


600010736N
26.5

HISTOIRE
GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE
DE L'EUROPE.

TOME VII.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
RUE S.-GERMAIN-DES-PRÉS, N° 9, PRÈS LA POSTE AUX CHEVAUX.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME;

PAR

M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,

PAIR DE FRANCE,
GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

TOME SEPTIÈME.

PARIS,
MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, ÉDITEURS,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.
1826.



HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA SEIZIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1211 JUSQUES EN 1270.

La fierté d'Innocent s'indigne de toutes ces attaques. Il a recours à ces armes spirituelles que la force de son caractère et l'esprit du siècle peuvent rendre si terribles; il lance l'anathème contre l'empereur. Ses émissaires parcourent toute l'Allemagne; il s'adresse à tous les prélats de la Germanie; il les effraie, les excite, les anime, les remplit d'audace pour la défense du concordat et de leurs immunités sans cesse violées par Othon. Ils se liguent, se réunissent au pape, se déclarent

contre l'empereur; et l'archevêque de Mayence ose inviter ses co-états à déposer Othon, et à mettre à sa place le petit-fils de Frédéric Barberousse, le jeune roi des Deux-Siciles (1211).

(1212) Othon apprend que la Germanie est en feu : il accourt : il convoque une diète générale à Nurembe[illegible]e calmer les inquiétudes du clergé; [illegible] force contre toutes les usurpations [illegible] Rome; il en montre tous les dangers [illegible]oblement sa cause à la décision de la n[illegible]nique; il remet toute son autorité entr[illegible]les états : ses efforts sont inutiles. L'influ[illegible]nnocent, l'esprit du siècle, l'ambition de plusieurs princes qui, dans le temps, avaient élu le petit-fils de Barberousse, le proclament de nouveau. Frédéric II est élu à l'unanimité.

Othon ne plie pas néanmoins sous le coup qui le frappe. Il entre dans la Souabe; il s'empare de ce duché au nom de sa femme, fille et héritière de Philippe; il ravage les terres des partisans de Frédéric; il prononce la sentence du ban contre le roi de Bohême; mais il apprend que Frédéric arrive en Allemagne. Tous les évêques de la province Rhénane et du royaume d'Arles accompagnent le jeune roi : on le sacre à Mayence. La plus grande partie de la Germanie applaudit à son couronnement. Othon va attendre un temps plus heureux dans ses états de Brunswick.

(1213) Le pape ne voit sans doute qu'avec peine

la couronne des Deux-Siciles sur la tête du roi de Germanie; mais il a vengé la dignité du siége apostolique; il a sauvé son autorité, vivement menacée; il va remplir toutes les obligations qu'il a contractées.

Le nouveau roi des Romains donne la fameuse constitution d'Égra. Par cette constitution, il abandonne au pontife la possession de tous les biens allodiaux de la comtesse Mathilde; il abolit le droit de dépouille; il rétablit les appels en cour de Rome, interdits par Henri VI son père; il dispense le roi de Bohême de l'obligation d'assister aux diètes qui ne seroient tenues, ni à Hambourg, ni à Mersebourg, ni à Nuremberg; il lui accorde la prérogative d'investir de leur temporel les évêques de son royaume; il confirme le don que son grand-père avait fait aux monarques de Bohême du tribut annuel des princes de Masovie et de Silésie, à condition qu'ils les feraient escorter pour qu'ils pussent venir en sûreté aux diètes germaniques.

Un des princes de l'Europe, sur le secours duquel Frédéric II devait le plus compter, était le duc de Lorraine, Ferri II, fils de Ferri de Bitche. Nous avons vu le grand-père de Ferri II, Matthieu, duc de Lorraine, suivre avec autant d'ardeur que de magnanimité dans toutes ses expéditions son beau-frère Barberousse, le grand-père de Frédéric II: le belliqueux Ferri témoigne la même affection et le même zèle pour son cousin le nouveau roi des Romains.

Un violent orage menace cependant Frédéric. Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, parvient à déterminer son neveu Othon à entrer dans la ligue formidable qu'il vient de former contre Philippe-Auguste. Ils doivent, après avoir renversé le roi des Français, écr[illegible]. Le nouveau duc de Lorraine lui-mê[illegible]er, fils et successeur de Ferri II, le cou[illegible] Frédéric, se brouille avec ce prince, [illegible]rti d'Othon, et entre dans la ligue an[illegible]nique. Mais la valeur française et l'éc[illegible]re de Bovines sauvent Philippe-Au[illegible]i des Romains.

Othon, qui a tout [illegible]ns la bataille, ne conserve plus d'espérance : il renonce au gouvernement de l'empire; il ordonne à son frère le comte Palatin de remettre les ornements impériaux à son rival; et se renferme dans sa forteresse de Hartzbourg, où il doit passer le reste de sa vie.

La Germanie pacifiée ne reconnaît plus que Frédéric II. Innocent le favorise; et par une suite du jeu des passions humaines et des hasards des combats, ce sont maintenant les *Guelphes* que le pontife de Rome protège, et les *Gibelins* qu'il poursuit.

Frédéric se fit couronner une seconde fois. La cérémonie eut lieu à Aix-la-Chapelle. Il y réunit les membres des états, et en quelque sorte toute la noblesse d'Allemagne. Les progrès de la civilisation faisaient sentir chaque jour davantage l'importance du commerce. On commençait à s'apercevoir qu'il ne peut prospérer qu'avec la bonne

foi, la pureté et la fixité des signes d'échange, la facilité et la sûreté des communications. La Germanie était bien loin de présenter ces garanties indispensables du commerce et de la société, les princes, les comtes, les simples seigneurs portaient l'amour de l'indépendance jusqu'à l'oubli des lois, l'avidité jusqu'à la violence, la fierté jusqu'au plus faux honneur, le mépris des devoirs les plus saints jusqu'au plus vil brigandage. Frédéric profita du concours des nobles, des comtes, des princes, de tous les membres des états, attirés à Aix-la-Chapelle pour son nouveau sacre, pour leur faire jurer avec solennité de ne pas créer de péage illégitime, de ne plus faire frapper de fausse monnaie (1214), et, ô honte du siècle, de ne plus voler sur les grands chemins. Bientôt après, la diète de Francfort décida que l'empereur ne pourrait plus établir de péage nouveau dans les domaines des membres des états, ni troubler les princes dans la possession de ceux dont ils jouissaient.

Henri Welf, comte palatin du Rhin, persistait cependant, malgré le désir et l'ordre d'Othon IV, son frère, à ne vouloir reconnaître que lui pour empereur et roi de Germanie. La diète de Ratisbonne le proscrivit, elle le dépouilla de tous ses fiefs, honneurs et dignités. Frédéric les donna à Louis de Bavière, le plus ancien, le plus fidèle, et le plus zélé partisan de la maison de Hohenstauffen: mais quelque temps après, Frédéric pardonna à

Henri; et le duc de Bavière consentit d'autant plus facilement à lui rendre le comté palatin du Rhin qu'on donna au duc la survivance du comte, et que ce même duc maria son fils unique avec l'héritière de Henri.

Les abbesses [illegible]ster et de Nieder-Munster de R[illegible]ient membres des états, et ne rele[illegible] la couronne impériale. Frédéric v[illegible]tre leurs domaines à l'évêque de Rati[illegible]cte déplut à la diète de Wurtzbourg : [illegible] que l'empereur ne pourrait assujettir [illegible]mmédiat à un prince de l'empire, séculier [illegible]clésiastique, qu'avec le consentement du possesseur de ce fief, de ses pairs, et de ses vassaux.

(1216) Vers le milieu de la même année, la mort délivra Frédéric d'un allié bien redoutable, et dont la politique altière et invariable aurait bientôt fait tomber sur lui, malgré l'affection et le devouement qu'il lui avait témoignés, la haine héréditaire des pontifes de Rome, et des Guelphes contre la maison de Souabe et les Gibelins; Innocent III cessa de vivre. Ce pontife, qui non-seulement recherchait avec ardeur, mais encore croyait en quelque sorte exercer la domination universelle, a laissé un monument curieux de ses vues, de ses projets, de ses prétentions, de son pouvoir temporel usurpé, de son autorité spirituelle, de la force de son âme, de la chaleur de ses désirs, de l'étendue de son esprit, de son érudition, de son habileté dans le gouver-

nement. Il existe des volumes in-folio de ses lettres.

On a aussi de lui un ouvrage dont le titre et l'objet sont remarquables, lorsqu'on les compare à la part qu'il prit à tous les événements qui agitèrent l'Europe pendant les dix-huit ans de son pontificat. Cet ouvrage est un *Traité sur le mépris du monde.*

Pour avoir une idée exacte de ce pontife et de son siècle, il faut l'écouter un moment. Voici sa définition du pape : *Vicaire de Jésus-Christ, successeur de Pierre, Christ (oint) du Seigneur, Dieu de Pharaon, en-deçà de Dieu, au-delà de l'homme, plus petit que Dieu, plus grand que l'homme.* (*Vicarius Jesu-Christi, successor Petri, Christus Domini, Deus Pharaonis, citra Deum, ultra hominem, minor Deo, major homine.*) On croit rêver lorsqu'on lit cette phrase dans le recueil de ses œuvres.

Frédéric II, cependant, eut souvent à faire la guerre.

Son cousin Thibaut, duc de Lorraine, l'un des hommes les plus beaux et les plus forts de son siècle, était aussi un des plus violents. Son oncle, Matthieu de Lorraine, évêque de Toul, avait été déposé par le pape, à cause de sa vie scandaleuse. Dépouillé de ses domaines, privé de ses maisons et de ses châteaux forts, il errait dans les montagnes et les bois, avec quelques hommes qui lui étaient restés fidèles. Il chassait le jour, et se retirait pendant la nuit dans des ermitages placés au fond des

forêts, ou sur le sommet des monts. On lui avait donné pour successeur Renaud de Senlis. Matthieu le détestait comme s'il avait été la cause de ses maux, il résolut sa mort. Renaud vint visiter les abbayes des Vosges, qui étaient dans son diocèse : des espions env[illegible]hieu le suivirent. On sut aisément par[illegible]its il devait diriger sa route. Il sortait[illegible]heval avec plusieurs clercs et plusieu[illegible]l arriva dans un défilé très-étroit : d'un[illegible]une haute montagne et une forêt très[illegible]l'autre des fondrières impraticables. Ce[illegible]l'attendaient les gens de Matthieu de Lorraine. Des abattis d'arbres rendaient le passage encore plus difficile. Renaud s'avança sans méfiance avec ses compagnons : les satellites de Matthieu sortirent de leur embuscade, se jetèrent sur eux, les renversèrent de dessus leurs chevaux, blessèrent l'abbé de Saint-Marsin et les autres clercs ou religieux, les dépouillèrent, percèrent de coups de couteau l'évêque de Toul, et le laissèrent mort et nu sur la terre. Matthieu accourut, vit le corps de son ennemi, se retira avec les siens dans les montagnes; mais, poursuivi par le remords et la crainte, il se réfugia en Alsace, près des rivages du Rhin, dans un château qui appartenait à un seigneur de Horbourg (1217). Il n'avait perdu cependant ni le désir ni l'espérance d'obtenir le pardon de son neveu. Il apprit que Thibaut était à Saint-Dié; il alla se cacher dans les bois de la montagne de Clermont. Il fit demander à quel-

ques personnes s'il pourrait se présenter devant le duc pour implorer sa grâce. On lui conseilla de ne pas s'exposer à la colère de son neveu. Thibaut partit de Saint-Dié. Il n'avait dans ce moment avec lui qu'un écuyer. Il vit de loin son oncle venir vers lui. Son courroux s'alluma : — « Si vous m'aimez, dit-il » à son écuyer, percez cet homme de votre lance. » — Dieu me garde, lui répondit l'écuyer, de porter » les mains sur un homme de cette dignité. » — Thibaut prend sa lance, court sur Matthieu, qui se précipite à genoux et demande pardon, cède à la violence de son caractère, oublie les lois, n'écoute que la justice, perce le frère de son père, qui lui tend des mains suppliantes, et punit un forfait par un crime.

Bientôt après, se déclarant pour Érard de Brienne et Philippine sa femme, qui disputaient la Champagne à la comtesse Blanche et à son fils Thibaut, il ne reconnut plus la suzeraineté des comtes de Champagne sur quelques terres qu'il possédait dans cette province, et il résolut de reprendre sur Frédéric II, qui favorisait la comtesse Blanche et son fils, la ville de Rosheim, située près des frontières de l'Alsace, et que le roi de Germanie avait réunie au domaine impérial après la mort de Ferri II.

Lambyrm d'Ourches, qu'il chargea de cette expédition, se rendit maître de cette place; mais ses soldats, s'étant enivrés en la pillant, furent égorgés par les habitants qui relevèrent les enseignes de Frédéric. Thibaut irrité accourut sous les murs de

sante par l'influence qu'elle avait sur les classes les moins fortunées, en confirmant l'établissement d'un ordre que saint François d'Assise avait fondé, et dans lequel on avait compté avant trois ans plus de cinq mille religieux vivant d'aumônes, se glorifiant des [illegible] s privations, prêchant avec chaleur a [illegible] illages et des champs, et répandant, [illegible] teurs aussi dociles que nombreux, le [illegible] s plus favorables au pape, leur ch [illegible] bsolu. A son exemple, Honorius III a [illegible] ommencement de son pontificat, co [illegible] lre que saint Dominique de Gusman avait établi, et que nous avons vu dévoué, avec une ardeur si déplorable, aux volontés des pontifes de Rome, pendant la guerre et les affreuses persécutions commandées contre les malheureux Albigeois.

Honorius voit, avec autant de peine qu'Innocent en aurait éprouvé, la couronne de Sicile sur la tête du prince qui vient lui demander le diadème de l'empire. Mais Frédéric non-seulement effectue la promesse qu'il avait faite à Innocent III de lui rendre les biens allodiaux de la comtesse Mathilde, mais encore il cède les Deux-Siciles à son fils aîné, et déclare que la monarchie sicilienne ne pourra jamais être réunie au domaine de l'empire. Il fait plus : il promet de remplir un des vœux les plus ardents du pape, et de partir avant cinq ans pour la Terre-Sainte avec une grande armée. Honorius n'hésite plus : il sacre l'empereur.

Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem, étant venu trois ans après à Ferentino auprès de l'empereur et du pape, Frédéric, qui avait perdu sa femme (1223), Constance d'Arragon, fiance Yolande, fille de ce prince et héritière, par sa mère, du royaume de Jérusalem. L'empereur épouse cette princesse à Brindes en 1225, ajoute à ses titres celui du royaume qui appartient à la nouvelle impératrice, et, au grand déplaisir de son beau-père, envoie des officiers impériaux prendre possession en son nom des portions de son nouveau royaume qui n'étaient pas occupées par les musulmans. Honorius ne néglige rien pour l'en détourner et le porter à ne pas rompre avec Jean de Brienne; mais tous ses efforts sont inutiles.

Ce pape meurt après dix ans de règne. Comment le pontife qui a accablé les Albigeois sous tant de maux s'est-il montré si digne de l'auguste ministère de chef de la religion de Jésus dans une réponse à Pélage, son légat à Constantinople? Ce légat lui avait écrit qu'on ne pourrait vaincre l'obstination des Grecs schismatiques qu'en employant des moyens de rigueur. Écoutez la réponse éternellement mémorable d'Honorius : « Ne faites » usage, pour le maintien et la propagation de la » foi, que des armes par lesquelles elle s'est éta- » blie, la prière, l'instruction, le bon exemple et » la patience. »

Peu de temps avant sa mort, deux événements remarquables avaient attiré l'attention de l'Eu-

rope : ils s'étaient montrés comme deux signes des progrès de la civilisation, des nouvelles dispositions des esprits, des vexations, des violences, de l'aveuglement d'une noblesse ignorante, de la tyrannie des rois et des combats terribles que le temps devait amener.

Les villes in[illegible]épendantes des princes, et situées [illegible]ce rhénane, s'étaient alliées pour dé[illegible]iberté et leurs biens contre le briga[illegible]bles; et l'on avait eu bien de la pein[illegible], ou plutôt à suspendre cette fédéra[illegible]

En Italie, les [illegible]iient insurgés contre l'empereur : presque toutes les villes de la Lombardie avaient embrassé leur parti. Ils avaient formé une ligue qui devait durer vingt-cinq ans, pour reprendre et conserver leurs droits, leurs priviléges, leurs anciennes franchises. Ils portaient le nom de *Société des Lombards* (*societas Lombardorum*). L'empereur, ne pouvant pas les soumettre par la force, avait eu recours au pape, et il avait été obligé de leur accorder une amnistie entière, à condition qu'ils entretiendraient un corps de croisés sous ses ordres.

Le cardinal Ugolin, évêque d'Ostie, succéda à Honorius sous le nom de Grégoire IX; il était cousin d'Innocent. On aurait cru voir son parent sorti de la tombe et assis de nouveau sur la chaire apostolique. Ce fut lui qui menaça les princes musulmans qui refuseraient d'abjurer l'islamisme

de soustraire à leur obéissance les chrétiens qui étaient sous leur domination; ce fut lui qui osa écrire à saint Louis : « Dieu a confié au pape, » tout ensemble, les droits de l'empire terrestre et » ceux de l'empire céleste. » Lorsqu'il s'exposa ainsi aux dédains des princes mahométans, et à tous les effets de la noble et inébranlable fermeté du roi de France, il était très-avancé en âge; il avait près de quatre-vingt-six ans lorsqu'il remplaça Honorius. Il voulut que la plus grande magnificence fût déployée lors de son couronnement. Cette fête dura plusieurs jours; le dernier fut le plus solennel. Grégoire alla de Saint-Pierre à son palais, tout couvert de pierreries, deux couronnes sur la tête, monté sur un cheval richement caparaçonné, précédé d'un clergé nombreux, entouré de cardinaux vêtus de pourpre, et suivi des juges et des autres officiers publics, dont les habits étaient d'or et de soie. Le premier sénateur et le préfet de Rome tenaient à pied les rênes de son cheval. Un peuple immense portait des palmes, et chantait des cantiques.

Peu de temps après cette marche triomphale, le terme fixé arrive pour la croisade jurée par Frédéric II. L'impérieux et impatient pontife presse l'empereur de tenir sa promesse : Frédéric demande un nouveau délai pour rétablir son armée, qui avait été en proie à des maladies contagieuses. Grégoire non-seulement le refuse, mais encore lève contre lui ses foudres spirituelles. L'empe-

reur fait afficher un manifeste dans Rome, explique les motifs du retard de la croisade, et se plaint avec amertume de Grégoire.

(1227) Le grand âge du pontife semble aigrir de plus en plus son caractère. Il traite les habitants de Rome avec autant de sévérité qu'il met de fierté et d'i [illegible] sa conduite avec l'empereur. Les R [illegible] lèvent contre lui, et le chassent de sa [illegible] e retire à Pérouse, et, toujours impl [illegible] mmunie de nouveau Frédéric.

L'empereur [illegible] our la Palestine. Nous l'avons vu pour [illegible] i, même sur les rivages de la Terre-Sainte, par un pontife que sa hauteur, ses prétentions et sa vieillesse aveuglent, méconnu par le clergé d'Orient, abandonné par les chevaliers des ordres religieux et militaires, ne pouvant conduire au combat que les guerriers fidèles qui avaient suivi ses drapeaux, obliger néanmoins Méledin, sultan d'Égypte, à lui céder Jérusalem et plusieurs autres villes, prendre lui-même sur le sépulcre de Jésus la couronne qu'il tenait de sa femme Yolande de Brienne, et ne repartir pour l'Europe qu'après avoir signé en vainqueur une trêve de dix ans.

(1228) Pendant ces mémorables succès, le pontife, de plus en plus égaré par ses passions hautaines et haineuses, reproche à Frédéric d'avoir acquitté son vœu avant d'avoir obtenu la révocation de l'anathème lancé sur sa tête, d'avoir ac-

cordé une trève aux musulmans au lieu de les accabler, et d'avoir usurpé sur son beau-père le trône de Jérusalem.

Dans l'agitation de sa colère, il excommunie Frédéric une troisième fois, entre dans le royaume de Naples à la tête d'une armée que Jean de Brienne commande sous ses ordres, trouve l'Apouille dégarnie de troupes, s'en empare, la donne à Brienne en dédommagement du royaume de Jérusalem, prend Gaëte, et en fait raser le château que Frédéric avait fait bâtir à grands frais.

Il essaie de soulever l'Allemagne contre le monarque qu'il déteste. Il porte l'audace jusqu'à offrir la couronne de Germanie à Othon Welf de Brunswick, et, sur son refus, au prince Abel de Danemarck. Mais les princes d'Allemagne restent fidèles à leur roi; et Albert Ier d'Anhalt, duc de Saxe, adresse à tous les évêques de la Germanie une lettre dans laquelle il exprime avec force les devoirs des Allemands envers leur empereur.

Frédéric arrive des contrées orientales. Il défait les troupes de Grégoire, chasse son beau-père de l'Apouille, ravage le patrimoine de saint Pierre; et les Romains, toujours avides d'abaisser la puissance des papes, s'empressent de réunir leurs armes à celles de Frédéric.

L'empereur ne demande néanmoins que la paix. Le duc d'Autriche et Hermann de Saltza, grand-maître de l'ordre teutonique, sont chargés de négocier avec Grégoire. Le pape absout solennelle-

ment l'empereur. On rend de part et d'autre les conquêtes et les prisonniers; et Frédéric promet de payer au pape une somme de 130,000 écus.

(1229) Dans la même année, la république de Venise perdit son doge, Pierre Ziani. Les suffrages furent partagés pour l'élection de son successeur. Le sort décida [illegible] Jacques Tiepolo, duc de Candie. C'[illegible]uvernement de Ziani que l'on avait [illegible]nstantinople à Venise les quatre che[illegible]e doré que l'on a vus pendant près [illegible] au-dessus du portail de l'église de S[illegible] dont la victoire a décoré ensuite à [illegible] du palais des souverains de la France. On a écrit qu'ils étaient l'ouvrage du fameux Lisippe. Tiridate, roi d'Arménie, les avait donnés à Néron. On les avait placés au-dessus de l'arc de triomphe de ce féroce empereur, et Constantin les avait transportés dans la nouvelle capitale qu'il venait de donner à l'empire.

Ce fut aussi sous le gouvernement de Ziani que l'on établit le tribunal des Quarante ou de la Quarantie civile, chargé de prononcer sur tous les appels en matière non criminelle.

Gênes, la rivale de Venise, était bien éloignée d'avoir dans les vertus civiques de ses citoyens la même confiance que la république dont elle enviait le commerce et la puissance. Elle avait, depuis plus de treize ans, étendu à l'administration de la justice le décret si remarquable qui excluait les Génois des fonctions de chef suprême de l'état.

Des étrangers pouvaient seuls remplir des places de juge.

Gênes termina avec succès la guerre qu'elle fut obligée de faire pour réduire Savone et Albenga sous son obéissance. Mais combien de sang aurait été épargné, si les droits des peuples, les principes de la justice éternelle, les maximes d'une habile politique, n'eussent pas été méconnus à cette époque sur les rivages de la Ligurie, et si Gênes, au lieu de vouloir tenir Albenga et Savone sous le joug, avait partagé avec ces cités tous les avantages dont elle jouissait!

Une guerre bien plus cruelle porta la désolation dans la Germanie. Grégoire IX avait une affection particulière pour les dominicains et les religieux de saint François, qu'il regardait comme les plus fermes soutiens de son autorité. Il leur donna par deux bulles (1231) de grands priviléges, et leur confia plus que jamais le terrible ministère de l'inquisition. Un dominicain nommé Conrad de Marbourg fut nommé chef des inquisiteurs qui inondèrent l'Allemagne. Combien de malheureux furent poursuivis sous prétexte d'hérésie! Aussi audacieux que cruels, les inquisiteurs firent périr dans les flammes un nombre immense de personnes des deux sexes. Le barbare Conrad osa même attaquer un comte de Sayn. Une diète réunie à Mayence déclara le comte innocent. Conrad eut l'insolence de tonner contre le décret de la diète. La férocité des inquisiteurs lassa enfin la

patience des Germains : leur tribunal fut renversé; Conrad et ses principaux satellites perdirent la vie. Mais plus on est révolté de leurs cruautés, et plus on gémit de voir le fer de meurtriers remplacer, pour les punir, le glaive de la loi.

(1231) Quelque coup que dussent porter à l'autorité pontificale la conduite et la mort de Conrad et de ses compagnons, Frédéric II sentait trop tout ce qu'il avait à craindre des sentiments secrets du pape, pour ne pas chercher à s'attacher les princes d'Allemagne par les concessions qu'ils réclamaient avec force. Il déclara, par deux sanctions pragmatiques, qu'il n'exigerait plus ni fourrages, ni droit d'auberge, ni corvées dans les terres des princes; qu'il ne donnerait cours à aucune monnaie étrangère au détriment de celles du pays; qu'il abolirait la juridiction des juges royaux sur les sujets des membres des états; qu'il prohibait toutes les alliances des villes médiates ou soumises à un prince; qu'il interdisait de même les associations des corps de métiers, et que les élections des magistrats municipaux seraient nulles, lorsque le prince territorial n'y aurait pas consenti. Il ne vit pas combien, en augmentant les prérogatives des princes, en affaiblissant celles du monarque, en diminuant les droits de la nation, et en luttant ainsi contre la disposition des esprits, et les progrès du commerce, de l'industrie et des lumières, il préparait les malheurs auxquels sa vie devait être condamnée.

A peine reparut-il en Italie que le pape effrayé souleva facilement contre lui les Milanais et les Verceillais. Il parvint à s'attacher les Astesans, les habitants de Chierasco, le marquis de Montferrat, celui de Saluces et Thomas, comte de Savoie, ancien et zélé partisan de la maison de Souabe, et auquel l'empereur Philippe avait donné le titre de vicaire de l'empire en Lombardie. La ligue impériale de ces princes prit et démolit la ville de Testone, avec les débris de laquelle on bâtit Montcalier. Les Milanais, qui s'emparèrent de Coni, de Santo-Dalmatio, et de quelques autres villes, furent ensuite battus par le comte de Savoie. Mais le marquis de Montferrat, voyant la ville de Turin prête à se soulever, seconda ses efforts, s'y établit et se détacha de la ligue. Le comte Thomas essaya en vain de reprendre Turin (1233), et mourut bientôt après. Son fils Amédée III montra le même zèle que son père pour la cause de Frédéric. Il put lui être d'autant plus utile qu'il recouvra la ville de Turin, se réconcilia avec son gendre, le marquis de Montferrat, et ajouta le Valais aux provinces qui le reconnaissaient pour leur souverain.

Grégoire IX cependant imagina un nouveau moyen d'augmenter la puissance du pontife de Rome, et d'affaiblir celle de l'empereur. Il chargea Raymond de Penneforte, général des dominicains, de recueillir et de mettre en ordre les décisions de tous les papes qui l'avaient précédé. Il publia

ce recueil connu sous le nom de Décrétales. Il l'opposa au Code justinien, qui favorisait trop à ses yeux les prétentions impériales, et il ordonna que tous les professeurs et les docteurs en droit s'y conformassent dans leur enseignement.

(1234) Mais un orage bien plus dangereux s'élève contre Frédéric. Son fils Henri VII, élu roi des Romains, et régent de la Germanie pendant l'absence de son père, venait de se faire remarquer par deux décrets qu'il avait rendus avec l'assentiment de la diète de Francfort. Proclamant une paix générale, et défendant sévèrement tout défi particulier, il avait établi la peine de mort contre ceux qui, ayant des raisons légitimes de faire la guerre, attaqueraient leur ennemi sans l'avoir prévenu, au moins quatre jours d'avance. Voulant que la justice fût toujours rendue avec promptitude, il s'était engagé à siéger sur son tribunal royal au moins quatre fois par mois, et avait enjoint aux princes et aux comtes de suivre son exemple, sous peine d'une amende de cent marcs d'or. Il entretenait depuis long-temps, suivant plusieurs auteurs, des liaisons secrètes avec le pape et les villes lombardes. Il avait conçu les projets les plus ambitieux, gagné le clergé d'Allemagne par de grands priviléges, prodigué des grâces aux princes et aux villes indépendantes. Il cède enfin aux séductions du pouvoir suprême, et foulant aux pieds les devoirs les plus sacrés (1235), il lève l'étendard de la révolte contre son père et son

empereur. Frédéric accourt de l'Italie, réunit bientôt sous ses bannières la plupart des membres des états. Henri VII se soumet à son empereur. Le père lui pardonne; mais Henri, plus coupable que jamais, attente à la vie de l'auteur de ses jours. Frédéric, justement irrité, fait arrêter son fils rebelle et parricide, le fait juger par la diète de Mayence, qui le dépose, lui fait grâce de la vie, et l'envoie en Sicile, où ce fils dénaturé mourut après deux ans dans la prison qu'il n'avait que trop méritée.

Frédéric, dans cette même diète de Mayence, voulant conserver la paix publique, l'objet de tant de vœux et le besoin de toute la Germanie, et voyant que les soins du gouvernement ne permettaient pas à l'empereur de tenir les assises hebdomadaires, si nécessaires à la tranquillité de l'Allemagne, créa la place de juge de la cour (Hoftrichter)[1], appelé aussi *Frymann*, et qui devait siéger sur le tribunal impérial tous les jours de la semaine, assisté d'un nombre égal de nobles et de jurisconsultes. L'empereur ne se réserva que les affaires relatives à la personne, à la vie, à la dignité et aux fiefs des princes de l'empire.

Frédéric, pendant la même diète, prit une autre mesure bien importante aussi pour la pacification de la Germanie. Le fameux chef de la maison des Guelphes, Henri-le-Lion, duc de Saxe et de Bavière, avait laissé trois fils, Henri, comte palatin du Rhin, Othon IV, que nous avons vu sur le trône impérial, et Guillaume. Othon étant mort sans en-

fants, l'héritage de la maison des Welfs ou Guelphes avait été partagé entre Guillaume et le comte palatin. Ce dernier n'avait laissé que deux filles, dont l'une avait épousé Hermann, margrave de Bade, et dont l'autre était mariée au duc de Bavière. Frédéric II avait acheté de ces princesses les droits qu'elles [illegible] terres de Brunswick et de Lunebou[illegible]t allodiales. Il voulut terminer les sa[illegible]elles des Guelphes et des Gibelins. [illegible]ès de lui Othon, fils de Guillaume. [illegible]émit entre ses mains, et en faveur de [illegible] propriété des terres de Lunebourg et [illegible]ick. Frédéric lui céda tous les droits qu'il avait acquis des filles de Henri, érigea Brunswick et Lunebourg en fief ducal et princier, relevant immédiatement de la couronne de Germanie, en investit le jeune Othon, le déclara transmissible à tous les descendants mâles et femelles de ce prince, y ajouta la dîme impériale du produit des mines de Goslar, et accorda aux *ministériaux* ou officiers du nouveau duché les prérogatives des ministériaux de l'empire.

Cet arrangement mémorable remplit pour la Germanie les intentions de Frédéric. Il n'y fut plus question de l'ancienne et funeste dénomination de *Gibelins* et de *Guelphes;* mais elle devait subsister encore en Italie, et y produire bien des malheurs.

L'empereur, dans une diète d'Augsbourg, déclara le duc d'Autriche déchu de tous ses droits. Ce prince avait rompu la paix publique, et répu-

dié sa femme, malgré une défense formelle de l'empereur; et on avait écrit que d'ailleurs il avait trempé dans la révolte de Henri VII, qui avait épousé sa sœur. Frédéric, d'après ce décret de la diète, revêtu de sa sanction impériale, s'empara de toute l'Autriche, établit une université à Vienne; mais bientôt se laissa toucher, et rendit au duc tous les états dont il l'avait dépouillé.

La résistance des villes de Lombardie, et le succès de leurs armes rappellent cependant Frédéric en Italie. Il engage, avant de partir, l'assemblée des états à élire roi des Romains son second fils Conrad, né d'Yolande de Brienne. Une diète d'élection se réunit à Spire : les plus grands vassaux nomment seuls le roi des Romains, et forment le collége des électeurs. Les autres princes *consentent* à l'élection que viennent de faire ces *pères* et ces *luminaires de l'empire*.

(1237) Conrad n'avait que neuf ans. « Il doit son » élévation, dit le décret, au mérite de ses ancêtres, » sur les traces desquels on espère d'autant plus » qu'il marchera qu'il voudra mériter à ses enfants » le diadème qu'on lui donne. »

Frédéric charge l'archevêque de Mayence de gouverner l'Allemagne sous le nom du nouveau roi des Romains, et traverse les Alpes.

Il prend et détruit Vicence, s'empare de Mantoue, défait l'armée des insurgés. Les habitants de Brescia et les Milanais consternés demandent une amnistie. Frédéric les refuse. Il exige qu'ils se ren-

dent à discrétion. Leur courage renaît; ils saisissent avec plus d'ardeur que jamais les armes qu'ils voulaient déposer; et tous les embarras de Frédéric vont renaître.

La Sardaigne était divisée en quatre provinces. Chacune était gouvernée par un grand-juge qui prenait quelquefois le titre de roi. Trois de ces grands juges avaient prêté serment de fidélité à Grégoire VII. Mais Frédéric fait épouser une héritière de deux provinces sardes à un fils naturel, nommé *Entio*, qu'il avait eu d'une parente du marquis de Montferrat, et le déclare roi de Sardaigne sous la suzeraineté de l'empire.

Pendant ces événements les victoires des chevaliers teutoniques préparaient vers le nord-est de l'Allemagne les progrès de la civilisation.

Les Prussiens sortaient souvent de leurs terres froides et marécageuses, et de leurs bois inondés, pour porter le ravage dans les contrées voisines. La Masovie était surtout le théâtre de leurs brigandages. Conrad, duc de cette province polonaise qui renferme Varsovie, ne pouvant plus résister avec ses seules forces aux Prussiens, imagine d'avoir recours aux chevaliers teutoniques, dont la renommée célébrait la valeur. Il voulut les établir comme un boulevart formidable contre les entreprises sans cesse renouvelées de ses barbares voisins. Par un premier traité, il leur céda la province dite aujourd'hui de Ulm, et deux districts de celle de Cajovie (1228). Il leur aban-

donna toutes les terres qu'ils pourraient conquérir sur les Prussiens. Frédéric II confirma ces cessions. Le grand-maître Herman de Saltza fit prendre possession des districts de la Pologne, que son ordre venait d'acquérir, par un maître provincial, précepteur ou proviseur, nommé Balke (1231). Ce proviseur, digne de seconder les vues d'un grand-maître tel que Saltza, passa la Vistule, à la tête d'une petite armée et de plusieurs chevaliers. Ayant battu plusieurs fois les Prussiens, il fit agrandir et fortifier son camp, y éleva plusieurs maisons de bois, et le changea en une ville, à laquelle il donna le nom de Thorn. Ajoutant chaque jour des succès à des succès, il s'avança vers la Baltique, le long de la Vistule, et construisit sur les bords de ce fleuve d'abord la ville de Culm, et ensuite celle de Marienwerder. Le grand-maître vint reconnaître les conquêtes de son ordre, leur donna des lois, et fit frapper des monnaies (1233). On jeta les fondements de la ville d'Elbing. Aidés par Henri, margrave de Misnie, et ensuite par Othon, duc de Brunswick, et petit-fils d'Henri-le-Lion, les chevaliers teutoniques, commandés par le grand-maître, que l'Europe vénérait, soumirent à leur domination la Pogésanie, la Warmie, la Nattangie, la Barthonie, presque toutes les contrées prussiennes arrosées par la mer, et y répandirent les saintes maximes de la religion de Jésus.

Les porte-glaives ou chevaliers du Christ avaient, dans la Livonie, et par conséquent dans le voisi-

nage de la Prusse, acquis par leurs armes de vastes territoires. Ils désirèrent de partager la gloire et la puissance des teutoniques. Ils demandèrent d'être incorporés dans un ordre qu'ils admiraient, et qui s'empressa de se réunir avec d'aussi braves chevaliers. L'empereur et Grégoire VII confirmèrent leur réunion. Saltza chargea Hermann Balke, qui avait commencé la conquête de la Prusse, d'aller gouverner l'ordre dans la Livonie. Les teutoniques et les porte-glaives réunis soumirent les Livoniens et les Esthoniens, et l'archevêque de Riga, qui avait été le suzerain des porte-glaives, consentit à devenir vassal de l'ordre teutonique, en recevant de cet ordre un tiers de cette Livonie, qui avait reconnu l'autorité des chevaliers.

(Vers 1238) L'Italie était aussi agitée que les bords de la Baltique. La ligue des villes de Lombardie paraissait près de céder aux armes de Frédéric. Grégoire la regardait comme le rempart le plus assuré de l'indépendance du saint siége. Il veut la soutenir par de nouveaux efforts. Il ne pouvait d'ailleurs supporter ni l'établissement en Sardaigne d'un roi qui ne reconnaissait que l'autorité de l'empereur, ni la protection que Frédéric accordait aux Romains, ni l'empressement avec lequel ce prince le proclamait, pour ainsi dire, l'auteur secret de tous les troubles d'Italie. Il s'alarme, s'irrite, contracte une alliance étroite avec les Génois qui avaient refusé de rendre hommage à Frédéric, et avec les Vénitiens qui n'avaient pu

pardonner à l'empereur l'insulte qu'ils en avaient reçue lorsqu'après avoir fait prisonnier le général des Milanais, Pierre Trepolo, le fils de leur doge, il l'avait fait pendre sur le bord de la mer de Venise. Reprenant ensuite, d'une main hardie, ses foudres spirituelles, il accuse Frédéric d'avoir pillé des églises, ravagé les terres du saint siége, maltraité des ecclésiastiques, répandu la discorde parmi les fidèles, renié Jésus-Christ dans la diète de Francfort, et lance contre lui une nouvelle excommunication.

(1239) Frédéric n'avait commis ou laissé commettre que trop d'horribles cruautés. Mais ces épouvantables abus de la force, que la postérité ne cessera de reprocher à sa mémoire, ne justifiaient pas les absurdes et violentes prétentions de Grégoire. Frédéric publie un manifeste qu'il envoie à la cour de France, à celle d'Angleterre, à plusieurs autres cours de l'Europe, et qu'il fait afficher dans la ville même de Rome. Il ravage la Lombardie, entre dans les états du saint siége, s'empare de Spolette. Grégoire monte en chaire, veut inspirer aux Romains la haine et la vengeance qui l'animent, fait prêcher une croisade contre Frédéric, rassemble un assez grand nombre de croisés, et fait chanter l'antienne *Salve, regina*, à toutes les heures de l'office canonial pour implorer le secours de Marie contre l'ennemi du saint siége.

Mais l'empereur accourt, défait les milices du pape, s'empare de la plus grande partie de l'héri-

tage de la comtesse Mathilde, et arrive sous les murs de Rome, à la tête de son armée victorieuse.

Il engage néanmoins Richard de Cornouailles, fils de Jean-sans-Terre et frère d'Isabelle d'Angleterre, qu'il avait épousée quelque temps après la mort d'Yolande, à porter des propositions de paix au pontife. Grég [illegible] lement les rejette avec hauteur, mais e [illegible] ettant plus de bornes à son audace, d [illegible] trône impérial vacant, et invite les états [illegible] à élire un nouvel empereur. Les men [illegible] ts germaniques répondent avec fierté au [illegible] ls approuvent la conduite de Frédéric, et que d'ailleurs les pontifes de Rome ont bien le droit de couronner les empereurs, mais non pas celui de les déposer. Grégoire, furieux, ne se contente plus d'ôter le diadème impérial; il veut le donner.

Il le propose au frère du roi de France Robert, comte d'Artois. Le magnanime saint Louis, aussi noble et intrépide défenseur de l'indépendance des couronnes que zélé protecteur des droits du peuple, rejette, ainsi que son frère, l'offre de l'ambitieux et vindicatif pontife; et les barons ou vassaux immédiats du monarque français, que Grégoire a voulu rendre favorables à son attentat, lui reprochent vivement, dans leur réponse, son injustice, sa violence, son usurpation, et donnent de grands éloges à la sagesse et à la modération de l'empereur.

Grégoire a recours à un moyen qui peut être

terrible; il veut rendre sa cause particulière, la cause de l'église universelle : il ne craint pas d'allumer un incendie qui peut embraser le monde. Il convoque à Rome un concile général. Il ne doute pas que les décrets de cette auguste assemblée ne prononcent en sa faveur, et ne rendent leur antique force aux foudres pontificales qu'on commence à voir briller sans effroi. Mais un grand nombre de cardinaux ou prélats s'embarquent sur la Méditerranée. Une flotte génoise doit les transporter à l'embouchure du Tibre. Entius, ce fils naturel de Frédério, à qui l'empereur a donné le royaume de Sardaigne, et qu'il a nommé grand-amiral de la flotte que les Siciliens et les Pisans lui ont fournie, s'empare auprès de l'île de Mélora de la flotte de Gênes, et conduit les cardinaux et les évêques prisonniers à Naples. Le concile est dissous avant d'être réuni; et Grégoire, accablé par ce désastre, succombe à l'excès des passions qui bouleversent son âme.

(1241) Les cardinaux qui sont à Rome élisent à la place de Grégoire Célestin IV, qui meurt avant d'être couronné. Pendant long-temps on ne remplace pas Célestin. L'empereur n'a rendu la liberté qu'aux prélats français. Plusieurs cardinaux sont encore retenus à Naples. Ceux qui sont à Rome ne veulent pas procéder à une nouvelle élection. Saint Louis engage Frédéric à rendre la liberté à ses prisonniers ecclésiastiques; et le cardinal Sinibolde de Fiesque, noble génois, et qui avait été

professeur de droit à Bologne, est élu pape à l'unanimité sous le nom d'Innocent IV.

(1241) Les fameux cantons suisses d'Uri, de Schweitz et d'Unterwalden avaient fourni à Frédéric de valeureux guerriers. L'empereur confirme de nouveau leur indépendance et leur liberté.

Des hordes de [illegible] avaient traversé la Pologne comme un im[illegible]se torrent, et ravagé la Silésie, la Moravie e[illegible]triche. Un grand nombre de princes et d[illegible] se croisent contre ces Tartares. Le roi [illegible]ains, Conrad IV, se met à leur tête, quoiqu'il n'ait encore que treize ans. L'empereur lui envoie un corps de troupes, commandé par le roi de Sardaigne; et les Tartares sont défaits et dispersés.

Malgré les guerres et les invasions que nous venons de rappeler, les communications avec l'Orient, sans cesse étendues ou renouvelées, et les nombreuses liaisons qui se formaient entre les habitants des divers royaumes de l'Europe, donnaient au commerce et à l'industrie une activité qu'ils n'avaient pas présentée depuis la destruction de l'empire de Rome. Les villes commerçantes du nord de la Germanie et de la basse Allemagne, formèrent, à l'exemple de Hambourg et de Lubeck, une association que l'on nomme grande ligne anséatique (1241). Leur puissance et celle des autres villes impériales, qui se livrèrent comme les cités anséatiques à de grandes entreprises, prit bientôt un accroissement très-remarquable. Les

nobles, répandus dans les campagnes, croyaient encore au-dessous de leur rang de se livrer au commerce, et ne voyaient que dans le pillage une profession digne d'hommes constamment armés. Les habitants des villes, les *vilains*, occupés de tentatives industrieuses, de transports par terre, de navigations sur les rivières, de voyages maritimes, de négoces variés, se roidissant contre les difficultés, et surmontant les obstacles par une constance inébranlable, rassemblaient dans leurs murs de grandes richesses, et y attiraient un grand nombre de nouveaux citoyens. Ces cités populeuses se défendaient avec succès contre l'avidité des nobles, que l'esprit du siècle, leurs habitudes, leurs mœurs, et des circonstances malheureuses, avaient métamorphosés en brigands audacieux. Les seigneurs les plus redoutables désiraient de s'allier avec les villes. Ils y recherchaient le droit de bourgeoisie pour être plus sûrs de leur assistance. Ils se faisaient recevoir dans ces villes puissantes sous le nom de *usburger*, ou bourgeois externe, et y jouissaient sous ce titre de tous les droits des autres citoyens.

Ces cités protectrices étaient d'ailleurs l'asile de serfs fugitifs qui venaient implorer le secours des habitants, et mettre à leur disposition des bras forts et industrieux. On ne pouvait pas les recevoir citoyens ; mais on leur permettait de s'établir entre les murs de la ville et les palissades qui renfermaient les faubourgs ; et voilà pourquoi

on les appelait *pfalburger*, ou *bourgeois des palissades*.

On ne doit pas être étonné que cette grande prospérité, et le désir de s'attacher ces villes si riches et si peuplées, aient porté les empereurs à renoncer à un [illegible] supportable pour ces cités, amies de [illegible] de l'indépendance. Le prince pouvait [illegible] gré les fils des principaux citoyens [illegible] criait dans les places publiques que, [illegible] lre de l'empereur, la jeune fille qu'il [illegible] tait promise au jeune homme qu'il désignait aussi. On se soumettait à cette tyrannique usurpation de l'autorité paternelle et de la liberté individuelle la plus sacrée; et un an après la proclamation le mariage était terminé.

Le nouveau pape Innocent IV avait toujours témoigné un grand attachement à Frédéric II : on savait qu'il s'était opposé autant qu'il l'avait pu aux violences de Grégoire IX. On regarda son élection comme un signe assuré de la fin des discordes sanglantes. Frédéric seul ne conçut pas la même espérance. Il renouvela au nouveau pontife les propositions de paix qu'il avait faites à Grégoire. La tiare avait changé Innocent. Toute sa modération l'avait abandonné. Il se montre aussi inflexible que son prédécesseur. « Qu'il me rende, dit-il avec » fierté, non-seulement toutes les conquêtes qu'il » a faites sur le siége de Rome, mais encore tout » l'héritage de la comtesse Mathilde, et qu'il se » soumette sans réserve au jugement que je por-

» terai sur ses différends avec les villes de Lom-
» bardie. »

Frédéric rejette ces conditions, et recommence les hostilités.

Le pape apprend que l'empereur cherche à le surprendre. Il se méfie des Romains; il craint qu'ils ne le livrent à Frédéric. Il s'enfuit de Rome pendant la nuit, et se retire à Gênes, sa patrie.

Les Génois étaient en guerre avec l'empereur. Ils avaient opposé avec succès cinquante-deux vaisseaux et deux petites armées de terre à quarante galères et à une armée de Lombards que Frédéric avait envoyés contre eux, et néanmoins, Innocent IV ne se croit pas encore en sûreté dans Gênes. Il veut sortir de l'Italie; il se rend dans la ville de Lyon, qui, depuis la dissolution du royaume d'Arles, n'obéissait qu'à son archevêque et à son chapitre métropolitain (1244). Il sait que saint Louis est avec sa mère, ses frères et son parent Hugues IV, duc de Bourgogne, à Cîteaux, où il a voulu assister au chapitre général de l'ordre si puissant des cisterciens. Il fait demander un asile au roi des Français. Saint Louis répond qu'il est prêt à défendre l'Église si elle est injustement attaquée par l'empereur; mais qu'avant de recevoir le pape dans ses états, il faut qu'il consulte ses barons. Frédéric avait des ambassadeurs auprès de Louis. Les barons réunissent leurs vœux à celui des envoyés impériaux; et la demande du pape est rejetée.

Innocent négocie avec aussi peu de succès auprès de Henri III, roi d'Angleterre.

Frédéric tient à Vérone une diète générale des états d'Allemagne et d'Italie. Il lui expose les conditions qu'Innocent IV a voulu mettre à la paix. L'assemblée les [illegible]lle loue la fermeté et la modération d[illegible]reur ; et Frédéric, au milieu des états d[illegible] Germanie, place sur sa tête le diad[illegible], comme plus assuré que jamais que [illegible]rra pas le lui ravir.

(1245) Innoce[illegible]voque un concile général à Lyon. On y voit les patriarches latins de Constantinople, d'Antioche et d'Aquilée, cent quarante évêques, des représentants d'un grand nombre d'autres prélats et de chapitres, Baudouin, empereur de Constantinople, les ambassadeurs de France, d'Espagne, d'Angleterre, plusieurs princes, comtes et barons d'Allemagne. Le pape avait cité Frédéric : l'empereur y envoie l'évêque de Strasbourg, le grand-maître de l'ordre teutonique, le vice-chancelier Pierre Desvignes, et le jurisconsulte Thadée de Suessa. Il veut inspirer aux cardinaux une ardeur nouvelle pour la défense des prétentions du siége apostolique. Il ordonne qu'ils portent un chapeau rouge pour être distingués des autres prélats, et pour se souvenir sans cesse qu'ils doivent être prêts à répandre tout leur sang pour la foi.

Innocent accuse Frédéric non-seulement de s'abandonner aux vices les plus honteux, mais encore

de blasphémer contre Dieu, de s'entendre avec les musulmans, et de vouloir détruire la religion chrétienne. Les commissaires de Frédéric font de vains efforts pour le défendre. Innocent prononce un décret solennel. « Je suis vicaire de Jésus-Christ, » dit-il : tout ce que je lierai sur la terre sera lié » dans le ciel, suivant la promesse du fils de Dieu » à saint Pierre. C'est pourquoi, après en avoir dé» libéré avec nos frères et avec le concile, je dé» clare Frédéric atteint et convaincu de sacrilége » et d'hérésie, excommunié et déchu de l'empire : » j'absous, pour toujours, de leur serment, ceux » qui lui ont juré fidélité. Je défends, sous peine » d'excommunication encourue par le seul fait, de » lui obéir désormais. J'ordonne enfin aux élec» teurs d'élire un autre empereur, et me réserve la » disposition du royaume de Sicile. »

Cet étrange décret est publié dans toutes les églises de l'Europe. Un curé de Paris a le courage, au milieu des ténèbres du treizième siècle, de monter dans la chaire évangélique, de lire la bulle, et de dire à ses fidèles qu'entre l'empereur et le pape il excommunie celui qui a tort, et absout celui qui a raison.

Les princes d'Allemagne montrent une fermeté digne d'un siècle bien plus éclairé que le treizième. Ils déclarent au pontife de Rome qu'il n'a ni titre ni qualité pour déposer un empereur. Frédéric proteste contre le fond et contre la forme d'une condamnation dans laquelle Innocent avait été ac-

cusateur et juge. Saint Louis, ferme soutien des droits des monarques et des peuples, réunit ses efforts à ceux des princes d'Allemagne pour rétablir la concorde entre le sacerdoce et l'empire. Innocent reste inflexible. Il a juré la perte de la maison de Souab [illegible]

Les trois électe [illegible] stiques, les archevêques de Mayenc [illegible] e et de Trèves ont la criminelle faible [illegible] aux sollicitations du pape. Ils se joig [illegible] ts du pontife; ils entraînent dans leu [illegible] ne partie des princes d'Allemagne; ils pa [illegible] à former une ligue redoutable; ils offrent la couronne à Henri Raspon, landgrave de Thuringe, et vicaire-général de l'empereur dans la Germanie. Raspon la refuse : mais, séduit par les promesses d'Innocent, il cède, est élu roi des Romains, dans une assemblée que les états rebelles tiennent à Hochheim, près de Wurtzbourg, et va faire le siége de Francfort.

Conrad IV accourt avec trop peu de troupes. Les nobles de son duché patrimonial de Souabe le trahissent; il est battu et forcé de se retirer en Bavière.

Raspon s'empare de Francfort; et les villes de Lombardie, insurgées depuis long-temps contre Frédéric, reconnaissent le landgrave de Thuringe.

(1246) Raspon néanmoins assiége inutilement, en Souabe, la ville d'Ulm et celle de Reutlingen. Il se replie vers Aix-la-Chapelle, où il veut se faire couronner. Conrad le suit, le bat, et le rejette dans

la Thuringe, où cet anticésar meurt des suites d'une blessure.

Frédéric, malgré ce grand succès, propose de nouveau la paix à Innocent; il va jusqu'à offrir de céder l'empire à son fils Conrad, et de consacrer le reste de sa vie à faire la guerre aux musulmans. Le pape sent d'autant plus sa force que l'empereur paraît la redouter davantage. Il ne consentira à voir le diadème impérial ni sur la tête de Frédéric, qu'il a excommunié, ni sur celle de Conrad, dont la maison lui est si odieuse. Il veut d'ailleurs donner les couronnes aussi bien que les ôter; il offre l'empire comme un fief dont il peut disposer; il le propose à Laquin, roi de Norwège, à Henri, comte de Gueldres, au duc de Brabant, à Richard d'Angleterre, duc de Cornouailles. Ces princes vengent, autant qu'il est en eux, les droits des trônes et des nations. Ils refusent avec hauteur les offres d'Innocent. Le pontife commence à concevoir des alarmes. Un violent orage peut s'élever, et renverser l'édifice de sa puissance : l'égarement des électeurs ecclésiastiques et de quelques autres prélats de la Germanie écarte le danger. Dans une sorte d'emportement et de démence fanatique, ils ne cessent de répéter, jusque dans les temples, que l'on doit une obéissance aveugle à tous les décrets du successeur de saint Pierre.

Aidé par toute leur influence, le légat Pierre Capuce parvient à persuader à Guillaume, comte de Hollande, d'accepter le sceptre de l'empire.

Guillaume n'a que vingt ans. Il se laisse éblouir par l'éclat du diadème. Une assemblée des états révoltés contre Frédéric se réunit près de Cologne : elle nomme solennellement Guillaume, et continue de prêcher la croisade contre Frédéric.

Guillaume rassemble une armée, assiége Aix-la-Chapelle, s'en empare après un long siége, y reçoit du roi de Bohême l'ordre de chevalerie, est couronné en présence du légat par l'archevêque, électeur de Cologne; et, pour augmenter le nombre de ses partisans, il épouse la fille d'Othon, duc de Brunswick, le chef de la maison des Welches.

Matthieu II, qui avait succédé à son frère Thibaut dans le duché de Lorraine, et qui s'était acquis de la réputation dans les armes, s'empresse de reconnaître et de seconder le rival de Frédéric II, dont il est ennemi.

Les Vénitiens, vainqueurs de Zara, toujours irrités contre Frédéric, et toujours ligués avec le pape, se déclarent aussi pour Guillaume.

L'empereur, que l'on a regardé comme l'un des plus habiles guerriers de son siècle, était aussi doué d'une fermeté inébranlable. Il se roidit contre tous les périls qui l'entourent. Indigné contre le pape, aigri par toutes les trahisons qu'il éprouve, croyant devoir intimider les rebelles par un grand exemple, il fait prisonnier un Matthieu, évêque d'Arazzo, qu'Innocent avait mis à la tête d'une armée; il ne voit en lui qu'un révolté, pris les

armes à la main : il ordonne que le prélat soit pendu.

Son fils Conrad IV s'oppose avec succès aux progrès de Guillaume ; il l'empêche de pénétrer dans la haute Allemagne. Entius, fils naturel de Frédéric, et roi de Sardaigne, est moins heureux à Fossalta ; il est vaincu, pris par les Bolonais, et confiné dans une prison, où il doit terminer sa vie.

(1249) Mais Frédéric remporte en personne de grands avantages. La fortune paraît lui sourire de nouveau. Les villes rebelles d'Italie sont près de se soumettre. Les états du royaume d'Arles renouvellent leur soumission : ils vont lui envoyer des secours nombreux. Le pape ne se voit plus en sûreté dans Lyon. Il demande un asile au roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine. Il va partir pour Bordeaux lorsque tout à coup il apprend que la mort a frappé son ennemi à Fiorentino, dans l'Apouille. Le poison, suivant plusieurs auteurs, avait terminé les jours de l'empereur, et on a même soupçonné son fils naturel Mainfroi d'un horrible attentat.

Il venait d'instituer son héritier le roi des Romains, Conrad IV, son fils aîné ; il l'avait chargé de céder à son fils Henri le royaume d'Arles ou celui de Jérusalem. Il avait voulu que les duchés d'Autriche et de Carniole appartinssent à son petit-fils Frédéric, fils de Henri VII et de Marguerite, princesse d'Autriche ; il avait légué la principauté d'Antioche à son fils naturel Frédéric, qu'il avait eu d'une princesse, fille du titulaire de cette

principauté, et avait donné le duché de Tarente à son autre fils naturel, le frère du malheureux Entius, ce Mainfroi que l'on a soupçonné du crime le plus atroce.

On a écrit que, sentant approcher sa dernière heure, il avait demandé à être revêtu de l'habit de l'ordre de Cîteaux, et que l'évêque de Palerme l'avait absous de l'excommunication.

Il savait le grec, le latin, l'allemand, le français et l'arabe.

Pensant, avec tous les princes habiles de son temps, que les monarques ne pouvaient résister aux grands vassaux que par les peuples, et par des peuples éclairés, il avait fondé des écoles en Sicile, où elles devaient être d'autant plus importantes que l'on y cultivait déjà la canne à sucre, appelée *canne à miel*, qu'on en extrayait le sucre par la cuisson, et qu'on y fabriquait d'ailleurs des étoffes en laine et en soie, enrichies d'or et de pierres précieuses. Il avait aussi fait traduire du grec ou de l'arabe l'Almageste, quelques livres d'Aristote, et plusieurs autres ouvrages, donné un nouvel éclat à l'école de Salerne, fondé à Naples une université rivale de celle de Bologne, rassemblé autour de lui des poètes, des orateurs et des musiciens, établi à Palerme une académie poétique, où il avait tenu à honneur d'être admis avec ses deux fils Entius et Mainfroi, et composé un traité de la chasse à l'oiseau, dans lequel il avait parlé des oiseaux de terre, des oiseaux d'eau, des oiseaux de passage,

des diverses parties de leur corps, de leur vol et de leurs autres habitudes.

Avec Frédéric II finit, pour ainsi dire, la grande puissance impériale. Pendant que le caractère, le génie et les vertus de saint Louis commençaient de donner à la monarchie française la force nécessaire pour défendre la liberté et le bonheur des peuples contre les attaques de l'oligarchie, les grands vassaux d'Allemagne usurpaient cette autorité tutélaire. Mais, en combattant contre un pouvoir dont ils étaient jaloux, ils ne cherchaient pas comme en Angleterre à détruire le despotisme, et à faire triompher les droits imprescriptibles des nations. Ils ne tendaient qu'à se donner ce qu'ils ôtaient aux empereurs. La constance de leurs efforts, et le peu de suite que pouvaient mettre dans leurs plans de défense des monarques élus, leur donnaient de grands moyens de parvenir à leur but. Et combien leur ambition était secondée par les troubles, les dissensions, les révoltes, les guerres désastreuses que ne cessaient de fomenter les pontifes de Rome, constants et terribles rivaux des rois d'Italie, et des empereurs des Romains!

Voici cependant quels étaient encore les droits que pouvaient réclamer ces empereurs, rois d'Italie et de Germanie :

Ils avaient un tiers des produits des mines qui appartenaient aux princes d'Allemagne, et l'on connaît une charte par laquelle Frédéric II a conféré en fief au comte palatin du Rhin la part qui

appartenait à l'empire dans les mines d'argent des terres héréditaires et des fiefs du Palatinat.

Les juifs, toujours regardés dans ces temps de barbarie et de superstition comme des serfs du domaine impérial, payaient une taxe régulière, et quelquefois une contribution extraordinaire.

Les états co[illegible] à la dot des princesses impériales.

Les empere[illegible] conv[illegible]ient les diètes, et les présidaient.

Ils conféraient les p[illegible]s fiefs qui venaient à vaquer.

Ils accordaient des lettres de noblesse; ils légitimaient les bâtards.

Ils percevaient les revenus de l'empire.

Ils donnaient le pouvoir de battre monnaie, d'instituer des foires, d'établir des péages ; ils faisaient exercer la justice en leur nom : mais ces dernières prérogatives étaient limitées par les droits particuliers des états.

Les membres de ces états avaient le droit de déclarer la guerre, de faire la paix, de contracter des alliances, d'envoyer des ministres publics, de bâtir des forteresses, de juger les causes civiles et criminelles des habitants de leurs domaines et même celles des membres de leurs états provinciaux, de faire frapper monnaie, d'établir des foires, de percevoir les péages, de faire exploiter les mines déjà si abondantes dans la Germanie, de conférer des honneurs, d'accorder le droit de

cité, de donner des dignités ecclésiastiques, d'avoir de grands officiers héréditaires de leur maison; et, indépendamment de tous ces priviléges de la souveraineté, eux seuls réunis en diète pouvaient élire les empereurs, les déposer, leur donner des tuteurs, concourir à la collation des grands fiefs, consentir à la création de nouveaux princes, prononcer sur les guerres, la paix et les alliances de l'empire, sanctionner les lois, les faire observer, juger les causes civiles et criminelles de leurs pairs.

Et pendant que les événements qui suivirent la mort de Frédéric consacraient ce gouvernement, ou plutôt cette fédération si favorable au plus petit nombre et si funeste au plus grand, la Germanie était bornée au nord, par la Baltique et l'Eider; à l'occident, par l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône; au midi, par les Alpes et l'Adriatique; à l'orient par la Leith et la Vistule.

Frédéric II, comme roi de Germanie, d'Italie, de Naples et de Sicile, avait à sa disposition un grand nombre de ports, de rivages maritimes, et par conséquent des marins aguerris et expérimentés. Très-éclairé pour son siècle, attentif à tout ce qui pouvait lui être utile, habile dans ses plans, hardi dans ses projets, constant dans ses entreprises, il ne cessa d'employer des vaisseaux napolitains pour un commerce de long cours. On a varié sur les contrées lointaines que visitaient ces vaisseaux napolitains. Plusieurs historiens et plu-

sieurs autres auteurs ont cru que les marins de Naples, employés par Frédéric, avaient devancé les Portugais dans une navigation audacieuse, qu'ils sortaient de la Méditerranée par le détroit de Gibraltar, faisaient le tour de l'Afrique, doublaient le cap des Tempêtes ou de Bonne-Espérance, et pénétraient jus[illegible] mers des Indes orientales. Ce qui p[illegible] qu'il est bien curieux de remarquer [illegible] servaient de la boussole dont nous [illegible] parlé de la découverte ou de l'introduc[illegible]pe, qu'ils ne reparaissaient dans leur patrie qu'après une absence de deux ou trois ans, qu'ils revenaient chargés d'or et de marchandises précieuses, et qu'ils procuraient à Frédéric ces grandes richesses qui lui avaient été si nécessaires dans ses guerres si multipliées, et celles dont il disposa par son testament.

Cet empereur avait fait recueillir par son vice-chancelier Pierre Desvignes, et pour ses royaumes de Naples et de Sicile, les lois promulguées par les princes normands, et avait voulu qu'on y ajoutât de nouvelles dispositions que l'on a regardées pendant long-temps comme très-sages.

Les peuples de l'Allemagne préféraient toujours aux lois romaines les anciennes lois germaniques et provinciales, dont les diètes de Francfort et de Mayence avaient, quinze ou seize ans auparavant, maintenu l'usage et conservé l'autorité. On avait fait un recueil de celles de la Saxe. On avait réuni celles de la Souabe qui régissaient presque toute

la haute Allemagne. On avait mis en ordre les lois féodales qu'il n'était encore que trop nécessaire de connaître.

Frédéric d'ailleurs, non-seulement avait aimé les lettres, mais encore il les avait cultivées avec succès. On a conservé dans plusieurs bibliothèques une collection de ses poésies allemandes. Il avait fait traduire de l'arabe en latin les ouvrages d'Aristote et ceux de plusieurs médecins. Il avait fait ensuite pour les progrès de la médecine, ce qu'on avait pu imaginer de mieux dans les siècles les plus éclairés, en recommandant l'étude d'Hippocrate, et en défendant la pratique de leur art à ceux des médecins qui ignoraient l'anatomie humaine.

Les écoles de médecine établies à Salerne et au Mont-Cassin étaient dans son royaume de Naples. Ces écoles, dirigées par de savants et pieux bénédictins, dignes de toute la reconnaissance des amis des sciences et de l'humanité, s'étaient enrichies avec soin de toutes les connaissances que les Maures ou Arabes conservaient, cultivaient et enseignaient dans l'Espagne musulmane, et particulièrement à Cordoue. Leur réputation toujours croissante attirait de toutes parts des malades et des infirmes que recevait la plus touchante hospitalité, et auxquels on donnait des soins aussi éclairés qu'assidus. Les croisés les plus braves et les plus fameux y venaient avec empressement chercher la guérison de leurs glorieuses blessures

ou la fin des maux que leur avaient donnés la chaleur du climat et les fatigues de la guerre. Robert d'Angleterre, fils de Guillaume-le-Conquérant, y avait été guéri d'une plaie qu'on avait soignée sans succès dans la Palestine.

Elles avaient adopté et introduit dans les autres écoles chrétien[illegible]pe un usage établi par les nestoriens [illegible]es juifs de l'Orient, et propagé par le[illegible]pagne, celui des dignités académiqu[illegible] règles promulguées à leur égard, les [illegible]ent la logique pendant trois ans; ils s'occupaie[illegible]nsuite de la médecine et de la chirurgie pendant cinq années; ils pouvaient alors, s'ils étaient âgés de vingt-un ans, commencer à subir les examens prescrits. Ils devaient répondre sur l'*Articella* de Galien, les aphorismes d'Hippocrate, le premier livre d'Avicennes, la physique et les livres analytiques d'Aristote. Ils obtenaient le titre de *magister artium et physices* (*maître ès-arts et en physique*). De nouveaux examens leur méritaient le titre de *maître;* ils avaient alors le droit de donner des leçons publiques sur les écrits d'Hippocrate et de Galien; mais ils ne pouvaient exercer librement leur art qu'après l'avoir pratiqué pendant un an sous les yeux d'un médecin expérimenté, et après avoir juré de traiter gratuitement les indigents, et de dénoncer les droguistes qui falsifieraient les médicaments.

Ces écoles de Salerne et de Mont-Cassin avaient

trouvé dans Frédéric II un protecteur d'autant plus zélé et d'autant plus utile qu'il était plus instruit.

Ce prince avait aussi donné de grands encouragements à l'université de Bologne, fondé et doté celles de Naples et de Messine.

L'Allemagne et l'Italie ont été illustrées pendant l'époque dont nous esquissons le tableau, non-seulement par des médecins, mais encore par des jurisconsultes, des théologiens, des philosophes, des historiens, des grammairiens et des poètes.

Remarquons parmi eux l'habile jurisconsulte Jean Semeca, prevôt de Halberstadt; Albert, dit *le Grand*, né en Souabe, religieux de l'ordre des dominicains, évêque de Ratisbonne, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, et que les connaissances qu'il avait acquises en mécanique et en physique faisaient regarder comme un magicien; Godefroi de Viterbe, aumônier de Henri VI, et auteur d'une Histoire des Empereurs; l'historien Othon de Freysingue, prince de la maison d'Autriche; Conrad de Lichtenau, abbé d'Ursperg près d'Augsbourg, et qui a composé une Histoire Universelle; l'historien Henri d'Erfort; l'historien Albert de Stade, général des franciscains; le grammairien saxon, prevôt de Rothschild, et qui a laissé une Histoire danoise; les poètes et historiens Lambert de Liège et Gonthier, à qui l'on a dû une Histoire de Constantinople; Herman le Contract, moine de Reichnau en Suisse, auteur

de la prose *Veni, Sancte Spiritus;* que l'on chante dans plusieurs solennités de l'église catholique; Taio Pone, de Todi près Spolette, dont la prose touchante *Stabat mater dolorosa*, réunie à la mélodie des plus grands musiciens, fait encore couler des larmes pieuses dans les temples chrétiens.

Remarquons encore, parmi les trouvères ou troubadours qui avaient à cette même époque de la célébrité en Allemagne, quatre princes dont les chansons en plusieurs strophes ont fait partie des manuscrits de la bibliothèque royale de France, Henri VI, empereur des Romains, Henri, dit l'*Illustre*, margrave de Misnie, Othon IV, margrave et électeur de Brandebourg, et ce jeune Conrad, duc de Souabe, roi de Naples et de Sicile, et dont nous déplorerons bientôt le sort funeste.

En général, un sentiment profond de justice, de liberté et de noble franchise animait les historiens et les autres écrivains du treizième siècle. Ce même sentiment se répandait déjà parmi des peuples qui cherchaient, dans l'agriculture et dans le commerce, des ressources que des mœurs nouvelles, de nouvelles dispositions des esprits et les relations des forces des principales puissances de l'Europe, ne leur permettaient plus de chercher dans l'envahissement, le pillage et les conquêtes. On commençait à étudier avec quelque sagacité les grands phénomènes de la nature, les principes de la politique, les maximes de la morale et même les dogmes religieux. Les religions venues de l'orient

en Grèce, à Rome et dans le reste de l'Europe, avaient, si l'on peut parler ainsi, pris le caractère de l'esprit des occidentaux, et de la race arabe-européenne. Instruments d'assujettissement et de servitude dans les contrées orientales de l'Inde, du Thibet et de la Chine, elles étaient devenues dans l'occident des sources de civilisation, souvent altérées par l'ambition et les autres passions humaines, mais toujours tendant par leur nature à se purifier, et à devenir de plus en plus fécondes.

Combien notre seizième époque renferme d'exemples de cette ambition perturbatrice et sacrilége !

A peine Innocent IV eut-il appris que Frédéric II avait cessé de vivre qu'il écrivit aux Siciliens pour les féliciter de la mort de ce prince et les engager à se soumettre au siége apostolique. Il reprocha vivement à l'archevêque de Palerme d'avoir absous cet empereur excommunié, et de lui avoir accordé les honneurs funèbres, et bientôt il publia une croisade contre Conrad IV, qui voulait garder la couronne des Deux-Siciles, que son père lui avait laissée.

(1251) Conrad avait reçu l'hommage de tous les états de la Germanie, qui étaient restés attachés à son père et à la maison de Souabe ; mais il avait été battu à Oppenheim par le comte de Hollande.

Guillaume se rend à Lyon pour concerter avec le pape la ruine de cette maison de Souabe que le pontife ne peut souffrir. Innocent IV part pour

l'Italie, où il ne craint plus les armes impériales; il s'arrête à Péruse; il y publie de nouveau une croisade contre Conrad. Le roi de France combattait dans ce moment contre les Sarrasins sur des rives lointaines. La reine Blanche est offensée de la publication d'une croisade qui ne peut que priver son fils de secours i [illegible] le fait saisir les terres de ceux qui ont [illegible] te expédition.

Innocent IV [illegible] anmoins la conquête du royaume de [illegible], qu'il regarde comme dévolu au siég [illegible]. Ses troupes s'emparent d'une part [illegible] ume. Conrad nomme vicaire-général en [illegible] magne son beau-père Othon, duc de Bavière, et s avance vers l'Italie. Son frère naturel Mainfroi, qui, pendant son absence, a gouverné le royaume des Deux-Siciles en qualité de *baile* ou de régent, vient au-devant de lui; il lui rend compte des avantages qu'il vient de remporter sur les troupes du pontife et sur les barons, qui se sont laissés entraîner dans le parti du pape; il lui remet les rênes du royaume, en reçoit de grands honneurs, et continue de combattre pour achever de soumettre l'Apouille.

(1253) Conrad avait envoyé une ambassade solennelle au pape. Il lui avait demandé l'investiture des Deux-Siciles; il l'avait assuré de son attachement, et même de sa soumission comme à son suzerain. Innocent avait rejeté sa demande, et bientôt il arrive à Rome pour presser les hostilités contre le roi des Romains; mais quatre jours après,

Conrad s'empare de Naples, après un long siége. Pourquoi malgré la voix de l'humanité et celle de la politique exerça-t-il sur les Napolitains une cruelle vengeance?

Pendant ce temps, son beau-père, le duc de Bavière, s'efforce de maintenir son autorité dans la haute Allemagne. Les états qui reconnaissent Conrad pour roi des Romains et de Germanie, déposent l'évêque de Ratisbonne, convaincu d'avoir formé une conspiration contre sa vie. Mais le parti de Guillaume se fortifie de plus en plus. Une diète qu'il convoque à Francfort, condamne à perdre leurs fiefs et leurs dignités les vassaux de la couronne germanique qui ne lui ont pas encore demandé l'investiture. Il donne au comte de Savoie les villes de Turin, de Tivoli, de Montcallier, ou lui en confirme la donation, et dans peu de temps tous les états de l'ancien royaume d'Arles se réunissent à lui.

(1254) Le pape veut profiter de toutes les pertes que Conrad vient d'éprouver. Il se met à la tête de son armée; Conrad défait les troupes d'Innocent; mais il meurt lorsqu'il veut ajouter à ses succès. Plusieurs historiens ont écrit qu'il avait péri empoisonné par Mainfroi, ainsi que son frère Henri, roi de Jérusalem.

Il ne laisse qu'un fils nommé Conradin ou Conrad le Jeune, à peine âgé de deux ans; il le recommande en mourant à son ennemi même, au suzerain de cet enfant, au pontife de Rome.

Herman, de la maison de Bade, et margrave de Hochberg, avait été nommé par Conrad tuteur de Conradin. Il envoie des ambassadeurs à Innocent IV. Il lui demande la paix. Le pontife veut être mis en possession du royaume des Deux-Siciles avant d'[illegible] droits de Conradin. Le margrave [illegible]lémet de la régence. Mainfroi le re[illegible]oque les barons, et se présente deva[illegible]ur rendre hommage à son suzerain. [illegible]pare du royaume. On accuse Mainfr[illegible]rtre. Le pape le cite devant son t[illegible]nfroi s'échappe et se réfugie à Noura dei Pagani, dans une contrée maritime de la Calabre méridionale, qui obéit encore aux Sarrasins. Il en reçoit des troupes. Il défait l'armée papale auprès de Toggi, et de victoire en victoire, il aura bientôt recouvré tout le royaume de Naples pour Conradin son neveu et son pupille.

Le pape meurt de chagrin à Naples. Les cardinaux s'y assemblent. Ils élisent un neveu de Grégoire IX, qui prend le nom d'Alexandre IV. Le nouveau pontife veut s'opposer aux succès de Mainfroi. Il l'excommunie; il appelle une croisade contre lui. Il fait demander à Henri III, roi d'Angleterre, de grandes sommes dont il a besoin. Il lui offre de l'en dédommager en cédant le royaume de Sicile à son second fils, le prince Edmond d'Angleterre. Il lutte en vain contre la valeur et la fortune de Mainfroi.

Lorsque Guillaume, le roi des Romains, favorisé par le siége apostolique, avait été élu, il était à peine âgé de vingt ans. Les états de son parti lui avaient donné un conseil composé du duc de Brabant son oncle maternel, de l'évêque d'Utrecht, du vice-chancelier, et de cinq autres membres. Le pape, qui déterminait par son légat les décisions de ce conseil, en rendit l'exécution plus facile par les sommes qu'il fournissait. Le mariage de Guillaume avec la fille du duc de Brunswick lui avait donné l'appui des états de la haute et de la basse Saxe. Les trois électeurs ecclésiastiques avaient fait dominer son parti dans les contrées voisines du Rhin (1254). Toute la Germanie se réunit sous son sceptre lorsqu'on apprit la mort de son rival. Le pape le fit inviter à venir en Italie recevoir la couronne impériale, et l'hommage des villes de Lombardie. Mais la discorde se réveilla dans l'Allemagne. L'archevêque électeur de Cologne, intrigant, audacieux et abandonnant les enseignes de l'empereur et le parti du pape avec cette rapidité que commande l'ambition altière et mécontente, ne craignit ni comme vassal, ni comme évêque, de se porter au plus grand attentat. Il fit mettre le feu à une maison de la ville de Neuss, où le roi des Romains et le légat étaient logés; et ils n'échappèrent aux flammes que par un de ces hasards heureux qui détruisent les projets les mieux concertés.

Délivré d'un péril extrême, Guillaume eut le

bonheur de terminer par un traité fait sous la médiation du légat une guerre ruineuse soutenue contre Marguerite, comtesse de Flandre, qui, après la mort de Bouchard d'Avesne, s'était mariée avec Guillaume de Dampierre, et ne voulait plus reconnaître le diplôme accordé par l'empereur Frédéric [illegible]s qu'elle avait eus de Bouchard. Il [illegible]d'après la mort de Mar guerite le co[illegible]ut, la seigneurie de Valenciennes [illegible] la Flandre impériale appartiendraie[illegible]vesne, beau-frère de Guillaume, et [illegible] e [illegible]é de Flandre et tous les autres fiefs possédés sous la souveraineté de la France seraient aux enfants de Dampierre.

L'année suivante, une grande et importante institution reçut dans la Germanie le complément de son organisation. Les guerres civiles avaient tellement affaibli l'autorité des lois que les nobles immédiats de la Souabe et des contrées rhénanes, ne relevant que de l'empereur, ne pouvant plus être contenus par des rois dont la puissance était ou méconnue, ou méprisée, ou employée à défendre un trône chancelant, avaient montré tous les excès de la licence la plus effrénée, et rempli les provinces de meurtres, de rapines et d'incendies. Chaque prince d'Allemagne avait été en particulier trop faible pour résister à leurs coupables et audacieuses attaques. Les états les plus exposés à leurs invasions dévastatrices avaient imaginé de réunir leurs armes. Les trois électeurs ecclé-

siastiques, plusieurs princes séculiers, et plus de soixante villes situées sur les bords du Rhin, depuis la Suisse jusques à Cologne, s'étaient engagés à faire ensemble une guerre perpétuelle à tous les violateurs des lois, à tous les perturbateurs de la paix publique, et à détruire tous les péages illégaux que l'avidité et la violence voulaient établir ou conserver (1255). Le roi Guillaume approuva cette noble confédération, qui prit le nom de *Ligue du Rhin*, et en confirma les conditions dans une assemblée générale tenue à Oppenheim. Il y fut arrêté que les confédérés s'assembleraient tous les trois mois dans une des villes de Cologne, de Mayence, de Worms et de Strasbourg, pour délibérer sur les intérêts de la Ligue. Très-peu de temps après cette convention, les nobles, resserrés dans leurs châteaux, surveillés avec soin et menacés de la rigueur des lois, suspendirent leurs brigandages.

Une guerre plus courte et d'une autre nature eut lieu vers le même temps, et mérite l'attention de l'observateur des mœurs. Gérard, rhingrave et archevêque de Mayence, se ligua avec un comte d'Éberstein, et fit une irruption dans les états du duc de Brunswick. Ce prince était beau-père de Guillaume de Hollande. Mais à cette époque que pouvait le roi des Romains? Le duc, livré à ses propres forces, se défendit avec courage, battit les guerriers de Mayence, fit prisonnier l'électeur et son allié, les traita comme deux brigands, fit

pendre le comte par les pieds, et retint l'archevêque dans un cachot pendant deux ans. Combien de malheurs accablaient l'espèce humaine dans ces temps déplorables, et quel nouveau crime ensanglanta la haute Italie!

Un Écelin ou Ezzelin, souverain ou plutôt tyran de Padoue, depuis trente ans ravageait la Lombardie avec cette terrible impunité qui naît presque toujours des discordes civiles. Le pape avait publié une sorte de croisade contre ce barbare. Écelin faisait le siége de Mantoue. Les croisés, commandés par le légat Philippe, archevêque de Ravenne, s'emparèrent de Padoue. Les habitants de la ville conquise témoignèrent par de grandes fêtes la joie qu'ils éprouvaient d'être délivrés de leur tyran. Écelin furieux fit égorger douze mille Padouans qu'il avait dans son armée.

Vers le même temps Guillaume apprit que les Frisons occidentaux s'étaient révoltés contre lui. Il partit pour les faire rentrer sous son obéissance; mais, arrivé dans le nord de la Hollande, il tomba dans une embuscade et y perdit la vie.

Un grand nombre d'états de la Germanie conçurent l'espoir de voir consacrer l'indépendance qu'ils désiraient avec tant d'ardeur, et qu'avaient tant favorisée les dissensions, les troubles, les révoltes, les guerres, les entreprises des papes. L'archevêque de Mayence était encore dans les prisons de Brunswick. Celui de Cologne représenta à ses collègues combien il était important d'élire

un prince dont les richesses lui permissent de soutenir la splendeur de son rang, et qui cependant n'eût pas assez de puissance pour opprimer les états et anéantir leurs prérogatives. Il leur proposa en conséquence Richard d'Angleterre, comte de Cornouailles, frère du roi Henri III et beau-frère de Frédéric II. La proposition parut agréée. Et de quelle honte vont se couvrir les princes électeurs! ils ne rougissent pas de vendre l'empire comme le vendaient de lâches soldats lorsque Rome allait succomber sous la hache des barbares. L'archevêque fait demander à Richard quel prix ces indignes électeurs obtiendront de leurs suffrages. Richard propose des prix inégaux. Les plus forts doivent être pour l'électeur de Cologne, pour celui de Mayence, pour le duc de Bavière. L'archevêque de Trèves, le roi de Bohême, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg, abandonnent leur part, et font offrir le diadème à Alphonse X, roi de Castille, et arrière-petit-fils par sa mère de l'empereur Frédéric Ier.

Le jour fixé pour l'élection était arrivé, l'archevêque de Trèves et ses partisans s'emparèrent de la ville de Francfort. L'électeur de Cologne et ses adhérents s'établissent dans un faubourg, et élisent le comte de Cornouailles. L'électeur de Trèves proclame le roi de Castille. Les princes qui ont choisi Alphonse engagent Ferri III, qui avait succédé à son père Matthieu II dans le duché de Lorraine, à porter au roi de Castille l'acte de sa

nomination (1257). Le duc, âgé de dix-huit ans ou environ, consent à partir pour l'Espagne. Alphonse accepte la couronne impériale, s'engage à se rendre avant deux ans en Allemagne, à se faire sacrer, à prendre les rênes du gouvernement de la Germanie; et, désirant de remplir une des premières fonct [illegible] ouvelle dignité, remet solennellem [illegible] rds à Ferri III, et l'investit ainsi [illegible] dépendent pas du duché de Lorr [illegible] vent de l'empire.

Cependant [illegible] Cologne et plusieurs autres princes [illegible] u ecclésiastiques vont en Angleterre saluer [illegible] nouveau roi. Richard vient avec eux à Aix-la-Chapelle. Il y est sacré et couronné avec sa femme, Sanchette, fille de Raimond Bérenger, comte de Provence. Il donne l'ordre de la chevalerie à son fils aîné Henri. Il déploie dans ces cérémonies la plus grande magnificence. Mais quel mal il va faire à l'Allemagne! il y consacre la corruption; il distribue des sommes immenses à ses partisans et à ceux qu'il veut gagner.

Il nomme sénéchal dans la Germanie Jean d'Avesne, comte de Hainaut.

Bientôt il reçoit les soumissions de l'archevêque de Trèves lui-même; et néanmoins Alphonse le somme de déposer la couronne germanique. Richard lui répond avec fierté, et retourne en Angleterre.

Une guerre indépendante de toutes celles que

nous venons de rappeler avait ravagé pendant plusieurs années une des plus belles et des plus florissantes parties de l'Italie. Les Génois, réunis aux Florentins et aux Lucquois, avaient longtemps combattu contre les Pisans, dont ils jalousaient le commerce prospère. Ils les avaient obligés, après des succès divers, à accepter un traité peu avantageux. Mais peu de temps après cette heureuse issue de la guerre, le peuple de Gênes se souleva contre les nobles de leur république, qui, séduits par une fausse politique et entraînés par un amour-propre presque toujours trompeur, ne lui avaient laissé aucune part dans le gouvernement, et le traitaient comme leur sujet. Il s'assembla dans une église, proclama Guillaume *Boccanegra* capitaine du peuple, força le podestat à lui prêter serment d'obéissance, choisit dans son sein trente-deux personnes chargées de servir de conseillers à ce nouveau chef; et un grand conseil décida que le pouvoir de ce capitaine durerait dix ans.

Quels reproches ne méritent pas ceux qui, dans le délire des passions ou l'ignorance des vrais principes, ne laissent à un peuple d'autre moyen de secouer un joug qu'il déteste qu'en s'assemblant en tumulte, et en introduisant au milieu du trouble, de la confusion et de la violence dans l'organisation d'un état, des institutions séduisantes et souvent très-bonnes en elles-mêmes, mais qui, adoptées avec rapidité, ne se trouvent pas d'ac-

cord avec les institutions conservées, et, produisant ou recevant sans cesse des chocs plus ou moins forts, finissent par briser tous les ressorts du gouvernement !

A l'autre extrémité de l'Italie la victoire avait favorisé les [illegible] infroi. Il avait ramené à son obéissan[illegible] villes de la Calabre, de l'Apouille et [illegible] de Labour, qui s'étaient données au [illegible] aire Lancia avait soumis toute la Sicil[illegible] royaumes de Sicile et de Naples reconn[illegible] es lois. Son neveu Conradin n'avait que six ans. Élisabeth de Bavière, mère du jeune prince, avait fait la faute de l'emmener dans la Souabe, dont il était duc. Mainfroi conçut le projet de se mettre à sa place sur le trône des Deux-Siciles; il fit courir le bruit que Conradin était mort en Allemagne; il envoya des émissaires secrets, discrets et fidèles, auprès des barons et des prélats. Ces prélats et ces barons, convaincus de la mort de Conradin, veulent engager Mainfroi à prendre un sceptre qu'ils le croient si digne de porter; il refuse : ils le pressent; il accepte. Il se rend à Palerme. Trois archevêques le sacrent en présence d'un grand nombre de barons, de presque tous les prélats et d'un peuple nombreux (1258). On apprend que Conradin n'a pas cessé de vivre. Mais qui pourra enlever à Mainfroi le trône sur lequel il s'est assis? L'impératrice Élisabeth le traite d'usurpateur. Elle réclame pour son fils Conradin la triple couronne de Naples, de

Sicile et de Jérusalem. « Naples et Sicile m'appartiennent par le droit de conquête, répond Mainfroi; je les ai enlevés au pape qui en avait dépouillé Conradin. Votre fils est trop jeune pour conserver la couronne que je lui remettrais au milieu des orages qui grondent sur l'Italie. Il la reprendra lorsque je ne serai plus; alors il pourra la défendre. »

Le pape, peu de temps après, reconnut Richard de Cornouailles pour roi des Romains. Ce prince, étendant son autorité sur l'ancien royaume d'Arles, donna au comte de Savoie, cousin de sa femme, Sanchette de Provence, l'investiture d'une partie du pays de Vaux; il confirma à la ville de Besançon les priviléges de ville immédiate de l'empire; il publia quelques lois concernant la paix publique; les principales villes de Lombardie l'assurèrent de leur soumission. Les Romains lui conférèrent la dignité de *patrice*, qu'on nommait alors *sénateur* : mais aucune véritable puissance ne lui appartenait; il avait un trône, un diadème et un sceptre, mais il ne régnait pas.

Un tel empereur convenait trop aux princes allemands, si jaloux de leurs prérogatives, pour que le nouvel archevêque de Mayence pût réussir à faire déposer Richard, et nommer à sa place le jeune Conradin (1262). Richard, moins heureux dans sa patrie, où les intérêts de son frère le roi Henri III et ceux de son pays l'appelaient fréquemment, fut pris au combat de Lewes par Simon de Montfort,

comte de Leicester, et ne recouvra sa liberté, ainsi que nous l'avons vu, qu'au bout de quatorze mois. La puissance impériale était si affaiblie qu'on s'aperçut peu de cette longue captivité du chef de l'empire et de la Germanie. Délivré de ses fers, il accorda de nouvelles faveurs à son parent, le comte de Savoie : il le nomma vicaire général de l'empire romain ou du saint empire dans ses états, et lui donna l'investiture du duché d'Aoste et de Chablais.

Alphonse X, roi de Castille, réclama cependant de nouveau la couronne impériale. Il s'adressa au pape Urbain IV, qui avait succédé à Alexandre. Ce pape était fils d'un savetier de Troyes en Champagne. Il résidait à Orviette, où son prédécesseur avait été obligé de se réfugier à cause des insurrections sans cesse renaissantes des Romains. Forcé d'abandonner Orviette, qui se révolte contre lui, obligé d'aller chercher un nouvel asile dans Pérouse, n'osant pas reparaître dans sa capitale, qui méconnaît son autorité, il n'en est pas moins fidèle aux principes de ses prédécesseurs, les Grégoire et les Innocent; il n'en veut pas moins agir comme le dominateur suprême des peuples et des rois: il se déclare le seul juge des deux princes qui prétendent à l'empire; il cite devant son tribunal Richard de Cornouailles et Alphonse, roi de Castille; il leur prescrit le terme avant lequel ils doivent se présenter : mais la mort le frappe avant qu'il voie arriver ce terme auquel il a soumis les deux rois;

et aucun jugement n'est prononcé sur leur contestation.

Il avait voulu faire un autre acte d'autorité suprême sur cette Germanie dont il croyait pouvoir disposer de la couronne : il avait imposé une taxe générale sur les domaines du clergé d'Allemagne; mais cette taxe avait excité de vives réclamations. Le célèbre Jean Sémaca, prevôt d'Halberstadt, et dont nous avons déjà parlé, s'était élevé avec force contre cette nouveauté, et, par une mesure qui commença à ébranler tout le système des partisans des prétentions des papes, on avait appelé, au nom des états germaniques, de l'ordre du pontife de Rome, à la décision du premier concile général.

La rivalité du commerce avait renouvelé des discordes sanglantes entre les républiques d'Italie. Les Vénitiens, ligués avec les Pisans, et même avec les braves marins de Provence, avaient rencontré une flotte génoise auprès de Saint-Jean-d'Acre : ils s'étaient battus avec acharnement; les Génois avaient perdu vingt-cinq galères; ils avaient abandonné les maisons, les magasins qu'ils avaient dans Saint-Jean, et les Vénitiens les avaient détruits. Le pape Alexandre IV, vivement affligé de voir les chrétiens de la Syrie tourner les uns contre les autres les armes qu'ils ne devaient porter que pour se défendre et pour affaiblir la puissance des sultans, avait réconcilié les trois républiques de Gênes, de Pise et de Venise. Un traité de paix avait été signé.

Mais on avait alors bien peu de lumières sur la

véritable nature des lois fondamentales d'un pays. Les exemples que l'on voulait puiser dans les anciennes républiques étaient presque toujours inexplicables, et ne pouvaient que faire tomber dans des erreurs funestes. On ignorait cette vérité si importante pour le bonheur des peuples, que la bonté, la for [illegible] d'une constitution ne vient que de [illegible] nvenables qu'ont entre elles les dif [illegible] de cette constitution. Les peuples d [illegible] s d'Italie ne pouvaient pas trouver le repos dans une organisation dont les ressorts étaient mal [illegible] hoisis, mal combinés, peu proportionnés aux [illegible] stances inévitables, peu analogues aux effets désirés. On s'agitait sous des lois mal adaptées aux vœux et aux besoins des citoyens, et dont on augmentait d'autant plus les graves inconvénients, lorsqu'on voulait les corriger, qu'on n'avait aucune idée de leurs véritables défauts. Les troubles reparaissaient surtout avec une nouvelle force, lorsque de grandes entreprises, ou les hasards d'une guerre importante, n'agissaient pas vivement sur les esprits.

Lorsque la paix fut faite entre les Génois, les Pisans et les Vénitiens, les dissensions civiles se rallumèrent dans Gênes. Boccanegra, le capitaine du peuple, indigne de la confiance qu'on lui avait témoignée, se conduisit avec tant de faste, et exerça une autorité si despotique qu'il révolta non-seulement les nobles, mais encore les autres citoyens. Les nobles se soulevèrent contre lui : le peuple ne

voulut pas le défendre; il fut forcé de donner sa démission. Les nobles firent valoir tous les inconvénients de la place de capitaine. On attribua à l'institution ce qui peut-être n'avait dépendu que du peu de précautions législatives qu'on avait prises en créant une fonction dont on méconnaissait la nature, et dont on n'avait pas su calculer les effets. On supprima la charge de capitaine du peuple; on rétablit celle de podestat.

La secrète et constante animosité des Génois contre les Vénitiens leurs rivaux, et le désir si vif dans toutes les républiques italiennes de cette époque de fortifier et d'étendre leur commerce, la source de toutes leurs jouissances et de tout leur pouvoir, avaient porté la république de Gênes, à promettre à l'empereur grec Michel Paléologue une flotte contre les Vénitiens ses ennemis. Michel leur céda par reconnaissance le faubourg du Péra de Constantinople (1262). Gilbert Dandolo, amiral des Vénitiens, remporta quelques avantages sur les Génois (1263). Son successeur Jacques Dandolo trouva la flotte génoise à la hauteur de Trapani : la bataille fut bientôt engagée. On combattit avec cette fureur qu'inspirent la haine et l'envie; les Génois furent battus. Michel Paléologue demanda la paix (1264); mais les fiers Vénitiens ne voulurent consentir qu'à une trève de cinq ans.

Pendant que plusieurs contrées des plus civilisées de l'Europe étaient le théâtre des scènes tragiques que nous venons d'esquisser, l'esprit chevaleresque

avait combattu contre les sauvages du nord de l'Europe, pour l'établissement ou les progrès de cette civilisation dont il était encore bien loin de connaître la nature et de soupçonner l'étendue.

Hermann de Salza, le brave et fameux grand-maître de l'ordre teutonique, venait d'être enlevé par la mort à s ... et d'être remplacé par Conrad, fils du ... huringe. Suantopelck, duc de la Pom ... éranie de Dantzig, jaloux des succ ... issants des chevaliers teutoniques, fit soulever ... tre eux les nouveaux chrétiens de la Pogésanie, ... la Warmie, de la Natangie et de la Bartonie (1239). Ces Prussiens, conduits par le duc, abjurant ce qu'ils avaient pu comprendre de la religion du Christ, revenus au culte grossier de leurs pères, et remplis d'un féroce fanatisme, s'étaient jetés dans les contrées basses de la Prusse, dans la Poméranie, dans le comté de Culm. Les chrétiens étaient tombés sous leurs coups; les châteaux avaient été rasés. Les forteresses de Balga, d'Elbing, de Reding, de Culm et de Thorn avaient seules résisté à leur fureur. Le maréchal de l'ordre surprit cependant un château du duc sur la rive gauche de la Vistule. Le duc se hâta d'assiéger le maréchal, et de faire une nouvelle incursion dans le comté de Culm; les chevaliers l'obligèrent à lever le siége, passèrent le fleuve sur la glace, et mirent en fuite ses barbares guerriers. Alliés au duc de Cujavie, ils prirent Nakel, et ravagèrent la Pomérélie (1242). Le duc, obligé de leur demander

la paix, ne l'obtint qu'en leur donnant son fils aîné en otage.

Innocent IV, du fond de sa résidence, enchanté d'exercer cette puissance suprême qu'il ne cessait de réclamer pour sa tiare, cette autorité souveraine et absolue, ce droit plus qu'humain de dispenser les pays, les couronnes et les peuples, non-seulement s'empressa de partager la Prusse, encore si sauvage et si peu chrétienne, en quatre diocèses, mais encore, après avoir ordonné que le tiers de toutes les terres conquises par les teutoniques, ou qui céderaient à leurs armes, appartiendrait aux évêques, il déclara la Prusse propriété de saint Pierre, s'en proclama le maître, la donna aux chevaliers, et en investit le grand-maître par *son anneau pontifical* (*annullo nostro*).

(1243) Conrad de Thuringe ne jouit pas longtemps de cette investiture; il mourut l'année suivante. Le chapitre général, assemblé à Venise (1244), élut Henri de Hohenlohe. Henri eut successivement deux compétiteurs; mais il fut bientôt reconnu par tout l'ordre et par l'empereur. Le duc de la Pomérélie recommença les hostilités, fut contraint de renouveler la dernière paix, et la rompit une seconde fois. Un légat du pape fit prêcher une croisade contre lui et contre les Prussiens qui ne voulaient reconnaître ni le pape, ni le christianisme, ni les chevaliers. Battu plusieurs fois, n'échappant aux plus grands désastres que par des traités qu'il violait, lorsqu'il entrevoyait quel-

comme jurisconsulte. Éloigné de Pérouse, lorsqu'il apprit son élection, il craignit de tomber entre les mains des ennemis du siége apostolique, et se déguisa en frère mineur de l'ordre de Saint-François pour pénétrer en Italie. Il annonça, dès son couronnement, un [illegible] éloignement pour l'élévation de sa fa[illegible]t à ses parents de ne lui recommand[illegible]t de ne venir le trouver qu'après av[illegible]dre formel à ce sujet; il donna une d[illegible] ses filles qu'elles préférèrent le cloît[illegible]ge. Il ne promit à sa nièce 300 liv. tournois q[illegible] condition qu'elle n'épouserait qu'un simple chevalier; mais cet oncle si modeste, ce père si modéré, n'en donna pas moins des royaumes; il n'en déclara pas moins par une bulle, et comme s'il publiait un dogme religieux, que tous les bénéfices étaient à la disposition du pape; que non-seulement il pouvait les donner, lorsqu'ils étaient vacants, mais encore qu'il avait le droit de les assurer avant leur vacance, par des *réserves expectatives*, à ceux à qui il voulait les conférer (1266). Quel que fût le caractère particulier d'un pape, l'esprit de ses audacieux prédécesseurs l'avait bientôt inspiré.

Clément IV, désespérant de réduire Mainfroi avec les seules forces dont il peut disposer, imagine de donner les Deux-Siciles à un prince brave, frère d'un monarque puissant, et dont les armes puissent le délivrer d'un ennemi qu'il redoute : il s'adresse à Charles, comte d'Anjou et frère du roi

saint Louis; il conjure le roi des Français de consentir à voir son frère monter sur le trône dont il veut précipiter Mainfroi. La femme de Charles, Béatrix de Provence, était sœur de la reine de France, de la reine d'Angleterre, de la reine des Romains et de Germanie; elle les voyait avec jalousie ornées d'un diadème qu'elle n'avait pas le droit de porter : ses trois sœurs étaient reines, elle seule n'était que comtesse. Elle saisit avec avidité l'occasion que le pape lui offre de marcher l'égale de ses sœurs. Ambitieuse, active, spirituelle, aimable, elle réunit ses efforts auprès du roi et de son époux à ceux de Clément IV : non-seulement elle détermine facilement son mari à recevoir la couronne qu'on veut lui donner, mais encore elle parvient à obtenir l'assentiment de saint Louis. Charles lève des troupes, avec la permission de son frère; Béatrix vend ses pierreries pour hâter une expédition dont le succès est l'objet de tous ses vœux; Clément IV fait prêcher une nouvelle croisade contre Mainfroi; un grand nombre de Français et de Provençaux prennent la croix pour le frère de leur roi et la fille de leur souverain.

(1264) Charles d'Anjou s'embarque pour l'Italie au printemps de l'année suivante; il arrive à Rome. On le proclame *sénateur,* c'est-à-dire *patrice* (1265). Le pape, qui est à Pérouse, n'ose venir à Rome; il lui envoie quatre cardinaux : ils reçoivent ses serments; Charles jure, dans l'église de Saint-Jean

de Latran, de payer annuellement au pontife, son suzerain, un cens de huit mille onces d'or, de lui donner une belle haquenée blanche, et de ne jamais accepter ni l'empire romain, ni le royaume d'Allemagne, ni celui de Lombardie, ni même la souveraineté de la T [illegible] ardinaux lui donnent l'investiture d [illegible] le pape lui confère; on le déclare [illegible] n deçà et au-delà du Phare.

Quelques m[illegible] e cérémonie; Béatrix arrive devant R[illegible] l'une armée de trente mille combatta[illegible] t Béatrix prêtent, entre les mains des cardinaux, le serment de fidélité au pape; ils rendent l'hommage lige, et on place sur leurs fronts (1265), dans l'église de Saint-Pierre, cette couronne si désirée par Béatrix.

Mainfroi cependant craint que les Siciliens ne l'abandonnent : il fait proposer à Charles un arrangement; le comte d'Anjou ne veut voir en lui qu'un excommunié, qu'un infidèle à la foi chrétienne, qu'un chef réprouvé des Sarrasins réunis dans la ville de Lucera depuis le règne de Frédéric II. « Retournez vers le sultan votre maître, » dit-il aux envoyés de Mainfroi, et dites-lui que » bientôt je l'aurai mis en enfer, ou qu'il m'aura » mis en paradis. »

(1266) La réponse de Charles est le signal de la guerre. Les deux armées se rencontrent près de Bénévent : la bataille s'engage; les Apuliens trahissent Mainfroi; il combat avec la plus grande

bravoure. Un chevalier picard court sur lui, et donne de sa lance contre la tête du cheval de Mainfroi; le cheval se cabre avec violence; Mainfroi tombe; ceux qui suivent le chevalier français écrasent à coups de massue le valeureux prince qu'ils ne connaissent pas, et la victoire se déclare pour les Français.

On trouve sur le champ de bataille le corps de Mainfroi. Il était mort excommunié. On n'ose lui rendre les honneurs funèbres dus à son rang; on creuse une fosse auprès du pont de Bénévent; on y place les restes de Mainfroi. Mais quel honorable et touchant mausolée va s'élever sur les tristes restes du prince dont les guerriers admirent les hauts faits! Chaque soldat veut déposer une pierre sur la fosse. Cette pyramide de gloire ne durera cependant qu'un moment: un indigne prêtre de la religion de Jésus, un archevêque de Cosence, que l'histoire a dévoué à l'exécration de la postérité, avait été l'ennemi de Mainfroi; il le poursuit jusque dans la tombe: il s'adresse au pape pour assouvir sa haine; Clément IV n'a pas honte de céder à la basse et frénétique passion du prélat. L'archevêque fait arracher le cadavre de Mainfroi de cette fosse, que tant de trophées ne peuvent rendre sacrée; il le fait jeter sur le bord d'une rivière, et aucune terre ne doit plus couvrir ce corps défiguré.

Le monument élevé par l'armée est détruit; mais le temps a respecté le port de Salerne et la

ville de Manfrédonia, dont on doit l'existence à Mainfroi. « S'il n'avait pas été obligé de défen- » dre ses royaumes contre tant d'agresseurs, com- » bien, disent les historiens, et particulièrement » Pierre Giannone, il aurait laissé de témoignages » des grandes q[illegible] le distinguaient, et de » son amour p[illegible] adoptive! »

Pourquoi, [illegible] le crime de l'archevêque de Cose[illegible] nous obligés d'ajouter combien les Fr[illegible] ntrèrent, après la victoire, peu dig[illegible] rand roi et de tant de héros qui avaient déj[illegible] stré la France! Le pape s'était réservé Bénévent; et néanmoins ils n'épargnèrent, dans cette ville étrangère à la guerre, ni l'âge, ni le sexe, ni le profane, ni le sacré. Sous quels auspices va commencer le règne de Charles d'Anjou!

Tous les peuples de la Sicile et de l'Apouille s'empressent de reconnaître le vainqueur. Hélène, fille d'un souverain de l'Épire, et veuve de Mainfroi, s'était retirée avec son jeune fils et sa jeune fille dans la ville de Lucera; mais, malgré la fidélité des Sarrasins, elle est obligée d'en sortir et de se réfugier dans la ville de Manfrédonia. Elle y est prise avec ses enfants. On les conduit à Naples; on les y enferme dans le château de l'OEuf.

C'est auprès de cette prison, où ils doivent terminer leurs jours, que le nouveau roi déploie, dans une entrée solennelle, la plus grande magnificence qui ait encore frappé les yeux des Napoli-

tains. Bientôt après, il va à Capoue avec la reine. Il trouve dans le château le trésor de Mainfroi; il n'y avait que de l'or, que l'on entasse en monceaux. Le roi demande qu'on apporte des balances. « Pourquoi le peser? » dit Hugues de Baux, chevalier de Provence. Il en fait trois parts avec son pied. « Voilà la part du roi mon seigneur, » ajoute-t-il; voilà celle de la reine, et voici celle » des chevaliers. » Charles donne à Hugues le comté d'Avellino.

Les peuples des Deux-Siciles s'attendent au sort le plus heureux sous le gouvernement du frère d'un roi adoré des Français et vénéré de l'Europe. Combien leur espoir est trompé! et combien la dureté de Charles est éloignée de la bonté de Louis!

Non-seulement le roi conserve tous les impôts établis par Mainfroi, mais encore il les augmente. Ses officiers ne servent qu'à accroître les produits des taxes. Ils en exigent sans pitié le paiement rigoureux. Partout on gémit sous l'oppression. Écoutez ce qu'écrit à ce sujet un auteur qui ne peut être suspect, Sabas Malespina, historien contemporain dévoué au pape, et par conséquent à Charles d'Anjou. « O roi Mainfroi, disent les Siciliens, » suivant Malespina, nous t'avons méconnu, tandis » que tu nous gouvernais; maintenant nous te » pleurons, lorsque tu n'es plus. Tu nous semblais » un loup dévorant au milieu des faibles troupeaux » de ce royaume; mais depuis que, par notre in» constante légèreté, nous sommes tombés sous la

» domination présente que nous avons tant dé-
» sirée, nous nous apercevons enfin que tu fus un
» agneau plein de mansuétude; nous sentons à
» présent combien était grande la douceur de ton
» gouvernement, comparée à l'amertume de celui
» d'à présent. Nous nous plaignions de voir passer
» dans tes cof[illegible] de nos biens, aujour-
» d'hui tous [illegible] nos personnes sont la
» proie d'une [illegible]ère. »

Des plainte[illegible]x murmures. Les principaux des m[illegible] concertent; ils veulent secouer un joug qu[illegible]pprime et les humilie. Leurs vœux se tournent vers Conradin, le fils de l'empereur Conrad IV et le neveu de Mainfroi. Tous les Gibelins, tous les amis de la maison de Souabe, promettent le secours de leur fortune et de leurs bras. Le jeune Conradin avait déjà plus de quinze ans. Duc de Souabe et de Franconie, héritier des royaumes d'Arles, de Jérusalem et des Deux-Siciles, il se montrait, par ses heureuses qualités, digne des héros de sa race. Tous les cœurs étaient pour ce prince. Quatre comtes des Siciles, Galvano, Frédéric Larza, Conrad Capèce et Marin Capèce, arrivent auprès de lui. Ils le conjurent de se mettre en possession d'un royaume qui lui appartient. Il accepte avec ardeur leurs offres courageuses. Plusieurs villes d'Italie se réunissent pour mettre à sa disposition 100,000 florins d'or. Le duc de Bavière, le comte de Tyrol, à qui sa mère s'était remariée, et le roi de Castille, qui agit tou-

jours en roi des Romains, promettent de le seconder. Il vend au duc les terres qui ont composé le haut Palatinat, la ville de Donavert et d'autres domaines situés sur les rives du Lech; il affranchit Augsbourg de toute dépendance du duché de Souabe; il lève une armée d'Allemands. Le pape, qui redoute et déteste la maison de Hohenstauffen, écrit en vain à Conradin pour le détourner de son entreprise; en vain ce pontife menace-t-il d'excommunier les Siciliens qui reconnaîtront le fils de Conrad. Le jeune Conradin, plein d'espoir et de courage, va traverser les Alpes. Il nomme le comte Conrad Capèce un de ses généraux. Capèce passe en Afrique, y rassemble plusieurs milliers de Maures et d'Espagnols fugitifs, arrive en Sicile, et, malgré les efforts des Français, voit arborer, dans la plus grande partie de l'île, les étendards de Conradin.

Charles d'Anjou était en Toscane. La ville de Florence, après avoir secoué l'autorité des empereurs, avait été déchirée, comme tant d'autres villes d'Italie, par les Guelfes et les Gibelins, sous le nom de blancs et de noirs. Ces agitations avaient animé le courage de ses habitants, et bien loin de succomber à tant de convulsions, ils avaient étendu leur domination sur presque toute la Toscane. Florence, gouvernée par trente-six *anciens* ou sénateurs, à la tête desquels étaient un capitaine et un podestat, s'était lassée de cette forme de gouvernement. Les Florentins venaient

de donner pour dix ans la seigneurie de leur ville au roi Charles d'Anjou (1267); et le pape, considérant l'empire comme vacant, avait nommé le roi Charles vicaire de ce même empire en Toscane, jusqu'au moment où il y aurait un empereur ou un roi des [illegible] prince apprend que la Sicile est sou [illegible] r du duc de Souabe; il ne sait, pend [illegible] temps, de quel côté il doit porter s [illegible] ape le presse vivement d'aller défen [illegible] que le saint-siége lui a donnés; il se [illegible] partir pour le royaume de Naples.

Conradin cependant était arrivé à Trente, à la tête de dix mille chevaux. Il a avec lui le mari de sa mère, le comte de Tyrol, le duc de Bavière, et son cousin Frédéric de Bade, qui prend le titre de duc d'Autriche. Les villes de Lombardie, toujours dévouées au pape, se disposent à lui disputer le passage. Il tâche de les gagner; mais pendant qu'il négocie, son beau-père, le comte de Tyrol, et son oncle, le duc de Bavière, se séparent de lui. Cette honteuse désertion n'abat pas son courage. Il veut vaincre ou mourir; et, accompagné de son brave et fidèle ami, Frédéric de Bade, il va à Vérone, y publie un manifeste, y exhorte les peuples de Naples à se ranger sous ses drapeaux. Quelque temps après, il arrive à Pavie (1268). Le pape était à Viterbe. Le roi Charles, parti de Florence pour les rives napolitaines de l'Adriatique, voit le pape dans cette résidence pontificale;

et Clément IV renouvelle tous ses anathèmes contre le duc de Souabe et ses adhérents. On publie la bulle d'excommunication à Pise, pendant que Conradin se présente aux portes de cette ville. Les foudres spirituelles n'empêchent pas qu'on ne l'y reçoive avec de grands honneurs, et qu'un grand nombre d'habitants ne se déclarent pour lui, comme dans plusieurs autres portions de la Toscane. Il passe par Viterbe. Le pape le voit du haut de son palais. « Il court à la mort, » dit le pontife. Et néanmoins Conradin est reçu dans Rome avec plus de pompe que son rival ne l'a été. Henri de Castille, sénateur de cette capitale, cousin germain, mais ennemi déclaré de Charles, ne néglige rien pour que l'entrée du duc de Souabe soit la plus solennelle. Il fait bien plus pour le compétiteur de celui qu'il déteste : il engage les Romains à l'aider de leurs armes. Conradin emmène avec lui un corps considérable de cavaliers et de fantassins de Rome.

Il apprend que Charles fait le siége de Lucera; il marche vers l'Abruzze : il trouve sur les bords du lac de Celano le comte d'Anjou, qui avait levé le siége, et qui venait au-devant de lui. L'armée du comte était moins nombreuse que celle de Conradin; mais il avait auprès de lui un chevalier français nommé Alard de *Valeri* ou de *Valberi* qui avait combattu vingt ans avec gloire dans la Palestine, et dont on célébrait le courage, la prudence et l'habileté. Il suit les conseils de ce preux.

Les deux armées en viennent aux mains le 23 du mois d'août; on se bat avec acharnement. Les Français et les Provençaux ne peuvent résister au nombre de leurs ennemis; ils commencent à plier. Charles, à la tête de cinq cents cavaliers d'élite, est sur une haute [illegible] désordre, la fuite et le carnage des si [illegible] d'ardeur et de colère, il veut se pré [illegible] plaine; Alard le retient. Bientôt les A [illegible] Romains se divisent et se débandent, [illegible] suivre les fuyards, les autres pour dé [illegible] orts. Alard se retourne vers Charles: « Sire, il est temps; la victoire est à nous. » Et ils fondent dans la plaine.

Conradin et Frédéric avaient combattu avec la plus grande bravoure; ils se croyaient vainqueurs. Accablés de fatigue, et étouffés par une chaleur brûlante, ils avaient ôté leurs casques, ainsi que plusieurs des barons : tout d'un coup ils voient l'orage descendre de la montagne, et la foudre frappe leurs troupes dispersées. Une terreur panique saisit les Romains et les Allemands; Conradin et Frédéric font des efforts extraordinaires de courage pour rallier leurs guerriers; les chefs les secondent : ils bravent la mort qui les environne; mais les soldats de Conradin ne peuvent retrouver leurs rangs. Ils tombent sous le fer des Français, ou sont faits prisonniers; un petit nombre peut échapper au glaive. Conradin et Frédéric veulent mourir avec gloire, ou arracher la victoire à Charles. On les entraîne loin d'un champ de bataille jonché

des cadavres des Allemands et des Romains; on les force à dérober leur tête à un ennemi implacable, et à se réserver pour un temps plus heureux. Ils prennent des habits de paysan. Le comte Galvano de Donoratico, de Pise, et son fils Gérard veulent les suivre au milieu des dangers qui les attendent; ils se déguisent comme les princes. Les quatre fugitifs désirent d'arriver par des chemins détournés et des montagnes peu fréquentées jusque dans les marais de Sienne, et de là à Pise, où ils s'embarqueront pour la Sicile, fidèle à Conradin; mais qu'elle est longue la route qu'ils doivent suivre, et combien de cavaliers ennemis parcourent les contrées qu'ils doivent traverser! Ils marchent jour et nuit; ils changent de direction, suivant les bruits alarmants qui parviennent jusqu'à eux. Ils parviennent dans un village sur le bord de la mer : ils frètent une barque de pêcheur, qui doit les conduire à Pise. Ils n'ont pas d'argent pour acheter les vivres qui leur sont nécessaires; Conradin donne au pêcheur une bague dont le prix doit les payer. Le pêcheur en ignore la valeur; il la porte à son seigneur, qui soupçonne l'état des fugitifs, les arrête, et les envoie au comte d'Anjou.

Charles convoque un grand parlement à Naples. On y voit les barons, les syndics des villes, les jurisconsultes les plus éclairés. Un témoin oculaire a dicté à un historien le récit de cet événement si mémorable. Un célèbre docteur ès lois, Guy de Lazano, y parle en faveur de Conradin avec un

noble courage; l'histoire a consacré son nom. Plusieurs autres jurisconsultes et plusieurs barons montrent le même dévouement à la justice. « Vous » ne pouvez, dit-il avec une noble fermeté, con» damner Conradin. Il avait le droit de chercher à » recouvrer le roy[illegible] Apouille et de la Sicile, » conquis par [illegible] sur les Sarrasins et sur » les Grecs a[illegible]ines et de travaux, et » dont aucun [illegible] délit ne l'a rendu in» digne. Vous [illegible] armée a saccagé des » églises et des [illegible]stère. Pouvez-vous prouver » qu'elle les a ravagés par son ordre? et les guer» riers de Charles ne sont-ils pas peut-être cou» pables de plus grandes et de plus criminelles dé» vastations ? »

Un seul docteur a la lâcheté d'être d'un avis contraire. Des barons gagnés par le comte d'Anjou partagent la honte et l'iniquité de ce misérable; Charles, oubliant, dans sa fausse politique et dans sa rage aveugle, qu'il est du sang de Louis IX et de Philippe-Auguste, et que roi il doit plus que tout autre respecter dans son captif le caractère de roi, adopte l'avis de ces membres deshonorés du parlement. Conradin et Frédéric sont condamnés.

On dresse un échafaud sur le rivage de Naples : Conradin et Frédéric y montent avec courage; ils se tiennent long-temps embrassés. Un peuple innombrable ne peut retenir ses larmes ni ses gémissements. On a écrit que Charles, profanant la majesté royale, avait voulu assister au supplice.

Un juge lit la fatale sentence. « Tu oses, s'écrie » Robert de Béthune, fils du comte de Flandre, » condamner un si noble et si grand prince. » Il lui plonge son épée dans le cœur : le juge expire, et le plus morne silence continue de régner. Frédéric n'a pas la douleur de voir mourir son ami ; sa tête tombe la première. Le coup mortel frappe Conradin. Le comte Gérard est exécuté sous les yeux de Galvano, son malheureux père, que la hache du bourreau immole après son fils. Le sang de plusieurs autres nobles se mêle sur l'échafaud à celui des royales victimes. Conradin et ses partisans étaient excommuniés ; leurs cadavres sont rejetés de la terre bénie. L'infortunée mère de Conradin, l'impératrice Élisabeth, avait appris, dans le fond du Tyrol, la captivité de son fils. Elle s'était hâtée de se mettre en route avec de grosses sommes pour payer sa rançon ; elle arrive éplorée à Naples : le crime était consommé ; elle n'a plus de fils.

Ainsi s'éteignent la maison impériale de Souabe et celle des anciens ducs d'Autriche. « Ainsi, dit » l'annaliste d'Italie, Charles se couvre d'infamie aux » yeux de ses contemporains et de la postérité. » Les Français et les Provençaux détestent sa barbarie. Mais la vengeance céleste l'attend.

Charles envoie une armée en Sicile. Il fait attaquer les provinces insurgées ; le fer n'épargne pas plus les innocents que les coupables. Trois fils de Frédéric, prince d'Antioche, fils naturel de

l'empereur Frédéric II, et oncle de Conradin, ont les yeux crevés et périssent suspendus à un gibet. Presque tous ceux qu'on arrête reçoivent la mort. Les champs des Deux-Siciles sont ravagés; les villes sont dévastées; les impôts sont accrus; la licence des soldats n'a [illegible] ies; les peuples sont courbés sous u [illegible] plus intolérable que celle que les [illegible] avaient fait subir. Le pape écrit en [illegible] pour le conjurer de calmer sa fure [illegible] s est le frère du plus grand et du m [illegible] ur des r [illegible] is!

Il reste encore une [illegible] oumettre; c'est celle de Lucera qu'habitent les Sarrasins; Charles en forme le siége. Les braves assiégés se nourrissent d'herbe plutôt que de céder; mais cet aliment grossier leur manque; ils sont forcés de se rendre à discrétion. Charles disperse les musulmans, fait passer au fil de l'épée les déserteurs chrétiens, et ordonne qu'on détruise de fond en comble les remparts de la ville.

(1269) Cependant si la vengeance de Charles paraît assouvie, son ambition est bien loin d'être satisfaite; il veut régner sur toute l'Italie. Chef des Guelfes, et venant d'écraser les Gibelins, il doute d'autant moins du succès que le siége de Rome est vacant. Il invite les principales villes de la Lombardie à envoyer des députés à Crémone; il expose à ces députés le projet qu'il a conçu; il promet les plus grands avantages aux villes qui reconnaîtront son autorité. Les députés de Ferrare, de Modène, de Reggio, de Parme, de Crémone et de Plaisance

consentent à se soumettre à son sceptre; mais ceux de Bologne, de Bergame, de Côme, de Milan, de Pavie, de Novare, de Verceil, de Turin, d'Alexandrie, de Tortone, et les envoyés du marquis de Montferrat rejettent sa proposition, et toutes ses espérances s'évanouissent.

Lorsque, l'année suivante, les malheureux croisés de France, après avoir perdu, sur le rivage de Tunis, leur monarque, leur héros, leur père, viennent en Sicile, sous les ordres de Philipe-le-Hardi, et qu'une horrible tempête fracasse un si grand nombre de leurs vaisseaux, la vue des restes sacrés de saint Louis, que les croisés rapportent avec tant de respect dans leur triste patrie, devenue veuve de son roi, n'empêche pas son indigne frère de montrer une avidité dont des barbares auraient rougi (1270); il réclame les vaisseaux jetés sur le rivage, et tous les débris du naufrage. Les Génois, qui s'étoient réunis aux croisés de France, étaient près de dix mille; un grand nombre de vaisseaux naufragés leur appartenaient. « C'est sur votre » demande, disent-ils à Charles, que nous sommes » partis pour la croisade; vous nous avez promis » toute sûreté pour nos personnes et pour nos » biens; vous nous avez dit que nous serions in» demnisés de nos pertes. » Leurs prières sont vaines. Charles allègue une loi ancienne et barbare. Son tribunal prononce la confiscation de tout ce que la mer a jeté sur la côte que Charles rend inhospitalière.

La Bohême était toujours gouvernée par le roi Przémislas Ottocare II. Les historiens ont dit qu'il avait surpassé tous les ducs et rois de Bohême qui l'avaient précédé en valeur, en richesses, en puissance; on l'avait surnommé le Victorieux. Il avait obtenu l'Autriche e [illegible] e par son mariage avec Marguerite, s [illegible] r duc de ces contrées, Frédéric, dit l [illegible] l s'étoit maintenu dans le duché de c [illegible] à l'exclusion du brave et infortuné F [illegible] ade, que nous venons de voir périr sur le [illegible] échafaud que le malheureux Conradin, et à qui sa trop grande jeunesse n'avait pas permis de faire valoir les droits qu'il pouvait tenir de sa mère Gertrude, fille de Henri d'Autriche, l'aîné de sa maison.

Le duc Ulric, autre prince de la maison d'Autriche, n'avait point d'enfants; il possédait la Carinthie, la Carniole et l'Istrie. Ottocare II lui acheta ses états. Le roi de Bohême régnait, non-seulement sur cette vallée fertile où l'Elbe prend sa source, où croissait, du temps des Romains, la fameuse et sauvage forêt hercinienne, et que nous avons vue successivement envahie et conquise par les Gaulois Boïens, que conduisait Sigovèse, par les Marcomans, par les Sclaves *Czèches* ou *Tsechiens*, des Palus-Méotides, mais encore sur une grande partie du bassin du Danube, sur les chaînes de montagnes qui le séparent de la Méditerranée, sur les vallées où coulent la Drave et la Save, sur les rivages de l'Adriatique. Il fonda ou encouragea

des écoles pour propager parmi ses Sclaves les connaissances que l'on possédait en Europe, relativement à la grammaire, aux lettres et aux sciences. (1255) Puissant et victorieux allié des chevaliers teutoniques, il les aida à bâtir la ville de Königsberg. (1260) Il défendit avec succès la Styrie contre les Hongrois. Attaqué de nouveau par ses belliqueux voisins, il prit Presbourg, et revint chargé de butin à Prague sa capitale.

Combien ces Hongrois combattus par Ottocare avaient résisté pendant long-temps à tous les efforts de plusieurs successeurs d'Etienne, leur premier roi, pour introduire ou maintenir parmi eux les avantages de la civilisation ! Forcés par une suite funeste de leur divisions intérieures à reconnaître la suzeraineté de l'empire sous Henri III, ils n'avaient cessé de s'irriter contre un vasselage que leur rendait odieux le souvenir de leur ancienne indépendance et de leurs terribles excursions. Toutes les lois qu'on voulait leur donner leur rappelaient cet assujettissement, et leur devenaient insupportables. Béla III, leur monarque, avait épousé Agnès, fille de Renaud de Chatillon et de Constance, princesse d'Antioche. Il en avait eu Emeric et André ; Emeric était mort après huit ans de règne; son fils Ladislas ne lui avait survécu que six mois. André, frère d'Emeric, était monté sur le trône du consentement des Hongrois.

(1205) Les boïards de Galicie ou Halicie chassèrent leur duc Micislas, fils de Micislas, ou Micis-

lawitz. Ils demandèrent au roi de Hongrie un de ses fils pour remplacer Micislas : André leur donna Coloman, et désirant qu'il se fît couronner roi de Galicie, il pria le pape Innocent III d'autoriser l'archevêque hongrois de Gran ou de Strigonie à sacrer Coloman (1214) Il prenait le titre de roi de Hongrie, de Dalmatie, d[illegible]ervie, de Galicie et de Ladomérie : le[illegible]rmèrent de la royauté de Coloman e[illegible]tion d'un archevêque latin. Le nouve[illegible]dissiper leurs craintes, les révolta par [illegible]e des tyrannies; il attaqua le culte de ceux [illegible]vaient élevé à la puissance suprême; il proscrivit le rit grec; il chassa le clergé russe; il le remplaça par des ecclésiastiques latins; il persécuta tous ceux qui ne voulurent pas adopter la communion romaine. Les boyards irrités rappelèrent Micislas. Les deux rivaux se firent la guerre; Coloman, fait prisonnier, fut enfermé dans un château.

Cependant le pape Honorius III pressa vivement André d'accomplir un vœu fait par son père Béla, et de partir pour la Palestine, où les chrétiens avaient besoin des secours les plus prompts et les plus puissants. Il s'embarqua sur des vaisseaux que lui fournirent la république de Venise et d'autres villes situées sur la mer Adriatique. Arrivé en Asie, il maria son fils aîné Béla avec une fille de Théodore Lascaris, empereur grec de Nicée. Il montra, dans plusieurs circonstances, la valeur hongroise; mais apprenant que des mouvements dangereux

menaçaient ses états, il repartit pour son royaume, malgré les instances du roi de Jérusalem, du duc de Bavière, du duc d'Autriche, des autres chefs de la croisade, et l'excommunication lancée contre lui par le patriarche de Jérusalem.

(1218) Coloman, délivré de sa prison, rentra de nouveau dans Halicz; mais chassé de cette capitale par Daniel Romanovitz, il n'y reparut plus.

(1220) Peu de temps après, André publia un acte solennel, fameux dans l'histoire de Hongrie, et connu sous le nom de *bulle d'or*, parce que, à l'imitation des empereurs, il voulut qu'un sceau d'or y fût attaché. (1222) Il donna une sorte de constitution, non pas au peuple hongrois courbé sous le servage, mais aux nobles et au clergé, qu'il redoutait, et qu'il voulait s'attacher. Il confirma tous les priviléges que leur avait accordés saint Étienne, le premier roi de Hongrie. Il déclara, par cette bulle, qu'on ne pourrait se saisir de la personne d'un noble que lorsqu'il aurait été légalement cité, et juridiquement convaincu qu'on ne pourrait imposer aucune taxe sur les nobles ni sur les clercs, sans leur consentement, et que, si un roi de Hongrie attentait aux priviléges de la noblesse ou du clergé, il serait permis de lui résister, et de se défendre à force ouverte sans pouvoir être accusé de rébellion. On fit sept exemplaires authentiques de cette bulle, qui devait être si souvent invoquée en Hongrie; on en remit un au comte pa-

latin du royaume; un autre fut envoyé au pape Honorius III.

Béla IV, fils aîné d'André, avait été associé au trône du consentement des Hongrois; il succéda à son père. (1235) Une épouvantable invasion de Tartares orientaux marqua la sixième année de son règne. C[illegible]tou, l'un des petits-fils de Gengis-K[illegible]rent en Hongrie, et la ravagèrent. L[illegible]oulut leur résister et sauver son p[illegible]urage des Hongrois fut inutile devant [illegible]nultitude. Coloman fut tué dans un co[illegible]fut obligé de se retirer dans la Dalmatie, au-delà des montagnes. Les Tartares inondèrent de sang et couvrirent de ruines la malheureuse Hongrie. La famine suivit une si horrible dévastation; la peste s'y joignit; la nature sauva la Hongrie. Les Tartares ne purent résister aux deux plus terribles fléaux. Ils partirent épouvantés. Béla revint au milieu de villes encore fumantes, et de campagnes jonchées de cadavres. Les Hongrois s'efforçaient de réparer leurs désastres. Une guerre avec l'Autriche prolongea leurs malheurs.

Il est curieux de rappeler que Béla fut sommé par le pape Alexandre IV de comparaître à Rome, en personne ou en procureur, pour rendre compte des motifs qui avaient retardé le paiement d'une rente annuelle de mille marcs d'argent, promise par André II aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

(1259) Béla, après avoir fait la paix avec Ottocare, roi de Bohême, en 1260, ne s'occupa plus que de rétablir dans la Hongrie l'abondance et la sûreté.

De grands malheurs avaient aussi fondu sur la Pologne, si voisine de la Hongrie : la guerre civile l'avait ravagée vers la fin du douzième siècle et le commencement du treizième; on avait long-temps combattu pour le trône; enfin Boleslas V, fils de Lesko, cinquième du nom, petit-fils de Casimir II et petit-neveu de Micislas III, fut proclamé duc ou roi de Pologne à l'âge de sept ans, sous la tutelle de son oncle Conrad, et ensuite de Henri-le-Barbu, duc de Breslaw : lorsqu'il eut atteint sa majorité, il tint d'une main bien faible et l'épée des guerriers et le sceptre des monarques. Lorsque les Tartares, conduits par Batou, ravagèrent la Pologne, et la traversèrent comme un épouvantable orage, répandant sur les villes et les campagnes tous les désastres sous lesquels ils allaient accabler les Hongrois, Boleslas abandonna sa patrie, et se réfugia en Moravie. (1240) Lorsque l'orage fut dissipé, Boleslas reparut sur les rives de la Vistule. Les Polonais voulurent le détrôner, et le remplacer par Conrad : il réunit néanmoins quelques partisans; et la guerre dura entre l'oncle et le neveu jusqu'à la mort de Conrad. On laissa la couronne à Boleslas pendant un grand nombre d'années; mais il ne cessa de voir les magnats porter les armes les uns contre les autres, sans chercher à terminer leurs différends,

à les ramener sous l'autorité des lois, à rétablir la paix publique.

Les Russes, ces courageux voisins des braves Polonais, avaient, pendant l'époque dont nous tâchons de présenter le tableau, été gouvernés par neuf grands princes de Volodimer. Iouri, ou Georges II, le [illegible] ls de Vsévolad III, avait été choisi par [illegible] ur régner après lui, et lui avait succ [illegible] Constantin, son frère aîné, lui disp [illegible] il appuyait ses droits sur l'usage ét [illegible] par Micislas, prince de Galicie, il liv [illegible] son frère, et le battit. Iouri s'enfuit v [illegible] er; Constantin le suivit. Iouri, près d'être investi dans la ville, se rendit au vainqueur, et ne lui demanda que la vie et la liberté. (1217) Constantin s'empressa de lui donner un apanage considérable; et, attaqué l'année suivante par une maladie mortelle, appela Iouri auprès de son lit de mort, lui recommanda ses enfants et lui rendit ses états.

De combien de malheurs cependant les provinces russes vont être le théâtre! quelles horreurs vont commettre, dans ces provinces, ces hordes si nombreuses et si terribles que nous avons vues, sous les ordres de Batou-Kan, porter le fer, le feu et la destruction dans la Pologne et dans la Hongrie! Ces colonnes formidables de Tartares, poussées vers l'Occident par un mouvement irrésistible, rencontrent les provinces russes dès le commencement de leur course impétueuse.

Le fameux Genghis-Kan vivait encore en 1223; tout l'Orient tremblait devant lui. Les princes russes les plus exposés aux invasions de ses Mongols apprennent que ces féroces guerriers vont porter leurs armes vers les bords du Borysthène. La grandeur du danger enflamme leur courage, ils se réunissent à Kiow; ils concertent leurs mesures; ils réclament le secours du grand prince de Volodimer. Les Tartares leur envoient des ambassadeurs; ils protestent que leurs armes ne menacent que les Potoutsi; ils demandent la paix aux Russes. On soupçonne néanmoins les envoyés de mauvaise foi; et, par une suite de cette barbarie qui n'exerçait encore que trop d'empire dans toute l'Europe, ils sont massacrés. Les Mongols veulent venger leurs ambassadeurs; la guerre est déclarée. Les Tartares avaient pénétré dans les terres des Potoutsi; ils entrent dans celles de Russie.

Micislas, ce prince de Galicie dont nous venons de parler, le plus audacieux des princes russes, ose traverser le Borysthène à la tête de mille hommes, surprend un corps de Tartares, et le met en fuite : ses autres troupes arrivent; les autres princes y joignent leurs guerriers; les Potoutsi s'y réunissent. Micislas, qui les commande, remporte sur les Mongols une grande victoire. Les Tartares se retirent vers le Don. Les Russes les poursuivent; mais les vaincus fuient avec tant de vitesse que les vainqueurs ne peuvent les atteindre qu'après dix jours de marche. Les Tartares s'étaient

arrêtés près de l'embouchure du Don; ils s'y étaient placés sur un terrain avantageux. Les Russes, trop confiants dans la victoire, fatigués par une longue poursuite, et commandés par des chefs qui ont cessé de s'entendre, attaquent en désordre et combattent sans c[illegible]nt taillés en pièces. Un très-petit non[illegible]aves peuvent parvenir dans leur pat[illegible]ares se répandent sans obstacle dans [illegible] ne se retirent que fatigués de pilla[illegible]cres.

Gengis-Kan [illegible] conquêtes avec sa vie. Iouri se croit [illegible]uvelles invasions; il célébrait avec magnificence les noces de deux de ses fils lorsqu'il apprend que les Tartares, conduits par Batou, sont rentrés dans la Russie. On assure que ces barbares sont au nombre de six cent mille; ils ont commencé le siége de Rezan. Les Russes qui l'habitent demandent les plus prompts secours. Iouri hésite : la ville est prise par les Tartares.

(1236) D'autres villes cèdent à leurs armes; ils s'emparent de Kolomna; ils emportent Moskou; et, dans l'espace immense qu'ils parcourent, rien ne peut résister à leur impétuosité.

Ils viennent sous les murs de la capitale. Le souverain chargé de la défendre l'avait abandonnée. Ils en forcent les portes; ils pénètrent dans toutes les rues, le cimeterre d'une main, et une torche brûlante de l'autre. Les princes, les princesses, l'archevêque et les principaux habitants

avaient cherché un asile dans la cathédrale : la flamme les y suit et les y dévore.

Iouri apprend ce désastre. Le désespoir rallume son courage; il périra ou sauvera sa patrie; il rassemble ses guerriers; il attaque les Tartares. Les Russes se battent avec fureur. Iouri se précipite au milieu des ennemis; il y trouve la mort la plus glorieuse; mais les Russes ne peuvent plus disputer la victoire. Les Mongols inondent la Russie. Une petite ville, dont le nom doit être à jamais célébré, *Torjocz*, ose arrêter les Tartares. Elle se dévoue à la destruction; elle veut que ses ruines soient le tombeau des ennemis de la Russie. Quatre mille Tartares meurent sous ses murs héroïques. Les Mongols la prennent enfin; mais une sorte de terreur les saisit; et, couverts de sang, ils retournent sur les bords du Wolga, avec leur immense butin.

(1237) Jaroslaf II, frère d'Iouri, confie à son fils Alexandre sa principauté de Novogorod, et s'efforce de relever les ruines fumantes de Volodimer. Les Tartares rentrent dans la Russie désolée (1239); ils prennent Kiew, malgré son intrépide résistance; ils la saccagent, ainsi que d'autres villes, et ne laissent respirer la Russie que pour aller ravager la Pologne et la Hongrie.

Une nouvelle guerre menace la Russie épuisée. Éric XI, dit le Bègue, roi de Suède, excité par les chevaliers porte-glaives de Livonie, débarque dans l'Ingrie. Alexandre, le prince de Novogorod, l'at-

taque sur les bords de la Néva, l'oblige à remonter sur ses vaisseaux, et reçoit le surnom de Neusky.

Jaroslaf, le père du vainqueur des Suédois, est sommé d'aller rendre hommage au grand kan des Tartares d[illegible]n, sa capitale. La Russie n'avait pas [illegible] forces; celles des Mongols étaient im[illegible]slaf n'ose pas résister. Il va à Caroc[illegible]combant à la fatigue d'une longue r[illegible]urt en revenant dans ses états.

Les Tartares [illegible]e cessent de traiter la Russie en ennemie que parce qu'ils la regardent comme soumise au grand kan. Alexandre Neuski, dont la principauté n'avait pas été ravagée par les Tartares, ne croit pas néanmoins pouvoir différer trop long-temps d'aller, comme son père, reconnaître l'autorité du chef des Mongols; il part pour Carocorom avec son frère André. Le grand kan, charmé de ces deux princes, confirme à Alexandre la souveraineté du nord de la Russie, y joint la Russie méridionale, confère à André la principauté de Volodimer, et lui donne un corps de Tartares, avec le secours desquels ce prince enlève le trône de Volodimer à son oncle Sviatoslaf, qui s'en était emparé. Cet André se brouille cependant avec les Mongols, perd contre eux une bataille, et cherche son salut dans la fuite.

(1251) Alexandre était encore à Carocorom. Le grand kan lui donne les états de son frère fugitif.

Il se rend à Volodimér, y rassemble un grand nombre de familles que les invasions des Tartares avaient dispersées, se démet de la principauté de Novogorod en faveur de son fils Vassili, se croit obligé de déposer et de chasser ce Vassili, qui, vainqueur des Lithuaniens et des Livoniens, refuse le tribut aux Tartares, et fait traiter avec une grande sévérité les Novogorodiens insurgés contre ces Mongols.

On s'étonne de voir un prince aussi valeureux qu'Alexandre, et que l'Église grecque a mis au nombre de ses saints, se regarder comme soumis à une nécessité invincible, punir son fils et les braves Novogorodiens de leur amour pour l'indépendance, de leur courage altier, de leur détermination généreuse, ne pas préférer de braver tous les dangers à la tête des braves Russes, et ne pas mourir glorieusement plutôt que de ne pas briser un joug honteux. Les divisions des Russes, l'insubordination des grands, les révoltes de Jaroslaf, frère du monarque, peuvent seules excuser la conduite d'Alexandre.

Toutes ses soumissions ne peuvent néanmoins calmer les Tartares irrités. Saint Alexandre est obligé d'aller plusieurs fois auprès du kan, et n'obtient qu'après plusieurs années l'assurance de la paix. Il rapportait cette assurance en Russie, lorsqu'il cessa de vivre.

(1269) Jaroslaf III, qui, pendant le dernier voyage de Neuski auprès du kan, s'était emparé

de nouveau de Novogorod, remplace son frère à Volomider.

Les habitants de Novogorod cependant se gouvernent eux-mêmes, et ne reconnaissent en quelque sorte que leurs magistrats. Pleskof leur était soumis. Les [illegible] ette ville désirent d'avoir pour pri [illegible] ithuanien nommé Domant, et qui [illegible] baptême; Novogorod y consent. Dom [illegible] c succès la guerre dans la Livonie. L [illegible] ens et Jaroslaf joignent leurs armes à [illegible] nant; les Livoniens demandent et obtie [illegible] paix. Jaroslaf veut alors étendre son autorité sur Novogorod, et détruire sa liberté. Elle lui déclare qu'elle ne veut plus dépendre de son gouvernement. Le métropolitain de Kiew ménage néanmoins un arrangement entre cette république et le prince de Volodimer.

(1270) Jaroslaf, obligé, quelque temps après cette paix, de se rendre auprès du kan, meurt avant d'être de retour en Russie, comme son frère saint Alexandre et son père Jaroslaf II.

La Suède, dont nous avons vu une armée battue sur les bords de la Néva par saint Alexandre, présente, pendant l'époque dont nous nous occupons, les résultats funestes de l'arrangement si impolitique adopté vers le milieu du douzième siècle, et d'après lequel on devait élire alternativement le roi dans deux familles puissantes et rivales, dans celle des Jeswar, soutenue par les Suédois proprement dits, et dans celle des Suercher, pré-

férée par les Goths. Suercher III, fils de Charles VII, soupçonneux et cruel, veut faire mourir tous les parents de son prédécesseur Canut, fils de saint Éric et petit-fils de Jeswar.

Éric X, fils de Canut, échappe seul à la mort; il prend les armes, et tue Suercher dans une bataille (1210). Jean, fils de ce sanguinaire Suercher, succède à Éric X, sous la tutelle d'Olaüs, archevêque d'Upsal (1220); il a le malheur de voir les Esthoniens, les Caréliens, les Vandales et les Prussiens, faire une terrible invasion dans la Gothie.

Éric XI est élu après Jean (1223); il fonde l'université d'Upsal, et meurt en 1251. On ne choisit pas pour le remplacer un Suercher, suivant l'usage établi. Le fils de la sœur d'Éric est élevé sur le trône, sous la tutelle de son père, le comte Birgen.

Une troisième famille très-puissante, celle des Falkunger, issus d'une autre sœur d'Éric XI, avait des prétentions au trône. Ils prennent les armes. Le comte Birgen, au moment de leur livrer bataille, leur propose un arrangement, les attire dans une conférence, les fait arrêter, et fait tomber leurs têtes; il tâche de faire oublier cette perfidie, bâtit et dote des églises, fonde la ville de Stockholm, publie plusieurs lois, fait régler que les femmes succéderont à leurs parents, se retire dans un monastère après quinze ans de régence (1266), et laisse à son fils les rênes du gouvernement.

Canut VI, dit le Pieux, régnait encore au commencement du treizième siècle sur le Danemarck, le royaume le plus voisin de la Suède. Le duc de Holstein, ayant voulu défendre l'évêque de Sleswick révolté contre Canut, avait perdu tous ses états et la liberté. La mort enleva dans la même année (1201) [illegible] ministre absolu, archevêque de [illegible] élat, grand politique, grand généra[illegible] ne de mer, avait consacré tous les [illegible] ans [illegible] on long ministère au bonheur de sa [illegible] gloire du prince. Ami des lettres et protecteu[illegible] élé des hommes studieux, il avait fondé un monastère dont les moines devaient enrichir, par des travaux assidus, les archives du Danemarck; il avait eu pour secrétaire ce Saxo, surnommé le grammairien, dont nous avons déjà parlé; avait noblement secondé ses efforts, et l'avait fortement encouragé à entreprendre son histoire danoise.

Canut suivit de près son ministre; il mourut en 1202, après vingt ans de victoires ou de soins assidus donnés au progrès de la civilisation. Son frère Waldemar II fut reconnu son successeur; couronné à Lunden, il se fit reconnaître à Lubeck en qualité de roi des Vandales et de seigneur de la *Nordalbingie*. Le duc Adolphe de Holstein reçut du nouveau roi la liberté, en renonçant à ses états et en donnant des otages. Waldemar plaça Erling sur le trône de Norwège, en le rendant tributaire du Danemarck (1203); il brisa les fers de l'évêque

de Sleswick (1205), comme il avait brisé ceux du duc de Holstein; et le prélat se retira à Bologne.

L'archevêché de Brême étant cependant devenu vacant, il parvint à l'obtenir. En vain le pape Innocent III, à la sollicitation du roi de Danemarck, cassa-t-il l'élection du prélat; Philippe, roi des Romains, donna des troupes au nouvel élu. Le prélat se mit en possession de l'archevêché; mais le roi de Danemarck battit les guerriers de Philippe, et l'ancien évêque de Sleswick fut obligé d'abandonner le siége métropolitain.

Marchant de succès en succès, Waldemar obligea les comtes de Schwerin à rentrer sous son obéissance, porta la guerre dans la Poméranie orientale, la soumit, et recouvra Dantzig.

(1210) Ayant abandonné le parti de l'empereur Othon IV, et embrassé celui de Frédéric II, il reçut de Frédéric un diplôme qui cédait au Danemarck toutes les provinces que Waldemar possédait dans le nord de l'Allemagne et le long des rives de la Baltique, depuis l'Elbe jusqu'à l'embouchure de la Dwina, et à la Livonie (1214). On a donné le nom de royaume des Venèdes ou des Vandales à cette longue suite de contrées septentrionales qui rendaient leur souverain l'arbitre d'une si grande partie du commerce de l'Allemagne.

Othon, offensé de la défection de Waldemar, se ligua avec son frère Henri, comte palatin du Rhin, Albert, margrave de Brandeboug, et l'ancien évêque de Sleswick, entra dans le Holstein,

Pendant un grand nombre d'années les trois frères d'Éric combattent contre leur roi, pour l'indépendance de leurs apanages. A peine cette guerre impie est-elle terminée qu'Éric prend les armes contre les comtes de Holstein. Abel, l'aîné de ses frères, l'invite à venir le visiter à Sleswick, se rend maître [illegible]onne, et le fait placer pendant la n[illegible]ateau où on lui coupe la tête, qu'on [illegible]n corps dans la rivière de Slye.

Le fratricid[illegible]int pas d'être parjure; il ose affirmer avec serm[illegible]nt qu'il n'est pas coupable de la mort de son roi (1250); vingt-quatre de ses barons le jurent avec lui; et il monte sur le trône qu'il a souillé par un noir attentat.

Il fait la paix avec les comtes de Holstein, donne à l'ordre teutonique ce qu'il avait en Livonie, cède l'île d'Oesel à l'évêque de cette île, et, voulant payer les dettes du royaume, établit une imposition sur tous les sujets de la couronne; les Frisons refusent de s'y soumettre. Abel prend les armes contre eux; ils sont vaincus dans la première campagne; mais l'année suivante le roi est battu, obligé de prendre la fuite, massacré dans un marais; et un parricide venge un parricide.

(1252) Il avait désigné son fils aîné Waldemar pour lui succéder; mais ce jeune prince avait fait ses études à Paris; revenant dans sa patrie, il avait été fait prisonnier par l'archevêque de Co-

logne: Christophe I[er], frère d'Abel, est reconnu monarque du Danemarck.

Le roi de Suède, celui de Norwège, les comtes de Holstein, le margrave de Brandebourg, soutiennent les droits de Waldemar. Ils saisissent avec avidité un prétexte de ravager les contrées danoises. Christophe s'arrange avec ces princes; Waldemar, mis en liberté, revient en Danemarck; son oncle lui cède le duché de Sleswick, et Waldemar ne réclame pas la couronne.

(1254) Cependant Jacob Erlandsen, archevêque de Lunden, veut usurper une partie de la puissance temporelle. Christophe lui résiste. Le prélat défend avec force ses prétentions; le roi le fait arrêter (1256). Trois évêques craignent le même sort, prennent la fuite, et lancent un interdit sur le royaume.

Tout le Danemarck est en feu. Christophe veut éteindre l'incendie; il désire de conférer avec l'évêque de Rypen; il se rend auprès de lui. Un prêtre fanatique l'empoisonne.

(1259) Éric V, son fils, n'a encore que dix ans; il lui succède sous la tutelle de sa mère Marguerite de Poméranie. Le clergé, furieux contre la mémoire de Christophe, ne veut pas reconnaître Éric. L'évêque de Reschild s'était retiré dans l'île de Rugen; il engage Jarimar, le prince de cette île, à faire valoir les droits d'un autre Éric, second fils du roi Abel, et à faire une descente dans le Danemarck; il les accompagne dans l'île de Zéé-

lande. Les troupes de la régente sont défaites; Copenhague est prise d'assaut et pillée. Jarimar passe en Scanie (1260); une femme l'assassine : les comtes de Holstein le remplacent dans la guerre contre la reine. Elle espère gagner l'archevêque de Lunden : elle le met en liberté; mais le prélat implacable se retire en Suède, invoque le secours du pape, et répand dans tout le Danemarck les feux de la discorde la plus funeste.

La régente et son jeune fils sont battus dans la plaine de Tohede du duché de Sleswig (1261). On les fait prisonniers; on remet la reine aux comtes de Holstein. Le roi, qui n'a que douze ans, est livré à Éric, son rival. Ce fils d'Abel, ou plutôt l'anarchie, règne dans le Danemarck.

Albert, duc de Brunswick, s'intéresse cependant au sort de la régente, entre dans le Holstein et la délivre. Elle réclame en vain la liberté de son fils. On l'avait remis dans les mains de Jean Ier, margrave de Brandebourg. On promet au margrave que le roi épousera sa fille; il brise les fers du jeune prince.

Mais les divisions les plus déplorables continuent de régner dans tout le royaume. L'archevêque de Lunden ne cesse de les animer. Le pape envoie un légat pour prononcer entre le monarque et l'archevêque (1266). Le légat ose citer le monarque. Éric irrité en appelle au siége pontifical de Rome. Le légat et l'archevêque se retirent à Lubeck avec trois suffragants de l'archevêque,

et on ose y fulminer une sentence d'excommunication contre le roi, la reine et leurs adhérents.

(1260) Éric veut apaiser le clergé, et s'attacher les nobles ; il donne aux nobles et aux membres du clergé le droit de faire rendre la justice dans leurs terres (1273). Il épouse Agnès de Brandebourg; et enfin le concile général de Lyon ayant ramené la paix entre le roi et l'archevêque, l'interdit du royaume est levé, l'autorité royale reprend ses droits; mais rien ne la garantit de nouvelles attaques de prélats ambitieux et rebelles.

étaient appelés *troubadours*; on donnait le nom de *trouvères* à ceux qui se servaient de la langue d'oïl. Les uns et les autres charmaient les tournois, les fêtes solennelles, les grandes réunions, les veillées, les loisirs des solitudes, non-seulement par leurs chansons, mais encore par leurs récits, leurs contes, [illegible] res que l'on nommait *romans*, par [illegible] nt composés dans l'un ou l'autre de [illegible] a langue *romane*, dans le languedo[illegible] e français proprement dit. La gros[illegible] gnait encore dans les mœurs au t[illegible] le ne permettait pas d'être rebuté [illegible] immorales et les images indécentes qu'offraient souvent leurs compositions; et on était encore trop loin du naturel et du bon goût des auteurs classiques grecs et latins pour se plaindre de la recherche des pensées et de l'exagération des sentiments. On était enchanté de la grâce de leurs poésies, de la fécondité de leur imagination, de la naïveté des tours, de la fidélité des peintures, de la vivacité des affections, de la constance des amants, de l'héroïsme des preux. On nommait ces troubadours et ces trouvères les maîtres du *gai savoir*, les chantres de l'amour, du courage et de la brillante chevalerie.

Dès le onzième siècle on avait composé plusieurs chansons amoureuses en langue romane; Abeilard et même saint Bernard en avaient fait de badines : mais c'est principalement dans le trei-

zième siècle que l'on a dû aux trouvères et aux troubadours les pastourelles, les chansons folâtres, les poésies légères, les élégies attendrissantes, les romances plaintives, et les fabliaux spirituels, dans lesquels Boccace, l'Arioste, La Fontaine, Molière, Voltaire, Sedaine, Favart et Marmontel ont trouvé des sujets de leurs nouvelles, de leurs poèmes, de leurs contes, de leurs fables, de leurs comédies ou de leurs opéras.

Ils n'avaient pas peu imité ces contes et ces fables arabes rapportés de la péninsule espagnole, conservés en latin et en français, traduits en anglais ou en anglo-saxon, par Henri Ier, duc de Normandie; recueillis par les musulmans de Cordoue et d'autres contrées de l'Espagne méridionale, originaires des rives du Tigre, de l'Euphrate, du golfe persique, de l'Indus, ou du Gange, et tels que ceux qu'on se plaît encore à retrouver dans ce *dolopathos* écrit en indien, et ensuite en persan, en syriaque, en hébreu, en grec, en latin, et dans presque toutes les langues modernes de l'Europe.

Ces trouvères et troubadours étaient souvent les héros de leurs poèmes. Ils chantaient leurs combats, leurs aventures, leurs amours, leurs craintes, leurs espérances. On copiait, on lisait, on apprenait, on chantait leurs vers et leurs récits. Les princes, les vassaux les plus puissants, les riches châtelains, les rois même les recevaient avec joie, les accueillaient avec honneur, les écoutaient avec ravissement, et, remplis d'enthousiasme

et de reconnaissance, se dépouillaient de leurs manteaux, et de leurs propres mains en revêtaient les trouvères et les troubadours qui venaient de leur faire éprouver de si douces jouissances. Les plus grandes dames étaient flattées des hommages de ces inspirés; et dans ce siècle où le fanatisme et la superstition avaient fait disparaître la morale religieuse, et introduit la plus grande licence dans les mœurs, ces poètes, jeunes, beaux, aimables, amoureux et discrets, voyaient leurs vœux couronnés en secret du plus heureux succès. Déguisés sous l'habit de pèlerin, ils osaient pendant les nuits sombres n'écouter que l'amour, s'enfoncer dans les bois mystérieux qui croissaient au pied d'une noire et haute tour, y chanter à demi-voix la romance amoureuse, et proférer ces sons touchants qui parvenaient jusques à l'asile de l'amante adorée, au travers des grilles épaisses et des verres colorés, et que pouvait seul entendre l'objet charmant de leur vive affection.

C'est ainsi qu'on a représenté Arnaud de Merveille, dont on a conservé un recueil de poésies, soupirant pour la belle Adélaïde de Béziers, qui préférait son amour à celui du roi de Castille.

C'est ainsi que Bernard de Ventadour adressait des vers passionnés, et dans lesquels on a cru retrouver d'heureux souvenirs d'Ovide, d'abord à la belle vicomtesse de Ventadour, Agnès de Monluçon, et ensuite à Éléonore de Guienne, duchesse de Normandie.

Peu favorisé dans ses amours, le trouvère ou le troubadour, comme Pierre Vidal, traînait de vallée en vallée ses douleurs et ses ennuis. Souvent son cœur s'aigrissait; il accusait la nature entière de ses malheurs; tout devenait l'objet de son ressentiment. Ses chants se transformaient en des *sirventes;* il s'emportait contre l'ambition des suzerains, la dureté des riches, les vices du clergé, et la perfidie des femmes. Quelquefois, imitateur zélé des chevaliers errants et malheureux, il parcourait les forêts les plus sauvages, et les monts les plus escarpés. S'il rencontrait sur le bord d'une prairie émaillée de fleurs une jeune et jolie bergère, il oubliait auprès de ses grâces naïves les rigueurs des nobles demoiselles, et chantait ses doux attraits.

Mais à quelque beauté que les trouvères et les troubadours adressassent leurs hommages, non-seulement elle était la dame de toutes leurs pensées; mais encore le délire de l'amour se joignait aux inspirations de la poésie; elle devenait souvent pour eux une sorte de divinité; ils lui consacraient un culte; ils lui vouaient toute leur existence; ils entreprenaient pour elle de lointains pèlerinages; ils s'imposaient des pénitences extraordinaires; ils se condamnaient à d'extravagantes macérations. Mêlant à leurs sentiments exaltés, et à leurs désirs romanesques, les idées métaphysiques que les ouvrages d'Aristote répandus plus que jamais en Europe après le retour des croisés, avaient rendus si familiers, ils

avaient donné à l'amour et un langage mystérieux et des scrupules pour ainsi dire religieux et des cas de conscience. Ces difficultés, ces scrupules, ces expressions étaient soumis au jugement des *maîtres en amour* et à la sagacité des orateurs des *puyds-verts*, ou séances littéraires. On soutenait dans des dialogues rimés appelés *tensons* par les troubadours, et *jeux-partis* par les trouvères, des questions amoureuses, des propositions sentimentales, des assertions subtiles. Les trouvères les discutaient dans des réunions auxquelles on a donné le nom de *palinods*. De nobles et puissants seigneurs troubadours ou trouvères, assis pendant l'hiver auprès de vastes foyers, se reposant des fatigues de leurs guerres d'été, entourés d'amis, de parents, de pages, de valets, d'écuyers, de vassaux, de grandes dames et de jeunes châtelaines, et les entretenant de *lais d'amour*, de *sonnets courtois*, de *dits notables*, de *fleurs de savoir*, donnaient à des hérauts d'armes envoyés par des belles et des princes, ou à des *damoisels* malheureux et couverts d'armes noires, les *conseils*, les *instructions*, les *leçons* que l'on s'empressait de demander à ces juges de la galanterie, des nobles usages et des actes courtois.

Des souverains exemptaient des villes du paiement des impôts, à condition qu'elles entretinssent un troubadour; on couronnait les troubadours et les trouvères; on leur présentait des pierreries, des magnifiques ceintures et des fleurs d'or; on

avait vu la reine Béatrix de Provence poser elle-même une couronne de laurier sur la tête de Hugues de Penna, et lui adresser le quatrain le plus flatteur. Des ménestrels et des jongleurs remplissaient, par divers jeux, les intervalles des chants des troubadours et des trouvères. Leurs vers étaient devenus l'objet d'une passion très-vive : on les gravait sur les écus des chevaliers; sur la marqueterie des meubles, sur les lambris des châteaux, sur le pavé des églises, sur les tombes des chapelles sépulcrales ; on les lisait sur les armes, sur les vases, sur les sceaux, sur les tentures, sur les vitraux. On voulait avoir, en vers ou en prose rimée, des histoires, des sermons, des prières : la Bible parut en vers. Nicolas Dourbault mit la coutume de Normandie en vers de huit syllabes; et Richard d'Annebaut, Anglo-Normand, publia en vers les institutions de Justinien.

On voit quelle influence les troubadours et les trouvères eurent bientôt sur les mœurs et sur la civilisation. Presque toute l'Europe voulut avoir ses poètes comme la France. Les Siciliens imitèrent les troubadours de Provence, et transmirent leurs leçons, leurs exemples, leurs vers, aux autres Italiens; Gênes, Florence, Venise, Mantoue, le Montferrat appelèrent les troubadours, les reçurent avec transport, les couronnèrent de palmes, les comblèrent de présents; l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne elle-même, qui avait transmis aux premiers troubadours les fables, les contes, les poé-

sies des Arabes, attirèrent dans leur sein les poètes de France, ou leur adressèrent des élèves zélés; Jean Ier, roi de Portugal, envoya une ambassade solennelle au roi de France, au monarque des troubadours et des trouvères pour lui demander des poètes et des ch[illegible]resque tous les grands princes de l'Eu[illegible]t faire des vers comme les troubadour[illegible]ères; et la langue romane, celle q[illegible]é et l'imagination des Français inspi[illegible]mplie de charmes, était devenue la lang[illegible] de l'Europe. On disait qu'un Français du douzième siècle, Jean de Hanville, avait prévu ce brillant et pacifique triomphe de la France lorsque, cent ans avant l'accomplissement de cette noble destinée, il s'écriait dans un poëme dédié à Gautier, archevêque de Rouen, et dont on a retenu les vers que je vais citer : « Il » s'élève enfin un nouveau palais d'Apollon, Paris, » cette ville....., grecque par ses écrits, indienne » par ses études, romaine par ses poètes, attique » par ses philosophes. »

Les trouvères et les troubadours faisaient surtout l'ornement de ces institutions singulières et galantes, nées de l'enthousiasme pour les dames, la poésie et la chevalerie, de ces tribunaux dont l'esprit et le sentiment avaient fondé l'empire, de ces cours d'amour où la force et la puissance se faisaient gloire d'obéir aveuglément au génie et à la beauté.

On réunissait ces cours d'amour lorsque le prin-

temps revenait embellir la terre, que les arbres commençaient à se couvrir de feuilles, les fleurs à s'épanouir, et les oiseaux à chanter dans les riants bocages. On les tenait sous l'orme vénéré planté auprès du pont-levis d'un antique château ; des bancs de gazon étaient disposés sous son naissant ombrage ; on voyait suspendus à ses branches les armes conquises en l'honneur des dames, les écharpes des poursuivants d'amour, les couronnes méritées dans les tournois et dans les joutes par les paladins, les lauriers obtenus par les trouvères ou les troubadours dans les Puyds-Verts, les petites harpes abandonnées par des amants malheureux.

Parmi ces ormes ainsi consacrés, et que l'on nommait *ormels*, on citait dans l'Occitanie ceux de Signe, de Pierrefeu, d'Avignon, de Romane sur les bords de l'Isère. Les pontifes de Rome, souverains d'Avignon, protégeaient ces institutions, où les dames et les chevaliers accouraient de si loin; Innocent VI donne le spectacle d'une magnifique cour d'amour aux comtes de Vintimille et de Tende. Les dames les plus renommées pour leur esprit et leur beauté étaient jugées dans ces tribunaux, à l'autorité desquels nul n'eût osé se soustraire. Un *prince d'amour* les présidait, et on avait vu de grands princes et des rois en rechercher le titre.

Trois veillées en précédaient l'ouverture; et, pendant ces joyeuses solennités, les troubadours

ou les trouvères, accompagnés par les ménestrels, récitaient leurs romans, leurs fabliaux ou leurs poésies; ils arrivaient vers le château de l'ormel, réunis en troupes joyeuses, s'arrêtant à l'entrée des bois, chantant sur le bord des fontaines, et portant à leurs [illegible] gale d'or.

On a compt[illegible] Bertrand d'Almanon, Nazémur le [illegible] le Borneil, Guilhem d'Amalric, Ber[illegible] lour, loué par Pétrarque, Geoffroi [illegible] e la belle Mélinsende, comtesse de T[illegible] infortuné Guillaume de Cabestains, le [illegible] isa [illegible] Figueira, le défenseur des Albigeois, Savari de Mauléon, *le chef de toute courtoisie*, Guillaume de La Tour, qui eut le malheur de vivre après la mort de son amante Pierre de Craon, Guillaume de Saint-Didier, le poète de la vicomtesse de Polignac, sœur du dauphin d'Auvergne, Thibaut, roi de Navarre et comte de Champagne, le provençal Anselme, Faydit, le chantre de Richard Cœur-de-Lion, Jean Bove, Courtois d'Arras, le vidame de Chartres, Azalaïs de Porcairagues, si malheureuse en amour; et Marie de France, qui finit ses jours en Angleterre, fut la première de son sexe qui fit des vers français, et composa, non-seulement des lais, mais encore des fables, dont quelques-unes ont été comparées à celles de La Fontaine.

On voyait s'avancer vers l'ormel, à la suite des troubadours ou des trouvères, de longues files d'hommes et de femmes, marchant deux à deux,

et dont les habits étaient garnis de rubans de diverses couleurs. On les nommait *galois* ou *pénitents d'amour*; ils voulaient prouver l'excès de leur amour aux dames de leurs pensées par l'ardeur avec laquelle ils supportaient et les plus rigoureuses saisons, et les douleurs les plus vives. Pendant les plus fortes chaleurs de la canicule, les membres de cette confrérie si extraordinaire, chevaliers, écuyers, dames ou demoiselles, couraient sur les montagnes nus ou au milieu de sables brûlants, couverts de manteaux et de chaperons garnis d'épaisses fourrures. Pendant l'hiver, ils n'avaient pour vêtement qu'une toile légère, et se promenaient lentement sur les étangs glacés ou les neiges endurcies, livrés à toute la violence des vents les plus froids. « Pour qui sut » aimer, disaient-ils, il n'est qu'un mal, il n'est » qu'un bien; c'est l'absence ou la présence de ce » qu'on aime. » La mort de ceux qui succombaient à leurs fatigues et à leurs souffrances ne pouvait calmer cet ardent fanatisme, cette folie amoureuse dont l'esquisse doit faire partie de l'histoire des mœurs et de l'esprit humain. Des milliers de ces pénitents parcouraient les provinces, visitaient avec ferveur les endroits qu'une grande passion avait rendus célèbres, priaient auprès des monuments d'un amour malheureux, recueillaient avec soin, avant le lever du soleil, les gouttes de rosée qui se condensaient sur les feuilles des ormels, et regardaient ces gouttes précieuses, mêlées à l'eau

des fontaines, comme propres à inspirer les sentiments les plus tendres.

Les châteaux dont l'ormel avait le plus de réputation parmi les troubadours et les trouvères étaient regardés comme des asiles inviolables des jeux, des ris, des plaisi [illegible] les sentiments les plus doux. Une so [illegible] garantissait de toute insulte ces de [illegible] talières, où se réunissaient chaque [illegible] les, les chevaliers, les trouvères ou [illegible] rs. Le plus déloyal des chevaliers n'e [illegible] quer; les emblèmes de la paix y remp [illegible] rmes de la guerre : on y nourrissait avec soin, au plus haut des tourelles, de tendres et fidèles colombes; la vigne, le lilas, le chèvre-feuille et les rosiers en garnissaient les murs et les créneaux; des devises amoureuses étaient peintes sur les vitres des salles et des galeries; des festons de lierre étaient suspendus aux lambris; les parquets étaient couverts de fleurs et de verdure.

C'était dans ces demeures embellies, ou sous l'heureux ormel, que la jeune et timide demoiselle donnait à l'amant, dont elle consentait à devenir l'épouse, le gage de sa foi; les fleurs qu'elle avait portées dans ses cheveux ou la ceinture virginale, sur laquelle sa main tremblante avait brodé: *Amour sans fin.*

Après un somptueux banquet, et lorsque la nuit était venue, on se rendait sous l'ormel, à la clarté d'un grand nombre de flambeaux : la veillée com-

mençait. Les troubadours et les trouvères célébraient les belles et l'amour. Des chansons de *gestes* ou *héroïques* rappelaient les hauts faits des preux et des paladins; les cithares, les lyres ou petites harpes, les rotes ou vielles, et les mandores les accompagnaient. Les heures s'écoulaient avec rapidité : le béfroi du château annonçait le moment de la retraite, de la prière et du repos.

Des chants joyeux précédaient l'aurore, et, mêlés aux instruments des ménestrels, se faisaient entendre sous les fenêtres des tourelles et du donjon. Ces *albas* ou *aubades* appelaient un soleil brillant, et une heureuse journée.

Des marchands accourus de contrées lontaines tenaient auprès du château une foire brillante; des tentes et des pavillons s'élevaient dans la prairie ou sur le bord d'une rivière que couvraient un grand nombre de bateaux. Les villageois des campagnes voisines formaient des danses joyeuses autour de ces camps riants et paisibles.

Lorsqu'enfin les séances du tribunal commençaient, on prononçait sur des questions de délicatesse, de courtoisie, de constance et de fidélité; on faisait brûler les satires publiées contre les dames; on donnait des conseils aux amants résolus de se séparer l'un de l'autre, ou à ceux qui cherchaient à diminuer les peines de l'absence; on punissait sévèrement ceux qui avaient employé la violence pour obtenir un gage d'amour; on condamnait à de douces réparations les belles que la

cour d'amour trouvait ingrates ou trop sévères : on obligeait les dames qui se plaignaient d'une infidélité à pardonner aux chevaliers qui, par leur repentir, leurs souffrances, leurs sacrifices, leur amour, méritaient leur pardon. On déclarait coupable du crim[illegible]r le chevalier qui avait feint de se tu[illegible] la fin des rigueurs de sa dame, et q[illegible] du succès de sa feinte; on le privait [illegible] les anneaux qu'il avait pu recevoir; [illegible]sieurs lieues du séjour de celle qu'il [illegible]; on le condamnait à être frappé, par les dames du tribunal, à coups de branches de groseiller. On menaçait les vieillards, qui voulaient forcer leurs belles et jeunes pupilles à recevoir leur main, de vers satiriques, de chansons mordantes, de sérénades bruyantes et burlesques, d'hommages ironiques.

Des danses et de nouveaux banquets terminaient la journée, et de grandes pêches, de brillantes chasses à l'oiseau, de nombreux divertissements, succédaient pendant plusieurs jours à la cour d'amour des poètes et des belles.

(1271) Le roi de ce beau et chevaleresque pays de France, où se donnaient ces fêtes et se tenaient ces tribunaux d'amour, Philippe-le-Hardi, venait d'être sacré à Reims, et d'y recevoir la noble couronne de son père. Alphonse, comte de Toulouse, et son épouse Jeanne, l'héritière du Languedoc, étaient morts sans enfants. Philippe leur neveu était leur héritier. Ses commissaires prennent possession du

Poitou, d'une partie de la Saintonge, du Querci, du Rouergue, du comté de Toulouse, et de tous les autres états d'Alphonse. Les nobles et les villes de ces provinces, si favorisées par la nature, le reconnaissent, non-seulement pour leur monarque et leur suzerain, mais encore pour leur seigneur immédiat. Ils prêtent serment de fidélité à Philippe, qui réunit ces contrées à sa couronne; mais ils réservent avec soin la jouissance de leurs libertés et de leurs priviléges.

(1271) Roger Bernard, comte de Foix, et qui espère d'être soutenu par le roi de Castille, croit pouvoir résister au roi des Français; mais Philippe entre dans ses états à la tête d'une armée, le contraint à se rendre à discrétion, l'emmène à Carcassonne, et le fait enfermer dans une haute tour.

(1272) Jusqu'à cette époque, la possession d'un fief donnait le droit d'être inscrit parmi les nobles. Philippe admet parmi eux, sans cette condition, et par des lettres patentes d'anoblissement, Raoul, son argentier, et originaire de Crépi. Il paraît que les nobles ne réclamèrent pas contre cet acte de l'autorité royale, qui, vraisemblablement, ne fut dicté que par la bonté du roi pour son argentier, mais qu'on aurait pu regarder comme inspiré par une profonde politique. Ils ne virent pas que le système féodal, se séparant de la noblesse comme il était déjà séparé de la chevalerie, était de nouveau ébranlé dans ses bases, et que, le nombre des nobles pouvant être augmenté sans

limites par le monarque, leur pouvoir passerait insensiblement entre les mains du roi.

Un des plus puissants princes du sang de France, un descendant de Robert, fils de Hugues Capet, Robert II, avait succédé dans le duché de Bourgogne à son [illegible] était le troisième fils. Robert III, [illegible] lre, avait épousé l'aînée des filles du [illegible] vers, fils aîné de Hugues IV, et [illegible] sans enfants mâles. Robert, comte [illegible] s'était marié avec Béatrix, fille de [illegible] gogne, époux d'Agnès, héritière de la maison de Bourbon, mort aussi sans enfants mâles, et second fils de Hugues IV. Ces deux princes disputent la Bourgogne à Robert II; l'affaire est portée à la cour de Philippe-le-Hardi : le comte de Clermont était frère de Philippe; et cependant le roi et ses pairs, fidèles à la loi salique, la puissante protectrice du trône et de l'indépendance de la France, prononcent en faveur de Robert II. Ce duc de Bourgogne épouse quelque temps après la sœur de Philippe, et la fille de saint Louis.

De sa nièce Béatrix et du comte de Clermont devaient descendre Henri IV et toute l'auguste maison de Bourbon.

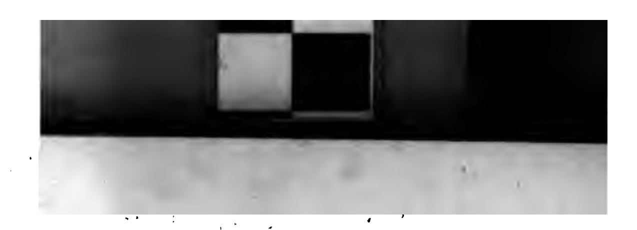
Pendant ce commencement du règne de Philippe-le-Hardi, la faiblesse de Henri III, le mauvais état de sa santé, l'absence de son fils le prince Édouard, remplissaient l'Angleterre de troubles et de confusion. Les grands et les petits vassaux

opprimaient le peuple; des troupes de brigands infestaient les campagnes : la populace des grandes villes devenait de jour en jour plus redoutable.

Les habitants de Norwich eurent une querelle avec leurs moines au sujet de leurs prérogatives; ils attaquèrent le couvent, en brûlèrent une grande partie, massacrèrent plusieurs religieux, emprisonnèrent les autres, emportèrent les vases de l'église, le trésor, les livres, les meubles que les flammes n'avaient pas consumés. Le roi convoque un parlement : les habitants de Norwich perdirent leurs priviléges; plusieurs d'eux furent écartelés ou brûlés : on confisqua les biens de ceux qui prirent la fuite.

(1272) Cependant Richard, roi des Romains, ne pouvait se consoler de l'assassinat de son fils Henri : il succomba à sa douleur. Le chagrin que sa mort causa à Henri III agrava la maladie de ce prince. Il se fit transporter à Westminster; et, sentant que sa fin était prochaine, il fit venir auprès de lui le comte de Glocester. « Jurez, lui dit-» il, de maintenir la paix du royaume, et de défendre » les intérêts de mon fils Édouard. » Le comte le promit : le roi cessa de vivre.

Ce prince Édouard avait remporté dans la Palestine plusieurs avantages sur les Sarrasins. Un musulman fanatique voulut l'assassiner; il parvint à s'introduire dans la chambre d'Édouard pendant que le prince était seul; il leva le bras pour le frapper : Édouard para le coup, reçut vers la main



une blessure, mais renversa l'assassin, lui arracha son poignard, et lui en perça le cœur. La blessure guérit assez promptement. Abaka, arrière-petit-fils de Gengis-Kan, et sultan de Bagdad, lui envoya des ambassadeurs pour le féliciter sur son rétablissement, et lui proposer des arrangements qu'Édouard s'empressa d'autant plus d'accepter que son armée était très-affaiblie, et que des lettres de son père pressaient son retour en Angleterre.

Peu de temps après, il s'embarqua pour sa patrie, relâcha en Sicile, et y apprit la mort de Henri III. Il avait été proclamé à Westminster, ainsi qu'à Guild-Hall. Les barons, les prélats, et tous les membres du parlement, lui avaient prêté serment de fidélité; il partit pour la Grande-Bretagne, et crut devoir préférer la route de terre. Le pape Grégoire X, qu'il avait connu en Palestine avant son élévation sur la chaire apostolique, le reçut à Rome avec de grands honneurs, et lui donna plusieurs dixièmes des revenus ecclésiastiques de l'Angleterre, pour le dédommager des frais de la croisade. Les peuples d'Italie l'accueillirent avec de vives acclamations; plusieurs barons ou prélats anglais vinrent au-devant de lui jusqu'aux Alpes, qu'il devait traverser. Lorsqu'il fut arrivé à Lyon, le comte de Châlons lui proposa un tournoi, et un défi courtois de chevalerie. Édouard l'accepta, tint le champ avec ses chevaliers contre tous ceux qui voulurent entrer en lice, et remporta l'honneur de la journée.

(1273) Philippe-le-Hardi le reçut à Paris avec une grande magnificence. Édouard lui rendit hommage pour la Guienne et les autres états qu'il possédait sous la suzeraineté de la couronne de France. Il crut devoir aller en Gascogne, où, pendant son absence, Gaston, vicomte de Béarn, avait pris les armes contre lui. Gaston se retira dans une de ses forteresses, vers les monts Pyrénées; la forteresse fut prise; Édouard traita le vicomte de Béarn avec bonté : Gaston ne fut prisonnier que sur sa parole; il s'échappe néanmoins. On le somma de paraître à Saint-Séver devant la cour des ducs de Gascogne; il refusa d'obéir. Ses villes et ses châteaux furent déclarés confisqués au profit d'Édouard. Gaston appela de ce jugement à la cour de Philippe, son souverain. Édouard retira aussitôt les troupes qu'il avait fait marcher dans les états du vicomte de Béarn. La cour des pairs de France ordonna que Gaston se jetterait aux genoux d'Édouard, et se mettrait à sa merci. Le vicomte de Béarn demanda qu'on lui permît de soutenir sa cause les armes à la main, et dans un combat singulier avec Édouard. Sa proposition fut rejetée par la cour des pairs; mais il ne consentit à se soumettre, ne demanda pardon à Édouard, et ne fut rétabli dans tous ses droits qu'après plusieurs années.

Ce fut vers le temps de cette décision de la cour des pairs que Philippe, ayant eu à Lyon une entrevue avec Grégoire X, céda aux réclamations de ce pontife; et, voulant bien se conformer à une dis-

position du testament de sa tante, jeune comtesse de Toulouse, accorda au siége de Rome le comté venaissin, excepté la ville d'Avignon, qu'il se réserva, ainsi qu'à son oncle Charles, comte d'Anjou et roi des Deux-Siciles.

(1274) Philippe cependant avait perdu sa femme Isabelle d'Aragon ; elle lui avait laissé trois fils ; mais encore jeune, il désira de se remarier : il épousa Marie, sœur du duc de Brabant ; elle fut amenée en France par son frère. Philippe la reçut avec pompe : tous les grands du royaume entouraient le monarque ; la nouvelle reine fut couronnée dans la sainte chapelle, et des fêtes magnifiques suivirent cette cérémonie.

Marie était belle, bonne, aimable, spirituelle et instruite ; elle aimait et protégeait les lettres, que dans sa patrie on lui avait appris à honorer. Philippe éprouva bientôt pour elle l'amour le plus tendre ; la beauté, la grâce et les connaissances de la reine lui donnèrent la plus grande influence sur l'esprit comme sur le cœur du monarque, elle devint l'objet de l'envie et de la haine d'un Pierre de La Brosse, qui avait été chirurgien de saint Louis, et qui était parvenu par ses intrigues, ses flatteries, sa souplesse et ses services, à inspirer à Philippe la plus grande confiance. Le roi l'avait nommé son chambellan ; il l'avait mis à la tête de ses affaires les plus importantes. Ce ministre ne voit qu'avec dépit le crédit toujours croissant de la jeune reine, qui paraissait dédaigner le favori ;

il craint la chute de sa puissance; il croit ne pouvoir la conserver qu'en détruisant celle de la reine. Les courtisans qui ont reçu ou attendent de lui des dignités ou des richesses s'empressent de le seconder; on répand les bruits les plus injurieux contre la jeune princesse; on ne néglige rien pour rendre la conduite de Marie suspecte à Philippe; on tâche de persuader au roi que Marie déteste les enfants d'Isabelle d'Aragon. « Elle ne voit, lui dit-» on, qu'avec la peine la plus vive que ces enfants » d'Isabelle succéderont un jour au trône, et en » écarteront ceux qu'elle pourra vous donner. »

Pendant qu'on poursuit ces complots, le jeune Louis, l'aîné des fils d'Isabelle, meurt d'une fièvre maligne, accompagnée de fortes convulsions; des taches livides paraissent sur son corps : on ouvre le cadavre; les entrailles paraissent altérées. « Il » est mort, disent les complices de La Brosse; » et, ne donnant plus de bornes à leur audace, ils osent ajouter : « C'est Marie qui a commis le crime. » — « Voilà le coupable, s'écria la reine en montrant » La Brosse; c'est pour m'accuser et me perdre » qu'il a commis cet horrible attentat. C'est lui qui » a choisi tous ceux qui ont entouré le prince : » qu'on les interroge; qu'on les force à révéler un » odieux secret. » Les bruits les plus sinistres se répandent dans le royaume; l'opinion flotte incertaine; le roi au désespoir ne sait comment découvrir si le poison a été donné par un ministre perfide, ou par celle qu'il adore. Le duc de Brabant

accourt à Paris; il vient défendre une sœur qu'il croit toujours digne de toute sa tendresse; il demande de soutenir son innocence, les armes à la main : la loi veut que, s'il succombe dans le combat, la reine soit jetée vive dans les flammes. Philippe n'ose consentir à la demande du duc; il n'attend que du ciel la fin de sa cruelle incertitude; il ordonne des prières : on lui parle d'une religieuse ou béguine de Nivelles, célèbre par ses révélations; il croit que, par les prières de cette béguine, il découvrira la vérité, qu'il désire si ardemment de connaître. La Brosse apprend que le roi veut la consulter; ses amis parviennent à faire envoyer auprès de cette religieuse, favorisée du ciel, l'évêque d'Évreux, parent de l'ennemi mortel de la reine.

La béguine témoigne toute la peine qu'elle éprouve d'être consultée; elle ne consent à s'expliquer avec l'évêque d'Évreux qu'au tribunal de la pénitence. Le prélat revient à Paris; le roi, mortellement inquiet, se hâte de l'interroger. « Je » ne puis révéler le secret de la confession, » lui répond le parent de La Brosse. Le roi, mécontent et rempli d'une impatience à chaque instant plus vive, adresse à la religieuse un autre évêque et un chevalier du temple : leur rapport est favorable à la reine; mais la réponse de la béguine ne paraît pas assez précise, et les anxiétés du roi sont bien loin d'être diminuées.

Cependant un religieux arrive d'un couvent de

[redacted]

Melun; il porte une lettre qu'on lui a recommandé de ne remettre qu'à Philippe : un homme tombé malade dans son monastère la lui a confiée au moment de mourir. Le roi reconnaît sur cette lettre le sceau de La Brosse : il assemble son conseil; la lettre est ouverte; La Brosse est déclaré convaincu de trahison, d'intelligence avec les ennemis; on le condamne à être pendu. Le duc de Bourgogne, le duc de Brabant, le comte d'Artois et plusieurs autres princes ou grands vassaux veulent assister à l'exécution : tous les soupçons dirigés contre la reine se dissipent; et Marie règne plus que jamais sur le cœur de Philippe (1276).

Deux ans avant la fin de cette affaire, Édouard avait été couronné à Westminster; Alexandre III, roi d'Écosse et beau-frère d'Édouard, y avait rendu hommage pour les terres dépendantes de la couronne d'Angleterre; et, afin de donner, suivant l'esprit des temps, plus de magnificence à la cérémonie, on avait mis en liberté cinq cents chevaux, qu'on avait abandonnés aux premiers qui pourraient s'en emparer.

(1279) Peu de temps après son sacre, Édouard envoya dans tous les comtés des commissaires chargés de punir les magistrats et les shérifs qui auraient opprimé le peuple : un parlement fut convoqué; le roi y proposa des lois protectrices des personnes et des propriétés. Les membres du parlement, touchés des intentions du monarque, lui accordèrent le cinquantième de tous les mobi-

liers; les marchands, reconnaissants du soin qu'il avait pris de leurs intérêts dans un traité avec la Flandre, et de l'empressement avec lequel il les avait délivrés de plusieurs impôts onéreux, demandèrent et obtinrent qu'on établît une taxe d'un demi-marc sur chaque sac de laine, et d'un marc sur chaque lost de cuir composé de trois cents peaux. Cette taxe, qu'on nomme Nouvelle Douane, ne devoit pas être peu considérable dans une île où l'on voyait tant de gras pâturages capables de nourrir un très-grand nombre de bœufs et de troupeaux, et dont la fertilité était entretenue par l'humidité due au voisinage de la mer, aux brouillards, aux vastes forêts, aux rivières, aux lacs et aux marais.

La nation, cédant à un préjugé très-fort, à un intérêt mal entendu, à une ancienne jalousie et à d'autres motifs qui n'étaient que trop fondés, avait vu avec la plus grande peine Henri III accorder aux juifs, dont l'argent avait corrompu les conseillers du monarque, le droit d'acheter des maisons, des terres et des fiefs, d'être admis comme jurés, d'avoir la tutelle des mineurs chrétiens, et même de présenter aux bénéfices. Édouard, avec le consentement du parlement, promulgua une loi d'après laquelle les juifs furent déclarés incapables de posséder des fiefs, et obligés de porter sur leurs habits une marque qui pût les faire reconnaître.

(1275) Le pape lui demanda 8,000 marcs pour

les arrérages du tribut annuel de l'Angleterre. Le roi eut honte de les envoyer, disent les historiens, et néanmoins n'osa pas les refuser.

Il proposa cependant, quelque temps après, de ne plus faire payer ce tribut par son trésor ou son échiquier, mais par des abbayes et des prieurés qu'il doterait pour cet objet; mais le pape se hâta de rejeter un arrangement qui aurait pu faire oublier les droits qu'il voulait conserver sur la Grande-Bretagne.

(1276) Llewellyn, prince des Gallois septentrionaux, avait refusé constamment de venir rendre hommage à Édouard; il prétendait ne devoir cet acte de dépendance qu'au monarque lui-même, et sur la frontière des contrées galloises : craignant néanmoins que l'archevêque de Cantorbéry ne l'excommuniât, et ne mît ses états en interdit, il avait eu recours au pape. Le pontife de Rome, toujours empressé d'exercer une suzeraineté sur le royaume d'Angleterre, défendit au primat de lancer contre Llewellyn une censure ecclésiastique : la lettre du pape n'empêcha pas le prince de Galles d'être sommé de se présenter devant le roi dans un parlement. Llewellyn consentit à prêter son serment de fidélité entre les mains des commissaires que le roi enverrait dans la principauté de Galles; il offrit même de se rendre à Westminster pour la cérémonie de l'hommage; mais il demanda qu'on lui remît trois otages, le fils aîné d'Édouard, le comte de Glocester et le chancelier : Édouard ir-



rité prépara une expédition contre les Gallois.

Vers le même temps Éléonore de Montfort, fille du dernier et célèbre comte de Leicester, s'embarqua dans un port du continent pour aller épouser Llewellyn, à qui elle avait été promise; son frère Amaury de Montfort la conduisait dans le pays de Galles : ils furent pris l'un et l'autre par un corsaire de Bristol, et remis à des officiers du roi. La jeune princesse fut gardée à la cour de la reine; et Amaury, qui était chapelain du pape, fut mis dans une prison ecclésiastique. Llewellyn s'empressa de réclamer Éléonore; il promit de s'avancer jusques à Montgommery, et d'y rendre hommage au monarque; mais il exigea un sauf-conduit signé par les principaux barons, et l'assurance que le roi corrigerait certains articles du dernier traité de paix.

Le parlement, partageant les sentiments du roi, déclara Llewellyn coupable de rébellion et de contumace, et accorda au monarque un subside pour le réduire par la force des armes; le primat et ses suffragants excommunièrent le prince. Presque tous les seigneurs du Gallois méridional, peu fidèles aux principes de leurs inflexibles aïeux, abandonnèrent la cause de leur brave, antique et malheureuse nation, rendirent hommage au roi, à condition que leurs terres releveraient immédiatement de la couronne; et le monarque, ne voulant terminer la guerre qu'il allait commencer que par la conquête entière du pays de Galles (1277),

transféra à Shrewsbury la cour de l'échiquier et celle du banc du roi.

Il entra du côté de Chester dans les provinces qu'il voulait réduire : Llewellyn croyait inaccessibles les bois et les marais dont son pays était couvert; mais le roi commence par employer son armée à ouvrir une large route depuis la frontière du Gallois jusques au comté de Carnarvan, près de l'île d'Anglesey. Ses nombreux soldats font tomber sous la hache ces forêts regardées pendant si long-temps comme impénétrables; ils élèvent des chaussées au milieu des marais et des terres noyées; et, pour assurer leur marche et protéger leur retraite si le succès ne couronne pas leur constance, Édouard fait construire le fort de Slint et celui de Rutland.

Llewellyn cependant se retire dans les montagnes de Snowdun : il aurait pu y braver les soldats d'Édouard; mais la famine va l'y poursuivre. Non-seulement le roi a placé des cordons de troupes pour couper toute communication des montagnes où les Gallois sont retranchés avec les comtés voisins, mais encore une flotte sortie des cinq ports réduit l'île d'Anglesey, d'où le prince de Galles tirait de quoi nourrir ses guerriers : Llewellyn est forcé de se rendre; il promet de payer 50,000 liv. sterling; il renonce à tous les pays situés entre le comté de Chester et la rivière de Conway; il ne possédera l'île d'Anglesey que comme un don du monarque, auquel il paiera pour cette île un tri-

but annuel de 1,000 marcs. Excepté quatre barons du Snowdun, tous les nobles gallois jurèrent obéissance au roi d'Angleterre : le prince de Galles s'engage à mettre en liberté tous les barons prisonniers; il jurera tous les ans l'observation du traité avec son conseil et vingt hommes de chaque *cantred;* il donnera dix otages tirés de la principale noblesse; il rendra hommage au roi, premièrement à Rutland et ensuite à Londres.

Le traité ayant été ratifié, Édouard remet au prince les cinquante mille livres. Llewellyn le suivit à Westminster, où il prêta serment de fidélité; et ayant quelque temps après dissipé à Worcester tous les doutes que le monarque aurait pu avoir sur ses projets (1277), il reçut d'Édouard les otages qu'il lui avait donnés, et la jeune Éléonore de Montfort, qu'il épousa au milieu de fêtes brillantes, dont la dépense fut payée par le trésor du roi.

Vers cette époque, Édouard tint un parlement à Glastemburg; c'était dans cette ville que reposaient depuis plus de sept siècles les cendres du fameux Arthur, ce roi héroïque des Bretons, dont les descendants avaient conservé leur courage, leur noble fierté, leur amour de l'indépendance, au milieu de ces contrées galloises que les armes d'Édouard venaient de soumettre. Le grand nom d'Arthur agit puissamment sur l'âme d'Édouard au moment où il contemple le vieux monument que la vénération des peuples avait consacré à l'antique gloire du roi des braves. Il veut rendre

hommage à tant de renommée; il veut voir ce que le temps n'a pas détruit de la dépouille du héros; il fait ouvrir le monument; il porte un regard respectueux sur l'intérieur du sépulcre; il cherche la poussière d'Arthur; il médite sur le néant et sur la gloire, et, profondément ému, il fait refermer la tombe sacrée.

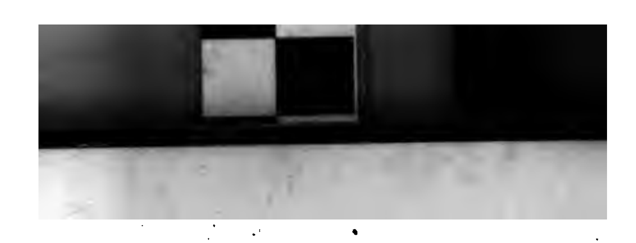
(1278) Il passe ensuite en France, où il désirait de s'arranger avec Philippe-le-Hardi au sujet de l'Agénois, qu'il réclamait, et du comté de Ponthieu, dont la reine avait hérité.

Par un traité conclu à Amiens, il renonce, à l'exemple de son père, à toute sorte de prétentions sur la Normandie et le comté d'Anjou; il donne caution pour le paiement de six mille livres; et le roi de France lui donne l'investiture du comté de Ponthieu et de celui d'Agénois.

Il avait proposé, approuvé et promulgué l'acte du parlement connu sous le nom de *statut de Glocester*, et dont les sages dispositions tendaient à améliorer l'administration de la justice, et à garantir de plus en plus les droits et les libertés des Anglais.

Il va acquérir de nouveaux droits à la reconnaisssance de la nation.

On élevait de grandes plaintes contre les richesses excessives et toujours croissantes du clergé et des moines, malgré la disposition de la grande charte, qui défendait de vendre ou de donner des terres à l'Église. Édouard expose à un parle-



ment tous les dangers de cet abus : l'assemblée applaudit aux vœux du monarque, et, conformément à la charte, un statut défend de disposer d'aucune propriété en faveur d'une église sans une permission expresse du roi ou du seigneur du fief.

Ce fut cette même assemblée qui défendit de venir armé siéger au parlement.

L'archevêque de Cantorbéry avait publié des canons attentatoires à l'autorité du roi ; le conseil d'Édouard obligea le prélat à révoquer ces décisions coupables et dangereuses.

Roger de Mortimer, qui s'était signalé dans tant de combats, voulut rappeler la valeur de ses frères d'armes dans un magnifique tournoi : il le fit annoncer dans presque toute l'Europe ; il le donna dans le château de Kenilworth, rendu fameux par le siége que les barons y avaient soutenu sous Henri III. Il y réunit comme *tenants* cent chevaliers qui prirent le nom célèbre de chevaliers de la Table-Ronde ; cent dames étaient placées sur un riche amphithéâtre. On y accourut de presque tous les royaumes d'Occident ; les cent chevaliers combattirent avec honneur contre tous les assaillants, pour la beauté de leurs dames.

(1279) Cette image de la guerre fut bientôt suivie de la réalité. Les fiers Gallois ne pouvaient s'accoutumer au joug des Anglais ; le sang des anciens Bretons qui coulait dans leurs veines les avait rendus ennemis irréconciliables des descen-

dants de ceux qui s'étaient emparés du pays de leurs aïeux. Llewellyn, leur chef intrépide, brûlait du désir de recouvrer son ancienne indépendance. Il était mal avec David son frère, que le roi d'Angleterre avait créé comte de Derby; mais David avait à se plaindre d'Édouard. Les principaux Gallois parvinrent aisément à réconcilier les deux frères. David jura de ne jamais rentrer au service du roi d'Angleterre, et de le regarder comme le mortel ennemi de sa nation.

Tous les Gallois courent aux armes, et font retentir leurs bois et leurs montagnes du cri de l'indépendance et de la liberté. Llewelyn et David, à la tête de divers corps de guerriers, prennent le château de Harwarden, et assiégent celui de Rutland (1281). Plusieurs seigneurs du Gallois méridional s'emparent de différents forts, et ravagent les terres des Anglais. Édouard s'approche à la tête d'une armée; Llewellyn et son frère se retirent dans les gorges de leurs monts escarpés. Les orages et les averses qui avaient inondé l'année précédente une grande partie de l'Angleterre, et produit de funestes débordements remarqués par les historiens, avaient creusé profondément les ravins et les torrents de ces montagnes; et les défilés en sont fortifiés avec tant de soin par des arbres entassés et des rochers roulés qu'Édouard désespère d'y pénétrer. Il charge l'archevêque de Cantorbéry de traiter de la paix.

Llewellyn publie un manifeste; il se plaint de

l'oppression sous laquelle gémissent les Gallois. Édouard ou ses officiers ont violé les conditions du dernier traité; ils ont, contre les dispositions de cet acte, dépouillé plusieurs Gallois de leurs terres, introduit de nouvelles coutumes, emprisonné, jugé et condamné les habitants d'Anglesey, d'après les lois anglaises, exigé des sommes qui n'étaient pas dues, immolé la justice à leur despotisme et à leur partialité, et réuni l'insulte et le meurtre à d'énormes concessions.

Édouard fait dire aux Gallois qu'il ne veut consentir à aucun arrangement concernant les quatre contrées et l'île d'Anglesey. « Que Llewellyn se » rende à discrétion, ajoute l'archevêque de la part » du roi, et le monarque lui accordera un comté, » une pension de mille livres, et une autre pension » pour sa fille. Les Gallois seront traités suivant » leur condition, d'après le bon plaisir du roi. Si » David veut aller à la Terre-Sainte, il y sera en» tretenu par le monarque; mais il n'en pourra » revenir qu'avec la permission d'Édouard. » Llewellyn, David et tous les Gallois rejettent ces propositions. « Édouard, s'écrient-ils, a voulu que les » cruautés de ses officiers nous jetassent dans le » désespoir; il a désiré des prétextes pour rompre » le traité, nous attaquer et nous réduire à l'es» clavage; mais Dieu combattra pour nous contre » des Anglais assez barbares pour détruire nos » églises, profaner les sacrements, tuer nos prêtres » à l'autel, massacrer nos compatriotes sans dis-

» tinction d'âge, ni de sexe, et percer le sein de
» faibles femmes qui allaitaient leurs enfants. »

L'archevêque excommunie les Gallois, et la guerre recommence.

Les Gallois la soutiennent avec succès.

Vers l'automne, Édouard marche vers l'île d'Anglesey, passe la rivière de Conway sur un pont de bateaux, embarque ses troupes sur la flotte des cinq ports, descend dans l'île et la soumet.

Revenu dans le continent, il ordonne qu'on construise un second pont de bateaux sur la rivière Menay, près Bangor. Pendant qu'on y travaille, la marée monte dans la rivière et arrive jusqu'au pont. Les Gallois descendent de leurs montagnes, jettent de grands cris, attaquent les Anglais avec impétuosité, les mettent en déroute, les massacrent ou les renversent dans la rivière.

D'un autre côté, le comte de Glocester est forcé de se retirer du Gallois méridional, et Llewellyn ravage le comté de Cardigan.

Tous ces avantages enflamment l'imagination des Gallois. On cite des prédictions en leur faveur : l'enchanteur Merlin a prophétisé que Llewellyn serait le restaurateur de l'empire des Bretons ; des devins assurent que bientôt il parcourra la ville de Londres, une couronne sur la tête ; les esprits superstitieux des Gallois s'exaltent de plus en plus ; les plus grands succès leur paraissent assurés. Llewellyn charge son frère de

défendre Snowdon, et veut tenter les hasards d'une grande bataille.

Il entre dans le comté de Radnor, traverse la rivière Wye ; fait camper ses troupes au pont d'Orewyn, s'écarte avec un seul écuyer pour conférer avec qu[illegible]urs du pays, revient à son camp, l[illegible]ment attaqué par un corps d'Angl[illegible]é par Édouard ou Edmond de Mo[illegible] Roger ; voit ses guerriers s'ébra[illegible]our les ramener à la charge ; se b[illegible]urage héroïque ; commande avec une rare habileté ; rend la victoire douteuse, et peut-être alloit triompher de ses ennemis lorsqu'un Anglais se précipite sur lui sans le connaître, et lui plonge son épée dans le cœur. Ainsi périt un vaillant prince, un grand capitaine la terreur des Anglais, un digne descendant des anciens rois bretons, un illustre défenseur de la liberté de ses compatriotes, un chef vénéré de ces généreux gardiens des montagnes sacrées, dernier asile d'une grande, valeureuse et infortunée nation. Il met le comble à sa gloire en mourant pour son pays. Le roi d'Angleterre va ternir la sienne. Mortimer se déshonore en faisant couper la tête au héros qui vient de s'immortaliser. On l'élève sanglante au bout d'une pique. A cette vue, les Gallois consternés se débandent et se dispersent; on présente au roi cette tête que la renommée et le malheur devaient faire respecter par tout guerrier généreux : il ordonne

qu'on la porte à Londres, qu'on la couronne par dérision d'un cercle d'argent, qu'on l'expose au pilori, qu'on la surmonte d'un panache de lierre, qu'on la place au sommet de la Tour de Londres. (1282) Les fêtes que commande le monarque égaré, la joie barbare qu'il témoigne, l'oubli de ce qu'il doit au sang royal d'un vaillant chevalier, les acclamations d'une multitude, qui ne voit dans le spectacle qu'on lui présente que la fin de ses terreurs; ce pilori, cet échafaud, cette Tour de Londres, tout ajoute à jamais un nouvel éclat à l'impérissable renommée du martyr de la liberté de sa patrie.

Tous les Gallois cependant pleurent leur chef, leur souverain, leur père; des cris de douleur retentissent au milieu de ces vallées et de ces rochers dont le défenseur a péri. Le découragement s'empare des Gallois; ils n'opposent plus qu'une faible résistance aux armes d'Edouard. Ce monarque pénètre dans le Snowdon, s'empare de plusieurs forteresses. David fait d'inutiles efforts pour défendre les malheureuses contrées dont il est devenu le prince. Un grand nombre de ses guerriers désespèrent du succès et abandonnent ses drapeaux: il est forcé de fuir de caverne en caverne. On le découvre, on le saisit, on l'amène au château de Ruthland. Il demande en vain de parler au roi. Les lords et les députés des communes assemblés à Shrewsbury, le déclarent traître, et le condamnent à être pendu, écartelé et à avoir

les entrailles arrachées. On brûle ces entrailles; les quartiers de son corps sont exposés dans les principales villes d'Angleterre; sa tête est mise au sommet de la Tour de Londres, à côté de celle de son frère; et la cruauté qui veut accroître l'horreur du s[illegible]vid, l'associe malgré elle à la gloire [illegible] (1283).

Le roi ord[illegible]âtisse deux châteaux très-forts, l'un [illegible]ay, et l'autre à Carnarvon. Toute [illegible]é de Galles se soumet. Édouard parc[illegible]ête; il distribue à ses barons la plus grande partie des terres de ces malheureuses provinces. Il réunit la principauté à la couronne d'Angleterre; il la divise en comtés; il y établit des shérifs et d'autres officiers; il les charge de rendre la justice d'après les lois anglaises; il accorde des priviléges et le droit de former une corporation à plusieurs villes; il espère engager les Gallois à quitter le séjour de leurs montagnes et à préférer celui de cités favorisées. Il ne doute pas qu'en s'accoutumant aux douceurs de la civilisation, ils ne perdent insensiblement leur amour pour l'indépendance. Il laisse à ces Gallois, dont il redoute le caractère fier et belliqueux, le droit de n'être jugés que dans leur propre pays, pour les affaires civiles comme pour les criminelles. Il donne à Nenyn dans le comté de Carnarvon un tournoi, où il appelle un très-grand nombre de chevaliers, et où il déploie la plus grande magnificence. Mais on frémit quand

on lit dans les auteurs anglais, qu'il mêle à ces fêtes, à ces soins, à cette condescendance, une terrible férocité. Il existait encore des bardes parmi les descendants des anciens Bretons. Ils chantaient sous les ombrages de leurs forêts majestueuses, dans leurs vallées romantiques, sur les bords de la mer battus par la tempête; dignes de leur noble destination, ils rappelaient les hauts faits de leurs ancêtres; ils enflammaient le courage de leurs compatriotes; ils entretenaient le feu céleste de l'amour de la patrie. Edouard ne voit en eux que des instruments de sédition. Dans sa colère insensée il oublie la postérité et la justice éternelle; il donne un ordre barbare; tous les bardes sont mis à mort.

Le plus vif ressentiment s'élève dans l'âme des Gallois; ils ne peuvent supporter d'obéir à une nation qu'ils détestent, à un étranger qu'ils abhorrent, à des règlements qu'ils n'entendent pas, à des lois que leur a imposées la lance du vainqueur.

(1284) Édouard n'est que trop instruit de ces sentiments secrets. Il voit sa politique trompée: le remords naît dans son cœur; les Gallois sont vengés.

Son âme est cependant assez élevée pour qu'il craigne de changer de système. Une circonstance heureuse se présente; il la saisit avec habileté. La reine était grosse: il veut qu'elle accouche à Carnarvon, au fond du pays de Galles. Elle met au

monde un prince que l'on nomme Edouard Carnarvon. Le roi se hâte de convoquer dans le château de Ruthland, tous les nobles de la principauté. « J'ai à vous proposer, leur dit-il, un gouverneur » à qui j'ai résolu de confier le bonheur de vos » provinces; j'espère qu'il vous conviendra. Né » parmi vous, il n'a respiré aucun air que celui » de votre patrie; il est Gallois; c'est le fils que la » reine vient de me donner à Carnarvon, où dans » cet instant il reçoit le baptême avec solennité. » Aimez votre compatriote, et obéissez sans peine » à un prince qui est votre concitoyen. »

Les Gallois charmés se livrent à une illusion qui leur est chère; ils oublient un moment leurs malheurs. La réunion de la couronne et de la principauté devient plus intime; et depuis cette époque le pays de Galles est le domaine du fils aîné du roi.

Vers la fin de cette guerre, dont les résultats devaient être si importants pour les Anglais, Philippe-le-Bel, fils du roi de France Philippe-le-Hardi, épousa la jeune et belle héritière du royaume de Navarre, Jeanne, fille de Henri Ier et de Blanche d'Artois (1284). Ce mariage, arrêté depuis long-temps, devait réunir la couronne de Navarre à celle de France; et un troisième diadème fut offert à Philippe-le-Hardi. Le pape Martin IV, se déclarant, comme plusieurs de ses prédécesseurs, le juge des monarques, l'arbitre suprême des peuples, le dispensateur des cou-

ronnes, avait excommunié don Pèdre, roi d'Aragon; il l'avait déclaré déchu non-seulement du trône des Deux-Siciles auquel don Pèdre prétendait, mais encore de celui d'Aragon et de tout ce qu'il possédait dans la péninsule espagnole; il offrit ce trône d'Aragon à Philippe-le-Hardi. Saint Louis, incorruptible défenseur des droits des rois et des nations, avait rejeté avec autant d'indignation que de fierté l'offre du pontife; Philippe eut la faiblesse de céder à l'appât trompeur d'une couronne, et l'accepta pour son second fils Charles, comte de Valois. Mais il fallait arracher par les armes, à don Pèdre, une couronne qu'il était décidé à défendre jusqu'à la mort; Philippe rassembla ses guerriers, et somma tous ses vassaux de marcher sous sa bannière pour conquérir le royaume que le pape venait de donner à son second fils. Le roi d'Angleterre reçut, comme duc de Guienne, la même sommation que les autres grands vassaux de France; mais il ne se crut pas obligé de prendre part à une expédition dirigée contre son ami et son allié, ou plutôt contre les droits sacrés des rois et des peuples, et dont le succès pouvait augmenter d'une manière trop dangereuse pour le duc de Guienne la puissance du suzerain de ce duché.

Philippe nomma un conseil de régence; il lui remit un sceau, et un contre-scel sur lequel les historiens ont remarqué qu'on n'avait gravé que trois fleurs de lis. (1285) Il conduisit une partie de son armée par terre, et embarqua l'autre sur ses

galères et sur des vaisseaux de Gênes ou de Pise, qu'il avait loués. Il entra dans Perpignan, que l'ennemi avait abandonné, prit d'assaut et détruisit de fond en comble la ville d'*Elne*, traversa les Pyrénées par le col de Mancana, assiégea Gironne, et s'en empara [illegible] urs mois d'une courageuse résistan[illegible]

Ses succès l[illegible] e qu'il n'avait plus besoin de vaiss[illegible] s; il les renvoya; ses galères restèr[illegible] s le port de Roses. L'amiral aragona[illegible] avec audace, en prit ou en détruisit plusieurs; et quinze furent brûlées par les Français, qui désespérèrent de les sauver. L'armée de Philippe manqua bientôt de vivres, qui ne pouvaient arriver que par mer. La famine et les maladies en diminuaient chaque jour la force; Philippe crut revoir les désastres de Tunis: il résolut de repasser les Pyrénées. Il arriva à Perpignan, accablé de fatigues, et surtout de chagrin. La grande faute qu'il avait faite se présenta à ses yeux sans aucun voile; tous les prestiges étaient détruits pour lui. Il mourut dans l'inquiétude.

Sa bonté et sa libéralité l'avaient cependant fait aimer des Français. La nation était reconnaissante de la constance avec laquelle il suivait les plans de ses prédécesseurs, et particulièrement de Hugues Capet, de Louis VI, de Philippe-Auguste, et de saint Louis: il avait maintenu avec soin le droit de faire prononcer par ses tribunaux les jugements rendus par les plus grands vassaux ou par leurs

officiers; aucun nouveau marché n'avait été établi que par lui dans les bourgs de son royaume; seul il accordait aux villes les priviléges des communes; il réglait tout ce qui concernait les ponts, les chaussées, les communications, et la police générale de ses états; la nation voyait chaque jour l'autorité tutélaire du monarque défendre de plus en plus ses libertés contre le pouvoir féodal.

Les rois de France augmentaient facilement le nombre des nobles, pour diminuer le danger de leur influence; mais Gui, fils de Guillaume Dampierre et de Marguerite, comtesse et héritière de Flandre, ayant, après la mort de sa mère, créé des chevaliers, et donné l'ordre de la chevalerie à des personnes qui n'étaient pas nobles, il fut déféré à un parlement de Philippe-le-Hardi; et un arrêt de cette cour déclara qu'aucun *vilain* ou *roturier* ne pouvait être fait chevalier que par l'autorité du roi.

Philippe avait aussi donné une preuve bien remarquable de son amour pour la justice; une ordonnance de 1284 avait prescrit aux avocats des tribunaux royaux de jurer tous les ans qu'ils ne soutiendraient que les causes qu'ils croiraient justes, qu'ils les défendraient avec zèle, et qu'ils les abandonneraient lorsqu'ils ne les verraient fondées que *sur la chicane et la méchanceté.* On a écrit que sous son règne le marc d'argent valait deux livres seize sous.

Philippe IV, dit le Bel, était à Perpignan auprès

de Philippe-le-Hardi son père, lorsque le fils de saint Louis succomba à ses chagrins et à ses fatigues; il n'avait que dix-sept ans. Il alla à Reims, où il fut couronné avec sa femme Jeanne de Champagne, qui lui avait déjà porté la couronne de Navarre (1286). Lorsqu [illegible] is, ce fut Gilles Colonne, connu sous le [illegible] Romain, général des religieux nom [illegible] s, appelé le docteur très-fondé (*fu* [illegible] auteur du *Régime des princes* ainsi q [illegible] rs autres ouvrages, et qui avait été s [illegible] r, qui le harangua au nom de l'université.

Le jeune roi prenait les rênes du gouvernement dans des circonstances bien pénibles : la France voulait soutenir sur le trône de Naples Charles-le-Boiteux, fils de Charles d'Anjou, frère de saint Louis; elle était en guerre avec Alphonse II, roi d'Aragon, dont Philippe-le-Hardi avait accepté la couronne pour son fils Charles de Valois. Le père du jeune monarque avait voulu d'ailleurs rétablir sur le trône de Castille, usurpé par don Sanche IV, les fils d'Alphonse de Lacerda, aîné de don Sanche, et auxquels il prenait d'autant plus d'intérêt qu'ils étaient nés de Blanche de France, fille de saint Louis. Le nouveau roi eut la sagesse de voir que la paix lui était nécessaire, et qu'il devait tâcher de terminer ces grandes affaires par des négociations; il s'adressa au roi d'Angleterre, allié de don Alphonse et de don Sanche; il l'engagea à être médiateur entre la France, l'Aragon et la Cas-

tille. Édouard craignit que si Philippe-le-Bel ne pouvait pas faire la paix, les Français, animés d'une ardeur nouvelle, conduits par un jeune petit-fils de saint Louis, et secondés non-seulement par le pape, mais encore par les mécontents et les ennemis de don Sanche et de don Alphonse, n'obtinssent des succès bien plus grands que ne l'espérait Philippe-le-Bel, et qu'il devait prévenir à cause de son duché de Guienne: il se hâta d'accepter la proposition de Philippe; des conférences furent ouvertes entre les puissances belligérantes. Édouard résolut de passer en France pour en accélérer les résultats; mais il avait encore des affaires à régler en Angleterre.

Dès l'année précédente, et après sa victoire sur les Gallois, il avait, par un acte aussi impolitique que despotique, ôté aux habitants de Londres leur charte particulière et leur maire; il avait nommé un *gardien* pour les gouverner; il avait ainsi violé la foi promise, ébranlé les institutions anglaises, et par conséquent les bases de son trône pour satisfaire une haine secrète que lui avaient inspirée, pendant sa jeunesse, leur attachement pour le comte de Leicester, et les insultes dont sa mère avait été l'objet dans leur cité.

Il tint néanmoins soit à Westminster, soit à Winchester, plusieurs parlements dans lesquels divers satuts, et notamment le *second de Westminster*, le statut *circumspecti agatis*, le statut *de Winton*, furent faits au sujet de l'Irlande, de l'ancien statut de

Glocester, de quelques lois tombées en désuétude, des aliénations des domaines des monastères, des juridictions civiles et ecclésiastiques, de la coupe des bois qui servaient de repaire aux brigands, des usages de guet, garde cors et cris, des règlements relatifs s, aux logeurs et à la recherche des

Il convoqu ı parlement pour terminer les affa ées, nomma pour gouverner le ro absence Edmond, son cousin et con ıailles, et se rendit à Paris, auprès de Ph -le-Bel, qui le reçut avec magnificence. Une trève fut bientôt conclue entre les rois de France, de Castille et d'Aragon, et elle fut suivie d'un arrangement général; don Jayme II, frère d'Alphonse, eut la couronne de Sicile; Alphonse rendit la liberté au prisonnier de son père, le neveu de saint Louis, Charles-le-Boiteux, prince de Salerne et roi de Naples. Charles céda le comté d'Anjou au duc de Valois, frère du roi de France; le duc de Valois renonça au royaume d'Aragon; et les enfans de Lacerda durent recevoir, au lieu de la couronne de Castille, trente-deux villes et le duché de Médina-Céli.

Édouard rendit hommage à Philippe-le-Bel pour tous les fiefs qu'il possédait en France; il assista à un parlement comme pair du royaume; et par un traité particulier, il céda au roi des Français tout ce qu'il avait dans le Querci pour

une rente de trois mille livres tournois. Philippe exempta aussi pour sa vie ce monarque et ses ministres du paiement des amendes et des confiscations que pourraient entraîner les appels des tribunaux du duché de Guienne à la cour du suzerain le roi de France.

Peu de temps après cette convention, Édouard apprit que le statut de Winton n'était pas exécuté. Les barons regardaient le cours de la justice royale comme contraire à leurs priviléges; ils s'opposaient à son action; ils ne voulaient pas souffrir qu'on arrêtât les criminels sur leurs terres: les routes étaient infestées de brigands qui pillaient impunément les voyageurs. Édouard établit de nouveaux justiciers dépendants immédiatement de son autorité, et chargés d'administrer la justice dans la Grande-Bretagne; des chevaliers remplirent ces places de justiciers dans tous les comtés du royaume. Les shérifs eurent l'ordre de leur donner des milices pour faire exécuter leurs jugements; et ces officiers, institués pour maintenir la tranquillité publique, et faire observer exactement *le statut de Winton*, furent, suivant les historiens anglais, les premiers juges de paix de l'Angleterre.

(1287) L'année 1287 avoit commencé pour ce royaume par une tempête horrible: un vent violent avait brisé contre les rivages de la mer un grand nombre de vaisseaux surpris par l'ouragan; de grandes averses s'étaient précipitées sur

les campagnes ; les fleuves et les rivières débordées avaient submergé les vallées et les plaines, renversé les édifices, détruit les églises, entraîné un grand nombre de malheureux habitants trop faibles pour résister à des courants impétueux ; ce déluge et [illegible] s eaux avaient surtout bouleversé l[illegible] Suffolk, de Norfolk et de Lincoln. [illegible] suivante un fléau bien différent, [illegible] streux encore, accabla la Grande-B[illegible] leur fut excessive pendant l'été ; [illegible] devint extrême ; les fontaines, les [illegible] t plusieurs rivières tarirent ; les champs furent brûlés par l'ardeur du soleil ; la verdure disparut ; la terre fut stérile, elle ne donna ni la nourriture de l'homme ni celle des animaux ; et la famine fut suivie d'une grande mortalité.

Édouard cependant était depuis long-temps dans la Guienne. Il y avait dépensé des sommes considérables tirées de l'Angleterre. Le trésor était vidé ; l'évêque d'Ély, trésorier du monarque, demanda un subside : le parlement refusa de l'accorder tant que le roi serait hors de la Grande-Bretagne. L'évêque leva une taille sur les villes, les bourgs et les fiefs des domaines particuliers de la couronne ; mais cette ressource était peu considérable. Édouard revint en Angleterre.

Tout y était dans le désordre. L'injustice des juges, l'oppression des officiers de la couronne, le nombre et l'audace des brigands augmentaient

chaque jour. Le roi convoqua plusieurs parlements. Il invita par une proclamation tous ceux qui avaient été opprimés par les juges ou par ses officiers à porter leurs plaintes : un grand nombre d'Anglais se présentèrent. Les juges convaincus de malversation et de corruption perdirent leurs places et leurs biens ; les seigneurs suzerains furent rétablis dans leurs droits sur les mariages, les tutelles et les aubaines de leurs vassaux (1290); la loi *quo Warranto* fit jouir les Anglais des libertés et des franchises concédées sous le règne précédent, accordées par des chartes particulières, ou possédées depuis un temps immémorial; la manière de payer les amendes fut réglée : mais de tous les actes provoqués et sanctionnés par Édouard, celui qui inspira le plus de reconnaissance aux Anglais fut celui qui bannit tous les juifs. Les préjugés, la superstition, l'ignorance et leurs usures les avaient rendus de plus en plus odieux à la nation. Ils reçurent l'ordre de quitter le royaume, sous peine de mort ; tout ce qu'ils possédaient fut confisqué au profit du roi ; on ne leur laissa que l'argent nécesssaire pour aller jusqu'au continent ; les marins des cinq ports pillèrent ce qui leur restait ; et sur quinze mille juifs qui émigrèrent, on eut la barbarie d'en noyer plusieurs centaines.

Le clergé néanmoins fut si reconnaissant de cette sauvage expulsion qu'il accorda au monarque le dixième des revenus des bénéfices ; et



comme les rois d'Angleterre tiraient souvent de gros tributs des juifs, les nobles du royaume consentirent à dédommager Édouard de ces tributs considérables, en lui payant le cinquantième de leurs reven[illegible]

Cependant [illegible] roi d'Écosse, était mort d'une chute [illegible] n'avait laissé qu'une fille qu'il ava[illegible]eur d'Édouard, et qui était mariée [illegible]oi de Norwège. Cette reine était m[illegible]emps après son père, ne laissant qu[illegible]mmée Marguerite. Un parlement tenu en Ecosse avait déclaré héritière de la couronne écossaise cette jeune princesse, petite-fille d'Alexandre III, petite-nièce d'Édouard, et qu'on nommait la vierge de Norwège. On l'avait proclamée ; et le parlement avait nommé six régents pour gouverner au nom de la princesse.

Édouard avait conçu l'espérance de réunir l'Écosse à l'Angleterre par le mariage de son fils avec Marguerite : ce projet avait été très-agréable à Éric ; les régents d'Ecosse y avaient consenti ; ils avaient envoyé des députés à Salisbury, et il avait été convenu entre ces députés, le roi de Norwège et le roi d'Angleterre, que la princesse serait envoyée en Écosse, que les régents donneraient toutes les sûretés nécessaires pour son arrivée dans la patrie de sa mère, et qu'ils ne disposeraient point de sa main sans l'aveu de son père et de son grand-oncle. Les historiens ont remarqué

qu'on avait fait trois exemplaires du traité signé à cet égard, l'un en latin pour le roi de Norwège, et les deux autres en langue française ou romane introduite en Angleterre par Guillaume-le-Conquérant, et conservée dans les actes publics.

La jeune Marguerite étant fille de la cousine germaine du prince de Galles, une dispense du pape était nécessaire pour l'union projetée : le roi se hâta de faire payer à Rome les arrérages du tribut annuel, et le pontife accorda la dispense. Les régents et le parlement d'Écosse félicitèrent Édouard sur l'arrivée de cette dispense. Ils envoyèrent de nouveaux députés en Angleterre ; et par le traité de mariage on convint des conditions suivantes importantes à rappeler :

L'Écosse jouira de ses anciens droits, libertés et coutumes; la couronne retournera libre et indépendante aux plus proches héritiers du trône si Édouard, prince de Galles, et Marguerite de Norwège meurent sans enfants; l'Écosse restera séparée de l'Angleterre, suivant les limites établies; les chapitres des cathédrales, ceux des collégiales et les couvents jouiront de la liberté des élections; aucun de leurs membres ne sera tenu de sortir du royaume pour obtenir la permission d'élire, présenter le sujet élu, ou faire serment de fidélité au roi d'Écosse; les Écossais ne seront ni cités ni obligés de répondre hors du royaume pour aucune affaire; les chartes, les priviléges, les titres, les rôles relatifs à l'Écosse seront gardés sous les sceaux



des nobles Écossais; le grand sceau de l'état sera remis au chancelier du royaume; ce dépositaire du grand sceau, les juges et tous les autres officiers seront nés en Écosse et y résideront; les *writs* émanés de la chancellerie seront rédigés suivant l'usage de la c [illegible] oyaume; on ne pourra assembler au [illegible] t écossais hors des limites de l'Éc [illegible] ourra imposer aucune taille ni taxe [illegible] ément aux anciennes coutumes et [illegible] du royaume, et les nobles mineurs, m [illegible] rde de la couronne, ne pourront être mariés à leur désavantage.

Lorsque toutes ces conditions furent ratifiées, l'évêque de Durham fut nommé lieutenant de Marguerite en Écosse : les députés écossais s'engagèrent à remettre leurs forteresses au jeune Édouard et à Marguerite; ils promirent, au nom de leur nation, de leur obéir comme à leur roi et à leur reine; et ils partirent pour la Norwège avec le doyen d'York et le comte de Varenne, chargé par le prince de Galles d'épouser Marguerite en son nom.

Cette grande union allait être heureusement terminée; tout paraissait sourire à l'ambition du roi; il allait réunir sur sa tête les trois couronnes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande : un événement imprévu vient renverser ses projets. On apprend la mort soudaine de Marguerite; et un grand spectacle va être donné au monde pour prononcer sur la succession de cette jeune princesse.

(1291) Douze prétendants se présentent : la nation se divise entre ces rivaux; les suffrages des membres du parlement se partagent comme les vœux de la nation; la guerre civile menace d'ensanglanter l'Écosse : on convient, après de longs débats, de s'en rapporter à la décision du roi d'Angleterre, et on charge l'archevêque de Saint-André de l'annoncer à ce monarque.

Édouard saisit avec joie une occasion favorable d'établir sur l'Écosse une supériorité qu'il a toujours ambitionnée. Les rois de ce royaume avaient rendu hommage aux rois d'Angleterre pour le comté de Cumberland et pour le royaume de Cumbrie ou de Valentia, qui comprenait les comtés de Galloway, de Carrick, de Kylle, de Cunningham, de Renfrew, et qui, ayant été conquis sur les anciens Bretons par Edmond, avait été donné en fief par ce roi anglais à Malcolm, premier du nom et roi d'Écosse : le possesseur de ce royaume de Cumbrie devait, comme vassal de l'Angleterre, défendre le pays de Nothumbrie contre toute invasion. Indulf, après Malcolm, avait aussi reçu en fief d'Edgar, roi d'Angleterre, la ville d'Édimbourg; on y avait ajouté le comté de Lothian, compris entre le golfe de Forth et la rivière de Twed, qui se jette dans la mer auprès de Berwick. Plusieurs rois d'Écosse avaient rendu hommage à la couronne d'Angleterre pour ce comté de Lothian, comme pour le royaume de Cumbrie et le Cumberland; mais le vasselage des rois écossais ne s'était pas

étendu jusques à l'Écosse proprement dite, à l'ancienne Calédonie, située au nord du Fort et de la Clyde.

A la vérité Guillaume, dit le Lion, fait prisonnier par Henri II. transporté en Normandie, renfermé dans la [illegible] se, n'avait recouvré sa liberté qu'apr [illegible] as [illegible] jetti son royaume à la suzeraineté de l'[illegible]; mais Richard, fils et successeur de [illegible] t, avant de partir pour la Terre-Sain[illegible] un traité que la soumission de G[illegible] it été que l'effet de la force et de la violence; il n'avait demandé à ce prince, digne par ses grandes qualités de toute son estime, qu'un hommage semblable à celui qu'avaient rendu, jusques à cette époque, les monarques écossais; et l'indépendance de l'Écosse avait été solennellement reconnue.

Mais Édouard, comptant sur sa puissance, sa fortune, et tout ce que pouvait valoir en sa faveur sa qualité d'arbitre, se prépare à réclamer la même supériorité que Henri II; il mande à Norham sur la Twed les prétendants et les membres du parlement d'Écosse : on ouvre la séance; Roger de Brabançon, justicier d'Angleterre, prend la parole au nom d'Édouard. « Le roi vient parmi vous, » leur dit-il, pour apaiser les troubles de votre pa» trie; il veut rendre justice à tous; il va prendre » connaissance de toutes les contestations élevées » au sujet de la succession au trône de la prin» cesse de Norwège; il prononcera en vertu de la

» supériorité de sa couronne sur celle d'Écosse :
» commencez par le reconnaître pour votre su-
» zerain. »

Les membres de l'assemblée sont près de témoigner leur surprise et leur mécontentement; mais un gros corps de troupes anglaises les entoure : ils demandent de consulter les prélats et les nobles absents; Édouard ne leur accorde qu'un délai de trois semaines : le délai expire; les membres du parlement se réunissent dans une plaine sur le bord de la rivière; l'évêque de Bath arrive de la part du roi. « Avez-vous, leur demande-t-il,
» quelque charte à produire contre la domination
» directe du roi sur le royaume d'Écosse? » L'assemblée garde le silence. « Bobert de Brus, lord
» d'Anandale, continue le prélat, voulez-vous re-
» connaître Édouard pour souverain de l'Écosse,
» et vous en rapporter à la décision de votre su-
» zerain? — Oui, » répond Robert, l'un des plus puissants prétendants à la couronne. L'évêque interroge de même et séparément Florence, comte de Hollande, Jean Hastings, patrice d'Unbar, comte des Marches, Guillaume de Ross et d'autres prétendants; ils répondent comme Robert, et reconnaissent dans Édouard le suzerain, ou *lord paramont* du royaume.

Le lendemain Jean de Bailleul ou Balliol se soumet, comme ses rivaux, à la supériorité d'Édouard.

Jean de Cumin, autre prétendant, obéit comme Balliol à la volonté du monarque.

Édouard déclare alors qu'en agissant comme lord paramont il se réserve la liberté de faire valoir ses droits personnels à la couronne d'Écosse dans le temps et de la manière qu'il jugera convenables : les nobles et les prélats sont gagnés par ses promesse [illegible] par ses menaces; des troupes nom [illegible] ssent la frontière, et n'attendent q [illegible] Édouard pour se jeter sur l'Écosse. [illegible] laisse dominer par la crainte; elle [illegible] qu'elle a l'honneur de représenter; [illegible] que toutes les forteresses du royaum [illegible] mises au lord paramont. Les régents n'osent demander qu'une condescendance qu'Édouard leur accorde : ils obtiennent que le roi ne prononce qu'en Écosse sur les droits des prétendants.

On convient que Robert de Brus, Jean Balliol et Jean Cumin nommeront chacun quarante commissaires, et le roi vingt-deux, pour examiner les titres des prétendants. Les régents et les gouverneurs des châteaux remettent leurs commissions au monarque : Édouard les leur rend; il nomme un chancelier d'Écosse; il reçoit le serment de fidélité de tous les prétendants et de tous ceux qui remplissent une fonction publique. Les commissaires réunis à Berwick s'occupent, en présence du roi, des droits de ceux qui réclament la couronne : la discussion s'établit surtout entre Brus et Balliol. « Ma mère, dit Balliol, était la fille aînée de Mar» guerite, aînée des enfants de David, comte de

» Huntingdon et frère du roi Guillaume, dont la
» postérité vient de s'éteindre — Je ne viens que
» de la seconde fille de ce même David, disait
» Brus; mais je suis le petit-fils de ce prince, et
» mon compétiteur n'en est que l'arrière-petit-fils;
» Alexandre II a déclaré que je serais son succes-
» seur s'il mourait sans enfants; et Alexandre III
» m'a toujours regardé comme son héritier pré-
» somptif. »

(1291) Édouard cependant apprend la mort de sa mère : il veut assister à ses funérailles; il proroge la réunion des commissaires au mois de juin de l'année suivante.

La reine-mère est enterrée avec pompe à Ambresbury. Le roi, qui a besoin d'argent, fait sommer tous ceux qui ont quarante livres de rente en terres de se rendre auprès de lui pour être reçus chevaliers, et donne ainsi un nouvel exemple du cens et de la propriété obtenant, comme dans l'ancienne république romaine, des honneurs, des titres, un rang et des droits.

(1292) Édouard revient à Berwick à l'époque qu'il avait indiquée; il y réunit non-seulement les commissaires examinateurs, mais encore les membres du parlement écossais. Des ambassadeurs du roi de Norwège entrent dans l'assemblée; ils reconnaissent la suzeraineté d'Édouard, et réclament la couronne d'Écosse pour leur monarque, héritier de sa fille, la jeune Marguerite.

De grands débats s'élèvent sur les lois et les

coutumes d'après lesquelles la décision royale doit être portée. On convient que le jugement du roi doit être rendu d'après les lois et les coutumes des états d'Édouard, et que l'Écosse doit être considérée comme un fief indivisible.

« Lequel d[illegible]s a le plus de droits? » demande le [illegible] celui qui est le plus » éloigné du [illegible]laume, en descendant » de l'aîné, o[illegible]est plus proche, mais » qui ne vient [illegible] cadette? — Celui qui » descend de l[illegible]oir la préférence, » répondent les commissaires à l'unanimité.

Le roi leur recommande d'examiner encore la question; les commissaires persistent. Le roi prononce que le droit de Robert de Brus est défectueux.

Jean Hastings prétend que l'Écosse est un fief divisible; il demande le partage du royaume, et en réclame le tiers comme descendant de la troisième fille de David, frère du roi Guillaume. Robert de Brus le seconde, et demande un autre tiers de l'Écosse : l'assemblée décide de nouveau que l'Écosse est indivisible; le roi déclare que Balliol est roi d'Écosse; il se réserve tant pour lui que pour ses successeurs la faculté de faire valoir ses propres droits; mais il ordonne que Balliol soit mis en possession du royaume.

Le nouveau monarque reconnaît la souveraineté d'Édouard et de ses successeurs sur l'Écosse, jure de lui être fidèle; est intronisé à Scone, et

reçoit le serment des seigneurs écossais, excepté de Robert de Brus, qui n'assiste pas à la cérémonie. Il vient ensuite à Newcastle, sur la Tyne, où était Édouard, lui rend un hommage solennel, lui prête serment en langue française ou romane, l'appelle *Monseigneur sire Edouard, roi d'Angleterre, et souverain seigneur du royaume d'Ecosse;* et le monarque anglais reçoit cet hommage, *sauf son droit et celui d'autrui.*

Édouard cependant n'avait pas encore tout ce qu'il désirait : sa suprématie sur l'Écosse ne lui suffisait pas; il voulait réunir la couronne même d'Écosse à celle d'Angleterre : il ne néglige aucune occasion d'accroître l'autorité qu'il a forcé les Écossais de reconnaître. Son humeur et sa volonté secrète percent dans toutes ses démarches; il ne traite qu'en sujet, ou plutôt en esclave, le vassal qu'il a couronné. Un habitant de Berwick lui porte des plaintes contre des officiers anglais envoyés en Écosse; il renvoie ces plaintes à un tribunal d'Angleterre : le conseil écossais se récrie, s'alarme, lui envoie des députés, lui rappelle ses promesses (1293). « Cette » affaire, répond Édouard, ne peut être portée que » devant moi. Des vassaux n'ont pas le droit de juger » ceux qui représentent leur souverain; les con» cessions que j'ai faites pendant la vacance du » trône d'Écosse ne peuvent plus être invoquées » maintenant où les Écossais ont un roi; je ne puis » abandonner le droit de prononcer sur toutes les

» affaires du royaume d'Écosse dans le temps et » dans le lieu que je jugerai les plus conve- » nables. »

Le roi s'exprime de même dans sa cour, en présence de Balliol : « Je veux, ajouta-t-il avec empor- » tement, po [illegible] en Angleterre le roi » même des [illegible]s les fois que sa pré- » sence auprès [illegible] paraîtra utile. » Balliol n'ose répond [illegible] oblige à renoncer par un acte, pou[illegible]ccesseurs, à toutes les promesses et cc[illegible] faites par le roi d'Angleterre pendant la vacance du trône écossais. A la vérité, il lui abandonne tout droit à la garde des mineurs, et la faculté de les marier à sa volonté; mais un marchand de Gascogne s'adresse à lui comme suzerain de l'Écosse, réclame sa justice, dit que le dernier roi des Écossais lui devait une somme considérable, et que Balliol refuse de la payer; d'un autre côté, Macduf, comte de Fife, se plaint d'avoir été injustement arrêté par ordre du premier parlement que Balliol a tenu à Scone; une dame appelle d'une décision par laquelle Balliol a déclaré nulles ses prétentions sur l'île de Man; l'abbé de Reading demande qu'on annulle la décision par laquelle la cour d'Écosse a admis un appel adressé au pape par l'évêque de Saint-André contre les intérêts de son monastère (1294); l'évêque de Durham accuse Balliol de lui avoir refusé justice : le roi d'Écosse reçoit successivement d'Édouard l'ordre de se présenter devant sa cour de West-

[redacted]

minster pour ces différentes affaires. Le joug que lui impose Édouard lui est odieux; mais il n'ose le secouer : on lui refuse de paraître par procureur; il vient à la barre de la cour comme un simple particulier; il se soumet à tout ce qu'on exige de lui; il reconnaît la souveraineté directe d'Édouard sur l'Écosse. On ne lui accorde qu'avec peine le délai nécessaire pour consulter son parlement; il se retire navré de douleur, rempli d'indignation, invoquant secrètement la vengeance.

On ne doutait pas qu'Édouard ne voulût le porter à prendre les armes, et trouver ainsi une occasion de soumettre entièrement à son sceptre le royaume d'Écosse.

Pour terminer heureusement cette conquête, Édouard avait besoin d'empêcher la France de lui faire la guerre : sa politique lui avait fait prendre de grandes précautions à ce sujet; il avait cherché à entourer Philippe-le-Bel d'ennemis puissants; il ménageait l'amitié de Guy de Dampierre, comte de Flandre, avec la fille duquel il désirait d'ailleurs de marier son fils, le prince de Galles; il avait prêté cent mille livres à Adolphe de Nassau, roi de Germanie, à condition que ce prince entrerait en France à la tête d'une armée lorsqu'on demanderait son assistance; de riches présents avaient gagné son parent Amédée, comte de Savoie; il avait marié une de ses filles au duc de Brabant; il en avait donné une autre au comte de

Bar, et il entretenait avec soin des liaisons cachées avec les mécontents de l'intérieur.

Cette guerre, qu'Édouard veut éviter, ou du moins différer, va cependant s'allumer avec violence. Un hasard imprévu en fait jaillir la première étincelle; une que[illegible] s'[illegible]ve à Baïonne entre des matelots nor[illegible] les matelots anglais; les Normands se[illegible] t de n'avoir pas obtenu justice des Angl[illegible]tres de Bayonne; ils veulent se venger; ils [illegible]ieurs bâtiments, prennent des vaisseaux anglais, et pendent les matelots. Les Anglais usent de représailles : les uns et les autres se poursuivent avec acharnement. Des conférences tenues par ordre des rois de France et d'Angleterre n'amènent aucun arrangement. Philippe-le-Bel fait sommer Édouard de répondre devant la cour des pairs de France, au sujet des hostilités commises par des marins d'Angleterre contre des matelots français.

Edouard envoie à Paris son frère Edmond, comte de Lancastre : on conclut un mariage entre le roi d'Angleterre et Marguerite, sœur de Philippe-le-Bel; on convient que, si Marguerite a un fils de ce mariage, la Guienne appartiendra à cet enfant après la mort du roi Edouard; mais pour l'exécution de cet arrangement il faut qu'il y ait une nouvelle inféodation de la Guienne; il est nécessaire que toute la province soit remise entre les mains de Philippe-le-Bel. Le comte de Lancastre ordonne aux gouverneurs de la Guienne de

mettre le roi de France en possession de toutes les villes et de toutes les forteresses de cette province. Quarante jours après, Philippe refuse de les rendre, et cite le roi d'Angleterre devant la cour des pairs de France. Edouard renonce aux provinces qu'il avait possédées comme vassal, et veut les conquérir pour en jouir sans aucune dépendance : il se ligue contre Philippe, avec Amédée, comte de Savoie ; Henri, comte de Bar ; Guy, comte de Flandre ; Jean, duc de Brabant ; l'archevêque de Cologne ; le comte de Gueldres, d'autres comtes allemands, et Adolphe de Nassau, roi des Romains et de Germanie. Il prépare une grande flotte ; il parvient à obtenir du parlement un nouveau subside et une augmentation de taxe sur les marchandises ; le clergé lui accorde pour un an la moitié de tous ses revenus ; il fait lever dans les villes et dans les bourgs de ses domaines, le sixième du mobilier : mais de si grands préparatifs n'ont pas le succès qu'il avait espéré ; le duc de Brabant est tué dans un tournoi ; Humbert de La Tour du Pin, dauphin de Viennois, contient les seigneurs du comté de Bourgogne qui avaient promis de favoriser l'entreprise d'Edouard ; les princes d'Allemagne avaient reçu de fortes sommes d'argent, et cependant ne prennent pas les armes. Adolphe de Nassau écrit à Philippe, et lui redemande l'ancien royaume d'Arles et le comté de Bourgogne : Philippe lui répond, ainsi qu'on a pu le voir dans le Trésor des Chartes françaises,

qu'il lui envoie des ambassadeurs pour savoir si la lettre qu'il a reçue est réellement de lui ; il ajoute que s'il vient l'attaquer, il le trouvera prêt à se défendre. Cette réponse noble et ferme de Philippe-le-Bel est à peine suivie de quelques tentatives inutiles [illegible] Nassau. Le roi d'Angleterre avai[illegible]e faute d'enrôler dans ses troupes [illegible] prisonniers et de vagabonds au[illegible]accordé leur grâce ; indignes de co[illegible]s bannières des braves, ils désertent [illegible]rquement : des vents contraires reta[illegible]nt long-temps le départ des vaisseaux d'Edouard, et les Gallois s'insurgent de nouveau.

Réduits au désespoir par l'énormité des taxes qu'on leur impose, ils prennent leurs lances, s'emparent de ceux qui lèvent les impôts, les pendent à des arbres, entrent dans les comtés voisins de leur territoire, les ravagent, et dans leur fureur massacrent les Anglais qu'ils rencontrent. Morgan commande les Gallois du midi, Maelgun Vaughan ceux de l'ouest, et ceux du nord sont conduits par Madoc, le cousin de ce Llewellyn qui leur était si cher.

Morgan repousse le comte de Glocester; Maelgun porte le fer et le feu dans les comtés de Cardigan et de Pembrok; Madoc s'empare du château de Carnarvon, de Snowdun et de l'île d'Anglesey.

Edouard est obligé de détacher une partie des

troupes qu'il destinait pour le continent. Le comte de Lancastre et celui de Lincoln, envoyés contre Madoc, sont défaits à Denbigh. Edouard inquiet marche lui-même contre les vainqueurs : ils se battent en désespérés, et ce n'est qu'avec peine qu'il les force à se retirer dans le fond de leurs montagnes.

Une tempête furieuse bouleverse ce malheureux pays de Galles si souvent ensanglanté par une guerre cruelle. Elle s'étend sur le comté de Lincoln et d'autres provinces anglaises. De grandes averses font déborder la Tamise; un terrible incendie consume le château de Windsor auprès des campagnes inondées par les eaux de ce fleuve.

(1295) Pendant ces fléaux qui tombent sur les deux partis, Madoc remporte quelques avantages; mais vaincu, malgré tous ses efforts, sur les hauteurs de Court, il est contraint de se rendre et envoyé prisonnier à Londres, avec plusieurs barons de sa nation. Le roi fait élever quelques forteresses sur les côtes, et reconstruire le fort de Beaumaris dans l'île d'Anglesey. Il fit abattre une grande partie des bois des montagnes galloises; la hache fait disparaître ces forêts séculaires, asiles redoutables et sacrés d'hommes valeureux qui bravaient la misère et la mort, pour conserver leur liberté. Depuis plus de cinq cents ans ces forêts n'existent plus; mais les monts sur lesquels elles avaient vieilli rappelleront à jamais de touchants et glorieux souvenirs. Debout sur leur sommet, dans

ces moments consacrés aux sentiments sublimes ; où la nuit est silencieuse, où les vents même se taisent, où la lumière pâle de la lune éclaire seule la terre, le voyageur profondément ému méditera sur les destinées humaines, verra, pour ainsi dire, s'élever autour de lui les ombres des héros morts pour la liberté de leur patrie, et croira entendre les chants des bardes, célébrer leur immortel dévouement.

Morgan cependant combattait encore dans ce comté de Glamorgan où le comte de Glocester s'était rendu si odieux par son orgueil et sa tyrannie. On admire et on craint sa valeureuse constance et celle de ses guerriers. Ils offrent de déposer leurs glaives, à condition de ne relever que de la couronne d'Angleterre ; on s'empresse de consentir à leur demande : ils donnent des gages de leur fidélité.

Pendant ce temps, le roi avait envoyé un corps de troupes en Guienne ; il en avait donné le commandement à son neveu, Jean de Bretagne, comte de Richemont. Les Anglais furent reçus dans Blaye et dans Bourg ; ils entrèrent dans Bordeaux, remontèrent le long de la Garonne, s'emparèrent de Riom, prirent Saint-Macaire, et établirent leurs quartiers le long de la Dordogne. Jean de Saint-Jean soumit Baïonne et Saint-Sever : mais bientôt Charles, comte de Valois, arriva à la tête d'une armée de Français ; il investit Riom, dans lequel Jean de Bretagne s'était renfermé avec une

garnison très-forte ; il s'empara de la ville, fit prisonniers un grand nombre d'Anglais qui n'eurent pas le temps de se retirer sur les vaisseaux qu'ils avaient dans la Garonne ; assiégea Saint-Sever, le prit malgré la belle défense de Hugues de Vère, et ramena vers l'intérieur de la France, ses troupes, qui avaient besoin de renforts et de repos.

Peu de temps après son départ, Saint-Sever fut repris par les Anglais, et une des trois grandes escadres d'Edouard brûla Cherbourg et plusieurs autres villes des rivages de la Normandie.

Philippe-le-Bel avait conçu un grand projet : il s'était ligué secrètement avec le roi de Norwège, et avec celui d'Ecosse, qui ne pouvait plus supporter le joug de l'Angleterre ; le Clamorgan et plusieurs provinces galloises devaient s'insurger. Il équipa une flotte considérable ; il en donna le commandement à Matthieu de Montmorency et à Jean de Harcourt. Douvres fut un moment dans la puissance de ces deux amiraux. Edouard vit combien la mer était une faible barrière contre ses ennemis ; il ressentit de justes alarmes ; il vit qu'il avait besoin de toute la force de sa nation ; il voulut l'intéresser tout entière à la guerre qu'il ne pouvait éviter en convoquant un parlement à Westminster ; il ne négligea rien pour que, conformément à la grande charte et aux lois subséquentes, les villes et les bourgs eussent leurs représentants : l'assemblée lui accorda un subside considérable.

Une flotte de trois cent cinquante vaisseaux mit à la voile de Plymouth : elle portait sept mille hommes de pied et un corps de cavalerie que l'on a supposé de trois ou quatre mille hommes. Cette évaluation nous donne une idée de la grandeur des vaisseaux qui voguaient alors sur les mers européennes ; chaque vaisseau en général devait pouvoir porter vingt fantassins et dix cavaliers.

Les Anglais commandés par Edmond, comte de Lancastre, descendirent à Blaye et à Bourg ; réunis à un grand nombre de Gascons, ils vinrent camper à une petite distance de Bordeaux : ils ne purent ni surprendre la ville, ni en former le siége ; mais Edmond prit Langon et Saint-Macaire, et alla à Baïonne, où il mourut.

(1296) Philippe-le-Bel cependant avait réuni une belle province à sa couronne ; Othon IV ou V, comte de Bourgogne, avait épousé une petite-fille de saint Louis, Mahaud, fille de Robert, comte d'Artois. Othon et Mahaud n'avaient eu qu'une fille ; on la nommait Jeanne : le mariage de cette princesse avait été arrêté avec Philippe, comte de Poitiers, un des fils de Philippe-le-Bel ; quatre ans plus tard le roi de France avait fait compter à Othon cent mille livres tournois pour les *arrhes du mariage de Jeanne ;* et dans un traité passé à Vincennes, non-seulement Othon s'était engagé à céder sans délai tout le comté de Bourgogne ou la Franche-Comté à Philippe-le-Bel, comme au légitime administrateur des domaines du comte

de Poitiers, futur époux de Jeanne, mais encore il avait constitué ce comté de Bourgogne en dot à sa fille, et l'avait cédé *par une donation irrévocable et entre-vifs*, pour être réuni à la France en tout événement et sans retour.

Le roi donne le gouvernement de ce comté au prince de son sang, Robert II, duc de Bourgogne (1297).

Vers le même temps Philippe-le-Bel célébra avec beaucoup de solennité la fête de la canonisation de son grand-père que le pape venait d'inscrire parmi les saints honorés par l'Église romaine. Joinville nous apprend que le corps du grand roi fut porté de Saint-Denis à la sainte chapelle de Paris, que ce prince avait fait construire. Il fut exposé pendant plusieurs jours à la vénération publique. Le concours des évêques, des grands et du peuple fut immense; on bénit la mémoire de Louis; on invoqua celui qu'on avait tant aimé. Philippe-le-Bel, son frère le comte de Valois, son autre frère le comte d'Évreux, son oncle le comte de Clermont, et deux princes fils de cet aïeul des Bourbons, reportèrent sur leurs épaules à l'église royale de Saint-Denis les restes du monarque adoré, au milieu des prières, de l'encens, et des acclamations d'un grand peuple à jamais reconnaissant.

A ces soins pieux succèdent ceux de la guerre. Philippe veut enlever à Édouard l'alliance de Guy, comte de Flandre (1297); il veut empêcher que la fille du comte n'épouse le fils du roi d'Angle-

terre: il appelle à sa cour son vassal Guy de Dampierre et sa fille. Il donne bientôt après au comte la liberté de retourner dans ses états; mais il garde la jeune princesse comme otage de la fidélité de Dampierre.

Guy déclare la guerre à Philippe; il ose violer le respect que tout vassal doit à son suzerain, lui envoyer un héraut, et le défier : le roi de France irrité entre dans la Flandre à la tête de soixante mille hommes; il confère l'ordre de chevalerie à plusieurs guerriers; il le donne à son frère le comte d'Évreux, à son cousin germain le fils du comte de Clermont, qu'on nommait pendant la vie du prince son père *Louis Monsieur*, et à Philippe d'Artois, petit-neveu de saint Louis. Il forme le siége de Lille. Le comte d'Artois, qui commande un corps d'armée, est défié au combat par le comte de Juliers, un des généraux des alliés; il charge son fils Philippe, et Louis Monsieur, le petit-fils d'Agnès de Bourbon, qu'il a épousée en secondes noces, de s'emparer du pont à Vendin, que l'ennemi avait fortifié : ces deux jeunes princes veulent montrer aux Français combien ils sont dignes du titre de chevalier qu'ils viennent de recevoir; ils attaquent le pont avec la plus grande ardeur. Philippe, blessé mortellement, tombe au pouvoir de l'ennemi; Louis Monsieur force le pont, délivre Philippe qui respire encore; et le comte d'Artois, vainqueur du comte de Juliers fait prisonnier avec les principaux chevaliers de son armée, peut couvrir des palmes

de la victoire la tombe de son valeureux fils. Les prisonniers sont conduits à Paris ; ils suivent la bannière du comte d'Artois, que le roi ordonne de porter en triomphe.

Douai, Cassel, Furnes, Courtrai et tous les châteaux forts de la France maritime sont pris par les Français. La ville de Lille est obligée de capituler; le connétable de Nesle bat les ennemis à Comines; la reine de France, Jeanne de Navarre, marche elle-même contre le comte de Bar, qui ravageait la Champagne, dont elle avait été comtesse, le contraint à déposer les armes, et l'emmène prisonnier dans la capitale.

Le roi d'Angleterre avait débarqué en Flandre; il n'ose, avec des troupes affaiblies et découragées, livrer bataille aux Français partout victorieux; il quitte Bruges, et va se renfermer dans la ville de Gand, où était Guy de Dampierre. Philippe-le-Bel s'empare de Bruges. La flotte anglaise était dans le port voisin de la ville de Samni; Philippe ordonne au comte d'Artois, et à Louis Monsieur d'aller la brûler : les Anglais, prévenus du danger qui les ménace, s'échappent à pleines voiles. La division, le plus funeste ennemi des états, règne parmi les Flamands; l'animosité des différents partis augmente chaque jour. Les agitations de l'Écosse rendent la présence d'Édouard plus que jamais nécessaire. Dans la Grande-Bretagne le comte Guy ne conserve aucun espoir. Les alliés demandent une trêve; ils ont recours au roi des Deux-Siciles

et au comte de Savoie, qui avaient offert leur médiation; on ouvre des conférences; on arrête à Fismes une suspension d'armes de deux mois qu'on convertit en une trève de deux ans, et on convient de demander au pape de rédiger et de proposer des articles d'une paix définitive.

Ce fut vers le commencement de cette trève que Philippe-le-Bel rendit une ordonnance que l'on doit remarquer avec soin, relativement aux progrès de la civilisation et de la liberté des peuples (1298). Content des services que lui ont rendus pendant la guerre les habitants de la sénéchaussée de Toulouse et de celle d'Albi, reconnaissant de leur courageuse et constante fidélité, il leur confère plusieurs priviléges; dans un siècle plus éclairé, il aurait déclaré qu'il donnait une garantie à leurs droits : il abolit dans leur pays *toute servitude de corps ou de casalage;* il la remplace par un cens annuel de douze deniers tournois, pour chaque *sestérée* de terre.

Le pontife de Rome, qui devait préparer les articles d'une paix définitive entre Philippe-le-Bel et le roi d'Angleterre et ses alliés, était Benoît Cajetan, qui avait pris le nom de Boniface VIII. Ce pontife, hautain et toujours occupé de l'idée d'élever ou de maintenir son autorité au-dessus de toutes les puissances, avait eu un différend avec Philippe-le-Bel : il avait défendu au clergé de France, sous peine d'excommunication, de payer une taxe imposée par le roi; Philippe, fidèle aux

[redacted]

maximes de Charlemagne et de saint Louis, n'avait fait aucune attention à la bulle du pape, et la taxe fut payée. Courageux défenseur des droits de sa couronne, et vainqueur des Flamands et de leurs alliés, quels ne furent pas son étonnement et son indignation lorsque l'évêque de Durham, ministre d'Édouard, vint lui présenter la bulle de Boniface! Ce ne sont pas des propositions conciliatoires que cette bulle renferme; c'est un jugement solennel que le pontife a rendu; il l'a prononcé en présence de tous les cardinaux, du haut de sa chaire patriarcale, et avec tout l'appareil de la puissance suprême. « La Guienne, dit le pape, sera rendue » au monarque anglais; il la tiendra comme au- » paravant à foi et hommage du roi de France; » nous nous réservons, comme seul juge compé- » tent, les contestations qui pourront s'élever au » sujet du ressort : les places prises par les deux » rois seront séquestrées; elles resteront entre nos » mains jusqu'après l'entière exécution de notre » sentence; nous prononcerons sur la restitution » des marchandises enlevées, ou les compensations » convenables : le roi de France remettra au comte » de Flandre les villes conquises; pour sûreté de » la paix entre les deux rois, celui d'Angleterre » épousera Marguerite sœur de Philippe, et le » prince Édouard son fils recevra la main d'Isa- » belle de France : nous emploierons, pour l'exé- » cution du traité qui aura lieu entre les deux mo- » narques, toute l'autorité que nous donnent notre

» titre de médiateur et notre qualité de vicaire de
» Jésus-Christ. »

Telle est cette décision, ou plutôt cette ordonnance suprême de celui qui se croit le juge souverain des monarques, le roi des rois et l'arbitre des nations.

Philippe-le-Bel reçoit l'évêque de Durham au milieu de son conseil ; plusieurs grands du royaume l'entourent : le prélat lit la bulle ; Robert, comte d'Artois, digne prince du sang de France, ne peut supporter l'outrage fait à son roi : il arrache l'écrit des mains de l'évêque, le déchire et en jette les morceaux dans les flammes. Le monarque défère la bulle à sa cour des pairs, qui la condamne comme attentatoire aux droits des souverains, et il proteste avec fierté contre les absurdes prétentions de Rome.

Philippe cependant et Édouard désiraient la paix ; Édouard épouse Marguerite. Cette princesse, Jeanne de Castille, belle-sœur d'Édouard et femme de Philippe, et le jeune prince de Galles, qui désirait la main d'Isabelle, négocient un arrangement : un traité est conclu. Édouard cède à son fils ses prétentions sur la Guienne ; Philippe donne ce duché à sa fille sous la condition de foi et hommage de la part du prince de Galles, mari d'Isabelle, et de la réversibilité de cette province à la couronne de France, à défaut de descendants mâles.

On ne fait aucune mention du comte de Flandre ;

et il se trouve abandonné : la trève dans laquelle il avait été compris est expirée. Philippe-le-Bel envoie une armée dans la Flandre; il en donne le commandement au comte de Valois, et Louis Monsieur, ainsi que le prince Jean, son frère, partent avec leur cousin, le frère de Philippe.

Valois bat les Flamands dans plusieurs rencontres; il gagne une bataille contre Robert, fils de Guy de Dampierre; il oblige le comte à se renfermer dans la ville de Gand. Guy ne peut compter sur les habitants de cette grande cité; un long siége les effraie; plusieurs d'eux parlent de livrer leur comte au frère de Philippe. Valois lui conseille d'implorer la clémence du roi; il lui fait dire que, s'il ne parvient pas à faire sa paix avec son suzerain, il sera libre de s'en retourner dans ses états. Le comte de Flandre va trouver Philippe avec ses deux fils, Robert et Guillaume, et quarante seigneurs de la Flandre; il se prosterne aux pieds du monarque : Philippe dit que son frère a dépassé ses pouvoirs, envoie Guy de Dampierre dans le château de Compiègne, Robert dans celui de Chinon, Guillaume dans une forteresse d'Auvergne, et les quarante vassaux de Flandre dans d'autres châteaux forts. La cour des pairs déclare que le comte de Flandre a mérité, par sa félonie, la confiscation de son fief; et Philippe-le-Bel réunit à sa couronne cette belle province de Flandre que la liberté et les priviléges des villes, le commerce et l'industrie avaient rendue la plus peuplée et la plus riche de l'Europe.

(1299) C'est dans ce comté qu'était né Alain de Lille, auteur de plusieurs ouvrages en vers et en prose, et fameux dans la scolastique alors si cultivée. On le nommait le *docteur universel*, et sa réputation était si grande que l'on disait *qu'il vous suffise d'avoir vu Alain* : il était mort depuis quelque temps lors de la conquête de la Flandre, à l'âge de plus de cent ans, suivant quelques auteurs.

Il aurait été accueilli de la manière la plus distinguée par la reine Jeanne de Navarre. Cette princesse réunissait au courage, dont elle avait donné des preuves en allant combattre et vaincre le comte de Bar, une grande sagesse avec laquelle elle sut défendre et gouverner la Navarre, et une très-haute estime pour les hommes de lettres; belle, éloquente, généreuse, adorée, elle aimait surtout à répandre ses bienfaits sur ceux qui, par leurs talents et leurs lumières, honoraient leur siècle et leur patrie : elle ambitionnait la gloire; elle voulait vivre dans la postérité. Les établissements que l'on regardait alors comme les plus utiles étaient multipliés par ses soins : elle dotait des abbayes; elle donnait de grands biens à des couvents où plusieurs religieux se consacraient à l'enseignement ou à l'étude. La ville de Puenta-la-Regna a été élevée par cette princesse auprès de Pampelune, et Paris lui a dû le collége de Navarre.

Avant la fin de ce treizième siècle, dont nous parcourons les dernières années, les chirurgiens de la capitale de la France, présidés par ce célèbre

Jean Pitard qui avait mérité l'affection de saint Louis, formèrent dans la faculté de médecine de l'université un collége particulier, qu'ils dédièrent à saint Côme et saint Damien. Remarquons, pour nè rien omettre de ce qui peut donner une idée un peu précise des mœurs, des habitudes et des opinions de cette époque, que les membres de ce collége de chirurgie pouvaient se marier sans perdre les priviléges des médecins ou *maîtres physiciens* ecclésiastiques. On les appelait *chirurgiens de robe longue*, parce qu'ils portaient la même robe que les maîtres physiciens; et cet habit les distinguait des chirurgiens-barbiers : on ne pouvait être reçu membre du collége qu'après avoir étudié la médecine pendant deux ans, subi un examen rigoureux devant la faculté; et cette association devait acquérir un grand éclat. Roger de Parme avait répandu dans sa patrie les procédés du fameux Arabe Albucasis; Roland de Parme, disciple de Roger, avait, dans son école de Bologne, fait faire de grands progrès à la pathologie chirurgicale; Roland avait formé Guillaume Salicet de Plaisance, professeur de Bologne et de Vérone, et aussi habile pathologiste qu'on pouvait l'être à cette époqfe : il eut la gloire d'être le maître de Lanfranc de Milan. C'est par cette noble filiation que la science chirurgicale, acquérant sans cesse une nouvelle splendeur, était parvenue d'Albucasis à Lanfranc, qui devait surpasser tous ses prédécesseurs. Ce maître en médecine, ce *médecin chirurgique*, pour em-

ployer l'ancienne dénomination, obligé de quitter son ingrate et malheureuse patrie, que de funestes discordes avaient livrée à l'aveuglement des passions, et dans laquelle sa renommée n'avait pu le garantir de la persécution, vint à Paris en 1295, y ouvrit des cours de chirurgie qui accrurent encore sa célébrité, et donna une nouvelle et durable illustration au collége établi par les soins de Jean Pitard.

La paix allait accroître en France les progrès non-seulement de la science enseignée par Lanfranc, mais encore de toutes les branches des connaissances humaines que l'on avait déjà découvertes ou retrouvées : il n'en était pas de même en Angleterre ; le traité passé entre Philippe-le-Bel et Édouard n'avait pas éteint les feux de la guerre pour la Grande-Bretagne.

Dès 1296 Balliol, roi d'Écosse, et les nobles de ce royaume n'avaient pas voulu se rendre à un parlement réuni à Newcastle, sur la rivière de Tyne, et auquel ils avaient été appelés. Édouard, ne doutant pas de leur intention de se soustraire à son sceptre, avait cru devoir les prévenir; il s'était hâté de convoquer ses vassaux, et d'ordonner des levées de soldats. Ses troupes se rassemblaient à Newcastle lorsqu'un moine lui apporta une lettre de Balliol : le monarque écossais se plaignait vivement des outrages qu'il avait reçus d'Édouard, et déclarait qu'il ne reconnaissait plus la supériorité du royaume d'Angleterre. Un corps de mille

Anglais, envoyé pour renforcer la garnison d'un château, fut attaqué et défait par l'Écossais Robert de Ross. Édouard alla camper à Coerk, à la tête de trente-cinq mille hommes.

Il investit la ville de Berwick : la flotte des cinq ports d'Angleterre pénétra dans celui de la ville investie; mais elle fut repoussée, et plusieurs vaisseaux furent brûlés. Édouard feignit de vouloir lever le siége; il fit retirer son armée; ses guerriers prirent des bannières semblables à celles des Écossais; des croix de Saint-André paraissaient sur ces bannières : on s'écria que les troupes du roi Jean de Balliol venaient au secours de la ville; le peuple et la garnison sortirent en foule au-devant de leur libérateur : un corps de cavalerie anglaise leur coupa la retraite; ils furent taillés en pièces avant d'avoir pu se défendre. L'armée entra dans la ville sans opposition; et, à la honte d'Édouard, sept mille hommes, femmes ou enfants, furent massacrés.

Entre Berwick et Édimbourg il n'y avait que la forteresse de Dunbar qui pût opposer de la résistance aux Anglais: elle appartenait au comte de La Marche, qui était au service d'Édouard; les Écossais gagnèrent la comtesse, et la forteresse leur fut livrée.

Le comte de Warenne l'attaqua avec un gros corps de troupes ; les assiégés, malgré la défense la plus courageuse, furent obligés de demander une suspension d'armes de trois jours : Balliol pa-

rut avec quarante mille guerriers ; mais Warenne les attaqua avec une si grande impétuosité qu'ils furent mis en déroute et repoussés jusqu'au-delà de la rivière de Forth. Les châteaux de Dorbun, de Jedburgh et de Roxburgh furent obligés de se rendre.

Édouard avait attiré sous ses drapeaux Robert de Bruss, le fils d'un des anciens compétiteurs de Balliol, en lui promettant la couronne qu'il voulait arracher à ce Balliol qu'il détestait ; il le détacha pour recevoir la soumission du baron d'Annandale et de celui de Carrick ; et s'avançant à la tête de son armée, à laquelle s'étaient réunis quarante-cinq mille Irlandais ou Gallois, assez nombreux pour être forcés de combattre contre la liberté d'un peuple, il réduisit Édimbourg, Stirling, et arriva jusqu'à Perth.

Rien ne peut résister à la force de ses armes ; plusieurs barons écossais ont trahi la cause sacrée de la patrie ; tout le courage de Balliol l'abandonne ; il envoie des députés à Édouard : indignes de parler au nom d'une nation brave et généreuse, ils implorent de la manière la plus abjecte la clémence du vainqueur. Balliol doit se présenter lui-même devant le monarque anglais : il arrive, monté sur un ignoble coursier ; une baguette blanche est dans sa main. Édouard le reçoit dans le cimetière d'un petit village, comme s'il avait voulu l'environner des signes du néant auquel il allait le condamner. C'est au milieu des tombes

et des cendres des morts que Balliol s'humilie : « Combien je me repens, dit-il à Édouard, d'être » entré dans la ligue du roi des Français contre » mon seigneur lige ! pardonnez-moi mon égare- » ment ; je renonce à l'alliance de la France, pour » moi, pour mon fils et pour tous les Écossais. »

Édouard le traite avec mépris. On dresse un acte ; il contient l'expression de la soumission la plus entière. Malheureuse Écosse ! les nobles Écossais présents ne rougissent pas de sceller cet acte qui les dégrade. On se rend au château de Brechin : Balliol y renouvelle ses protestations ; il met sa personne, la couronne qu'il a portée et tous ses domaines à la disposition d'Édouard ; et, malgré ces bassesses, une garde le conduit vers Londres. On brise le grand sceau de l'Écosse ; les armes d'Angleterre paraissent sur le nouveau. Édouard dispose des grandes places de chancelier, de trésorier, de justicier, nomme Jean de Warenne régent du royaume, et va jusques à Murray vers le nord de l'Écosse, qui cède à la dure nécessité. Le silence de la terreur ou celui d'un ressentiment profond règne partout autour de lui : il croit l'Écosse pacifiée ; il revient par Scone, enlève la fameuse chaire de pierre sur laquelle on avait toujours intronisé les rois, et que le peuple regardait comme le palladium de la monarchie, fait détruire tous les actes monuments de l'indépendance écossaise, reçoit à Berwick le serment des prélats, des nobles, des possesseurs de francs-fiefs, des députés des bourgs

royaux, des représentants des communautés, retient auprès de lui ceux des seigneurs d'Écosse dont l'influence pourrait être le plus dangereuse, retourne en Angleterre, et licencie les guerriers avec lesquels il vient d'asservir un peuple digne d'un meilleur sort.

Peu de temps après la fin de cette expédition il demande un subside au parlement : les laïques l'accordèrent ; le clergé le refusa ; l'archevêque de Cantorbéry et ses suffragants particuliers avaient obtenu de Boniface VIII une bulle qui défendait aux princes, sous peine d'excommunication, d'établir des taxes sur le clergé sans la permission du siége de Rome, et aux ecclésiastiques de les payer. Le primat répondit aux commissaires d'Édouard que le clergé d'Angleterre avait deux supérieurs, le pape et le roi. « Nous sommes obligés d'obéir » à l'un et à l'autre; mais nous devons la plus grande » obéissance au pontife de Rome, *notre seigneur » et notre maître spirituel.* » Édouard irrité défendit dans tous les ports de laisser sortir du royaume ceux qui n'auraient pas une permission particulière, fit proclamer dans tous les tribunaux qu'il retirerait sa protection royale et celle des lois à ceux qui méconnaissaient son autorité, et ordonna qu'on saisît tous les fiefs et tous les biens des ecclésiastiques rebelles.

L'état des ecclésiastiques insurgés contre le roi devint bientôt déplorable : toutes leurs propriétés étaient saisies, tous leurs revenus séquestrés; ils

ne pouvaient ni former aucune demande en justice, ni réclamer la réparation d'aucun tort, d'aucune injure, d'aucun outrage. Le primat, au lieu de se soumettre, redoubla d'audace; il osa faire lire la bulle du pape dans toutes les églises de sa province ecclésiastique; il convoqua un synode de ses suffragants. Édouard défendit aux opposants de faire aucun acte qui pût porter préjudice aux droits du monarque et du peuple, et de fulminer une sentence d'excommunication contre quelque personne que ce fût, sous peine de prison; en appela d'ailleurs au pape, sous les rapports spirituels, de toutes les décisions que pourraient prendre le primat et ses suffragants; et les biens des dissidents furent confisqués par un acte signé des barons et des nobles suivant certains auteurs, et par un bill du parlement suivant d'autres historiens.

Le clergé insurgé craignit de pousser plus loin sa résistance; il paya de fortes amendes; il recouvra ses biens, et la protection des lois lui fut rendue.

Mais à cette fermeté contre d'injustes et ridicules prétentions Édouard fit succéder un despotisme qui faillit à renverser son trône; il exigea de chaque comté, pour son armée de Gascogne, deux mille *quarter* de blé et d'autres provisions; il fait saisir une grande quantité de laines et de cuirs que les marchands anglais allaient envoyer sur le continent, se contenta de promettre d'en

payer la valeur, lorsque l'état de ses finances le lui permettrait, et les fit vendre à son profit. Le mécontentement devint extrême : il convoqua un parlement à Salisbury pour régler le nombre de troupes que chaque baron devrait fournir à l'armée de Gascogne; ils refusèrent de conduire eux-mêmes leurs hommes d'armes hors du royaume et à une armée que le roi ne devait pas commander en personne. Édouard, blessé de cette résistance, les menace de leur ôter leurs fiefs, et de donner ces fiefs à des vassaux plus soumis ; les barons et les nobles se soulèvent; Humphroy de Bohun, comte d'Hereford et grand-connétable, et Hugues Bigod, comte de Norfolk et grand-maréchal, répondent avec fierté. Édouard, transporté de colère, s'écrie : « Je jure par le Dieu » éternel que vous marcherez, ou que vous serez » pendus.—Je jure par le Dieu éternel, réplique le » comte de Norfolk, que je n'irai pas et que je ne » serai pas pendu. » Bigod se retire avec le comte d'Hereford à la tête d'un grand nombre d'hommes armés, et à peine arrivé dans leurs terres, ils en chassent les officiers du roi qui rassemblaient les laines, les cuirs et les provisions destinées aux troupes de Gascogne.

Édouard est contraint de dissimuler son ressentiment; il somme tous les nobles et tous ceux qui ont en terre un revenu de vingt livres de se rendre à Londres avec leurs armes et leurs chevaux, pour l'accompagner en Flandre. Le conné-

table et le grand-maréchal devaient faire la revue des guerriers réunis dans la capitale; ils s'y refusent : le roi les fait remplacer; ils publient un manifeste; ils se plaignent de l'énormité des taxes, de la pauvreté de la nation, de la perte des franchises, de l'inexécution de la grande charte et de celle des forêts. Édouard, effrayé des effets de ce manifeste, veut opposer aux mécontents le crédit du clergé, et se hâte de se réconcilier avec le primat, dans une assemblée des nobles et du peuple, réunie à Westminster. « Les taxes que j'ai imposées à l'as» semblée, dit-il, sont nécessaires pour le sou» tien de la guerre; je n'ai pris les armes que pour » l'avantage de la nation, et pour recouvrer mon » héritage : je donne ma parole de roi qu'à mon » retour je réformerai tout ce qui fait le sujet de » vos plaintes. Si je meurs dans l'expédition que je » vais entreprendre, soyez fidèles à mon fils » Édouard. »

Il charge le primat et Réginald de Grey de gouverner le royaume en son absence, et s'embarque à Winchelsey.

Le jour même de son départ les comtes de Hereford et de Norfolk se présentèrent à la barre de l'échiquier. Un grand nombre de chevaliers et de bannerets les accompagnaient; ils protestèrent avec force contre le *huitième* accordé par les villes, bourgs et cités des domaines du roi, sans le concours des comtes, barons, chevaliers et communautés du royaume. Édouard déclara par une

proclamation solennelle qu'on ne pourrait à l'avenir se prévaloir en aucune manière de cette taxe, et qu'il n'avait eu recours à ce huitième que forcé par la nécessité; mais la nation n'en resta pas moins profondément blessée d'un despotisme exercé pour une guerre étrangère à ses intérêts. Elle avait sans cesse présents les lourds fardeaux que lui avait imposés l'ambition d'Édouard, et les désastres qui avaient suivi ses entreprises. La conquête du pays de Galles et celle de l'Écosse détournaient d'autant moins ses regards des trésors dissipés et du sang anglais répandu sur une terre étrangère que la soumission des Écossais était bien loin d'être assurée : chaque jour de nouvelles insurrections menaçaient les vainqueurs; chaque jour les alarmes renaissaient dans le nord de l'Angleterre.

Le comte de Warenne, régent de l'Écosse, s'était déplu dans le climat rigoureux du royaume qu'il devait gouverner; il était allé dans l'Angleterre septentrionale.

De généreux Écossais s'étaient retirés dans les montagnes pour se soustraire à la tyrannie de l'usurpateur; ils gémissaient sur les malheurs de leurs concitoyens. Combien de fois, dans le fond de leurs retraites, ils avaient juré sur leurs armes de venger leur patrie trahie et de briser ses indignes fers ! Ils apprennent le départ du roi et l'éloignement du régent; leurs cœurs s'enflamment; leur courage ne connaît plus d'obstacles; ils se

rassemblent dans le silence de la nuit; ils forment un grand projet; ils conçoivent la plus noble espérance; ils mourront ou ils délivreront l'Écosse.

Ils prennent les armes; ils appellent à eux les courageux amis de l'antique Calédonie. Le son belliqueux de leurs trombes retentit sur le sommets des monts; ils partent pleins d'ardeur.

A leur tête est un jeune guerrier que l'ancienne mythologie grecque aurait placé parmi ses demi-dieux. Sa taille est élevée, sa beauté remarquable, sa physionomie animée, sa force prodigieuse, son courage indomptable, sa sagesse égale à son courage, sa constance inébranlable, son éloquence entraînante, son génie étendu, son âme héroïque; il ne respire que pour la liberté et la gloire de l'Écosse. Il se nomme Walleys ou *Wallace*.

Il attaque avec succès les partis anglais qu'il rencontre : sa renommée augmente; un grand nombre d'amis de l'indépendance viennent se joindre à ses guerriers. Le justicier inspirait la haine par son despotisme et son insolence; les Écossais, irrités de ses insultes, accourent sous les enseignes de Wallace. Le jeune héros s'empare de Scone et de ses environs; le justicier ne lui échappe qu'avec beaucoup de peine. Guillaume Douglas joint ses étendards aux siens; Wallace, avec sa puissante assistance, réduit un grand nombre de forts occupés par les Anglais. D'autres corps d'amis de la liberté se forment dans le midi de l'Écosse, se dévouent à son exemple au salut de leur patrie ,

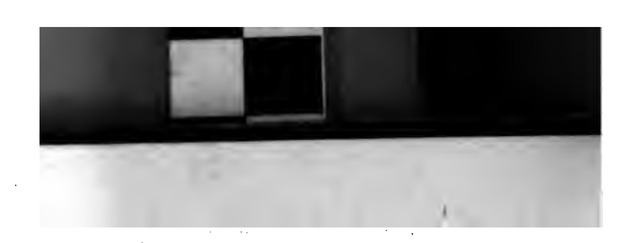


passent leurs frontières, et ravagent les comtés anglais. Le bruit de leur invasion, et surtout celui des brillants exploits de Wallace, parvient jusqu'à Édouard; il ordonne au comte de Warenne de lever des troupes dans le nord de l'Angleterre et de disperser les insurgés. Henri de Percy, petit-fils de Warenne, et Robert de Cliffort, marchent à la tête de quarante mille hommes; ils surprennent dans le comté d'Anandale un corps d'Écossais que commandent Richard de Lundi, Robert de Brus et Jacques Steward d'Écosse. Ils sont trop peu nombreux pour espérer la victoire; ils capitulent, se soumettent, et donnent des otages; mais d'autres Écossais combattent sous Wallace : Warenne marche contre cet adversaire, dont le nom seul est devenu si redoutable; Wallace se conduit en grand capitaine; il occupe un poste avantageux, auprès de Stirling, sur la rive gauche du Forth. L'Anglais ne peut venir à lui qu'en passant la rivière; le trésorier Hugues Cressingham presse Warenne de traverser le Forth et d'attaquer Wallace : le comte n'a devant lui qu'un pont de bois très-étroit; Richard de Lundi offre de passer la rivière à gué avec un gros détachement, et d'occuper les Écossais pendant que l'armée royale passerait sur le pont : le trésorier, ignorant, vain, dur et présomptueux, force par ses instances et ses sarcasmes le comte de Warenne à rejeter la proposition de Richard. L'armée s'engage sur le pont de bois; la moitié des Anglais ont traversé le Forth : Wallace se hâte

de quitter son poste, se précipite sur les soldats d'Édouard, les attaque avec furie sous les yeux du reste de l'armée royale, qui ne peut arriver à temps pour les secourir, les immole, ou les rejette dans la rivière, où la plupart trouvent la mort. L'orgueilleux trésorier périt sur le champ de bataille avec plus de cinq mille Anglais. Warenne se retire à Berwick avec les débris de son armée : Wallace et André Murrai le poursuivent ; il n'ose les attendre : ils entrent en triomphe dans la ville, se jettent en Angleterre, ravagent les comtés de Cumberland et de Northumberland, et ramènent en Écosse leurs soldats chargés d'un immense butin.

On proclame avec enthousiasme le vainqueur de Stirling gouverneur de l'Écosse, qu'il a délivrée presque tout entière du joug et de la présence des étrangers.

La consternation est dans le nord de l'Angleterre; Édouard est toujours absent; la division n'a pas cessé de régner dans la Grande-Bretagne; les comtes d'Hereford et de Norfolk sont toujours à la tête des mécontents; on ne sait comment rassembler les troupes qu'il est nécessaire d'opposer à Wallace : la fin des dissensions civiles peut seule sauver l'Angleterre septentrionale; la discorde a perdu l'Écosse, elle est près de perdre l'Angleterre; la fortune a changé, les alarmes ont passé du côté des Anglais. Le primat, régent du royaume, et les autres prélats voient combien il est néces-



saire de terminer tout différend avec les comtes de Norfolk et d'Hereford. On publie des [illegible], on invite les deux comtes à venir conférer avec le prince de Galles; ils se rendent à Londres, accompagnés de cinq cents cavaliers et d'un grand nombre de fantassins. Le parlement se réunit; non-seulement les deux grandes chartes sont confirmées comme lois fondamentales, mais encore un statut déclare qu'aucune taille, aucun impôt, aucune taxe ne seront levés que par l'autorité du parlement; qu'aucune marchandise ne pourra être saisie pour le gouvernement sous aucun prétexte; que les nouvelles taxes sur les laines seront abolies; qu'une amnistie générale sera publiée en faveur du comte de Norfolk, de celui d'Hereford et de tous leurs adhérents.

On accorde alors des subsides au monarque pour la défense du royaume: les deux comtes promettent de marcher en Écosse, ou de traverser la mer avec leurs hommes d'armes, suivant le bon plaisir d'Édouard; et le roi absent ratifie et sanctionne les nouveaux actes du parlement.

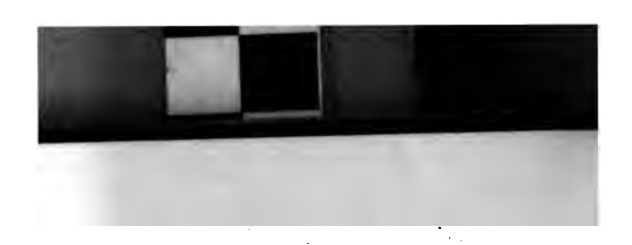
Cependant Édouard arrive à Sandwich, se rend à Londres, rétablit cette capitale dans la jouissance de ses franchises, nomme des commissaires pour lui rendre compte des plaintes des Anglais, convoque un parlement à Carlisle, et fait sommer les nobles écossais de s'y trouver sous peine d'être déclarés traîtres et ennemis du bien public.

Wallace s'était avancé jusque dans le comté

d'York. Le roi rassemble un grand nombre de troupes; il se trouve bientôt en présence de Wallace. La contenance des Écossais l'étonne; il admire les dispositions que fait leur général; il ne veut pas hasarder une bataille; il se retire, donne des ordres pour réunir une armée plus forte et mieux disciplinée, et écrit à Wallace une lettre menaçante. Le jeune Écossais lui répond avec la noble fierté d'un généreux défenseur de la liberté de sa patrie.

(1298) Les nobles écossais refusent de se trouver à Carlisle; et les comtes de Norfolk et d'Hereford ne promettent de s'y rendre que lorsque l'évêque de Durham, le comte de Surrey, celui de Warwick, celui de Glocester auront juré, au nom du roi, que la grande charte sera de nouveau ratifiée. Quel terrible symptôme du malheur des états que cette méfiance sans cesse renouvelée, et que ne peuvent éteindre des promesses et des serments si souvent violés et toujours soupçonnés! Dans cette position déplorable, combien les princes qui l'ont amenée sont forcés de donner de garanties, sous peine de voir briser leurs sceptres!

L'orgueil d'Édouard lui inspire le projet de détruire jusques au nom de la nation écossaise; il conduit en Écosse quatre-vingt-dix mille combattants; il ordonne à sa flotte de s'avancer le long des côtes et de suivre tous ses mouvements, pour lui fournir les provisions qui lui seront nécessaires; il arrive dans la partie septentrionale de l'É-



cosse : mais la nature est au-dessus de toutes les forces humaines; les vents deviennent contraires; les vaisseaux anglais sont retardés dans leur trajet: Édouard manque de vivres; il est obligé de revenir dans l'Écosse méridionale; il veut d'ailleurs se rapprocher d'une seconde flotte qui devait entrer dans le golfe de Forth.

Wallace le suit dans toutes ses marches avec un corps de troupes légères, profite avec habileté de tous les avantages que peuvent lui donner les accidents du terrain, fatigue les Anglais, leur tue beaucoup de monde, enlève plusieurs de leurs détachements : la fortune paraît favoriser l'Écosse, et le génie de Wallace semble devoir la sauver; mais il va avoir à combattre les plus dangereux ennemis des nations et des héros, l'envie et la trahison. Presque tous les seigneurs de l'Écosse, aveuglés par une basse jalousie, ne reconnaissent dans Wallace qu'un ambitieux qui séduit le peuple, et veut s'élever au trône sur les débris de leur puissance; ils n'aperçoivent pas l'abîme dans lequel leur lâche passion va les précipiter; ils ne rougissent pas de trahir leur patrie; ils se déclarent ennemis de Wallace, ou, bien plus coupables, ils jurent dans leur cœur de l'abandonner et de le perdre!

Robert de Brus vient joindre l'armée d'Édouard. Wallace, réuni à Jacques Stuart et à Jean Cumin, a rassemblé trente mille hommes; il vient camper dans les environs de Falkirk, près des restes de la

muraille élevée par Adrien, empereur de Rome, contre les excursions des Calédoniens. Édouard s'approche pour le forcer à recevoir une bataille décisive ; il le trouve prêt à combattre en digne Écossais. L'armée de Wallace est divisée en trois phalanges hérissées de piques ; les archers garnissent les intervalles ; la cavalerie est sur les ailes ; le front des troupes est fortifié par des palissades : on croirait voir une armée romaine rangée en bataille. Édouard n'hésite pas ; il fait sonner la charge : les Écossais y répondent par de grands cris, que les échos font ressembler à d'affreux hurlements. Le cheval d'Édouard s'en effraie, renverse son maître, et le foule sous ses pieds : le roi se relève avec vivacité, remonte sur son cheval, et donne ordre aux Gallois de commencer l'attaque. On dirait que ces Gallois se repentent de servir à donner aux Écossais des chaînes semblables à celles qu'ils ont tant de fois secouées avec tant de gloire, ou que le sentiment de la cause qu'ils soutiennent glace leur courage ; ils refusent d'attaquer : Édouard s'avance lui-même à la tête d'un autre corps, abat les palissades, charge l'ennemi avec impétuosité. Wallace encourage ses guerriers, soutient les efforts des Anglais avec le plus grand courage ; et les Écossais, animés par son exemple, se battent avec une ardeur et une constance admirables. La victoire allait favoriser les défenseurs de la liberté et de l'indépendance : Cumin, qui ne peut pardonner à Wallace de lui avoir disputé le poste

d'honneur, abandonne avec ses soldats le champ de bataille. Le corps de Jacques Stuart, laissé à découvert, est entouré et taillé en pièces. Wallace redouble de soins et de courage; il veille à tout; il multiplie ses redoutables coups : mais les piquiers qui con[illegible]ur de lui, accablés sous les flèches des [illegible]chers d'Édouard, commencent à rec[illegible]s par le combat le plus opiniâtre, à pe[illegible]s soutenir leurs armes. Wallace est p[illegible]loppé; il cède au roi le champ de bat[illegible] des cadavres de douze mille Écossais, morts glorieusement pour leur pays; et, à la faveur de la nuit, il se retire avec les restes de son armée.

La perte du roi avait été très-légère. Il marcha vers Perth et Saint-André, revint dans le comté d'Anandale, portant le ravage dans toutes les contrées qu'il traversait, et arriva à Londres, où il tint un parlement.

La grande charte y fut confirmée, et, ce qu'il faut remarquer, un bill permit d'arracher dans plusieurs endroits des portions plus ou moins étendues de ces bois encore si vastes et si nombreux dans la Grande-Bretagne.

(1299) Le roi Balliol était toujours prisonnier dans la Tour de Londres : deux moines, suivant les auteurs anglais, vinrent au nom de Philippe-le-Bel réclamer sa liberté; il avait été un des alliés du roi de France, et, d'après l'arrangement adopté par les deux monarques, les alliés de

deux rois devaient jouir de tous les avantages de la paix. « Il était mon vassal, répondit Édouard, » il a renoncé à ses engagements avec la France; » il ne peut être considéré comme allié de Phi- » lippe. — La renonciation de Balliol, dirent les » moines, n'a été que l'effet de la force, et d'ail- » leurs le comte de Flandre et celui de Bar étaient » vassaux de la France, et néanmoins ils ont été » compris dans la convention. »

Pendant cette négociation le lâche Balliol, indigne compatriote de Wallace et des autres valeureux défenseurs de la noble Écosse, se rendit bien plus coupable que s'il avait porté les armes contre sa patrie; il eut la bassesse de la déshonorer; il consentit à déclarer devant l'évêque de Durham et un notaire public qu'il avait reconnu tant de malice, de fraude, de tromperie et de trahison parmi les Écossais qu'il ne voulait prendre aucun intérêt ni à eux ni à leur royaume.

On le remit ainsi dégradé entre les mains du nonce du pape, à Wissand près de Calais, et Édouard, se réservant de décider seul du sort de l'Écosse, laissa au pape la liberté de prononcer sur la personne d'un prisonnier dont on ne pouvait plus rien craindre, et sur les biens qu'il avait possédés en Angleterre.

Pendant ce temps Wallace se couvrit d'une gloire bien plus grande que celle dont il brillait déjà : il vit combien la jalousie qu'il avait inspirée aux nobles devait être fatale à sa patrie tant qu'il



conserverait le gouvernement ; il se hâta de se démettre de la régence. Un petit nombre d'amis ne voulurent pas se séparer de lui, et combien à leur tête ce fidèle et désintéressé serviteur de sa patrie tailla en pièces de partis ennemis !

Les insurgés élevèrent Cumin à la régence ; il voulut faire oublier sa faute si fatale à son pays, et montrer qu'il était digne de l'honneur de succéder à Wallace ; il eut recours à Philippe-le-Bel ; il obtint par son intervention une trève de quelques mois : mais les Anglais au lieu de l'observer, accablèrent les Écossais de vexations, d'insultes et d'outrages.

Les Écossais ne consultent plus que le désespoir ; il périront tous, ou ils recouvreront une liberté sans laquelle ils ne peuvent plus vivre. « Hâtez-vous, dit Cumin aux barons de l'Écosse, » hâtez-vous de vous soustraire par les armes au » malheur qui vous attend ; empêchez Édouard » de vous réduire à ce honteux esclavage qu'il vous » prépare : profitez de l'hiver ; ne savez-vous pas que » pendant cette saison vos montagnes et vos bois » sont inaccessibles à vos barbares ennemis ? » Les barons ne voient que trop le sort qui les menace : ils repousseront la violence par la force ; ils vont dans leurs châteaux préparer l'exécution de leur projet généreux. Toutes les villes, tous les bourgs entrent dans cette sainte conspiration ; l'amour sacré de la patrie et la haine de la tyrannie font observer le secret. Le jour marqué pour la dé-

livrance commence à luire; toute la nation se lève contre les garnisons anglaises, hors d'état de résister à un peuple que tant d'offenses ont rendu furieux; elles capitulent; on leur accorde la vie; on leur permet de sortir du royaume et dans un temps très-court; l'Écosse entière, excepté quelques places fortes que les insurgés ne peuvent pas assiéger encore, n'est plus souillée par la présence de ses tyrans.

Édouard cependant est instruit de ce grand changement; il ordonne de rassembler les guerriers des comtés septentrionaux de l'Angleterre; il convoque un parlement à York. Il apprend que le château de Stirling va tomber au pouvoir des Écossais; il s'avance jusques à Berwick: mais la fin de l'année approche, les nobles anglais refusent de le suivre dans des chemins que la saison rigoureuse rend toujours impraticables; il est forcé de s'arrêter, et la garnison de Stirling capitule.

Il voit combien il a besoin plus que jamais de chercher à détruire la méfiance qu'il n'a que trop provoquée, de dissiper les craintes qu'il n'a que trop inspirées sur l'observation d'une charte qu'il a tant de fois juré d'observer dans des moments d'embarras et d'alarmes, et qu'il a tant de fois transgressée ou méconnue lorsqu'il s'est cru le plus fort; il reconnaît qu'il lui est maintenant nécessaire de donner à sa nation de nouvelles garanties qui la rassurent; il ne se contente pas de confirmer en

plein parlement la grande charte : il ordonne que les shérifs la publient dans les cours des comtés ; il décide avec le parlement que les possesseurs de francs-fiefs dans chacune de ces cours choisiront trois chevaliers pour veiller à l'exécution de la charte et punir militairement les transgresseurs. Le statut de Winton reçoit une sanction nouvelle; une loi intitulée *Articuli super chartas*, défend d'enlever aucune provision ni marchandise pour le compte du roi sans les payer, excepté celles qui seraient nécessaires pour sa maison et pour sa garde-robe : elle renferme d'ailleurs des règlements désirés depuis long-temps sur les contrats, les dettes relatives aux plaidoiries, les faux enregistrements, les saisies, les dépérissements occasionés par les officiers nommés *escheators*.

(1300) Ce ne fut qu'après avoir donné tous ces gages de la sincérité de ses promesses qu'Édouard croit pouvoir s'occuper de rassembler la grande armée qu'il veut conduire en Écosse : il part au milieu de l'été. Combien les nobles écossais vont payer cher leur funeste jalousie ! Que ne vont-ils pas souffrir de l'absence d'un grand homme : ils réunissent à la hâte un grand nombre d'hommes ; mais ces hommes sont sans armes, sans discipline, et un héros ne les conduit pas ; leur courage néanmoins ne les abandonne pas. Ils suivent Édouard dans toutes ses marches, ils épient toutes les occasions de les surprendre ; mais le roi d'An-

gleterre, qui n'a plus Wallace à combattre, parvient aisément à déjouer tous leurs desseins, et bientôt il les force à recevoir la bataille. Leur valeur est digne de leur patrie ; mais le génie de la victoire ne les dirige plus : ils ne peuvent résister aux Anglais ; ils se débandent et vont se réfugier dans les gorges de leurs montagnes, inaccessibles pour des ennemis pesamment armés et qui ne connaissent ni les avenues, ni les défilés de ces montagnes hérissées de bois.

Ils pouvaient rappeler Wallace, et sauver le pays : mais le destin de l'Écosse prolonge leur aveuglement ; au lieu de s'immortaliser par un généreux sacrifice de leurs préjugés, de leurs rivalités, de leur passions, ils vont mériter le sort qu'ils redoutent ; ils vont honteusement s'humilier et plonger dans l'abaissement leur noble patrie : ce n'est point à leurs lances qu'ils vont avoir recours ; ils s'adressent à un étranger, ils implorent celui qui veut dominer sur tous les trônes et toutes les nations ; c'est au pontife de Rome, c'est à Boniface VIII qu'ils envoient des députés ; et non-seulement c'est sa protection qu'ils réclament, mais ils lui offrent de se soumettre à sa puissance ; ils le supplient d'accepter la souveraineté de l'Écosse.

Le pape s'empresse de saisir la couronne qu'on dépose à ses pieds ; il signe une bulle ; il l'envoie à l'archevêque de Cantorbery ; il lui ordonne de la porter à Édouard : le prélat rencontre le roi dans

tection du pape ; le pontife de Rome prit sa défense; il condamna le roi à payer à l'archevêque quarante-neuf mille marcs d'argent ; le légat Isem déclara le roi excommunié jusqu'au moment où ce prince aurait payé cette somme (1298). Mais la crainte des foudres de Rome diminuait chaque jour ; Éric VI leur opposa un caractère ferme : les droits du trône l'emportèrent. Jean Grand fut obligé de quitter le siége de Lunden ; Boniface VIII ne crut pas devoir s'y opposer : son légat monta sur la chaire métropolitaine (1303). Le roi y consentit, et le calme fut rétabli.

Des scènes d'anarchie et de barbarie venaient de se renouveler en Suède, où régnait Birger II, dont Éric VI avait épousé la sœur. Dès 1276 Waldemar premier du nom, et oncle de Birger II, était revenu de la Terre-Sainte, où, suivant les idées religieuses du siècle, il était allé combattre les musulmans pour expier le commerce incestueux qu'il avait eu avec sa belle-sœur : il conçut une forte jalousie contre son frère Magnus, duc de Gothie, à qui il avait confié la régence du royaume pour le temps de son absence ; il l'accusa d'aspirer à la royauté; et, ne croyant pas trouver dans des lois encore trop impuissantes une garantie assurée contre la grande influence de son frère, il lui déclara la guerre.

Magnus, aidé par les Danois, battit plusieurs fois les guerriers de son frère : Waldemar devint l'objet du mépris des Suédois et des étrangers ;

trop faible pour penser à recouvrer leur estime, il céda la couronne; Magnus Ier, dit Ladélas, monta sur le trône, et prit le titre de roi des Suédois et des Goths (1279).

Il croyait avoir dû une grande partie de ses succès militaires aux étrangers; il fit une de ces grandes fautes qui peuvent renverser les rois les plus puissants; il ne se contenta pas de témoigner à ces étrangers une grande reconnaissance; il ne cessa de les préférer aux nationaux. Cette impolitique partialité irrita les Falkunger et plusieurs autres seigneurs des plus influents du royaume de Suède; n'espérant plus rien de la justice du roi, ils eurent recours à ce moyen si funeste des peuples encore trop peu civilisés; ils résolurent d'employer la force; ils s'armèrent contre les étrangers qu'on leur préférait, les poursuivirent et massacrèrent Irgemar, frère de la reine.

Magnus fut contraint de dissimuler son ressentiment; mais la violence appelle la violence; le crime appelle le crime: Magnus arma secrètement des guerriers, surprit les mécontents, et leurs têtes tombèrent sans jugement comme étaient tombées celles de plusieurs autres Falkungers par l'ordre de Birger premier du nom, régent de Suède et père de Magnus.

Ce coup d'état augmenta le nombre de ses ennemis; son frère crut pouvoir espérer de remonter sur le trône; Magnus le fit enfermer dans le

château de Nicoping, où ce prince méprisé mourut après quatre ans de captivité.

Dans un siècle plus civilisé, et dans un pays où les lois auraient eu plus d'empire, Magnus n'aurait peut-être mérité aucun reproche. Rappelons à sa gloire que le surnom de *Ladeslas* lui fut donné parce qu'une de ses ordonnances condamnait à des peines très-sévères tous ceux qui enlèveraient, sans payer, quelque objet que ce fût de la maison d'un paysan; cette ordonnance était un des premiers degrés des grandes et véritables garanties que la participation à la puissance législative devait donner aux droits des paysans de la Suède.

A la mort de Magnus, son fils aîné Birger II fut reconnu son successeur; et comme ce jeune prince n'avait que onze ans, la régence fut confiée à Torkel Camt-Son: le régent gouverna pendant treize ans avec tant de dureté que les Suédois se soulevèrent; les frères même du roi se mirent à la tête des insurgés. Birger II prit les rênes du gouvernement; et, pour apaiser les mécontents, fit tomber la tête de Torkel (1304). Mais l'impulsion était donnée aux esprits; Birger II fut renfermé dans une prison; il y resta pendant près de trois ans : les états de Suède tenus à Arboga lui rendirent la liberté, le replacèrent sur le trône, et néanmoins, par une erreur que l'ignorance du siècle et l'aveuglement des passions violentes peuvent seules faire concevoir, ils ne laissèrent au mo-

narque qu'un tiers du royaume, donnant les autres tiers aux deux frères du roi, qui devaient en jouir comme de duchés indépendants.

L'ambition avait ensanglanté la Russie comme la Suède; les frères y avaient combattu contre les frères; la guerre civile y avait répandu tous les malheurs qu'elle peut faire naître.

(1272) Vasili ou Basile, troisième fils de Jaroslaf II, était monté sur le trône de Volodimer après la mort de son frère Jaroslaf III. Les habitants de Novogorod lui préférèrent Démétrius, le fils d'Alexandre son frère aîné; les deux princes se firent la guerre : les Tartares donnèrent la victoire à Basile; mais il mourut peu d'années après, et Démétrius fut reconnu son successeur.

(1276) André, frère de Démétrius, ne put supporter l'élévation de son frère : jaloux, ambitieux et faux, il résolut de le supplanter. Il se rendit à la horde du Kapstchak; il ne cessa d'y représenter son frère comme un ennemi rempli d'audace et d'adresse, et qui faisait en secret d'immenses préparatifs pour conquérir son indépendance : les Tartares le crurent; un corps de leurs guerriers marcha contre Démétrius, et André rapporta en Russie un ordre de Mangou-Timou qui prescrivait à tous les princes de se réunir aux Tartares contre le souverain de Volodimer.

Démétrius céda à l'orage : André monta sur le trône; les Tartares se retirèrent. Démétrius s'adressa à d'autres Mongols établis par Nogai-Kan

dans la Russie méridionale, parvint à obtenir leurs secours, et força son frère à demander la paix.

(1293) L'ambition d'André était cependant bien loin d'être éteinte : Toktagou, nouveau kan du Kaptschak, lui donna une armée; ses succès contre son frère ne furent que passagers; mais Démétrius étant mort, il recueillit sans efforts ce rang suprême pour lequel il avait accablé sous tant de fléaux les peuples sur lesquels il voulait régner! mais il allait éprouver les maux qu'il avait rassemblés sur la tête de Démétrius. Il avait un frère, nommé Daniel, qui était prince de Péréiaslante, et qui commandait dans Moscou; toujours avide de puissance et de domination, il voulut enlever cette ville à son frère : plusieurs princes ou chefs des Russes vinrent au secours de Daniel. Que n'aurait pas supporté André pour satisfaire son ambition ! il alla une troisième fois s'humilier devant les Tartares; il obtint, à force de bassesses, un nouveau secours des Mongols : il revenait pour recommencer la guerre civile; la Russie fut préservée de nouvelles horreurs; il mourut avant d'avoir revu les rives du Borysthène.

(1303) Les contrées russes n'étaient pas cependant les seules du nord-est de l'Europe que les Tartares eussent ravagées pendant l'époque que nous examinons; ils avaient aussi porté la désolation dans la Pologne : Resko VI, petit-fils de Conrad, duc de Mazovie, et élu duc de Pologne après la mort de Boleslas V, qui l'avait désigné

pour son successeur, eut le malheur de ne pouvoir défendre ceux qui l'avaient choisi pour les protéger. Le torrent dévastateur des Mongols s'écoula; Resko revint de la Hongrie où il s'était réfugié derrière les monts Krapacks : un nouvel ennemi l'attendait au milieu des ruines de sa patrie; son cousin, le duc de Mazovie, lui disputa le sceptre de la Pologne ravagée. Resko perdit contre lui une grande bataille; il ne put résister à cet enchaînement de malheurs : il mourut de chagrin.

(1296) La Pologne, que les Tartares avaient couverte de débris fumants, éprouva pendant six ans une calamité plus terrible encore : victime infortunée de l'ignorance du siècle, des fausses idées adoptées par les peuples, du défaut d'une constitution régulière et de lois prévoyantes, précises et garanties contre la violence, par de sages institutions, elle fut déchirée par des factions ennemies qui, tantôt victorieuses et tantôt vaincues, ne cessaient, par leurs triomphes ou par leurs défaites, de secouer le trône sur lequel chacune d'elles voulait faire asseoir le chef qu'elle favorisait.

(1298) Ces cruelles dissensions finirent par la réunion du plus grand nombre des suffrages en faveur de Przémislas II, duc de Posnanie : ce prince prit le titre de roi, dans une diète, sans demander le consentement du pontife de Rome; l'archevêque de Gnesne le sacra; il réunit à la

couronne de Pologne le duché de la Poméranie orientale, du consentement des états de cette province dont le duc était mort sans enfants. Plein d'ardeur et de courage pour rendre à la Pologne son ancienne splendeur, il attaqua Otton, margrave de Brandebourg, qui pendant les troubles de l'interrègne avait fait de grands progrès dans le royaume. Otton, redoutant la valeur du monarque polonais, se couvrit d'ignominie : il parvint pendant la nuit et avec plusieurs infâmes satellites jusque dans l'intérieur de la maison où Przémislas dormait sans défiance ; il pénétra dans sa chambre, et l'assassina dans son lit.

On élut à la place de Przémislas, Vladislas, frère de Resko VI ; indigne successeur du dernier monarque, il n'osa pas prendre le titre de roi : sa faiblesse le conduisit facilement à la débauche et à la tyrannie ; une diète le déposa : il se retira dans la Hongrie, si souvent l'asile des souverains de la Pologne.

(1300) André III régnait dans ce royaume ; il avait succédé à Ladislas surnommé *le Cumaïn*, dont le père Étienne IV ou V, fils et élu successeur de Béla IV, avait obligé les Bulgares à lui payer un tribut, et réuni le titre de roi de la Bulgarie à celui de roi de Hongrie.

(1271) Ladislas, élu après Étienne, avait eu pour mère, une princesse du sang royal des Cumains ; il n'en eut pas moins la guerre avec ces habitants encore peu civilisés de la Cumanie, qui n'avaient

pas voulu renoncer au culte de leurs pères pour embrasser le christianisme: les hostilités durèrent long-temps; les Cumains battirent Ladislas, passèrent le Danube et ravagèrent la Hongrie jusqu'à Pest : obligé de faire la paix, non seulement il ne vit plus des ennemis dans les Cumains, mais encore il donna sa confiance à leurs principaux chefs, adopta leurs coutumes; et, quoiqu'il eût épousé Marie, fille de Charles d'Anjou, frère de saint Louis et roi de Naples, il prit trois Cumaines pour concubines.

Il ne put parvenir néanmoins à satisfaire tous ces habitants des bords de la Theisse, et des Cumains l'assassinèrent.

(1290) La reine Marie ne lui avait pas donné d'enfants; mais André II, bisaïeul de Ladislas, avait été marié trois fois; sa troisième femme, Béatrix, fille d'Aldrovandin, marquis d'Est, avait donné le jour, peu de mois après la mort de ce monarque, à un prince nommé Étienne et surnommé depuis le posthume. Cet Étienne était né en Italie, dans la ville d'Est, où Béatrix s'était retirée après la mort de son époux : à peine fut-il sorti de l'enfance qu'il conçut le projet de détrôner son frère aîné Béla IV; obligé d'y renoncer, il alla en Espagne; il revint en Italie; la ville de Ravenne l'élut pour son préteur : il abusa de son autorité; les habitants se soulevèrent contre lui; il se retira à Venise, y épousa Thomassine Morosiné, et y mourut après avoir eu un fils nommé André.

Ce jeune André était proche parent et du même sang que Ladislas. Sa mère le mena en Hongrie; il plut au monarque, qui le déclara son héritier, et le nomma, du consentement des Hongrois, duc de Hongrie, c'est-à-dire successeur au trône. Il était absent lorsque Ladislas mourut : traversant les états d'Albert, duc d'Autriche, pour aller recevoir la couronne dont il venait d'hériter, il fut arrêté par les ordres de ce duc, et ne put recouvrer la liberté qu'en promettant d'épouser Agnès, sa fille. Arrivé dans ses états, non-seulement il regarda sa promesse comme arrachée par la violence, mais encore il résolut de tirer vengeance de l'attentat dont il avait été l'objet : deux concurrents cependant lui disputaient le trône de Hongrie ; le fils de l'empereur Rodolphe, et Charles Martel, fils aîné de Charles II, roi de Naples, et de Marie, sœur de Ladislas. Bientôt Charles Martel épousa Clémence, fille de Rodolphe ; et ce petit-neveu de saint Louis fut le seul rival de son parent André III, surnommé le Vénitien.

André, s'inquiétant peu des prétentions de Charles Martel, qui ne quitta pas l'Italie, ravagea l'Autriche pendant plusieurs années : rappelé en Hongrie par les troubles qui s'y élevèrent, il s'arrangea avec le duc Albert, et épousa volontairement cette princesse Agnès dont on avait voulu, pendant sa captivité, le forcer à recevoir la main. Il mourut six ans après son mariage, ne laissant qu'une fille nommée Élisabeth, qui voulut se renfermer en

Suisse dans un couvent de domicaines où elle fut vénérée pour sa piété; et il fut le dernier roi de Hongrie du sang de ce descendant du Schyte Zulta, saint Étienne, premier monarque et apôtre du royaume.

Pendant les agitations de la Hongrie, que nous venons de considérer, la Germanie avait changé de face : les longues absences du roi des Romains, Richard d'Angleterre, le peu de force d'un sceptre fréquemment disputé, et qu'il ne pouvait conserver que par de nombreux sacrifices, un véritable interrègne de deux ans, qui suivit la mort de ce prince, et l'anarchie absolue qui en résulta, avaient donné aux princes d'Allemagne de nouveaux priviléges : ils avaient acquis ou usurpé les prérogatives de la souveraineté; et un nouveau droit public avait commencé de régir la Germanie.

D'un autre côté, les liens qui avaient uni l'ancien royaume d'Arles à la couronne d'Allemagne n'avaient cessé de se relâcher depuis la mort de l'empereur Frédéric II : les comtés de Bourgogne et de Provence obéissaient à des princes du sang de France; le malheureux Conradin avait été le dernier descendant des rois d'Arles ou de Bourgogne; cet ancien royaume était dissout, et le diadème en était brisé.

Les divisions intérieures de l'Allemagne avaient donné le temps aux villes libres et aux petits princes d'Italie d'assurer leur indépendance. Les papes les avaient favorisés par leur pouvoir, par



leurs intrigues, et par l'influence des Guelfes, qui, ennemis des Gibelins ou impériaux, étaient dévoués aux pontifes de Rome. La politique de ces pontifes était parvenue à ne laisser aux rois des Romains ou de Germanie aucune autorité réelle dans la haute Italie, et, régnant sans supérieurs et même sans rivaux dans Rome, ils siégeaient avec d'autant plus de sécurité sur la chaire apostolique, que depuis la mort de Conradin et l'extinction de la maison de Souabe, ils ne craignaient plus de voir la couronne des Deux-Siciles réunie au diadème impérial.

Ce fut surtout pendant l'interrègne de deux ans que les coups les plus funestes furent portés à l'ancienne constitution germanique; depuis long-temps ébranlée, elle s'écroula au milieu du trouble et de la confusion : le pontife de Rome s'empressa de recueillir plusieurs débris de cette constitution renversée. Les princes d'Allemagne étaient trop occupés de consolider leur nouvelle puissance pour s'opposer aux démarches du pape; et le clergé germanique les seconda d'autant plus qu'elles favorisaient l'indépendance qu'il avait toujours ambitionnée : de nouveaux rapports s'établirent; de nouveaux droits furent reconnus; une nouvelle constitution s'éleva sur les ruines de l'ancienne.

Au sommet de la nouvelle pyramide on vit encore briller la couronne impériale; mais elle ne donnait plus qu'une bien faible puissance: le véri-

:able pouvoir était entre les mains des princes ; et la nation germanique, que les députés d'un petit nombre de villes représentaient seuls dans les diètes des grands et des petits princes germains, n'eut plus dans le chef de l'empire un protecteur qui pût la défendre contre les terribles effets d'un système féodal lié dans toutes ses parties plus étroitement que jamais.

Parcourons les principaux résultats de cette grande révolution qui devait exercer tant d'influence sur la marche de la civilisation, et qui était si différente de cette révolution plus lente que les descendants de Hugues Capet, et particulièrement Louis VI, Philippe-Auguste et saint Louis, ne cessaient de préparer et de favoriser en France, pour la restauration des prérogatives du trône et des droits des nations.

Le roi de Germanie n'a plus le droit de prononcer sur les élections litigieuses des prélats ; ce droit devient une prérogative du siége apostolique ; et c'est de cette prérogative que découlent les actes de la cour de Rome, connus sous le nom de *dévolutions* ou de *provisions apostoliques*, et la nécessité pour les prélats canoniquement élus d'une confirmation pontificale, afin d'exercer leurs fonctions spirituelles et même temporelles, nécessité que le pape Grégoire X fait convertir en loi de l'Église par le concile de Lyon.

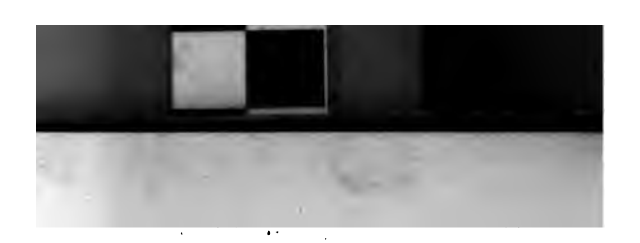
L'empereur ne peut plus après la mort des prélats, ce qu'on appelait leur dépouille, ni user du

droit d'auberge, ni faire contribuer le clergé à l'entretien de sa cour; il ne lui reste que le droit des premières prières, celui d'assister aux élections des chapitres, et celui de donner ce qu'on nommait des pains d'abbaye; presque tous les domaines de la couronne sont envahis par les princes; presque tous les autres revenus impériaux sont éteints; les rois ne peuvent plus aller ou envoyer les juges de la cour dans les différentes provinces, pour y prononcer sur les appels; les assises impériales cessent; la juridiction royale est réunie à celle des ducs et des autres princes; la justice n'est plus invoquée entre les états immédiats; la force remplace le droit; l'impunité devient une prérogative de l'indépendance, et les hommes armés peuvent protéger le crime aussi souvent que le punir. Au milieu de ce désordre, de ce tumulte des armes et de ce silence des lois, on fait arrêter, partout où on le peut, des sujets ou des compatriotes du prince, ou de simples particuliers dont on croit avoir à se plaindre, et on les retient en prison jusqu'au moment où l'on est satisfait : on ne peut cependant résister à un état aussi violent et aussi voisin de la barbarie; des princes forment des ligues pour le maintien de la paix publique; ils se constituent arbitres des différends qui les concernent; on nomme *austrègue* leur sentence arbitrale; les particuliers stipulent dans leurs actes que si l'un des contractants manque à sa parole, il se constituera *otage* dans une ville déterminée, qu'il s'y rendra

avec un nombre convenu de valets et de chevaux, et qu'il y vivra à ses dépens dans une auberge désignée, jusqu'à ce qu'il ait rempli tous ses engagements.

Le chef de chaque état publie avec l'assentiment de sa diète provinciale des lois, des statuts, des ordonnances qui dérogent aux anciennes lois et aux anciennes ordonnances impériales; et l'uniformité des lois et des réglements est de plus en plus altérée dans la Germanie; les princes achèvent de s'emparer de tous les droits fiscaux et réguliers, des péages et des mines d'or ou d'argent; ils exercent sans limites le droit de faire frapper des monnaies; chacun d'eux en règle le titre pour ses états, en détermine la valeur, et s'écarte à son gré de la proportion de un à douze, que Charlemagne avait établie entre la valeur de l'or et celle de l'argent; les juifs deviennent serfs des états, et leur paient le denier de protection qu'ils avaient payé aux ennemis; le domaine originaire de la couronne d'Allemagne, qui s'étendait sur les deux rives du Rhin, depuis Bâle jusques à Cologne, est envahi par les états germaniques voisins, et particulièrement par le comte ou électeur palatin, et les trois archevêques électeurs; la royauté est pour ainsi dire au pillage.

Les princes réunissent la juridiction impériale à leurs anciennes prérogatives, acquièrent une autorité nouvelle sur les nobles possessionnés dans leurs états; ils achèvent de les subjuguer par une



puissance que le sceptre impérial ne peut plus réprimer, ou les soumettent à leurs volontés par les fiefs, les charges, les pensions qu'ils leur donnent, et qui les réduisent au rang de *ministériaux* ou officiers du prince: regardant leurs états et leurs fiefs comme leur véritable propriété ils en disposent comme de leur patrimoine; presque tous renversent l'ordre de succession suivi jusqu'à eux, et veulent que leurs enfants partagent par portions égales leurs fiefs, leurs principautés, et même leurs électorats comme leurs domaines allodiaux. Cette usurpation de l'autorité indépendante et souveraine devait bientôt multiplier le nombre des princes, affaiblir et même détruire la force des maisons princières les plus puissantes; rendre aux rois de Germanie une partie de leur ancienne autorité protectrice, diminuer l'assujettissement de la nation, et lui donner l'espérance d'un meilleur sort; mais en donnant naissance à ces avantages politiques, elle introduit d'un autre côté des pactes de confraternité et de succession réciproque, d'après lesquels la succession d'une maison princière qui s'éteint passe à une autre maison princière, malgré la loi féodale qui prescrit la réversibilité des fiefs à la couronne germanique.

Les effets du mémorable interrègne sont cependant favorables aux villes impériales: l'extinction des duchés de Souabe et de Franconie, après la mort de l'infortuné Conradin, avait fort augmenté

le nombre de ces villes libres; les cités qui avaient été jusqu'à cette époque soumises au domaine de ces deux duchés étaient devenues indépendantes, s'étaient réunies aux villes libres du domaine impérial, avaient partagé leurs droits, leurs priviléges, leurs rapports immédiats avec la couronne. Pendant que les princes partagent les dépouilles d'une royauté abandonnée, les habitants des villes libres cherchent à profiter de la confusion générale; les artisans et les bourgeois peu riches formaient le plus grand nombre de ces habitants. Nous avons vu que Henri V les avait affranchis; mais les patriciens et les francs bourgeois de leurs cités parvenaient seuls aux charges de la magistrature. Ce privilége cède aux efforts du plus grand nombre; la *commune* ou la grande majorité des habitants parvient à partager le gouvernement : elle se divise en tribus; les chefs de ces tribus sont admis à tous les emplois publics dans une proportion convenue, avec les patriciens et les francs bourgeois; la classe industrieuse des citoyens acquiert une considération qui transporte bientôt au sein de ces villes libres ou républiques impériales l'industrie, le commerce, et une grande partie des richesses de la Germanie; et de grands seigneurs d'Allemagne ambitionnent le droit de bourgeoisie dans ces cités pour partager leurs franchises, et pouvoir réclamer leur secours.

La force que donnaient à ces villes le nombre, le caractère et la richesse de leurs habitants était



en effet d'autant plus puissante qu'elles s'étaient réunies par les liens les plus étroits pour leur conservation commune; elles consolident chaque jour la ligue du Rhin ou des villes situées sur les deux rives de ce fleuve, et la ligue anséatique ou Anse teutonique, formée par toutes les cités commerçantes situées entre le Rhin et la Vistule, destinée à porter les productions du Nord dans tous les ports de l'Europe, et à les y échanger contre les denrées ou les marchandises étrangères, ayant des comptoirs généraux à Londres, à Bruges en Flandre, à Bergen en Norwège, à Novogorod en Russie, divisée en départements dirigés par Cologne, Lubeck, Brunswick et Dantzick, gouvernée par Lubeck qui l'avait fondée, admirable par sa sagesse, inébranlable par sa concorde, supérieure à tous les obstacles par sa persévérance, redoutable par sa marine militaire, respectée des nations les plus lointaines, et par son industrie enrichissant l'Allemagne des produits de l'univers. La prospérité commerciale de cette anse si puissante, si utile, et qui devait hâter si rapidement les progrès de la civilisation européenne, n'est pas peu favorisée par les efforts particuliers des villes d'Augsbourg et de Nuremberg; c'est dans ces villes que sont les entrepôts principaux des marchandises du Levant, que les Vénitiens procurent à la Germanie. Les négociants italiens, et spécialement ceux de la Lombardie, commencent à y faire connaître les lettres de

change, à y introduire un commerce de banque, et à y établir des banques d'emprunt qu'on nomme *lombards* ou *gewürzschein*, à cause des épices (*gewürz*) sur lesquelles ils commercent. C'est encore à ce même interrègne que se rapporte l'origine de cette noblesse immédiate dont l'influence a été à diverses époques très-grande en Allemagne, et qui n'a cessé d'exister que dans le commencement du dix-neuvième siècle. Lorsqu'après la mort de Conradin les princes séculiers ou ecclésiastiques du duché de Souabe et de Franconie, qui venaient de s'éteindre, deviennent indépendants ainsi que ceux de la province rhérane, les nobles qui avaient dans ces provinces des fiefs qui avaient relevé de la maison de Hohenstauffen, dont le dernier mâle venait d'être immolé, ne voyant plus de prince puissant qui pût remplacer cette famille impériale dans les contrées où leurs possessions étaient situées, ne veulent plus reconnaître de supérieur féodal intermédiaire entre eux et le roi de Germanie. La vacance du trône, le peu d'union qui régnait entre les princes, la grande anarchie qui avait remplacé un gouvernement régulier, favorisent leurs projets; pour écarter les difficultés qui auraient pu naître sans cesse de la nature du régime féodal de la Germanie, ils ôtent à leurs domaines le caractère de fief; ils les soustraient à la féodalité; ils les exemptent de ses lois, de ses usages, de ses devoirs; ils les convertissent en francs-alleux, et,



véritables représentants ou successeurs des leudes de l'ancienne Germanie et de la France gouvernée par les Mérovingiens, ils ne veulent reconnaître que le roi des Romains et d'Allemagne, et parviennent à la plus grande liberté. Les ministériaux ou officiers de la couronne dans le duché de Souabe, dans celui de Franconie, et dans l'ancien domaine germanique de la France rhénane, voyant la souveraineté impériale presque anéantie dans les deux duchés, et le domaine germanique détruit, secouent toutes les obligations de la ministérialité, acquièrent la liberté et l'indépendance, et se joignent aux nobles immédiats, dont ils partagent les avantages.

Chacun de ces nobles immédiats ou ministériaux est cependant trop faible pour pouvoir résister aux attaques qu'ils prévoient : ils se réunissent étroitement; ils cherchent les liens les plus forts et les plus durables pour consolider leur association. En rejetant les devoirs de la féodalité, ils en ont perdu les droits; ils ne sont plus censés états de l'empire ou de la Germanie; ils ne sont ni appelés ni représentés aux diètes; ils n'ont pas de part à un gouvernement composé de toute la hiérarchie féodale : mais ils trouveront avec le temps un grand appui contre des princes ambitieux, dans l'intérêt et la politique des rois des Romains qui posséderont quelque puissance; ils jouiront d'une immunité absolue relativement aux mois romains et aux autres taxes matricu-

laires que les princes et les autres membres des états germaniques ne pourront pas se refuser à payer dans des circonstances déterminées; les empereurs auront la sagesse de ne rien exiger de ces nobles immédiats, dont l'influence pourra souvent leur être si utile; ils n'en recevront que des dons gratuits, *subsidia charitativa*. Ces nobles corroboreront leur *anse* commune par des ligues particulières auxquelles on donnera le nom de *Ganerbschaft*, et dont les membres, appelés *Gan-Erben* ou *Gemeinerben*, *héritiers en commun*, fortifieront, posséderont et transmettront à leurs successeurs dans l'association un château propre à leur servir de boulevart et de retraite. Le chef de chacune de ces ligues partielles se nommera *Burgraf*, et, assisté d'un certain nombre de ses coassociés qui seront ses conseillers, *Burgmænners*, il prononcera sur les discussions de ses confédérés.

A mesure que les progrès des lumières et de la civilisation amèneront une administration plus régulière, une police plus exacte, la fin des petites guerres, la diminution des combats anarchiques, et une observation moins fréquemment troublée des lois et des ordonnances, l'organisation du corps de ces nobles indépendants des princes se perfectionnera; ils se distribueront en trois départements, de Souabe, de Franconie et du Rhin; chaque département sera divisé en plusieurs cantons; chaque canton sera régi par un capitaine,



des députés et quelques autres officiers, et des directions générales seront les centres où aboutiront les directions particulières.

Pendant le commencement de cet interrègne, qui a produit de si grands changements dans la Germanie, aucun pontife suprême n'était à la tête de la chrétienté; le siége apostolique était vacant depuis la mort de Clément IV, arrivée vers la fin de 1268; l'anarchie était dans l'Église comme dans l'empire : les cardinaux étaient réunis à Viterbe depuis près de trois ans; mais, soumis aux caprices despotiques du podestat de cette ville, ils ne pouvaient se rassembler pour l'élection d'un pape. Parmi eux était un général des franciscains-cordeliers nommé Bonaventure; sa piété était si grande que son maître Alexandre de Haller avait dit que le péché d'Adam semblait n'avoir pas passé dans ce religieux. Cette dévotion devait le faire inscrire un jour dans le catalogue des saints, comme son zèle pour le travail, son érudition, la nature et l'étendue de ses ouvrages théologiques, devaient le placer parmi les docteurs de l'Église, et le faire désigner par le nom de docteur séraphique. Sentant plus qu'aucun de ses collègues combien il était important pour l'Église romaine de n'être pas plus long-temps privée d'un chef, il engagea les cardinaux à déléguer à six membres de leur collége l'élection d'un nouveau pape (1271). Ces cardinaux élurent à l'unanimité Théalde Visconti de Plaisance, chanoine de Lyon, archidiac

de Liége, qui était en Palestine. (1272) Quelques mois après, Théalde fut sacré et couronné dans Rome sous le nom de Grégoire X. Il pressa vivement les princes-électeurs d'Allemagne de faire cesser le long interrègne, et les menaça de nommer un empereur par son autorité pontificale s'ils tardaient plus long-temps à remplir leur devoir. Les électeurs ne pouvaient plus retirer aucun avantage de la durée de l'interrègne; ils cherchèrent un empereur qui rétablît la paix intérieure, fît respecter l'empire par les Italiens, maintînt l'unité germanique, la défendît contre les étrangers, et cependant ne pût pas attenter aux nouveaux droits des électeurs et des états. « Ils » veulent un empereur; mais ils abhorrent le » pouvoir suprême, » écrivait l'évêque d'Olmutz au » nouveau pape Grégoire X.

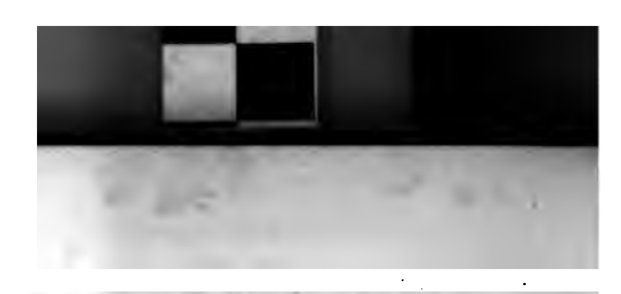
Un prince s'était acquis la réputation d'un vaillant capitaine; on le nommait Rodolphe ou Rodulfe; il était comte de Habsbourg et de Kybourg, et landgrave de la haute Alsace; il descendait de Gontram-le-Riche, comte d'Alsace et de l'Argau, et par conséquent d'Étichon, premier du nom, duc d'Alsace et de Souabe dans le dixième siècle, et duquel venaient les ducs qui régnaient dans la Lorraine : mais ses états et sa puissance étaient bien loin de répondre à son courage et à sa sagesse; il avait dans sa première jeunesse servi dans l'armée de Przémilas Ottocare II, roi de Bohème et surnommé le Victorieux comme Ottocare Ier; ce

monarque l'avait nommé son grand-maréchal. Rodolphe avait ensuite commandé les milices de Strasbourg et celles de Zurich, au milieu des guerres intestines qui désolaient alors l'Allemagne. On célébrait ses vertus et sa loyauté. L'archevêque de Mayence traversant la Suisse pour aller en Italie, avait trouvé dans Rodolphe et dans ses guerriers les secours les plus utiles : ce premier électeur ecclésiastique se souvient d'un prince qui réunit à une illustre origine de grandes qualités, et dont la puissance est peu redoutable; il convoque ses collègues, et leur propose d'élire Rodolphe empereur des Romains. On délibère pendant long-temps sur la proposition de l'archevêque; le roi de Bohême s'oppose à son élection; Frédéric de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg et neveu de Rodolphe, agit avec zèle en faveur de son oncle. Trois électeurs n'étaient pas encore mariés; Rodolphe avait trois filles dont il n'avait pas encore disposé de la main : Frédéric fait valoir avec habileté tout ce qui peut réunir les suffrages sur le comte de Habsbourg; il obtient enfin que les électeurs s'en rapportent à la décision de Louis dit le Sévère, comte palatin et duc de Bavière; et cet électeur nomme Rodolphe roi des Romains et de Germanie.

(1273) Le nouveau monarque est sacré avec la reine à Aix-la-Chapelle; il reçoit l'hommage des états; et les historiens ont remarqué qu'un sceptre manquant à la cérémonie on l'avait remplacé par un

crucifix. Frédéric reçoit des domaines que Rodolphe érige en principauté de l'empire, et c'est de ce neveu du nouveau roi des Romains que descend la maison royale de Prusse.

Alphonse, roi de Castille, proteste cependant contre l'élection de Rodolphe; il adresse ses plaintes au pape, qui était à Lyon, où il avait ouvert un concile général; il demande d'être reconnu pour le seul empereur légitime. Rodolphe n'avait par lui-même presque aucune puissance : les princes d'Allemagne se refusent à lui donner un pouvoir dont ils craignent qu'il n'abuse; ils verraient même avec peine le roi des Romains reprendre en Italie cette autorité qu'il pourrait employer à détruire leurs usurpations; ils ne veulent que conserver la nouvelle organisation germanique. Rodolphe, réduit à ses propre forces, est contraint de céder à tous les désirs du pape, pour ne pas voir son rival préféré et soutenu par le pontife : il envoie des ambassadeurs à Grégoire X; ils renouvellent en son nom toutes les donations faites au siége apostolique par les empereurs qui l'ont précédé; ils confirment particulièrement le diplôme donné par Frédéric II en 1213, et ils renoncent à tous les droits de juridiction sur la ville de Rome. Grégoire satisfait approuve le choix des électeurs; il voit Alphonse à Beaucaire; il engage ce monarque à ne plus réclamer le titre d'empereur (1274). Rodolphe vient le trouver à Lausanne, renouvelle la cession des allodiaux de la comtesse Mathilde,



de l'exarcat de Ravenne, de la Romagne, du duché de Bénévent, autorise de nouveau les appels en cour de Rome dans toutes sortes de causes ecclésiastiques; et pour plaire de plus en plus au pape, se croise avec la reine pour la Terre-Sainte, où les musulmans avaient obtenu les plus grands succès.

Grégoire revient en Italie; il arrive auprès de Florence : il avait jeté un interdit sur cette ville à cause des factions des Guelfes et des Gibelins, auxquels elle était en proie; il ne veut pas la traverser : mais l'Arno est débordé, les gués sont impraticables; Grégoire est obligé de passer sur le pont de Florence. Le peuple se rassemble, lui demande l'absolution; le pape lève l'interdit, donne sa bénédiction au peuple; et néanmoins à peine est-il sorti des murs qu'il renouvelle l'excommunication, et, suivant les historiens, avec une sorte d'imprécation.

Rodolphe cependant tint une diète à Augsbourg. Henri, duc de la basse Bavière, et cadet de Louis-le-Sévère, réclamait un suffrage électoral; il fut décidé qu'il aurait le droit d'assister à toutes les assemblées électorales, mais que sa voix et celle de son frère aîné ne seraient comptées que pour une.

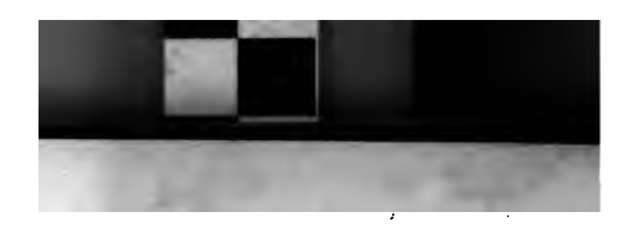
Le roi de Bohême refusait de se soumettre au nouveau roi de Germanie : la diète autorisa Rodolphe à lui déclarer la guerre; elle lui accorda des subsides considérables; mais les états, attentifs

à conserver leur ouvrage constitutionnel, ne donnèrent ces subsides qu'à condition que leur don ne pût pas servir de règle pour l'avenir.

Rodolphe envoya des ambassadeurs à Ottocare; il le fit sommer de restituer à l'empire les duchés d'Autriche, de Styrie, de Carynthie et de Carniole, dont il avait été investi par le roi des Romains, Richard d'Angleterre, sans le consentement des électeurs (1275). Le fier et puissant Ottocare répondit qu'il ne devait rien à Rodolphe, qu'il lui avait payé avec exactitude ses gages de grand-maréchal, qu'il ne reconnaissait pour roi des Romains qu'Alphonse, roi de Castille; et il renvoya honteusement les ambassadeurs de Rodolphe.

Une seconde diète tenue à Augsbourg prononça contre Ottocare un arrêt de proscription : le roi de Bohême fit pendre les hérauts qui vinrent le lui signifier. Il parvint à s'allier avec le duc de la basse Bavière, qui était mécontent de Rodolphe; il réclama le secours du pape Grégoire X, et celui du roi de Castille, qu'il reconnaissait comme le seul chef de l'empire.

Le roi des Romains commence son expédition par forcer le margrave de Bade et le comte de Wurtemberg à restituer à la couronne, ou à leurs légitimes propriétaires, des territoires qu'ils avaient usurpés pendant l'anarchie et les troubles de la Souabe; il contraignit ensuite le duc de la basse Bavière à renoncer à son alliance avec Ottocare, et s'empara en si peu de temps de l'Autriche, de



la Styrie et des autres provinces que le roi de Bohême possédait au midi du Danube, qu'Ottocare, effrayé pour ses autres états, s'empressa de demander la paix.

Le vainqueur reçut avec plaisir les propositions d'un roi brave, et auprès duquel il avait passé sa jeunesse. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg, et les évêques de Wurtzbourg et d'Olmutz réglèrent les conditions du traité. Ottocare renonça à l'Autriche, à la Carniole, à la Carynthie à la Styrie. Rodolphe promit de lui donner l'investiture du royaume de Bohême et du margraviat de Moravie; et il fut convenu que le jeune Rodolphe de Habsbourg, landgrave de la haute Alsace, et fils du roi des Romains, recevrait la main d'Agnès, fille d'Ottocare; et que Judith, fille du roi Rodolphe, épouserait Wenceslas, fils et héritier du roi de Bohême.

Ce fut dans l'île de Camberg, au milieu du Danube, dont les armées de Germanie et de Bohême bordaient les rives, qu'Ottocare rendit hommage au roi des Romains.

Mais la femme d'Ottocare, Marguerite d'Autriche, veuve de Henri, roi des Romains, et fils de l'empereur Frédéric II, ne pouvait supporter la perte des quatre vastes duchés qu'avait possédés sa famille : fière et belliqueuse, elle ne cessait d'en reprocher la cession à Ottocare; elle saisissait avec adresse toutes les occasions de rallumer le ressentiment de ce monarque contre Rodolphe,

de l'exciter à reprendre les armes, de lui faire voir la victoire près de lui rendre les états que lui avaient enlevés les hasards d'une campagne. Ottocare aimait trop la guerre, la puissance et la domination pour résister long-temps aux plaintes, aux reproches, aux flatteries de l'ambitieuse reine : il rassemble une armée nombreuse; il recommence la guerre contre le chef de l'empire; il pénètre jusques aux portes de Vienne; il livre bataille à Rodolphe. Les Bohêmes font des prodiges de valeur : la victoire va se déclarer pour eux; mais, dans ce moment décisif, les Moraves, par la plus lâche des désertions, abandonnent Ottocare, se retirent, et les Bohêmes ne peuvent plus résister aux troupes de l'empire. Ottocare néanmoins combat encore en digne chevalier; il voit venir à lui Rodolphe à la tête de trois cents hommes d'armes; incapable d'effroi, il frappe à droite et à gauche jusques au moment où, accablé de fatigue, il est pris par un soldat : on le dépouille de ses armes; on l'emmène prisonnier. « Voilà ce roi qui a » tué mon frère, » s'écrie un autre soldat dont le sabre fait au roi de Bohême une blessure mortelle : la guerre finit avec la vie d'Ottocare.

Rodolphe témoigne le désir de s'emparer de la Bohême; les électeurs veulent trop conserver les droits qu'ils ont acquis pour ne pas s'y opposer, et un nouveau traité a lieu par la médiation de l'électeur de Brandebourg. Wenceslas IV, déjà fiancé à la princesse Judith, conserve la couronne

de son père; et il est arrêté que, s'il meurt sans enfants, le royaume de Bohême et ses dépendances passeront au jeune Rodolphe, fils du roi des Romains, et qui doit épouser Agnès, sœur de Wenceslas IV.

(1278) Dès le commencement de son règne, le roi des Romains avait donné en faveur de la femme de Reinhard, comte de Hanau, des lettres patentes qui le déclaraient de condition libre, et l'affranchissaient de l'état de ministérialité : ces lettres patentes n'avaient été données qu'avec l'aveu et le consentement des électeurs. Rodolphe, après la paix de Bohême, accorda des lettres patentes analogues, par lesquelles il releva de la condition ministériale les enfants que Henri, l'illustre landgrave de Thuringe et margrave de Misnie, avait eus de sa troisième femme, et les déclara capables de succéder aux fiefs de sa maison.

Vers le même temps d'autres lettres patentes impériales conférèrent la garde et la lieutenance générale des terres immédiates et des villes d'empire de la Thuringe et de la basse Saxe à l'électeur de Saxe et au duc de Brunswick; le vicariat de l'empire, dans la Carynthie et la Carniole, au comte Mainard de Tyrol, dont la femme, nommée Agnès, était sœur et héritière du malheureux ami de Conradin, Frédéric, margrave de Bade et duc d'Autriche; et la lieutenance de l'empire ainsi que le vicariat général de l'empereur, dans l'Autriche et la Styrie, à Louis-le-Sévère, comte palatin du Rhin

[redacted]

et gendre de Rodolphe, duc de Bavière. Les publicistes ont remarqué que les lettres de vicariat de ce Louis-le-Sévère rappelaient une des anciennes prérogatives des comtes palatins, celle d'avoir, pendant la vacance du trône impérial, la garde de toutes les terres, de toutes les principautés, de tous les droits de l'empire.

Rodolphe, voulant aussi paraître conserver les anciens droits de l'empire romain au royaume d'Arles, investit le comte Humbert de La Tour de la charge de grand sénéchal de ce royaume.

Pendant les divers événements qui venaient de paraître sur le grand théâtre germanique, trois papes s'étaient succédé avec rapidité sur la chaire apostolique. On avait exécuté, pour l'élection de ces pontifes, le décret rendu par le concile que Grégoire X avait présidé à Lyon, et d'après lequel les cardinaux, à la mort d'un pape, devaient être renfermés dans un *conclave* jusques après la nomination d'un nouveau pontife suprême. Jean XXI, le dernier de ces trois papes qui avaient tenu pendant si peu de temps les rênes du gouvernement ecclésiastique, avait été écrasé sous les ruines d'un édifice qu'il venait de faire construire ou réparer à Viterbe; Jean Gaëtan, de la famille des Ursins, l'avait remplacé sous le nom de Nicolas III.

Il n'abandonna aucune des grandes vues de ses prédécesseurs pour l'accroissement de la puissance temporelle du saint-siége. Rodolphe n'exécutait pas la promesse qu'il avait faite à Grégoire X d'al-

ler dans la Palestine combattre contre les Sarrasins : Nicolas le somma de remplir cette promesse solennelle sous peine d'encourir l'excommunication. La fierté des princes d'Allemagne, qui ne voulaient plus voir dans leur roi qu'un chef sans pouvoir, fit [illegible] lphe sur les suites de l'anathème d[illegible] menaçait; ne voulant pas néanmoi[illegible] le l'Europe, il résolut de se soumet[illegible] s sacrifices pour satisfaire le ponti[illegible] it avec ardeur une occasion aussi [illegible] grandir les domaines pontificaux, ou d'en consolider la possession; il dispensa le roi des Romains de la croisade; et le monarque non-seulement fit expédier des lettres patentes pour confirmer la cession à l'Église de Rome de tous les droits impériaux sur la Romagne, mais encore il engagea tous les électeurs à confirmer cette renonciation. L'empire perdit tous les droits qu'il avait exercés sur un grand nombre des plus riches contrées de la belle Italie; et les villes d'Urbin, de Césène de Faenza, d'Imola, de Ravenne, de Comachio, de Bologne, de Ferrare furent définitivement réunies avec leurs territoires aux autres états de l'Église romaine.

Nicolas engagea alors Charles d'Anjou, frère de saint Louis et roi de Naples et de Sicile, à renoncer au vicariat d'empire que le pape Clément IV avait, dans ses hautes prétentions, donné à Charles sur la Toscane, et même sur la Lombardie : il en fit prendre possession au nom de Rodolphe; et le

roi des Romains en confia l'administration à Rodolphe de Hoheneck, son commissaire général en Italie.

Charles d'Anjou cependant avait pris le titre de roi de Jérusalem, comme ayant acquis les droits de Marie, fille de Boémond IV, prince d'Antioche, et petite-fille d'Isabelle et du roi Jean de Brienne. Nicolas III l'avait couronné en cette qualité; mais ce pontife avait désiré de marier son neveu Berthold des Ursins avec une des petites-filles du roi de Naples, et Charles avait rejeté cette alliance avec hauteur. Le pape obligea ce prince à se démettre de la dignité de sénateur de Rome, à laquelle il restait encore quelque ombre du pouvoir de l'ancien sénat de la capitale du monde, et qu'Urbain IV avait donnée à Charles d'Anjou; il réunit à la tiare l'autorité de cette dignité, et, par un décret solennel, défendit de la conférer à l'avenir à aucun prince souverain.

Pendant que Charles d'Anjou perdait ce titre de sénateur de Rome, on lui contestait les comtés de Provence et de Forcalquier, qu'il possédait comme époux de Béatrix, fille et héritière, par testament, de Raymond Bérenger III, dernier comte de Provence de la maison de Barcelonne. Marguerite, reine douairière de France et veuve de saint Louis, réclamait les deux comtés comme fille aînée de Raymond Bérenger III. Rodolphe ne laissa pas échapper cette nouvelle occasion de faire revivre le royaume d'Arles, anciennement attaché

à celui de Germanie et des Romains : il se déclara juge entre Charles et Marguerite, belle-sœur du roi de Naples; il prononça en faveur de Charles. Le roi de Naples reconnut la Provence et le pays de Forcalquier fiefs de l'empire, en reçut l'investiture de Rod[illegible] n petit-fils, Charles Martel, dut ép[illegible] ıce, la plus jeune des filles de Rodol[illegible]

(1280) Le pa[illegible] t, qui réunissait aux anciennes pré[illegible] s prédécesseurs, une grande perspica[illegible], ne pouvait se dissimuler combien le pouvoir des empereurs pourrait devenir funeste à celui des pontifes suprêmes à mesure que les progrès de la civilisation s'étendraient sur l'Europe, et qu'une lumière plus vive éclairerait la limite posée par la raison éternelle entre la puissance temporelle et l'autorité spirituelle. Il imagina d'affaiblir, en le partageant, cet empire romain qu'il redoutait pour ses successeurs : il conçut le projet de le diviser en quatre monarchies, et pour saper en même temps la force trop dangereuse aussi à ses yeux, pour les pontifes de Rome, des électeurs germaniques èt des autres grands vassaux presque entièrement indépendants, il imagina de rendre ces monarchies héréditaires. Rodolphe devait être roi héréditaire de la Germanie ; Charles d'Anjou aurait réuni le royaume d'Arles au comté de Provence, et deux nouveaux monarques auraient régné l'un sur la Lombardie, et l'autre sur la Toscane.

(1281) Les historiens ont écrit que Nicolas III avait assez d'habileté, de courage et de persévérance pour faire réussir son entreprise; mais sa mort le fit évanouir.

Rodolphe fut plus heureux dans ses projets pour l'établissement de sa famille; il ôta à son gendre Louis-le-Sévère la lieutenance-générale de l'Autriche et de la Styrie, pour la conférer à son fils aîné Albert; mais ce n'était pas seulement une autorité passagère qu'il voulait donner à son fils sur ces duchés; il agit avec habileté auprès des électeurs dont il avait toujours eu le soin de respecter et même de faire valoir ou d'augmenter les prérogatives; il parvint à obtenir leur consentement pour les concessions qu'il désirait de faire à ses enfants; voulant satisfaire tous ceux qui pouvaient prétendre à la succession des ducs d'Autriche, et prévenir toutes leurs réclamations, il donna le duché de Carynthie et la marche de Tarvis à Mainard, comte de Tyrol, et mari de la sœur unique de Frédéric, duc d'Autriche et margrave de Bade; il arrêta le mariage d'Elisabeth, fille de Mainard, avec Albert, et l'on convint qu'à l'extinction de la postérité masculine du comte de Tyrol, le duché de Carynthie et ses dépendances reviendraient à la nouvelle maison d'Autriche que voulait établir le roi des Romains.

Henri dit l'Illustre, et margrave de Misnie, avait épousé la sœur de Frédéric-le-Belliqueux, dernier duc d'Autriche de la maison de Bamberg.

Rodolphe lui engagea la ville impériale de Mulhausen en Thuringe, et lui confirma la possession de la province domaniale de la Pleisse. (1282) Il convoqua bientôt après une diète à Augsbourg, obtint son agrément pour conférer à ses fils Albert et Rodolphe, les duchés d'Autriche, de Styrie et de Carniole, les investit de ces trois états avec beaucoup de solennité, confirma tous les priviléges que les ducs d'Autriche avaient reçus des empereurs, et régla l'ordre de succession qui devrait être observé pour ces trois grands fiefs de l'empire.

Le rival de Rodolphe en Italie, le roi Charles d'Anjou voyait depuis long-temps combien il lui importait pour agrandir et consolider sa puissance de voir sur la chaire apostolique, un pape entièrement dévoué à ses intérêts. Les cardinaux s'étaient assemblés à Viterbe pour donner un successeur à Nicolas III; Charles leur demanda de choisir un Français : ils refusèrent à l'unanimité; mais les Viterbois, gagnés par le roi des Deux-Siciles, se saisirent des cardinaux, les renfermèrent dans une prison et leur refusèrent toute nourriture excepté du pain et de l'eau, jusques au moment où ils réunirent leurs suffrages en faveur du cardinal Simon de Brion, né d'une famille illustre auprès de Bavon en Champagne, et qui avait eu la dignité de trésorier dans le chapitre de Saint-Martin de Tours. Simon prit le nom de Martin IV. N'ayant pas voulu aller à Rome, qu'agitaient la

faction des Ursins et celle des Hannibaldi, il se fit sacrer et couronner à Orviette; il lança un interdit contre les habitants de Viterbe pour les punir de la violence qu'ils avaient faite au collége des cardinaux; il obligea Richard Hannibaldi, qui les y avait excités, à venir une corde au cou lui demander pardon; mais il n'en fut pas moins reconnaissant envers Charles d'Anjou, ni moins empressé de satisfaire ses désirs. Les Romains lui ayant conféré la dignité de sénateur, et lui ayant donné le pouvoir de la céder, il la donna au roi des Deux-Siciles; il se déclara hautement pour les Guelfes, que Charles soutenait : les Gibelins furent poursuivis avec acharnement : ceux de la Romagne furent chassés de leurs foyers : ils se retirèrent à Forli, ils résolurent de se défendre. Gui, comte de Montefeltro et capitaine de cette ville, avait fait des courses jusques aux portes de Ravenne; le pape et le roi rassemblèrent des troupes pour s'emparer de Forli : les habitants de la ville menacée envoyèrent des députés à Martin et à Charles; le pontife et le monarque les renvoyèrent honteusement.

Martin nomma comte de la Romagne, Jean d'Eppe, conseiller du roi des Deux-Siciles : asservi à l'humeur intraitable de Charles, et oubliant entièrement le titre sacré de vicaire de Jésus, de ministre d'un Dieu de paix et de miséricorde, il suivit ces horribles maximes judaïques proscrites par le divin auteur du christianisme; il ordonna à Jean

d'Eppe de réunir des troupes pontificales et siciliennes, de marcher contre Forli, et de massacrer tous les Gibelins qu'il rencontrerait. Jean d'Eppe ravagea le territoire de Forli ; mais le comte de Montefeltro commandait dans la place qu'il avait mise en état de se défendre ; Jean d'Eppe n'osa pas l'attaquer. Le pape excommunia les Forlivois, jeta un interdit sur leur ville, ordonna aux ecclésiastiques d'en sortir, confisqua à son profit toutes les propriétés que les Forlivois avaient dans ses états. « Reconnaît-on à ces traits, le père com» mun des fidèles ? » s'écrie le célèbre Muratori.

(1283) Les forces du comte de la Romagne augmentaient cependant chaque jour ; le comte de Montefeltro craignit de ne pouvoir pas défendre Forli : il envoya une nouvelle députation au pape; Martin exigea de dures conditions. Des traîtres livrèrent une porte de la ville au comte de la Romagne : il entra avec ses troupes; mais les braves habitants, décidés à se défendre jusqu'à la mort, l'assaillirent avec furie, et obligé de s'enfuir, il put à peine se sauver avec un petit nombre de ses guerriers.

Quelle catastrophe bien plus terrible avait cependant couvert la Sicile de flots de sang ! Les Siciliens étaient courbés sous un sceptre de fer ; accablés sous les impôts les plus durs, opprimés avec violence par les satellites de Charles, ils avaient en vain réclamé contre tant d'intolérables vexations. Les Français introduits parmi eux par

[redacted]

l'indigne frère de saint Louis, emportés jusqu'à une licence effrénée par une passion impérieuse, avaient blessé dans ce qu'elle avait de plus cher une nation jalouse, fière et ardente comme le soleil dont les rayons inondent ses campagnes : le désespoir s'empare des Siciliens; il brûle caché dans le fond de leurs âmes, comme les feux souterrains qui préparent dans les profondeurs d'un vaste foyer, ces redoutables éruptions de leur Etna qui, faisant trembler au loin la terre, couvrent leur île de laves enflammées et de débris fumants.

Jean, seigneur de l'île de Procida auprès de Naples, avait été banni de la Sicile à cause du dévouement qu'il avait montré pour la maison de Souabe : il ne peut entendre sans frémir le récit de tous les maux sous lesquels gémissent ses compatriotes; il jure de délivrer la Sicile du joug le plus odieux. Il était auprès de don Pèdre, roi d'Aragon : il lui persuade d'entreprendre la conquête de la Sicile qui appartient à sa femme la princesse Constance, fille de Mainfroi, et le dernier rejeton de la maison impériale de Souabe. Il se déguise en religieux, il pénètre dans sa patrie, il allume dans tous les cœurs le désir de la vengeance et de la liberté. Michel Paléologue régnait à Constantinople : Procida va le trouver; il en obtient une audience secrète. « Seigneur, lui dit-il, » Charles d'Anjou et les Vénitiens viennent de se » liguer contre vous; leurs flottes réunies se mon» treront bientôt sous les murs de votre capitale;

» le roi de France soutiendra son oncle : vous n'a-
» vez qu'un moyen de détourner l'orage qui vous
» menace ; que Charles d'Anjou ne puisse pas quit-
» ter l'Italie. Les peuples de Sicile ont juré de ren-
» verser la tyrannie de Charles ; don Pèdre est prêt
» à faire valoir [illegible] nt de la reine Constance,
» aidez les S[illegible] votre empire est sauvé.
» Gardez mê[illegible] ers sur vos rivages ; les
» Siciliens au[illegible] bras pour frapper leurs
» tyrans : l'a[illegible] t manquer à leur entre-
» prise ; pro[illegible] ez-leur les sommes dont ils ont
» besoin, et leur succès est assuré. »

Michel Paléologue promet à Procida trente mille onces d'or ; il lui donne un de ses secrétaires pour le suivre en Italie ; il lui remet des lettres pour don Pèdre et pour Nicolas III, qui vit encore, et qui déteste Charles d'Anjou.

Les esprits des Siciliens s'échauffent de plus en plus : de nouveaux outrages se succèdent ; l'irritation devient extrême ; tout se prépare pour un mouvement terrible ; les foudres souterraines sont prêtes d'éclater ; le moment de la vengeance approche ; il n'est pas encore déterminé : mais des bruits sourds et sinistres circulent dans Palerme (1282) ; le gouverneur conçoit des inquiétudes. Le lendemain de Pâques arrive ; les Palermitains se rendent à une église voisine de la ville : le gouverneur avait donné l'ordre imprudent de s'assurer s'ils n'avaient pas d'armes cachées ; les soldats chargés d'exécuter cet ordre deviennent insolents envers

[redacted]

les femmes. Une dame remarquable par sa beauté est outragée par un de ces hommes armés, qui veut voir si elle n'a pas un poignard sous sa robe; elle jette un cri d'effroi; son père, son mari et plusieurs de ses amis accourent; le peuple se rassemble. « Mort aux soldats! » s'écrie-t-on de toutes parts. Les cloches des églises se font entendre; leur son devient le signal du carnage; l'explosion est universelle : le délire s'empare des Palermitains; leur fureur est au comble : ils se précipitent sur les soldats, les immolent, poursuivent dans la ville ceux qui peuvent s'échapper, confondent avec eux tous les autres Français, les dévouent à la mort, et dans leur égarement n'épargnent ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards, ni les Siciliennes qui portent dans leur sein, un enfant d'un Français.

Quelle affreuse violation des saintes lois de l'humanité! qu'elle horrible leçon pour les tyrans et pour leurs satellites! et cependant, quel est l'empire que peut exercer la vertu! Au milieu de tant de barbarie un Français est sauvé : Guillaume de Porcelets, gouverneur de Pouzzole, avait toujours été bon et juste; le fer de la vengeance tombe à ses pieds; ses jours sont respectés.

Les Palermitains cependant élèvent sur leurs tours la bannière de Rome; ils proclament pour leur souverain le pontife suprême; ils sortent en armes; ils se répandent dans les villes voisines. Les Français sont massacrés dans un grand nom-

bre de cités siciliennes : les Messinois suivent leur exemple; ils tuent ou chassent de leur ville tous les Français que renferment leurs murs.

Tel fut ce massacre des Français, auquel on a donné le nom de *Vêpres Siciliennes*, dont le savant Barignes a éclairci la triste histoire, et dont la muse tragique vient de présenter le tableau sur la scène française.

L'archevêque de Montréal se hâte d'apprendre à Charles d'Anjou le meurtre de tous ses Français. Ah! si les vertus de saint Louis avaient régné dans l'âme de son frère, le sang de ces Français n'aurait pas été répandu, et de grands crimes n'auraient pas enfanté de grands crimes.

Le courrier de l'archevêque trouve Charles à Montefiascone, où le nouveau pape était auprès du roi.

Charles garde un silence farouche, et bientôt, exhalant sa colère, il annonce qu'il va donner au monde un exemple effrayant. Son fils, le prince de Salerne, était en Provence : Charles lui mande d'aller réclamer les secours du roi de France et de ses grands vassaux; il ordonne qu'on réunisse l'armée la plus nombreuse; il parvient, suivant Villani, à rassembler cent galères, deux cents bâtiments de transport, dix mille hommes d'armes, et un grand nombre de fantassins. Le pape défend sous les peines ecclésiastiques les plus graves, à tous les membres du clergé et à tous les laïques, de donner aucun secours aux Siciliens insu

[redacted]

et cependant, revenu à des principes bien opposés à ceux qu'il a suivis contre les Gibelins, à des idées bien plus dignes du chef de la religion de Jésus, et ne rappelant qu'avec une assez grande satisfaction intérieure que les Palermitains l'ont proclamé leur souverain, il envoie en Sicile le cardinal Brianchi en qualité de légat, et lui donne le pouvoir de traiter avec les insurgés, et de ramener la paix dans leur île.

Charles a bientôt passé le détroit et mis le siége devant Messine. Les habitants sont battus dans une sortie : ils apprennent que les Français viennent de prendre le château de Melazzo; ils se découragent; ils envoient des députés au roi et au légat. Charles les reçoit avec dureté; mais le cardinal se rend à Messine; il veut savoir par lui-même à quelles conditions les Messinois consentiraient à rentrer sous l'obéissance de Charles.

Les assiégés demandent que le passé soit entièrement oublié, que le roi se contente des tributs établis dans le temps par le roi Guillaume II, dit le Bon, et que les Français soient exclus de toutes les magistratures et de toutes les charges de leur île. Les chefs de l'armée du roi sont d'avis d'accepter ces propositions; mais Charles les rejette avec hauteur; il exige que les taxes continuent d'être payées comme depuis son avénement à la couronne, que les Français puissent remplir tous les emplois de l'île comme les Siciliens, et que les

Messinois lui livrent huit cents otages, dont il pourra disposer à son gré.

Ces conditions révoltent les assiégés; transportés de fureur, ils s'écrient qu'ils dévoreront leurs enfants et brûleront leur ville plutôt que de se rendre. Le légat excomm nie les habitants et se retire : le siég ec l'ardeur la plus vive; mais les Mes ndent en désespérés; à mesure qu'une se forme, elle est fermée par un remp e; à mesure qu'une attaque se montre, elle est repoussée avec autant de vigueur que de rapidité. Charles, irrité de tant de résistance, veut faire donner un assaut général : mais le bruit se répand dans son camp que don Pèdre, roi d'Aragon, est arrivé à Trapani avec cinquante galères et un grand nombre d'autres bâtiments; il a débarqué avec huit cents hommes d'armes et dix mille fantassins. Jean de Procida est auprès de lui; don Pèdre est entré dans Palerme, reçu comme libérateur, proclamé comme roi : bientôt on ajoute que sa flotte est partie sous les ordres de l'*amirante* ou grand-amiral Roger de Loria; on ne doute pas qu'elle n'aille vers le Phare pour attaquer celle de Charles. Le roi de Naples craint de ne pouvoir plus communiquer avec ses états de Terre-Ferme : il se hâte de lever le siége de Messine; il se retire en Calabre, et du haut d'une montagne, il voit l'amirante porter la flamme sur les deux rives du détroit, s'emparer de vingt-neuf de ses galères, et aller brûler dans

les ports de Reggio ou de Catane, quatre-vingts *huissiers* ou grosses barques de transport.

Charles désespéré part pour Naples, pendant que don Pèdre arrive à Messine, et y est reçu comme à Palerme, au milieu des plus vives acclamations. La reine Constance, la fille de Mainfroi, vient joindre son époux avec sa fille Yolande, et ses fils don James ou Jacques, don Frédéric et don Alphonse : on les accueille avec les transports d'un peuple qui vient d'échapper à une odieuse oppression.

(1283) Charles apprend que les Calabrais veulent secouer son joug ; il se rend en Calabre ; il y reçoit des troupes que lui envoie son neveu Philippe-le-Hardi : à leur tête sont Pierre, comte d'Alençon, frère du roi de France ; Robert, comte d'Artois, cousin de Philippe ; le comte de Bourgogne, le comte de Dammartin, Matthieu de Montmorency.

Don Pèdre redoute l'impétueuse vivacité française ; il imagine de traîner la guerre en longueur : il rappelle le temps de la première chevalerie ; il adresse à Charles un défi solennel ; il le somme d'accepter, pour vider leur querelle, un combat où chacun d'eux sera à la tête de cent chevaliers : la plaine de Bordeaux sera le champ de bataille. Charles, bouillant de courage, accepte le défi ; le premier juin sera le jour où il combattra contre le roi don Pèdre.

Le pape blâme hautement la résolution du roi ; il veut empêcher qu'elle ne s'exécute ; il adresse à



Charles la lettre la plus pressante et dans laquelle il est curieux de voir l'empreinte des maximes des papes : « C'est la mauvaise situation des affaires » de votre rival, lui écrit-il, qui l'a porté à vous » proposer ce moyen de terminer la guerre; il » sent sa faiblesse et celle des rebelles; les Siciliens » auraient tremblé à la seule approche de votre » armée : en acceptant le combat, vous avez perdu » tout l'avantage que vous aviez sur l'Aragonais; » en vous éloignant de la Sicile, vous ruinez toutes » vos affaires; ce n'est que par un faux point » d'honneur que vous maintiendrez l'engagement » que vous avez contracté si vite; vous avez juré » d'être fidèle, mais votre serment est téméraire, » contraire au bien de l'Église et à celui de l'état; » il ne vous oblige en aucune manière; d'ailleurs » je vous en donnerai l'absolution, et je vous dé- » fendrai de l'observer, sous peine d'excommuni- » cation. » Il écrit au roi d'Angleterre pour l'engager à ne pas permettre, en qualité de duc de Guienne, que le combat ait lieu sur ses terres. Il a une entrevue avec le roi de Naples; il renouvelle ses instances; elles sont des plus vives.

Les passions de Charles l'avaient rendu impétueux, dur, cruel, implacable; mais il était aussi loyal chevalier que guerrier valeureux : il rejette les prières du pape; il tiendra sa parole; il prie le roi de France son neveu de faire faire à Paris des armures complètes pour lui et pour les cent chevaliers qui doivent combattre sous sa ban-

nière. Philippe donne les ordres les plus pressants; ces armures sont promptement fabriquées. Charles confie la régence du royaume à son fils aîné le prince de Salerne, et le commandement de son armée à ses neveux les comtes d'Alençon et d'Artois; il va à Paris, et en part pour Bordeaux, accompagné du roi son neveu et d'un grand nombre de nobles de France.

Le jour indiqué pour le combat, il se présente devant le sénéchal du roi d'Angleterre, entre dans la lice à la tête de cent chevaliers, y demeure depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; mais don Pèdre ne paraît pas.

On a écrit que le roi d'Aragon était venu déguisé à Bordeaux, qu'il avait vu secrètement le sénéchal du roi d'Angleterre : « Je suis prêt à « combattre le roi Charles, lui avait-il dit, mais » il n'y a pas de sûreté pour moi; le roi de France » est à une journée, avec trois mille chevaux, et » Bordeaux est rempli de Français. » On ajoute qu'il avait demandé au sénéchal un certificat de son exactitude, et qu'il était remonté à cheval pour retourner dans ses états.

La guerre recommence entre les deux rois de Naples et d'Aragon : les Siciliens assiégent le château de Malte; Charles fait partir vingt galères de Provence pour secourir les assiégés : l'amirante Roger de Loria sort de Messine avec dix-huit galères; les deux flottes se battent avec fureur pendant plusieurs heures dans le port de Malte; les

Siciliens prennent dix galères, et les autres galères provençales sont forcées de retourner vers la Provence (1283).

Charles veut réparer cet échec; il prépare un grand armement. L'amirante imagine de provoquer le prince de Salerne à une bataille avant le retour de Charles; il se présente avec sa flotte devant le rivage de Naples; ses matelots siciliens et catalans vomissent, par ses ordres, les injures les plus fortes contre le jeune prince et tous les Français. « Vous êtes des lâches, leur crient-ils; vous n'osez » en venir aux mains. » Presque toutes les fautes et tous les malheurs militaires des Français sont venus de l'excès de leur courage, qui les porte à tout braver. Charles avait défendu à son fils de combattre pendant son absence; le légat rappelle avec chaleur cette défense; mais le jeune prince et ceux qui l'entourent ne peuvent supporter les outrages des ennemis; ils s'embarquent précipitamment sur les premiers vaisseaux qu'ils trouvent prêts, cinglent vers les Siciliens, et vont au combat comme à une fête, disent les historiens.

Le rusé amirante feint d'avoir peur; il gagne la haute mer: le prince le poursuit; l'amirante fond alors avec impétuosité sur la flotte napolitaine, met aisément en fuite les vaisseaux des Apuliens et des Sorrentins, qui détestaient le roi, trouve la plus grande résistance dans les Français; mais, favorisé par la supériorité que donne aux Siciliens et aux Catalans une plus grande habitude de la

mer, il prend dix galères du prince, et se porte avec rapidité sur la capitane, où le fils de Charles avait élevé l'étendard royal. Le prince se défend en digne neveu de saint Louis; l'amirante désespère de prendre sa galère : il envoie un plongeur intrépide sous ce bâtiment; l'habile plongeur parvient à le percer en plusieurs endroits; l'eau pénètre dans son intérieur avec abondance; la galère va être submergée : le prince, forcé de se rendre, demande un chevalier sicilien; l'amirante se présente; le prince lui rend son épée, et monte prisonnier sur son bord.

Comment pourrait-il douter que la haine des Sorrentins pour son père ne lui ait fait perdre la bataille et la liberté? La flotte victorieuse passe devant Sorrente; des députés des habitants accourent pour féliciter Loria; ils prennent le prince de Salerne, qu'ils n'avaient jamais vu, pour le vainqueur; ils déposent des présents à ses pieds : « Seigneur » amirante, lui disent-ils, acceptez ces dons des » Sorrentins. Plût à Dieu que vous eussiez pris » le père, comme vous tenez le fils! Sachez que » nous avons été les premiers à lui tourner le » dos. » Le prince, aussi calme sur la capitane ennemie qu'il avait été terrible sur la sienne, ne peut s'empêcher de sourire : « Voilà, dit-il, des » gens bien fidèles au roi mon seigneur. »

On l'emmène à Palerme; les Siciliens veulent venger sur lui la mort de Conradin; ils demandent sa tête : la reine Constance, cousine de Conradin,

s'immortalise; elle sauve la vie à Charles; elle ne se souvient de la mort cruelle de son cousin que pour réclamer la liberté de sa sœur Béatrix, comtesse de Montferrat, et qui était enfermée dans les prisons de Naples depuis la bataille de Bénévent. On conduit cependant le prince de Salerne au château de Matagriton; on le charge de chaînes comme un vil criminel. Telle est la destinée des princes lorsque le pouvoir absolu fait taire les lois: heureux, on les encense; malheureux, on les jette dans les fers ou on les assassine.

Charles d'Anjou voguait sur la mer de Pise; on lui apprend la défaite de son fils : « Or fût-il mort, » s'écrie-t-il, puisqu'il a failli à notre mandement. » Il débarque à Naples; il voit que la couronne de Sicile lui échappe, que celle de Naples est près de lui échapper : sa colère est extrême; il veut brûler la capitale sur laquelle il ne compte plus; il en fait pendre cent cinquante habitants; il médite de nouvelles vengeances. Il arrive à Foggia; une fièvre violente le saisit; son irritation la rend bientôt mortelle; toutes les illusions se dissipent à ses yeux; toutes les fumées de l'ambition, tout le vain éclat de la fausse gloire s'effacent; l'inflexible postérité se présente devant lui; la voix de la justice éternelle tonne sur sa tête; il voit pour ainsi dire de son lit de mort cette Manfredonia élevée comme un monument glorieux par ce Mainfroi dont sa cruauté a atteint la famille: il semble qu'une main invisible l'a conduit à Foggia pour lui faire expier

plus près de la ville de Mainfroi les crimes de son ambition ; tout le sang qui a coulé en Sicile se retrace à ses regards et porte l'effroi dans son âme; le repentir y descend; les sentiments religieux que Blanche, sa mère, lui a inspirés dans son enfance s'y réveillent avec force; il implore la miséricorde céleste; il invoque ce frère dont l'Europe vénère la mémoire, et dont il a si peu imité les royales et admirables vertus. Les historiens ont conservé sa dernière prière. Il meurt dans le trouble; quels terribles et derniers moments ont vengé ses victimes !

(1285) Sa mort fit disperser la flotte napolitaine; l'amirante s'empara de Reggio et d'un grand nombre d'autres places de la Calabre; Robert II, comte d'Artois, gouverna le royaume de Naples avec le légat du pontife de Rome; le prince de Salerne, ou plutôt Charles II, roi de Naples, fut transféré au château de Xativa près de Valence en Espagne; le roi d'Aragon cessa de vivre, et Jacques ou don Jayme, son second fils, lui succéda dans le royaume de Sicile.

(1286) Le nouveau monarque fut couronné à Palerme, dans une assemblée des états, malgré l'excommunication lancée contre lui par le pape Honorius IV, successeur de Martin, et que le nouveau pontife s'empressa de renouveler.

C'est ce pape qui vers le même temps confirma l'ordre religieux des carmes, ainsi nommés à cause du couvent qu'ils avaient en Syrie sur le mont

Carmel, et envoya en Allemagne le cardinal de Tusculum pour lever le dixième de tous les revenus ecclésiastiques. Rodolphe y consentit à condition qu'il pourrait faire payer un impôt semblable à tous les états séculiers. On convoqua à ce sujet, à Wurtzbourg, une diète et un concile national; le concile accorda le dixième sur le clergé, pour six ans; mais la diète rejeta à l'unanimité la taxe proposée sur les états.

Rodolphe obtint néanmoins de la même diète le renouvellement de la loi de Frédéric II touchant la paix publique et le rétablissement de la charge de *Hofrichter*, ou juge de la cour. D'après les décrets proposés et sanctionnés par Rodolphe, il fut défendu d'attaquer un ennemi sans lui avoir déclaré la guerre deux jours auparavant; la violation de la paix publique ne pouvait être prouvée valablement que par deux témoins irréprochables; on ne pouvait pas admettre le témoignage d'un *ministérial* contre celui d'un homme libre; le juge de la cour devait juger tous les procès des nobles et des autres particuliers; les juges conformeraient leurs arrêts aux lois et coutumes du pays du défendeur; les vassaux dépouillés de leurs fiefs par un jugement n'en seraient investis de nouveau par le suzerain qu'après avoir payé aux juges la valeur d'une année du revenu de ces fiefs; celui qui accueillerait un proscrit encourrait la même peine; le droit d'escorte ou de haut conduit devait être spécialement autorisé par l'empereur;

les bureaux de péage et les hôtels des monnaies ne pouvaient être conservés qu'autant qu'ils auraient été établis sous l'empereur Frédéric II. Quels désordres et quelles opinions supposent de telles dispositions législatives !

Le comte d'Artois cependant ne négligeait rien pour délivrer son cousin le roi Charles II d'Anjou : quarante galères qu'il fit partir de Brindes s'emparèrent de la ville et du château d'Augusta ; mais l'amirante reprit par famine la ville et le château, attaqua la flotte napolitaine devant Castellamare, et, malgré la plus valeureuse résistance, prit quarante-quatre vaisseaux, et fit prisonniers Philippe, fils du comte de Flandre, Raimond de Baur, comte d'Avellino, les comtes de Brienne et de Monopelia, et un grand nombre de barons qui se rachetèrent à prix d'argent. (1286) Les hostilités continuèrent jusqu'au traité de paix dont nous avons déjà parlé, et qui fut ratifié par les rois de France, d'Angleterre et d'Aragon. Charles II, en vertu de ce traité, vit ouvrir les portes de sa prison. (1288) Il se hâta d'aller à Paris, où son neveu Philippe-le-Bel le reçut avec de grandes démonstrations d'amitié ; il arriva quelques mois après à Florence, se rendit à Rietti où était le pape Nicolas IV, de l'ordre des frères mineurs de saint François, et successeur d'Honorius, et y fut couronné par le pontife suprême avec sa femme Marie de Hongrie, en qualité non seulement de roi de l'Apouille et de Jérusalem, mais encore de

commença de frapper à Venise des monnaies d'or nommées *ducats*.

La guerre civile, bien plus désastreuse que la guerre étrangère, avait exercé ses ravages ou plutôt ses cruautés dans la république de Gênes; quatre familles y étaient parvenues à une grande puissance : la jalousie et l'ambition les arma les uns contre les autres. Les Doria et les Spinola rassemblèrent leurs partisans, attaquèrent les Grimaldi et les Fiesque, s'emparèrent du palais du podestat, qui protégeait leurs rivaux, le poursuivirent dans l'hôtel de Fiesque, le prirent, lui payèrent le traitement qui lui était dû, le congédièrent, chassèrent de la république les Fiesque et les Grimaldi, firent proclamer Obert Spinola et Conrad Doria *capitaines de la liberté génoise*, conférèrent un pouvoir absolu à ces gardiens de la liberté, se déclarèrent *gibelins*, et firent reconnaître leur autorité par toute la république.

Deux ans après les Grimaldi et les Fiesque obtinrent des secours de Charles d'Anjou, roi de Naples. Les habitants de plusieurs villes de Lombardie se joignirent à eux; ils portèrent le ravage dans les terres de la république, et ce ne fut qu'après quatre ans de dévastation que la paix fut conclue par la médiation du pape, et qu'ils furent rappelés dans leur patrie.

(1276) Mais aux discordes civiles succéda la guerre contre les Pisans, la rivalité de commerce l'alluma et l'entretint. Elle durait depuis huit ans,

lorsque Doria remporta sur eux une grande victoire navale (1284); l'animosité des deux peuples n'en devint que plus vive, et la guerre continua.

Cette guerre étrangère ne suspendit pas les dissensions intestines : les partisans des Fiesque murmuraient de la longue durée du pouvoir de leurs rivaux; le peuple partageait leur mécontentement : Spinola et Doria se démirent de leurs charges. On tint une grande assemblée des citoyens; le gouvernement si variable de la république fut encore changé; on décida que chaque année on élirait un capitaine; que la moitié de ses officiers serait prise parmi les nobles, et l'autre moitié parmi le peuple, et qu'on continuerait de nommer un étranger *podestat*, sous les ordres du capitaine (1291). Les Gênois voulaient être libres; ils montraient un grand courage pour défendre leur indépendance et étendre leur commerce : mais les grandes richesses que leur procurait ce commerce qui faisait leur force se distribuaient souvent d'une manière très-inégale entre les citoyens, et ils n'avaient pas su se donner de bonnes lois pour prévenir ou réprimer les effets de cette trop grande inégalité.

Pendant que les maux de l'anarchie républicaine pesaient sur leur ville et sur leur territoire, ceux du despotisme accablaient la Bohême. Lorsque Wenceslas IV, fils d'Ottocare II, avait remplacé son père sur le trône de ce royaume, il n'avait encore que douze ans; on lui avait donné pour



les revenus de sa couronne, qui, sous l'empereur Fréderic Ier, montaient à soixante talents d'or, ou six millions, ne s'élevaient plus qu'à vingt talents. Il connut bien sa position, et la nature du corps social à la tête duquel on l'avait placé; sa grande perspicacité découvrit sans peine que des guerres longues et étrangères étaient peu compatibles avec l'essence d'un gouvernement féodal, mais représentatif, et surtout d'une grande fédération: habile capitaine, il eut la sagesse de laisser ses talents en réserve, de n'effrayer ni le pontife de Rome, ni les princes et républiques d'Italie; de ne rappeler les droits impériaux sur ce beau royaume que pour les conserver à ses successeurs, y répandre des bienfaits, y adoucir les effets des discordes civiles, y faire chérir l'autorité tutélaire, mais éloignée, de l'empereur. Ses maximes, ou plutôt ses exemples, n'ont pas peu contribué à la grandeur de la maison illustre dont ce grand homme a été le fondateur.

Albert, duc d'Autriche, était bien peu digne d'un tel père. Il sollicita vainement, pendant près de dix mois, cette couronne que Rodolphe avait portée avec tant de gloire : son avarice, sa hauteur, sa puissance, son ambition, le firent exclure du trône.

Les électeurs, séduits par les intrigues de l'archevêque de Mayence, s'en rapportèrent à ce prélat pour le choix d'un roi des Romains. Il nomma son cousin germain Adolphe, comte de

Nassau, de la branche de Wisbaden et de Weilbourg. L'archevêque de Cologne couronna Adolphe à Aix-la-Chapelle. Les dépenses que cette cérémonie exigea du nouveau roi furent si considérables, et ses revenus personnels étaient si faibles, qu'il fut obligé d'envoyer le comte de Chablais recueillir les droits de la couronne de Lombardie. Ces droits cependant étaient bien inférieurs aux frais de son sacre, qu'il devait encore aux bourgeois de Francfort. Il voulut imposer une contribution extraordinaire sur les juifs de cette ville, *anciens serfs de la chambre impériale;* mais le préteur (Scultetus) de Francfort les réclama comme *serfs du fisc de la république;* et Adolphe fut contraint d'emprunter la somme pour laquelle les bourgeois de cette ville étaient ses créanciers.

Les autres villes libres de Germanie voyaient, comme Francfort, leur puissance s'accroître, leur indépendance se fortifier; et leurs députés, admis dans une diète de Cologne aux délibérations des autres états de l'empire, y prirent part à toutes leurs résolutions.

Ce fut Adolphe qui accorda la qualité et les droits de prince et d'état du saint empire, ou de l'empire romain et germanique, à Henri Ier de Brabant, landgrave titulaire de Thuringe, et souche de la maison de Hesse, et qui établit le duc Jean de Brabant avoué général et juge suprême dans les provinces de l'empire situées entre la



Moselle et la mer; mais ayant voulu marier son fils Gerlac à une fille d'Albert, duc d'Autriche, « Renvoyons à parler de cette alliance, répondit » Albert avec fierté, au moment où Adolphe aura » procuré une principauté à son fils. »

La Thuringe cependant était dans le trouble depuis plus de quinze ans. Albert, landgrave de Thuringe et margrave de Misnie, que la postérité a puni par le surnom de Dénaturé, avait conçu une passion aussi violente que criminelle pour Cunégonde d'Eisemberg; non-seulement il avait abandonné pour elle sa femme Marguerite, fille de l'empereur Frédéric II; mais il avait eu l'atroce barbarie d'attenter aux jours de la princesse, et la fuite avait pu seule la dérober à sa fureur : Marguerite était morte dans une sorte d'exil : Albert avait épousé Cunégonde, et le jeune Apitius, leur fils adultérin, avait été pendant la cérémonie comme caché sous le manteau de sa mère. Depuis ce funeste mariage, Albert toujours de plus en plus séduit par les charmes de l'ambitieuse Cunégonde, était tombé d'égarement en égarement; faisant rejaillir sur les enfants venus de son premier mariage toute la haine qu'il avait eue pour leur vertueuse mère, il avait voulu les priver de l'héritage de leurs aïeux. Obligé néanmoins de partager ses domaines avec eux, il avait cru pouvoir disposer en faveur d'Apitius de la portion qui lui était restée; les états provinciaux de la Thuringe s'y opposèrent : Albert imagina de vendre cette

province ainsi que ses prétentions sur la Misnie, et d'en assurer le prix au fils de Cunégonde.

Adolphe cherchait une occasion d'augmenter la puissance de sa famille : Albert lui offrit de lui vendre ses états héréditaires ; Adolphe accepta : douze mille marcs d'argent en furent le prix. Adolphe rassembla des troupes pour aller prendre possession de sa principauté ; mais le margrave Frédéric, fils aîné d'Albert et de Marguerite, s'y opposa les armes à la main, et à la tête des nobles de Thuringe.

(1293) Par une suite de l'alliance offensive et défensive contractée contre la France par le roi des Romains et Édouard I[er], roi d'Angleterre, Édouard avait payé à Adolphe un subside militaire de cent mille marcs d'argent; une trève ayant été conclue entre l'Angleterre et Philippe-le-Bel, Adolphe se servit du subside pour donner ce qu'il avait promis au landgrave Albert, et pour solder des troupes contre le margrave Frédéric : il s'empara avec d'autant plus de facilité d'une grande partie de la Thuringe et de la Misnie que les margraves de Brandebourg attaquèrent de leur côté les fils légitimes d'Albert, et leur enlevèrent la basse Lusace.

(1296) Les succès du roi des Romains déplurent à un grand nombre d'états germaniques. On lui reprocha d'avoir avili la dignité impériale en se mettant à la solde de l'Angleterre; l'électeur de Mayence, trompé dans son espérance de gouverner

l'Allemagne sous le nom de son cousin, lui voua une haine implacable. Le roi de Bohême, Wenceslas IV, résolut de se faire couronner : l'archevêque de Mayence, qui était encore métropolitain de la Bohême, le couronne à Prague. Wenceslas, dont l'imagination était vive, et que l'on a compris parmi les trouvères de l'Allemagne, veut qu'on déploie la plus grande pompe dans cette solennité. Son beau-frère, le duc Albert d'Autriche, l'électeur de Saxe et celui de Brandebourg assistent à la cérémonie ; et le jour du grand banquet royal on traite aux dépens du roi, suivant plusieurs historiens, plus de vingt mille hommes d'armes ou cavaliers : les réjouissances durent plusieurs jours. L'archevêque de Mayence, au milieu de ces fêtes, use de toute son adresse pour exciter les princes réunis pour le sacre contre l'empereur, qu'il déteste : il y parvint aisément. Ils se liguent secrètement contre Adolphe, décident qu'il sera déposé, qu'Albert, le fils de l'empereur Rodolphe, sera élu à sa place. Albert enchanté promet à l'archevêque, malgré son avarice, seize mille marcs d'argent ; le roi de Bohême consent à être le chef des conjurés. Ils se réunissent de nouveau à Chadan, petite ville de son royaume ; ils y tiennent des conférences secrètes, concertent leur complot, arrêtent leurs différentes mesures, prennent les dernières déterminations. Ils se croient sûrs du consentement des autres électeurs ou grands princes de l'empire ; mais ils craignent

l'opposition du pontife de Rome : Albert envoie au pape le comte de Haigerloch.

(1292) Nicolas IV n'était plus sur la chaire apostolique ; il était mort depuis cinq ans après avoir comblé de biens les Colonne, auxquels il avait donné le marquisat d'Ancône et le comté de la Romagne, et ce qui est à remarquer, non-seulement dans l'histoire des cultes, mais encore dans celle des arts, après avoir fait enlever de toutes les églises de Rome, les antiphoniers, les graduels, les missels, et tous les livres de l'ancien office romain, pour y substituer les bréviaires et les livres lithurgiques de son ordre des frères mineurs.

Pendant plus de deux ans les cardinaux n'avaient pas pu s'accorder sur le choix du successeur de Nicolas : ils nommèrent enfin Pierre de Mouron, né dans le royaume de Naples, instituteur d'un ordre d'ermites, célèbre par sa grande piété et déjà âgé de près de quatre-vingts ans (1294). Quel étonnement et quelle affliction n'éprouva pas ce respectable vieillard, lorsque dans sa solitude il vit deux cardinaux lui présenter à genoux le décret de son élection ! Il voulut s'échapper ; mais un grand concours de peuple entourait sa pieuse retraite : le roi de Naples, Charles II d'Anjou et son fils Charles Martel, étaient accourus auprès du vénérable patriarche. On le conjure, on le presse ; il ne peut résister à tant d'instances ; il accepte malgré lui le pontificat : il se met en

marche avec le roi et son fils; ne perdant jamais de vue l'évangile de son divin maître, il ne veut qu'un âne pour monture : il traverse les Apennins, il arrive à Aquilée dans l'Abruzze. Les deux princes descendent de leurs coursiers, forcent le saint évêque à souffrir qu'ils tiennent la bride de son âne, et conduisent le vieux pontife jusqu'au palais, au milieu des acclamations d'un peuple que bénit le vieillard qu'il révère. Pierre de Mouron convoque les cardinaux, et sacré pape, prend le nom de Célestin V, va à Naples, confère le cardinalat à sept Français, aimés de Charles II, confirme l'ordre de ses ermites que l'on appelle *Célestins*, a le bonheur de tout préparer pour la paix de l'Italie, et craignant plus que jamais de ne pas remplir dignement les fonctions de chef suprême de l'église, se hâte de descendre de la chaire pontificale, dépose cette tiare, l'objet de tant de vœux, et rentre avec joie dans la retraite qu'il chérit. Quelle distance entre Célestin et celui qui va lui succéder !

L'influence de Charles II fait élire par le sacré collége, le cardinal Benoît Caïétan, né à Agnani, docteur en droit canonique, ancien chanoine de Paris et de Lyon. Benoît prend le titre de Boniface VIII : aussi ambitieux qu'habile, il voudrait diriger toutes les affaires de la chrétienté. Craignant que Célestin n'éprouve des regrets qu'il aurait ressentis si vivement à sa place, ne pouvant avoir aucune idée des vertus de son prédécesseur, et

prêt à sacrifier à son ambition tout ce qu'il devait d'égards et de respect au saint ermite, il le fait garder par six chevaliers et trente soldats dans le château de Fulmane, jusques au moment où Célestin termine saintement la plus pieuse vie (1296), lui décerne de pompeuses funérailles, le proclame bienheureux, et ordonne que l'église célèbre sa mémoire.

(1297) C'est à Boniface VIII que s'adresse de la part du duc d'Autriche, le comte de Haigerloch : il dépose à ses pieds un don de seize mille marcs; il le prie de ne pas être contraire à la déposition d'Adolphe.

Une nouvelle entrevue a lieu à Vienne entre les électeurs et les princes ligués contre le roi des Romains, leur projet acquiert une nouvelle force. Albert leur assure le prix de leur rébellion : il promet particulièrement au roi de Bohême de lui payer une somme de cinquante mille marcs d'argent, pour laquelle il engage plusieurs villes impériales; de l'affranchir de tous les devoirs vassalitiques envers l'empire, de le dispenser de l'obligation d'assister aux diètes, et de confirmer tous les priviléges de sa couronne. Les princes confédérés lèvent bientôt l'étendard de l'insurrection : l'électeur de Mayence, ceux de Saxe et de Brandebourg, beaux-frères d'Albert comme le roi de Bohême, et les ambassadeurs de ce roi et de l'électeur de Cologne, se réunissent à Mayence; ils citent Adolphe devant leur tribunal : l'électeur de

Saxe, en qualité de grand-maréchal, remplace le comte palatin; il expose les plaintes qui s'élèvent contre Adolphe; il lui reproche de n'employer que des conseillers sans expérience, au lieu d'avoir recours aux électeurs de l'empire, d'avoir toléré dans la Thuringe d'horribles excès de ces guerriers, de n'avoir rien fait pour augmenter la gloire et la puissance de l'empire, et d'en avoir au contraire avili la dignité en se mettant à la solde de l'Angleterre. « Il est indigne du titre d'Auguste », s'écrie-t-il. Les électeurs jugent le monarque par contumace; ils le condamnent à perdre la couronne impériale dont ils le déclarent indigne; ils prononcent solennellement contre lui le décret de déposition; ils élisent à sa place Albert, duc d'Autriche, et notifient leur jugement et leur nomination à tous les états de l'empire.

Ils ne trouvent pas parmi ces états l'assentiment auquel ils s'attendaient: l'électeur palatin, celui de Trèves, celui même de Cologne, qui blâme la précipitation de son ambassadeur, le duc de la basse Bavière, le plus grand nombre des autres princes et toutes les villes libres rejettent les décisions de Mayence, et proclament leur fidélité au roi des Romains.

(1298) Adolphe avec leur secours rassemble une armée nombreuse; il marche contre Albert, qui assiégeait Alzey dans le Palatinat: la perte des insurgés paraît assurée; mais ils font parvenir jusqu'au roi le bruit que le duc d'Autriche, aban-

donné de ses alliés, se retire dans ses provinces : Adolphe trompé craint qu'il ne lui échappe, le poursuit avec sa seule cavalerie, et se trouve au milieu de l'armée entière des insurgés, auprès de la ville de Worms : il se défend avec le plus grand courage; mais les deux rivaux se rencontrent au milieu de la mêlée, et Adolphe succombe avec gloire sous le fer du duc d'Autriche.

Albert victorieux redoute néanmoins les effets des vices de son élection : il suit les conseils de l'archevêque de Mayence ; il renonce à tous ses droits sur l'empire. Les électeurs se rassemblent à Francfort; Albert est élu roi des Romains à l'unanimité, et l'archevêque de Cologne le sacre à Aix-la-Chapelle.

Albert s'empresse de témoigner sa reconnaissance à ceux à qui il doit le trône : l'archevêque de Mayence en est principalement l'objet; le nouveau roi, en lui assurant le rang au-dessus de l'électeur de Trèves, confirme le droit qu'avait l'archevêque de nommer le chancelier de la cour impériale ou vice-chancelier de l'empire, et celui de recevoir, en qualité de surintendant des juifs, la dîme des contributions qu'ils payaient au roi des Romains, comme serfs de la chambre impériale.

Il désire que sa femme Élisabeth de Carynthie et de Tyrol reçoive solennellement le diadème; il convoque une diète à Nuremberg. Les historiens ont remarqué qu'on y vit sept électeurs, cinquante-

sept princes et cinq mille cinq cents comtes, barons ou autres nobles. Il tient sa cour plénière après le sacre de la reine. Il est servi au banquet royal par les grands officiers de la couronne : le roi de Bohême lui demande de se faire remplacer par son fils dans les fonctions de grand échanson; Albert oublie qu'il lui doit son trône; non-seulement il exige qu'il se présente au banquet, et qu'il le serve la couronne sur la tête, mais encore il lui refuse l'investiture du *margraviat* de Misnie, qu'il lui avait promise : la haine contre Albert entre pour toujours dans le cœur de Wenceslas.

Le roi abandonne à ses quatre fils ses états héréditaires, et en confie l'administration à Rodolphe son fils aîné.

Le pape cependant ne veut pas reconnaître son élection. Boniface VIII détestait Philippe-le-Bel, roi de France; il connaissait les liaisons d'Albert avec ce monarque; le duc d'Autriche avait été d'ailleurs l'ennemi du pontife : il refuse d'approuver la nomination du nouveau roi, et remarquez les motifs de son opposition : « Il a assassiné son » souverain légitime, dit le pape; il est borgne et » laid de visage, et il a épousé une femme du sang » *vipéral* (*viperali*) de l'empereur Frédéric. »

Boniface déclare en conséquence le trône vacant, prend la qualité de vicaire général de l'empire, ceint l'épée, s'assied sur la chaire pontificale, la couronne dite de Constantin-le-Grand sur la tête, congédie les ambassadeurs d'Albert, et ordonne à

l'électeur de Mayence et au comte palatin de convoquer une diète d'élection.

Le roi des Romains ne croit pas pouvoir mieux se garantir contre les entreprises de Boniface qu'en s'alliant plus étroitement que jamais avec un monarque puissant et peu disposé à céder aux menaces du pape : il arrête avec Philippe-le-Bel le mariage de Blanche de France, sœur de ce prince et petite-fille de saint Louis, avec son fils aîné Rodolphe, duc d'Autriche ; il assigne le douaire de cette princesse sur la haute Alsace et le comté de Fribourg ; et, ce qui est remarquable, s'engage par serment à obtenir à ce sujet le consentement des électeurs.

Les deux rois ont une entrevue à Quatre-Vaux, entre Toul et Vaucouleurs ; plusieurs électeurs y assistent. On y règle les limites de la France et de l'empire ; on ordonne de les indiquer par des bornes d'airain. Albert désire de faire rétablir le royaume d'Arles en faveur de son fils Rodolphe, de celui qui va devenir le beau-frère de Philippe ; mais la politique du roi de France et celle des électeurs s'y refusent : Albert propose alors d'élire ce même Rodolphe roi des Romains et son successeur à l'empire ; les électeurs ne veulent pas y consentir. Les deux rois se séparent, et celui de Germanie se retire plein de haine contre les électeurs, et méditant de se venger de leur résistance.

(1299) Peu de temps après Jean Ier, comte de Hollande et de Zélande, mourut sans enfants ; il

était petit-fils de Guillaume de Hollande, roi des Romains. Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, fils d'Adélaïde de Hollande et neveu du roi Guillaume, réclama auprès des états de Hollande et de Zélande la succession de Jean Ier, entièrement composée de fiefs [illegible] avait d'ailleurs obtenu dans le temp[illegible]eur Rodolphe Ier, une expectative [illegible] ces deux comtés, et il avait acheté [illegible]s que pouvaient avoir les comtes d[illegible]mme venant d'une sœur cadette du [illegible]. Albert déclara néanmoins ouverte à l'empire, par défaut d'héritiers féodaux, la succession aux deux comtés, et paraissait vouloir en disposer en faveur de sa famille; mais Jean d'Avesnes fut si bien secondé dans le soutien de ses droits, par les trois électeurs ecclésiastiques, l'électeur palatin et plusieurs autres princes, que le roi des Romains fut obligé de lui donner l'investiture de la Hollande et de la Zélande.

Son animosité contre les électeurs du Rhin n'en étant devenue que plus forte, il se hâta de rappeler un décret d'une diète de Nuremberg, et ordonna aux quatre électeurs de lui remettre tous les péages qu'ils avaient usurpés sur le domaine de la couronne germanique pendant les guerres de l'Allemagne, et tous ceux qu'ils avaient établis sans une autorisation impériale : les électeurs irrités non-seulement lui opposent leur longue possession, le silence des derniers rois des Romains et

la confirmation générale de toutes leurs jouissances et de tous leurs priviléges, mais encore ils le menacent de le déposer. L'électeur palatin est invité à discuter les circonstances de l'élection d'Albert, et à proposer de la regarder comme illégitime : l'archevêque de Mayence convoque le collége électoral, s'adresse au pape, le prie au nom de ses collègues d'approuver leurs démarches, et ne pouvant plus modérer son ressentiment, « J'ai encore dans mon cornet, fait-il dire au mo- » narque, plusieurs rois des Romains; il me suffira » d'y souffler pour les en faire sortir. »

Boniface fait signifier à Albert que, s'il ne se présente pas avant le terme de six mois devant son tribunal pour se justifier de l'assassinat de son souverain, il absoudra les électeurs, princes et états du saint empire de la fidélité qu'ils lui ont jurée.

Albert ne s'effraie ni des projets des électeurs ni de la décision du pape, il s'adresse aux villes impériales qui bordent les deux rives du Rhin, et qui désirent vivement la suppression des nouveaux péages : réunissant un grand nombre de guerriers aux milices que les villes impériales s'empressent de lui envoyer et aux troupes françaises qu'il obtient de Philippe-le-Bel, il attaque les électeurs, les oblige à se soumettre, confirme plusieurs de leurs péages, mais abolit les autres comme illégitimes.

Boniface n'avait pas pu soutenir les électeurs

contre Albert; il avait été trop occupé de
démêles avec Philippe-le-Bel et des suites de l'
surrection des Colonne; depuis son exaltation
n'avaient cessé de se montrer ses adversaires; n
seulement les cardinaux Jacques et Pierre Colo
s'étaient opposés à son élection dans le concl
mais ils avaient constamment répété que Bonif
avait hâté et même déterminé l'abdication de
lestin IV en abusant de la piété de ce véné
pontife, en employant auprès de lui une sacril
fourberie, en faisant entendre, pendant la n
à ce vieillard rendu si confiant par sa bonté,
voix extraordinaire, qui, au nom du ciel, lui
donnait de déposer la tiare. « La nomination
» Boniface, ajoutent-ils, a été le résultat d'
» coupable intrigue. » Étienne Colonne, frère
cardinal Pierre, avait pillé les effets du p
qu'on transportait d'Agnani à Rome; cité dev
le tribunal du pontife, il s'était renfermé avec
oncle et son frère dans la place forte de Palest
qui leur appartenait: Boniface, montant alors
sa chaire pontificale, publia avec solennité
bulle contre les Colonne, déposa les deux ca
naux, les priva de toutes leurs dignités, confis
les biens d'Étienne et de ses frères Agapet et Sci
les déclara ainsi que leurs descendants inhab
à tous honneurs, offices et bénéfices ecclésia
ques, et lança un anathème contre leurs partis
Les Colonne appelèrent de cette bulle de la
nière la plus outrageante pour le pape: Boni

publia contre eux une croisade, comme s'il avait eu à combattre des musulmans; les cardinaux et d'autres grands personnages de Rome travaillèrent à un arrangement; les Colonne furent absous; mais ils cédèrent la forteresse de Palestrine au pape, qui s'empressa de la faire raser (1298).

La réconciliation ne dura néanmoins que peu de temps; les Colonne furent obligés de s'éloigner de Rome et même de l'Italie, pour fuir les persécutions de Boniface; Sciara, pris par des pirates, aima mieux rester sur un banc de rameurs que de se découvrir et de courir le risque d'être livré à l'implacable ennemi de sa famille: le cardinal Jacques se sauva en France, et fut bien accueilli par Philippe-le-Bel.

Le roi de Naples, Charles II, avait cependant fait la paix avec Alphonse, roi d'Aragon; Alphonse avait promis de ne pas aider son frère don Jayme, qui régnait dans l'île de Sicile (1298). Don Jayme, quoique réduit à ses propres forces, faisait des conquêtes dans la Calabre: il apprend la mort de son frère don Alphonse (1291); il se rend à Messine, nomme son jeune frère Frédéric son vicaire général en Sicile, et part pour l'Aragon, dont il va ceindre le diadème. Ne voulant laisser à la France aucun motif de lui faire la guerre, il cède à Charles II tous ses droits sur la Sicile, et épouse Blanche, la fille de ce monarque (1293). Sa mère Constance, et son frère Frédéric, lui envoient des ambassadeurs; ils le conjurent de rompre le traité



qu'il vient de faire : il rejette leurs prières. Frédéric se décide à défendre, malgré son frère, la Sicile qu'il gouverne : le pape Boniface VIII l'appelle auprès de lui à Velletri ; Frédéric s'y rend, accompagné de Jean Procida, et de l'amirante Roger de Loria ; le pontife le presse de renoncer à la Sicile : « Je ne puis, lui répond le jeune prince, » abandonner mes droits qu'après avoir consulté » les peuples de cette île. » Jean de Calamandrano arrive en Sicile par ordre du pape ; il veut persuader d'adopter les vues de Boniface : « Sortez » promptement de notre île ; votre vie n'y serait » pas en sûreté, » lui répondent ceux à qui il s'adresse. Tant les Siciliens conservent avec force la haine qu'ils ont jurée à Charles d'Anjou, à ses descendants et à ses satellites.

On élit Frédéric roi de Sicile, à la place de don Jayme ; il est couronné dans la cathédrale de Palerme : le pape le menace de sa double puissance ; mais il n'en descend pas moins en Calabre avec Roger de Loria, et y prend Squillazzo et plusieurs autres places.

Son frère, le roi d'Aragon, se rend à Rome, où le pape le comble d'or et de bénédictions ; il promet non-seulement de ne pas aider Frédéric, mais encore de combattre contre lui ; il va à Naples se concerter avec Charles II, son beau-père ; il fait proposer secrètement à son frère d'abandonner ses conquêtes de Calabre, pour tâcher de conserver la Sicile ; Frédéric s'y refuse : don Jayme réunit

alors ses forces à celles de Charles II. Roger de Loria quitte le parti de Frédéric, et se range sous le pavillon du monarque de l'Aragon, sa patrie; il monte avec don Jayme une flotte nombreuse; ils débarquent en Sicile, prennent Mélazzo et quelques autres villes, et forment le siége de Syracuse (1298): Jean de Clermont la défend avec courage. Les Siciliens assiégent le château de Pathi; l'amirante détache son neveu Jean de Loria, avec vingt galères, et lui ordonne de conduire des vivres au château assiégé : seize galères messinoises attaquent le convoi, s'emparent de seize galères napolitaines, et font prisonnier le neveu de l'amirante. Cet échec décourage les troupes du roi d'Aragon; les maladies et les assauts lui ont enlevé un grand nombre de soldats; il lève le siége de Syracuse; il va à Mélazzo, où il veut s'embarquer pour Naples : il y rencontre son frère Frédéric : il lui promet de ne plus reparaître dans l'île s'il veut lui rendre les seize galères et Jean de Loria; le conseil du jeune prince s'y oppose; et les Siciliens, qui veulent punir l'amirante de les avoir abandonnés, font trancher la tête à son neveu comme à un rebelle.

Frédéric reprend plusieurs châteaux qui avaient arboré les bannières du roi d'Aragon. Les Napolitains accusent don Jayme de favoriser secrètement son frère; il veut repousser les soupçons; il rassemble le plus qu'il peut de vaisseaux et de soldats; il met à la voile, avec le duc de Calabre

et le prince de Tarente, les deux fils aînés de Charles (1299). Frédéric et la flotte sicilienne viennent au-devant d'eux; ils les rencontrent auprès du cap Orlando : la bataille s'engage; ils se battent en désespérés; mais l'habileté de l'amirante l'emporte; ils perdent seize mille hommes et vingt-deux galères. Frédéric s'échappe à force de rames; peut-être le roi d'Aragon favorise-t-il la fuite de son frère: quoi qu'il en soit, don Jayme se rend en Calabre, y embarque sur des galères les troupes que Charles II y avait fait réunir, et les conduit en Sicile.

Ne voulant pas néanmoins qu'on lui reproche la perte totale de son frère, et d'ailleurs n'ayant pas reçu, suivant la chronique de Forli, les sommes que le pape lui avait promises, il fait dire à ses beaux-frères, le duc de Calabre et le prince de Tarente, qu'il leur laisse la gloire d'achever la conquête de la Sicile, qu'il ne veut être ni la cause ni le témoin de la ruine d'un frère, et qu'il part pour la Catalogne, où l'appellent ses affaires.

Le duc de Calabre s'empare de Clermont, gagne des traîtres qui lui livrent Forli, voit une grande partie du val de Noto s'insurger en sa faveur; mais Frédéric attaque le prince de Tarente dans la plaine de Formicara : le prince désarçonné tombe entre les mains des Catalans, qui veulent venger sur lui la mort de Conradin. Frédéric l'arrache de leurs mains, et le fait conduire dans une pri-

son, avec un grand nombre d'autres guerriers ou de barons du duc de Calabre, vaincus dans cette journée ou surpris par un de ses plus valeureux capitaines, Blase d'Alagon.

Mais l'ambition de deux monarques n'avait pas seule allumé en Italie les feux de la guerre; la rivalité de deux puissantes républiques en avait ensanglanté les mers. La trève existait encore entre Gênes et Venise, et néanmoins sept galères génoises avaient pris cinq galères vénitiennes : le sénat de Gênes avait désavoué cette coupable hostilité; il envoya des députés à Venise, il fit offrir *à la Seigneurie* toutes les satisfactions qu'elle désirerait (1293). Ses offres furent rejetées, et Venise déclara la guerre à sa rivale. Nicolas Spinola, amiral de la flotte génoise, remporta une grande victoire sur la flotte vénitienne à la hauteur d'Ajaccio; il s'empara de vingt-cinq galères et d'une grande quantité de marchandises; trois bâtiments purent seuls s'échapper (1299). Les Vénitiens montrèrent une fermeté digne des anciens Romains : ils équipèrent une nouvelle flotte de soixante galères. L'amiral Nicolas Querini alla chercher la flotte de Gênes dans les mers de la Grèce : les Génois l'évitèrent, débarquèrent dans l'île vénitienne de Candie, prirent La Canée, y mirent le feu, et remontèrent sur leurs galères chargées de butin.

Les soucis de cette guerre et les soins qu'exigeait leur immense commerce ne préservèrent ni

les Génois ni les Vénitiens de troubles intérieurs, les Grimaldi et les Fiesque, à la tête des Guelfes, attaquèrent les Doria, les Spinola et les autres Gibelins. On combattit dans la ville : les Gibelins l'emportèrent; les Guelfes furent chassés. Conrad Doria et Conrad Spinola furent nommés chefs de l'état, sous le nom de capitaines du peuple, et il n'y eut pas de podestat étranger.

(1296) Un plus grand changement eut lieu à Venise : une véritable révolution y donna au gouvernement une nouvelle forme ; le peuple perdit ses droits et ses garanties; l'aristocratie fut établie. Le doge Pierre Gradenigo fut le principal auteur de cette révolution : les membres du grand conseil, dans lequel résidait la puissance législative et souveraine, étaient élus par le peuple ; ils en représentaient l'autorité, ils en défendaient les libertés et les droits ; le doge parvint à faire décider que ceux de ses membres qui y siégeaient depuis quatre ans seraient héréditaires : on forma *un livre d'or* qui comprit les noms de ces conseillers devenus indépendans du peuple et les véritables nobles vénitiens ; et par une précaution bien digne de remarque, on régla que tous les ecclésiastiques seraient exclus de toutes les charges publiques, et que même le patriarche et les curés de la ville cesseraient d'avoir entrée dans les conseils.

(1297) Ce changement si profond qu'éprouve l'organisation de la république vénitienne est marqué et comme puni par un grand désastre. Les

Génois arment quatre-vingt-six galères ; Lamba Doria les commande : elles entrent dans le golfe Adriatique ; elles voguent vers Venise ; la seigneurie leur oppose quatre-vingt-dix-sept galères sous les ordres d'André Dandolo. Le combat est furieux, mais on dirait que le courage des soldats, devenus en quelque sorte étrangers à leur patrie, a perdu de sa constance : les Génois l'emportent ; ils brûlent soixante-sept galères sur lesquelles, suivant les chroniques d'Est et de Césène, plus de neuf mille Vénitiens ont péri, font prisonniers plus de sept mille ennemis, et reviennent triomphants vers Gênes avec dix-huit galères captives, et l'amiral Dandolo, qui meurt de chagrin.

(1298) La constance du gouvernement vénitien est de nouveau admirable : il apprend la défaite sans témoigner ni alarme ni découragement ; il ordonne que l'on se hâte de construire et d'équiper cent nouvelles galères.

(1299) Matthieu Visconti, seigneur de Milan, entreprend néanmoins de réconcilier les deux républiques : ses efforts sont couronnés du succès. La paix est signée entre Gênes et Venise ; les prisonniers sont rendus de part d'autre ; mais une condition terrible pour le commerce vénitien, et qui ébranle le nouveau gouvernement aristocratique, obligé d'y consentir, c'est que les Vénitiens s'engagent à ne pas voyager pendant treize ans avec des galères armées ni dans la mer Noire ni dans celle de Syrie.

Gênes fait aussi la paix avec les Pisans : les Doria et les Spinola voulant prévenir de nouvelles secousses par l'apparence d'une grande modération, quittent les rênes du gouvernement, et l'on choisit de nouveau parmi les étrangers un capitaine du peuple et un podestat.

C'est peu d'années avant cette époque, qu'un citoyen de la rivale de Gênes termine une difficile et périlleuse entreprise dont les résultats devaient avoir une influence remarquable non-seulement sur l'accroissement du commerce, mais encore sur les progrès de la géographie et des autres connaissances humaines : Marco Paulo traverse les contrées orientales, réside à la cour de Kublai-Kan, le sixième successeur de Gengis, et pénètre jusqu'à la Chine.

C'est aussi avant la fin du treizième siècle qu'un Florentin, Salvino degli Armati, propose de soulager les vues trop faibles ou trop courtes, par des lunettes ou verres taillés en surfaces convexes ou concaves, et que cette invention est perfectionnée par le dominicain Alexandre Spina, ainsi qu'on a pu le lire dans une ancienne chronique manuscrite, conservée pendant long-temps dans la bibliothèque des oratoriens de Pise.

La Germanie voit fleurir dans ce siècle, dont les dernières années s'écoulent sous nos yeux, Engelbert, abbé d'Admont en Styrie, auteur de quelques ouvrages historiques, et d'un poëme sur l'élection de l'empereur Rodolphe ; un abbé d'Al-

taich, Henri Steron, auquel on doit une chronique estimée; le poète allemand Hugues de Trymberg, l'un des hommes les plus savants de son temps; Albert, dit le Grand, provincial de l'ordre des dominicains, maître du palais pontifical sous le pape Alexandre IV, archevêque de Ratisbonne, qui eut le bonheur de pouvoir quitter sa chaire archiépiscopale pour la solitude et le travail, et que ses connaissances en physique et en mécanique firent regarder comme un magicien.

Combien cet amour de la retraite et de l'étude était loin de l'esprit d'un siècle où les ténèbres de l'ignorance étaient encore si épaisses, et où la guerre la plus cruelle ne cessait d'entasser les ruines et de multiplier les malheurs! La péninsule espagnole n'avait pas moins éprouvé que les autres contrées européennes ces horribles calamités. Don Jayme Ier, dit le Victorieux, roi d'Aragon, avait invité les chevaliers de Catalogne à le suivre dans une expédition contre le royaume de Valence; les chevaliers avaient répondu que, d'après leurs priviléges, ils n'étaient obligés de combattre que pour leur patrie et dans leur patrie.

Mais les états d'Aragon, réunis à Lérida, avaient à peine déclaré que le sceptre ne sortirait point de la famille régnante tant qu'il y aurait des mâles, et reconnu en conséquence le fils de l'infant don Pèdre et de Constance, fille de Mainfroi, pour l'héritier présomptif de don Jayme ou Jacques Ier,

que les Maures se jetèrent sur le royaume (1275). Les Aragonais furent battus; les Maures en massacrèrent ou prirent un grand nombre : ils s'emparèrent de plusieurs villes ou châteaux forts. Don Jayme les battit à son tour, reprit presque tous les forts et toutes villes dont ils s'étaient emparés, délivra le commandeur du temple et plusieurs autres prisonniers.

Mais les Maures de Valence s'insurgèrent contre lui. Son grand âge, l'état de sa santé, les prières des grands, l'empêchèrent de commander son armée : elle fut défaite, et la perte des Aragonais fut si grande que l'Aragon a toujours regardé comme fatal le jour de cette bataille. Le chagrin rendit bientôt la maladie du roi mortelle; et celui qui avait remporté trente victoires et conquis deux royaumes mourut désolé des terribles succès de ses ennemis.

Don Pèdre III, son fils aîné et son successeur, réduisit néanmoins sous son obéissance les Maures de Valence. Nous avons vu la part qu'il prit aux affaires de Naples et de Sicile. Les grands d'Aragon crurent devoir profiter de l'embarras que lui donnaient les guerres étrangères pour faire revivre les anciennes lois fondamentales du royaume, et rétablir les limites de l'autorité royale : ils formèrent une confédération sous le nom de l'Union, et forcèrent don Pèdre à reconnaître ces lois fondamentales (1284).

Don Alphonse III, son fils aîné, avait enlevé à

son oncle don Jayme le royaume de Majorque avant la mort de son père; il prit l'île d'Iviça avant de venir à Sarragosse se faire couronner (1281), et conquit peu de temps après l'île de Minorque sur les musulmans, qui l'avaient reprise (1287).

Don Jayme II, son frère, lui succéda quatre ans après cette conquête.

La Castille était encore gouvernée par don Alphonse X, dit le Sage et l'Astronome ou l'Astrologue, au commencement de l'époque que nous examinons. Le pape Grégoire X, en l'engageant à renoncer à la couronne impériale, lui avait accordé le tiers des dîmes ou revenus des églises, pour soutenir la guerre que les musulmans venaient de lui déclarer (1275). Le roi de Maroc vient d'Afrique au secours du roi de Grenade; l'archevêque de Tolède, frère de la reine de Castille, lève une armée et marche contre les Maures; il les attaque sans attendre les troupes que conduisait don Lope de Haro; il perd la bataille et tombe au pouvoir des musulmans. Quelques chefs des Maures sont prêts à combattre l'un contre l'autre pour la possession du prisonnier. « Que la tête d'un infidèle, s'écrie » le gouverneur de Malaga, ne soit pas la cause » d'une division entre de braves musulmans; » et il perce l'archevêque de sa lance.

Nugne de Lara est aussi défait par le roi de Maroc. Don Ferdinand, fils aîné du roi de Castille, meurt à Villaréal, où se réunissait l'armée qu'il allait conduire en Andalousie; don Sanche, son

frère, prend le commandement des guerriers de Castille, repousse le roi de Maroc, et conclut une paix glorieuse.

Don Ferdinand avait eu de sa femme Blanche de France, fille de saint Louis, deux fils, Alphonse et Ferdinand, appelés *de La Cerda*, comme leur père. Don Sanche demande d'être reconnu comme héritier présomptif du roi, au préjudice de ses neveux. On venait de le proclamer le libérateur de la patrie; son affabilité le faisait chérir du peuple; les grands même aimaient ce jeune prince victorieux; on désirait de voir l'épée protectrice de l'état confiée à celui qui s'en servirait avec autant d'habileté que de courage. Les lois des Goths ne reconnaissaient pas de représentation. La nation voulut s'assurer que le diadème serait un jour placé sur cette tête que la victoire venait de couronner de lauriers; et pendant que les états d'Aragon déclarent à Lérida, ainsi que nous venons de le voir, que le sceptre ne doit passer dans la ligne collatérale que lorsqu'il n'y a plus de mâles dans la ligne directe, les états généraux de Castille, réunis à Ségovie, prononcent en faveur de don Sanche, et décident que la représentation ne doit pas l'emporter sur la succession immédiate (1276).

La reine Yolande d'Aragon et la princesse Blanche, mère des jeunes de La Cerda, mécontentes de la décision des états, s'échappent de la cour, et emmènent les jeunes princes dans la patrie d'Yolande; on soupçonne don Frédéric, frère du

roi, et don Ruiz de Los Cameros, d'avoir favorisé une évasion qui irrite don Sanche : il veut faire périr et don Ruiz et son frère; il parvient à séduire le roi, à lui faire partager et sa colère et ses alarmes. Don Alphonse cède à ses funestes insinuations; il ternit sa renommée; il se laisse arracher l'ordre fatal : don Frédéric et don Ruiz sont mis à mort sans jugement légal. Le frère du roi est décapité à Burgos; don Ruiz est brûlé vif à Trevigno; et, par une affreuse perfidie, don Sanche parvient à rejeter sur le roi l'odieux de ces assassinats.

Yolande consent néanmoins à revenir auprès de son époux; mais Blanche se retire en France auprès de son frère Philippe-le-Hardi; et don Pèdre III, roi d'Aragon, veut garder auprès de lui les jeunes princes de La Cerda, ses petits-neveux (1278).

L'année suivante don Alphonse rend un des plus grands services qu'un peuple puisse recevoir de son prince; il publie un code commencé sous saint Ferdinand, rédigé par les plus habiles jurisconsultes, composé des lois romaines et des lois des Goths, et connu sous le nom de *las Siete partidas*. Il avait déjà mérité le titre de législateur, que la postérité lui a donné, en établissant un gouvernement civil moins irrégulier, en mettant quelque ordre dans les distinctions des grands (*magnates*), qui pendant long-temps ont seuls partagé le titre de *don* avec les rois, les infants, les

princes du sang royal et les deux classes des *ricos hombres*, en ordonnant que les actes publics seraient écrits en langue vulgaire ou castillane, en remplaçant, de concert avec les états, l'ère de Jules-César par celle de Jésus-Christ, en réglant l'administration de la police municipale et de la justice administrée par les corrégidors et les régidors dans les *cités*, et par des alcades dans les villes, bourgs et villages, et surtout en appelant dans les cortès ou états généraux du royaume des députés de ces *cités* ou villes principales.

Don Alphonse avait nommé son fils don Sanche régent du royaume : ce prince ambitieux, entreprenant et habile, déjoue pendant long-temps toutes les négociations relatives aux princes de La Cerda, dont leur oncle Philippe-le-Hardi voulait soutenir les prétentions à la couronne ; mais craignant à la fin de perdre au moins la moitié des états de Castille, il forme le projet coupable d'enlever à son père, pour la mieux défendre, la couronne qu'il ne veut pas partager avec ses neveux.

(1282) Pendant qu'Alphonse travaille avec deux savants Arabes, Haran et Bensaïd, aux tables astronomiques qu'on a nommées Alphonsines, qu'il s'occupe d'une histoire d'Espagne écrite en castillan, qu'il traduit la Bible dans la même langue, qu'il néglige les soins de son empire, et qu'il abandonne l'exercice de son autorité au régent, don Sanche ne craint plus de manifester ses projets : les Castillans abandonnant Alphonse, secondent avec en-

thousiasme le vainqueur des Maures et le pacificateur de la patrie; il ne reste en quelque sorte au roi que Séville et Murcie. Les états généraux que don Sanche convoque à Valladolid déposent le monarque; don Emmanuel, frère d'Alphonse, prononce lui-même le décret qui déclare le roi déchu de la couronne, et dégage les peuples du serment de fidélité. Don Sanche ne prend pas le titre de roi; mais il tient sans supérieur le timon du royaume.

Alphonse convoque d'autres états; mais ils sont si peu nombreux qu'ils ne peuvent donner aucune force au monarque délaissé.

Alphonse prend une résolution extrême: il demande un secours d'hommes et d'argent au roi de Maroc Aben-Joseph; il lui envoie son diadème, comme un gage des sommes qu'il lui demande. Le roi Maure vient dans la péninsule à la tête d'une grande armée; Alphonse va le trouver sur une partie du territoire musulman de Grenade: le roi de Maroc lui offre la première place. « La longue suite » de rois dont vous êtes issu, lui dit-il, ne me per-» met pas de m'asseoir au-dessus de vous: ne croyez » pas néanmoins que je fasse pour vous, quand » vous serez heureux, ce que je fais dans votre » malheur; je suis mahométan, et vous êtes chré-» tien; ma religion m'oblige à être votre ennemi, » je le redeviendrai quand vous serez victorieux: » je m'unis aujourd'hui avec vous en faveur des » droits communs de la nature. Je vous aiderai à

la reine ; le roi le poursuit l'épée à la main ; la reine s'élance entre les deux frères : l'infant ne perd que sa liberté.

(1288) La famille de Haro se réunit à celle de Lara, et embrasse le parti des La Cerda : don Sanche, effrayé de cette défection, se hâte de se réconcilier avec la France : il promet à Philippe-le-Bel de céder aux La Cerda le royaume de Murcie qui sera feudataire de celui de Castille, et de joindre aux troupes françaises mille cavaliers contre le roi d'Aragon.

Alphonse III s'empresse d'accueillir tous les transfuges de Castille, tire de leur prison les princes de La Cerda, fait couronner l'aîné roi de Castille et de Léon. Une grande partie des grands et du peuple de Léon et de Castille se déclarent pour le fils de don Ferdinand : les Castillans, restés fidèles à don Sanche, livrent une bataille aux Aragonais. Le général qui les commandait jouissait d'une grande réputation ; mais, les grands de son armée ne trouvant pas sa naissance assez illustre pour qu'ils veuillent lui obéir, la bataille est perdue.

(1289) Don Sanche va devenir l'objet de la haine des peuples : il assiége Badajoz ; la ville se rend. Il avait promis que les habitants auraient la vie sauve ; il ordonne qu'on les passe au fil de l'épée : il fait écarteler quatre cents citoyens des plus considérables de Talavera.

Alphonse III signe la paix avec les rois de France et de Naples : toutes les forces de l'Aragon vont se

diriger contre la Castille divisée : les La Cerda vont l'emporter sur don Sanche, qu'on déteste ; mais il survient un de ces événements qui dérangent tous les calculs de la politique : don Alphonse meurt, et son successeur, don Jayme, abandonne les princes de La Cerda, et fait la paix avec don Sanche.

La flotte de Castille, réunie aux vaisseaux que don Sanche avait obtenus des Génois, avait battu celle des musulmans ; les hostilités s'étant ralenties entre les Maures et les Espagnols, don Juan, le frère de don Alphonse, avait recouvré sa liberté : il pressait depuis long-temps don Alphonse de lui céder le royaume de Séville, conformément à un codicille de leur père ; fatigué de ne rien obtenir, il passe en Afrique, et obtient des troupes du roi de Maroc.

Don Sanche avait enlevé aux musulmans la ville de Tariffa, près du détroit de Gibraltar ; don Juan assiége cette place à la tête de guerriers africains : don Alphonse de Gusman la défend en héros ; son fils est fait prisonnier dans une sortie. Les Maures le conduisent au pied des murailles ; ils menacent de le poignarder si son père ne se rend à l'instant : « Je dois l'immoler à mon devoir, » s'écrie le malheureux père ; et don Juan a la barbarie de faire égorger le fils de l'immortel et trop infortuné père dont le dévouement vient de l'élever au-dessus des plus illustres Romains.

L'atrocité de don Juan ne lui donne que l'exé-



cration de la postérité; il est obligé de lever le siége.

Don Sanche cesse de vivre; son fils Ferdinand IV, âgé de dix ans, est proclamé roi de Castille dans l'église de Tolède, après les funérailles de son père, et reconnu par les états réunis à Valladolid; sa mère, Marie de Molina, et son grand-oncle, l'infant don Henri, sont régents du royaume (1295). La reine supprime un impôt onéreux que l'on nommait *sisa*, et que don Sanche avait établi sur les denrées; cette suppression plaît au peuple; mais on conteste la légitimité de Ferdinand IV à cause de la parenté de don Sanche et de Marie de Molina. Alphonse, l'aîné des La Cerda, don Juan, le frère de don Sanche, et le roi d'Aragon concluent un traité; la Murcie est cédée au monarque aragonais; Alphonse est proclamé roi de Castille à Sahagan, et don Juan est reconnu à Léon roi de Léon, de la Galice et de l'Andalousie.

Le roi de Grenade taille en pièces une armée commandée par l'infant don Henri; le roi d'Aragon s'empare d'Alicante; celui de Portugal, Denis, fils d'Alphonse III et beau-frère du roi d'Aragon, investit Valladolid. Le jeune Ferdinand et la régente sa mère sont dans la place; la grande inconstance de Lara et l'habileté de la régente le ramènent dans le parti de Ferdinand: « Je ne souffrirai pas, dit-il au roi de Portugal, qu'on assiége mon souverain; » et il se jette dans Val-

ladolid avec les guerriers qu'il commande : l'armée portugaise est obligée de se retirer; l'infant don Henri la poursuit avec des forces supérieures ; il peut l'atteindre, la forcer à se rendre et terminer la guerre ; mais il croit la continuation des hostilités plus utile à ses intérêts, et les Portugais s'échappent (1296).

L'exemple de l'infant n'est que trop suivi par la plupart des généraux de la régente ; ils ne pensent qu'à perpétuer les discordes civiles pour prolonger leur autorité (1298). La reine prend le commandement de son armée, s'empare d'Ampudia, rend inutiles tous les efforts du roi de Portugal, l'oblige à conclure la paix, accorde la main de sa fille Béatrix au prince Alphonse, héritier du roi Denis, et conclut le mariage de son fils Ferdinand avec Constance, infante de Portugal (1299).

(1300) Les états de Castille lui accordent des sommes considérables pour faire la guerre aux Maures de Grenade. Ses troupes font prisonnier don Juan de Lara, qui avait suivi de nouveau les enseignes des princes de La Cerda; elle lui rend la liberté, reçoit toutes les places dont on lui avait confié le commandement, rend compte de ses succès aux états réunis à Valladolid, et les députés la proclament *mère de la patrie* (1301).

Pendant les guerres, les dévastations et toutes les calamités de l'Espagne, un roi digne des hommages de la postérité faisait le bonheur du Por-

tugal ; c'était ce Denis qui venait de faire la paix avec la régente de Castille, et de contracter une double alliance avec cette princesse (1290). Ami de l'agriculture, des lettres, de tous les arts utiles, il fonda avec magnificence, à Lisbonne, une université qu'il devait, dix-huit ans plus tard, transférer à Coïmbre. Les priviléges qu'il accorda à cette université attirèrent dans sa capitale les hommes les plus éclairés de l'Europe. La langue portugaise cessa d'être un mélange incohérent de latin et de vandale ; elle reçut une forme régulière. Vasco Lobaira se distingua par ses talents : on lui a attribué le roman ou poème d'Amadis des Gaules, et on a écrit que le manuscrit de cet ouvrage avait été conservé pendant long-temps dans les archives des seigneurs d'Aveiro.

Denis répara et embellit presque toutes les villes de son royaume; voulant témoigner de la manière la plus éclatante le prix qu'il attachait aux progrès de la culture des champs, il conduisit plus d'une fois la charrue de ses mains royales : il reçut les nobles et glorieux titres de *libéral*, de *père de la patrie*, de roi laboureur.

Vers la même époque les lettres étaient aussi très-honorées et cultivées dans l'Afrique septentrionale, si voisine du Portugal et du midi de l'Espagne ; les Mérinides, descendants d'Abubekr, fils d'Abdul-Hakk, régnaient à Maroc; les Abuhalfiens, qui venaient d'Abuhalfs-Omar, commandaient dans Tunis : ils protégeaient tous ceux qui se li-

vraient à l'étude ; chaque année, le jour de la naissance du prophète de l'islamisme, les poètes de Fez disputaient publiquement la palme poétique : le vainqueur occupait le premier rang parmi les autres poètes jusqu'au concours suivant, et recevait un beau cheval, une belle esclave ou un habit de fête.

Les habitants des deux royaumes, ardents comme leur climat, courageux comme les anciens Carthaginois, industrieux comme les anciens Numides, avaient autant de vivacité dans l'esprit que d'activité dans leurs entreprises : dès l'enfance ils s'exerçaient à manier des armes, à combattre pour leur pays, à garantir de toute atteinte des villes défendues d'ailleurs par des remparts, des rochers ou des plaines de sable. Les chefs de la nation vivaient de leurs domaines, des tributs imposés sur les terres et sur les troupeaux, payaient les dépenses publiques ; des palais somptueux étaient l'asile des plaisirs; des champs bien cultivés fournissaient du blé à l'Europe méridionale ; le commerce, occupé de la vente des bestiaux, du miel, de la résine, de toiles peintes, de tapisseries, d'ouvrages de verre, étalait principalement ses richesses à Biserte, à Tolomette, à Alger ou Al-Gazari, qu'on venait de fonder. Les vallées voisines du mont Atlas, et arrosées par des fontaines et des ruisseaux, étaient cultivées avec soin. Des marchands montés sur des chameaux traversaient le grand désert, et allaient jusque dans la Nigritie chercher la gomme



et de la poudre d'or. Télemsan élevait ses harems, ses tours et ses mosquées, au milieu d'un grand nombre de villages et sur le bord d'une rivière, dont les eaux, suivant plusieurs auteurs, donnaient le mouvement à plus de trois mille moulins. On bâtissait Ceuta près du détroit de Gibraltar : le pays des dattes, ou le *Belad-al-Dshérid*, était parsemé de villages et de hameaux : les tribus de Maures qui parcouraient les plaines situées au midi de ce pays des dattes reconnaissaient comme protecteurs et arbitres de leurs différends le sultan de Maroc et celui de Tunis.

Bibarp-Bondochar continuait de régner sur l'Égypte au commencement de notre dix-septième époque : il poursuivait ses conquêtes dans l'Asie occidentale; il avait ravagé une partie de l'Arménie, donné la mort à plus de deux cent mille victimes, suivant une ancienne chronique, fait prisonniers plus de dix mille jeunes garçons ou jeunes filles, emmené un nombre immense de bestiaux; il venait de remporter dans la Syrie une grande victoire sur les Mongols : la superstition de ses sujets lui donna des craintes; ces craintes lui inspirèrent un crime; le crime retomba sur sa tête, et vengea l'humanité. Il y eut une éclipse de lune; le bruit se répandit que ce phénomène annonçait la mort d'un grand prince : Bondochar voulut détourner l'influence funeste de l'éclipse en la rejetant sur un prince de la maison de Saladin; il résolut de le faire empoisonner. Le vase dans le-

quel on mit la liqueur préparée pour donner la mort au descendant de Saladin fut laissé dans l'appartement du sultan : Bondochar eut soif ; il était seul ; il se servit sans le savoir du vase empoisonné : il mourut au bout de quelques jours au milieu des douleurs les plus violentes.

Dès le commencement de son règne un Ahmed, qui se disait descendant des Abassides, étant venu en Égypte, Bondochar l'avait fait reconnaître comme calife, et avait voulu recevoir de lui l'investiture de la puissance suprême ; mais il ne lui donna aucun domaine ni aucune puissance temporelle. Guillaume de Tripoli, contemporain de Bondochar, a écrit que ce sultan avait égalé Jules-César en valeur et Néron en cruauté. Bondochar, suivant le même auteur, avait fait mourir deux cent quatre-vingts émirs soupçonnés d'avoir voulu attenter à sa vie : il était néanmoins favorable aux chrétiens et même aux moines de son empire, et particulièrement aux religieux du mont Sinaï.

Deux de ses fils lui succédèrent l'un après l'autre : l'aîné n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il monta sur le trône (1277). Les émirs le déposèrent, l'envoyèrent au château de Krac, proclamèrent le cadet, qui n'avait que sept ans (1279) ; mais bientôt il fut déposé comme son frère, renfermé dans le même château, et Kélaoun-Malek-el-Mayour fut proclamé à sa place. Il remporta une grande victoire sur l'émir Sancer, qui avait été élevé sur le trône de

Damas (1280); il repoussa les Mongols, qui s'étaient avancés jusqu'à Émèse.

Les garnisons des places que les chrétiens avaient conservées dans la Palestine ravageaient les contrées voisines de ces villes. Mas'oud s'en plaignit : les ravages ne cessèrent point ; le sultan assiégea le château de Margat. Les chevaliers de Saint-Jean, à qui il appartenait, le défendirent avec un grand courage (1284); mais ils furent contraints de se rendre. Quatre ans après, Mas'oud emporta d'assaut la ville de Tripoli, la livra aux flammes, et la fit rebâtir (1288). Les habitants de Saint-Jean-d'Acre, ou plutôt des aventuriers récemment débarqués dans ce port, violent la trève qui existait avec les musulmans; ils font pendre dix-neuf marchands arabes. On refuse au sultan la satisfaction qu'il demande; il part du Caire pour aller assiéger Saint-Jean; il est empoisonné par un de ses émirs. Il ordonne en mourant à son fils Kalil de n'enterrer son corps que lorsqu'il aura pris la ville qu'il voulait punir.

Kalil-Aseraf, nommé aussi Séraf, est proclamé sultan; il suit les projets de son père; il assiége Saint-Jean-d'Acre. Les hospitaliers, ayant à leur tête Jean de Villiers, les templiers et les teutoniques, défendent la place avec un courage héroïque : ils ont choisi pour les commander Guillaume ou Guichard de Beaujeu, grand-maître des templiers; il meurt blessé d'une flèche empoisonnée : la place est emportée; les chevaliers se

défendent encore au milieu de la ville, dans la maison du Temple : tous leurs efforts sont vains; ils sont forcés de se rendre (1291). Malgré la capitulation, presque tous sont égorgés, et le sultan ordonne que Saint-Jean-d'Acre soit brûlé.

La prise de cette place importante entraîne la perte de tout ce que les chrétiens possédaient encore en Palestine. Kalil les chasse entièrement de la Terre-Sainte; et les résultats de tant de combats héroïques et de deux siècles de guerres de l'Europe croisée contre l'Asie vont s'évanouir pour toujours.

Les templiers et les hospitaliers cherchèrent un asile dans l'île de Chypre; Henri II, qui y régnait, leur assigna la ville de Limisso pour leur retraite. Le grand-maître des hospitaliers, Jean de Villiers, y convoqua un chapitre général de son ordre; les chevaliers y accoururent en foule : le chapitre décida que Limisso serait fortifiée; un grand nombre de bâtiments armés par les chevaliers pour protéger les pèlerins qui, malgré les succès des musulmans, voudraient aller visiter la Terre-Sainte firent des prises très-considérables sur les Sarrasins. Oubliant qu'ils étaient dans le royaume de Henri, ils ne voulurent reconnaître que l'autorité du pape. Henri, blessé de leur ingratitude, les menaça de les priver de leur asile; Boniface VIII prit leur parti avec hauteur; mais ils n'en furent pas moins obligés de payer la cotisation que le roi leur avait imposée.

Kalil, leur vainqueur, était à la tête d'une armée formidable; sa puissance était immense; les lois se taisaient devant lui : mais son trône et même sa vie n'avaient aucune garantie (1293); deux émirs l'assassinèrent au milieu d'une chasse, et près du Caire, sa capitale; et voyez comme le despotisme est toujours à la merci de la force et de la violence. Le frère de Kalil est élu pour lui succéder; il n'a que neuf ans : son gouverneur Atabek ou Ketbogha, Mongol de naissance, est admis parmi les mamelucks baharites, fait déposer son élève et s'empare du trône (1294). Deux ans après, un Allemand nommé Langin, qui avait embrassé l'islamisme, arrache à Ketbogha le cimeterre royal, lui donne le gouvernement de Damas, et s'empare de l'autorité suprême (1296); il trouve parmi les captifs du Caire le duc de Mecklembourg, avec lequel il avait combattu contre les Livoniens en faveur des chevaliers teutons, et qui avait été pris dans la Palestine; il brise ses fers. Il va vers l'Arménie; il y fait des conquêtes (1298) : les émirs, jaloux d'un de ses favoris, lui font donner la mort; on va chercher dans le château de Krac le jeune frère de Kalil, que son gouverneur avait fait déposer; on le replace sur le trône (1299).

Vaincu par les Mongols, qu'il attaqua en Syrie, leur vainqueur auprès de Damas trois ou quatre ans après, ne pouvant ni se débarrasser des intrigues de deux émirs ambitieux, ni réprimer leur audace, il se dégoûte du pouvoir suprême, revient

dans le château de Krac, abdique le titre de sultan, et renvoie au Caire ses habits royaux (1309). Presque tout le commerce de l'Orient se faisait alors par l'Égypte, et les droits qu'il payait au trésor du sultan étaient si considérables que le tiers des marchandises suffisait à peine pour la taxe imposée.

Les musulmans avaient vu briller au milieu des rangs des Mongols, leurs ennemis, la croix rouge des chevaliers du Temple; le fameux Jacques de Molay, leur grand-maître, s'était ligué contre les Sarrasins avec ces Tartares; il avait contribué à leurs succès; il avait repris plusieurs places sur les Arabes, et, leur ayant même enlevé Jérusalem, les templiers formant la garnison de cette cité sainte avaient fait flotter sur les remparts et les dômes de cette capitale les étendards du Christ, et l'avaient défendue pendant plusieurs mois contre les guerriers du sultan d'Égypte. Jérusalem retombe, malgré l'héroïsme de Molay et de ses chevaliers, sous la domination des Arabes (1300); les musulmans achèvent d'en raser les fortifications: Molay et ses templiers n'en continuent pas la guerre avec moins d'ardeur; ils se réunissent de nouveau, ainsi que les chevaliers de Saint-Jean, aux Tartares Mongols, et ce n'est que lorsqu'il ne leur est plus permis d'espérer la victoire qu'ils se retirent pour la seconde fois dans l'île de Chypre (1303). C'est dans la même année que les templiers de France soutiennent avec zèle les

droits de Philippe-le-Bel contre les prétentions de Boniface VIII, qui avait prévu, au milieu de tous les témoignages de leur dévouement, la tempête terrible qui allait fondre sur leur ordre et consterner l'Europe entière.

Malgré les défaites que les Mongols avaient essuyées dans la Syrie et dans quelques contrées voisines, ils n'en régnaient pas moins sur presque toute l'Asie. Leur empire immense s'étendait jusques aux limites que lui avaient données les kans fils de Touli, et petits-fils du fameux Gengis-Kan. Kublai, l'un de ces petits-fils du grand conquérant, et son frère Houlagou, s'étaient pour ainsi dire partagé l'ancien monde ; Kublai, élu par les chefs des Mongols leur empereur ou monarque suprême, avait abandonné les parties occidentales de ces vastes états à Houlagou, qui avait porté ses armes victorieuses jusqu'au détroit de Constantinople, renversé le trône d'Iconium, soumis les Bathéniens de Perse, envahi ce royaume, pris Bagdad et détruit l'empire des califes.

(1274) Abaka, fils d'Houlagou, avait envoyé des ambassadeurs au concile de Lyon, pour s'allier avec le pape et les princes chrétiens de l'Europe, contre les Sarrasins d'Arabie, de Syrie et d'Égypte, ses ennemis et les leurs. (1277) Battu en Syrie par Bondochar, ayant vu son frère Margo Timour défait par Kélaoun, l'un des successeurs de Bondochar, et ayant en vain assiégé Roha ou Édesse dans l'Arménie, il était venu à Hamadan ; il y avait

célébré la pâque avec les chrétiens, et le surlendemain de cette solennité, il était mort à la suite d'un repas que lui avait donné son visir, et dans lequel on a cru qu'il avait été empoisonné (1282).

Il avait laissé deux enfants, mais son frère Mioudar lui succéda; ce kan avait été baptisé sous le nom de Nicolas; à peine néanmoins fut-il élevé au rang suprême qu'il embrassa l'islamisme, prit le nom d'Ahmed, se déclara l'ennemi des chrétiens, les bannit de ses états, et détruisit leurs temples.

Argoun, l'aîné de ses neveux, s'insurgea contre lui; il fut battu et renfermé dans une étroite prison. Ahmed ordonna qu'on le mît à mort; mais sa vie efféminée et ses débauches l'avaient rendu odieux. Argoun, délivré par l'émir chargé de le faire mourir, se mit à la tête de guerriers irrités contre Ahmed, l'attaqua, le mit en fuite, le prit peu de temps après, et le livra à sa belle-mère, qui le fit immoler (1283).

(1284) Proclamé kan à la place d'Ahmed, il ne voulut en prendre le titre qu'après avoir été confirmé par son grand-oncle Kublai, grand-kan des Tartares, et qu'il regardait comme son suzerain.

Un médecin juif obtint sa confiance; les musulmans furent exclus de beaucoup de places; les chrétiens furent favorisés. (1290) Le kan s'allia avec les Francs; mais il vécut peu; et son frère Kandgiatou, s'étant fait détester par ses débauches

et ses perfidies, son cousin Baidou, autre petit-fils d'Houlagou, se révolta contre ce Kandgiatou à la sollicitation des principaux chefs, le vainquit et le fit étrangler (1294).

(1295) Casan, fils d'Argoun et gouverneur du Khorasan, lui déclara la guerre, sous le prétexte de venger son oncle, défit les guerriers de Baidou, le fit prisonnier et commanda qu'on le mît à mort.

(1299) De zélés musulmans le déterminèrent à embrasser l'islamisme; mais il conserva un grand attachement pour les chrétiens. C'est lui qui remporta auprès d'Émèse une grande victoire sur le sultan d'Égypte, et qui quatre ans après ce triomphe, éprouvant l'inconstance de la victoire, apprit que le même sultan venait de tailler en pièces son armée auprès de la ville de Damas.

(1303) Kublai ou Koblai, grand-oncle du père de Casan, et nommé par les Chinois *Chi-Tsou*, n'avait cessé de vivre que dix ans avant cette défaite; ce conquérant avait soumis presque toute la Chine; le Thibet était aussi sous sa domination. Il confirma la suprématie du grand Lama de ce royaume, non-seulement sur les deux ordres de Lamas thibétans, les plus anciens nommés Urchiénistes, et dont un chapeau rouge était la distinction, et les moins anciens qui portaient un chapeau jaune, mais encore sur tous les Budhistes de la Tartarie, du pays des Usbeks, de Khasgar, de la Chine et du Tonquin.

(1280) On lui a reproché un trop grand attachement à ces Lamas et particulièrement aux Lamas ou bonzes de la Chine. Ils obtinrent qu'on fît brûler tous les livres de la religion des Tao-Se, leurs rivaux : on ne put conserver que le Tao-Te-King, ouvrage de Lao-Tse, fondateur de cette religion qu'ils voulaient anéantir.

(1281) Ces bonzes avaient été très-utiles à Kublai lorsqu'il avait conquis la Chine; il imagina de s'en servir pour conquérir le Japon : il en fit embarquer plusieurs, à qui il avait donné ses instructions, et qui devaient arriver dans les îles japonaises, s'y répandre secrètement et ne rien négliger pour préparer les esprits en faveur de Kublai. Les matelots qui les conduisaient soupçonnèrent leurs projets et les jetèrent à la mer.

(1284) Leurs confrères cependant tinrent une grande assemblée sous les auspices de Kublai : ils se réunirent au nombre de quarante mille; ils réglèrent leur hiérarchie, leurs prières, leurs pénitences, et on acheva d'écrire en grandes lettres d'or les livres doctrinaux des Lamas chinois traduits de ceux des Indiens.

(1288) L'empereur cependant, et c'est digne d'attention, fit venir des Indes des savants, des interprètes, des ouvriers habiles, des officiers de terre et de mer; et un mathématicien musulman nommé Dgemaleddin, composa une astronomie à l'usage des Chinois, et fit faire plusieurs instruments astronomiques (1290).



(1293) Timour-Kan, nommé par les Chinois Tching-Song, succéda à Kublai. Un bonze venu du Thibet était parvenu à faire inscrire sur l'état des esclaves des bonzes ou Lamas, cinq mille familles de paysans des provinces méridionales de la Chine: un des premiers actes du gouvernement de Timour fut de délivrer ces cinq mille familles de cette servitude.

Les armes des Gengis-Kanides menaçaient trop fortement les contrées encore soumises à l'empire grec de Constantinople, pour que les souverains de cet empire ne dussent pas chercher sans cesse à repousser par tout ce qu'il leur restait de puissance un danger aussi grand; d'autres soins néanmoins occupaient l'attention de ces princes; ils tâchaient avant tout à se maintenir sur un trône si souvent ensanglanté, avili par tant de bassesses, dont la chute était si facile, et sur lequel plusieurs d'eux n'avaient été élevés que par le crime. Michel Paléologue, l'assassin de Jean Lascaris et l'usurpateur de son diadème, avait cru obtenir plus aisément le secours des princes de l'Europe contre ces Tartares si entreprenants et si redoutables, en faisant cesser la division qui régnait depuis si long-temps entre l'église grecque et l'église latine (1277). Il signa un acte d'union entre ces deux églises, l'envoya au pape, et lui adressa en même temps, non-seulement sa profession de foi, mais encore son serment d'obéissance. Tant de soumission irrita les Grecs : leurs

esprits s'exaltèrent ; des révoltes éclatèrent sur plusieurs points de l'empire. Michel parut hésiter dans ses déterminations; on ne le crut pas éloigné de révoquer ce serment qui avait mécontenté si fortement les Grecs ; le pape Martin VI se méfia de sa sincérité, l'accusa de trop favoriser ceux qu'il appelait schismatiques et qui ne reconnaissaient pas son autorité, le soupçonna d'avoir des projets ambitieux sur une grande partie de l'Italie méridionale, et lança contre lui les foudres de son Église.

(1281) Michel mourut un an après, et eut pour successeur son fils Andronic II, qu'il avait fait couronner comme héritier de l'empire.

Cet Andronic Paléologue, faible, crédule, imbécile, lâche et cruel, se laissa facilement engager par son clergé à rompre l'union avec les latins, persécuta les chrétiens attachés à l'Église romaine, n'osa pas combattre les ennemis de l'empire, acheta la conservation de la paix par les plus grands sacrifices, établit les impôts les plus onéreux pour assouvir l'avidité des barbares (1290), adopta aveuglément de faux rapports sur son frère Constantin, le fit renfermer dans une cage de fer; et comme si la justice éternelle voulait punir ces empereurs d'avoir tant dégénéré de leurs illustres aïeux, Andronic continua de souiller le trône de Constantinople pendant près de quarante ans.

DIX-HUITIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1300 JUSQU'EN 1369.

Quel spectacle dégoûtant vont continuer de nous présenter ces empereurs, que tant de crimes et de lâchetés déshonorent, et au-dessus desquels on voit néanmoins briller, à une grande hauteur et du plus vif éclat, la gloire immortelle de tant de grands hommes, l'honneur de leur siècle et de l'humanité !

Le cruel et imbécile Andronic II siége depuis quarante-six ans sur un trône ébranlé, et que le moindre souffle peut renverser et détruire; il a perdu ses deux fils (1328). Andronic III, dit le Jeune, et fils de l'aîné de ses enfants, est associé à l'empire depuis trois ans; mais cette association ne lui suffit pas : il prend les armes contre son aïeul, dont le sceptre pèse depuis long-temps sur toutes les têtes, et que personne ne veut défendre; il se rend maître de Constantinople, s'empare de toute l'autorité, laisse à son grand-père les ornements des césars, mais le renferme dans un appartement du palais impérial.

(1328) Il n'était pas destiné à rétablir les affaires de l'empire. Avant le commencement du quator-

zième siècle, qui s'écoule à son tour devant nous, le turc Othman ou Athman, appelé Ottoman, avait été l'un des émirs du sultan d'Iconium. Lorsque l'empire de ce sultan eut été détruit par les Mongols occidentaux, Othman avait formé le projet d'élever une nouvelle monarchie sur les débris de l'empire renversé. Plusieurs émirs s'étoient réunis à lui; il avait forcé plusieurs autres chefs des Turcs à marcher sous ses enseignes.

Après avoir pris Iconium sur les Mongols, après avoir enlevé à ces Tartares et aux Grecs plusieurs autres villes, il avait réduit sous son obéissance celle de Pruse ou de Burse en Bithynie.

Les chevaliers de Saint-Jean, retirés à Limisso, étaient peu contents du roi de Chypre; ils désiraient un asile où ils pussent être entièrement indépendants. Leur grand maître, Foulques de Villaret, entreprend la conquête de Rhodes : aidé par une croisade que lui accorde le pape, il prend d'assaut la capitale, s'empare de toute l'île, soumet les petites îles voisines, et son ordre porte le nom de Rhodes, qui devient son chef-lieu (1311). Othman voit avec jalousie la puissance naissante des chevaliers; il assiége Rhodes à la tête d'une armée formidable : les chevaliers, secourus par Amédée V, comte de Savoie, obligent les Othomans à se retirer dans l'Asie mineure. Hélion de Villeneuve, de l'illustre maison des Villeneuve de Provence, dont nous avons déjà parlé, et qui succède à Villaret, ajoute à la puissance de son or-

dre, non-seulement en augmentant les fortifications de Rhodes, mais encore en payant les dettes que l'ordre avait contractées, en donnant une nouvelle organisation à ses chevaliers, en les distribuant en différentes langues ou diverses nations.

(1319) Orcan, fils d'Othman, lui succède, prend le titre de sultan, et établit sa résidence à Pruse (1326). Il se rend maître de Nicomédie (1327); il bat Andronic le Jeune, s'empare de Nicée, et menace plus que jamais Constantinople.

(1333) Vers l'orient et le midi de ses états, Aldgiaptou, gouverneur du Khorasan, avait succédé à son frère Casan sur le trône des Gengiskanides occidentaux (1304). Il avait embrassé l'islamisme comme son frère; mais il n'en est pas moins opposé aux Sarrasins : il défend les Arméniens contre leurs armes. Il a pour successeur son fils Abousaïd (1317); mais ce jeune prince n'a que douze ans; il ne peut tenir les rênes d'un vaste empire; il ne peut défendre une autorité qu'aucune institution ne garantit; il ne peut soumettre à son cimeterre, soulevé par un bras trop débile, des émirs trop fiers, trop puissants, trop ambitieux. Les insurrections se succèdent en quelque sorte sans intervalle. Il laisse en mourant à des princes aussi faibles que lui un état déchiré par des discordes sans cesse renaissantes (1335). L'empire se dissout; les provinces s'efforcent, au milieu de la confusion et des désordres, de s'élever en monarchies indépendantes, au-dessus des dé-

bris de l'empire qui n'existe plus. Il n'a manqué à ces grands événements que des historiens de génie pour qu'ils fissent l'éternel entretien des siècles à venir.

Les Gengiskanides orientaux avaient aussi disparu de la Chine. Et quelle grande et terrible leçon! Les bonzes, si favorisés par le fameux Kublai, si protégés, ou plutôt si élevés après la mort de ce kan, avaient été mécontents de Pai-Tchou, premier ministre. Ils l'avaient fait assassiner; ils avaient massacré l'empereur : leur insolence, leur luxe, leurs débauches, leurs superstitions perdent les Mongols, qui les ont soutenus, et que la nation abandonne. Un bonze, nommé Tai-Tsou, se met à la tête des troupes, renverse la dynastie des Gengiskanides, et fonde celle des Ming : cette dynastie si puissante, dont le sabre faisait trembler l'Asie depuis les bords de la Méditerranée jusques à la mer du Japon, a cessé d'exister sur la terre.

Les Turcs sont délivrés des rivaux les plus redoutables : leur puissance en devient plus grande; elle effraie les Vénitiens, qui craignent surtout pour leur commerce si étendu, la source de leurs richesses et de leur pouvoir : ils déterminent Andronic le Jeune, le roi de Chypre, l'ordre de Rhodes, le roi de Naples et même le pape, et le roi de France, à se liguer contre les Othomans. Les confédérés remportent une victoire sur les Turcs près des côtes de la Grèce; mais là se bornent les effets du

grand armement des chrétiens; le temps des premières croisades était déjà bien loin.

Andronic, qui, du haut des dômes de sa capitale, peut en quelque sorte voir flotter en Asie les enseignes des Turcs, croit obtenir les secours qui lui paraissent si nécessaires en exécutant une réunion déjà tentée, celle de l'Église grecque avec l'Église latine (1339). Il envoie à ce sujet des ambassadeurs au pape; il propose la convocation d'un concile général; mais ces démarches n'ont pas de résultats. Les Grecs aimaient son gouvernement; ils estimaient ses qualités; ils le regrettent vivement, lorsque ce prince ayant voulu régler, à l'exemple de ses prédécesseurs, les affaires ecclésiastiques, terminer de vives disputes théologiques, soutenir la doctrine du chef des quiétistes, Grégoire Palamas, auquel sa femme et lui étaient très-attachés, réunir un concile dans son palais, et y parler en faveur de Grégoire, malgré une maladie assez grave qu'il éprouvait; maladie, aigrie par la véhémence avec laquelle il avait discuté, devint mortelle et l'emporta au bout de quatre jours.

(1291) Jean Paléologue, son fils, lui succède sous la tutelle de sa mère, Anne de Savoie. Jean Cantacuzène, le premier des grands officiers du palais, exerce la régence; il prend même les ornements impériaux, et se déclare non-seulement le collègue, mais encore le protecteur du jeune prince.

On voyait à cette époque à la cour de Constan-

tinople un général qui s'était distingué à la tête des armées et dans la défense de plusieurs places; c'était Guy, sire de Lusignan, fils d'Amaury de Lusignan, prince de Tyr et neveu de Henri II, roi de Chypre, dont Amaury s'était emparé du sceptre. La mère de Guy avait été une fille de Livon II, roi d'Arménie, sœur de la mère de l'empereur Andronic-le-Vieux; Guy de Lusignan était donc non-seulement grand-oncle de Jean Paléologue, mais encore oncle de Livon IV, roi d'Arménie; il avait épousé une cousine germaine de Jean Cantacuzène : les grands d'Arménie l'appellent au trône de leur pays après l'assassinat de Livon IV (1344).

Les Sarrasins l'attaquent, ravagent son royaume, lui prennent plusieurs places : Dieudonné de Gozon, grand-maître de Rhodes, lui envoie un secours de chevaliers et d'autres guerriers (1347); les musulmans sont repoussés, et les places qu'ils avaient conquises sont reprises.

Pendant que Guy de Lusignan et les chevaliers de Rhodes sont vainqueurs des Sarrasins, Jean Cantacuzène, irrité, au moins en apparence, de la faveur accordée par Jean Paléologue à ses ennemis, prend les armes contre Jean, et veut lui enlever le diadème : le patriarche de Jérusalem, le second prélat de l'Eglise grecque, le couronna à Andrinople. Il croit pouvoir compter sur le secours d'Orcan, le sultan des Turcs, qui avait épousé sa fille Théodora; il soumet plusieurs villes; d'autres

lui ouvrent leurs portes; il se présente devant la capitale de l'empire : Jean Paléologue et l'impératrice sa mère ne pensent pas à la défendre contre Cantacuzène; ils ne s'occupent que de querelles religieuses; ils ne veulent que faire déposer, par un concile, le patriarche de Constantinople, qui s'oppose à la doctrine de leur ami Grégoire Palamas. Les partisans de Cantacuzène profitent de cette inconcevable négligence, font une grande brèche à un des murs de la ville, et le rival de Paléologue entre dans Constantinople; il se fait couronner de nouveau avec sa femme; et le trésor de l'empire est si dénué que les couronnes dont on se sert pour la cérémonie ne sont garnies que de pierres fausses, et qu'on ne voit au banquet impérial et solennel que des vases de terre et d'étain. Jean Paléologue signe un traité de paix, et se retire à Thessalonique (1353).

La Morée est attaquée par les Aragonais, les Vénitiens et les Génois; Cantacuzène la perd : il veut la reconquérir avec le secours d'Orcan son gendre; Paléologue avait épousé la fille aînée de Cantacuzène; mais, profitant de la guerre dans laquelle son beau-père ou plutôt son rival est engagé, il réunit contre lui une armée considérable. Cantacuzène a recours à la réunion des deux Eglises; il la propose au pape, à qui il demande du secours. Il fait couronner son fils Matthieu, pour tâcher de lui assurer l'empire : mais Jean Paléologue parvient à rentrer dans Constanti-

nople; Cantacuzène n'espère pas de pouvoir conserver la pourpre; il abdique, entre dans un monastère, oublie le rang suprême, se livre à l'étude, écrit l'histoire de son temps, et compose plusieurs autres ouvrages sur différents sujet, et particulièrement sur la philosophie d'Aristote et sur les moyens de parvenir à la réunion de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine.

Auprès de cet empire d'Orient, qui malgré toutes ses pertes conserve encore une grande étendue et cette influence que donne le souvenir de son ancienne splendeur, le roi d'un très-petit royaume va se montrer ennemi redoutable et des Sarrazins et de ces Turcs qui font trembler Constantinople.

Pierre Ier de Lusignan, digne par sa valeur de descendre de fameux chevaliers français, succède à son père Hugues IV, roi de Chypre et monarque titulaire de Jérusalem. On a écrit que dès sa jeunesse il avait juré aux musulmans une haine implacable, et porté une épée nue suspendue à son cou comme un témoignage de son serment (1361). A peine a-t-il ceint le diadème qu'il envoie des secours à Constantin, roi d'Arménie, attaqué par les Sarrasins; il se met à la tête d'une flotte de cinquante galères, et, assisté des chevaliers de Rhodes, il descend dans la Cilicie, prend Satalie, et force tous les petits princes, chefs ou seigneurs de la province à lui payer tribut; il fait ensuite une expédition contre Smyrne, la démantelle, et ne

revient dans son île que chargé de dépouilles (1363).

Encouragé par ces succès, il en médite de bien plus grands encore : il part pour l'Europe; il parcourt l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre, la France, l'Italie; il excite tous les princes chrétiens contre les musulmans de l'Égypte, de la Syrie et de l'Asie; il leur peint les dangers qui les menacent; il leur propose une croisade; il en obtient des hommes et de l'argent. Il arrive en Chypre avec de grands secours, dirige sa flotte vers l'Égypte, accompagné de Raymond Bérenger, grand-maître de Rhodes, et de ses chevaliers, prend d'assaut Alexandrie, la pille, et, ne pouvant pas la garder à cause de la défection des Anglais, la brûle, et rapporte dans son royaume un immense butin (1365).

Les Égyptiens irrités mettent aux fers tous les chrétiens qui se trouvent dans leur pays, et saisissent leurs effets. Les Vénitiens craignent pour leur commerce avec l'Afrique et avec l'Orient; Pierre, cédant à leurs instances, signe un traité de paix. Il est convenu que les prisonniers seront rendus de part et d'autre; que le roi de Chypre jouira de la moitié du dixième perçu sur les marchandises à Alexandrie, à Damiette, à Jérusalem, à Damas, à Tyr, à Seïd, à Baruth, à Tripoli, et que les chrétiens munis d'un passe-port de Pierre ne paieront pas les cinq florins exigés à l'entrée de Jérusalem.

Ce traité si glorieux pour le vaillant roi d'une si petite île est mal observé par les Sarrasins,

et bientôt rompu. Pierre reprend les armes (1366) : secondé des Génois et des chevaliers de Rhodes, il fait voile pour Tripoli avec cent quarante vaisseaux, s'en empare de vive force, brûle Tortose, Laodicée, Béninos et d'autres villes de la Syrie, et, abandonné de plusieurs de ses alliés au milieu de ses victoires, fait la paix avec le sultan d'Égypte et de Damas.

Il va à Rome solliciter de nouveaux secours contre les Sarrasins. Les Arméniens le conjurent de prendre le sceptre des contrées qui leur restent encore; son frère l'accepte en son nom (1368).

Pierre, de retour dans l'île de Chypre, va flétrir sa gloire militaire et devenir tyran. Convalescent d'une maladie dangereuse, il veut aller à la chasse; il fait enlever par son fils deux beaux chiens du vicomte de Nicosie : une rixe s'élève entre le fils du vicomte et le fils du monarque. Pierre, aussi barbare qu'injuste, ou plutôt atrocement insensé, veut punir et le fils et même la fille du vicomte; il condamne le fils à travailler avec ses esclaves à une maison qu'il fait bâtir; il prescrit à la fille d'épouser un domestique qu'il lui désigne; il ordonne, sur son refus, qu'elle subisse une horrible torture en présence de son malheureux père et de plusieurs autres seigneurs. L'indignation des assistants est au comble; la mort du tyran frénétique est jurée; la nuit suivante les conjurés entrent dans l'appartement du roi, le percent de cinquante coups de poignard à côté de la reine

Éléonore d'Aragon, et outragent son corps (1369).

Ces Turcs, que Pierre avait combattus avec tant de courage, jettent plus que jamais l'effroi dans les contrées orientales de l'Europe; la mer ne les arrête plus; Soliman, fils du sultan Orcan, est à leur tête; ils passent audacieusement l'Hellespont sur des radeaux, prennent *Callipole*, maintenant *Gallipoli*, regardée comme une clef de l'Europe, et se répandent dans la Thrace (1339). Soliman allait poursuivre ses conquêtes lorsqu'il meurt d'une chute de cheval : Orcan ne lui survit que deux mois; le chagrin que lui cause la perte de son fils termine ses jours. On l'a accusé de brigandage, d'infidélité à ses promesses, de violence et de cruauté : malgré cette férocité, terrible reste de la barbarie des Turcs, ils lui ont dû d'importantes institutions; il avait établi dans chaque ville un juge nommé *cadi*, assigné une solde à ses guerriers, trop accoutumés à ne vivre que de pillage, fondé des hôpitaux, bâti des mosquées, favorisé l'instruction, établi des colléges; il avait choisi parmi les prisonniers chrétiens, les jeunes gens les plus propres au métier des armes, les avait divisés en compagnies, leur avait donné des capitaines expérimentés, avait mis à leur tête son fils Amurath.

Il avait aussi commencé de créer cette milice si fameuse connue sous le nom de janissaires, qui devait devenir si redoutable et aux ennemis de l'islamisme, et à ses propres sultans.

(1360) Amurath ou Morad, nommé par les Occidentaux, Lamora Boquin, succède à son père Orcan; il prend Ancyre et plusieurs ports voisins. Son grand visir passe en Thrace, s'empare d'Andrinople et la saccage : l'empire grec se resserre de plus en plus autour de sa capitale; Constantinople est pour ainsi dire investie par ses mortels ennemis.

Ces Turcs, qui attaquent avec tant de violence l'empire grec, avaient achevé de s'emparer de toute l'Arménie. Les Génois défendent long-temps la ville de Curico, Curco (Corycus), qu'ils se sont chargés de garder; mais tout leur courage doit céder à l'ascendant presque irrésistible des Turcs. Livon V, ou Lyon, ou Liounet de Lusignan, dernier et malheureux roi d'Arménie, abandonne sa patrie, où il ne peut plus trouver que la mort ou les fers; il erre fugitif, en Chypre, en Italie, en Castille, en Angleterre, en France. Charles V lui donne un asile dans le château de Saint-Ouen, près de Saint-Denis; il lui assigne une pension de six mille livres; le roi d'Angleterre y en ajoute une de dix mille ; plusieurs autres souverains lui adressent des présents : on respecte en lui et les traces de la couronne qu'il a portée, et les stigmates de l'infortune; mais il fait de vains efforts pour obtenir qu'on cherche à rétablir le trône que les Turcs ont brisé; il ne reverra plus ces hautes montagnes d'où coulent les fleuves fameux du Tigre et de l'Euphrate, ces vallées fertiles cultivées par des mains actives et industrieuses, ce peuple

abandonné par le sort au terrible cimeterre de conquérants avides et cruels. Il meurt à Paris, est enterré dans l'église des Célestins, où nous avons vu sa statue de marbre blanc, couchée sur une tombe de marbre noir; et avec lui disparaît le royaume d'Arménie.

Mais un homme qui devait influer sur les destinées du monde bien autrement que le sultan des Turcs vainqueurs des Arméniens, et qui devait renouveler les prodigieux succès de Gengiskan, parvient à l'autorité suprême : *Timur-Beg*, connu sous le nom de *Timurlenc* et de *Tamerlan*, succède à son père Targaï-Néviar, émir ou prince de l'ancienne Sogdiane; il déploie sa valeur dans un grand nombre de combats; bientôt les terres orientales trembleront devant lui; nous verrons dans l'époque suivante les trônes de ces immenses contrées de l'Orient s'abaisser sous sa puissance.

Son nom retentit déjà sur les rivages de l'Afrique et le long de la grande vallée du Nil.

Naser Mohammed était remonté sur le trône de l'Égypte, de Damas et d'Alep, dès le commencement du quatorzième siècle; il avait fait périr d'une manière cruelle Bibors, qu'on avait élu sultan après son abdication; il s'était défait des émirs qu'il redoutait; et, par un mélange que l'on retrouve quelquefois dans les despotes de l'Afrique et de l'Asie, et pour tâcher d'écarter le fer des assassins, il avait aboli ou diminué plusieurs impôts, protégé les arts, favorisé l'agriculture, et

fait mettre en valeur des terres incultes (1342). Il laissa huit enfants ; ils montèrent l'un après l'autre sur le trône de leur père ; jouets de l'ambition des émirs, ils furent successivement proclamés, déposés et renfermés dans une prison ; un d'eux fut massacré ; un second étranglé par l'ordre de son frère ; un troisième fut rappelé et ensuite mis à mort : ces désordres anarchiques, résultats inévitables du despotisme, durèrent vingt ans ; pendant ces vingt années funestes une peste horrible désola l'Égypte, déjà assez malheureuse, sortit des limites de ce royaume et ravagea l'Asie, l'Afrique et l'Europe (1348).

Après les catastrophes dont les huit enfants de Naser Mohammed furent les victimes avec les infortunés habitants de l'Égypte et de la Syrie, le fils du sixième de ces fils de Naser osa monter sur le trône d'où son père et ses oncles étaient tombés (1362). Il fut bientôt déposé comme eux, et renfermé dans une prison, où il mourut après quinze ans de captivité.

Un autre petit-fils de Naser Mohammed fut proclamé ; il n'avait que dix ans.

Lorsqu'il put conduire les guerriers au combat, il porta ses armes dans la petite Arménie : il revint vainqueur ; mais les émirs s'étaient insurgés pendant son absence, et l'avaient déposé (1379). Il fut étranglé à son retour. On a écrit néanmoins qu'il avait régné avec justice, répandu un grand nombre de bienfaits, encouragé les arts et le com-

merce, favorisé l'instruction, et, par un respect particulier pour la mémoire du fondateur de l'islamisme, ordonné que les parents de Mahomet seraient distingués par un turban vert. Mais le peuple était asservi; et qui aurait pu le défendre contre l'ambition des émirs?

Dans cette même Syrie dont les sultans éprouvaient tant de coups du sort, régnait en quelque sorte dans la principauté d'Hama ou Hamath, un musulman qui cultivait les sciences avec assez de succès pour que son nom soit venu avec honneur jusqu'au dix-neuvième siècle; Ismaël Abulféda étaient les noms de ce prince. Il est célèbre par le soin avec lequel il a tâché de déterminer les véritables dimensions de la mer Caspienne, par la géographie qu'il a composée, et par les vies de Mahomet et de Saladin qu'il a écrites en arabe.

Il était bien important de rappeler aux Arabes tous les prodiges qu'avaient produits l'enthousiasme inspiré par leur prophète: plus de six siècles s'étaient écoulés depuis la mort de Mahomet; et combien les Arabes étaient loin de ces temps de victoire et de conquêtes, où les puissances les plus redoutées de l'Asie, de l'Afrique et du midi de l'Europe étaient renversées par ce courage exalté, cette impétuosité irrésistible, et cette force surnaturelle que leur donnaient des succès merveilleux, l'assurance de l'assistance divine, et la foi inébranlable, ou plutôt la passion

ardente qui leur montrait la mort au milieu des combats comme un triomphe céleste et le commencement d'un bonheur ineffable! Le plus grand nombre de leurs conquêtes devaient bientôt leur échapper; et c'était principalement dans la grande et belle péninsule espagnole que leur pouvoir s'affaiblissait chaque jour.

Leur domination y avait été renfermée dans des limites bien plus étroites, et peut-être même anéantie sans les divisions des princes chrétiens de cette péninsule.

Deux infants de Castille, Henri et Jean, avaient reçu le commandement d'une armée pour chasser les Aragonais du royaume de Murcie : infidèles à leur patrie et à leur gouvernement, ils avaient cédé ce même royaume de Murcie aux Aragonais, et fait avec eux une ligue offensive et défensive. (1301) La reine-mère régente de Castille, celle qu'on avait proclamée mère de la patrie, s'était mise de nouveau à la tête de son armée; elle avait poursuivi le roi d'Aragon; elle allait le faire prisonnier, lorsque la trahison de l'infant don Henri laissa échapper le monarque : elle se ligua contre ce prince avec les insurgés d'Aragon; elle s'attendait à de nouveaux succès: mais un ennemi bien plus redoutable que les armées les plus nombreuses répandit le deuil et l'effroi dans la Castille. Une de ces grandes famines que devaient produire dans ces temps encore trop barbares, une ignorance superstitieuse, une administration sans ha-



bileté, un gouvernement sans prévoyance, des guerres sans humanité, des pillages, des destructions et des incendies si souvent renouvelés, s'étendit sur toute la Castille, et immola, suivant les historiens, le quart des habitants.

On réunit un concile provincial à Pénafiel. Remarquons quelques décisions de ce concile. Quelles mœurs elles supposent!

Il est défendu aux ecclésiastiques d'entretenir publiquement les femmes qu'ils ont épousées, et que les canons du concile nomment concubines. Il n'est point permis d'appeler en duel les évêques ni les chanoines. On ne pourra plus confisquer les biens des musulmans ou des juifs qui embrasseront le christianisme.

Peu de temps après ce concile et la terrible famine, des intrigants puissants parvinrent à éloigner la reine-mère de son fils, le roi Ferdinand IV, qui avait déjà dix-huit ans. (1303) Don Jean de Lara devint le favori du prince; les grands, jaloux de son crédit, proposèrent à la reine-mère de prendre les armes pour la rappeler: elle rejeta avec loyauté des offres contraires à leur devoir et au sien; mais son fils désira bientôt de la revoir à la tête des affaires, et elle reprit les rênes du gouvernement aux applaudissements de la nation.

Ferdinand IV avait épousé Constance, fille de Denis, roi de Portugal et surnommé le Père de la patrie; Denis ménagea un congrès pour une paix

générale des chrétiens de l'Espagne: la reine-mère de Castille y déploya son habileté et ses vues pacifiques. Ferdinand IV céda au roi d'Aragon une partie de la Murcie, don Alphonse de La Cerda renonça au titre de roi de Castille, et il reçut en apanage un certain nombre de villes.

(1305) Jean de Lara et Diegue de Haro, malgré cette paix si désirée, fomentèrent de nouveaux troubles et prirent les armes contre leur roi. Ferdinand marche à leur rencontre : il avait rassemblé quinze mille hommes; mais plusieurs grands qui s'étaient réunis à lui avec leurs vassaux, craignant le ressentiment de Lara et de Haro, abandonnèrent le roi, se retirèrent avec leurs guerriers : Ferdinand conserva à peine douze cents hommes, et par une suite du défaut d'institutions raisonnables l'autorité royale fut contrainte de fléchir devant la rébellion de deux hommes puissants.

(1306) Cette autorité si méconnue se releva néanmoins : Jean de Lara menaçait toujours le monarque; Ferdinand voulut le bannir par un décret d'un royaume dont cet ambitieux allait troubler la tranquillité. Jean de Lara lui écrit : « La » Castille est plus ma patrie que la vôtre; et au» cune puissance n'est capable de m'en chasser. » Ferdinand l'assiégea dans Torde-Hunos; mais au moment de prendre la place, il vit son armée déserter, et il fut obligé de recevoir en grâce e vassal qui venait de l'outrager (1308). Quels malheurs peuvent fondre sur un royaume où les

grands comptent pour rien et le monarque et la nation !

Les rois de Castille et d'Aragon se liguèrent contre le roi sarrasin de Grenade. La division régnait parmi les Maures : ils perdirent deux batailles et la ville de Gibraltar, et le roi de Grenade ne put obtenir la paix qu'en rendant au roi d'Aragon tous les Aragonais qui étaient esclaves dans ses états, et en payant cent mille écus d'or au monarque castillan (1309).

(1312) Trois ans après, Ferdinand IV mourut subitement. Son fils Alphonse XI avait à peine deux ans ; il fut proclamé roi de Castille : mais quatre partis puissants disputèrent la régence. Marie de Molina, aïeule du monarque enfant ; Constance de Portugal, mère d'Alphonse ; don Pedre, son oncle, et don Juan, son grand-oncle, prétendirent à l'autorité suprême. Les états s'assemblèrent à Valence : les deux reines y vinrent chacune à la tête d'une armée ; on craignit pour la liberté des suffrages ; on les engagea à s'éloigner : Constance mourut (1313). Les états confièrent l'administration de l'intérieur du royaume à l'infant don Juan, le commandement des armées à l'infant don Pedre, l'éducation du jeune prince à la reine son aïeule ; don Juan devint jaloux des succès militaires de don Pedre. L'ascendant de Marie de Molina l'emporte facilement sur l'influence des infants divisés : sa renommée et son habileté la rendirent de nouveau maîtresse des affaires.

Le roi de Grenade cependant s'était ligué avec le roi de Maroc : il préparait une nouvelle expédition contre la Castille. Les deux infants don Juan et don Pedre marchèrent contre lui : la saison était brûlante, la chaleur excessive, le soleil ardent, la campagne aride, l'armée castillane accablée de fatigue et en proie à une soif dévorante. Les Maures trompèrent les infants, tombèrent à l'improviste sur les derrières de l'armée épuisée par la chaleur et la soif, attaquèrent avec impétuosité l'arrière-garde ; la confusion se mit parmi les Castillans affaiblis. Les infants surmontent leur faiblesse, combattent avec héroïsme, mais ne pouvant résister au soleil et aux coups qui les accablent, tombent morts sur un tas de cadavres ; les Castillans consternés retrouvent néanmoins leur admirable courage ; la nuit qui approche leur donne quelque espoir : ils parviennent se former en pelotons, et à la faveur du commencement des ténèbres se retirent devant les vainqueurs, qui n'osent les poursuivre.

(1319) Les musulmans veulent cependant profiter de leur victoire et de la mort des infants ; ils pénètrent dans la Castille, et leurs progrès sont rapides : mais l'amour, la jalousie et la vengeance, si terribles dans les climats brûlants de l'Espagne méridionale et de l'Afrique, ces passions effrénées qui ont, il y a six siècles, livré la péninsule au joug des musulmans, vont l'en préserver aujourd'hui. Le roi de Grenade devient amoureux d'une

belle esclave qui appartient au gouverneur d'Algésiras ; il enlève cette esclave. Le musulman outragé devient furieux ; il assassine le roi : les Maures renoncent à leurs conquêtes, et la Castille échappe à leur domination.

Des malheurs d'un autre genre se précipitent sur cette Castille. La reine douairière réunit en vain tous ses efforts pour les détourner : le fils de l'infant don Juan, don Emmanuel, son cousin germain, et don Alphonse de Molina, frère de la reine, s'emparent chacun d'une grande partie du royaume, et se déclarent indépendants.

La reine convoque les états du royaume pour sauver la Castille; elle meurt, et les maux des Castillans deviennent extrêmes.

L'anarchie dévorait la nation. Quelque jeune que fût Alphonse, il résolut de la faire cesser; il n'avait que quinze ans : mais il montra une fermeté qui encouragea les amis des Castillans, et contint les oppresseurs. Le roi fut déclaré majeur; il nomma ministres deux hommes que l'on estimait, et leur associa un juif qui passait pour habile dans le maniement des finances, art si peu avancé dans ce temps de rapines et de violences. (1325) Don Alphonse de Molina ne tarda pas à se soumettre à l'autorité de son neveu. Le jeune prince laissa espérer à don Emmanuel de voir sa fille élevée sur le trône; il reçut cette princesse encore très-jeune, non-seulement comme celle qu'il devait un jour épouser, mais encore comme

un gage de la fidélité du père; et don Juan, réduit à ses propres forces, parut peu redoutable.

Des serments terribles étaient encore employés par les grands de Castille, qui se confédéraient contre le monarque. Les historiens en ont conservé la formule. « Si quelqu'un de nous, disaient-» ils, viole un des articles de notre traité, qu'à » l'heure même les forces et la parole lui man-» quent; qu'au jour d'une bataille ses armes lui de-» viennent inutiles ; qu'il ne puisse se servir de ses » éperons; que son cheval tombe mort; que tous » ses vassaux le trahissent; que tout l'abandonne; » que le Dieu tout-puissant lui ôte la vie, et qu'il » lui fasse souffrir dans l'enfer les plus affreux sup-» plices. » Et ces conjurés scellaient leur serment en communiant devant la table sacrée, avec une partie de la même hostie.

Alphonse voulut réprimer cet esprit d'indépendance qui menaçait si fortement son trône et le peuple de Castille; mais il fut trop souvent inflexible. Le trop grand pouvoir de ses ministres augmenta le nombre des mécontents ; la violation de la foi qu'il avait donnée indigna la nation; le nombre des insurgés s'accrut avec rapidité.

(1326) Don Juan imagina de relever le parti des La Cerda. Don Alphonse ne crut pas pouvoir lui opposer la force avec succès; il eut recours à une horrible trahison : il invita don Juan à venir conférer avec lui sur la guerre contre les Maures; il

lui fit proposer la main de sa sœur l'infante Éléonore : don Juan arrive sans méfiance; le roi lui donne un grand festin, et, au milieu du banquet royal, don Juan fut poignardé.

Cette perfidie souleva le peuple. Alphonse, sans s'effrayer, monta sur un trône au milieu de la place publique; il osa se vanter de son crime. « J'ai immolé don Juan, dit-il, au bonheur de la » Castille; tous ses biens sont confisqués; le même » sort attend ceux qui l'imiteront. » La terreur qu'il inspirait suspendit le courroux que l'assassinat de don Juan avait fait naître.

(1327) Alphonse atteignit sa dix-huitième année; au lieu de tenir la parole qu'il avait donnée à don Emmanuel, et de donner sa main à sa fille Constance, il épousa Marie, fille d'Alphonse IV, roi de Portugal (1328). Emmanuel, brûlant du désir de venger son affront, oublia tous ses devoirs, et se ligua avec les souverains de Grenade et de Maroc. La princesse Constance fut alors renfermée dans une forteresse : Emmanuel, hors de lui-même, défia le roi à un combat singulier, et ne respira plus que pour la guerre. Des séditions recommencèrent dans plusieurs villes; Alphonse les étouffa dans des flots de sang : l'insurrection devint alors générale; le premier des ministres est poignardé dans une église; l'infante Éléonore est assiégée dans une forteresse; on veut brûler le juif auquel le monarque a donné sa confiance; les grands demandent l'éloignement du ministre don Alvare

Ozorio: le roi subit en frémissant la loi des grands du royaume.

Les états s'assemblent à Madrid; ils accordent au roi un impôt que les Maures nomment *alcavale*, et qui consiste dans le dixième du prix des ventes de tous les biens meubles et immeubles; mais ils exigent que le juif que l'on hait rende compte des finances du royaume; ils décrètent que l'administrateur des finances, que l'on nommait *al-momariffé*, serait nommé dorénavant grand trésorier de Castille; qu'il devrait être chrétien; qu'aucune taxe ne serait établie sans le consentement des états; qu'on ne pourrait posséder plus d'une charge à la cour du monarque, et que les bénéfices ne seraient pas donnés à des étrangers.

(1329) Les Maures avaient recommencé de menacer la Castille. Alphonse tâcha de gagner don Emmanuel; il lui renvoya sa fille; il lui témoigna de la confiance; il lui rendit le gouvernement des frontières de la Murcie. Don Emmanuel promit non-seulement de se séparer des Maures, mais encore de ravager leurs terres.

Alphonse attaqua alors les musulmans, gagna sur eux une bataille, et leur prit différentes places; mais plusieurs de ceux qui devaient le seconder n'ayant pas tenu leur promesse, il se détermina d'autant plus facilement à la paix qu'ardent dans toutes ses passions, il était devenu éperdument amoureux d'Éléonore de Gusman, veuve

célèbre alors dans toute l'Europe par son esprit et sa beauté.

(1330) Voulant cependant donner un nouvel éclat à la chevalerie, qui devait lui être si nécessaire contre les Maures, il ordonna que, lorsqu'elle serait conférée, les candidats se présenteraient armés de toutes pièces, et il institua un nouvel ordre militaire que l'on nomma *de la bande* à cause du large ruban rouge qui en était la marque distinctive, et qui ne devait être donné qu'à ceux des nobles qui auraient porté les armes pendant dix ans.

(1332) Vers le même temps il parvint à être reconnu souverain du pays d'Alava, contrée de la Biscaye, et dont les habitants libres et indépendants s'étaient toujours gouvernés d'après leurs propres lois. L'assemblée générale du peuple d'Alava se tint dans un plaine, et ce fut sous un vieux chêne qu'elle prêta serment de fidélité au roi de Castille et de Léon.

(1333) Mais à cet accroissement de ses états succéda une perte bien importante: le gouverneur de Gibraltar livra cette place au roi de Grenade, ligué avec celui de Maroc. Alphonse fit de vains efforts pour la reprendre; un grand nombre de soldats abandonnèrent ses drapeaux, et furent pris par les Maures. Don Emmanuel, Lara et Haro crurent voir dans ces circonstances funestes un moment favorable pour relever l'étendard de l'insurrection; Alphonse proposa une trève au roi

de Grenade ; il eut une entrevue avec le monarque maure ; ils se firent des présents : une trève de dix ans fut convenue, et des musulmans, indignés dans leur fanatisme religieux que leur roi eût admis à sa table un monarque chrétien, conspirèrent contre leur prince et l'assassinèrent.

La trève n'arrêta pas l'insurrection de Lara ; il envoya à don Alphonse un chevalier pour lui signifier qu'il renonçait au titre de Castillan ; le roi fit couper les mains, les pieds et la tête du chevalier.

La guerre étrangère se joint à la guerre civile ; les Castillans sont vaincus sur les bords de l'Èbre et vers leurs frontières par les Navarrois que commande Gaston II, comte de Foix. Les vainqueurs veulent passer un pont et s'emparer de Logrono ; un héros castillan, le capitaine Rugdias de Gaona, secondé de trois autres braves, se place à la tête du pont, soutient tous les efforts de l'armée victorieuse, donne à ses compatriotes le temps de se rallier, tombe percé de coups ; mais Gaston ne peut prendre la ville de Logrono (1335).

Alphonse, qui ne peut pas se dissimuler les dangers qui l'environnent, et qui ne néglige rien de ce qui peut augmenter l'ardeur de ses guerriers, donne à Valladolid un grand carrousel : les chevaliers du nouvel ordre de la bande en sont les tenants ; ils se battent contre tous ceux qui veulent entrer dans la lice : le roi ne veut y paraître que comme un simple chevalier.

La guerre éclate encore et avec le Portugal et avec l'Aragon.

Depuis quinze ans une loi fondamentale et consentie par tous les états avait réuni les royaumes d'Aragon et de Valence à la principauté de Catalogne; ces trois souverainetés ne pouvaient plus être séparées ni possédées que par un seul monarque (1320). Don Jayme, fils de Jayme II, roi d'Aragon, avait renoncé à la couronne, au mariage, au monde, et était entré dans l'ordre de Montéza, dont on le nomma grand-maître.

Les Pisans étaient toujours les maîtres de l'île de Sardaigne; les nobles de ce royaume, mécontents de leur gouvernement, invitèrent le roi d'Aragon à venir les délivrer d'un joug qui leur était insupportable (1321). Don Jayme communiqua leur proposition aux états, qu'il convoqua à Lérida : il envoya son fils Alphonse en Sardaigne; il lui donna une flotte; son parent don Sanche, roi de Majorque, se réunit à don Alphonse (1323). Les Pisans furent battus; la reddition de Cagliari entraîna celle de toute l'île; et les Pisans consentirent à ne tenir la Sardaigne que sous la suzeraineté du roi d'Aragon. Cet arrangement n'ayant pas satisfait les habitants de l'île, ils prirent de nouveau les armes contre les Pisans; les Aragonais vinrent à leur secours; leur flotte battit celle des Pisans, et la Sardaigne leur fut entièrement soumise (1326).

Pendant cette guerre, les cortès d'Aragon, de Valence et de Catalogne s'immortalisèrent avec

leur roi don Jayme en abolissant, par un décret solennel, l'horrible supplice de la torture, employé dans presque tous les tribunaux de l'Europe, à la honte de l'humanité et de la justice (1325). Combien de regrets laissa le monarque qui avait promulgué ce célèbre décret lorsque la mort l'enleva aux sujets dont le bonheur lui était si cher !

Alphonse IV, son fils, lui succéda, fut proclamé roi d'Aragon, de Valence, de Sardaigne, et couronné à Sarragosse (1327) : il fit la guerre aux Génois; les côtes de Gênes furent ravagées par la flotte aragonaise; celles de Catalogne par les vaisseaux génois; et le pape tâcha en vain de réconcilier les deux nations.

Don Pèdre IV, né du premier mariage d'Alphonse, fut à peine monté sur le trône, après la mort de son père, qu'il se saisit des terres que don Alphonse avait données à sa seconde femme Éléonore de Castille (1336); il prétendit que ce don avait été contraire au serment que son père avait fait de ne jamais démembrer ses états. La reine prit les armes pour défendre les terres qu'elle possédait; son frère lui envoya des troupes; elle les commanda avec un grand courage: d'heureuses négociations rétablirent la paix entre l'Aragon et la Castille, entre don Pèdre et sa belle-mère.

Don Pèdre avait désiré d'être couronné à Sarragosse; l'archevêque voulut placer le diadème sur la tête du roi; les grands s'opposèrent à une cérémonie d'après laquelle le monarque aurait

paru recevoir ce diadème du clergé. Don Pèdre se saisit de la couronne, et la plaça lui-même sur sa tête.

La paix de la Castille avec l'Aragon n'avait pas fait cesser la guerre de la Castille avec le Portugal. Geoffroi Ténoris, amirante de Castille, remporte une victoire navale sur les Portugais; le vainqueur vient à Séville, où était le roi Alphonse: le monarque sort au-devant de lui, et lui décerne les honneurs du triomphe (1337).

Une victoire plus importante est ensuite remportée par Alphonse sur les grands de son royaume; il convoque les états généraux à Burgos; il obtient non-seulement qu'une loi somptuaire diminue les dépenses énormes que les grands faisaient pour leurs meubles, leurs habits, leurs équipages, leurs tables nombreuses, et qui leur ôtaient les moyens de fournir aux frais de la guerre, mais encore que ces mêmes grands, si fiers, si ambitieux, si amis de l'indépendance, lui remettent les châteaux forts qui leur ont servi pendant si long-temps à soutenir leurs insurrections contre le prince, et à tyranniser les sujets (1338); et remarquez combien tout d'un coup les tribunaux deviennent sévères et même cruels contre des trahisons qu'on n'avait punies que bien rarement. Le grand-maître de l'ordre d'Alcantara apprend qu'une intrigue de cour l'a rendu suspect; il devient coupable; il se décide à passer du côté des Sarrasins; on l'arrête dans sa fuite; on le condamne au supplice du feu (1339).

Le plus grand des dangers menace cependant la Castille : le fils d'Albohacen, roi de Maroc, a péri en Espagne les armes à la main ; son père désespéré veut venger sa mort ; des faquirs pleins d'ardeur se répandent dans l'Afrique ; on publie le *gacie*, qui déclare la guerre religieuse, et promet aux musulmans qui périront dans un combat ou donneront la mort à des chrétiens, le pardon de toutes leurs fautes, l'absolution de tous leurs crimes, une félicité éternelle dans le ciel. Les Maures et les Arabes accourent sous les étendards du monarque mahométan ; Albohacen voit, suivant les historiens, quatre cent mille fantassins, soixante-dix mille cavaliers et cent mille femmes, qui veulent suivre leurs maris, s'embarquer sur deux cent soixante vaisseaux et soixante-dix galères. L'amirante de Castille n'a que trente galères et quelques vaisseaux; il ne croit pas pouvoir attaquer la flotte musulmane : les Castillans, égarés par leurs alarmes, l'accusent de lâcheté ou de trahison; le roi lui-même paraît ébranlé par l'opinion publique. L'amirante n'a pas la force de résister à cette opinion si funeste; il attaque la flotte ennemie devant Algésiras ; il déploie la plus grande habileté ; il combat avec le plus grand courage : mais le nombre l'emporte ; il périt avec gloire au milieu de ses vaisseaux, pris, brûlés ou dispersés.

Rien ne paraît plus pouvoir garantir la Castille, et les Maures ne vont-ils pas une seconde fois conquérir la péninsule? Alphonse ne désespère pas du

salut de ses royaumes; il oppose au danger une fermeté héroïque; il ose espérer une nouvelle journée de Murandal. La Castille et le Portugal ont terminé ou du moins suspendu leurs hostilités; leurs guerriers se réunissent contre un ennemi formidable : le roi de Portugal, don Alphonse IV, arrive avec ses troupes auprès du roi de Castille; les deux monarques n'ont réuni que quarante mille hommes; mais tous ont résolu de vaincre ou de périr. Le petit fleuve de Salado sépare les armées : la bataille commence par un fait d'armes des plus éclatants. Deux frères, don Gonzale et don Garcie Lasso, se jettent à la nage, et forcent le passage du fleuve malgré deux mille cavaliers musulmans. Toute l'armée les suit; le combat le plus extraordinaire s'engage. « Braves Castillans, » s'écrie le roi Alphonse XI, vous allez connaître » mon courage, et moi le vôtre. » Les chrétiens multiplient les prodiges de valeur; des hommes avides de pillage avaient suivi l'armée castillane et portugaise; ils se jettent sur le camp des Maures, qu'ils trouvent mal gardé, y pénètrent en tumulte. Le bruit de cette invasion soudaine parvient jusques aux Maures qui combattent encore; ils croient qu'un nouveau corps d'Espagnols va les attaquer par-derrière; ils se troublent; leur force les abandonne; les chrétiens redoublent d'héroïsme : les musulmans sont immolés, pris, ou mis en fuite. Des monceaux de cadavres couvrent le champ de bataille et les routes qui conduisent vers la mer.

Plus de deux cent mille mahométans ont reçu la mort. Albohacen s'enfuit en Afrique; les deux rois de Castille et de Portugal entrent dans Séville au milieu des plus vives acclamations : on les proclame augustes libérateurs de la patrie, défenseurs de la foi : des processions solennelles, des feux de joie, des illuminations, témoignent dans toute la péninsule chrétienne l'enthousiasme le plus grand. L'église de Tolède établit une fête annuelle pour célébrer la fameuse victoire.

On trouve tant d'or et de si riches dépouilles des vaincus que la valeur de ce métal baisse d'un sixième.

(1340) Le roi de Castille envoie au pape sa bannière, son cheval de bataille, cent autres chevaux, et vingt étendards enlevés aux Sarrasins. Benoît XI les reçoit à Avignon avec solennité, prononce l'éloge des vainqueurs, et confère à Alphonse le titre de libérateur de l'Espagne.

(1341) Ce monarque ne s'était rien réservé des riches dépouilles des musulmans. Les négociants se soumirent à payer l'*alcavala*, c'est-à-dire le vingtième de la valeur de toutes les marchandises.

Don Alphonse s'empressa de profiter de sa grande victoire; il fit le siége d'Algésiras, une des clefs de l'Espagne du côté de l'Afrique. Près de soixante mille hommes étaient renfermés dans la place avec des vivres et des munitions pour deux ans. Le roi de Castille n'avait avec lui que dix mille hommes; mais

la bataille du Salado avait exalté leur courage. Les musulmans mirent à prix la tête de don Alphonse : trois fois il faillit à périr sous le poignard d'un assassin.

(1342) On a écrit que les Maures s'étaient défendus avec des canons et de la poudre ; mais ce fait a été contesté, et on a cru que l'artillerie n'avait été employée dans les siéges que quatorze ou quinze ans plus tard. Quoi qu'il en soit, le petit nombre de ses guerriers, la difficulté de se procurer des vivres, et le défaut d'argent, allaient obliger le roi de Castille à lever le siége, lorsque le comte de Foix, Bernard, son frère, le comte de Derby et celui de Salisbury lui amenèrent des renforts de Français et d'Anglais : le roi de Navarre vint le joindre ; le roi de France, Philippe de Valois, lui prêta cinquante mille écus ; le pape lui accorda des décimes sur le clergé, et attacha à l'expédition d'Algésiras les mêmes indulgences qu'à une croisade en Palestine.

(1343) Don Alphonse et Philippe de Valois s'étant liés par un nouveau traité, les Anglais ennemis de Philippe abandonnèrent le siége (1344). Le roi de Castille battit cependant les Maures qui étaient venus pour délivrer la place ; et Algésiras, qui manquait déjà de vivres, fut obligé de se rendre. Les habitants eurent la liberté de se retirer où ils voudraient, et d'emporter leurs effets ; le roi de Grenade dut rester tributaire de la Castille, et on convint d'une trêve de dix ans.

Cependant les Canaries, ces îles de l'Océan Atlantique, si voisines de l'Espagne et de l'Afrique, et auxquelles les anciens avaient donné le nom de Fortunées, avaient été retrouvées par des navigateurs castillans, catalans et génois : Louis de La Cerda ou Louis d'Espagne, fils de don Alphonse de La Cerda, reçut le titre de roi des Canaries et la couronne de ces sept îles du pape Clément VI, dont il se déclara vassal et tributaire (1345). Mais c'est à la même année que l'on a rapporté un événement bien plus important pour la Castille que la découverte des Canaries ; le roi d'Angleterre, Édouard III, envoya à don Alphonse un petit troupeau des plus belles brebis de la Grande-Bretagne ; et il paraît que c'est la race de ce troupeau qui, répandue sur tant de contrées de la péninsule, y a été perfectionnée au point de porter ces laines très-fines, source de si grandes richesses pour l'Espagne.

L'année suivante Joseph Bulhagix, roi de Grenade, acheva de bâtir le château et les murs de sa capitale. Le revenu de ce monarque a été évalué à sept cent mille ducats ; tous ses sujets lui payaient la valeur du septième de leurs récoltes et de leurs troupeaux ; il était l'héritier de ceux qui mouraient sans enfants, et il partageait avec les enfants la succession des autres Maures. (1346) Peu de temps après, une peste horrible ravagea la péninsule, où elle avait été apportée des contrées

orientales et où la police administrative était encore si imparfaite.

(1348) La trève avec les Maures durait encore; mais un fils du roi de Maroc, rebelle envers son père, s'empara non-seulement du royaume de Fez, mais encore de Gibraltar, de Ronda et de toute la partie de la péninsule soumise à son père. Alphonse ne crut pas devoir tenir au fils, insurgé contre son souverain, la promesse qu'il avait faite à son père; il résolut d'attaquer Gibraltar, dont il désirait depuis long-temps de s'emparer; il assembla les cortès à Alcala : il recommença la guerre avec leur consentement, assiégea Gibraltar, et poussa les attaques avec ardeur.

La peste attaqua son armée; il en fut atteint et succomba à sa violence : l'armée leva le siége et emporta les restes du monarque; les Maures n'osèrent pas la poursuivre.

La mort d'Alphonse est suivie d'un des plus grands malheurs que la Castille pût éprouver; son fils don Pèdre monte sur le trône (1350): son règne ne doit être qu'un enchaînement de crimes barbares; la haine publique le surnommera le Cruel et le Néron de la Castille.

Don Pèdre n'a encore que seize ans; la reine sa mère, Marie de Portugal, va le trouver docile à ses vengeances : depuis long-temps elle détestait la belle Éléonore de Gusman, qu'Alphonse XI avait beaucoup aimée, et dont il avait eu sept en-

ts, et particulièrement le fameux don Henri de
nstamare. Éléonore, après la mort d'Alphonse,
ait retirée auprès de Cadix, à Medina-Sidonia,
ce forte qui lui appartenait : sa famille pense
elle doit chercher à obtenir la bienveillance du
ne monarque en lui témoignant la plus grande
ıfiance; elle suit ses conseils, va se jeter aux
ds du roi, et se remet en sa puissance; sa ter-
le rivale est implacable; elle demande la mort
léonore: le roi fait périr la mère de ses frères,
e que son père a chérie jusqu'au dernier mo-
nt de sa vie (1351); on l'immole auprès de To-
e et sur les bords du Tage, à Talavéra, qui ap-
tenait à cette femme infortunée. Cette ville est
ıfisquée au profit de Marie; les Castillans in-
nés veulent perpétuer le souvenir de la bar-
ie de la mère du roi; ils nomment la ville qu'on
a donnée *Talavéra de la Reine*.

)epuis plusieurs siècles un grand nombre de
es de la Vieille-Castille formaient une confé-
ation puissante établie pour repousser les ty-
nies; on les nommait *Béhétrias*, ou villes libres.
ıs l'égide de cette réunion, tous les droits des
ıyens étaient respectés : ces villes liguées éli-
:nt des chefs qui réglaient la police intérieure
naintenaient le bon ordre; elles choisissaient
:vent ces chefs parmi les grands du royame qui
r paraissaient les plus propres à conserver leurs
viléges, à défendre leurs libertés; reconnais-
tes de leur soins, elles leur donnaient de fortes

pensions, elles les secouraient lorsqu'ils prenaient les armes. Un roi bon, juste et politique aurait régularisé ces associations, les aurait étendues à tous ses états, les aurait coordonnées aux autres institutions, les aurait liées avec les formes générales du gouvernement, les aurait rendues des garanties de l'autorité royale et de la liberté de la nation : don Pèdre ne devait penser qu'à les anéantir. Il propose aux états généraux de les détruire; les grands en prennent la défense avec la plus grande chaleur : il ajourne l'exécution de son projet.

Don Juan d'Albuquerque avait été son gouverneur : cédant à son ambition, et voulant devenir favori tout puissant du monarque, il avait trop flatté les penchants vicieux du roi, et secondé la passion violente que don Pèdre avait conçue pour une jeune Espagnole nommée Marie de Padilla; honteux de sa faiblesse, se la reprochant d'autant plus que ses principes étaient vertueux, il veut réparer sa faute et s'opposer aux actions si répréhensibles de son ancien élève; don Pèdre ne peut souffrir rien de ce qui lui résiste; Albuquerque est disgracié, dépouillé de ses biens, obligé de fuir (1352).

Cependant, malgré toutes les intrigues de la favorite Marie de Padilla, on conclut le mariage de don Pèdre avec Blanche, fille de Pierre, duc de Bourbon, cousine germaine du roi de France, et dont l'Europe entière vantait les vertus, la grâce et la beauté. Le roi Philippe de Valois veut qu'elle

soit mariée comme une fille de France; elle a une dot de trois cent mille florins; la plus haute noblesse du royaume de Castille va au-devant d'elle jusqu'à la frontière; à sa tête est don Frédéric, frère naturel du roi, et grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques : elle arrive à Valladolid; sa douceur, sa bonté, sa beauté touchante enchantent tous les Castillans. Marie de Padilla, qui avait osé concevoir l'espérance d'épouser don Pèdre, veut encore essayer de rompre le mariage du roi avec Blanche de Bourbon; elle s'efforce d'empêcher le roi d'aller à Valladolid : don Pèdre ne peut néanmoins résister aux instances de sa famille; il se rend auprès de la reine; il l'épouse: mais, malgré tous ses charmes, il n'éprouve pour elle qu'une affreuse antipathie; deux jours après il la quitte pour aller retrouver sa Padilla.

Le plus grand étonnement saisit les Castillans. Le roi, accoutumé à ne dissimuler aucun de ses sentiments, ne peut cacher la haine et le mépris qu'il a pour Blanche : la Castille est consternée; le peuple, ignorant et superstitieux, croit que le roi et la reine sont victimes d'un sortilége et d'une écharpe enchantée donnée par Blanche à son époux, et achetée d'un juif ami de Marie Padilla. La véritable cause de cette haine et de ce mépris du roi est la jalousie dont sa favorite a versé le poison dans son cœur; elle lui a persuadé que la jeune princesse n'a pu résister à l'amour de don Frédéric, qui est allé au-devant d'elle.

Don Pèdre s'abandonne chaque jour davantage à sa férocité : don Garcie Laffo de La Véga, un des plus grands seigneurs de Castille, est poignardé dans la chambre du roi et sous ses yeux. Jean Nugnès de Prado, grand-maître de Calatrava, s'était réfugié dans l'Aragon : il revient en Castille sur la parole du roi; on l'arrête, on le dépose; sa tête tombe sur un échafaud; le roi fait élire à sa place le frère de la Padilla (1354).

Sa passion pour cette favorite paraît néanmoins amortie; il conçoit un amour violent pour Jeanne de Castro, veuve de don Diègue de Haro, et dont la beauté était célèbre. Elle aurait pu accepter la main du roi, répond-elle à don Pèdre; mais elle refuse d'être sa maîtresse. Don Pèdre a recours à un noir artifice; il jure que son mariage avec Jeanne de Bourbon est nul; de faux témoins attestent qu'il n'y a jamais consenti; l'évêque d'Avila et celui de Salamanque ont la lâcheté de recevoir le serment du roi, et de déclarer qu'il n'a pas existé de mariage entre la princesse de France et le roi de Castille : don Pèdre épouse publiquement Jeanne de Castro, et l'abandonne peu de temps après malgré sa grossesse. L'infortunée reine va dans la solitude cacher son désespoir. Une ligue redoutable se forme avec rapidité pour venger et Jeanne de Castro et Jeanne de Bourbon, et tant d'autres victimes; à la tête de cette ligue sont les frères naturels du roi. Albuquerque, les infants d'Aragon, don Ferdinand, frère de Jeanne

de Castro, la reine douairière de Castille et la reine douairière d'Aragon, tante de don Pèdre, favorisent secrètement cette grande insurrection; les villes de Tolède, de Cordoue, de Jaën, de Cuença et plusieurs autres cités sont près de se déclarer pour la ligue.

« Blanche de Bourbon périra! » s'écrie don Pèdre furieux. Il ordonne que l'on conduise la reine de la prison d'Arévello dans celle de Tolède; Blanche arrive dans cette capitale de la Nouvelle-Castille, dont tous les habitants prennent un si grand intérêt à ses malheurs; elle passe devant la porte de la cathédrale; elle obtient de ses gardes la liberté d'aller un moment prier dans le sanctuaire : elle court à l'autel, l'embrasse avec transport, prend le ciel à témoin de son innocence, implore le secours de tous ceux qui l'entourent. Sa beauté, son infortune, ses larmes, ses dangers attendrissent le peuple de Tolède; il jure de défendre Blanche, qu'on adore, et lève l'étendard de l'insurrection contre don Pèdre, que tous ont en horreur.

Don Pèdre conduit ses troupes contre les confédérés; il est investi dans Tordésillas : sa tante la reine d'Aragon lui fait proposer la paix. « Bannis-» sez Padilla, lui fait-elle dire, éloignez ses parents, » rappelez la reine, et vous ne trouverez dans les » confédérés que des sujets fidèles. » Don Pèdre rejette les propositions de sa tante, et parvient à s'échapper; il fait empoisonner don Juan d'Albu-

querque. Ce Castillan veut en mourant que son corps ne soit enterré que lorsque la reine sera rétablie sur son trône; les ligueurs jurent d'exécuter sa volonté.

Don Pèdre assemble à Burgos les états généraux; il obtient les sommes q[illegible]i sont nécessaires pour agir contre la ligu[illegible]e décision déconcerte les confédérés; p[illegible] leur paix avec le monarque; d'autres [illegible]ans des asiles où ils se croient en sûret[illegible]eines de Castille restent livrées à toute la ve[illegible]nce du roi.

Blanche de Bourbon est envoyée à Siguença et renfermée dans une prison plus étroite que jamais. Vingt-deux bourgeois de Tolède sont désignés pour payer de leur sang l'insurrection de leurs concitoyens: un d'eux est âgé de quatre-vingts ans; son fils demande avec ardeur de mourir à sa place; tous les spectateurs sont émus de sa sublime résolution. Le roi accepte froidement l'échange que sollicite cet héroïque jeune homme.

La reine-mère demande pour toute grâce qu'on épargne la vie de ses partisans : son fils en fait mettre plusieurs en pièces à sa vue; elle est couverte de leur sang; elle tombe évanouie et mourante. Don Pèdre la renvoie avec cruauté dans le Portugal, où elle est née.

Avant d'arriver à cet horrible règne de don Pèdre, la force et la violence avaient augmenté la puissance des rois d'Aragon, les rivaux de ceux de Castille.

Dès 1343 le roi aragonais don Pèdre IV avait accusé son beau-frère don Jayme II, roi de Majorque, de lui avoir dressé des embûches dans Barcelonne, de s'être ligué contre lui avec le roi de France, dont Jayme II était vassal pour la seigneurie de Montpellier avec le roi de Sicile et même avec le roi de Maroc. Il l'avait fait sommer de paraître devant lui ; le roi de Majorque s'était efforcé en vain d'apaiser son ressentiment; don Pèdre IV s'était emparé de Majorque, de Minorque, d'Iviça. Jayme II avait été forcé de chercher son salut dans la fuite; le pape n'avait pu réussir à le réconcilier avec le roi d'Aragon. Le monarque victorieux s'était emparé d'une grande partie de la Cerdagne et du Roussillon, avait déclaré le royaume de Marjorque réuni à celui d'Aragon, et commencé le siége d'Elne. Le malheureux don Jayme, abandonné de presque tous ses sujets et de ses amis, vint se mettre à la discrétion du roi son beau-frère : ne pouvant néanmoins se soumettre aux dures conditions que don Pèdre voulut lui imposer, il se rendit auprès de Gaston Phébias, comte de Foix, qui ne put lui fournir que de faibles secours. Plusieurs seigneurs français lui offrirent leurs services, et, son courage surpassant ses infortunes, il s'empara du Confluant à la tête des guerriers qu'il put réunir (1347) : don Pèdre reprit bientôt ce territoire; don Jayme, toujours admirable par sa constance, et se montrant par sa noble fermeté digne d'un sort bien différent de

celui qui le poursuivait, vendit au roi de France, pour cent vingt mille écus d'or, la seigneurie de Montpellier et le comté de Lates, équipa une flotte et tenta une descente à Majorque : de nouveaux malheurs l'y attendaient ; ses troupes furent entièrement défaites par c[illegible]s du roi d'Aragon, et il expira sur le cha[illegible] de [illegible]lle percé de coups, après avoir fait d[illegible]o[illegible] de valeur (1349). Son fils fut fait prisonnier [illegible]nduit au roi, frère de sa mère, renfermé dans une [illegible]ison, et le royaume de Majorque ne fut plus [illegible] une dépendance de celui d'Aragon.

Ce fut après cette importante réunion que don Pèdre IV ordonna que les années fussent comptées d'après l'ère chrétienne, au lieu de l'ère de César, et qu'irrité de ce qu'un légat du pape avait excommunié sans son consentement des seigneurs aragonais il le fit pendre par les pieds.

(1350) Il s'allia contre les Génois avec les Pisans, et ensuite avec les Vénitiens et les Français (1351). Les Génois battirent la flotte combinée des Vénitiens et des Aragonais, et furent battus l'année suivante (1353). Don Pèdre soumit bientôt après les villes de la Sardaigne qui s'étaient révoltées ; mais un incident inattendu alluma une guerre bien plus importante entre l'Aragon et la Castille.

La pêche du thon était depuis long-temps un objet d'intérêt sur les côtes espagnoles de la Méditerranée ; elle y formait une sorte de grand spec-

tacle qui attirait presque toujours de nombreux spectateurs. Le roi de Castille assistait, auprès d'un port de la Castille, à une de ces pêches, dont l'appareil remarquable produisait un grand concours de curieux. Deux galères génoises étaient peu éloignées du monarque ; une flotte catalane arriva à l'improviste, et, malgré la présence du roi, s'empara des deux galères de Gênes. Don Pèdre fit demander au roi d'Aragon une satisfaction de cette insulte. L'ambassadeur de don Pèdre parla avec tant de hauteur au monarque aragonais que ce prince, aussi fier que Pierre-le-Cruel, rejeta la demande qu'il regarda comme un outrage (1356) : la guerre fut déclarée entre les deux puissances ; elle montra bientôt le caractère terrible des guerres civiles. Les deux infants don Ferdinand et don Juan, frères utérins du roi d'Aragon, dont ils étaient depuis long-temps mécontents et dont ils avaient abandonné les états, parurent à la tête des troupes castillanes ; et l'on vit dans l'armée aragonaise Henri de Transtamare, le célèbre frère naturel du roi de Castille, et un grand nombre de Castillans insurgés contre leur tyran.

(1357) Les deux monarques traitèrent avec le roi de Grenade pour en obtenir un corps de cavalerie ; et si ce prince avait eu plus de forces, plus de liaisons avec les Maures d'Afrique, et que les musulmans eussent été animés par une partie de cet enthousiasme qui avait donné six siècles auparavant tant de victoires aux Sarrasins, quels dan-

gers n'auraient pas courus les monarchies chrétiennes de la péninsule! La haine en divisait les souverains, et trois royaumes de la péninsule obéissaient à Pierre-le-Cruel, à Pierre IV, et à Charles II, roi de Navarre, dit le Mauvais.

(1358) Le roi d'Aragon propose à celui de Castille de se battre à outrance l'un contre l'autre, ou d'opposer dix, vingt ou cent Aragonais, à dix, vingt ou cent Castillans. Le roi de Castille rejeta le cartel; il était plein d'espoir de s'emparer du royaume de Valence; mais une tempête violente détruisit sa flotte, et son espérance s'évanouit.

(1358) Les soupçons que Padilla lui avait inspirés contre son frère Frédéric se réveillent alors avec plus de force; il le fait massacrer sous ses yeux : il attire à Bilbao don Juan son cousin, et frère du roi d'Aragon, sous le prétexte de lui faire donner la seigneurie de la Biscaye par les états de la province; il ordonne qu'il soit immolé en sa présence.

Éléonore, reine douairière d'Aragon, et mère de don Juan, pleurait la mort de son fils dans le château de Castro-Xéris, où elle était renfermée; don Pèdre la fait périr secrètement (1359) : deux de ses frères naturels, l'un âgé de quatorze ans et l'autre de douze, lui deviennent odieux (1360); il les fait étrangler dans l'alcazar, ou palais de Séville. Un clerc, dont l'imagination est exaltée, se croit inspiré par saint Dominique, se présente à don Pèdre, et lui annonce de la part

du saint qu'il sera poignardé par Henri de Transtamare. « Allez rendre compte de votre mission à » saint Dominique, » lui répond le tyran ; et il le fait jeter dans un bûcher enflammé. Il se couvre du sang de ses parentes Jeanne et Isabelle de Lara et de Jean de La Cerda, le dernier d'une illustre maison. Quatre galères aragonaises sont prises par les Castillans; elles arrivent par le Guadalquivir, au port de Séville. Le farouche don Pèdre ordonne que tous les vaincus soient égorgés.

Il gagne une bataille contre Transtamare; il fait donner la mort à deux frères de Henri. Ce prince se renferme dans la ville de Najara; la prise de la ville pouvait terminer la guerre : don Pèdre allait l'assiéger; il rencontre un enfant qui pleurait la mort d'un oncle tué dans le dernier combat. Une crainte superstitieuse s'empare de don Pèdre; il regarde les pleurs de l'enfant comme un sinistre présage : il renonce à son entreprise.

Un traité de paix suspend cependant la guerre entre l'Aragon et la Castille (1361). Henri de Transtamare passe une seconde fois en France; il va chercher des défenseurs pour la reine Blanche, prisonnière depuis sept ans dans le château de Siguença. Don Pèdre l'apprend, et sa fureur devient encore plus terrible; il se hâte de faire empoisonner la plus belle, la plus douce, la plus innocente, la plus aimée de toutes les reines. Ce nouveau forfait remplit l'Europe entière d'une nouvelle horreur : presque tous les chevaliers de l'Europe in-



dignés jurent en frémissant de venger tant de vertus, de jeunesse et de beauté.

Les hostilités continuent entre l'exécrable don Pèdre et les Maures de Grenade. Le roi maure, Mahomet Barberousse, obtient des succès (1362): il espère une paix avantageuse; il traite avec douceur les prisonniers chrétiens; il renvoie sans rançon le grand maître de Calatrava. Don Pèdre ne peut lui pardonner d'avoir pris le parti des Aragonais; il lève de nouvelles troupes. La fortune favorise ses armes : le roi de Grenade espère l'apaiser en lui rendant hommage; il obtient un sauf-conduit, il se rend à Séville. On l'arrête dans un festin; on le charge de fers; on le conduit sur un âne hors de la ville : trente-sept de ses principaux officiers sont massacrés devant lui; Don Pèdre l'égorge de sa propre main.

Le monstre perd un fils qu'il avait eu de Padilla. On voit ce tigre verser des larmes de sang; il est près de succomber à sa douleur, ou plutôt à sa rage. Il fait un testament; il appelle à la couronne les trois filles de Padilla suivant l'ordre de leur naissance; et à leur défaut don Juan, qu'il a eu de Jeanne de Castro.

Les vœux des peuples ne sont pas exaucés : don Pèdre revient à la vie.

A ce grand fléau se réunit la peste, qui ravage la péninsule.

Le Portugal était alors gouverné par un prince bien différent de celui qu'abhorrait la Castille. Il

s'appelait don Pèdre comme le sanguinaire despote des Castillans; mais il ne voulait vivre que pour le bonheur des Portugais. « Ne péchez point con- » tre la justice, disait-il à ses courtisans, et vous ne » pécherez pas contre moi. — Un roi, répétait-il » plus souvent encore, qui passe un jour sans » travailler au bien de ses sujets ne mérite pas de » leur commander. » Il aimait les lettres; il cultivait la poésie avec d'autant plus d'ardeur que son âme était susceptible des mouvements les plus passionnés. Les historiens, en le représentant comme un bel homme, ont rappelé l'usage qui régnait alors non-seulement de porter la barbe, mais de la peindre avec soin. Il avait épousé à l'âge de dix-neuf ans Constance, fille de Jean Emmanuel de Castille (1339); il en avait eu deux fils et une fille. Mais il ne put résister aux charmes de la célèbre Inez de Castro, dame d'honneur de la reine et l'héroïne de cette tragédie de Lamotte qui a fait verser tant de larmes; il conçut pour elle la passion la plus violente; Inez n'y fut pas insensible. Leur amour ne put rester secret; Constance l'apprit, et mourut de douleur.

Don Pèdre épousa secrètement son amante; il en eut trois fils et une fille. Son père, Alphonse IV, voulut lui faire contracter une alliance plus conforme à ses vues. Il résolut de sacrifier Inez; il voulut néanmoins la voir : Inez parut en tremblant devant lui; elle lui présenta les enfants qu'elle avait eus de son fils. Sa beauté, sa grâce,

sa douceur, la voix de la nature touchent Alphonse; il consent au bonheur de don Pèdre : mais trois courtisans parviennent à l'irriter de nouveau contre Inez; ils le séduisent, l'entraînent, arrachent à sa faiblesse un affreux consentement à la mort de cette infortunée; et, aussi vils que cruels, ils ne rougissent pas de se charger d'exécuter le crime : ils poignardent Inez dans les bras de ses femmes.

(1355) Ferdinand et Alvarez de Castro prennent les armes pour punir les assassins de leur sœur. Don Pèdre, hors de lui-même, se met à leur tête; dans sa douleur extrême il ravage les domaines des lâches meurtriers. Alphonse est obligé de les bannir : deux de ces bourreaux se retirent en Castille. Alphonse meurt; don Pèdre monte sur le trône : le roi de Castille lui livre les deux coupables (1357). Le délire de la douleur inspire à don Pèdre une épouvantable vengeance : il fait sous ses yeux arracher le cœur des deux assassins.

Après cet horrible sacrifice, que rien ne peut justifier, et que peut seul expliquer le funeste égarement de don Pèdre, la douleur de l'époux infortuné cherche une sorte de consolation dans un spectacle que l'imagination la plus exaltée peut seule concevoir. Le pinceau du comte de Forbin en a mis sous nos yeux la terrible, lugubre et touchante représentation. Il fait exhumer celle sans laquelle il ne peut vivre; il fait revêtir les restes défigurés d'Inez; il veut qu'on les place sur le trône; il pose en frémissant d'amour et de douleur

la couronne royale sur cette tête que la mort a dépouillée de tant de beauté : Inez est reconnue souveraine par les grands du royaume, et leurs tristes et vains hommages charment un moment les tourments du cœur déchiré du malheureux monarque.

Le roi de Castille cependant, se jouant des traités comme de la vie de ses sujets, se jeta sur l'Aragon, attaqué en même temps par le roi de Navarre (1363) : le comte de Transtamare obtint un secours bien puissant de son ami Charles V, roi de France ; le fameux Bertrand du Guesclin, par l'ordre de son souverain, traita avec des compagnies de soldats congédiés après la paix conclue entre la France et l'Angleterre. Ces compagnies, composées non-seulement de Français, mais encore d'Anglais et d'Allemands, vivaient de pillage et ne voulaient obéir qu'aux capitaines qu'elles avaient choisis. On les nommait *grandes compagnies*, *compagnies blanches*, *compagnies de pillards*, *tard venus*, *marcadiers*, ou *malandrins*. Du Guesclin leur donna de l'argent, et les détermina à le suivre en Castille pour y venger sur Pierre-le-Cruel le sang de Blanche de Bourbon, belle-sœur de Charles V (1365). Jean de Bourbon, comte de La Marche, partit à la tête de l'armée de du Guesclin.

On comptait près de trente mille hommes dans cette armée qui passa les Pyrénées : elle se réunit à celle de Henri. Calahorra des bords de l'Èbre fut

la première ville qui ouvrit ses portes au comte de Transtamare ; il y entra comme en triomphe ; on voulut le proclamer roi de Castille ; il refusa : le comte de La Marche et du Guesclin le pressèrent ; on s'écria de toutes parts : *Castille pour le roi Henri ;* on éleva l'étendard royal ; on rendit hommage au nouveau monarque ; la Castille s'empressa de le reconnaître ; on le couronna à Burgos ; et don Pèdre, abandonné de tous les Castillans, s'enfuit vers le Portugal, marquant les traces de son passage par le sang que sa férocité le portait à répandre.

Le Portugal lui refusa un asile ; il s'embarqua alors à la Corogne avec trois de ses enfants et de grandes sommes d'argent, et arriva à Bayonne pour implorer le secours du prince de Galles, qui gouvernait la Guienne.

Henri récompensa avec magnificence les étrangers qui lui avaient été si utiles, les congédia et ne garda avec lui que quinze cents de ces guerriers, Bertrand du Guesclin et quelques autres seigneurs français. Le comte de La Marche réclama les tristes restes de sa cousine germaine la reine Blanche de Bourbon, et, en repartant pour la France, les conduisit à Tudéla dans la Navarre, où il fit célébrer avec pompe les funérailles de cette princesse, si digne d'un meilleur sort.

Le prince de Galles oublia la gloire, et, sourd à la voix de l'humanité, n'écouta que trop une fausse politique ; il résolut de détruire l'ouvrage

des Français, de renverser du trône l'ami et l'allié de Charles V, et de replacer la couronne de Castille sur la tête d'un prince dont les forces seraient à la disposition des Anglais qui l'auraient rétabli (1369). Il invite don Pèdre à venir à Bordeaux; il le reçoit avec magnificence; et, malgré ses conseillers, qui ne voyaient dans le monarque fugitif que l'horreur du genre humain, il prend les armes en sa faveur: il arrive dans la Navarre à la tête de ses troupes; Henri se repent d'avoir congédié sitôt les milliers de braves qui avaient marché sous ses enseignes; mais il n'en marche pas moins avec courage contre les Anglais; l'habile du Guesclin lui conseille d'éviter le combat, de fatiguer l'ennemi par des marches et des contremarches dans un pays coupé partout de chaînes de montagnes, de l'affamer en interceptant tous ses convois; mais les Castillans ne peuvent se soumettre à tant de lenteurs; ils se croient sûrs de la victoire; ils demandent à grands cris la bataille; elle se donne entre Navarette et Naséra : du Guesclin déploie cette valeur héroïque qui l'a déjà rendu si fameux; mais la fortune trahit la valeur des Castillans; ils sont défaits; Henri n'échappe qu'avec peine aux fers ou à la mort; Bertrand du Guesclin est fait prisonnier; une révolution aussi rapide que celle qui a précipité du trône le cruel don Pèdre, lui rend la puissance suprême; il fait dresser dans toutes les villes d'horribles échafauds; et chaque jour ils sont inondés du sang de

nombreuses victimes. Alphonse de Gusman avait suivi Henri; sa mère Urraque d'Osorio est condamnée à être brûlée vive: une de ses suivantes, nommée Isabelle Davalos, ne peut lui sauver la vie; mais elle se jette au milieu du feu pour périr avec elle, et, ne voulant pas que les mouvements convulsifs de la douleur fassent tomber la robe qui couvrait sa maîtresse, elle ne cesse de retenir cette robe avec ses bras presque consumés que lorsque, étouffée par les flammes, elle cesse de vivre.

Le prince de Galles, qui avait fait promettre à don Pèdre de n'exercer aucune vengeance, indigné de tant de barbarie et de mauvaise foi, ramène dans la Guienne son armée affaiblie, et n'arrive à Bordeaux qu'avec une maladie qui ne devait finir qu'avec ses jours.

Cependant Henri de Transtamare, accueilli et soutenu par le roi et les princes français, revient bientôt de France avec une nouvelle armée (1368). Un grand nombre d'Espagnols accourent vers lui, et jurent de vaincre ou de mourir pour le prince qu'ils chérissent: il marche avec tant de diligence que le roi d'Aragon n'a pas le temps de s'opposer à son passage; il arrive sur les bords de l'Èbre; il le traverse : « Vous êtes en Castille, » lui dit-on. À l'instant il descend de cheval, se jette à genoux, fait une croix sur le sable, baise ce signe révéré : « Ou je remonterai sur le trône, s'écrie-t-il, ou je » mourrai sur le sol de la Castille. » On lui répond par les acclamations les plus vives; Burgos et un

grand nombre d'autres villes se déclarent pour lui. Don Pèdre a recours au roi de Grenade; le roi maure lui envoie trente-six mille Sarrasins. Les deux rivaux sont en présence; un combat terrible va commencer : à l'instant où Henri va donner le signal, un nuage de poussière lui annonce l'arrivée d'un corps nombreux de cavalerie; on reconnaît les enseignes de son ami Bertrand du Guesclin, dont le prince de Galles a reçu la rançon; le héros de la France accourt avec six cents chevaliers français; l'armée de Henri pousse des cris de joie; la bataille commence : les Maures sont culbutés; la déroute de l'armée de don Pèdre est générale; don Pèdre se renferme dans Montiel : Henri investit la place. Les assiégés manquent d'eau; don Pèdre sort de la ville pendant la nuit avec onze guerriers; il espère forcer un poste ennemi et s'échapper. Le Bègue de Villaine, chevalier français, découvre sa fuite, fait prisonnier le monarque et ses guerriers, les emmène dans sa tente; Henri accourt : les deux rivaux s'emportent, s'injurient, s'insultent, s'outragent; Henri frappe don Pèdre au visage d'un coup de poignard; don Pèdre blessé se jette avec fureur sur Transtamare; ils se saisissent l'un l'autre avec violence, se renversent, se roulent. Don Pèdre va percer avec sa dague don Henri, qu'il empêche de se relever; un guerrier français aide Henri, qui se retourne, et qui, se hâtant de profiter de sa position nouvelle, tire une petite épée, l'enfonce dans le corps de don

Pèdre, lui ôte la vie, et un horrible fratricide délivre la Castille du plus grand des fléaux, et l'humanité d'un monstre exécrable.

Combien d'autres grands événements avaient eu lieu dans les autres contrées de l'Europe!

Si nous jetons les yeux sur la Germanie, et particulièrement sur les bords du Rhin, nous voyons dès le commencement du siècle qui s'écoule le roi Albert d'Autriche prendre une résolution vigoureuse contre les trois électeurs ecclésiastiques et l'électeur palatin, qui, avec d'autres princes de l'Allemagne, ne cessaient de tramer des complots contre lui; voulant non-seulement déjouer leurs coupables desseins, mais encore les obliger à obéir aux lois de l'empire, et à renoncer aux péages qu'ils avaient usurpés, il se ligua avec les villes impériales situées sur les bords du Rhin, depuis Constance jusques à Cologne, et qui désiraient vivement la suppression de ces péages illégaux si dangereux pour leurs droits et si nuisibles à leur commerce (1301). Il réunit à ses guerriers les milices de ces villes puissantes et nombreuses; et, ayant reçu des troupes auxiliaires du roi de France Philippe-le-Bel, ami du roi des Romains, parce qu'il était l'ennemi du pontife de Rome, il se jeta sur les états des quatre électeurs, et les obligea, par ses succès, à se soumettre à sa puissance, à signer l'arrangement qu'il leur proposa, et à renoncer à leurs projets séditieux; ils conservèrent les péages qu'ils avaient obtenus comme des

priviléges, ou qui leur appartenaient depuis très-long-temps; mais ils perdirent ceux qu'ils avaient illégalement établis.

(1300) Pendant ce temps le pontife de Rome, Boniface VIII, donna une bulle fameuse par laquelle il accorda de grandes indulgences à ceux qui visiteraient la première année de chaque siècle l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Cette bulle, à laquelle se rapporte l'origine de ces solennités séculaires, devenues ensuite moins rares et auxquelles on a donné le nom de *jubilé*, attira dans la capitale du monde chrétien, un nombre immense de pèlerins avides d'obtenir les indulgences promises. Boniface en encourageant, en consacrant, pour ainsi dire, ces concours pieux, renouvela en quelque sorte les jeux ou fètes séculaires, si chers aux anciens Romains; il profita du premier de ces jubilés, où tant de fidèles accoururent à Rome de toutes les parties de la chrétienté, pour accoutumer les yeux aux signes éclatants de cette double puissance, de cette autorité sans bornes, de ce pouvoir supérieur à tous les pouvoirs qu'il voulait donner au siége apostolique. Il se montra au peuple, prosterné dans les temples, tantôt avec les ornements pontificaux, et tantôt revêtu du manteau impérial et faisant porter devant lui l'épée et le sceptre de l'empire. Mais l'année suivante un démêlé fameux parmi les historiens, marqua d'une manière frappante le grand changement qui s'opé-



rait dans l'esprit des peuples et des rois, relativement à la puissance temporelle des papes, et aux prétentions du clergé. On avait adressé au roi de France, Philippe-le-Bel, de graves accusations contre Bernard de Soisset, premier évêque de Pamiers; Philippe fit arrêter ce prélat (1301). A peine Boniface en fut-il informé qu'il s'en plaignit avec une fierté qui devait indigner un roi tel que Philippe; ne voulant pas voir combien le progrès des lumières avait changé à l'égard de la cour de Rome les dispositions des hommes même les plus religieux, il adressa au roi de France une bulle qui commençait par ces mots: *Ausculta, fili; Écoutez, mon fils*, et dans laquelle développant des prétentions semblables, et même supérieures à celles que ses prédécesseurs les plus ambitieux avaient manifestées aux époques de la plus grande ignorance, il montra une hauteur insultante, et proféra d'outrageantes menaces. Une grande assemblée convoquée dans l'église Notre-Dame de Paris par Philippe-le-Bel condamna cet écrit si attentatoire aux droits des nations et des monarques; et le lendemain la bulle fut brûlée d'après le jugement de l'assemblée.

(1302) Boniface voulut réaliser les prétentions si absurdes et si ridicules qu'il avait manifestées avec tant d'arrogance; il voulut dans sa fureur montrer qu'il avait le droit non-seulement de commander aux rois qui n'étaient que ses feudataires, mais encore de les punir de leur désobéissance, et

les priver de leur couronne. Ne respirant que vengeance contre Philippe, il imagine de donner son diadème au roi des Romains Albert, qu'il n'espère plus de renverser du trône; il flatte l'ambition d'Albert avec tant d'adresse et d'habileté, qu'il le détache de son alliance avec le roi des Français : Albert cédant aux instances des ministres secrets du pape, envoie à Boniface de nouveaux ambassadeurs d'obédience, c'est-à-dire chargés de rendre hommage au siége apostolique; le pontife, enchanté, les reçoit avec distinction, reconnaît en plein consistoire Albert d'Autriche pour roi légitime; supplée *par sa grâce et la plénitude de sa puissance* à ce qu'il y a eu de défectueux ou d'irrégulier dans son élection, l'invite à se rendre à Rome pour y recevoir la couronne impériale, le relève de tous les engagements qu'il a contractés avec Philippe, l'absout de tous les serments par lesquels il les a confirmés, lui fait don du royaume de France, comme d'un état anciennement soumis à l'empire d'Occident, et déclare excommuniés tous ceux qui oseraient révoquer en doute les droits et la souveraineté indélébile de l'empire romain sur la monarchie française.

(1303) Albert s'empresse d'adopter toutes les vues du pape: il confirme et renouvelle les renonciations de son père Rodolphe, en faveur du siége de Rome, relativement à la province de Romagne; il dégrade la majesté impériale au point de déclarer que ce sont les pontifes romains qui ont con-

féré aux princes d'Allemagne le droit de donner des *avoués* au siége apostolique ; et afin d'imprimer plus de force aux mesures qu'il va prendre pour soumettre la France à l'empire d'Occident, il demande, suivant plusieurs historiens, que le pontife rende la couronne impériale héréditaire dans sa famille.

Rien ne pouvait blesser plus vivement le noble orgueil des Français que la conduite du pape ; partageant la trop juste indignation de leur roi, ils accusent Boniface, appellent à un futur concile de tous ses actes attentoires, le citent devant ce tribunal, qu'ils ont toujours regardé comme supérieur au pontife de Rome. Boniface multiplie les bulles contre Philippe et la France ; mais pendant qu'il se prépare à lancer de nouvelles foudres spirituelles, une troupe de Français commandés par Guillaume de Nogâret, le surprend dans Agnani à quelques lieues de Rome. Sciara Colonne qui, pris par des pirates, avait mieux aimé rester enchaîné sur un banc de galère que de se nommer et d'être livré à Boniface, son persécuteur, est avec les Français. Le pape ne peut échapper à la captivité : il va être remis en la puissance du monarque qu'il déteste et qu'il a tant outragé : il se croit mort. « Puisque je suis trahi comme Jésus-» Christ, s'écrie-t-il, je veux mourir en pontife. » Il se revêt de tous les ornements de la papauté, il s'assied sur sa chaire pontificale : les Français pénètrent jusqu'à lui. Le ressentiment de Sciara

Colonne se réveille avec tant de violence, à la vue de l'auteur de tout ce qu'il a souffert ainsi que sa famille, que transporté de colère, il injurie Boniface, lui donne un soufflet et veut le tuer. Nogaret arrête le bras de Colonne, et sauve la vie du pontife. « Chétif pape, lui dit-il, considère la » bonté de mon seigneur le roi de France, qui, » bien que son royaume soit fort éloigné de toi, » te garde par moi et te défend de tes ennemis, » ainsi que ses prédécesseurs ont toujours gardé » les tiens. » Les habitants d'Agnani prennent cependant la défense de Boniface; il s'échappe de leur ville; il va à Rome, mais il ne peut survivre à la terrible commotion qu'il a éprouvée, et il meurt de chagrin.

Nicolas Bocacin, de Trévise, fils d'un berger, et neuvième général de l'ordre des frères prêcheurs ou dominicains, succède à Boniface VIII sous le nom de Benoît XI : sa bonté, son amour pour la justice, sa modération, son désir d'éteindre les haines et les discordes l'ont rendu digne d'être inscrit par le grand Benoît XIV dans la nouvelle édition du martyrologe romain. Il rétablit les Colonne, annule tous les actes de son prédécesseur contre la France et Philippe-le-Bel, et rend la paix à l'Église romaine.

La paix ne fut pas également rendue aux royaumes de Naples et de Sicile : deux ans avant la mort de Boniface VIII, les Siciliens avaient éprouvé un grand échec; leur flotte composée de



vingt-sept galères, et commandée par Conrad Doria, avait été battue après un combat des plus sanglants par l'amiral de Naples, Roger de Loria, qui avait quarante-huit galères sous ses ordres; les Siciliens ne purent sauver que sept galères; les autres furent prises avec Conrad Doria.

Robert, duc de Calabre, fils du roi Charles II de Naples, faisait par mer le siége de Messine; les assiégés étaient près d'éprouver toutes les horreurs de la famine et des maladies contagieuses; mais la haine que la tyrannie du roi Charles Ier avait inspirée contre les Français était si grande, qu'ils préféraient de mourir à se rendre au petit-fils de ce Charles, si peu digne d'être le frère de saint Louis, et dont la mémoire leur était si odieuse. Le roi de Sicile, Frédéric d'Aragon, parvint plusieurs fois à porter aux Messinois, qui lui étaient si fidèles, des vivres qu'il leur amenait de l'intérieur de l'île, et à faire transporter loin de la ville assiégée ceux qui n'auraient plus aucune ressource pour soutenir leur vie presque éteinte. L'épidémie pénétra sur les bâtiments et sous les tentes du duc Robert; sa femme Yolande, sœur du roi Frédéric, profita de cette circonstance, ménagea une entrevue qui eut lieu vis-à-vis de Syracuse entre son frère et son époux, et obtint qu'ils signassent une trêve.

Boniface VIII cependant n'avait voulu voir la Sicile ni sous la domination de Frédéric, ni sous celle de Charles II; il avait attiré en Italie Charles

de Valois, frère de Philippe-le-Bel; il lui avait fait espérer non-seulement la couronne royale de Sicile, mais le diadème impérial de Constantinople, dont l'empereur titulaire Baudouin était grand-père de Catherine de Courtenai, épouse de Charles de Valois. Le prince français s'embarqua à Naples à la tête d'un grand armement, avec son neveu le duc de Calabre, et Raymond Bérenger, autre fils du roi Charles II : il s'empara de quelques places que des traîtres lui livrèrent; mais il en attaqua d'autres sans succès. Frédéric ne cessa d'harceler son armée et de lui couper les vivres; la mortalité se mit parmi les chevaux de l'armée de Charles; le frère de Philippe-le-Bel désira la paix : il renonça à la Sicile comme il avait renoncé quelque temps auparavant à l'Aragon. Frédéric dut épouser Éléonore, troisième fille de Charles II; la Sicile, après sa mort, dut appartenir au roi de Naples ou à ses descendants; les prisonniers faits sur Frédéric furent rendus à ce monarque; ce prince restitua au roi Charles II les places qu'il avait prises dans la Calabre; Boniface VIII acquiesça au traité lorsque Frédéric se fut engagé à payer au siége apostolique un cens de quinze mille florins d'or; et ce monarque, du consentement de Charles II, prit le titre de roi de *Trinacrie*, ancien nom donné à l'île de Sicile à cause de sa forme triangulaire (1302).

La mort de Boniface VIII avait forcé Albert, roi des Romains, à renoncer à toutes les espé-

rances que ce pontife lui avait fait concevoir; il ne pensait plus ni à l'hérédité de la couronne impériale ni à la conquête de la France: mais les projets de vengeance qu'il avait formés contre son beau-frère Wenceslas IV, roi de Bohême, n'étaient pas sortis de son cœur; il résolut de lui faire la guerre sous le prétexte que ce monarque avait refusé de partager avec lui le produit des mines de Kuttenberg, situées non loin de Prague, dans le bassin de l'Elbe, et desquelles on extrayait de l'argent : il se ligua avec une partie des Hongrois; leurs troupes légères dévastèrent non-seulement la Moravie, mais encore la Bohême. Albert traversa les montagnes qui séparent ce royaume du bassin du Danube, se porta sur l'Elbe, assiégea Kuttenberg; mais une maladie des plus funestes régna parmi ses guerriers, et il fut obligé de se retirer dans l'Allemagne.

Il préparait une nouvelle expédition contre Wenceslas IV lorsqu'il apprit que ce prince venait de mourir, et de laisser sa couronne à son fils Wenceslas V, qu'une partie des seigneurs hongrois avait nommé leur roi lorsqu'il n'avait encore que treize ans ou environ, et que Wenceslas IV, voyant le nombre de ses partisans diminuer chaque jour, avait ramené à Prague, emportant avec lui la couronne de saint Étienne.

Wenceslas V avait dix-huit ans lorsqu'il succéda à son père; son oncle le roi des Romains se réunit avec lui; et ne conservant aucune ani-

mosité contre ce prince, non-seulement il confirma tous les droits et toutes les prérogatives de la couronne de Bohême, mais encore il renonça à tout ce qu'il avait voulu exiger de Wenceslas IV. Le jeune roi ne jouit pas long-temps des bienfaits et de l'amitié de son oncle; il fut assassiné (1305). Son sceptre devait appartenir à une de ses sœurs. L'aînée, Anne, avait épousé le duc Henri de Carinthie, et Élisabeth, la cadette, fut mariée quelque temps après à Jean de Luxembourg. Le duc de Carinthie réclama la succession de son beau-frère; Albert déclara le royaume de Bohême vacant par défaut d'héritiers mâles; il prononça que cette monarchie était à la disposition du roi des Romains : suzerain de cet état, et rappelant un pacte convenu entre son père l'empereur Rodolphe et Wenceslas IV, il investit son fils Rodolphe, duc d'Autriche, de ce royaume de Bohême, marcha vers Prague à la tête d'une armée, proclama Rodolphe héritier et successeur de Wenceslas V, et lui fit épouser Élisabeth de Pologne, veuve de Wenceslas IV, pour lui donner tous les droits que cette princesse pouvait transmettre sur le trône des Polonais.

Le fils d'Albert mourut bientôt après : les partisans de l'Autriche voulurent disposer de son trône en faveur de son frère Frédéric; mais les états de la Bohême se soumirent au duc de Carinthie. On donna la mort aux amis de l'Autriche; les troupes d'Albert furent repoussées, et Henri

s'affermit sur son trône avec le secours d'Othon, duc de la Basse-Bavière, et d'Éberhard, comte de Wurtemberg.

Les margraves de Misnie avaient profité des troubles pour reprendre la plus grande partie des châteaux et des terres que le roi Adolphe avait conquis sur eux; Albert voulut les leur enlever, et entra avec une armée dans la Thuringe et dans Misnie; mais il fut défait près d'Altenbourg par les margraves, et ils s'emparèrent des villes impériales d'Altenbourg, de Chemnitz et de Zwickau, ainsi que de tous les pays voisins de la Pleisse, que Rodolphe de Habsbourg avait réunis au royaume de Germanie.

Ces mauvais succès ne firent pas renoncer Albert à ses projets d'agrandissement; il désirait vivement de former pour un de ses fils une principauté particulière composée de l'Alsace, de l'ancien domaine impérial de Souabe, et des biens patrimoniaux possédés dans l'Helvétie par sa maison de Habsbourg. Depuis long-temps il sollicitait les pays d'Uri, de Schweitz et d'Unterwalden de reconnaître la souveraineté de sa maison, et de se laisser comprendre dans le nouvel état qu'il souhaitait d'établir. Les citoyens de ces trois pays, qui jouissaient d'une grande liberté sous la suprématie et la protection de l'empire, auraient préféré la mort à la perte de leur indépendance; ils avaient rejeté toutes les offres d'Albert; ils avaient méprisé toutes ses menaces : libres et paisibles au milieu

de leurs vallées romantiques, sur le sommet des monts escarpés dont les longues chaînes vont se lier avec les Alpes gigantesques, sur le bord de leurs lacs et des torrents profonds qui s'y précipitent; fiers de leur belle et sauvage patrie; confiants dans leur courage, dans la force de leurs bras, dans leur habitude de lutter contre les éléments, dans les remparts dont la nature environne leurs asiles, ils veulent conserver le premier bien des peuples, le digne prix de leurs travaux, de leur constance et de leurs vertus.

Albert se résout à employer la force contre ces braves habitants des montagnes helvétiques; mais il veut paraître y être contraint. Il ordonne secrètement aux baillis qu'il envoie parmi eux, comme roi des Romains, de remplacer la protection paternelle qu'il doit aux Helvétiens des trois contrées par les plus dures vexations; il ne doute pas que ces habitants, fiers et valeureux, ne se révoltent contre d'indignes traitements, et qu'il n'ait bientôt à punir par les armes de coupables insurrections. Ses intentions ne sont que trop remplies : trois baillis, dont l'histoire a dévoué les noms à l'exécration de la postérité, se livrent à une horrible barbarie. Uri, Schweitz et Unterwalden frémissent sous la tyrannie de Griesler, de Landenberg et de Wolfenschiess. Ces monstres joignent l'outrage à la persécution : ils ne savent que trop que l'humiliation est ce que peuvent le moins supporter des cœurs généreux. Griesler, bailli d'Uri,



a l'insolence de mettre son chapeau au bout d'une perche au milieu de la place publique d'Altorf, et d'ordonner, sous peine de mort, à tout Helvétien de ne passer qu'en saluant devant ce signe d'un despotisme avilissant. Guillaume Tell, fameux arbalétrier de ces montagnes, ne peut se résoudre à obéir à cet ordre. Suivant plusieurs récits rejetés par la sévère histoire, mais adoptés par les arts, redits par la poésie, consacrés par la muse tragique, et qu'on se plaira toujours à répéter, Griesler imagine une atroce punition : il fait placer une pomme sur la tête du fils de Guillaume; il exige que le malheureux père, retenu à une grande distance, abatte cette pomme d'un coup de flèche. L'effroi de la tendresse paternelle ne l'emporte pas sur l'adresse de Tell : la pomme est abattue ; le trait ne touche pas l'enfant; mais Guillaume jure dans son cœur ulcéré la perte du tyran (1307). Trois hommes, que leur amour pour leur patrie, la liberté et la justice a rendus immortels, avaient déjà conspiré pour la délivrance de leur pays. Une prairie du Grietly, consacrée par leur noble et brûlant patriotisme, avait été le théâtre de leurs serments. Guillaume se joint à Werner Stoufacher de Schweitz, à Walter Furst d'Uri, à Arnould de Melchtal d'Unterwalden. Ils associent des amis sûrs à leur sainte entreprise; ils n'ont pas besoin de la communiquer à un grand nombre de leurs compatriotes : la haine des infâmes oppresseurs est extrême dans toutes les âmes; elle conspire

avec eux; elle est près d'éclater. Le 1er janvier 1308 on donne le signal; les sons sacrés du cornet de la liberté sont répétés par les échos des montagnes, des bois, des vallées, des torrents et des lacs; Uri, Schweitz et Unterwalden se lèvent; la hache et la lance libératrice sont dans les mains des montagnards; tous les forts élevés par Albert sont surpris et détruits de fond en comble : Griesler et Wolfenchiess expient leurs forfaits; Landenberg est chassé; les satellites de la tyrannie s'enfuient; les habitants des trois cantons vainqueurs concluent une ligue solennelle pour dix ans, et ils jurent sur leurs armes de mourir plutôt que de perdre la liberté qu'ils viennent de conquérir.

Albert ne voit que des rebelles dans ces généreux citoyens : il assemble une armée; il veut les subjuguer ou les anéantir; il passe le Rhin, entre dans l'Helvétie, arrive à Baden sur la Limat, s'approche de la Reuss, et, voulant traverser cette rivière, s'embarque sur un bac de la ville de Windisch, et c'est là que la mort attend sa proie. Son neveu Jean d'Autriche était héritier de l'ancien patrimoine de Habsbourg; depuis longtemps il réclamait en vain l'administration de l'héritage de ses pères: toujours refusé par l'avare et ambitieux Albert, il avait conçu le plus vif ressentiment contre son oncle; il avait résolu sa perte. Le fer des assassins devait servir sa vengeance; ses satellites parviennent à être auprès d'Albert sur le bac de Windisch; ils saisissent le

moment où le bac est éloigné de la rive, où les gardes du roi ne peuvent le secourir. Ils lui donnent la mort ; et un fer parricide fait évanouir dans un moment et sa puissance et ses desseins (1308).

La fille d'Albert, Agnès d'Autriche, reine de Hongrie, ne peut parvenir à faire saisir les meurtriers de son père; son amour filial s'exalte. Cette vertu sublime perd dans son cœur son caractère sacré; elle se change en un violent désir de vengeance; elle s'altère au point de devenir une cruauté aussi injuste que barbare. Agnès immole impitoyablement aux mânes de l'auteur de ses jours les parents, les alliés, les amis des assassins échappés à ses recherches : le sang de ses innocentes victimes s'est élevé contre elle; la postérité a maudit sa mémoire.

On enterre Albert dans l'abbaye de Wettingen; mais son corps ne doit pas rester dans les souterrains de cette abbaye; son successeur fera transporter son corps dans le caveau impérial de Spire; on y déposera ses ossements avec ceux d'Adolphe de Nassau; la même pompe funèbre accompagnera les restes de ces deux rivaux; la même tombe les renfermera; et leur tombe sépulcrale sera un nouveau monument de la vanité des grandeurs humaines et des passions ambitieuses.

Depuis trois ans l'Église de Rome était gouvernée par un nouveau pape, qui avait pris le nom de Clément V; ce nouveau pontife était Ber-

trand de *Goth* ou de *Gouth*, frère du comte de Lomagne et de l'archevêque de Lyon. Il avait passé de l'évêché de Comminges à l'archevêché de Bordeaux. Philippe-le-Bel, son souverain, avait déterminé en sa faveur les suffrages de la majorité des cardinaux. On a écrit que ce prélat, avant son élection, avait eu une entrevue secrète avec son roi dans une forêt voisine de Saint-Jean-d'Angely, et lui avait promis de se conformer aux désirs que ce monarque venait de lui faire connaître. Attaché à sa patrie et peu content des dispositions des Italiens, et particulièrement des habitants de Rome, il s'était fait couronner à Lyon en présence de Philippe-le-Bel, de Charles, comte de Valois et frère du roi, du duc de Bourgogne, du duc de Lorraine et de celui de Bretagne. Une muraille chargée de curieux s'était écroulée pendant qu'il revenait dans son palais après la cérémonie, entouré d'un cortége nombreux et précédé par Philippe-le-Bel, qui avait consenti à tenir un moment la bride de son cheval ; les débris de la muraille avaient écrasé le duc de Bretagne et le frère du pape, blessé le comte de Valois et renversé le pontife.

(1305) Il n'avait cessé depuis son couronnement de résider en France, et particulièrement à Bordeaux ou à Poitiers. Les suites de la mort du roi des Romains, et principalement le choix d'un nouvel empereur attirèrent toute son attention. Le trône germanique paraissait destiné par les élec-

teurs et les états d'Allemagne à Frédéric-le-Bel, duc d'Autriche et fils du roi Albert, ou à Charles de Valois, ce frère de Philippe-le-Bel qu'on avait vu appelé en vain à porter les couronnes d'Aragon, de Sicile et de Constantinople : les vertus et le caractère aimable et généreux de Frédéric lui avaient donné un grand nombre de partisans; mais les électeurs rejetèrent le fils d'un prince dont le règne avait été si funeste à l'Allemagne.

Philippe-le-Bel redoubla ses efforts en faveur de son frère; il obligea le pape à recommander vivement Charles de Valois aux trois électeurs ecclésiastiques; mais Clément V leur adressa une lettre secrète dans laquelle il leur peignit avec force tous les dangers que courraient l'indépendance du siége de Rome et les libertés germaniques si le frère d'un monarque aussi puissant que le roi de France montait sur le trône impérial, et leur conseilla de conférer la couronne à Henri, comte de Luxembourg, frère de l'électeur archevêque de Trèves.

Des difficultés s'étaient cependant élevées relativement aux droits électoraux : on paraissait contester au collége électoral le privilége de nommer l'empereur; et les princes issus des maisons électorales réclamaient une part directe à l'élection du chef de l'empire. Le collège électoral convint d'exclure de la diète d'élection les princes qui ne descendaient pas d'un électeur, de n'admettre à cette diète les collatéraux des électeurs titulaires

qu'autant qu'ils y seraient appelés par un droit particulier ou par une ancienne coutume, et de ne donner qu'aux chefs de chaque maison un suffrage décisif qui comprendrait les voix de leurs *agnats;* il procéda ensuite au choix d'un empereur. Les électeurs nommèrent Henri, comte de Luxembourg, chargèrent l'électeur palatin de le proclamer, et firent rédiger et signer par un notaire public l'acte de nomination. Le nouveau roi des Romains, couronné à Aix-la-Chapelle, avec la reine, par l'archevêque de Cologne, adressa au pape, comme ambassadeurs d'obédience, Amédée, comte de Savoie, Jean, dauphin de Viennois, Jean, comte de Saarbruk, Otton, évêque de Bâle, et les chargea de régler avec le pontife le temps où il pourrait recevoir la couronne impériale (1388).

Il s'en fallait de beaucoup que l'Italie fût assez tranquille pour que le pape se déterminât facilement à aller à Rome couronner le nouvel empereur. Les Vénitiens, qui désiraient depuis longtemps d'étendre leur territoire, enlevèrent Ferrare à la maison d'Est; Clément V mit la seigneurie de Venise en interdit: les Vénitiens firent peu d'attention à cet anathème. Le pape publia contre eux une croisade, et envoya son parent le cardinal de Pelignio pour commander les troupes qui se réunirent; le légat attaqua les Vénitiens auprès du Pô, gagna la bataille, et Ferrare fut reprise.

La république de Florence avait changé, depuis trente ans, la forme de son gouvernement; on



avait porté à quatorze le nombre de ses gouverneurs ; leur magistrature était annuelle ; le pape les choisissait ; on en prenait sept parmi les Guelfes, et sept parmi les Gibelins ; deux ans plus tard on avait créé trois *prieurs*, dont les fonctions ne duraient que trois mois, et quelque temps après on avait établi huit prieurs, et mis à leur tête un gonfalonier ; tous ces changements, si funestes à la république, avaient été la cause ou les effets de dissensions cruelles ; non-seulement la discorde avait régné entre les plébéiens et les nobles, mais encore elle avait armé les unes contre les autres les différentes familles des patriciens ; les Cerqui et les Donati avaient allumé les feux de la guerre civile. En vain Charles de Valois, qui était venu en Italie pour y recevoir la couronne de Sicile, avait-il été invité par Boniface VIII à rétablir le calme dans Florence : arrivé dans cette ville comme pacificateur, demandant la seigneurie et la garde de la ville, il avait juré de maintenir la république dans un état de paix, et d'en faire observer les lois avec impartialité ; il ne s'en était pas moins déclaré pour les *noirs*, alliés des Guelfes, contre les *blancs*, alliés des Gibelins. Corso donati, chef de ces *noirs*, était rentré avec tous ses partisans dans Florence, d'où ils avaient été chassés ; et le pillage et l'incendie avaient suivi leur retour. Charles de Valois était reparti pour la France. Corso Donati conservait son influence ; il voulut l'étendre, cimenter sa puissance, la rendre

durable : on le soupçonna d'aspirer au pouvoir suprême, et de vouloir usurper la souveraineté; la jalousie républicaine se réveilla avec force contre ses projets ambitieux: il périt dans l'attaque qui lui fut livrée. Les nobles suspendirent leurs divisions, et leur réunion leur donna la supériorité sur les plébéiens (1308).

Ce fut au milieu de ces troubles que l'un des hommes dont le génie a le plus honoré l'humanité, et dont le grand talent a contribué avec tant de succès à créer, pour l'Italie moderne, une langue des poètes et des littérateurs dignes de rappeler l'antique gloire littéraire de l'Ausonie, fut banni, avec les blancs, de la ville que son nom aurait seul immortalisée. Le fameux Dante Alighieri, né à Florence en 1265, et élève de Brunetto-Latino, poète, diplomate, historien et philosophe, avait été nommé l'un des prieurs de la république au commencement du quatorzième siècle. Exilé après l'arrivée de Charles de Valois, il perdit tous ses biens; il erra dans plusieurs contrées de l'Italie; il trouva un asile chez Albain de l'Escole, prince de Vérone, et surtout chez Guido de Posenta, souverain de Ferrare: Guido s'honorait d'être l'ami du poète; et c'est auprès de lui qu'il devait en 1321 terminer, à l'âge de cinquante-six ans, des jours dont les malheurs ont été si vivement reprochés aux Florentins de cette époque par leurs propres descendants. Combien Florence a gémi, depuis la mort de son grand

poète, de ne pouvoir montrer parmi les titres de son illustration la tombe de l'auteur de la *Divine Comédie*, du poème sur l'enfer, le purgatoire et le paradis!

Les nouvelles républiques helvétiques, plus heureuses que celle de Florence, reçoivent cependant un grand bienfait de Henri de Luxembourg: ce nouveau roi de Germanie, empressé d'affaiblir la puissance de ses rivaux, confirme les priviléges des cantons d'Uri, de Schweitz, d'Unterwalden, et les déclare, par un diplôme solennel, exempts de la juridiction de cette maison d'Autriche qui seule pouvait faire craindre pour leurs naissantes destinées.

Après avoir ainsi affermi les bases sur lesquelles devait s'élever un jour la grande, brave et si respectable confédération suisse, il tint à Spire une diète dans laquelle on fixa l'organisation générale de l'empire germanique: les états furent formellement partagés en trois colléges, celui des électeurs, celui des princes, et celui des villes libres.

La Bohême gémissait sous les impôts dont l'accablait son nouveau monarque, le duc Henri de Carinthie: les états du royaume ne voulant plus supporter sa domination, s'adressèrent au roi des Romains, réclamèrent sa protection, lui proposèrent le mariage de son fils unique Jean de Luxembourg avec Élisabeth, sœur de l'épouse de Henri de Carinthie, et fille cadette de Wenceslas IV; Henri VII, saisissant avec empressement une oc-

casion aussi favorable d'agrandir sa famille, fit condamner le duc de Carinthie comme coupable de félonie pour avoir occupé la Bohême sans le coucours de l'autorité impériale, et déclara ce royaume ouvert à la directe de la couronne germanique, sauf les droits de la princesse Élisabeth. Le duc de Carinthie, qui avait toujours redouté l'époux qu'Élisabeth consentirait à accepter, et qui avait voulu en vain la forcer à donner sa main à quelqu'un qui ne pût jamais prétendre à la couronne, l'avait fait renfermer dans le château de Vischerat; elle parvint à s'échapper des mains de ses gardes, se sauva à Spire, et y épousa solennellement Jean de Luxembourg, que le roi des Romains investit de la couronne de Bohême. Henri VII ne se contenta pas de cette couronne pour son fils; il fit sommer les ducs d'Autriche de céder au nouveau roi de Bohême les états dont ils jouissaient, et dont Richard, roi de Germanie, avait donné l'investiture à l'aïeule de l'épouse de Jean : « Que Henri se souvienne, répondirent fièrement » les ducs, que depuis cinquante ans le duché « d'Autriche a coûté la vie à cinq princes souve« rains, et qu'il craigne d'être le sixième s'il ose « attaquer ce duché. » Une transaction termina ce différend, qui prouve combien à cette époque la force en Germanie l'emportait sur les lois. Le roi des Romains, avec le consentement de la diète, donna aux ducs d'Autriche l'investiture de leurs états patrimoniaux; et ces princes lui promirent

non-seulement de l'assister contre le duc de Carinthie et le margrave de Misnie, mais encore de le suivre dans l'expédition qu'il allait entreprendre en Italie.

(1309) Guy de La Tour, vicomte de Milan, l'archevéque de cette capitale et plusieurs autres seigneurs de la Lombardie venaient en effet d'inviter Henri à faire cesser par sa présence les troubles qui depuis soixante ans déchiraient ce royaume. Les états germaniques consentent à cette expédition; ils indiquent à Lausanne le rendez-vous de tous les vassaux de la couronne, et Henri VII se hâte de régler les affaires qu'il croit devoir terminer avant son départ. Il prononça la sentence du ban contre les assassins du roi des Romains Albert : l'un d'eux est rompu vif; les autres se condamnent eux-mêmes à l'exil et à la misère. Le duc Jean d'Autriche se cache dans un couvent de Florence, où il reste inconnu jusqu'à sa mort comme dans une tombe solitaire et ignorée. Le fils de Henri est couronné à Prague par les mains de l'électeur de Mayence, métropolitain de la Bohême, dont son père l'a investi. Le roi des Romains, de l'aveu du collége des électeurs et de celui des princes, ne change pas le titre du comté de Henneberg, mais en élève le comte Berthold au rang de prince de l'empire, lui confère toutes les prérogatives attachées à cette dignité, et lui donne particulièrement le droit d'assister aux diètes comme les autres princes, d'y avoir *un suffrage décisif*, et d'établir

des lois provinciales dans son comté; il charge ce nouveau prince et l'archevêque de Mayence de terminer un arrangement avec le margrave, Frédéric de Misnie, veut délivrer la Germanie de toute crainte d'invasion, conclut une alliance étroite avec Philippe-le-Bel, promet d'investir Philippe-le-Long, fils du monarque français, du comté de Bourgogne dont ce jeune prince avait épousé l'héritière, nomme le roi de Bohême vicaire général de l'empire en-deçà des Alpes, lui donne pour conseillers l'archevêque de Mayence et le prince de Henneberg, rassemble ses troupes à Lausanne sur les bords du lac Léman, réunit autour de lui les milices de plusieurs états du royaume d'Arles, et pénètre en Italie par le passage du Mont-Cenis et par les gorges de Suze.

Cette belle Italie était toujours en proie aux horreurs de la guerre civile et de l'anarchie. On n'y combattait plus pour la cause des empereurs ou pour celle des pontifes de Rome; mais l'ambition particulière, la jalousie, la haine, allumaient seules les feux de la discorde; les villes, les familles et souvent les différentes branches de la même maison s'étaient armées les unes contre les autres. Les fauteurs de ces querelles sanglantes si nombreuses et si compliquées continuaient néanmoins de marcher sous le nom et sous la bannière des Guelfes et des Gibelins : mais leur adhésion aux intérêts généraux de la patrie commune était



entièrement subordonnée aux intérêts privés de la faction subalterne à laquelle ils s'étaient livrés. Ceux qui prenaient le titre de Gibelins affectaient cependant une sorte de respect et de déférence pour l'autorité des empereurs, rois d'Italie et de Germanie; ceux qui se nommaient Guelfes faisaient coïncider leurs efforts variés et leurs tendances diverses vers un grand but commun. Leur projet général, élevé au-dessus de leurs prétentions particulières, de leurs affections et de leurs antipathies privées, rappelait les nobles sentiments des anciens Romains; ils ne voulaient courber leur tête sous aucune puissance étrangère; ils désiraient avec ardeur de rendre à leur patrie l'indépendance de l'antique Italie. Les rois de Naples avaient senti combien cette résolution généreuse pouvait être utile à leurs intérêts, consolider leur puissance, l'étendre peut-être sur toute l'Italie affranchie : ils la favorisaient, la secondaient, l'animaient, et ne cessaient de protéger ces nouveaux Guelfes qui voulaient devenir les libérateurs de leur pays.

Charles II, le neveu de saint Louis, venait de mourir auprès de Naples, regretté, suivant Muratori, de ses sujets, qui avaient aimé sa probité, sa clémence et sa libéralité. C'est sous son règne et vers la troisième année du quatorzième siècle qu'un habitant d'Amalfi, nommé Flavio Giola, avait construit avec une aiguille aimantée cette boussole, ou ce compas de mer dont la propriété re-

connue chaque jour davantage devait insensiblement familiariser les marins avec des voyages bien différents de ceux qu'ils avaient entrepris jusqu'à cette époque, les accoutumer à perdre la terre de vue sans s'alarmer, les encourager à diriger leur route loin de tout rivage malgré l'obscurité des nuits orageuses, et lorsque d'épais nuages voilaient entièrement les étoiles, les exciter à ces immenses trajets dont les résultats joints à ceux de l'imprimerie devaient changer la face du monde, les porter à ces navigations si hardies qui devaient embrasser le globe et immortaliser leurs auteurs. Gloire à Giola, qui a acquis tant de droits à la reconnaissance de la postérité!

(1309) Robert, fils de Charles II, monte après lui sur le trône de Naples. Charobert, fils de Charles-Martel, frère aîné de Charles II, et mort roi de Hongrie, lui dispute le trône; mais ses ambassadeurs plaident en vain sa cause à Avignon auprès de Clément V, qui prononce en faveur de Robert, et le couronne. Robert arrive à Naples, et y est accueilli avec joie par les Napolitains, qui connaissaient déjà son habileté, sa sagesse et sa bonté.

(1310) A Venise, Bajamont Tiepolo, chef de ces mêmes Guelfes que favorise la cour de Naples, prend les armes avec ses partisans contre le doge Pierre Gradenigo; la victoire se déclara en faveur du doge après un combat sanglant. Bajamont prend la fuite; le doge nomme des inquisiteurs d'état

pour informer contre ceux qui ont pris part à l'insurrection : ces inquisiteurs, dont le pouvoir n'était que temporaire, ont été néanmoins l'origine du conseil des dix, auquel nous verrons le doge lui-même soumis, et dont l'établissement devait achever de rendre aristocratique le gouvernement de la république, et de consolider la puissance des nobles.

Henri VII est reçu par les Gibelins avec de grandes démonstrations de joie. Matthieu Galéace, que Guy de La Tour avait dépouillé du vicomté de Milan, se rend auprès de lui. Milan est pris par le roi des Romains; Henri se fait couronner roi d'Italie. L'ancienne couronne de ce royaume avait été mise en gage par la famille de Guy de La Tour : on la remplace par un diadème d'acier. Le roi des Romains, de Germanie et d'Italie, fait une nombreuse promotion de chevaliers; il tient une diète générale de Lombardie, nomme des gouverneurs pour toutes les villes lombardes, et impose à ces villes une contribution générale à l'occasion de son *joyeux avénement.* Cette contribution mécontente les Milanais; Guy de La Tour les détermine à prendre les armes; les autres villes de Lombardie suivent leur exemple. Henri parvient cependant à pacifier Milan; il en chasse Guy de La Tour; il met à sa place Matthieu Galéace; il sévit contre plusieurs villes; il fait démanteler Brescia et Crémone; il nomme gouverneur général de la Lombardie son beau-frère Amédée, comte

de Savoie, qui l'avait reçu à Chambéry avec une grande magnificence, et auquel il avait conféré avec solennité le titre de prince de l'empire en lui donnant l'investiture de la Savoie, du marquisat d'Italie, des duchés de Chablais et d'Aoste; il traverse les Apennins, et arrive dans la ville de Gênes.

Florence et Lucques se liguent contre lui avec Robert, roi de Naples; ils font insurger de nouveau les villes lombardes, ils interceptent la route de terre que Henri voulait prendre pour se rendre à Rome : le roi des Romains est obligé d'aller par mer de Gênes à Pise, et de Pise vers l'embouchure du Tibre. La cité si fameuse qui avait commandé au monde était déchirée par de sanglantes et anarchiques dissensions. Les Orsini étaient à la tête des Guelfes et de nombreux guerriers envoyés par le roi de Naples. Les Colonne et ce qui restait de Gibelins n'avaient en leur pouvoir que le palais de Latran et le Colisée; au lieu des flots nombreux du peuple roi, on ne voyait sur cet immense et magnifique monument de la grandeur romaine qu'un petit nombre de faibles partisans d'une faction menacée d'une ruine prochaine. L'autorité du pape absent était presque méconnue. Henri entre dans la capitale de l'empire dont il vient réclamer le vain diadème; il marche au Capitole, il suit ces rues triomphales où les généraux et les empereurs auxquels il croit succéder ont paru avec tant de pompe, au milieu de tant d'acclamations,

ce monarque, il assemble à Pise une diète des états d'Italie qui lui sont restés fidèles. De concert avec ces états, il déclare Robert rebelle, chef de révoltés, coupable du crime de lèse-majesté impériale, parjure envers son souverain légitime; il le met au ban de l'empire et délie ses sujets du serment de fidélité; il prononce un arrêt de proscription contre les adhérents de Robert et contre les villes de Lombardie et de Toscane, armées contre leur empereur. Clément V, irrité d'un tel acte, prend sous sa protection le roi et le royaume de Naples, et, élevant sa voix pontificale, déclare anathématisés tous ceux qui oseraient attaquer Robert et ses partisans. L'empereur n'en marche pas moins contre le roi de Naples : Robert s'empare de Reggio ; mais l'intrépidité de Henri et la force de ses troupes allemandes ou italiennes faisaient présager la défaite du roi de Naples, la ruine des Guelfes et le rétablissement de l'autorité impériale, malgré les foudres ecclésiastiques que chaque jour rendait moins redoutables, lorsque l'empereur meurt presque subitement. Plusieurs historiens ont accusé un dominicain d'un horrible sacrilége ; ils ont écrit qu'il avait fait périr Henri en lui donnant une hostie empoisonnée.

La mort du roi des Romains change la face des affaires, non seulement en Italie, mais encore en Allemagne ; les ducs d'Autriche paraissent sûrs de réunir un grand nombre de suffrages électoraux

en faveur de Frédéric-le-Bel, leur aîné. Le roi de Bohême, qui craint les prétentions de ce chef de la maison d'Autriche sur sa couronne, lui oppose un parti puissant. De grands éléments de trouble et de discorde existent encore dans les lois, ou plutôt dans les usages relatifs aux élections des empereurs : aucune règle précise n'a fixé la manière de compter les suffrages, et de déterminer la majorité. Tous les princes des maisons électorales Palatine, de Bavière, de Saxe et de Brandebourg concourent à l'élection du roi des Romains; ils participent au suffrage dont le chef de chaque maison est l'organe, mais l'influence de chacun d'eux sur ce suffrage n'est pas réglée, et le duc de Carinthie dispute au roi Jean de Luxembourg le vote de la couronne de Bohême. Les opinions sont très-variées sur ces grandes questions, et combien de maux vont en résulter pour la Germanie ! L'électeur de Mayence s'efforce en vain de concilier les esprits : le temps s'écoule, les dissentiments s'accroissent : il convoque une diète électorale à Francfort. Ce prince voit se réunir à lui l'électeur de Trèves, l'électeur de Brandebourg, le margrave Henri, oncle de cet électeur, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, Louis IV, duc de Bavière, frère cadet de l'électeur palatin dont il partage le suffrage, et Jean, duc de Saxe-Lavenbourg, cousin germain de l'électeur de Saxe. Ce dernier électeur, l'électeur palatin, réunissant à son vote celui de l'électeur de Cologne qui l'a

Clément V était mort à Roquemaure, auprès d'Avignon, où il avait fixé la résidence pontificale. Il avait mérité la reconnaissance des amis des lettres en fondant à Rome des chaires pour les langues grecque, hébraïque, syriaque et arabe. Les partisans du pouvoir temporel des papes lui avaient su gré de la reprise de la ville de Ferrare sur les Vénitiens; mais on l'a accusé d'avoir eu autant d'avarice que d'ambition; et avec quelle force ne lui a-t-on pas reproché la licence si scandaleuse avec laquelle les bénéfices étaient vendus à la cour d'Avignon!

Les cardinaux se réunissent à Lyon plus de deux ans après la mort de Clément V; ils nomment pape Jacques d'Euse, né à Cahors, cardinal-évêque de Porto. Le nouveau pontife prend le nom de Jean XXII; bientôt après on conspire contre sa vie : l'évêque de Cahors est brûlé vif comme auteur ou complice de la conspiration; et ce qu'il ne faut pas oublier de remarquer, il subit son supplice d'après un jugement d'un tribunal séculier.

Les religieux de l'ordre de Saint-François se divisent entre eux au sujet de la manière d'exécuter certains articles de leur règle; leurs dissentiments deviennent des querelles aussi vives que ridicules. Le pape rend des décrets pour les terminer, et, ce qui est horrible, c'est qu'on fait brûler quelques-uns de ceux qui, dans un délire religieux, se refusent à obéir à ces décrets et persistent dans leur malheureuse insurrection.

Peu de temps après la mort de l'empereur Henri VII, Frédéric, roi de Trinacrie, avait repris le titre de roi de Sicile. Le roi de Naples, qui n'avait plus à redouter les forces de l'empereur, tourne ses armes contre Frédéric; les Guelfes, dont il est le protecteur et le véritable chef, lui fournissent des troupes; il en tire du Piémont et de la Provence; il réunit plus de quarante mille hommes; sa flotte se compose de soixante-quinze galères, de trois galions, de trente bâtiments de transport, de trente vaisseaux appelés sagittaires, et de cent soixante barques couvertes. Il se met en mer, débarque en Sicile dans la vallée de Mazara, prend le château de Castellamare, et va faire le siége de Trapani. Les habitants se défendent avec le plus grand courage; le siége traîne en longueur; l'hiver arrive; des averses inondent le camp; les vivres manquent; de graves maladies règnent parmi les assiégeants. Frédéric ordonne au comte de Clermont de sortir de Messine avec une flotte de soixante-cinq vaisseaux, et pendant qu'il attaque la flotte du roi Robert, des guerriers siciliens descendent du mont Saint-Julien, et se précipitent sur les assiégeants. Robert et les Napolitains résistent à cette double attaque avec la plus grande valeur; mais tous leurs efforts allaient être inutiles lorsqu'une tempête violente s'élève du côté du midi, arrive avec furie et bouleverse les flots. Plusieurs matelots siciliens voient la mort dans chaque vague; les uns se sauvent à terre, les

autres se hâtent de conduire leurs vaisseaux à Palerme. D'un autre côté, un grand nombre de bâtiments de la flotte napolitaine succombent sous l'impétuosité de l'ouragan; les deux rois, consternés de leurs pertes, suivent les conseils que leur donne le fils du roi de Majorque; ils signent une trève, et Robert revient à Naples.

D'abord après que la trève est expirée, Frédéric veut reprendre Castellamare. Robert envoie trente-deux vaisseaux au secours des assiégés; ils arrivent trop tard : la ville était reprise et détruite. Le général napolitain revient à Naples après avoir ravagé une partie de la Sicile.

Le roi des Romains, Louis V, moins occupé dans le commencement de son règne des affaires d'Italie que de celles d'Allemagne, et voulant s'attacher chaque jour davantage ses partisans et les ennemis de la maison d'Autriche, confirme à l'électeur de Trèves la dignité d'archichancelier dans les Gaules, la Lorraine et le royaume d'Arles, et sanctionne dans la diète de Nuremberg la confédération formée dans l'Helvétie par les cantons d'Uri, de Schweitz et d'Unterwalden. Ces braves cantons n'avaient d'abord établi leur confédération que pour dix ans; mais Léopold d'Autriche, troisième fils du roi Albert, ayant marché contre eux à la tête d'une armée très-nombreuse, et ayant pénétré jusques aux gorges de Morgarten, treize cents Helvétiens des trois cantons fédérés remportent sur lui une victoire éclatante, donnent la

mort à un grand nombre de nobles d'Autriche et de Souabe; et les cantons vainqueurs déclarent leur union perpétuelle.

(1315) Louis V, dans la même diète de Nuremberg, met au ban de l'empire Frédéric, son rival. Les ducs d'Autriche veulent s'assurer un poste sur le Necker, et assiégent la ville impériale d'Eslingen : Louis V vole au secours de la place, livre une bataille sanglante aux Autrichiens, et les oblige à lever le siége.

Dans le commencement de son pontificat, Jean XXII avait exhorté les deux rivaux à terminer leur querelle par un arrangement; mais peu de temps après il renouvela, relativement à l'empire d'occident, les décrets de son prédécesseur : il prit le titre de vicaire-général du saint empire, et ordonna à toutes les villes d'Italie de reconnaître le roi de Naples comme vicaire particulier.

(1318) Léopold d'Autriche, voulant réparer les suites de la défaite qu'il avait éprouvée à Morgarten, fit le siége de Soleure. Des pluies abondantes tombèrent pendant long-temps; les torrents descendirent à grands flots des Alpes; l'Aar, sur lequel Soleure est située, surmonta ses rivages; le port voisin de la ville fut entraîné par l'inondation. Il était couvert de soldats de Léopold; ils allaient périr dans les eaux de l'Aar : les assiégés, cédant à une admirable générosité, s'exposèrent à tous les périls pour les arracher à la mort; ils en sauvèrent plusieurs; et Léopold, touché de ce

noble bienfait, et ne voulant plus tourner ses armes contre de si dignes Helvétiens, se hâta de lever le siége, et de s'éloigner de la ville à laquelle il devait ses guerriers. Comme on se plaît à voir ce double acte d'une grandeur d'âme qui honore l'espèce humaine au milieu de tous les ravages, de tous les crimes, de toutes les horreurs sous lesquels l'humanité gémissait dans presque toute l'Europe!

Le roi de Bohême parvint à faire signer une trève par Louis V et par Frédéric-le-Bel. Les deux rivaux en voulurent profiter pour porter leurs armes en Italie; Matthieu Visconti, chef des Gibelins, y appelait Louis V; Jean XXII engagea Frédéric-le-Bel à y descendre à la tête de ses troupes. Ce prince vit bientôt qu'en écrasant les Gibelins il livrerait l'Italie au despotisme du siége de Rome et au pouvoir du roi de Naples. Il crut indigne de lui de servir des intérêts trop contraires à ceux de l'empire et de la Germanie; et, faisant noblement céder sa rivalité à un sentiment patriotique bien plus digne de lui, il revint en Allemagne.

Mais l'esprit du siècle ne continua pas moins de l'entraîner; et pendant long-temps Louis et Frédéric ravagèrent l'Allemagne. Ce fut pendant ces dévastations que Louis V défendit de porter les affaires séculières devant les tribunaux ecclésiastiques.

(1321) Les Spinola et les Adorne assiégeaient la

ville de Gênes; ils étaient Gibelins. Robert, roi de Naples et chef des Guelfes, s'embarqua avec la reine son épouse, ses frères Philippe, prince de Tarente, et Jean, prince de Morée, six mille fantassins et douze cents cavaliers. Il descendit dans le port de la ville, que les Gibelins n'assiégeaient que par terre; il fit une entrée solennelle, et les Génois reconnaissants lui déférèrent pour dix ans, ainsi qu'au pape Jean XXII, la seigneurie de leur capitale et de ses dépendances.

(1318) La ville de Brescia, sans cesse harcelée par Cane de L'Escale, reconnut aussi le roi de Naples pour son seigneur: les Florentins, les Bolonais et les autres membres de la ligue guelfe lui envoyèrent des troupes avec lesquelles les Bressans reprirent bientôt les forteresses dont s'étaient emparés les bannis protégés par L'Escale.

Le pape crut le moment favorable pour réconcilier les deux rois de Naples et de Sicile : il envoya deux légats à Frédéric; il lui fit dire que son intention était que les deux monarques consentissent à une trève de trois ans, et que le détroit de Messine fût la limite entre les deux états. Cette espèce de décision souveraine déplut d'autant plus à Frédéric qu'elle l'obligeait à renoncer aux places qu'il possédait sur le continent; mais il craignit l'excommunication et l'interdit dont les légats le menacèrent : il accepta les propositions du pape. Il ne put néanmoins dissimuler long-temps son ressentiment secret : il n'attendit pas la fin de la

trève pour reprendre les armes. L'argent lui manqua : il s'empara des revenus ecclésiastiques. Le pape, irrité de plus en plus, lança contre lui les foudres du saint-siége; les Siciliens ne cessèrent pas, malgré l'excommunication de leur monarque, de lui témoigner l'affection qu'il leur avait inspirée : il associa son fils Pierre au trône, et le fit couronner dans Palerme (1321). Le duc de Calabre, fils aîné du roi Robert, vint faire le siége de cette capitale avec une flotte de cent treize galères; mais il fut obligé d'abandonner son entreprise.

Robert n'avait pas encore réparé ce mauvais succès lorsqu'il apprit le grand événement qui venait d'avoir lieu en Allemagne. Frédéric-le-Bel et son frère Henri avaient envahi la Bavière; Louis V l'attaqua à Amphingen, auprès de Muhldorff et des rives de l'Inn : la bataille fut sanglante; le burgrave de Nuremberg, fidèle allié du roi des Romains, seconde sa valeur avec une intrépidité bien rare; Schweppermann, général de Louis, avait disposé et fit manœuvrer les troupes du roi avec une grande habileté. Le triomphe du monarque fut complet; Frédéric-le Bel et son frère furent faits prisonniers (1322).

Frédéric fut conduit au château fort de Trausnitz, dans le haut Palatinat; son frère Henri fut remis au roi de Bohême, qui avait combattu vaillamment à Amphingen, et qui ne lui rendit la liberté qu'après avoir reçu de tous les princes de la maison d'Autriche une renonciation à toutes leurs

prétentions sur sa couronne; le roi des Romains conféra d'ailleurs à ce roi la haute Lusace.

La ville d'Égra et son territoire, tous les seigneurs autrichiens faits prisonniers dans la bataille, furent abandonnés au brave burgrave; il les obligea à dénaturer leurs fiefs pour recouvrer leur liberté; ils les reçurent de lui comme des arrière-fiefs de l'empire; et ainsi s'établit en faveur du burgrave, et dans le sein de l'Autriche, une grande cour féodale.

Conrad de Schlusselbourg avait porté la bannière impériale; Louis V lui donna le château de Gruningen, en Souabe, et y attacha la charge de guidon héréditaire du saint empire.

Le roi des Romains tint ensuite à Nuremberg une diète solennelle dans laquelle il fit publier une paix publique générale.

L'électeur de Saxe, le duc de Lavenbourg, et les princes d'Anhalt, tous issus de la maison d'Ascanie et descendants d'Albert-l'Ours, premier margrave de Brandebourg, avaient négligé de prendre l'investiture des fiefs du margraviat exigée par le droit féodal saxon pour la successibilité des collatéraux; le roi des Romains, regardant ce margraviat électoral comme vacant, le conféra au milieu de la diète à Louis de Bavière, son fils aîné, du consentement des électeurs, des princes et des autres états du saint empire, et en donna la régence au prince de Henneberg pendant la minorité du jeune prince (1323).

Lorsque le pape fut instruit de la défaite et de la captivité de Frédéric-le-Bel, il se contenta d'abord d'exhorter Louis V à user avec modération de la victoire, et de lui offrir sa médiation; mais bientôt redoutant, ainsi que le roi de Naples, le grand pouvoir dont Louis V leur paraissait devoir jouir, il fait assiéger, par une armée de Guelfes et de Napolitains, la ville de Milan, que gouvernait Matthieu Visconti, et qui était comme le chef-lieu des Gibelins. Louis V se hâte d'envoyer des secours à Visconti, et le légat qui commandait l'armée guelfe et napolitaine est obligé de lever le siége.

Jean XXII conçoit alors un bien plus grand projet; il imagine de destituer Louis V, de placer sur le trône impérial Charles-le-Bel, roi de France, et de conférer au roi de Naples la charge de vicaire-général et perpétuel de l'empire dans toute l'Italie.

Il monte en conséquence sur la chaire pontificale, et, comme successeur de saint Pierre : « J'ordonne, dit-il, à Louis V de déposer la couronne; » qu'il soumette son élection au jugement du saint » siége; aucun prince ne peut s'asseoir sur le trône » impérial qu'avec l'agrément et l'approbation du » pontife suprême, qui tient la place du prince » des apôtres. » Louis V proteste contre l'entreprise du pape en présence d'un grand nombre de princes et d'états réunis à Nuremberg; il a le noble courage de rejeter les décisions du pontife; mais

l'esprit du temps le domine; et, au lieu de déclarer avec force et de soutenir avec fermeté l'entière indépendance de la puissance temporelle de toute autorité ecclésiastique, comme Charlemagne et saint Louis l'auraient proclamée avec fierté, il ne peut qu'appeler à un concile universel des jugements du pape.

Il envoie des ambassadeurs à Jean XXII pour tâcher de lui inspirer des principes plus justes et des résolutions plus modérées; mais le pape ne peut pardonner à Louis une résistance qu'il traite de rébellion; il l'excommunie, absout tous les sujets du roi de leur serment de fidélité, et charge les trois électeurs ecclésiastiques de l'exécution de son arrêt suprême.

Le roi de France et celui de Naples se rendent à Avignon; ils se concertent avec Jean; le roi de France a une entrevue à Bar-sur-Aube avec Léopold d'Autriche; Louis V renouvelle sa protestation et son appel à un concile général. Voulant opposer aux armes du pape des armes du même genre, il attache à sa cause les religieux de Saint-François, que le pape avait mortellement offensés par des décisions contraires à leurs vives réclamations; ils détrompent l'Allemagne abusée sur les effets des anathèmes pontificaux: un grand nombre de jurisconsultes célèbres, et même les facultés de théologie de Paris et de Pologne, s'expriment avec une généreuse liberté, blâment hautement la conduite de Jean XXII, dé-



et le touchant enthousiasme des deux princes ne leur avaient permis ni de prévoir ni de prévenir; les électeurs ni les autres états de l'empire ne peuvent se déterminer à ratifier et à maintenir un arrangement qui leur donne deux chefs; aucune institution, aucune loi fondamentale ne se trouvait d'accord avec cette division du pouvoir suprême, avec ce double régulateur de l'empire, avec ces deux volontés, que la plus grande conformité de sentiments ne peut réduire à une volonté unique et constante: en vain propose-t-on de partager le territoire de l'empire au lieu de partager la puissance impériale, de donner à l'un des deux rois le gouvernement de l'Allemagne, et à l'autre celui de l'Italie; l'association des deux monarques s'affaiblit chaque jour de plus en plus; le traité de Munich s'efface; l'arrangement extraordinaire est oublié; Louis V conserve seul les rênes de l'empire, et Frédéric-le-Bel, toujours fidèle à la plus honorable modération, et préférant à tous ses intérêts personnels la paix et le bonheur de la Germanie, se contente du titre et des honneurs de roi des Romains. Il ne jouit que trois ans d'un avantage bien plus précieux, de l'amour, de l'estime et de la reconnaissance des peuples; il meurt au bout de ce terme; mais la postérité a toujours honoré en lui, comme dans Louis de Bavière, le prince magnanime élevé par ses vertus et par ses sentiments au-dessus de tous les diadèmes.

Peu de temps après le grand et si rare spectacle

donné au monde par Louis et par Frédéric, Louis de Bavière veut profiter de la tranquillité de l'Allemagne pour aller en Italie.

Il avait confirmé le gouvernement de Milan au fils de Matthieu Visconti, celui de Vérone à Canis de L'Escale, et celui de Lucques à Castruccio-Castracani d'Antelminelli. Le roi d'Aragon, entraîné par son ambition bien plus que par une prévoyante politique, avait enlevé le royaume de Sardaigne aux Pisans sous le prétexte de l'anathème lancé par le pape contre ces Pisans, amis des Gibelins et par conséquent partisans du roi des Romains; ces Gibelins se soutenaient avec peine contre une armée de Guelfes et de Napolitains que commandait un légat du pontife.

Louis V traverse les Alpes; il est déjà à Trente; les députés des divers états d'Italie accourent vers lui; ils le proclament le libérateur de leur patrie; il publie un manifeste plein de force; il dénonce aux députés les attentats du pape contre lui, contre les droits des nations, contre ceux des souverains; tous les députés partagent son indignation. Ils déclarent, à l'unanimité, Jean XXII coupable d'hérésie et de révolte (1326). Le pape lance de nouveau les foudres ecclésiastiques; il ordonne à Louis d'évacuer l'Italie; mais ce prince, peu effrayé des menaces du pape, s'avance vers Milan à la tête de six cents hommes d'armes : les Gibelins le reçoivent avec les plus grandes démonstrations de joie et de dévouement; l'évêque d'Arezzo



le couronne dans la capitale de la Lombardie, ainsi que la reine Marguerite de Hollande. Louis pénètre en Toscane; les Guelfes avaient déterminé les Pisans à lui fermer leurs portes; il s'empare de leur ville, en confie le commandement à Castruccio-Castracani, et renouvelle l'arrêt de proscription prononcé par Henri VII contre le roi de Naples, chef des Guelfes insurgés contre lui.

Les Romains, entraînés par ses succès, envoient des députés à Avignon; ils somment Jean XXII de venir rétablir le siége apostolique dans l'ancienne capitale du monde chrétien : le pape refuse de quitter les bords du Rhône. Les Romains ôtent au roi Robert de Naples la dignité de sénateur, la confèrent à Louis de Bavière, et conjurent ce dernier monarque de se montrer dans la capitale de son empire. Louis V y entre en triomphe; le peuple romain l'accueille par les plus vives acclamations, nomme Sciarra Colonne préfet de la ville, et charge ce Sciarra et trois autres nobles de faire couronner l'empereur : l'évêque de Citta Castellana sacre Louis de Bavière, et le préfet de Rome place le diadème impérial sur la tête du monarque et et sur celle de l'impératrice.

Le nouvel empereur arme solennellement chevalier le grand capitaine Castruccio-Castracani, lui donne le duché de Lucques, le crée son vicaire dans Rome, comte palatin de Latran, et guidon perpétuel de l'empire en Italie.

Bientôt après il fait agréer par le peuple la dé-

position de Jean XXII, déclaré hérétique et criminel de lèse-majesté; et on élit à la place de Jean Pierre Rainalucci de Corbière, qui prend le nom de Nicolas V.

Tout paraissait favorable à l'empereur : les Guelfes allaient pour ainsi dire disparaître devant lui; le roi de Naples serait obligé de se soumettre; Jean XXII ne pourrait plus que proférer de vaines menaces, et ses armes spirituelles seraient brisées par celles du nouveau pape. Louis va tarir la source de ses succès; il fait une de ces fautes inattendues qui deviennent si rapidement irréparables, relèvent les forces près de s'éteindre, redonnent la victoire à des partis désespérés, et changent pour ainsi dire en un instant les destinées qui paraissent le plus à l'abri des coups du sort; il porte l'imprudence jusques à mécontenter les chefs des Gibelins: ses partisans les plus ardents abandonnent ses drapeaux, et tous ses projets contre le roi de Naples se dissipent comme une fumée.

Les amis de Jean XXII se raniment alors, conçoivent les plus grandes espérances, reprennent le dessus dans Rome, en chassent les Gibelins. L'empereur se réfugie à Pise, se retire ensuite en Lombardie; et Jean fait publier par ses prédicateurs une croisade contre lui.

Frédéric-le-Bel vivait encore, et le roi de France, Charles-le-Bel venait de mourir. Les princes d'Autriche veulent engager Jean XXII à reconnaître

leur frère; mais le pontife fait une faute aussi grande que celle qui avait presque perdu Louis de Bavière. Son orgueil est inflexible; il conserve avec opiniâtreté l'absurde prétention de disposer de la couronne impériale; il refuse de reconnaître Frédéric, qui a osé accepter le diadème sans attendre son consentement; il recommande aux électeurs de Mayence et de Cologne de faire procéder à l'élection d'un roi des Romains. Tant d'audace montre enfin à tous les Germains le véritable danger qui les menace : les partisans de Louis et ceux de Frédéric se réunissent pour déjouer les complots de l'archevêque de Mayence, qui meurt bientôt après s'être déshonoré par son abjecte soumission au pape.

Ce pontife, renfermé dans Avignon, avait porté le roi Ladislas de Pologne à se jeter sur le Brandebourg, dont Otton de Bavière, fils de Louis V, était électeur. L'empereur investit d'avance ce prince Otton des pays qu'il pourra enlever aux Polonais; il lui fait d'ailleurs rendre hommage par les ducs de Poméranie; et, pour affaiblir ses adversaires en même temps qu'il aurait la puissance de sa famille, il déclare les fiefs du duc de Carinthie réversibles aux femmes, et veut enlever par cette déclaration à la maison d'Autriche la succession de ce duc.

Pendant le séjour qu'avait fait à Rome Castruccio-Castracani, il avait appris que les Florentins, dont il avait battu les troupes trois ans aupara-

vant, s'étaient emparés de Pistoia, et l'avaient pillée : il s'était hâté de se rendre en Toscane, et, à la tête des guerriers de Lucques et de Pise, il avait repris Pistoia sur les Florentins; mais cette victoire avait été son dernier succès, et, peu de jours après son nouveau triomphe, il avait cessé de vivre.

(1328) Sa mort priva l'empereur d'un des plus grands soutiens de sa puissance en Italie; elle disparut pour ainsi dire avec ce célèbre capitaine. Les Romains reconnurent l'autorité du pape : presque toute la Toscane se déclara pour les Guelfes; Nicolas V fut arrêté à Pise et envoyé prisonnier à Avignon; plusieurs insurrections se manifestèrent dans la Lombardie. Louis V nomma Azon Visconti son vicaire général dans le Milanais, et se disposa à repasser les Alpes.

(1329) Touché du zèle et de la fidélité de ses neveux, les fils de Rodolphe dit le Bègue, comte Palatin, il conclut avec eux un traité de partage; il leur restitua toutes les terres qui composaient le Palatinat du Rhin; il y ajouta la partie de la Bavière que l'on a nommée le haut Palatinat; il se réserva le duché de la haute Bavière : il fut convenu d'ailleurs que les deux branches auraient le droit de succéder l'une à l'autre, qu'elles posséderaient en commun les droits attachés à la dignité électorale, et que le suffrage électoral serait exercé alternativement par la branche palatine et par la branche bavaroise.



Peu de temps après, Frédéric-le-Bel étant mort, ses frères, bien éloignés de son admirable modération, voulurent faire nommer Otton d'Autriche roi des Romains. Heureusement pour la tranquillité de la Germanie si long-temps agitée, le roi de Bohême parvint à les réconcilier avec l'empereur; tous les actes défavorables à l'une ou à l'autre des deux maisons furent annulés; les ducs d'Autriche reconnurent Louis V; l'empereur leur confirma la possession de tous leurs états, la jouissance de tous leurs priviléges, et leur donna à titre d'hypothèque quatre villes impériales.

Le bonheur de la Germanie demandait une grande réconciliation de plus: le roi de Bohême, le duc Otton d'Autriche et le comte Guillaume de Hollande entreprirent avec zèle de l'obtenir (1330). Que ne firent-ils pas pour terminer les différends de l'empereur avec le pape? Louis V porta la condescendance et l'amour de la paix jusqu'à promettre de révoquer tout ce qu'il avait fait contre Jean XXII, de reconnaître l'excommunication lancée contre lui, et de se soumettre à la pénitence que le pape voudrait lui infliger, et qui ne serait contraire ni à la dignité ni à l'indépendance de l'empire. Le pontife repoussa avec dédain les propositions de Louis; il renouvela ses anathèmes contre l'empereur; il jeta un interdit général sur toute l'Allemagne.

Le roi de Bohême, nommé par l'empereur vicaire de l'empire en Italie, passa les Alpes à la tête

d'une armée nombreuse, et s'empara au nom de Louis de plusieurs villes de Lombardie et de Toscane que le pape avait fait soulever; mais plus brave que fidèle, plus aventurier que monarque, il se laissa séduire par les intrigues de Jean XXII: on le flatta de l'espoir de placer sur sa tête la couronne de Lombardie; il abandonna la cause de l'empereur, ou plutôt celle de l'empire, des souverains et des peuples, et il signa avec Bertrand de Poyet, légat du pape, un traité secret par lequel il promit de concourir à détruire en Italie les faibles restes de l'autorité impériale.

(1331) Le traité fut bientôt connu malgré les précautions du légat et du roi. Les Gibelins et les Guelfes, craignant également pour leur liberté, réunirent leurs efforts contre le roi de Bohême. L'empereur, dans la diète de Nuremberg, où il venait de cimenter de plus en plus sa réconciliation avec les ducs d'Autriche en les nommant vicaire généraux de l'empire, dans leurs états héréditaires, et en leur conférant le droit d'exercer toutes les prérogatives impériales toutes les fois que l'empereur aurait passé les Alpes ou les montagnes de Thuringe, se plaignit avec aigreur de l'infidélité du roi de Bohême. Ce prince, laissant son fils Charles en Italie, retourna dans ses états, écrivit à l'empereur une lettre pour se justifier, et néanmoins, sans attendre la réponse de Louis, se jeta sur les terres de Frédéric, duc de Thuringe, margrave de Misnie et partisan de l'empereur, ra-

vagea l'Autriche jusques à Vienne, reprit la route d'Italie, joignit ses armes à celles de son fils qui avait gagné une bataille, releva sa puissance dans la Lombardie, et revint triomphant dans la capitale de la Bohême.

Toujours actif, entreprenant, audacieux, il fit bientôt après une nouvelle expédition en Italie. Le roi de France, qu'il était venu trouver, lui avait accordé un puissant secours; le comte d'Armagnac, le comte du Forez, le maréchal de Mirepoix, et un grand nombre d'autres chevaliers français avaient réuni leurs bannières à celles du roi de Bohême. Une valeur héroïque mais téméraire emporta ces chevaliers : Jean fut battu sur les bords du Pô; presque tous les Français perdirent la vie, ou furent faits prisonniers. Le comte d'Armagnac fut au nombre des captifs, et le roi de Bohême contraint de renoncer à son entreprise.

Les Gibelins et les Guelfes toujours réunis reprennent les villes qui avaient cédé aux armes du roi Jean; les Lombards renvoient à Avignon et les troupes du pape et le légat de Poyet; toute l'Italie se soulève contre Jean XXII; la cause du pape paraît perdue : mais remarquez les résultats si extraordinaires de la témérité du pontife et de la faiblesse de l'empereur; le pape toujours inflexible et en sûreté au-delà des Alpes, exige que Louis, pour obtenir son absolution, dépose sa couronne. On ne conçoit pas comment les rois de France et

de Bohême ont pu conseiller à Louis de se soumettre à l'orgueilleuse et coupable prétention d'un pontife rebelle. Quel temps que celui où les préjugés peuvent exercer une telle influence! Louis V abdique l'empire : il déclare par un acte qu'il ne descend du trône que pour y faire monter Henri duc de la basse Bavière ; cet acte devait rester secret jusques après l'absolution de Louis. L'indiscrétion et l'impatience de Henri le divulguent ; les états germaniques s'élèvent alors avec force contre l'abdication de Louis ; les Guelfes d'Italie et le roi de Naples leur chef craignent dans le duc de la basse Bavière le gendre du roi de Bohême ; ils empêchent le pape d'approuver l'élévation de Henri sur le trône impérial. Jean XXII va se livrer plus que jamais à cette avarice, cette ambition insatiable, ce despotisme, cette ardeur pour la domination universelle que n'avaient que trop manifestés le commerce des dispenses et des indulgences qu'il n'avait pas rougi d'introduire, les annates, ou revenus d'une année, qu'il avait exigées pour donner des bulles aux évêques, les dispositions de tant de bénéfices sous le nom de provisions pontificales ou d'expectatives papales, la prérogative dont il avait investi le siége de Rome de nommer à tous les bénéfices qui vaqueraient par une démission, par une résignation en faveur d'un écclésiastique, ou par la mort d'un titulaire auprès de la cour romaine siégeante alors à Avignon ; et enfin le

soin avec lequel il avait fait recueillir et enseigner dans les écoles, les constitutions de son prédécesseur favorables à ses usurpations, et celles qu'il avait ajoutées à ces constitutions Clémentines, et que l'on a nommées *extravagantes*, à cause de la manière dont elles avaient été insérées dans le recueil si conforme à son avidité et à ses prétentions.

D'un autre côté une grande résistance se prépare contre un pouvoir si monstrueux ; les réclamations se multiplient ; les plaintes s'aigrissent ; on invoque un concile œcuménique, on ne néglige rien pour hâter la convocation de cette assemblée qui doit mettre un frein à tant d'excès, rendre hommage à l'indépendance des pouvoirs civils, et sauver la dignité du sacerdoce que dégrade, avilit et fait détester la conduite de Jean XXII ; (1338) mais la mort frappe le pontife et suspend toutes les mesures adoptées ou projetées contre lui. On trouve dans son trésor, suivant Villani, dix-huit millions de florins d'or. Les cardinaux réunis à Avignon lui donnent pour successeur Jacques Fournier, abbé cistercien de Bolbone, dans le diocèse de Mirepoix ; Fournier prend le nom de Benoît XII.

Combien cependant les Génois avaient particulièrement souffert des querelles du sacerdoce et de l'empire, et des guerres des Guelfes contre les Gibelins ! Dès 1307, les Guelfes exilés de Gênes y avaient été rappelés : Obizzon Spinola, capi-

taine du peuple avec André Doria les avait deux ans après chassés de nouveau de leur patrie. La vaine dignité d'*abbé* ou de protecteur du peuple subsistait toujours : Spinola ne la redoutait pas ; mais, ne voulant pas partager le pouvoir avec un collègue, il parvient à faire déposer solennellement Barnabé Doria, le renferme dans le palais de l'abbé, et se fait déclarer seul gouverneur de Gênes.

Doria s'échappe de sa prison, réunit plusieurs Guelfes, marche vers Gênes, met en déroute après une bataille sanglante une armée de dix mille fantassins et de cinq cents chevaux que Spinola lui oppose, laisse saccager et détruire les maisons de Spinola et de ses adhérents, les exile, confisque leurs biens, et sans consulter le peuple, confie le gouvernement de la malheureuse république à un conseil composé de six nobles et de six plébéiens.

(1310) La guerre recommence entre les Spinola et les Doria après la mort de Henri VII : le gouvernement ne cesse de changer au gré de la force ; un podestat est mis à la tête d'un conseil de vingt-quatre : bientôt après, Charles de Fiesque et Gaspard de Grimaldi se font nommer capitaines du peuple. Les Spinola et les Doria réunis contre les Guelfes qui dominent dans Gênes, sous la protection de Robert, roi de Naples, font deux fois le siége de la ville et ensanglantent ses remparts. Gênes n'est pas prise. Le roi de Naples rétablit la paix

entre les partis; mais son vicaire veut humilier les Gibelins: ils s'insurgent, chassent le vicaire et un grand nombre de Guelfes. On crée deux capitaines, un podestat et un abbé du peuple.

Vers la fin de ces convulsions, l'empereur envoya des ambassadeurs à Avignon pour traiter de la paix avec le nouveau pontife: Benoît XII parut favorables aux propositions de l'empereur, et disposé à lui donner l'absolution qu'il demandait; mais le roi de France et le roi de Naples, ennemis de Louis de Bavière, firent menacer les cardinaux de séquestrer les biens qu'ils possédaient dans leurs états, si le pape se réconciliait avec l'empereur, et Benoît, entraîné par leur avis, ne fit aux ambassadeurs de Louis qu'une réponse vague.

Bientôt après, un ennemi plus redoutable que le pape jura à Louis une haine implacable, Henri duc de Carinthie et comte de Tyrol cessa de vivre. Des arbitres réunis à Augsbourg prononcèrent en faveur des ducs d'Autriche, qui réclamaient la succession de leur mère la reine Élisabeth: l'empereur les investit de la Carinthie et du Tyrol; le roi de Bohême, qui demandait ces états pour son fils puîné, époux de la fille unique de Henri, en conçut un ressentiment que rien ne devait pouvoir calmer; il ne voulut pas se soumettre au jugement des arbitres; il attaqua les ducs d'Autriche. Une transaction donna la Carinthie à ces ducs, et le Tyrol à l'épouse du fils du roi de Bohême;

ce monarque ne songea plus qu'à se venger de l'empereur qu'il détestait.

Louis chercha à augmenter le nombre de ses partisans; il accorda le titre de margrave et de prince d'empire au comte de Juliers; il donna celui de *roi du royaume de Vienne* à Humbert, dauphin de Viennois; il l'en investit avec un sceptre; et, ne prévoyant pas ce qu'Humbert pourrait faire un jour pour Philippe de Valois, il lui conféra le droit de disposer de ce royaume soit par une donation, soit par un testament, comme il le jugerait convenable.

Ces précautions ne purent pas empêcher que le roi de Bohême, toujours irrité, ne formât contre lui une ligue offensive aussi bien que défensive avec le roi de Pologne et avec celui de Hongrie.

Une autre ligue d'une nature bien différente se consolidait et s'étendait en Helvétie. Les citoyens de Lucerne, fatigués du despotisme des princes d'Autriche, mécontents du gouverneur qu'ils leur avaient donné, et désirant de partager les avantages si précieux et si touchants dont la liberté et l'indépendance faisaient jouir les braves Helvétiens d'Uri, de Schweitz et d'Unterwalden, s'étaient emparés des portes de leur ville, avaient chassé le gouverneur et ses partisans, étaient entrés dans la noble confédération de leurs voisins les trois cantons, et avaient réuni les habitants des rives de leurs beaux lacs à ceux des vallées et des montagnes où avaient retenti les premiers accents de la

liberté helvétique (1332). Ils s'étaient donné un gouvernement particulier, auquel des circonstances particulières et l'esprit du siècle laissèrent malheureusement pour l'Helvétie trop d'éléments aristocratiques.

L'empereur, exposé aux attaques de tant d'ennemis, voulut tenter de nouveaux efforts pour terminer tous ses différends avec le pape. Les évêques de la Germanie se rassemblèrent à Spire; Louis leur exposa tous ses griefs contre le siége de Rome; ils envoyèrent l'évêque de Coire à Avignon : mais leurs instances n'eurent aucun succès.

L'empereur eut alors recours à une diète; il convoqua les états à Francfort; il leur exposa toutes les entreprises que la cour d'Avignon avait faites depuis dix ans contre la dignité et l'indépendance de la couronne impériale. « Quelles persé» cutions n'ai-je pas éprouvées! » s'écria-t-il. Les états louèrent sa sagesse et sa modération, cassèrent les actes de Jean XXII, autorisèrent l'empereur à lever par son autorité l'interdit que le pape avait jeté sur la Germanie, et requirent les électeurs de chercher les moyens les plus efficaces de repousser les prétentions de Rome contre la liberté des élections impériales. Les électeurs, réunis à Rensé, se liguèrent étroitement pour défendre l'indépendance de l'empire et leurs prérogatives électorales : une diète célèbre, tenue à Francfort, accéda à leurs résolutions; elle établit avec solennité une constitution ou loi fondamentale, à

laquelle une longue durée devait être attachée. La majesté et l'autorité impériale, d'après cette fameuse pragmatique, ne relèvent que de Dieu; elles sont conférées par les suffrages des électeurs; un prince, élu par la majorité des votes électoraux, est roi et empereur légitime; il doit exercer toutes les prérogatives de sa dignité; il n'a besoin ni du consentement ni de la confirmation du pape; le pontife de Rome n'a aucune sorte de supériorité sur l'empire; il ne lui appartient ni d'approuver ni de rejeter le choix des électeurs; et toute personne séculière ou ecclésiastique qui oserait contrevenir à ces maximes incontestables, et soutenir des principes contraires, doit être punie comme criminelle de lèse-majesté.

Louis V, de l'aveu des électeurs et des autres états, publie plusieurs décrets pour l'application des principes que la constitution comitiale venait d'établir, ou plutôt de consacrer de nouveau : il leva, par un manifeste, l'interdit lancé sur la Germanie depuis quatre ans; il défendit de publier, et même de recevoir aucune bulle du pape sans la permission des archevêques. « Le serment que » les empereurs prêtent entre les mains du pontife » suprême, déclara-t-il avec le plus grand appa- » reil, n'est ni un serment de fidélité ni une pres- » tation d'hommage : ce n'est qu'une promesse de » protéger l'Église. Le vicariat impérial du siége » apostolique est une prétention dénuée de tout » fondement; le droit de gérer les affaires de l'em-

» pire, et de conférer les fiefs ouverts à sa directe » pendant la vacance du trône, appartient au comte » palatin du Rhin en vertu d'une longue coutume. »

Les actes du collége électoral, la constitution comitiale et les décrets impériaux furent envoyés par les électeurs à la cour d'Avignon. On annonça à Benoît XII, au nom de la diète, que, s'il n'abolissait pas les procédures de son prédécesseur, les états pourvoiraient par eux-mêmes au rétablissement de la tranquillité générale ; une nouvelle diète, tenue à Francfort, non-seulement ratifia tous les articles de la pragmatique ou constitution fondamentale, mais encore elle déclara qu'il n'y avait aucune différence essentielle entre un empereur et un roi des Romains, et que, si le pape refusait de couronner un prince légitimement nommé par les électeurs, tous les évêques de l'empire pourraient sacrer l'empereur à la place du pontife de Rome (1339).

Ces principes proclamés par la diète étaient incontestables ; et on a donné de justes éloges à leur fermeté. Mais comment ne voyait-on pas des sources intarissables de mécontentement, d'insurrections, d'anarchie et de discordes sanglantes dans un ordre de choses où le roi des Romains n'était nommé que par de grands vassaux germaniques, et où les peuples de cette Italie qui avait commandé au monde, et qui formait une si grande et si belle partie de l'empire d'occident, n'avaient aucune part à la législation ni à l'administration

générale de l'empire, et, blessés chaque jour dans leur noble orgueil et dans leurs intérêts les plus chers, recevaient des états de la Germanie leurs lois et leur souverain?

Cependant la puissance de la maison de Bavière continua de s'agrandir. Jean Ier, duc de la basse Bavière, étant mort sans enfants, et sa succession étant réclamée par Louis V, par les comtes palatins du Rhin et par les ducs d'Autriche, dont la mère était Élisabeth de Bavière, les états particuliers du duché devenu vacant l'adjugèrent à l'empereur comme au plus proche agnat de Jean Ier.

L'année suivante Marguerite, héritière du Tyrol, obtint la cassation de son mariage avec Jean, margrave de Moravie, et fils du roi de Bohême; l'empereur confirma la sentence rendue sur les conclusions de l'évêque de Freysingen : Marguerite se remaria avec l'électeur de Brandebourg, fils de Louis, et ayant perdu son second mari, ainsi que l'enfant qu'elle avait eu de lui, elle céda le Tyrol aux ducs d'Autriche, ses héritiers éventuels.

Le roi de Bohême, voyant ce comté de Tyrol échapper à sa maison, ne put pardonner à l'empereur d'avoir sanctionné l'annulation du mariage de Marguerite; tous ses anciens ressentiments contre Louis V se réveillèrent avec la plus grande force. Ce prince, quoique aveugle, parcourut l'Allemagne et la France pour susciter à Louis le plus grand nombre d'ennemis. Quels efforts ne fit-il pas pour

alarmer le pape et le roi de Naples sur le sort de l'Italie (1341)!

Mais pendant qu'il cherche à leur inspirer des craintes qui puissent seconder ses désirs de vengeance, la république de Gênes, qui depuis plus de deux siècles avait éprouvé tant de troubles, d'agitations, de changements et de malheurs, présente une révolution nouvelle. Et comment la forme de son gouvernement n'aurait-elle pas été perpétuellement variable? Par quelles précautions habiles, par quelles combinaisons politiques, par quelles fortes garanties, par quelles lois fondamentales avait-on cherché à préserver la république des prétentions exclusives des nobles et des vives résistances des plébéiens; de l'influence de ceux qu'un commerce immense et prospère avait rendus propriétaires des plus grandes richesses, et du mécontentement secret de prolétaires tourmentés par des besoins cruels, et souvent humiliés par un orgueil imprudent; de l'audace des factions ambitieuses et de la puissance terrible du nombre; des haines profondes ou des inimitiés simulées des Gibelins contre les Guelfes ou des Guelfes contre les Gibelins, et enfin des résultats si compliqués et si dangereux de tant de causes si actives, de tant de sentiments si impérieux, de tant de passions si violentes?

Les capitaines de la république redoutent le pouvoir de l'*abbé du peuple;* ils veulent le choisir: le peuple s'alarme, veut le nommer lui-même, et

se réunit pour l'élection de ce défenseur (1339). Plusieurs voix s'élèvent au milieu de l'assemblée; on demande une force, une magistrature plus favorable au peuple; on propose de nommer un doge : on accueille avec transport cette proposition; le dogat est établi; Simon Boccanegra est élu doge; on lui donne un conseil; on exclut du gouvernement les Guelfes, comme trop favorables aux nobles; on veut même que quelques Doria et quelques Spinola, dont on redoute les opinions et les vues, malgré leur attachement aux Gibelins, s'exilent de la ville; et la démocratie remplace l'aristocratie.

Georges de Cavrelto, marquis de Final, fait des courses sur les terres de Gênes; le doge, indigné, non-seulement l'oblige à venir en personne faire des excuses à la république, mais encore, par une suite de cette inflexibilité cruelle que l'on ne retrouve que trop dans le quatorzième siècle, dans les gouvernements formés au milieu des passions ardentes, et dans ceux qui craignent qu'on ne découvre leur faiblesse réelle, il le fait jeter dans une prison obscure (1341). Le marquis de Final donne à la république tout ce qu'il possède dans l'espérance de recouvrer sa liberté; mais il ne sort de son cachot que pour être renfermé dans une cage de fer.

La république de Venise, la rivale de celle de Gênes, voit aussi sa puissance s'agrandir avec son territoire; elle n'avait pu obtenir du pape Clé-

ment V l'absolution des censures que ce pontife avait lancées contre elle qu'en payant cent mille florins d'or, et en se soumettant à envoyer à Avignon un ambassadeur que les grands pénitenciers conduisirent aux pieds du pape en le tirant par une corde attachée à un collier semblable à celui d'un chien, et placé autour du cou de l'ambassadeur (1323). François Dandolo, que la république avait choisi pour la représenter dans cette humiliante cérémonie, fut nommé doge après la mort de Jean Soranzo. Martin de L'Escale, seigneur de Vérone, après une guerre de deux ou trois ans, se vit contraint, malgré une grande victoire qu'il avait remportée sur l'armée combinée des Vénitiens et des Florentins, de céder à la république les villes de Trévise, de Castrombaldo, de Bassano, et toute la Marche trévisane

(1339) Le successeur de Dandolo, Barthélemi Gradenigo, soumit, peu de temps après, les habitants de Candie qui avaient voulu se soustraire à la domination de la république, et conserva ainsi aux Vénitiens une île si importante pour l'agrandissement de leurs relations commerciales, la sûreté de l'Adriatique, et la supériorité du pavillon de la république dans la Méditerranée.

Les Florentins avaient aussi ajouté à leur territoire : dès 1331 les Allemands avaient vendu la ville de Lucques à Gérard Spinola; ce Gérard l'avait cédée à Martin de L'Escale, et Martin l'avait revendue aux Florentins. Mais les Pisans virent

avec jalousie une ville aussi voisine de leur territoire que celle de Lucques passer sous la domination des Florentins; ils déclarèrent la guerre à leurs rivaux, les battirent, et s'emparèrent de Lucques.

(1342) Peu de temps après cet échec, les Florentins, abandonnés par Robert, roi de Naples, et par le duc de Calabre son fils, élurent pour leur chef Gautier de Brienne, duc d'Athènes; ils lui donnèrent le titre de capitaine et conservateur du peuple, et ensuite celui de seigneur à vie de Florence. Sa conduite fut atroce. Le peuple florentin le chasse, se soulève contre les nobles, destitue les prieurs, et établit un gouvernement populaire, à la tête duquel il place un gonfalonier.

Benoît XII cependant cessa de vivre : le cardinal Pierre Roger, archevêque de Rouen, fut élu pape par les cardinaux, et couronné dans l'église des Dominicains, ou Frères-Prêcheurs, d'Avignon. Depuis que la chaire apostolique avait été transférée sur les bords du Rhône, on n'avait vu que des Français élevés sur cette chaire. Pierre Roger, qui avait pris le nom de Clément VI, montra bientôt son caractère : il promit, par une bulle, d'accorder des grâces à tous les pauvres clercs qui se présenteroient devant son trône dans l'espace de deux mois; il en accourut plus de cent mille suivant plusieurs historiens. Le nouveau pape, voulant les satisfaire, se réserva la disposition des grandes prélatures : on voulut lui représenter

qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé se réserver un aussi grand nombre de nominations. « Ils » ne savaient pas être papes, » répondit-il avec fierté.

Combattant bientôt des adversaires plus redoutables que les chapitres, les abbayes et les couvents, auxquels il vient d'enlever le droit d'élire leurs prélats, il renouvelle contre Louis de Bavière les actes de Jean XXII ; il nomme pour la Lombardie un vicaire général de l'empire : l'empereur lui envoie des ambassadeurs pour traiter de son absolution et de sa réconciliation avec le saint-siége. Écoutez les conditions que Clément veut imposer, et voyez quelle distance immense il y a entre les papes du quatorzième siècle et ceux qui se prosternaient aux pieds des empereurs, les adoraient, imploraient leur justice ou leur clémence, juraient de leur être soumis et fidèles.

« Que Louis de Bavière, ose dire Clément V, » casse la pragmatique de 1338 ; qu'il reconnaisse » l'empire comme un fief dépendant du saint-siége ; » qu'il restitue le comté de Tyrol au prince de » Bohême ; qu'il déclare nuls le divorce et le second » mariage de la princesse Marguerite ; qu'il livre » entre mes mains Guillaume Occam et les autres » frères mineurs qui ont eu la sacrilége audace de » défendre l'indépendance de l'empire ; qu'il dépose » ensuite le diadème et qu'il ne le reprenne que » sous notre bon plaisir. »

L'empereur porte ces conditions à la diète de Francfort : les électeurs, les princes, les villes les

repoussent avec colère, les condamnent à l'unanimité, les rejettent comme attentatoires à la dignité de l'empire et à la souveraineté indépendante de son chef.

(1344) Le pape lance de nouveaux anathèmes contre Louis, ordonne aux électeurs d'élire un nouvel empereur, et leur annonce qu'à leur refus il disposera de l'empire par son autorité apostolique et toute puissante.

Ces ordres, ces menaces ne produisent aucun effet; le pape a recours aux intrigues secrètes: et quelle honteuse victoire l'intérêt privé va remporter sur l'intérêt public!

Clément conclut une alliance étroite avec Charles de Moravie, fils aîné du roi de Bohême: « Je m'engage, lui fait-il dire, à vous placer sur le » trône impérial; mais voici les engagements que » vous devez contracter: vous abolirez tous les » actes de Louis de Bavière; vous abandonnerez » à jamais et sans retour au siége apostolique la » ville de Rome, l'état de l'Église, le duché de » Ferrare, vos prétentions sur les royaumes de » Naples, de Sicile, de Sardaigne et de Corse; » vous n'exercerez sans mon agrément aucun acte » de souveraineté dans la Lombardie ni dans la » Toscane; vous n'entrerez dans Rome que pour » vous y faire couronner; vous accorderez les investitures nécessaires à tous les prélats qui obtiendront des provisions apostoliques de moi ou » de mes successeurs. »

L'ambition dégrade Charles et son père; ils se soumettent à ces humiliantes conditions; l'électeur de Trèves se laisse corrompre et promet de favoriser le complot que Clément vient d'ourdir. Clément VI, ne gardant alors aucun ménagement, dépose l'électeur de Mayence, Henri de Vinnebourg, qui ne voit qu'avec indignation l'avilissement de l'empire et du royaume de Germanie; foulant aux pieds tous les droits, il nomme à la place de Henri le comte Gerlac de Nassau, qui a la lâche faiblesse d'accepter la mitre électorale; les électeurs de Cologne et de Saxe cèdent au honteux appât de fortes sommes d'argent que Clément leur fait compter.

Gerlac convoque alors à Rensé le collége électoral: on y voit autour de cet intrus les électeurs de Cologne, de Trèves, de Bohême et de Saxe; ils élisent roi des Romains Charles de Moravie.

Louis rassemble une diète à Spire: tous les états de la haute Allemagne et la plupart des villes témoignent combien la révolte des électeurs leur est odieuse; ils se liguent pour le maintien des droits de l'empire et de leur légitime empereur.

(1346) Le roi de Bohême, le père de Charles le nouveau rival de Louis, était devenu aveugle. Il apprend que son ami Philippe de Valois, roi de France, va combattre contre les Anglais: son caractère belliqueux, aventurier et chevaleresque l'emporte sur sa politique; il vole en France, malgré sa cécité; il veut que Charles son fils l'ac-

compagne : ils se trouvent à la bataille de Créci ; il y périt glorieusement.

Cet événement délivra Louis d'un ennemi redoutable ; la mort de son beau-frère Guillaume IV d'Avesne, comte de Hollande, de Zélande et de Hainaut, ajouta d'ailleurs aux forces de l'empereur : Guillaume n'avait pas laissé d'enfants mâles ; les états d'Allemagne déclarèrent que ses trois comtés appartenaient à sa sœur l'impératrice Marguerite.

La guerre commença néanmoins entre Louis et son compétiteur Charles, nouveau roi de Bohême. La victoire couronna les armes de l'empereur ; mais, pendant que Charles est battu de toutes parts, Rome est le théâtre d'une révolution dont les résultats auraient pu changer l'Europe entière.

FIN DU TOME SEPTIÈME.



TABLE

DU SEPTIÈME VOLUME.

A.

B.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

FIN DE LA TABLE DU TOME SEPTIÈME.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE.

TOME VIII.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
RUE S.-GERMAIN-DES-PRÈS, N° 9, PRÈS LA POSTE AUX CHEVAUX.

HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME;

PAR
M. LE COMTE DE LACÉPÈDE,
PAIR DE FRANCE,
GRAND'CROIX DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
L'UN DES PROFESSEURS-ADMINISTRATEURS DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES,
ET DE TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE L'EUROPE.

TOME HUITIÈME.

PARIS,
MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, ÉDITEURS,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.
1826.



HISTOIRE

GÉNÉRALE, PHYSIQUE ET CIVILE

DE L'EUROPE,

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU CINQUIÈME SIÈCLE
JUSQUE VERS LE MILIEU DU DIX-HUITIÈME.

SUITE DE LA DIX-HUITIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1300 JUSQUES EN 1369.

Un citoyen de Rome, né de parents obscurs, avait reçu de la nature une figure noble, des traits imposants, une éloquence vive, un génie vaste et une audacieuse intrépidité : il se nommait Nicolas Gabrini, dit *Laurenzio*, et on l'avait surnommé *Coca di Rienzo* ou *Rienzi*. Sa tête était ardente ; l'ambition entra avec force dans son âme; il résolut de s'élever par l'estime de ses concitoyens ; ses talents se développèrent avec rapidité. Les Romains désiraient de voir le siége apostoli-

que rétabli dans leur ville y faire affluer de nouveau les sommes d'argent que l'on portait à Avignon; ils imaginèrent d'envoyer une députation au pape : ils choisirent Rienzi et le fameux Pétrarque; le pontife accueillit avec bonté les envoyés, mais refusa leurs prières.

Rienzi revint à Rome avec de nouvelles idées; ses connaissances s'étaient accrues; ses plans s'étaient étendus. Le refus du pape lui avait fait concevoir les plus grandes espérances; il tâche de les réaliser: il ne néglige aucun moyen d'obtenir la faveur du peuple; il se déclare le défenseur de ses droits contre ceux qui l'oppriment. Les Romains lui témoignent la plus grande confiance : ils le veulent pour leur chef; ils le choisissent pour leur gouverneur; ils lui donnent le titre de tribun du peuple. Rienzi veut rendre à ce titre toute son ancienne splendeur, faire rentrer le peuple dans ses droits, rétablir l'antique république, et lui redonner le sceptre de l'Italie. Les Gracques deviennent ses modèles; il veut comme ces fameux tribuns délivrer ses concitoyens ou périr. Les places de Rome retentissent des grands noms de république, de liberté, de justice, de paix. Les âmes s'exaltent; les liaisons se forment; les projets se fortifient; le plan général se perfectionne; les mots sacrés de ralliement sont *le bon état.* Rienzi redouble ses efforts pour préparer les esprits, exalter les imaginations, enflammer le courage. Lorsqu'il croit voir arriver le moment favorable, il fait

publier une proclamation; il invite les citoyens à se trouver sans armes pendant la nuit dans l'église du château Saint-Ange. On y invoque avec solennité le secours du ciel; on y célèbre plusieurs messes avec pompe. Le jour paraît : on ne sort du temple que pour monter en foule au Capitole. A la vue de cet antique siége de la puissance romaine, Rienzi déploie trois étendards : sur l'un brillaient les symboles de la liberté, sur l'autre ceux de la justice, et sur le troisième ceux de la paix. Il promulgue, avec l'assentiment du peuple, les règlements nécessaires pour parvenir au *bon état;* il crée un nouveau conseil, qui prend le nom de chambre de la paix et de la justice; il ajoute les fonctions de censeur à celles que le peuple lui a conférées, et on le proclame tribun-auguste, et libérateur de Rome.

Empressé de remplir ses fonctions censoriales, il chasse de la ville à laquelle il veut rendre son ancienne force et son ancienne splendeur tous les malfaiteurs, tous les hommes corrompus, tous ceux dont les vices ont perdu la réputation, tous les oppresseurs de sa patrie. On croit, suivant plusieurs historiens, voir renaître les beaux jours de la république; bientôt il appelle aux armes les Romains qu'il veut rendre à la gloire. A la tête de guerriers qu'enflamment son génie, son art et ses exemples, il parcourt l'Italie : la terreur et le respect le précèdent; il commande la liberté, la justice et la paix; il dissipe les troupes rassemblées

par les nobles conjurés contre lui; il force un grand nombre d'états italiens à se liguer avec Rome pour le plus grand succès du *bon état*. Sa renommée s'étend jusques aux extrémité de l'Europe; on recherche son alliance; on redoute son inimitié. Le gouvernement de Naples lui adresse des ministres, et l'empereur lui-même lui envoie des ambassadeurs.

Alors il ne veut plus mettre de bornes à la puissance de la république qu'il a relevée et qu'il gouverne; et, au nom de cette Rome qui créait, soutenait, renversait à son gré les rois de la terre, il cite avec une incroyable fierté, devant le tribunal de la république l'empereur Louis de Bavière, son compétiteur Charles de Luxembourg, roi de Bohême, et tous les électeurs de l'empire.

Il était dans ce moment parvenu au faîte de sa puissance; il ne sait pas s'y maintenir : il oublie que son pouvoir n'est fondé que sur l'enthousiasme qu'il a inspiré au peuple romain; il abuse de son autorité; il n'imite que trop les oppresseurs qu'il a détruits; il use de violences; il exerce la tyrannie. Le prestige s'évanouit; il devient odieux; sa puissance va s'écrouler.

Il le sent; il n'espère pas de la recouvrer; et, voulant prévenir sa ruine par une retraite volontaire, il abdique, part pour Naples, prend un habit de pénitent, se renferme dans une solitude où il ne vit qu'avec des ermites, et comme il avait tout perdu en perdant l'affection du peu-

ple, la nouvelle république s'évanouit avec l'homme de génie qui l'avait créée, qui n'avait assuré sa durée par aucune loi fondamentale.

(1348) Cependant Louis de Bavière était mort au milieu de ses triomphes contre le roi de Bohême. Ce roi avait espéré de remplacer son rival sans éprouver d'obstacle; mais on s'était indigné de la formule d'absolution qu'il avait offerte de la part du pape, aux partisans de Louis : on craignait son avarice · on redoutait sa vengeance; plusieurs princes germaniques voulurent lui opposer un rival. Henri de Virnebourg, ancien électeur de Mayence, Louis Ier, électeur de Brandebourg, l'électeur Palatin, et Éric, duc de Saxe-Lavenbourg, comme participant au suffrage électoral de Saxe, s'assemblèrent à Lahnstein, déclarèrent nulle l'élection de Charles, et nommèrent roi des Romains Édouard III, roi d'Angleterre, beau-frère de Louis de Bavière, son vicaire général dans les Pays-Bas, et qui avait envoyé en Allemagne des subsides considérables. Cette nomination déplut au parlement anglais : Charles de Bohême gagna la reine d'Angleterre; les conseils qu'elle donna à son mari, l'obligation de défendre avec toutes ses forces la Guienne attaquée par Philippe de Valois, et la promesse que fit le roi de Bohême de ne pas favoriser le roi de France, déterminèrent Édouard à refuser le diadème impérial.

Les électeurs qui lui avaient donné leurs suffrages les réunirent sur Frédéric-le-Sévère, mar-

grave de Misnie, gendre de Louis de Bavière, et arrière-petit-fils de l'empereur Frédéric II. Ce prince renonça à son élection pour dix mille marcs d'argent que Charles lui envoya.

Les quatre électeurs jetèrent alors les yeux sur le comte Gonthier de Schwartzbourg, général habile, ami fidèle de Louis de Bavière, et aussi renommé pour sa sagesse et ses vertus que pour sa bravoure héroïque : Gonthier voulut qu'on constatât juridiquement l'illégalité de l'élection de Charles, la vacance du trône, les droits des électeurs, accepta la couronne impériale, leva des troupes, entra dans Franfort, y fut solennellement intronisé et y investit Henri de Virnebourg de l'archevêché de Mayence avec beaucoup d'appareil, et en lui remettant cinquante étendards.

Charles fit décider par les électeurs et les princes de son parti qu'un archevêque ou évêque déposé par le pape ne pouvait plus être considéré comme possesseur légitime de son siége : mais tous ses efforts ne pouvant le délivrer d'un rival redoutable, il allait peut-être se voir forcé à renoncer à l'empire lorsque Gonthier tomba dangereusement malade. Tout l'éclat du diadème disparut à ses yeux affaiblis par les approches de la mort ; il accepta pour sa famille vingt-deux mille marcs d'argent qu'on lui offrit, et abdiqua l'empire au moment où il allait cesser de vivre.

Charles s'empressa de gagner les électeurs qui lui avaient été contraires ; il épousa la fille de Ro-

dolphe II, électeur Palatin, investit l'électeur de Brandebourg du comté de Tyrol, prodigua les trésors que son père avait amoncelés, consentit à être élu une seconde fois, réunit à Francfort les suffrages de tous les électeurs, et fut sacré de nouveau à Aix-la-Chapelle par l'électeur de Cologne.

Paisible possesseur du sceptre de l'Allemagne, il éleva, avec le consentement de la diète de Prague, au rang de duc et de prince du saint empire, les ducs slaves de Mecklembourg qui avaient offert leurs états en fiefs de la couronne germanique; il conféra ou reconnut aux états de Bohême le droit d'élire leur monarque à l'extinction de la maison régnante, et fonda à Prague une université sur le modèle de celle de Paris. Une peste horrible, résultat trop naturel des gouvernements féodaux, de la police, des mœurs, de l'ignorance, des préjugés, des guerres, des dévastations, des famines de cette époque, venait de ravager le nord de l'Europe; ce terrible fléau avait moissonné le tiers des habitants de la malheureuse Germanie. La secte barbare connue sous le nom de Flagellants imagina dans son délire que les juifs avaient empoisonné les fontaines, et que cet exécrable attentat avait produit la peste : elle entra en fureur contre ces infortunés. Les peuples, rendus par leurs malheurs trop faibles à irriter, partagèrent les transports des Flagellants; le fanatisme les arma de ses poignards, et le sang des juifs inonda la haute Allemagne.

La peste avait aussi dévasté l'Italie; la Toscane particulièrement avait été couverte de cadavres, et, suivant Boccace, cent mille personnes avaient péri dans Florence, victimes du fléau funeste dont une administration éclairée aurait pu garantir les rives de l'Arno, et tant d'autres pays frappés de mort (1348).

Quelques années auparavant, Robert, roi de Naples, avait cessé de vivre; ses deux fils l'avaient précédé dans la tombe; le moins âgé des deux avait laissé deux filles, Jeanne et Marie. Ce fut Jeanne qui monta sur le trône : jeune, à peine âgée de dix-huit ans, pleine de grâces, spirituelle, élevée avec soin par le roi Robert, son aïeul, réunissant un grand nombre de connaissances, enjouée, aimant les plaisirs et néanmoins très-propre à conduire de grandes affaires, elle avait pour mari André, fils puîné de Charobert, roi de Hongrie, prince mal élevé, sauvage, grossier, dépourvu d'agréments, d'esprit et d'instruction. Jalouse d'exercer les droits de la royauté, elle laissait à peine le titre de roi à son époux : leur antipathie mutuelle devint bientôt d'autant plus grande qu'ils reçurent l'un et l'autre des conseils perfides. Un dominicain hongrois, nommé Robert, avait un grand empire sur André, dont il avait été précepteur; Jeanne, malgré son esprit et son instruction, n'avait pas assez de force de caractère pour se dérober à l'ascendant d'une fameuse Catanoise, qui de lavandière était devenue sa gouvernante :

les grands se partagèrent entre la reine et le roi. Le parti de Jeanne l'emporta facilement sur celui d'André; ce triomphe fut suivi d'une horrible catastrophe. Les deux époux étaient dans la ville d'Averse; la nuit était avancée; les camériers du roi l'éveillent avec précipitation, lui disent qu'un grand tumulte s'est élevé dans la ville, l'engagent à sortir de la chambre de la reine : à peine André en a-t-il dépassé la porte que des assassins se précipitent sur lui. On l'empêche de crier; on passe un cordon autour de son cou; on le suspend à un balcon qui donne sur le jardin; d'autres conjurés le tirent par les pieds : il expire. Sa nourrice accourt; les assassins prennent la fuite; le cadavre reste pendant deux jours étendu sur la terre sans que la reine donne aucun ordre pour le faire inhumer ni pour faire poursuivre les auteurs de l'attentat : un pieux chanoine et la nourrice éplorée relèvent seuls et pendant les ténèbres le corps du malheureux prince, le portent dans une église, le déposent dans la tombe, et répandent en silence l'eau lustrale des chrétiens sur la pierre funéraire dont ils viennent de le couvrir.

Les reproches les plus graves s'élèvent cependant contre la reine : on ne peut lui pardonner l'abandon dans lequel elle a laissé le corps de son époux; on l'accuse d'avoir ordonné la mort de celui qu'elle détestait; on assure qu'elle a tissu de ses propres mains le fatal cordon. L'indignation publique s'accroît, se répand, devient menaçante;

cette enquête que le cardinal y renonce, et se retire à Bénévent : le pontife charge alors Bertrand de Baur, comte de Montescaglioso et grand justicier du royaume, d'instruire le procès des meurtriers avec deux notables choisis par les Napolitains; et, par une lettre particulière, il lui ordonne de tenir l'information secrète si la reine ou des princes du sang sont impliqués dans cette affaire, dont il se réserve le jugement.

Quatre parents de la reine veulent détourner les préventions qui pourraient s'élever contre eux; ils font arrêter le sénéchal du palais, Raimond de Catane, accusé d'avoir pris part à l'assassinat du roi. On fait subir au sénéchal l'horrible supplice de la torture; il déclare, au milieu de la violence des tourments, qu'il a eu connaissance du complot; il nomme comme complices la fameuse Catanoise, son fils Robert de Cabane, comte d'Évoli, et sa fille Sancia, comtesse de Morcon. Les trois prévenus sont arrêtés; et quel affreux mélange de barbarie, d'injustice et de cruauté! c'est au milieu d'une place publique que la Catanoise, son fils et sa fille sont livrés aux bourreaux qui les torturent; la place est entourée de palissades pour qu'on ne puisse pas entendre leurs dépositions; la Catanoise déjà vieille expire au milieu des douleurs; son fils et sa fille sont écorchés vifs; leurs corps sont jetés dans le feu; le peuple furieux arrache du milieu des flammes des lambeaux de ces cadavres à demi consumés, et les

traîne dans les rues. D'autres accusés sont conduits à la mort; et, ce qui est le comble de la tyrannie, on les y mène un bâillon à la bouche : le soupçon pèse plus que jamais sur la tête de Jeanne.

Le roi de Hongrie, qui désirait de s'emparer du royaume de Naples bien plus encore que de voir punir les meurtriers de son frère, se ligue avec l'empereur Louis de Bavière (1346), envoie un grand nombre d'émissaires en Italie, y répand de fortes sommes, y obtient de nombreux partisans, y prépare la grande révolution qu'il médite.

Jeanne n'était pas seulement accusée d'avoir commandé le meurtre de son mari, mais encore d'avoir eu pendant la vie d'André des liaisons trop étroites avec son cousin le prince de Tarente : elle espère, au milieu des dangers qui l'environnent, se donner un défenseur dont elle a besoin en s'unissant à celui qu'elle aime; elle épouse Louis de Tarente sans attendre ni la fin de la première année de son veuvage, ni la dispense de Rome.

Son mariage hâte le départ de Louis de Hongrie; en vain la reine lui écrit-elle pour se justifier du forfait dont on l'accuse et pour lui recommander le jeune Charles son fils : le roi de Hongrie arrive à Friuli, auprès d'Udine, avec l'avant-garde de son armée; il est accueilli à Citadella par Jacques de Carrara, seigneur de Padoue, à Vicence et à Vérone par Martin et par Albert de L'Escale; il traverse les Apennins; il parvient à Foligno dans



l'Ombrie; un légat du pape lui défend, sous peine d'excommunication, de s'emparer du royaume de Naples sans le consentement du pontife suprême. « Je n'userai, lui répond le monarque, que des » droits que m'ont transmis mes ancêtres; je ren» drai à l'Église de Rome l'hommage qui lui est dû: » je ne crains pas l'excommunication; elle serait » injuste. » Les troupes de Jeanne, commandées par le prince de Tarente, sont postées près de Capoue sur les bords du Vulturne. Le roi de Hongrie ne tente pas le passage du fleuve; il remonte vers sa source; il parvient à Bénévent, et menace les derrières de l'armée de la reine; il a sous ses ordres six mille cavaliers et un grand nombre de fantassins: presque tous les barons et des ambassadeurs de la ville de Naples viennent lui rendre hommage. Les troupes du prince de Tarente, effrayées de leur position, abandonnent sa bannière; la reine, qui s'était renfermée dans un des châteaux de la capitale, ne se croit plus en sûreté, prend la fuite, s'embarque pendant la nuit sur une galère, vogue vers les côtes de la Provence, qui lui obéit, et entre dans le port de Nice. Le prince de Tarente arrive à Naples, apprend le départ de la reine, monte sur un petit bâtiment avec Nicolas Caraccioli de Florence, et va se réfugier dans la Maremme de Sienne; le roi de Hongrie s'avance sans obstacle; la noblesse napolitaine vient au-devant de lui jusques à Averse; cinq princes du sang royal, Philippe et Robert, frères de Louis de Ta-

rente, Charles, duc de Duras, et ses deux frères Louis et Robert reçoivent un sauf-conduit que le roi de Hongrie vient de leur accorder à condition qu'ils n'aient pas trempé dans le meurtre du roi André : ils se rendent auprès du monarque, qui les accueille et les engage à s'asseoir à sa table.

A peine le repas est-il terminé que le roi fait prendre les armes à ses guerriers; il témoigne le désir de voir la galerie d'où le corps de son frère a été jeté dans le jardin; il va à la place où le cadavre d'André est resté si long-temps abandonné; les princes le suivent. Il accuse le duc de Duras du parricide : Charles veut en vain se justifier et implorer la miséricorde de Louis; des Hongrois se jettent sur lui, et l'immolent à coups de sabre; les autres princes sont renfermés dans le château d'Averse et envoyés ensuite en Hongrie.

C'est après cet acte d'un atroce despotisme que Louis entre dans Naples armé de toutes pièces : on lui présente son neveu le jeune Charles; il le caresse, le crée duc de Calabre, et l'envoie en Hongrie, où il veut qu'il soit élevé.

Il désire néanmoins en vain d'obtenir du pape l'investiture du royaume dont il vient de s'emparer sans y avoir aucun droit. La peste, qui ravage presque toute l'Europe, parvient dans le territoire de Naples; chaque jour un grand nombre de guerriers hongrois tombent victimes du funeste fléau; Louis la licencie, craint pour sa propre sûreté, nomme Conrad Lupo vice-roi du royaume,

et va s'embarquer pour la Hongrie à Barletta dans le golfe de Manfrédonia.

A peine est-il parti que les nobles napolitains commencent à regretter le gouvernement de Jeanne, sous lequel, disaient-ils, on avait vu régner l'abondance et les plai[illegible]

Cette princesse avait été mal reçue dans son comté de Provence; les nobles provençaux la soupçonnaient de vou[illegible]ndre ce comté à la France; la maison de [illegible]outenue par les mécontents, observe toutes ses démarches, s'oppose à tous ses projets, la retient comme prisonnière; l'intervention de Clément VI la rend à la liberté. Son époux, le prince de Tarente, s'était embarqué à Pise, et s'était rendu à Avignon auprès du pontife suprême; Jeanne se hâte d'aller l'y joindre; la cour pontificale devient bientôt favorable à la reine; elle plaide elle-même sa cause devant le consistoire : son mariage avec son cousin est validé par une dispense que le pape lui accorde.

Elle ne songe plus alors qu'à recouvrer son royaume; elle veut à quelque prix que ce soit se procurer l'argent nécessaire pour l'expédition qu'elle médite; elle vend au pontife Avignon et son territoire sur lesquels on avait si souvent contesté les droits que les papes disaient avoir depuis l'horrible croisade prêchée contre les Albigeois (1348) : elle les lui cède pour la somme de quatre-vingt mille florins d'or; et Charles IV, roi des Ro-

mains, confirme la cession de ce fief impérial dépendant de l'ancien royaume d'Arles.

Peu de temps après Jeanne et son époux frètent dix galères génoises. Nicolas Acciaioli leur écrit que les barons napolitains sont disposés en leur faveur, et que le duc Garnier les attend avec douze cavaliers : ils partent pour Naples; on les y reçoit avec de grands honneurs; le roi Louis de Tarente s'empare des châteaux de la capitale, et de presque toutes les places du royaume. Il ne reste en quelque sorte aux Hongrois que Manfrédonia, le mont Saint-Ange, Ortona, le château de Noux, et quelques autres châteaux situés dans la Calabre (1349); mais le duc Garnier trahit le roi de Naples, il s'entend secrètement avec Conrad Lupo, vice-roi du monarque hongrois. Étienne, vaivode de Transylvanie, vient joindre Conrad Lupo avec un corps de trois cents nobles transylvains. Les Hongrois reprennent plusieurs places du littoral de la province de Bari et quelques autres villes. Averse se rend à leurs armes, et ils s'avancent vers la capitale. Le bruit se répand dans la ville de Naples que la dissension est parmi eux. Les Napolitains sortent en foule de leurs murs, malgré tous les efforts du roi Louis de Tarente; ils attaquent les Hongrois, se battent avec courage, mais ne peuvent échapper à une déroute complète. Le comte d'Armagnac, Robert de Saint-Séverin, Raimond de Baux et un grand nombre d'autres barons ou nobles sont faits prisonniers; et les Hon-

grois obligent les Napolitains à leur payer vingt mille florins, pour racheter leurs vendanges, dit l'historien Muratori.

Les Hongrois perdent cependant le fruit de leurs succès : les Allemands qui composent une grande partie de l'armée [illegible] ongrie n'étaient pas payés depuis long [illegible] 50); ils se soulèvent dans Averse; le [illegible] ienne leur livre les prisonniers nap [illegible] les rançons leur tiendront lieu de la so [illegible] eur doit; ils les traitent avec barbarie, [illegible] ntraignent par leurs mauvais traitements à leur payer cent mille florins d'or suivant Gravina, et deux cent mille suivant Villani. Cette somme ne s'élève pas néanmoins aussi haut que celle qui leur est due; ils prennent la résolution de faire prisonnier le vaivode lui-même. Étienne, instruit de leur projet, part pendant la nuit avec tous les Hongrois, et se retire à Manfrédonia.

Les Allemands consentent à une trève avec le roi Louis de Tarente et les Napolitains qui leur comptent cent mille florins, et bientôt après, manquant de vivres, ils sortent d'Averse et la remettent entre les mains du cardinal de Ceccano.

Le roi Louis de Tarente la recouvre et en augmente les fortifications. On le croyait près de devenir paisible possesseur de son royaume lorsque le roi de Hongrie arrive à Manfrédonia, s'avance à la tête de vingt-deux mille cavaliers hongrois ou allemands, et de quatre mille fantassins de Lom-

bardie, s'empare de plusieurs places de la province de Bari, de la Capitanate, de la terre Labour, et met le siége devant Averse. Le monarque hongrois ne peut prendre cette place récemment fortifiée qu'en accordant aux habitants la capitulation la plus favorable. Son armée est très-diminuée; il est pressé de retourner dans ses états : d'un autre côté, la reine Jeanne et son époux désirent vivement de voir finir une guerre qu'ils ont tant de peine à soutenir. Deux cardinaux envoyés par Clément VI parviennent aisément à faire adopter par les puissances belligérantes les conditions suivantes : la cour de Rome prononcera sur la conduite de la reine; si elle est coupable du meurtre de son époux, le royaume appartiendra au roi de Hongrie; si elle est innocente, la monarchie napolitaine lui sera rendue, et elle paiera au roi de Hongrie trois cent mille florins d'or. Singulier arrangement né du système féodal, d'après lequel le crime de la reine semblait donner le droit au suzerain de confisquer le royaume, d'en dépouiller le jeune prince Charles et les autres héritiers légitimes de la couronne, et de le conférer à celui que le suzerain voudrait choisir.

La cour pontificale absout Jeanne d'Anjou; le roi de Hongrie se soumet au jugement, donne la liberté aux princes napolitains, et par une générosité digne de grands éloges, remet à la reine les trois cent mille florins qu'elle devait lui donner.

(1352) Jeanne et son époux furent couronnés

avec une grande magnificence; mais pour tarir d'avance les sources d'une guerre civile, le pape avait statué que le couronnement ne donnerait aucun droit à Louis de Tarente, et que l'on suivrait à l'avenir sans aucun changement l'ordre de succession à la couronne établi par la concession que le saint-siége avait faite du trône de Naples à Charles Ier d'Anjou, frère de saint Louis.

Ce fut à l'occasion de son couronnement que le roi Louis de Tarente institua un ordre de chevalerie nommé *du Saint-Esprit au droit Désir*, désigné aussi par le nom d'*ordre du Nœud*, et dont les statuts montrent l'esprit et les usages du siècle. Les chevaliers étaient au nombre de trois cents; ils devaient jeûner tous les jeudis; ils promettaient d'être fidèles au roi, de combattre les ennemis de la religion lorsqu'ils y seraient invités par le pape, et de visiter le saint sépulcre dans lequel le roi Robert, beau-père de Louis, avait obtenu du soudan ou sultan d'Égypte la permission d'établir douze religieux franciscains. Ils portaient sur leur habit un rayon de lumière en broderie, et au-dessus un nœud lié en forme d'un double lacs d'amour, avec la devise *se Dieu plait*. Lorsqu'un chevalier s'était distingué par une action d'éclat, il déliait le nœud, et lorsque ensuite il avait fait le voyage de la Palestine il le renouait, et avait pour devise *il a plu à Dieu*.

Vers ce temps, le roi des Romains Charles IV acquit de son beau-père l'électeur Palatin une

grande partie du haut Palatinat, le soumit à la cour féodale de Bohême, commença ainsi l'exécution du projet qu'il avait formé d'étendre le plus possible en Allemagne la juridiction de cette cour, et, avec le consentement des électeurs, incorpora à son royaume de Bohême la ville et le cercle d'Égra.

Des réunions bien plus importantes pour les progrès de la civilisation, de la liberté et du bonheur des peuples venaient d'avoir lieu dans l'Helvétie; on n'avait encore vu les bannières de l'indépendance helvétique flotter que dans le bassin de cette rivière de Reuss qui, descendant du haut des Alpes, forme de si beaux lacs, ou en reçoit les eaux, et va se réunir avec deux autres rivières helvétiques, la Limath et l'Aar, pour se jeter ensuite dans le Rhin; les bords de la Limath vont aussi retentir des chants de la liberté. A l'endroit où cette rivière sort d'un lac étendu et romantique, s'élevait, sous le nom de ville impériale de Zurich, l'ancien *Pagus Tigurinus* des Latins. Après avoir été soumise à la maison de Zœhringen, cette ville avait été gouvernée par un conseil composé de quatre nobles et de huit principaux bourgeois; son gouvernement avait ensuite été modifié. Quatorze ans plus tard on découvre une conjuration contre ce gouvernement; la guerre s'élève entre la ville de Zurich et la maison d'Autriche réunie aux comtes de Rapperschweil, dont le château-fort dominait sur l'extrémité du lac opposé à celle

que bordaient pour ainsi dire les murs de la cité impériale (1350). Bientôt tout l'engage à entrer dans la confédération helvétique, à partager ses avantages, à augmenter sa force : les cantons libérateurs l'admettent avec joie; on lui donne le premier rang.

(1351) Vers les parties les plus élevées du bassin de la Limath, le canton de Glaris gémissait sous la domination de la maison d'Autriche, dont les ducs avaient conver [illegible] ef héréditaire le titre de capitaine du pays que leur avait conféré l'abbesse de Seckingen. Les habitants de Glaris ne sont séparés du canton de Schweitz que par une chaîne de montagnes : ils implorent leur secours; les braves de Schweitz accourent en armes dans le canton de Glaris, y rétablissent les droits du peuple, y renouvellent l'ancienne forme de l'administration, en reçoivent les habitants affranchis dans leur alliance et dans leur confédération tutélaire.

Le canton de Zug était entièrement enclavé dans l'Helvétie indépendante; il avait Zurich à l'est et au nord, Lucerne à l'ouest, et Schweitz au midi. Son lac fait partie du bassin de la Reuss : trop petit pour secouer le joug de l'Autriche, ce canton n'échappe pas néanmoins à la confédération; les cantons alliés l'enlèvent aux descendants des comtes de Habsbourg, l'incorporent parmi eux et lui conservent son gouvernement démocratique.

Mais la ligue helvétique va recevoir un accroissement bien plus considérable.

Berthold V, duc de Zœhringen et recteur de la Bourgogne Transjurane, avait fait bâtir dans une péninsule formée par un contour de la rivière d'Aar, la ville de Berne : l'empereur Henri VI avait confirmé les lois et les libertés que le duc avait données à la nouvelle ville. Berthold étant mort sans enfants mâles, Berne était restée ville impériale sous la dépendance immédiate de l'empire. Les Bernois avaient combattu long-temps et avec des succès divers, pour conquérir ou défendre un vaste territoire. Commandés par Ulric, seigneur d'Erlac, ils avaient, avec le secours de quelques alliés, dissipé une ligue formidable formée contre eux : les bornes de leurs possessions avaient été reculées au loin ; les comtes de Nidau, d'Arberg, de Wellensted, quelques autres comtes et un grand nombre de nobles effrayés des progrès des Bernois, avaient rassemblé seize mille fantassins, et trois mille cinq cents chevaux. Les Bernois, dirigés par Rodolphe d'Erlac, avaient remporté sous les murs de Laupen une grande victoire. Les trois comtes de Wellensted, d'Arberg, et de Nidau, plus de quatre-vingts nobles, quinze cents cavaliers, trois mille fantassins y avaient perdu la vie, et les vainqueurs avaient conquis une partie du territoire des Fribourgeois qui s'étaient rendus vassaux du duc d'Autriche.

En 1353 cette puissante république se réunit

aux cantons libérateurs de l'Helvétie, dont les guerriers avaient vaillamment secondé ses troupes à la bataille de Laupen; elle occupe le second rang dans la confédération, qui, dominant maintenant sur les rives de l'Aar, de la Reuss et de la Limath, voit ses huit valeureux cantons jouir sans inquiétude et avec gloire de leur noble et heureuse indépendance.

Clément VI avait cessé de vivre. Quelque temps avant sa mort il avait condamné cette secte insensée des flagellants qui avoit ensanglanté tant de contrées, et il avait décidé que la cinquantième année de chaque siècle serait comme la première l'époque de ces indulgences périodiques et solennelles établies par Boniface VIII, et auxquelles on avait donné le nom de jubilé. Et quelle superstitieuse ignorance régnait encore dans un temps où le chef suprême de la religion de Jésus employa, dans la bulle qu'il publia pour le nouveau jubilé, des expressions si sacriléges, si absurdes et si ridicules qu'on doute de leur existence lors même qu'on les lit! « Nous ordonnons, dit le pontife en » parlant du pèlerin qui mourrait en allant à » Rome pour obtenir les grâces spirituelles; nous » ordonnons aux anges du paradis d'introduire » dans la gloire céleste l'âme de ce pèlerin, entiè- » rement absoute du purgatoire. *Prorsus manda-* » *mus angelis paradisi, quatenus animam illius a* » *purgatorio penitus absolutam, in paradisi glo-* » *riam introducant.* »

Clément était mort à Villeneuve d'Avignon. Les cardinaux lui donnèrent pour successeur un Français, Étienne d'Albert, né dans le diocèse de Limoges, cardinal-évêque d'Ostie, et qui prit le nom d'Innocent VI.

Ce ne fut que deux ans après l'exaltation de ce pape que Charles IV, roi des Romains, alla en Italie, où il voulait recevoir la couronne impériale; sa suite fut très-nombreuse : les princes d'Allemagne, qu'il n'avait pas consultés, ne le suivirent pas. Il avait promis au pape de ne pas mener avec lui des troupes avec lesquelles il pût soumettre les Guelfes, et subjuguer la Lombardie; il reçut à Milan la couronne de ce royaume; mais il confirma tous les droits et toutes les possessions des Visconti; il absout les Florentins du ban que son aïeul Henri VII avait prononcé contre eux, et fit un traité avec la république de Venise. La puissance et les richesses de cette république ne cessaient de s'accroître; ses flottes, réunies aux galères du pape et à celles des chevaliers de Rhodes, avaient combattu avec gloire contre les Turcs : elle avait obtenu de Hassan-Nazer, sultan d'Égypte, un traité de commerce d'après lequel elle pouvait faire entrer ses vaisseaux, et établir des comptoirs dans tous les ports de l'Égypte et de la Syrie (1347); elle avait conquis, par ce traité, ce commerce si lucratif de l'Occident avec l'Orient, qui devait amener, par tant de canaux, l'argent de l'Europe, dans ses trésors; elle avait soumis Zara, qui avait

voulu secouer sa domination, et battu Louis, roi de Hongrie, qui était venu au secours des Zaretins. Charles IV lui donne les villes de Padoue, de Vicence et de Vérone.

Peu de temps après cette cession il se rendit à Rome. Le sénat et le peuple le reçurent avec de grandes démonstrations de joie : le cardinal Pierre de Bertrand, évêque d'Ostie, le couronna au nom du pape ; il se montra avec tout l'appareil de la majesté impériale. Il créa quinze cents chevaliers sur le pont du Tibre ; les Romains le conjurèrent de prolonger son séjour dans la capitale de l'empire, et d'en réclamer la souveraineté. De quelle honte il se couvrit ! il renonça solennellement à tous les droits qu'il pouvait avoir sur la ville de Rome, les états de l'Église, le duché de Ferrare, les royaumes de Naples, de Sicile, de Sardaigne et de Corse ; il promit de ne pas revenir en Italie sans le consentement du pape, ne voulut pas passer une seule nuit dans cette ville de Rome, qui demandait son empereur avec tant d'instance, et revint dans la Germanie, comblant de faveur les Guelfes, maltraitant les Gibelins, méprisé des uns et des autres, ne pouvant se soustraire aux traitements les plus insultants, traînant avec ignominie les débris du diadème qu'il avait brisé et si lâchement avili, et les sommes immenses qu'il n'avait pas rougi d'amasser en vendant les droits du sceptre qu'il était si indigne de porter.

(1355) Par quelle fatalité devait-il attacher son

nom déshonoré à la fameuse constitution appelée *bulle d'or*, et qui a été pendant si long-temps une des lois fondementales de l'empire germanique ? Il la publie du consentement et avec le concours des électeurs, des princes, des comtes, des nobles, des députés des villes impériales réunis à Nuremberg ; il fait attacher un sceau d'or aux exemplaires authentiques de cette constitution qu'il envoie aux électeurs et à la ville de Francfort, et de là vient le nom de *bulle d'or* qu'on donne à cette loi si célèbre.

D'après cette charte solennelle le nombre des électeurs demeure fixé à sept ; et pour ne rien négliger de ce qui peint l'esprit du siècle, n'oublions pas de dire que ce nombre est préféré en l'honneur des sept chandeliers de l'Apocalypse de saint Jean.

Trois électeurs doivent être ecclésiastiques.

Les sept électeurs sont l'archevêque de Mayence, l'archevêque de Cologne, l'archevêque de Trèves, le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg.

L'électeur de Mayence est archichancelier du royaume d'Allemagne ; l'électeur de Cologne, archichancelier du royaume d'Italie, et celui de Trèves, archichancelier du royaume d'Arles.

La bulle d'or attache irrévocablement l'office de grand échanson au royaume de Bohême, celui de grand sénéchal ou d'archidrossant au comté palatin, celui de grand maréchal au duché de Saxe,

et celui de grand chambellan au margraviat de Brandebourg.

Chacun des grands officiers séculiers de l'empire a un lieutenant héréditaire chargé de remplir ses fonctions pendant son absence.

Le roi des Romains futur empereur sera élu à Francfort, couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne, et tiendra la première diète à Nuremberg.

Pendant la vacance du trône ou l'absence de l'empereur le comte palatin sera vicaire de l'empire dans la France rhénane, la Franconie, la Souabe, la Bavière, et le duc de Saxe dans tous les pays régis par le droit saxon.

L'électeur palatin jugera les causes personnelles de l'empereur.

Les provinces auxquelles la dignité électorale est attachée ne peuvent être ni partagées ni démembrées.

La succession aux électorats aura lieu d'après les lois de la primogéniture et suivant l'ordre linéal et agnatique.

Les électeurs sont majeurs à dix-huit ans; pendant leur minorité la régence de l'électorat et l'exercice du vote appartiennent à leur plus proche agnat suivant l'ordre de primogéniture.

Égaux aux rois, les électeurs prennent rang avant tous les autres princes de l'empire; les crimes commis contre leurs personnes sont des crimes de lèse-majesté.

Les électeurs exercent la justice en dernier ressort dans leurs terres électorales ; leurs sujets ne peuvent être cités devant aucun tribunal étranger.

Ils jouissent exclusivement dans leurs domaines du droit d'exploiter les mines et les salines, d'admettre des juifs, de percevoir les péages légitimement établis et de battre monnaie.

La bulle défend ou interdit d'ailleurs les guerres injustes, les rapines, les pillages, les incendies, les hostilités qui n'auraient pas été précédées de défis, les péages insolites, le droit de haut conduit dans les lieux non privilégiés, les confédérations de sujets non approuvées par les seigneurs territoriaux, les asiles donnés aux serfs fugitifs et aux *Pfählburgers*.

Telles sont les principales dispositions de cette loi, dont les derniers chapitres furent l'ouvrage d'une assemblée électorale tenue à Metz quelques mois après la diète de Nuremberg, et dont le texte original fut écrit en latin. On y trouve des règlements de haute police qui prouvent quel était à cette époque l'état déplorable du corps social dans la Germanie. Mais d'ailleurs quelles garanties y voit-on des droits encore si méconnus des nations, des priviléges des villes, des prérogatives des princes? Tout y est réglé pour le plus grand avantage des électeurs. Il appartenait à celui qui avait si lâchement abandonné au pape le diadème impérial et la couronne d'Italie de livrer aux électeurs le royaume germanique : l'empire d'occident

finit en quelque sorte de nouveau sous Charles IV; l'empereur n'est plus qu'un vain simulacre; les électeurs deviennent des rois; la monarchie est détruite; et la Germanie est soumise à une véritable heptarchie jusques au moment où la force l'emportera sur les nouveaux droits consacrés par la constitution de Nuremberg.

Mais si l'empereur défend si mal les prérogatives de son trône, avec quel soin il augmente la puissance du royaume héréditaire de Bohême! Non-seulement il confirme par des lettres patentes les droits, les priviléges, les lois de ce royaume, mais encore, et indépendamment des réunions dont nous avons déjà parlé, il attache à sa couronne héréditaire les états qu'il a acquis de l'électeur palatin, la haute Lusace, la souveraineté de la haute et basse Silésie, celle du comté de Glatz et la suzeraineté des duchés de Mazovie et du Plocko.

Voulant laisser des amis et de nouveaux domaines à sa dynastie, il constitue le comte de Savoie juge d'appel pour les affaires jugées en première instance par les prélats des états de ce prince; il confirme à l'abbé de Fulde l'office d'archichancelier des impératrices reines de Germanie; il obtient le consentement des états pour ériger le margraviat de Juliers en duché-principauté; il déclare villes libres et impériales celles de Mayence, de Spire et de Worms; et enfin il rend un nouveau service à sa famille en obtenant

des états de Brabant, pour lui et pour ses descendants, le droit de succéder dans ce duché à son frère Wenceslas, si ce prince vient à mourir sans laisser d'enfants mâles de son épouse Jeanne, fille aînée et héritière de Jean III, duc de Brabant.

Le succès avec lequel Charles travaille à augmenter la puissance de sa famille lui inspire des projets qu'il avait été jusques à cette époque bien éloigné de concevoir. Une diète de Mayence avait rejeté avec indignation une demande faite par les nonces du pape d'un dixième à prélever au profit du siége de Rome sur les revenus du clergé germanique; Charles IV imagine de réformer la constitution et les mœurs de ce clergé (1357): le pape s'y oppose; l'empereur persiste: le pape agit auprès des électeurs; il parvient à les déterminer à déposer l'empereur. Charles IV retombe dans sa faiblesse; il espère obtenir le secours de ce clergé qu'il a voulu réformer: il se déclare le protecteur de ses franchises et de ses libertés; il défend aux princes séculiers de s'opposer aux acquisitions du clergé, et de violer le droit d'asile appartenant aux églises et aux cimetières.

Enhardi bientôt après par le secours qu'il compte trouver dans ce clergé qu'il vient de satisfaire, il ose revendiquer les domaines et les droits féodaux aliénés, hypothéqués ou abandonnés par ses prédécesseurs. Mais sa prétention excite un mécontentement général: il s'effraie, renonce à ses réclamations; et, passant d'une extrémité à

l'autre pour satisfaire son ambition ou son avarice, il dissipe le peu de droits et de revenus qui restait encore à l'empire.

Toujours occupé de l'agrandissement de sa famille avec autant de zèle qu'il en mettait peu à défendre les prérogatives du trône sur lequel il avait été élevé, et les libertés des peuples qu'il était de son devoir de défendre, il conclut avec les ducs d'Autriche un traité d'alliance et un pacte de succession réciproque; mais bientôt l'orgueil du duc Rodolphe IV et l'avidité inquiète et intrigante de l'empereur font naître entre les deux maisons d'Autriche et de Bohême la discorde et la haine. Charles IV fait promettre aux électeurs de ne pas lui donner pour successeur un duc de la maison d'Autriche; il défend à tous ses descendants, héritiers du trône de Bohême, de donner leur suffrage électoral à un prince de cette maison.

Rodolphe IV, duc d'Autriche, prend la qualité d'archiduc palatin et de duc de Souabe. Les états de cette province réclament à ce sujet auprès de l'empereur; le duc tâche en vain de les rassurer en déclarant solennellement qu'il ne demande aucun droit de souveraineté : il est obligé de renoncer au titre d'un duché qui n'existe plus depuis un siècle. Quant à la qualité d'archiduc palatin, que Rodolphe IV avait prise, l'empereur confirme en faveur des ducs de Bavière toutes les prérogatives des anciens archiducs palatins, relativement à la

souveraineté de leurs états et à la juridiction *archiprincière*.

(1362) L'animosité de Charles contre Rodolphe et de Rodolphe contre Charles cède néanmoins à de nouvelles circonstances et à une nouvelle politique. Mainard, duc de Bavière et comte de Tyrol, vient à mourir : sa mère Marguerite Maultasche, héritière du Tyrol, renouvelle avec Rodolphe le pacte de succession adopté en 1335; elle lui cède son comté; et Charles IV non-seulement en investit ce prince, mais encore promet de nouveau d'observer un autre pacte de succession réciproque entre les maisons de Luxembourg, de Bohême et d'Autriche.

Un arrangement d'une grande importance pour la maison de l'empereur est aussi conclu avec Louis-le-Romain, duc de Bavière, et Othon, son frère, l'un et l'autre margraves de Brandebourg; ils consentent à un traité de confraternité et de succession pour leur électorat, au préjudice de leurs frères, fils comme eux de l'empereur Louis IV de Bavière; et c'est vers le même temps que Charles IV use d'une partie des trésors qu'il a ramassés aux dépens de son honneur, de la dignité et des droits de l'empire, pour racheter la basse Lusace, que les électeurs de Brandebourg avaient hypothéquée aux margraves de Misnie.

Un événement bien moins remarquable, relativement à l'organisation politique de la Germanie à l'époque dont nous nous occupons, mais

l'empereur Jean Cantacuzène à demander la paix, et ne la lui accordèrent qu'à condition qu'il chasserait de sa capitale ses alliés et leurs ennemis, les Vénitiens et les Catalans.

(1352) Mais l'esprit de faction qui agitait leur ville, bien plus redoutable pour eux que les Catalans, les Grecs et les Vénitiens, leur fit faire une de ces grandes fautes qui ne sont que trop communes dans les gouvernements mal organisés; ils ôtèrent à Doria le commandement de leur flotte, et le donnèrent à Antoine Grimaldi : de funestes revers succédèrent à de brillants succès (1353); les flottes réunies des Vénitiens et des Catalans enlevèrent à Grimaldi trente galères et un grand nombre de prisonniers : cette défaite répandit dans Gênes une consternation d'autant plus grande que la ville manquait de vivres, et que les Génois ne pouvaient plus tenir la mer pour s'en procurer. Leur courage fut abattu : les fiers vainqueurs de l'empereur de Constantinople ne rougirent pas de sacrifier leur indépendance, d'implorer Jean Visconti, seigneur et archevêque de Milan, de le conjurer de ne plus empêcher les Milanais de leur apporter les vivres qui leur étaient nécessaires, et de se soumettre à sa puissance : Guillaume, marquis de Pallavicini, vint prendre possession de Gênes, et la gouverner au nom de Jean de Visconti.

La république de Venise venait de perdre le doge André Dandolo, qui réunissait beaucoup de connaissances à ses vertus civiques, à ses talents

pour le gouvernement, et qui a écrit la première histoire de sa patrie. On nomma pour le remplacer un vieillard octogénaire nommé Marin Falieri : à peine eut-il pris possession de sa dignité, que Gênes, éclairée par les suites de l'asservissement auquel elle s'était condamnée, sentit toute l'étendue de la faute qu'elle avait faite en ôtant à Doria le commandement de ses forces navales; elle le replaça à la tête de sa flotte : ce brave amiral surprit bientôt la flotte de Venise commandée par Nicolas Pisari, et l'emmena prisonnière : le découragement passa de Gênes dans Venise. Le vieux doge Falieri fut insulté par un noble : irrité de cet outrage et voulant le venger sur toute la noblesse, il trama une conspiration dont le but était de faire massacrer tous les nobles vénitiens : la conspiration fut découverte ; le conseil des dix fit tomber la tête de Falieri.

(1355) On nomma doge Jean Gradenigo : Jean de Visconti réconcilia les deux rivales ; un traité de paix termina les hostilités.

Elles recommencèrent bientôt entre Venise et Louis, roi de Hongrie, et, sous le dogat de Jean Delfino, la république se vit contrainte à céder à ce monarque l'Istrie et la Dalmatie. Les richesses accumulées par le commerce avaient introduit dans Venise un luxe qui effraya le gouvernement ; on établit pour le réprimer trois magistrats auxquels on donna le nom de surintendants des pompes.

Pendant que cette république perdait deux de ses provinces, Gênes avait conquis de nouveaux trésors ; mais ici ce ne sont ni un noble courage, ni une franche et loyale négociation inspirée par les intérêts si importants d'un commerce nécessaire à la prospérité et peut-être à l'existence de la patrie qui donnent aux Génois ces nouvelles richesses : ils s'emparent de Tripoli de Barbarie, sur lequel ils n'ont aucun droit ; ils n'en deviennent les maîtres que par une infâme trahison ; ils font sept mille prisonniers dont ils ont d'avance évalué la rançon ; ils emportent en Italie des objets dont la valeur est presque de deux millions de livres ; ils vendent la ville elle-même après l'avoir dépouillée ; ils cèdent à un Sarrasin, pour cinquante mille doubles d'or, la place qu'ils ne doivent qu'à la perfidie, et, chargés de ces indignes produits, ils reviennent étaler un honteux triomphe dans les murs qu'ils ont déshonorés.

Quelle différence de ce succès d'une nature si opposée à tant de titres de gloire que les Génois ont acquis si noblement dans un si grand nombre de circonstances, avec une entreprise mémorable couronnée par une brillante découverte, et qui devait être comme le glorieux signal de ces navigations hardies réservées au quatorzième siècle et destinées à exercer une si grande influence sur les lumières, les mœurs et la civilisation !

Avant 1345 les Génois, bien loin d'être en guerre avec les Catalans, se réunissaient souvent

avec eux pour faire réussir avec plus d'avantages des expéditions commerciales; l'usage de la boussole avait déjà rendu les navigateurs plus heureux et plus hardis : dans cette année 1345 des Génois et des Catalans se hasardèrent à s'avancer dans le grand Océan, au-delà du détroit de Gibraltar; ils cinglèrent vers le sud-ouest; ils parcoururent deux ou trois cents lieues, et découvrirent ces îles que les modernes ont nommées Canaries, et auxquelles les anciens avaient donné le nom de Fortunées. Depuis long-temps la route de ces îles, que les Phéniciens et les Carthaginois avaient fréquentées, n'était plus connue; on ne connaissait plus leur véritable position; il ne restait qu'un souvenir vague de cet archipel, favorisé par la nature, composé de sept îles principales, et de plusieurs autres moins grandes, situé entre le vingt-sixième et le trentième degré de latitude septentrionale, à quarante ou cinquante lieues des rivages africains, et que la beauté du climat, la douceur de la température, la fertilité du terroir, l'abondance des moissons, le goût exquis du vin, la saveur des fruits, la variété des fleurs, la beauté et le chant des oiseaux, particulièrement des serins si répandus maintenant en Europe, rendent si digne du nom de Fortuné. Les navigateurs de Gênes et de Catalogne retrouvèrent ces îles, depuis long-temps perdues pour l'Europe; la situation de ces îles fut déterminée; la route qui conduit à leurs rivages ne pouvait plus être ou-

bliée; l'île de Fer, une de ces Canaries, devait devenir fameuse parmi les géographes français; et les naturalistes devaient mesurer avec soin et examiner avec attention, dans l'île de Ténériffe de ce même archipel, le pic célèbre et élevé dont le sommet volcanique est si fréquemment le théâtre d'éruptions de laves, de feu ou de fumée.

Les Génois cependant, devenus plus puissants par les richesses que leur avait données la prise de Tripoli d'Afrique, se lassèrent d'obéir aux seigneurs de Milan; ils chassèrent les officiers des Visconti, rétablirent le dogat, et le conférèrent à Simon Boccanegra, qu'ils avaient déjà nommé doge en 1339, et qui, cinq ans après, avait abdiqué sa dignité dans l'espérance de rendre la paix à sa patrie, déchirée par d'ambitieux partis (1356).

Boccanegra était parvenu à ôter à tous ces partis le pouvoir de troubler la république; elle ne craignait plus de retomber sous le pouvoir des Visconti; ils firent, suivant plusieurs historiens, empoisonner Boccanegra.

Deux ans auparavant un crime du même genre avait été commis à Rome; le fameux Rienzi, que nous avons vu retiré dans une solitude du royaume de Naples, avait conçu de nouveau le projet de délivrer sa patrie de l'état de trouble, de discorde et d'abjection sous lequel elle gémissait: il rentre secrètement dans la ville où il avait régné; il excite une insurrection: mais son influence n'est plus la même; son nouveau succès n'est qu'éphé-

mère ; il est obligé de s'enfuir ; il erre de pays en pays ; il parcourt une grande partie du nord de l'Italie ; il traverse les états des ducs d'Autriche ; passe le Danube, arrive jusques à Prague. Le roi des Romains et de Bohême, Charles de Luxembourg, n'avait pas oublié que dans le temps de la puissance de Rienzi il avait eu à s'en plaindre ; il le fait arrêter et l'envoie à Avignon au pape Clément VI, qui vivait encore : le pape ne se souvient plus de cette célèbre harangue qui lui avait été si agréable, et par laquelle Rienzi, député des Romains, avec Pétrarque, avait voulu engager le pontife à reporter la chaire apostolique dans la capitale du monde chrétien : il cède au désir de punir celui qui avait détruit dans Rome son autorité pontificale ; il charge trois cardinaux d'instruire le procès de Rienzi ; Clément VI meurt ; Innocent VI lui succède : Rienzi trouve grâce aux yeux du nouveau pape ; non-seulement Innocent VI lui pardonne, mais encore il le croit propre à seconder ses vues et à soutenir sa puissance ; il lui rend la liberté, le renvoie à Rome, et l'en nomme sénateur.

Rienzi trouve dans la capitale de l'empire un Français, Baroncelli, qui, cherchant à marcher sur ses traces, s'était fait nommer tribun : il renverse aisément ce rival peu dangereux pour lui ; il l'emporte même sur le parti des Colonne : mais soit qu'il ait le tort, comme des historiens l'ont écrit, d'avoir recours à des mesures sévères, et de se

Louis de Tarente, Philippe, son quatrième fils et duc de Touraine; mais Jeanne craignit de se donner un maître en épousant un fils de France: elle préféra de donner sa main à un prince que la fortune avait privé de toute puissance, à Jacques d'Aragon, roi titulaire de Majorque, et comte également titulaire de Cerdagne et du Roussillon. Ce prince avait été fait prisonnier dans la bataille où son père avait été tué, et qu'avait gagnée Pierre IV, roi d'Aragon. Parvenu à s'échapper de sa prison après treize ans de captivité dans Barcelonne, il n'avait plus qu'un vain titre et de vaines prétentions: la reine, toujours jalouse de son autorité, le traita en souveraine, et lui imposa des conditions comme à un sujet: le roi de Majorque ne prendrait pas le titre de roi Naples; il ne recevrait ni l'hommage-lige des barons ni le serment de fidélité des autres Napolitains; il n'aurait aucune part à l'administration; il ne succéderait pas à la couronne si la reine et les enfants qu'elle pourrait lui donner venaient à mourir avant lui. Vers le temps du troisième mariage de Jeanne, le pape Innocent VI mourut à Avignon. Après avoir mérité l'estime des fidèles par le soin avec lequel il avait suspendu les réserves accordées par son prédécesseur, révoqué les commendes, annulé les concessions de toutes les dignités et de tous les bénéfices séculiers ou réguliers, ordonné, sous peine d'excommunication, à tous les prélats et à tous les bénéficiers de résider dans leurs bénéfices, favorisé les hommes

de mérite, et particulièrement les gens de lettres, dans les collations des prélatures, il avait, vers la fin de sa vie, couru un grand danger; des brigands, connus sous le nom de *grandes compagnies* ou de *tard-venus,* s'étaient emparés du Pont-Saint-Esprit; ils y avaient établi leur place d'armes. Avides des trésors de la cour pontificale, ils étaient entrés dans le comtat d'Avignon; ils y avaient massacré les hommes, violé les femmes, pillé les églises, brûlé les maisons; il s'étaient moqués de l'excommunication lancée par Innocent, et de la croisade que le pontife avait publiée contre eux; ils allaient porter le fer et la flamme dans Avignon lorsque le marquis de Montferrat était parvenu, en leur promettant de la part du pape soixante mille florins et l'absolution de leurs péchés, à les engager à le suivre en Italie, où il voulait faire la guerre aux Visconti, seigneurs de Milan.

Les cardinaux réunis à Avignon donnèrent pour successeur à Innocent VI Guillaume de Grimoard de Beauvoir, né dans le Gévaudan, abbé de Saint-Victor de Marseille, et Français comme tous les papes élus depuis la translation du siége apostolique de Rome à Avignon. Guillaume prit le nom d'Urbain V.

Une compagnie blanche, semblable à ces grandes compagnies qui avaient tant effrayé la cour d'Avignon, avait répandu l'alarme dans l'Italie; elle avait assiégé dans un des châteaux du Pié-

mont Amédée V, dit le Vert, comte de Savoie. Ce prince ne put faire lever le siége à ces brigands qu'en leur payant ou s'engageant à leur payer cent quatre-vingt mille florins d'or; et, peu rassuré sur l'avenir malgré cet arrangement, il s'empressa de faire un traité de confédération contre les grandes compagnies avec Rodolphe de Longy, gouverneur du Dauphiné.

La puissance des Visconti et leur caractère entreprenant inquiétaient plus que jamais l'empereur Charles IV : il vint à Avignon; il y conféra avec le pape Urbain V sur les moyens de réprimer l'audace des Visconti et de purifier l'Italie. Se trouvant très-proche de la ville d'Arles, il alla s'y faire sacrer par l'archevêque de cette ville, roi des deux Bourgognes, et revint en Allemagne.

Ayant fait de vains efforts dans une diète pour rétablir la paix publique dans la Germanie, il fut obligé d'approuver un grand nombre de confédérations particulières formées pour leur défense commune par les villes de la Souabe et de la province du Rhin.

Les grandes compagnies des tard-venus, nommés aussi *malandrins* ou *routiers*, ces bandes que composaient des brigands de toutes les nations, et que les peuples effrayés appelaient *fils de Bélial*, ravageaient les frontières de l'Allemagne ; ils étaient commandés par Arnould de Carolle : l'empereur marche contre eux à la tête d'une grande armée; mais il ne peut empêcher ni les horribles

excès commis sous ses yeux par ces compagnies dévastatrices, ni leur retraite paisible. Incapable de défendre la Germanie contre ses ennemis extérieurs ou intérieurs, il se prépare néanmoins à faire une expédition en Italie, et nomme vicaire général de l'empire en-deçà des Alpes son frère Wenceslas de Bohême, duc de Brabant et de Luxembourg (1366).

Galéas et Barnabé Visconti, usant avec habileté d'une grande puissance, menaçaient de subjuguer toute l'Italie. Le pape Urbain V s'allie étroitement avec le roi de Hongrie, la reine de Naples, plusieurs autres princes de la péninsule, et particulièrement avec le comte Amédée de Savoie, qui promet de fournir deux mille lances, quitte Avignon, va à Rome, et avec le secours de ses alliés rassemble une armée nombreuse. Charles IV arrive avec des forces considérables; l'Europe entière s'attend à voir succomber les Visconti : l'avarice, la lâcheté et l'incapacité de l'empereur sauvent les dominateurs de la Lombardie. Charles perd un temps précieux dans une honteuse inactivité; il s'amuse ensuite à faire couronner sa quatrième femme Élisabeth de Poméranie; et, pendant que le pape veut concerter avec lui des mesures qui doivent écraser les Visconti, il négocie avec eux; il accepte les sommes qu'ils lui offrent; il confirme tous les droits dont ils jouissent; il légitime toutes leurs usurpations. Continuant son infâme commerce, il cède à prix

d'argent les prérogatives de l'empire; il vend la souveraineté de plusieurs villes à ceux qui lui en offrent le plus d'or; il érige pour des sommes plus ou moins fortes d'autres cités en républiques indépendantes; il ne se réserve qu'une suprématie imaginaire : il retourne en Allemagne chargé de trésors immenses, de dépouilles de la Toscane et de la Lombardie, du mépris de ses ennemis, de l'exécration de ceux qui l'avaient reçu comme leur sauveur, et qui allaient devenir les victimes de son ignominieuse avarice.

Le pape indigné reprend le chemin d'Avignon, ne pensant qu'aux moyens de précipiter du trône le prince qui déshonore le diadème et le brise de ses propres mains; mais la mort le surprend au milieu de ses projets.

Peu de temps avant de mourir il avait envoyé un Franciscain nommé Guillaume de Prato et douze autres religieux du même ordre, pour prêcher l'Évangile aux Tartares du Cattay (1370). Le voyage de ces Franciscains ne fut pas inutile aux progrès des connaissances humaines: Urbain V avait d'ailleurs favorisé ces progrès d'une manière très-digne d'éloges; il entretenait plus de mille élèves dans différentes écoles, et il avait fondé douze bourses pour les étudiants en médecine dans l'université de Montpellier, où il avait étudié et même professé.

Cette fondation est d'autant plus remarquable que le quatorzième siècle qui s'écoule devant nous

a été l'époque d'une grande et heureuse révolution dans l'instruction médicale. La science connue sous le nom d'anatomie humaine n'existait pas : depuis les temps les plus reculés, depuis Hérophile et Érasistrate, des préjugés funestes et des idées religieuses mal interprétées avaient empêché les médecins d'étudier l'organisation de l'homme en disséquant les cadavres humains. N'ayant porté le scalpel que sur des animaux, ils n'avaient que des notions imparfaites ou fausses des organes du corps humain, de leurs altérations, du siége et de la nature des maladies; quelques ossements dérobés dans des cimetières abandonnés ne donnaient qu'une image incomplète du squelette de l'homme; et l'enseignement de l'anatomie ne consistait que dans la démonstration de quelques organes d'animaux domestiques, et dans l'exposé des descriptions imparfaites ou hypothétiques renfermées dans les ouvrages de Galien.

Ce fut en 1315, après dix-sept siècles d'erreurs et d'asservissement à de malheureuses préventions, qu'on vit à Bologne Mondini de Luzzi, professeur d'anatomie, disséquer des cadavres humains en présence de ses élèves, et publier la description *d'après nature* des différentes parties du corps de l'homme. La hardiesse de Mondini fut trop applaudie pour ne pas exciter parmi les professeurs la plus louable émulation; presque toutes les universités voulurent avoir comme celle de Bologne

des cours publics où la structure des organes intérieurs de l'homme était montrée aux élèves. Nicolas Betracci, Pierre de La Scarlata dit Argelata, l'un et l'autre professeurs à Bologne, et Henri de Hermondaville, professeur à Paris, se distinguèrent à l'exemple de Mondini.

Deux obstacles retardèrent néanmoins les grands progrès que devait imprimer à l'art de guérir la création de la véritable anatomie humaine. Les professeurs n'osaient pas encore disséquer eux-mêmes les cadavres, et tâcher d'acquérir l'habileté et l'adresse nécessaires pour découvrir les traits les plus déliés et souvent les plus importants de l'organisation. Les dissections étaient confiées à des garçons barbiers; des rasoirs étaient presque toujours leurs seuls instruments, et les parties du corps humain qui devaient servir de sujets aux démonstrations des professeurs n'étaient que grossièrement préparées.

Le second obstacle, plus nuisible et plus difficile à détruire, était le succès toujours croissant de l'astrologie judiciaire; les lumières étaient précisément parvenues à ce degré où l'esprit humain, avide de connaître, se trouvant trop resserré dans le passé et dans le présent, curieux de deviner l'avenir, et n'étant pas retenu par des résultats incontestables des sciences encore ignorées ou trop peu avancées, ni par ces principes philosophiques qui donnent la force de reconnaître et de repousser les erreurs même les plus séduisantes, préfère

ce qui paraît l'élever en portant l'imagination vers des conceptions trompeuses mais brillantes, en l'entraînant au-delà des réalités adoptées par la raison, et en la jetant pour ainsi dire dans un monde surnaturel où tout la trompe, mais la flatte. Les ouvrages des Arabes et particulièrement ceux du médecin Averrhoès avaient répandu dans les écoles un goût, ou plutôt une passion très-vive, et une sorte d'idolâtrie pour toutes les parties d'une vaine théosophie, d'une subtile métaphysique appliquée malgré la raison qu'on n'écoutait pas, à la religion, à la morale, aux sciences, à la médecine. Raymond de Lulle, Arnaud de Bachicorne, connu sous le nom de Arnaud de Villeneuve, et professeur à Barcelonne, Dinus de Garbo et son fils Thomas, professeur à Padoue, propagèrent avec une facilité d'autant plus pernicieuse les doctrines des Arabes que Raymond de Lulle, surnommé l'Illuminé, réunissait un grand zèle, une ardeur extrême, beaucoup de connaissances, une constance infatigable dans le travail, et qu'Arnaud de Villeneuve, très-savant philosophe, ayant autant d'ardeur et plus d'enthousiasme que Raymond, avait cultivé la chimie de son temps avec assez de succès pour obtenir l'alcohol, l'huile de térébenthine, et des eaux spiritueuses et fortement odorantes extraites de plusieurs substances végétales.

Urbain V avait eu pour médécin Guy de Couliac, de l'université de Montpellier, auquel on

doit un *Corps de chirurgie* qui pendant long-temps a servi à l'enseignement médical dans toute l'Europe, et la description de cette peste horrible dont nous avons déploré tant de résultats funestes, et qui, née en 1348, parcourut tout l'ancien continent, et emporta, suivant les historiens, le quart de l'espèce humaine.

Pendant l'époque dont nous rappelons les principaux événements florissaient aussi, Albertin Mussati, historien et poète; Hugues de Trymberg, poète germanique; Ottocar de Horneck, auteur d'une chronique en vers allemands; le chroniqueur Sigefroi de Misnie; les historiens Conrad de Saint-Ulric, Pierre de Duysbourg, Matthias, sire de Papenheim et maréchal du saint empire, Éberhard d'Alsthein, archidiacre de Ratisbonne, Henri de Herfort, un autre Henri, religieux franciscain à Rebdorff; Jean de Becka; les jurisconsultes Jean de Gand, Mansilius de Padoue, ministre d'état de l'empereur Louis de Bavière, Ulric Hangoer d'Augsbourg, principal ministre du même empereur; les théologiens Conrad de Halberstat, Henri de Souabe, Jean de Rubstoch, Jean Taulerus de Cologne, religieux dominicain, Berthold de Rosbach, qui fut brûlé à Spire comme hérétique, Lothart Walter, que l'on fit également périr au milieu des flammes, comme coupable d'hérésie, Jean Durs d'Écosse, religieux de l'ordre de saint François, professeur à Cologne, plus connu sous le nom de Jean *Scot*, auteur d'ou-

vrages recommandables par la clarté du style malgré la subtilité des pensées, et patriarche renommé de la secte des *Scotistes*, rivaux des disciples du dominicain saint Thomas; Cérard le Grand de Deventer, chanoine d'Aix-la-Chapelle, digne par son zèle pour la propagation des lumières, de la reconnaissance de la postérité, et fondateur de la congrégation des *Frères communs* consacrés à l'instruction de la jeunesse; Henri de Fravenlob, poète allemand, chef des *maîtres chantres*, trouvères ou troubadours qui faisaient alors le charme de l'Allemagne; François Pétrarque, l'amant fidèle et passionné de la belle Laure, ce poète inspiré d'un si grand nombre de beaux vers, cet auteur de tant d'ouvrages où respire une douce et mélancolique philosophie, cet homme que ses talents, ses triomphes et son amour si malheureux ont immortalisé; Jean Boccace, le disciple et le rival de Pétrarque, que ses ouvrages en vers ou en prose, et surtout son Décaméron, ou le recueil de ses contes charmants, ont rendu si justement fameux, et enfin ce Franciscain de Fribourg, Berthold Schwartz, si célèbre pour avoir, au milieu de ses recherches chimiques ou alchimiques, ajouté à la mémorable découverte de Roger Bacon, et perfectionné cette poudre rivale de la foudre qui, éclatant dans des tubes, dans des mortiers, ou dans les foyers souterrains des mines, emporte des bataillons entiers, détruit les obstacles, renverse les remparts, soulève et disperse des masses

[redacted]

énormes de rochers, et dont les terribles effets devaient déplacer la force des armes, la transporter de quelques classes privilégiées à l'universalité des citoyens, modifier tous les systèmes militaires de terre et de mer, anéantir les bases de la féodalité, élever sur les ruines des institutions féodales des gouvernements réguliers, et rendre leurs droits aux nations et aux monarques.

Ces institutions existaient encore avec presque toute leur force dans la Hongrie, ce royaume auquel sa position géographique, ses alliances, ses habitudes et les intérêts particuliers de ses rois donnaient de si grands rapports avec l'Italie et la Germanie.

Louis, roi de Hongrie, et son frère André, époux de la reine Jeanne de Naples, étaient fils de Charobert, et ce Charobert, qui avait reçu le jour de Charles Martel roi de Naples, prince du sang de France, petit-neveu de saint Louis et arrière-petit-fils, par Marie son aïeule, d'Étienne IV, roi de Hongrie, était parvenu par sa valeur, sa sagesse, son habile politique et les vertus qui lui avaient concilié l'amour et vénération des Hongrois, à étendre les limites de son royaume; il avait rendu tributaires de sa couronne les souverains de Transylvanie, de Moldavie, de Valachie, de la Bulgarie, de la Servie et de la Bosnie. Louis, fils de Charobert, et surnommé le Grand, avait repoussé les Tartares de la Transylvanie, apaisé l'insur-

rection des Croates que son père avait soumis, et après avoir porté la guerre en Italie, ainsi que nous l'avons vu, il avait vaincu, fait prisonnier et relâché au bout de quelques jours le roi des Bulgares, qui ne voulait plus payer le tribut promis à Charobert. Cherchant tous les moyens de rendre ses sujets heureux, s'entourant des personnes les plus instruites, les consultant avec soin, se déguisant souvent pour trouver parmi le peuple la vérité si nécessaire aux rois, et qui pour leur malheur et celui des nations parvient si rarement jusqu'à eux, adoré des Hongrois, qui savaient combien il désirait leur bonheur, il reçut un témoignage éclatant de l'estime et de la confiance des Polonais.

(1370) Au commencement du quatorzième siècle la diète de Pologne avait déposé Uladislas Loketek, dont la conduite licencieuse et tyrannique l'avait irritée; elle avait élu à la place de Loketek Wenceslas, roi de Bohême. Les gouverneurs nommés par Wenceslas révoltèrent les Polonais (1303) : ils rappelèrent Loketek qui s'était réfugié en Hongrie; ce prince chassa les Bohémiens.

Les chevaliers de l'ordre teutonique transportèrent le siége de leur ordre de Venise à Marienbourg, qui devint la capitale de la Prusse; ils acquirent des margraves de Brandebourg une grande partie de la Poméranie, et la conquirent ensuite sur les Polonais qui voulaient la leur disputer (1320). Loketek ayant pris le titre de roi, et

s'étant fait couronner avec la permission du pape, attaqua de nouveau les chevaliers teutoniques, ravagea le Brandebourg, allié de l'ordre, pénétra dans la Prusse, combattit le roi de Bohême, venu au secours des chevaliers, perdit une grande bataille, ne put empêcher les teutoniques de s'emparer d'une partie de la grande Pologne, et mourut accablé des fatigues d'une longue guerre.

Casimir III, son fils, lui succéda : il s'était distingué pendant les campagnes précédentes. Voulant diminuer le nombre de ses ennemis, il céda ses droits sur la Silésie à Jean de Luxembourg, roi de Bohême; se conformant aux avis des rois de Hongrie et de Bohême, qu'il avait acceptés pour médiateurs, il s'arrangea avec les chevaliers. L'ordre lui rendit les conquêtes qu'il avait faites dans la grande Pologne, pendant la grande maîtrise de Ludère ou Luther de Brunswick (1343); Casimir renonce à toutes ses prétentions sur la Poméranie et sur les autres possessions de l'ordre, et la diète polonaise ratifia le traité.

Le grand maître des teutoniques, Ludolphe König de Weitzau, prépara alors une grande expédition contre les Lithuaniens; le roi de Hongrie, celui de Bohême, le margrave de Moravie, le comte de Hollande et d'autres alliés de l'ordre, voulurent y prendre part (1344); mais l'hiver fut très-doux, les glaces des marais et des rivières ne furent pas assez épaisses pour supporter les hommes

et les chevaux ; on désespéra de pouvoir traverser ces rivières et ces marais si larges et si nombreux : on renonça à l'expédition.

Pendant ce temps Casimir avait fait une invasion en Silésie; il avait marché ensuite au-devant des Tartares, les avait arrêtés sur les bords de la Vistule, les avait forcés à s'en retourner. Le roi de Bohême, accompagné du duc de Glogau, voulut venger l'invasion que Casimir avait faite en Silésie: il entre en Pologne (1345); il avait déjà perdu la vue. « Je compte pour rien la vie, avait-il dit en » partant, pourvu que je puisse toucher les murs » de Cracovie. » Il parvint en effet jusques à cette place et en forma le siége; mais le défaut de subsistances l'ayant obligé à séparer ses troupes, les Polonais donnèrent à presque tous ses guerriers ou la mort ou des fers, et le roi de Bohême et le duc de Glogau ne ramenèrent qu'avec peine quelques bataillons dans leur patrie.

On a donné à Casimir le surnom de Grand ; il le mérita en donnant à la Pologne un code qui modérait l'autorité royale, en associant l'assemblée des nobles Polonais à l'exercice de la puissance législative, restreignait l'autorité que ces nobles exerçaient sur les paysans, la soumettait à des lois, et, en attendant que le progrès des lumières pût faire songer à donner à ces braves cultivateurs le droit de participer par des représentants au pouvoir législatif, leur permettait de vendre leurs biens, de se soustraire à l'oppression, et d'aban-

donner leurs tyrans sans craindre d'être poursuivis et contraints de reprendre un joug odieux (1347): ajoutons que, voulant donner la plus grande garantie à ses institutions et à l'espoir de les voir perfectionner, il eut recours à un moyen trop négligé par les législateurs modernes et auquel les anciens attachaient la plus grande importance; il voulut confier la conservation de son ouvrage à l'instruction publique. (1362) Il fonda à Cracovie une université, et, ce qui prouve la haute réputation dont jouissait la capitale de la France, ce fut des docteurs de l'université de Paris qu'il attira dans ses états, et auxquels il confia l'établissement qu'il venait de créer.

Pendant que Casimir, en publiant son code, donnait à la Pologne les bases les plus solides de la puissance et de la prospérité, Henri d'Uscaer d'Arfberg, grand maître des teutoniques, ajoutait par les armes et par la politique, au pouvoir de son ordre; il avait remporté deux grandes victoires sur les Lithuaniens; il acheta du roi de Danemarck, pour la somme de dix-neuf mille marcs d'argent, le duché d'Estonie. Son successeur Winrich de Kniprode fit comme lui la guerre aux Lithuaniens; il prit Kowno en 1362, et huit ans plus tard il gagna la bataille de Rudau, dans laquelle avec quarante mille hommes il défit soixante-dix mille Lithuaniens, Russes ou Tartares, dont plus de dix mille restèrent sur le champ de bataille.

(1370) Les Lithuaniens avaient déjà perdu quatre de leurs provinces que Casimir avait conquises, et ce prince avant de mourir reprit sur les Russes quelques districts polonais qu'ils avaient envahis.

C'est un spectacle très-curieux que celui de la destinée de ces Russes pendant le quatorzième siècle : on aime à suivre tous les mouvements de ce peuple, qui, habitant les confins de l'Europe et de l'Asie, et aboutissant d'un côté aux belles contrées arrosées par la mer Noire et de l'autre aux plus âpres climats des contrées hyperboréennes, allie des mœurs européennes à des habitudes asiatiques, et des traits du caractère des Grecs avec les qualités particulières des peuples relégués sur les bords de la mer Glaciale.

(1304) Le vœu de la nation et le jugement du grand kan des Tartares, dont les Russes reconnaissaient la suzeraineté, avaient élevé sur le premier trône de Russie, Mikhail, fils de Jaroslaf III. Georges, prince de Moscou, ne le vit qu'avec un profond ressentiment s'asseoir sur ce trône qu'il lui avait disputé.

(1313) Tokhtagou, kan du Kaptchack, vient à mourir ; son fils Usbeck lui succède ; Mikhail se rend auprès d'Usbeck pour le féliciter. Pendant son absence les habitants de Novogorod, irrités de la manière dont ses officiers se conduisent pendant une famine, abattent ses étendards, et se donnent au prince de Moscou. Mikhail porte

ses plaintes au kan, qui lui donne des troupes avec lesquelles il soumet les Novogorodiens. Georges, mandé au camp du chef des Tartares, se hâte d'obéir et obtient la paix par ses présents. Deux ans après il revient auprès de son suzerain, le flatte, s'insinue dans ses bonnes grâces, ne néglige rien pour lui plaire, obtient la main de la sœur d'Usbeck, reçoit de son beau-frère le titre de grand prince de Russie, part avec un corps de Tartares et assiége Twer, résidence des grands princes: Mikhail le repousse, le poursuit, l'atteint, taille en pièces les Tartares, et la sœur même d'Usbeck est faite prisonnière : elle meurt peu de jours après. Georges accuse Mikhail de l'avoir empoisonnée; Mikhail reçoit l'ordre de se rendre auprès d'Usbeck : sa famille l'engage à ne pas obéir; il rejette ses avis; il part pour le camp d'Usbeck : on forme une sorte de commission pour le juger; il est condamné; il meurt au milieu d'affreux tourments.

(1320) Iouri ou Georges III est placé sur le trône de Russie : les Suédois pénètrent dans le territoire de Novogorod; il les repousse, ravage une partie de la Finlande, et pour arrêter les courses des Suédois et des Livoniens, il construit une ville ou une sorte de grand camp retranché, à l'endroit où les eaux du lac d'Onéga tombent dans l'Océan.

Dmitri, fils aîné du malheureux Mikhail, va trouver Usbeck et lui dénonce l'infidélité d'Iouri,

qui n'avait point fait remettre au kan le tribut qu'il lui avait confié pour son suzerain; Usbeck ôte à Iouri la principauté de Volodimer, en dispose en faveur de Dmitri, et lui donne une horde de Tartares avec laquelle ce fils de Mikhail s'empare de la principauté qu'il vient d'obtenir (1323). Dmitri et Iouri se rencontrent quelque temps après sous les tentes de leur suzerain : leur haine s'exalte; Dmitri assassine son rival. Usbeck suspend pendant deux ans la punition de son vassal; mais au bout de ce terme il fait tomber la tête de l'assassin (1326).

Alexandre, frère de Dmitri, avait été nommé par le kan successeur du prince coupable : il va à Twer avec un grand nombre de guerriers tartares; on lui dit que ces Tartares doivent immoler tous les princes russes, et mettre à leur place des chefs de leur nation. Il se concerte avec les habitants de Twer; on massacre tous les Tartares renfermés dans la ville. Usbeck devient furieux : Idas, frère d'Iouri, est auprès du kan; il lui offre de servir sa vengeance; il conduit à Moscou une armée de Tartares, les mène ensuite à Twer, qu'ils brûlent après l'avoir inondée de sang (1328). Alexandre s'était enfui à Pleskof; Ivan réunit les principautés de Moscou, de Novogorod et de Volodimer; celle de Twer est donnée à Constantin, frère d'Alexandre, et le kan mande cet Alexandre auprès de lui : le prince se réfugie dans la Livonie. Deux ans après il cède aux instances des habitants

de Pleskof, et revient parmi eux. Ivan demande à Usbeck des troupes avec lesquelles il puisse attaquer Alexandre; Usbeck a besoin de toutes ses forces contre les Persans; il refuse le prince de Moscou. Alexandre ne désespère pas de fléchir son suzerain; il lui envoie son fils Fodor. Rendu plus confiant par le bon accueil fait à son fils, il va lui-même au camp d'Usbeck. Le kan, satisfait de ses soumissions, se laisse toucher et lui pardonne; mais Alexandre avait fait une grande faute; il avait préféré des Allemands à ses boyards pour plusieurs charges et plusieurs grades; plusieurs de ces boyards offensés viennent à la grande horde avec Ivan; ils réveillent tout le courroux d'Usbeck. Alexandre, mandé de nouveau par son suzerain, arrive auprès du kan; son fils Fodor l'avait précédé (1338): tous deux ont la tête tranchée (1341). Le prince Ivan meurt à Moscou, qu'il avait tâché d'embellir; Semen, l'aîné de ses fils, se rend auprès du kan, qui le nomme grand prince. Plusieurs chefs ou princes de Russie se font une guerre cruelle; la puissance du grand prince est si faible qu'il ne peut les empêcher d'ensanglanter sa patrie.

Tributaire, vassal ou plutôt sujet du kan dont il tient le trône, il n'exerce aucune véritable autorité sur les vassaux de sa couronne : une anarchie barbare règne seule dans cette Russie dépendante du caprice du kan. Ces vastes contrées, dont les habitants méritaient d'être plus heureux, ne

gémiront pas seulement sous une anarchie sanglante et sous le despotisme si souvent aveugle du chef suprême des Tartares; un nouveau fléau va les accabler; la peste, qui a entassé tant de cadavres sur presque toute l'Europe, va pénétrer jusque dans les profondeurs de la Russie : les rivières, les fleuves, les marais, les lacs, les déserts, la rigueur des climats, d'immenses distances, rien ne la garantit; la peste répand la désolation et la mort dans ses villes, dans ses champs, dans ses forêts, sur ses rivages les plus éloignés; les provinces russes perdent une grande partie de leur population : Semen succombe à cette affreuse calamité, dont les ravages attestent le funeste état de la civilisation et particulièrement de la police européenne à l'époque que nous examinons (1353).

Constantin Vassiliewitz dispute le trône d'où la mort vient de précipiter le grand prince à Ivan, frère de Semen; le kan d'Ianibek prononce en faveur du second.

(1360) Ivan cesse de vivre; de grands troubles règnent parmi les Tartares; ils ne s'occupent pas des Russes; le trône de la Russie reste vacant. Dmitri III, prince de Suzdal et fils de Constantin, veut profiter des divisions des Tartares, et se met en possession de la principauté de Moscou et de celle de Volodimer; un autre Dmitri, fils du grand prince Ivan, les lui dispute. L'empire des Tartares était partagé; Amurat commandait aux Tartares de Sarai au nord de la Caspienne; Aydoul était le

de Pleskof, et revient parmi eux. Ivan demande à Usbeck des troupes avec lesquelles il puisse attaquer Alexandre; Usbeck a besoin de toutes ses forces contre les Persans; il refuse le prince de Moscou. Alexandre ne désespère pas de fléchir son suzerain; il lui envoie son fils Fodor. Rendu plus confiant par le bon accueil fait à son fils, il va lui-même au camp d'Usbeck. Le kan, satisfait de ses soumissions, se laisse toucher et lui pardonne; mais Alexandre avait fait une grande faute; il avait préféré des Allemands à ses boyards pour plusieurs charges et plusieurs grades; plusieurs de ces boyards offensés viennent à la grande horde avec Ivan; ils réveillent tout le courroux d'Usbeck. Alexandre, mandé de nouveau par son suzerain, arrive auprès du kan; son fils Fodor l'avait précédé (1338): tous deux ont la tête tranchée (1341). Le prince Ivan meurt à Moscou, qu'il avait tâché d'embellir; Semen, l'aîné de ses fils, se rend auprès du kan, qui le nomme grand prince. Plusieurs chefs ou princes de Russie se font une guerre cruelle; la puissance du grand prince est si faible qu'il ne peut les empêcher d'ensanglanter sa patrie.

Tributaire, vassal ou plutôt sujet du kan dont il tient le trône, il n'exerce aucune véritable autorité sur les vassaux de sa couronne: une anarchie barbare règne seule dans cette Russie dépendante du caprice du kan. Ces vastes contrées, dont les habitants méritaient d'être plus heureux, ne

gémiront pas seulement sous une anarchie sanglante et sous le despotisme si souvent aveugle du chef suprême des Tartares; un nouveau fléau va les accabler; la peste, qui a entassé tant de cadavres sur presque toute l'Europe, va pénétrer jusque dans les profondeurs de la Russie : les rivières, les fleuves, les marais, les lacs, les déserts, la rigueur des climats, d'immenses distances, rien ne la garantit; la peste répand la désolation et la mort dans ses villes, dans ses champs, dans ses forêts, sur ses rivages les plus éloignés; les provinces russes perdent une grande partie de leur population : Semen succombe à cette affreuse calamité, dont les ravages attestent le funeste état de la civilisation et particulièrement de la police européenne à l'époque que nous examinons (1353).

Constantin Vassiliewitz dispute le trône d'où la mort vient de précipiter le grand prince à Ivan, frère de Semen; le kan d'Ianibek prononce en faveur du second.

(1360) Ivan cesse de vivre; de grands troubles règnent parmi les Tartares; ils ne s'occupent pas des Russes; le trône de la Russie reste vacant. Dmitri III, prince de Suzdal et fils de Constantin, veut profiter des divisions des Tartares, et se met en possession de la principauté de Moscou et de celle de Volodimer; un autre Dmitri, fils du grand prince Ivan, les lui dispute. L'empire des Tartares était partagé; Amurat commandait aux Tartares de Sarai au nord de la Caspienne; Aydoul était le

Suédois s'en irritent; les habitants de l'île de Gothland refusent de payer les tributs. Magnus ne craint pas d'engager Waldemar à descendre dans cette île; les Danois en pillent la capitale, massacrent dix-huit cents paysans, et portent le ravage dans l'île d'Oeland: les Suédois ne contiennent plus leur indignation; Magnus est arrêté et renfermé à Colmar; ils confient à Haquin l'administration du royaume; mais ils exigent que Haquin renonce à épouser la fille de Waldemar, et donne sa main à Élisabeth, fille de Henri II, comte de Holstein.

Élisabeth s'embarque pour la Suède; la tempête jette son vaisseau sur les côtes du Danemarck · Waldemar la retient prisonnière; Haquin se laisse séduire par Waldemar; il épouse Marguerite (1363). Les Suédois se soulèvent alors contre lui, donnent la couronne à Albert, deuxième fils du duc de Mecklenbourg et d'une sœur de Magnus, et déclarent déchus de la royauté ce même Magnus et son fils Haquin.

(1365) Quelques partisans de Haquin et de Magnus, réunis à des troupes de Norwège et de Danemarck, attaquent les guerriers d'Albert; ils perdent la bataille : Haquin est blessé et prend la fuite. Magnus, qui avait recouvré sa liberté, est fait de nouveau prisonnier, et renfermé dans Stockholm. Mais Albert attaque en vain plusieurs places que défendent les Danois, et pour obtenir la paix de Waldemar il lui cède plusieurs contrées de la Suède. Combien, avec plus de courage, de

politique et de constance, il aurait évité de malheurs !

Ce Waldemar III, dont Albert redoute tant les armes, était neveu du roi de Danemarck, Éric VI, dont nous avons vu les démêlés avec le pape Boniface VIII. Éric VI régnait encore en 1308; son frère Christophe, dont rien n'avait pu calmer la jalousie, parvint à former contre lui une ligue puissante; il engagea dans cette ligue le duc de Poméranie, le margrave de Brandebourg, d'autres princes d'Allemagne, la ville de Stralsund et celle de Gripswald. Éric appela à son secours le duc de Saxe, Henri, prince de Mecklenbourg, les comtes de Schwerin et les comtes de Holstein. Christophe fit une descente dans le Danemarck; Éric le repoussa : la paix fut conclue (1317). Mais la guerre avait épuisé le trésor d'Éric; il fut obligé d'engager pour trois ans la Fionie aux comtes de Holstein. Quelle déplorable ressource! quels principes injustes, impolitiques et barbares de finances et d'administration !

Après la mort d'Éric, Christophe revint de Suède, où il s'était réfugié, et à force de soumissions et de promesses il obtint de succéder à son frère (1320); il parvint même à faire couronner son fils avec lui. Il crut devoir répandre un grand nombre de bienfaits pour raffermir son pouvoir chancelant; mais le trésor royal fut bientôt vide: il voulut alors établir de nouveaux impôts; et, par une mesure des plus justes et des plus utiles,

mais qu'il n'avait pas eu l'art de préparer et de prémunir contre la résistance de ceux qui dominaient en Danemarck, il ordonna que ces nouveaux impôts fussent payés par tous les ordres du royaume (1323). Un soulèvement suivit cette détermination : l'égale répartition favorisait le plus grand nombre ; le soulèvement fut apaisé. Christophe crut alors pouvoir ajouter aux charges qu'il avait imposées aux Danois : le mécontentement se renouvela avec plus de force. (1326) L'insurrection devint générale : on déposa Christophe. Son fils Éric voulut combattre ; il fut fait prisonnier ; Christophe sortit du royaume : on mit à sa place le jeune Waldemar, duc de Sleswick, et on lui donna pour tuteur Gerhard, comte de Holstein, que l'on nomma régent.

Christophe cependant parvint à se faire un parti parmi les Danois ; il fit délivrer son fils, rentra dans le Danemarck et remonta sur le trône.

(1330) La paix qu'il avait faite avec Gerhard fut bientôt rompue : il fut battu auprès de Sleswick ; Éric tomba de cheval en fuyant, et mourut de sa chute. De nouveaux arrangements suspendirent les hostilités ; deux nobles Danois crurent obliger Gerhard, et parvinrent à enlever Christophe (1333) : ils le conduisirent dans une forteresse du comte ; Gerhard brisa les fers du monarque.

(1334) Christophe mourut peu de temps après ; le Danemarck gémit pendant six ans dans l'anarchie. Waldemar III, troisième fils de Christophe,

revint enfin de la cour de l'empereur d'Allemagne où il avait été élevé : il n'avait que quinze ans ; mais Otton, son frère aîné, était dans les prisons des comtes de Holstein : les états de Danemarck placèrent Waldemar III sur le trône vacant depuis long-temps.

(1340) Waldemar, montrant une vertu bien rare alors parmi les princes du nord de l'Europe, se hâta de délivrer son frère en faisant la paix avec les comtes de Holstein et le duc de Sleswick ; il céda à ces comtes la Fionie et une partie du Jutland jusqu'au paiement de soixante-seize mille marcs qui leur étaient dus, et il promit d'épouser Ledwige, sœur du duc.

Les nobles danois avaient profité de la longue anarchie pour s'emparer d'un grand nombre de domaines de la couronne : Waldemar les réclama ; mais ce qui fait l'éloge et du monarque et de ses sujets, ce ne fut pas les armes à la main qu'il voulut les recouvrer ; il les demanda aux tribunaux, qui prononcèrent en sa faveur.

L'Esthonie fut envahie par des Tartares ; Waldemar courut pour les repousser ; ils étaient repartis. L'esprit chevaleresque qui l'animait le porta à se réunir à Éric, duc de Saxe, pour aller dans la Palestine (1345). Il partit de Revel : il revint l'année suivante dans ses états. Le pape Clément VI regarda ce pèlerinage entrepris sans sa permission comme une violation des droits qu'il réclamait avec tant de force pour le siége apostolique ; il excommunia

Waldemar, et le monarque se crut obligé de demander son absolution.

(1347) Ce prince vendit l'Esthonie au grand maître de l'ordre teutonique pour dix-neuf mille marcs d'argent, et racheta avec cette somme la moitié de la Fionie ainsi que plusieurs places de la Zélande qu'il avait engagées aux comtes de Holstein. Quel siècle que celui où les nations sont vendues comme de vils troupeaux !

Entré en guerre avec les comtes de Holstein, il conquit les îles de Femeren et de Langeland; il se fit céder la Scanie par Magnus, roi de Suède, et s'empara de cette province. Nous l'avons vu descendre dans l'île de Gothland, à la prière de ce même Magnus, et piller la ville de Wisbi : les villes anséatiques, ayant réclamé inutilement les marchandises qu'elles avaient dans cette place, se liguèrent contre Waldemar avec les comtes de Holstein et le duc de Mecklenbourg; mais après deux ans de guerre elles furent obligées d'accepter la paix. Nous avons vu la part que Waldemar prit aux guerres civiles de la Suède, et la cession que lui fit Albert, successeur de Magnus, de l'île de Gothland et de plusieurs autres contrées suédoises.

Mais de bien plus grands événements vont se succéder à nos yeux sur le théâtre de l'Europe.

Philippe-le-Bel va, au commencement du quatorzième siècle, visiter la Flandre, qu'il venait de réunir à la couronne; malheureusement sa femme l'accompagne : quels maux vont produire la vani-

teuse jalousie de Jeanne, l'imprévoyance de Philippe, et son désir de remplacer à tout prix des trésors dissipés !

Toutes les villes flamandes que traversent le roi et la reine les accueillent avec joie ; les habitants et leurs femmes se revêtent de leurs plus beaux habits : la ville de Bruges veut l'emporter sur les autres cités dans les démonstrations de la satisfaction générale ; un commerce immense l'avait depuis long-temps enrichie ; ses citoyens étalent de somptueux vêtements ; les dames se montrent parées d'étoffes d'or et d'argent, de pierreries et de bijoux. La reine aurait dû être enchantée de voir son mari souverain d'un tel peuple, et d'en recevoir de tels témoignages d'affection : elle éprouve un sentiment bien différent ; elle s'abandonne à une envie bien indigne de son rang ; elle ne peut souffrir que les ornements des dames de Bruges l'emportent sur les siens par leur éclat. « Je ne » vois que des reines autour de moi, » dit-elle dans son humeur peu royale. Philippe non-seulement a la faiblesse de partager le mécontentement de Jeanne, mais encore se résout à l'instant à surcharger d'impôts de si riches commerçants : il laisse inconsidérément en Flandre des financiers qu'il charge de lever et même de fixer ces impôts ; il met à leur tête un Pierre Flotte, digne ministre d'un prince impolitique et avide. Jacques de Châtillon, oncle de la reine, est nommé gouverneur général de la Flandre : il seconde les exacteurs au

lieu de les punir, ou du moins de les modérer ; ils se persuadent qu'on ne peut trop demander à ces Flamands, entre les mains desquels le commerce a réuni tant de richesses, et Philippe ne cesse de rejeter les réclamations qui lui parviennent.

Les Flamands, accoutumés à être traités avec douceur par leurs princes, murmurent avec force: Jacques de Châtillon, que plusieurs historiens dépeignent comme l'homme le plus inhumain, croit apaiser ces murmures en gouvernant avec un sceptre de fer un peuple jaloux de sa liberté et de ses priviléges ; il imagine de le contenir en fortifiant plusieurs châteaux; il favorise dans la répartition des impôts ceux qui se montrent encore partisans des Français.

Le moment arrive de payer les grandes dépenses faites par la ville de Bruges pour la réception de Philippe, de la reine et de leur cour; les protégés du gouverneur sont publiquement favorisés; le peuple se plaint avec amertume de ce qu'il appelle *la faction du lis*. Un tisserand, un vieillard nommé Pierre Le Roi, jouit d'un grand crédit parmi les nombreux artisans de Bruges; il parle avec force contre la conduite du gouverneur : le peuple paraît disposé à le seconder; Châtillon fait jeter Pierre Le Roi dans un cachot avec vingt-cinq de ceux qui énoncent le même mécontentement.

A l'instant tous les corps de métiers se soulèvent, courent à la prison, enfoncent les portes,

mettent les détenus en liberté: Châtillon fait venir des renforts qui se joignent à *la faction du lis;* les insurgés les attaquent, soutenus par les femmes et les enfants, qui, du haut des toits, font pleuvoir sur les guerriers de Châtillon une grêle de tuiles, de pierres et de débris de meubles; ils mettent en fuite leurs adversaires, les poursuivent et en massacrent un grand nombre.

Châtillon, renfermé dans la citadelle, inspire encore assez de crainte pour obtenir que Pierre Le Roi et cinq mille ouviers abandonnent la ville; mais ne donnant pas de frein à son impolitique vengeance, il redouble les impôts; il multiplie les mauvais traitements: les citoyens, poussés au désespoir, rappellent les exilés, et tombent furieux sur les *gens du lis*. Quels horribles excès provoqués par la tyrannie de Châtillon feront gémir à jamais l'humanité! Dans les transports de leur rage, les insurgés portent au bout de leurs piques les têtes de leurs ennemis, déchirent leurs victimes avec leurs dents, leur ouvrent le ventre, traînent leurs cadavres, lavent leurs mains dans le sang, et des cris forcenés applaudissent à cet épouvantable délire.

Au milieu du carnage, Pierre Le Roi s'écrie: « Suspendez vos coups; ne confondez pas les in- » nocents avec les coupables; qu'on laisse sortir » de la ville tous ceux qui pourront prononcer les » mots flamands que je vais désigner aux hommes » armés qui gardent les portes. » Les Français ne

peuvent prononcer ces mots trop étrangers à leur langue; on les pousse hors du guichet; on les massacre; plus de quinze cents victimes sont immolées.

Philippe apprend trop tard que par une suite de cette fatalité qui a perdu tant de rois, on n'a pas laissé toute la vérité parvenir jusqu'à lui, qu'on ne lui a pas fait connaître combien la conduite de Châtillon devait entraîner de malheurs : il sent combien il serait nécessaire qu'il allât lui-même en Flandre ramener la justice et la paix; mais il craint de s'éloigner de sa capitale; des murmures menaçants se faisaient entendre dans toute la France; on reprochait au gouvernement non-seulement la multiplicité des impôts, mais l'altération des monnaies, ressource d'autant plus condamnable qu'elle dénature toutes les obligations, attaque toutes les fortunes, détruit la bonne foi, annule la morale, relâche tous les liens sociaux. On écrit qu'à l'époque d'où nous parlons les monnaies avaient été si falsifiées que leur valeur réelle n'était plus que le septième de leur valeur nominale; on forçait néanmoins les Français à les recevoir pour cette valeur nominale établie sous saint Louis. Des émeutes ont lieu dans plusieurs villes du royaume; les habitants de Paris se soulèvent; ils poursuivent les partisans; ils pillent leurs maisons ; ils démolissent celle de Pierre Barbette, le plus signalé des exacteurs : le roi se réfugie dans le Temple, chef-lieu de l'ordre des templiers; le peuple l'assiége; pen-

dant deux jours il empêche qu'aucune espèce de vivres ne pénètre dans l'asile de Philippe: on parvient cependant à le calmer; Philippe peut sortir du temple; mais il ne veut pas s'éloigner de Paris.

Il fait, par une nouvelle fatalité, un mauvais choix; il donne le commandement de l'armée qui va marcher contre les Flamands à son cousin Robert, comte d'Artois: ce prince avait la réputation d'un habile capitaine; mais il était vif et emporté; il ne doute pas que la cavalerie couverte de fer, et composée de l'élite de la noblesse française, ne disperse facilement ces insurgés sans expérience, presque sans armes, et rassemblés dans les marais de la Flandre ou dans les comptoirs des villes: « Cette canaille, dit-il avec dédain, n'osera sou» tenir nos regards. » Il oublie que les Flamands vont combattre pour leur liberté; il ne sait pas que Pierre Le Roi, qui les commande, a un esprit fertile en ressources, une âme élevée et un courage invincible.

Ce nouveau général s'avance au-devant du comte d'Artois; il choisit une position qui aurait fait honneur à un homme de guerre expérimenté: il se place entre Bruges et Courtrai; son camp est couvert d'un côté par la Lys, et de l'autre par un canal; il fait creuser le long des autres côtés un fossé profond; il y fait entrer l'eau de la rivière: « C'est ici, dit-il à ses concitoyens, que nous de» vons vaincre ou mourir. »

Le comte d'Artois dispose son armée; il com-

mande lui-même l'avant-garde avec le connétable Guy de Nesle, les deux maréchaux de France, et le chancelier; des princes du sang; Thiébaut, fils aîné du duc de Lorraine, et un grand nombre de chevaliers entourent d'Artois; le comte de Saint-Paul, neveu de Jacques de Châtillon, est à la tête du corps de bataille, composé presque en entier d'infanterie; et on voit à l'arrière-garde deux mille hommes d'armes commandés par Louis Ier de Bourbon, appelé *Louis Monsieur*, fils de Robert de France, comte de Clermont, petit-fils de saint Louis, et cousin germain du roi.

Le comte d'Artois voit les insurgés; et, cédant à son impétuosité naturelle, il veut fondre sur eux sans attendre le corps de bataille: l'arrière-garde est encore à plus de deux lieues. Le connétable tâche de modérer une ardeur aussi téméraire; il représente au prince combien la position des Flamands est avantageuse: « Vous pouvez, ajoute-t-il, » les assiéger dans leur camp, les affamer, les vaincre sans combattre. » Tous ses efforts sont vains; Robert n'écoute que son désir de vengeance: « Vous ne cherchez, dit-il à Guy de Nesle, qu'à » ménager les anciens sujets du comte de Flandre, » votre parent. — Je ne suis pas un traître, lui » répond le connétable transporté de colère, sui» vez-moi seulement; je vous mènerai si loin que » vous n'en reviendrez jamais. » La passion les emporte; ils s'élancent avec rapidité; l'avant-garde les suit; ils entrent dans des marais dont ils ne

connaissent pas la profondeur; à mesure qu'ils pénètrent dans ces terrains inondés, ils s'enfoncent dans une vase épaisse. Bientôt ils ne peuvent plus ni avancer ni reculer; les chevaux se noient ou restent immobiles; quelques cavaliers plus heureux parviennent au rivage de ces marais couverts d'eau; mais ils ne peuvent gravir contre des bords trop escarpés. Les Flamands percent de leurs lances des Français qui ne peuvent se défendre, et lancent sur eux une nuée de flèches; le comte d'Artois tombe percé de coups; le connétable ne veut pas de quartier; le fer des Flamands immole ce brave connétable, dont les conseils auraient donné la victoire aux Français; les deux maréchaux, le chancelier, le comte de Dreux, prince du sang, les comtes d'Angoulême, d'Eu, d'Aumale, de Dammartin, de Tancarville, de Vimeu, Jean de Hainault, Godefroi de Brabant, plus de cinquante barons, plus de quatre mille chevaliers, vingt mille Français, périssent dans ces marais, où les a conduits la présomptueuse impétuosité de Robert.

Le corps de bataille prend honteusement la fuite. Louis de Bourbon apprend le désastre des Français; il accourt à toute bride; il voit ses frères d'armes expirants sous les coups des insurgés, et la victoire décidée en faveur des Flamands : il se conduit en véritable héros, en digne petit-fils de saint Louis; il montre un sang-froid et une intrépidité qui contrastent d'une manière bien écla-

tante avec la fougue de Robert; il recueille en présence du vainqueur les tristes débris d'une des plus brillantes armées : il sauve près de vingt-sept mille hommes, les ramène vers la frontière, et se couvre d'une gloire immortelle.

Le prince Thibaut de Lorraine est conduit prisonnier à Lille, et ne peut obtenir sa liberté qu'en promettant de payer six mille livres de *petits tournois*.

La nouvelle de cette défaite si honteuse et si sanglante répand le deuil dans toute la France : la consternation est d'autant plus grande que Philippe-le-Bel est au milieu de ses démêlés avec le pape Boniface VIII; qu'on ne peut pas compter sur la continuation de la trève avec l'Angleterre, et que le mécontentement des Français est extrême.

Philippe voit tous les dangers qui l'environnent; il connaît sa nation; il conçoit une grande idée; il hâte le développement du grand plan politique adopté par Hugues Capet, et suivi avec tant de soin par les plus habiles des successeurs de ce monarque : il a recours à son peuple; il donne aux habitants des villes et à cette grande majorité des Français qu'on a nommée le *troisième* ou *tiers état* la plus grande garantie de ses libertés et de ses droits; il l'associe à l'exercice de la puissance législative; il convoque une assemblée nationale où les députés de ce troisième état sont admis avec les prélats et les barons; et

les véritables états généraux de France prennent naissance (1302). Les représentants des Français prodiguent à Philippe tous les secours que réclament les circonstances si graves où se trouve le royaume, et le roi peut bientôt rassembler et entretenir quatre-vingt mille combattants.

La guerre avait été suspendue en Angleterre. Édouard Ier avait profité de la cessation des hostilités pour arranger une affaire à laquelle l'état des campagnes de la Grande-Bretagne donnait une grande importance. Ses commissaires avaient visité les nombreuses et vastes forêts qui couvraient encore les différents comtés; leurs rapports avaient été communiqués au parlement; le roi avait donné des lettres patentes; les terres que l'on avait reconnues comme ne devant pas porter des bois devaient en être exemptes pour toujours. On avait fixé et déclaré invariables les limites de ces forêts, que les besoins de la marine, si importante pour les Anglais, la nécessité d'avoir à sa disposition une grande quantité de combustibles sous le climat de la Grande-Bretagne, bien plus humide dans le quatorzième siècle qu'à présent, et la passion extrême des seigneurs pour la chasse faisaient regarder en quelque sorte comme inviolables à une époque où les bois immenses et les arbres séculaires de l'Amérique septentrionale n'étaient pas même soupçonnés, où les mines de charbon n'étaient ni découvertes en entier, ni exploitées convenablement, ni entourées de canaux

et de routes commodes, et où les prérogatives et les usurpations seigneuriales étaient maintenues avec tant de force. Ces mesures furent si agréables aux Anglais que les membres laïques du parlement accordèrent au roi un subside du quinzième des revenus pour la nouvelle guerre qu'Édouard se préparait à faire en Écosse : l'archevêque de Cantorbéry et son clergé refusèrent ce subside; le prélat, toujours empressé de maintenir les usurpations des papes, prétendit avoir besoin de la permission du pontife suprême pour accorder le subside. Édouard fit une faute (1301); il s'adressa à Boniface VIII, qui, satisfait de voir reconnaître son autorité par cette démarche du monarque anglais, permit qu'Édouard levât pendant trois ans le dixième des revenus du clergé, mais à condition que la moitié de ce dixième appartiendrait au siége de Rome.

Bientôt après le roi mit à la tête d'un gros corps de troupes et envoya en Écosse son fils Édouard, qu'il venait de créer prince de Galles et comte de Chester; il le suivit avec une seconde armée. Les Écossais, retirés dans leurs bois et dans leurs marais, firent prisonniers plusieurs partis anglais, et s'emparèrent de plusieurs convois. Édouard apprit que ses plénipotentiaires avaient conclu à Asnières près de Paris une trève avec la France, et que les Écossais et Balliol étaient compris dans le traité comme alliés de Philippe-le-Bel; il retourna en Angleterre, ratifia publiquement la trève, et,

indigne par une honteuse mauvaise foi du caractère auguste de souverain, protesta secrètement devant un notaire contre les articles de ce traité.

(1302) Cette trève fut néanmoins signifiée aux Écossais; mais, par une nouvelle négociation, Édouard convint avec Philippe-le-Bel qu'après l'expiration de la trève les Français abandonneraient les Écossais, et que l'Angleterre ne soutiendrait plus le comte de Flandre.

Il continua donc ses préparatifs contre l'Écosse; les barons des cinq ports eurent ordre d'armer vingt-cinq gros vaisseaux; et Richard de Burgh, comte de Leicester, ainsi que les vassaux militaires et les nobles d'Irlande, furent sommés de réunir leurs troupes à celles d'Édouard.

La trève avec la France fut remplacée par un traité de paix et de commerce et par une ligue offensive et défensive. Les territoires pris de part et d'autre furent rendus; le mariage projeté entre Isabelle de France et le prince de Galles fut conclu; le comte de Savoie épousa la princesse au nom du jeune prince; le comte de Lincoln prêta serment de fidélité entre les mains de Philippe-le-Bel pour le duché de Guienne, et Édouard promit de se rendre à Amiens pour y renouveler cet hommage.

Pendant ce temps Séagrave entra en Écosse à la tête d'une armée divisée en trois corps; il s'avança jusque dans le voisinage d'Édimbourg; les Écossais, sous les ordres de Cumin et de Frazer, battirent le premier corps de Séagrave, et le firent

prisonnier, reçurent avec intrépidité, malgré leur petit nombre, le second corps qui se précipita sur eux, le dispersèrent, et, malgré leurs pertes, leurs fatigues et leurs blessures, soutinrent avec le plus grand courage le choc du troisième corps, et remportèrent une troisième victoire. Combien Séagrave dut se repentir d'avoir présomptueusement divisé son armée!

Édouard se hâta de rassembler une nouvelle et nombreuse armée pour réparer la défaite de son général; il pénétra jusques au-delà de la rivière du Tay : le château de Bréchin refusa de se rendre; en vain le roi fit-il jouer pendant vingt-deux jours contre ses remparts un grand nombre de machines de guerre, le gouverneur Thomas Maule, bien loin d'être effrayé des efforts des Anglais, se plaisait à montrer son assurance en nettoyant le haut des murs avec un linge, seul obstacle dont il voulait paraître avoir besoin contre les batteries d'Édouard. Une pierre lancée par les machines dont ce brave Écossais avait l'air de se jouer lui donna une mort glorieuse, et la garnison, consternée, se rendit à discrétion (1303).

Édouard cependant ne pouvait s'éloigner des côtes de la mer; entouré d'un pays montagneux, stérile et si souvent ravagé, il ne pouvait nourrir son armée qu'avec le secours de sa flotte : il arriva au château d'Urquhart, le prit d'assaut, passa la garnison au fil de l'épée, pénétra jusque vers l'extrémité septentrionale de l'Écosse, revint sous

les murs du château de Stirling, et, l'ayant sommé en vain de se rendre, fit préparer les machines nécessaires pour le siége de cette forteresse. La garnison se défendit long-temps et avec un grand courage; mais elle fut forcée de se rendre à discrétion (1304).

Les succès d'Édouard détruisirent d'autant plus toutes les espérances des généreux Écossais que la France les avait abandonnés; ils résolurent de se soumettre à la nécessité. Cumin, régent d'Écosse, envoya des députés au roi d'Angleterre; il fut convenu qu'il paierait une amende ainsi que ses amis; que tous les forts de l'Écosse seraient remis au roi; que les prisonniers seraient rendus de part et d'autre. Wallace ne fut pas compris dans cet arrangement; Édouard exigea qu'il se remît entièrement à sa merci; il voulut humilier et punir celui qui avait fait trembler les guerriers de l'Angleterre. La postérité a vu dans cette exception un nouveau titre de gloire en faveur du héros.

Philippe-le-Bel, après avoir promis au roi d'Angleterre de ne plus donner de secours à ces braves et malheureux Écossais, avait en vain tâché de s'arranger avec les Flamands; il leur avait en vain envoyé leur duc octogénaire Guy de Dampierre; les deux fils de ce vieillard, qui n'avaient pas été faits prisonniers avec leur père, étaient à la tête de ces Flamands, dont la victoire de Courtrai avait augmenté le courage. Les insurgés ne voulurent céder à Philippe aucune partie de leur territoire;

Guy de Dampierre, fidèle à sa parole, revint dans sa prison de Compiègne, termina bientôt sa carrière infortunée, et Philippe entra en Flandre à la tête de cinquante mille hommes d'infanterie et de douze mille cavaliers. On portait devant lui l'oriflamme, qu'il avait prise à Saint-Denis avec solennité, et il marchait entouré de nouveaux chevaliers impatients de justifier l'honneur que le roi venait de leur accorder. Thiébaut II, qui avait été fait prisonnier à la bataille de Courtrai, et qui après avoir payé sa rançon avait succédé à son père Ferri III, duc de Lorraine, faisait briller sa bannière auprès de celle de Philippe, et montrait plus que jamais cette ardeur martiale qui l'avait toujours animé.

Les Français arrivent à Mons-en-Puelle, entre Lille et Douai : Philippe de Flandre et Guillaume de Juliers, qui commandent les Flamands, se retranchent à la vue de l'armée du roi; leurs nombreux guerriers s'entourent d'une barricade formée avec des chariots. Le roi, que la défaite de Courtrai avait rendu prudent, forme la résolution d'affamer l'ennemi et de le fatiguer par des combats partiels; les Français ont l'avantage dans une attaque que font quatorze escadrons et un corps d'infanterie; ils emploient, suivant plusieurs historiens, des pierriers qui brisent plusieurs chariots; leurs flèches donnent la mort à plusieurs insurgés, et le détachement rentre dans le camp du roi.

Les Flamands forcent alors leurs chefs à les conduire contre l'armée française : Philippe de Flandre, Guillaume de Juliers et Jean de Namur sortent des retranchements chacun à la tête d'un corps d'insurgés ; ils volent vers Philippe. La chaleur avait été excessive; les Français avaient quitté leurs armes, et cherchaient le repos; le roi, avec quelques chevaliers, commençait à prendre quelques rafraîchissements : tout d'un coup de grands cris se font entendre; les gardes avancées ont été forcées; les Flamands sont au milieu des Français étonnés; ils frappent, culbutent, mettent en fuite leurs ennemis, saisis d'une terreur panique. Le comte de Valois perd la tête et s'échappe; Guillaume de Juliers perce jusqu'à la tente du roi; Philippe, digne roi des Français, déploie un courage admirable; à pied, à demi armé, et ayant à peine vingt chevaliers autour de lui, il soutient pendant long-temps le choc d'ennemis nombreux et acharnés. Louis de Bourbon accourt avec neuf compagnies d'hommes d'armes; le comte de Valois, revenu de son premier égarement, ramène au secours de son frère et de son roi les escadrons qui l'avaient suivi dans sa fuite. La frayeur des Français passe dans les bandes ennemies; le roi, dégagé et remonté à cheval, les presse avec force; tous les Français réparent, par les plus brillants faits d'armes, un moment de surprise et d'erreur : les Flamands sont taillés en pièces : on a écrit que trente-six mille insurgés étaient restés

sur le champ de bataille. Philippe, de retour à Paris, entre dans Notre-Dame avec les mêmes armes et sur le même cheval que lors de son éclatante victoire, en fait hommage au Dieu des armées, et fait élever dans le temple un monument qui perpétue le souvenir de son triomphe et de sa reconnaissance (1309).

Que ne peut cependant sur une nation l'amour de la liberté, de l'indépendance et de la gloire! Le courage des Flamands ne fut point abattu par le terrible échec éprouvé à Mons-en-Puelle; ils défendirent leur pays avec une constance admirable; de nouveaux guerriers venaient chaque jour se ranger sous les bannières de leur patrie, et remplacer ceux qui trouvaient dans les combats une mort glorieuse. Bientôt ils envoyèrent à Philippe des héros qui lui proposèrent ou la paix ou une bataille générale. « Il pleut donc des Flamands! » s'écria le monarque; et modérant en roi sage son ardeur guerrière, il suivit les conseils du duc de Brabant, de Thiébaut, duc de Lorraine, du comte de Savoie, et préféra la paix. Robert, fils aîné du comte Guy, sortit de sa prison et fut reconnu comte de Flandre sous la condition de rendre hommage au roi; tous les prisonniers furent mis en liberté; Douai, Béthune, Orchies et Lille restèrent à la France; une somme de cent ou de deux cent mille francs fut promise à Philippe; une trève de dix ans fut conclue. Les hostilités cessèrent; mais la haine subsista entre les deux nations.

(1304) Le roi, voulant récompenser les grands services de son cousin germain Louis de Bourbon, dit Monsieur, lui donna la charge de *chambrier de France*, l'une des quatre premières charges de la couronne. Cette place donnait le droit de souscrire et d'approuver les chartes royales, d'assister aux cours des pairs, d'avoir la surintendance des ornements royaux, du trésor particulier, des bijoux, des diamants, des effets les plus précieux du roi; d'étendre sa juridiction sur dix-sept corporations de marchands ou d'artisans, de jouir de beaucoup de cens, de rentes et de prérogatives seigneuriales, soit à Paris, soit dans les provinces.

Cette cour des pairs où le chambrier avait le droit de siéger venait de subir un changement d'autant plus remarquable qu'il devait affaiblir l'autorité des grands vassaux et fortifier celle du roi. Cette cour, nommée *parlement*, devint sédentaire à Paris; indépendamment des pairs qui de droit en faisaient partie, le monarque nommait à chaque session d'autres membres de la cour qu'il choisissait parmi les nobles et parmi les clercs et les bourgeois ou habitants des villes adonnés à l'étude de la jurisprudence : depuis que *les établissements de saint Louis* avaient proscrit les duels judiciaires, il fallait pour prononcer avec justice sur les affaires consulter les lois, rappeler les coutumes, examiner les titres. C'étaient les juristes choisis par le monarque pour entrer au

parlement qui étaient chargés de ces examens, de ces recherches, de ces vérifications; ils rendaient compte de leur travail; ils faisaient le rapport des affaires : on les nommait *conseillers rapporteurs*, et l'on donnait le nom de *conseillers jugeurs* aux autres membres de la cour.

Otton dit Ottenin, comte de Bourgogne et devenu comte d'Artois après la mort de son beau-père Robert II, présida au nom du roi la première séance du parlement devenu sédentaire; et, suivant quelques auteurs, la toque ou couronne et le manteau qu'il porta à cette cérémonie ont servi de modèles pour le mortier et les habits des présidents du parlement venus après ce prince.

Vers le même temps Philippe-le-Bel créa pour le comté de Bourgogne une autre institution dont il est important d'examiner la nature : il érigea en *parlement* le conseil des comtes de cette province, qu'il administrait depuis le traité de Vincennes comme père de Philippe, comte de Poitiers, dont le mariage avait été conclu avec Jeanne, fille du comte Otton de Bourgogne; et combien ce parlement était au-dessus d'une simple cour de justice! Le gouverneur de la province ne pouvait donner aucun ordre important sans l'avis de la cour : elle nommait un commandant en cas de mort, de maladie ou d'absence du gouverneur; elle jugeait toutes les affaires relatives aux fiefs, aux domaines, aux finances, aux monnaies, aux chemins, à la police, aux fortifications; elle ré-

glait la levée des troupes, leurs quartiers, leurs passages, leurs subsistances, leurs revues, leurs paiements.

C'est le comte Otton, beau-père du comte de Poitiers, fils de Philippe-le-Bel, qui avait fondé une université à Grai en 1287; il aimait et encourageait tous ceux qui cultivaient les lettres : elles firent une perte vers le commencement du quatorzième siècle, ces lettres si nécessaires au bonheur de l'espèce humaine, par la mort d'un des historiens de saint Louis, le célèbre Guillaume de Nangis, auteur de plusieurs ouvrages estimés.

Lorsque Édouard II eut appris la paix conclue par Philippe-le-Bel avec les Flamands, il crut devoir changer de conduite avec les Écossais, qui auraient pu trouver de nouveau un allié dans le roi de France. Au lieu de la sévérité et du mépris qu'il leur avait montrés, il leur témoigna de la douceur et de la complaisance; il leur permit de racheter leurs terres; il chercha à s'attacher les principaux des seigneurs et des prélats. Robert de Brus, comte de Carrick et fils de Brus qui avait prétendu à la couronne d'Écosse, étant mort, son fils, nommé Robert comme son père et son grand-père, fut mis en possession de ses domaines, et le roi d'Angleterre reçut son hommage. Édouard se concerta avec ce Robert Brus, ainsi qu'avec l'évêque de Giascon, et Jean Mowbray; il parut oublier combien ces trois Écossais lui avaient été contraires : on arrêta que l'Écosse nommerait dix

députés pour arranger avec des commissaires anglais son gouvernement civil. Jean de Bretagne, neveu du roi, fut nommé régent d'Écosse; le parlement écossais fut chargé d'examiner sous les yeux du régent les lois du roi David, ainsi que les changements introduits dans ces lois par les successeurs de ce monarque, et de réformer les articles de ce code, et les coutumes qui lui paraîtraient contraires à la religion, à la raison, aux progrès de l'esprit public. Les principaux changements devaient être soumis à Édouard et discutés dans le parlement d'Angleterre avec les députés de l'Écosse; et le comte de Carrick fut envoyé dans sa patrie pour assister à l'assemblée où l'on devait nommer ces députés écossais.

Édouard néanmoins, au lieu de persister dans son système de douceur et de modération, était devenu secrètement jaloux des talents et du crédit du comte; il l'avait obligé à rendre le château fort de Kildrummy; Robert avait été très-sensible à cette injustice; son ressentiment avait donné une nouvelle force à son ambition, et dès ce moment il avait formé le hardi projet qu'il devait exécuter avec tant de courage.

(1305) Un des événements les plus malheureux que l'Écosse pût éprouver suspendit mais ne détruisit pas ce projet fortement conçu.

L'héroïque Wallace était dans le voisinage de Glascow, près des bords de la Clide; il se croyait en sûreté sur ces rives habitées par ceux qu'il

avait servis avec tant de gloire. Un Écossais, nommé Jean Montheith, gouverneur de Dunbarton et qui était devenu le favori du monarque ennemi de la liberté et de l'indépendance écossaise, surprend pendant la nuit le vengeur de cette liberté et de cette indépendance. Wallace s'éveille prisonnier : on le livre à Édouard; on le conduit à Londres. Le peuple court en foule, borde la route que suit le héros. Wallace est amené dans la grande salle de Westminster; on va le juger. Qu'il va paraître grand, et quelle honte va couvrir Edouard!

Les satellites du monarque font placer Wallace sur un siége élevé : on ajoute la dérision à l'outrage; on met sur sa tête une couronne de laurier; on l'accuse de trahison. « Je ne connais pas, dit-il » avec une noble fermeté, la juridiction de la cour; » il est absurde de dire que j'ai trahi un prince » dont je n'ai jamais reconnu la souveraineté : je » suis né libre, membre d'une nation indépen- » dante; je ne puis être soumis aux lois de l'An- » gleterre. » Les juges rejettent ses raisons; ils le déclarent coupable de haute trahison; ils le condamnent à la mort des traîtres : la sentence est exécutée avec barbarie; des portions de son cadavre sont exposées dans les principales villes de l'Angleterre. Le roi, qui avait fait de si grands et de si vains efforts pour le corrompre, aurait dû admirer sa grandeur d'âme : la postérité a flétri Édouard et les juges de Wallace. Les historiens anglais, nobles et impartiaux défenseurs de la justice, de

la verité et de l'indépendance des peuples, ont célébré, comme les historiens de l'Écosse, la gloire et les vertus du généreux Écossais.

La mort de Wallace privait Robert Brus de l'homme qui pouvait le plus puissamment concourir à ses grandes vues : il jeta les yeux sur Cumin, qui avait succédé dans la régence à Wallace; il s'ouvrit à lui; il lui développa tout ce qu'il avait résolu de tenter pour l'indépendance de leur patrie : ils signèrent un traité, et le consacrèrent par un serment solennel. Cumin s'engagea à soutenir Robert dans les efforts qu'il ferait pour monter sur le trône d'Écosse; Brus promit de reconnaître Cumin pour premier prince du sang, et de lui abandonner le domaine particulier qu'il possédait comme comte de Carrick. Mais avec quelle rapidité Cumin devint infidèle à sa promesse! Il trahit Robert Brus; il envoya au roi d'Angleterre une copie du traité qu'il avait signé. Le comte de Carrick arrivait à Londres; il venait se concerter avec les Écossais chargés des affaires de leur nation auprès du parlement d'Angleterre. Édouard le manda; il lui montra la copie du traité; Brus la désavoua: Édouard l'entoura d'espions, et bientôt résolut de le faire arrêter.

Le comte de Glocester, beau-frère de Robert, lui envoya quelques pièces de monnaie et une paire d'éperons. Robert, comprenant aisément ce que Glocester voulait lui annoncer, se hâta de monter à cheval, arriva dans sept jours à son châ-

teau de Lochmaben, et y confia à ses amis la trahison de Cumin. Apprenant ensuite que son perfide compatriote était à Dumfries, il s'y rendit, le trouva dans le cloître d'un monastère, lui reprocha sa trahison; et, ne pouvant résister à la terrible colère que lui inspirèrent les réponses de Cumin, il lui plongea son poignard dans le cœur.

Vers le même temps Jean Balliol finit ses jours en France; son fils était prisonnier sur les bords de la Tweed; Robert Brus, n'ayant plus de rival, employait tous ses talents à gagner les suffrages de ses compatriotes, et à écarter les obstacles qui pouvaient encore l'empêcher d'arriver jusques au trône.

Ses espérances étaient d'autant plus grandes que le roi d'Angleterre se conduisait de manière à voir diminuer de plus en plus le dévouement des Anglais même qui lui avaient été le plus attachés. Ne cessant d'aspirer à l'autorité absolue, Édouard obtint du nouveau pape Clément V, qui était né dans la Guienne, d'être relevé du serment par lequel il s'était engagé à maintenir la grande charte. Cette démarche et ce succès répandirent l'alarme dans toute l'Angleterre; la nation lui refusa des subsides · il s'adressa au pape, et le pontife de Rome, à l'imitation d'un de ses prédécesseurs, lui accorda pour trois ans le dixième du revenu du clergé à condition que la moitié de ce dixième lui appartiendrait. Le parlement, irrité de cet arrangement, défendit de lever le décime : Édouard ré-

clama alors le droit de *scutage*; et, pour l'obtenir, il arma son fils chevalier. La cérémonie fut solennelle; un grand nombre de jeunes nobles devaient recevoir le même honneur que le prince de Galles. On les établit sous des tentes dans les jardins de New-Temple; ils firent la veille des armes avec le fils du roi dans l'église de l'abbaye de Westminster, reçurent leurs nouvelles épées des mains du monarque devant le grand autel; et, devenus compagnons d'armes du jeune prince, promirent de l'accompagner dans l'expédition d'Écosse que le roi préparait.

Peu content néanmoins du produit du droit de scutage, Édouard convoqua un parlement, et parvint à obtenir le trentième du revenu du clergé des barons, des chevaliers et des communes.

Robert Brus cependant avait surpris le château de Dumfries, fait arrêter les juges anglais qui tenaient leurs audiences dans la grande place de cette ville, traversé le pays à la tête d'un grand nombre de vassaux, réduit plusieurs forteresses et chassé les Anglais du royaume. La nation écossaise, qui détestait l'autorité tyrannique d'Édouard, se soulève en faveur de Robert Brus; il est couronné à Scone; la comtesse de Buchan réclame un ancien droit de sa famille : elle place elle-même la couronne sur la tête du jeune roi en présence des archevêques et évêques, et d'un grand nombre de barons.

Édouard jure de punir toute la nation écos-

saise, et de la réduire en esclavage; il nomme l'archevêque d'York et l'évêque de Litchfield régents du royaume, veut que tous ceux qui sont tenus au service militaire se réunissent à Carlisle, et ordonne à Aimar de Valence, Henri de Percy et Robert de Cliffort, de le précéder en Écosse à la tête d'un corps de troupes.

Les trois généraux passent la Clyde, le Forth, et s'avancent jusques à Perth. Robert Brus les défie au combat; ils refusent. Les Écossais, campés à Méthuen, méprisent des ennemis qui n'osent les combattre, et se livrent au repos sans aucune précaution; les Anglais, voulant profiter de leur aveugle sécurité, les attaquent au commencement de la nuit avec tant d'impétuosité que Brus n'a pas le temps de ranger son armée en bataille : il combat néanmoins avec la plus grande valeur; mais malgré tout son courage son armée est mise en déroute; il se sauve avec un petit nombre des siens vers les frontières du comté d'Argyle; un grand nombre d'Écossais se réfugient dans les montagnes; plusieurs nobles sont faits prisonniers : le vainqueur les traite comme des traîtres; ils sont exécutés sur le champ de bataille.

Édouard entre alors en Écosse; le prince de Galles, accompagné des comtes de Lancastre et d'Hereford, commande un corps séparé : ce jeune prince marche vers le nord; il surprend le château de Kildrummy; il y fait prisonniers la femme,

la sœur et un frère de Robert Brus; deux autres frères du monarque écossais sont pris dans le château de Lochrian du comté de Cantyr; Robert lui-même ne s'en échappe qu'avec peine : le roi d'Angleterre ne trouve plus d'obstacles; il parcourt l'Écosse en maître absolu. Les Écossais ont jeté leurs armes; ils se soumettent à Édouard. Un prince grand, généreux, habile, aurait tout fait pour obtenir l'affection de ces braves Écossais si constants, si admirables dans leur amour pour leur patrie : Édouard, dans sa colère forcenée, va se dévouer à l'exécration du genre humain. Voyez l'horrible spectacle qu'il va donner au monde, et d'abord écoutez les ordres sanguinaires qui retentissent dans toutes les villes et dans tous les hameaux : « Que ceux qui sont entrés dans la dernière rébellion soient poursuivis à cor et à cri; qu'on les saisisse morts ou vifs; que l'on garde en prison pendant tout le temps qu'il plaira au roi ceux qui manqueront à poursuivre les rebelles; que leurs effets soient saisis; que l'on donne la mort à ceux qui ont pris part au massacre de Cumin, à ceux qui les auront reçus, à ceux qui leur auront donné des vivres; que l'on emprisonne tous ceux dont la conduite ne sera pas conforme à la paix que le roi vient de faire publier; que ceux qui n'ont pris part à la rébellion que par force paient une amende qui sera réglée par le régent. » A peine cette barbare ordonnance est-elle promulguée qu'Édouard fait

tomber les têtes d'un grand nombre de ses prisonniers; les exécutions deviennent si fréquentes que la terreur ne les compte plus; la sœur de Brus et la comtesse de Buchan qui l'avait couronné sont renfermées dans des cages de bois; les évêques ou archevêques de Glascow et de Saint-André sont chargés de chaînes; la femme de Brus est envoyée dans les prisons d'Angleterre; le comte d'Athol et Simon de Frazer sont pendus; Herbert Norham et Thomas Boyd sont décapités; on écartelle Christophe de Séton, et on lui arrache les entrailles : Édouard veut que les frères de Brus lui prêtent serment de fidélité; il les contraint à force de mauvais traitements à renoncer à leur promesse; il les punit de son propre crime; il les fait périr par la main du bourreau.

Le roi, couvert du sang des Écossais, revint à Carlisle; il y tint un parlement. L'assemblée se plaignit avec force des exactions exercées sur les monastères par les agents du pape; elle adressa à ce sujet de vives réclamations au pontife de Rome; elle manda Testa, le principal de ces agents : on lui défendit de lever aucune somme au nom du pontife; on lui ordonna de mettre à la disposition du roi et de son conseil les contributions qu'il avait déjà perçues, et l'on publia des writs pour arrêter tous ceux qui avaient eu part aux exactions.

Un nouveau légat, envoyé par la cour de Rome, parvint à arranger cette affaire; il était venu pour terminer le mariage du prince de Galles avec la

fille de Philippe-le-Bel. Quelques difficultés, survenues sur la cession d'un château de Guienne, pour lequel le sire de Mauléon demandait une indemnité, avaient retardé ce mariage, que le prince de Galles désirait d'ailleurs de différer. Les penchants vicieux de ce prince acquéraient chaque jour une nouvelle force; ses désordres, ses prodigalités, ses excès devenaient plus grands de jour en jour : on accusa Pierre Gaveston, son favori, d'être, par ses conseils, la cause de ces excès. Le roi le bannit du royaume (1307).

Robert Brus cependant erroit au milieu des forêts de l'Écosse, accompagné du comte de Lennox et de Gilbert Hay, qui n'avaient pas voulu l'abandonner. N'ayant d'autre asile que des avenues écartées, n'ayant pour se nourrir que des plantes agrestes et des fruits sauvages, poursuivi souvent de rochers en rochers comme une bête fauve par les satellites d'Édouard, il conserve néanmoins une constance inébranlable; il fait répandre le bruit de sa mort, et se retire dans une petite île nommée Raughrine. Exposé à tous les maux de la disette et à toute l'inclémence d'une température rigoureuse, il ne perd pas l'espérance d'une meilleure fortune; il apprend qu'Édouard est retourné à Carlisle; il fait savoir à ses amis qu'il est vivant. Jean Douglas et Robert Boyd viennent le joindre à la tête de quelques montagnards; il sort de sa retraite; il attaque avec audace l'escorte anglaise d'un convoi, la disperse, s'empare des subsistances, donne

des armes aux fidèles Écossais qui le suivent; et, quoiqu'il n'ait avec lui que quatre cents hommes, il s'empare du château de *Turnberry*, et oblige le lord Percy à se rapprocher des frontières d'Angleterre. Le comte de Pembrock et le lord Lorn eurent ordre de s'opposer à ses progrès. Brus s'était retranché sur une montagne avec mille hommes qu'il avait réunis. Il s'aperçoit que les guerriers de Lorn veulent environner sa retraite. « Vous êtes » perdus, dit Brus à ses montagnards, si vous atten- » dez vos nombreux ennemis au milieu de vos re- » tranchements. Partagez-vous en petites troupes, » échappez aux soldats du tyran, et réunissez-vous » auprès de Cumnock, dans les bois de Glentroule.» Les Écossais, se glissant entre les rochers et les groupes d'arbres, se dérobent à leurs ennemis, et les Anglais ne trouvent plus sur la montagne que des retranchements abandonnés.

Robert Brus voit ses fidèles Écossais réunis dans la forêt qu'il leur avait indiquée; de nouveaux guerriers se joignent à eux; le comte de Pembrock les poursuit d'asile en asile; Robert Brus l'attire dans une position désavantageuse, fond sur lui avec furie, et remporte la victoire.

Le comte de Glocester s'avance à la tête d'un fort détachement; Robert Brus le repousse, et l'investit dans un château fortifié. Le courage des Écossais se ranime; l'espérance renaît dans leurs âmes : dix mille montagnards se réunissent sous la bannière de leur roi; plusieurs sont presque sans

maines; leur naissance était illustre; leurs exploits avaient retenti dans tout l'Orient; leurs richesses, leur puissance, leur renommée, leur gloire, avaient excité l'envie, et inspiré des alarmes à plusieurs souverains; la fierté de plusieurs de ces chevaliers, maîtres de grands fiefs, et couronnés par la victoire, avait pu éloigner de cet ordre l'affection des peuples; l'ignorance et la prévention avaient pu voir des signes coupables dans les formules, les emblèmes et les symboles des antiques imitations de l'Orient, de l'Égypte et de la Grèce, transmis à la chevalerie de la Syrie et de l'Asie occidentale par une succession non interrompue d'associations vénérées, plus ou moins nombreuses et plus ou moins secrètes; plusieurs de ces célèbres templiers, trop accoutumés à la licence des camps, jeunes, célibataires, facilement emportés par des passions fougueuses, n'avaient peut-être que trop partagé la dépravation des mœurs, qui était devenue si générale dans des contrées trop fréquemment livrées à la violence, au despotisme, aux fléaux de la guerre ou de l'anarchie; ils ne s'étaient peut-être que trop abandonnés à ces désordres, qu'on avait souvent reprochés avec tant de force aux prélats et aux personnages les plus éminents de l'Église. Leurs ennemis jurèrent leur ruine; les plus atroces et les plus absurdes calomnies furent répandues contre eux; ces accusations, dictées par la jalousie et la haine, furent si favorisées par les autorités civiles et religieuses,

qui redoutaient les templiers, que, pendant plusieurs siècles, les historiens les plus impartiaux n'ont osé que laisser soupçonner l'innocence de ces chevaliers, et que ce n'est que bien récemment qu'un illustre poète tragique a prouvé avec quelle injustice on avait traité ces guerriers sur lesquels son talent a appelé un si grand intérêt.

Le désir de profiter des dépouilles si riches de l'ordre qu'on voulait proscrire augmenta bientôt le nombre de ses persécuteurs : l'avidité de Philippe-le-Bel et l'embarras dans lequel étaient les finances de son royaume lui firent oublier les services que les templiers lui avaient rendus ; il se réunit à ceux qui voulaient anéantir leur ordre, ou plutôt il devint un des provocateurs les plus ardents de son abolition.

On avait dénoncé au pape les chevaliers du Temple comme des hérétiques et même des apostats couverts de crimes abominables : Clément V avait mandé à Avignon leur célèbre et valeureux grand-maître Jacques de Molay (1306) ; il était arrivé auprès du pontife avec soixante chevaliers ; dès l'année suivante le roi de France et le pape avaient eu à Poitiers une fameuse conférence dans laquelle on a écrit que la suppression des templiers avait été résolue (1307).

Le secret de cette conférence transpire ; le grand-maître et les précepteurs vont se jeter aux pieds du pape ; ils le conjurent de faire informer sur les horribles faits dont on les accuse : on avait re-

nouvelé contre l'ordre qu'on voulait perdre ces épouvantables imputations si souvent dirigées, dans les temps de superstition et de fanatisme, contre les hérétiques et tous ceux qu'on haïssait; on avait porté le délire de la passion jusqu'à leur reprocher des rites bizarres, des cérémonies infâmes, des excès de la débauche la plus effrénée, d'abominables et sacriléges infanticides; et quels sont les témoins dont la déposition va l'emporter sur la reconnaissance, la justice, la politique et la raison? Deux scélérats condamnés au dernier supplice attendent la mort dans le même cachot; un d'eux, apostat templier, se confesse au second, qui était un bourgois de Béziers; ils déclarent l'un et l'autre qu'ils ont des secrets importants à révéler au roi : on les conduit auprès de Philippe; et ce sont ces deux misérables dont les dépositions vont déterminer le roi à lancer la foudre encore suspendue sur la tête des templiers.

Le 13 octobre le grand-maître et soixante chevaliers sont arrêtés à Paris; et dans le même moment tous les templiers de France sont jetés dans des prisons (1307).

Le 22 novembre le pape mande à tous les souverains de l'Europe de sévir contre les templiers.

Ces chevaliers étant religieux, on les traduit devant des tribunaux ecclésiastiques; la violence des tortures et la promesse de leur grâce arrachent à plusieurs de ces infortunés guerriers de fausses confessions; presque tous rougissent bientôt de

leur faiblesse, et, bravant la mort dont on les menace, veulent expier leur faute par d'éclatants désaveux. Un concile, convoqué à Paris, examine solennellement leur cause; il absout les uns, ne donne aux autres que des pénitences religieuses; mais, à la honte éternelle du siècle, cinquante-neuf périssent dans les flammes, auprès de l'abbaye de Saint-Antoine, protestant à grands cris de leur innocence. Un autre comité, tenu à Senlis, fait subir le même supplice à neuf autres chevaliers, qui tous désavouent les crimes pour lesquels on leur inflige une mort horrible (1310).

(1311) Les templiers cependant étaient immolés; mais l'ordre existait encore : Clément V réunit un concile à Vienne; ce concile devait non-seulement juger la mémoire de Boniface VIII, vivement attaquée par le roi de France, mais encore prononcer sur le sort de l'ordre du Temple. Philippe arrive en vain à Lyon, accompagné de princes de son sang et d'un grand nombre de seigneurs; il voit confirmer par les pères du concile le décret par lequel ils avaient déjà déclaré que Benoît Cajetan avait été légitime pasteur de l'Église, et rejeté les imputations multipliées contre ce pontife; trois docteurs prononcent des discours solennels et applaudissent au décret; deux chevaliers catalans entrent armés de toutes pièces dans la salle du concile; ils défient, en présence des pères, du roi et de sa cour, ceux qui seraient assez hardis pour attaquer la décision des évêques; ils jettent le

gant au milieu de l'assemblée, et personne ne le ramasse. Mais arrive enfin l'affaire des templiers: le pape propose d'abolir leur ordre; un grand nombre d'évêques s'écrient que cet ordre, composé des plus illustres chevaliers, n'a cessé de servir l'Église, et de défendre la terre sainte avec gloire: « Leur affaire n'a pas été assez examinée, » ajoutent-ils; leurs juges ont montré trop de passion; si d'horribles tortures ont arraché à des » chevaliers la confession des crimes qu'on leur » impute, combien de ces infortunés ont rétracté » ces aveux avec une constance que n'ont pu » abattre les plus cruels supplices! Il faut que leur » accusation soit de nouveau examinée et jugée » avec impartialité. » Le pape, mécontent d'une résistance à laquelle il ne s'attendait pas, répond avec humeur aux pères du concile: « Si je ne puis pro» noncer juridiquement contre les templiers, ose-t-il » dire, la plénitude de ma puissance pontificale sup» pléera à tout; je les condamnerai *par voie d'ex» pédient* plutôt que de mécontenter mon cher » fils le roi de France. » Il assemble un consistoire secret; il abolit l'ordre militaire du Temple; il se rend ensuite à la séance publique du concile, où étaient le roi et toute sa cour; et, annonçant le jugement qu'il vient de rendre, « Nous n'avons pas » prononcé la sentence selon les formes de droit. » dit-il, mais nous supprimons l'ordre *par provi» sion* et par l'autorité apostolique, nous réser» vant à nous et à la sainte Église romaine la

» disposition des personnes et des biens des tem-
» pliers. »

(1311) Le grand maître Jacques de Molay languissait depuis long-temps dans les fers ; on l'avait transféré des prisons de Paris dans celles de Corbeil; des prisons de Corbeil dans celles de Chinon. On le ramène à Paris ; auprès de ce vénérable guerrier est Guy, frère du dauphin d'Auvergne, et grand prieur de Normandie. Le pape ne voulait adoucir leur sort qu'autant que, pour justifier la sentence qu'il avait rendue, ils renouvelleraient en public les aveux auxquels, vaincus par la violence des tourments, ils avaient eu la faiblesse de se soumettre devant les tribunaux : deux cardinaux sont chargés d'assister à cette confirmation solennelle.

Le peuple se rend en foule dans le parvis de Notre-Dame : le grand maître et Guy d'Auvergne sortent de leur prison ; on les fait monter sur un échafaud ; auprès d'eux les bourreaux construisent un bûcher : on lit à haute voix les aveux auxquels les ont contraints des douleurs supérieures à toute force humaine. Un des ministres de Rome les somme de confesser en public les crimes abominables dont ils sont convenus en secret : le grand maître s'avance sur le bord de l'échafaud, secoue ses chaînes, regarde avec dédain le bûcher qui s'élève : « L'affreux spectacle qu'on me présente,
» s'écrie-t-il, ne me fera pas confirmer un premier
« mensonge par un second : j'ai trahi ma conscience ;

» je vais faire triompher la vérité : je jure à la face
» du ciel et de la terre que tout ce qu'on vient de
» lire des crimes et de l'impiété des templiers
» n'est qu'une horrible calomnie ; leur ordre est
» saint, juste, orthodoxe ; je mérite la mort pour
» l'avoir accusé vaincu par la douleur, et à la sol-
» licitation et du pape et du roi : que ne puis-je
» expier ce forfait par un supplice encore plus ter-
» rible que celui du feu ! je n'ai que ce moyen
» d'obtenir la pitié des hommes et la miséricorde
» de Dieu. »

Le grand prieur de Normandie partage l'héroïsme du grand maître ; les juges, les délégués du pape, leurs satellites, sont frappés comme d'un coup de foudre : on ramène dans leurs cachots le grand maître et le grand prieur. Philippe effrayé devient tyran : il assemble son conseil et ce conseil pervers, sans entendre de nouveau les deux illustres templiers, les condamne comme hérétiques et relaps au supplice du feu.

Dès le lendemain le grand maître et le grand prieur montent sur le bûcher qu'on construit dans l'île du palais : au milieu des flammes ils protestent de leur innocence jusqu'à leur dernier soupir. Leur voix prophétique se fait entendre au loin : elle cite le pape et le roi devant le tribunal de Dieu, Clément V dans quarante jours, et Philippe dans l'année. Le peuple donne des larmes à leur mort et les croit innocents.

La sentence *provisoire* du pape fut regardée

dans plusieurs royaumes comme un arrêt définitif. Les biens que les templiers possédaient en France furent donnés en grande partie à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui venait de s'illustrer de nouveau par la conquête de l'île de Rhodes; Philippe se réserva une autre portion de ces riches et nombreux domaines.

Le parlement d'Angleterre disposa en faveur de ce même ordre de Saint-Jean de Rhodes des pairies, des terres immenses, des revenus que les templiers avaient possédés dans la Grande-Bretagne.

L'électeur de Mayence, chargé de faire exécuter en Allemagne la bulle qui éteignait l'ordre du Temple, en promulgua l'abolition; mais, bien éloigné de partager les opinions sanguinaires des ennemis de l'ordre, il permit à tous les templiers d'entrer avec les biens dont ils jouissaient dans l'ordre teutonique ou dans celui de Saint-Jean.

Le roi d'Aragon avait ordonné qu'on arrêtât tous les templiers de son royaume: la populace, excitée par les partisans de la cour d'Avignon, voulut les brûler; un édit du monarque les arracha à la fureur de cette populace égarée.

Un concile tenu à Salamanque ne s'opposa point à la destruction de l'ordre et ordonna la confiscation de ses biens; mais il déclara solennellement l'innocence des chevaliers, et prit toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de leurs personnes.

Les biens du Temple furent réunis par le roi de Castille aux ordres militaires de Saint-Jacques, de Calatrava et d'Alcantara.

(1312) Le Portugal imita l'exemple de la Castille, et les terres des templiers appartinrent à l'ordre d'Avis ou du Christ que venait de fonder le roi Denis, surnommé le Père de la Patrie.

Et comment les jeunes chevaliers du Temple auraient-ils tous échappé à la dissolution de mœurs qui régnait à cette époque dans les plus hautes classes de la société? Cette corruption scandaleuse était parvenue en France jusque sur les marches du trône. Philippe-le-Bel avait trois fils dont on vantait la beauté : l'aîné, nommé Louis, avait reçu la main de Marguerite, fille de Robert II, duc de Bourgogne; le second, qui portait le nom de Philippe, et Charles le troisième avaient épousé, l'un Blanche, fille d'Othon IV, comte de Bourgogne, et l'autre Jeanne, sœur de Blanche. Ces trois princesses furent accusées d'adultère; Marguerite et Blanche, convaincues d'infidélité, furent renfermées dans le fort de Château-Gaillard en Normandie. Deux frères, Philippe et Gauthier d'Aulnay, gentilhommes normands et amants l'un de Marguerite et l'autre de Blanche, furent traînés nus à la queue d'un cheval, mutilés et attachés à une potence (1314); le parlement déclara Jeanne innocente, et Charles la reprit.

Avant ces malheurs domestiques, Philippe-le-Bel avait résolu d'obliger par la force des armes, Ro-

bert, comte de Flandre, à démolir les places fortes de son comté : son ministre, Enguerrand de Marigni, avait fait lever de grandes sommes d'argent ; les monnaies, d'après le conseil funeste de deux Florentins, avaient été altérées au point qu'elles n'avaient plus que le septième de leur valeur primitive ; on avait voulu contraindre les Français à les recevoir pour cette valeur nominale : une nouvelle sédition avait eu lieu dans Paris, et n'avait été apaisée qu'avec beaucoup de peine. Le roi avait conduit une armée sur les frontières de Flandre, et, après avoir accordé une trève aux Flamands, était revenu dans sa capitale ; il avait donné l'ordre de la chevalerie à ses trois fils ; les habitants de la capitale célébrèrent, suivant l'usage, cette solennité par des fêtes publiques dont la description donnée avec soin, par les historiens, n'a pas peu servi à faire connaître les mœurs de cette époque. On distribua des robes neuves à tous les grands ; des théâtres furent élevés dans les carrefours ; on joua sur ces théâtres des drames grossiers, dont la plupart des sujets furent tirés de l'Écriture sainte : on représenta l'histoire d'Adam et Ève, le massacre des Innocents, le martyre de saint Jean-Baptiste, la vie et la passion de Jésus-Christ, le Jugement dernier, le Paradis, l'Enfer ; un grand nombre de personnes grotesquement déguisées parcoururent les rues, le roi, son fils et le roi d'Angleterre donnèrent chacun une fête ; les tables étaient dressées sous

des tentes ; on servit à cheval les convives ; un nombre immense de flambeaux furent allumés, quoique la nuit fût encore éloignée ; et ce qui est digne de remarque, cinquante mille habitants de Paris, bien armés, et dont vingt mille étaient montés sur de beaux chevaux, partirent du parvis de Notre-Dame, défilèrent devant le roi qui était aux fenêtres du Louvre, et allèrent manœuvrer dans la plaine de Saint-Germain-des-Prés.

Il s'en fallait de beaucoup que ces réjouissances fussent inspirées par une affection plus au moins forte pour le monarque ; elles étaient le résultat du goût très-vif des Français, et surtout des habitants de la capitale, pour les fêtes, les plaisirs, les spectacles, les grands concours, les réunions guerrières. Ce goût avait produit celui du luxe et l'avait favorisé à un tel point, qu'à cette époque où l'industrie et le commerce étaient si loin de prospérer en France, comme dans la Flandre et dans les républiques d'Italie, Philippe-le-Bel s'était cru obligé de modérer l'excès de ce luxe par des lois somptuaires rigoureuses. Ces lois étendant leur action jusque dans l'intérieur des familles, avaient déterminé le nombre de plats qu'il n'était pas permis de dépasser : elles avaient réglé pour les hommes la nature et le nombre des toques ou mortiers, des chaperons, des longues tuniques, des manteaux attachés sur l'épaule, de manière à laisser libre l'usage du bras droit ; et pour les

femmes les broderies, les fourrures, les pierres précieuses, les diamants dont leurs robes pouvaient être enrichies. Ces lois furent d'autant plus mal observées que la cour donna elle-même l'exemple de les violer; et dans les temps où elles furent suivies avec le plus d'exactitude, le penchant pour la diversité et la succession rapide des modes, résultat naturel de l'amour du luxe, étant arrêté par les règles établies sur la nature et les ornements des habits, agit avec force sur les formes dont les lois ne s'étaient pas occupées. Ce fut alors qu'on vit, par exemple, ces chaussures si extraordinaires par leurs proportions, si gênantes, tantôt par leur longueur excessive, tantôt par leur énorme largeur, si ridicules par les grelots qui y étaient attachés, et si indécentes par les figures dont elles étaient chargées.

Cependant Philippe languissait dans un état de malaise et de faiblesse; il n'avait que quarante-six ans, mais une sombre mélancolie s'était emparée de ses esprits. Il ne connaissait que trop la misère et le mécontentement des peuples accablés sous d'énormes impôts; il savait combien l'altération des monnaies l'avait rendu odieux; il ne pouvait se dissimuler combien la postérité lui reprocherait avec force cet infâme trafic. Il avait perdu l'épouse qu'il avait tant aimée; le deshonneur était entré dans sa famille; deux de ses brus avaient été condamnées comme adultères; la troisième n'avait pu échapper aux soupçons, et ses

fils ne présageaient à la France et à sa famille que de malheureuses destinées. Lorsque retiré dans le fond de son palais, seul au milieu du silence et de l'obscurité des nuits, étendu sur une couche de douleurs, prévoyant sa fin prochaine, il ne pouvait se soustraire au trouble, à l'inquiétude, aux remords, sa conscience effrayée lui montrait tout le sang répandu dans la guerre de Flandre. Ses victimes s'élevaient autour de lui; les ombres des templiers entouraient sa couche solitaire, et dans une veille agitée, ou au milieu des rêves terribles, il croyait entendre la voix menaçante du grand-maître de l'ordre, le sommer de paraître devant le tribunal de Dieu.

Il ne pouvait résister long-temps à ce supplice, et, quand même il n'aurait pas fait une chute de cheval dans la forêt de Fontainebleau, le chagrin devait bientôt abréger ses jours.

Il cessa de vivre le 29 novembre 1314, huit mois après la mort de Jacques de Molai.

Il faut remarquer que ce prince, qui a terni tant de fois la gloire qu'il s'était acquise en introduisant les députés des communes dans les états généraux, et en résistant avec vigueur aux usurpations des pontifes suprêmes, avait été élevé par le célèbre Gilles de Rome, religieux de l'ordre des augustins, archevêque de Bourges, surnommé *le docteur très-fondé*, et qui avait prouvé dans ses traités de théologie que Jésus-Christ n'avait pas donné de domaine temporel à son Église, et

que l'autorité du roi de France était indépendante de celle du saint-siége. Remarquons encore que, par une disposition bien extraordinaire et bien absurde, Philippe-le-Bel avait accordé au cardinal Pierre Colonne tous les biens mal acquis de son royaume par qui que ce soit, et de quelque manière qu'ils fussent possédés. Philippe-Auguste avait donné à l'abbaye de La Saussaie tous les sceaux d'or attachés aux lettres que le roi recevrait; Philippe-le-Bel y ajouta tous les sceaux d'argent. Ce fut aussi sous Philippe que la chambre des comptes fut établie, et formée d'une partie du parlement, à laquelle on confia l'examen des comptes des deniers royaux, tant pour la recette que pour la dépense de la maison du roi. Et quelle valeur l'argent recevait à cette époque de sa rareté, puisque, par son ordonnance de juillet 1311, le roi en fixa l'intérêt à vingt pour cent par an!

Pendant ce temps le gendre de Philippe, Édouard II, n'avait cessé de s'avancer vers un abîme : son mariage avec la belle et spirituelle Isabelle de France n'avait pas diminué sa passion pour Gaveston; il avait donné à ce favori les présents magnifiques qu'il avait reçus de son beau-père. Gaveston, enivré de sa puissance, traita les nobles anglais avec mépris; il osa même diriger jusque sur la reine ses dédaigneuses railleries. On sut qu'il devait paraître au couronnement du roi et de la reine avec une pompe presque royale; les nobles courroucés déclarèrent au monarque

qu'ils n'assisteraient pas à cette cérémonie si Gaveston n'était pas banni du royaume : Édouard leur promit de leur accorder leur demande dans le premier parlement. Ils consentirent à se trouver au couronnement; mais Gaveston y porta devant le roi la couronne de saint Édouard avec tant d'ostentation qu'on n'empêcha qu'avec beaucoup de peine un des comtes de l'immoler à son ressentiment.

Édouard avait espéré de disposer les membres du parlement en faveur de celui qu'il aimait jusques au délire : voyant toutes ses intrigues inutiles, il fut assez aveuglé par sa coupable faiblesse pour prendre le parti insensé de lutter contre sa nation les armes à la main; il fortifia ses châteaux et ses villes; les nobles fortifièrent les leurs; les membres du parlement parurent armés et demandèrent avec instance le renvoi du favori qu'ils haïssaient; les prélats menacèrent de lancer contre ce Gaveston, devenu si odieux, les foudres de l'Église. Le roi n'osa pas résister au vœu de la nation; mais, en éloignant de sa personne celui qui lui était si cher, il le combla de nouvelles faveurs, lui fit présent de plusieurs fiefs, le nomma son lieutenant ou vice-roi d'Irlande, lui assigna pour sa subsistance tous les revenus royaux de cette île, l'accompagna jusques à Bristol, et ne se sépara de lui qu'avec les signes de la douleur la plus vive.

L'absence de Gaveston ne diminua pas l'indigne

passion d'Édouard. Gaveston avait juré de quitter pour toujours l'Angleterre; le roi conjura le pape de relever Gaveston de son serment.

Bientôt, bravant tous les dangers et la honte, il rappelle le favori sans lequel il ne peut vivre: il s'avance au-devant de lui jusques à Chester; il le reçoit avec de si grands transports de joie que le peuple le regarde comme *ensorcelé*. Il le conduit à Langley, dans le comté d'Hereford; il assemble un parlement; il obtient, à force de promesses, que Gaveston puisse rester sans trouble en Angleterre. Enchanté de cette condescendance de l'assemblée, il donne des bals, des fêtes, des tournois, où il veut que Gaveston puisse déployer sa grâce et son adresse. Les barons concentrent leur indignation; mais aucun d'eux ne paraît à ces indignes réjouissances (1309). Gaveston reprend son insolence, et dépouille un grand nombre de personnes de leurs emplois pour les donner à ses partisans : l'animosité de la nation augmente; l'insensé favori ne témoigne que du mépris pour le mécontentement toujours croissant des grands et du peuple. Les comtes se concertent; le roi convoque un parlement; ils refusent d'y assister: le comte de Lancastre, prince du sang royal, jure de délivrer l'Angleterre de l'homme qui la déshonore. Un nouveau parlement est convoqué à Westminster ; les barons s'y rendent avec des suites nombreuses. Édouard avait eu l'injuste et absurde impolitique de se procurer l'argent dont

il avait besoin en pillant les marchandises de ses sujets : les barons tonnent contre ce brigandage, contre les avilissantes prodigalités du roi, contre l'oppression sous laquelle gémit l'Anglèterre; ils demandent avec force qu'un comité de douze personnes soit chargé de rétablir l'ordre dans la maison du monarque, et de régler les affaires de la nation (1310). Le prince, trop faible pour résister à une attaque aussi vive, obtient seulement que onze évêques, huit comtes et treize barons déclarent, par un acte authentique, que le consentement à la nomination du comité est une concession libre du monarque, et ne pourra porter aucun préjudice à sa prérogative. Sept évêques, huit comtes et six barons sont nommés commissaires ou *ordainers*.

Pendant que la conduite d'Édouard avilit l'autorité royale en Angleterre, son pouvoir s'affaiblit de plus en plus en Écosse. Les troupes anglaises étaient commandées dans ce dernier royaume par Jean Cumin, l'implacable ennemi de Robert Brus. Une maladie violente avait attaqué ce valeureux Robert; ses guerriers étaient campés à Inverari : Cumin espère les défaire aisément pendant la maladie de leur chef; il s'avance vers eux. « Portez-» moi au milieu de mon camp, dit Brus à ceux qui » l'entouraient; quelque faible que je sois, je » pourrai diriger les mouvements de mes braves » Écossais. » On l'attache sur un cheval; deux soldats le soutiennent; on le conduit au premier

rang de ses guerriers; il donne tous les ordres du plus habile capitaine. Sa présence remplit les Écossais d'une ardeur si grande que les troupes de Cumin sont mises en déroute : la victoire hâte son rétablissement.

Toutes les espérances des Écossais renaissent; Robert s'empare d'Invernell, de Murray, d'Angus, de Brechin, de Forfar, apprend que son frère Édouard a battu Donald des Iles, disperse les soldats de Jean, lord d'Argyle, soumet les côtes et les îles occidentales, équipe une flotte pour leur défense, est reconnu par l'Écosse comme son roi légitime, est proclamé le glorieux restaurateur de l'indépendance nationale, entre dans le nord de l'Angleterre et le ravage sans obstacle.

Édouard est forcé de consentir à une trève avec l'Écosse. Les nobles écossais qui avaient été contraires à Brus le reconnaissent pour le libérateur de leur patrie; les états du royaume lui expriment la reconnaissance de la nation; la France lui envoie un ambassadeur; une paix définitive paraissait devoir succéder à la trève, et assurer le bonheur de l'Écosse et le trône de Robert : malheureusement des Écossais, emportés par leur ardeur guerrière, violent la trève et pénètrent dans l'Angleterre. Édouard ordonne de conduire une flotte à l'embouchure du Tay, s'arrache à ses honteux plaisirs, entre en Écosse, et s'avance jusques à Linlitgow : mais Brus, en habile capitaine, enlève toutes les subsistances et tous les fourrages, se

tient dans les montagnes et les bois, tombe sur les détachements anglais, les massacre ou les disperse; et le roi d'Angleterre, dont l'armée diminue chaque jour et manque de provisions, est contraint de se retirer à Berwick.

(1310) Bobert Brus, dont l'activité ne se ralentissait jamais, reprend pendant l'hiver les places dont Édouard s'était emparé. Gaveston essaie en vain de l'engager à une action générale; Édouard revient à Londres avec son favori.

Le comité des *ordainers* présente son travail; Édouard et son conseil en rejettent en vain plusieurs articles; le parlement l'approuve : le roi est forcé de le sanctionner. Les lords, les députés des communes, le maire et les aldermen de Londres en jurent l'observation. Et voici les principales dispositions de la nouvelle ordonnance, ou plutôt de la nouvelle loi que l'on publie dans tout le royaume.

L'Église anglicane jouira de ses franchises; la grande charte et celle des forêts sont confirmées; les impôts seront perçus par des naturels du pays et remis à l'échiquier; ceux qui les ont levés rendront compte de leurs recettes sous peine d'être traités comme ennemis publics; le roi ni ses officiers ne pourront rien faire enlever sans le consentement des propriétaires; les droits sur le vin cesseront; la juridiction du maréchal de la cour du roi ne s'étendra qu'aux causes des officiers du monarque, de ses domestiques, de ceux qui ha-

biteront dans l'enceinte de la cour; on punira comme coupables de félonie tous ceux qui enlèveront du blé, des vivres ou d'autres marchandises sous le prétexte de recueillir des provisions pour le roi; les shérifs devront avoir des terres d'une valeur suffisante pour répondre de leurs actions; ils seront nommés par le chancelier, le trésorier, le conseil du roi, les barons de l'échiquier et les juges du banc du roi; le parlement sera convoqué chaque année; la monnaie ne pourra être altérée que du consentement des barons; personne ne pourra être condamné ni cité dans les comtés où il n'aura ni terres ni fermes; on ne pourra enlever les biens de ceux qui se rendront dans les prisons du roi en attendant leur jugement; les pardons accordés légèrement à des coupables de vol ou de félonie seront déclarés nuls comme contraires au serment fait par le roi, au cours des lois, aux usages du royaume; tous ceux qui auront été poursuivis injustement, et que l'on remarque bien cette admirable disposition dont on a reproché l'oubli aux auteurs de plusieurs codes modernes, tous ceux qui auront été poursuivis injustement et dont l'innocence sera reconnue, *obtiendront des dédommagements*; toutes les concessions scellées d'un sceau particulier sous le prétexte du service de la couronne, et qui nuiront à l'exécution des lois ou au droit commun, seront déclarées nulles, et les plaignants seront *dédommagés*; la juridiction de la cour de

l'échiquier sera restreinte aux procès qui concerneront la couronne, les officiers de l'échiquier et leurs domestiques; on délivrera des quittances pour les comptes approuvés et pour les dettes perçues par l'échiquier; le roi ne pourra sortir du royaume ni déclarer la guerre à aucun prince sans le consentement des barons; si le monarque sort néanmoins du royaume sans ce consentement, le parlement nommera non-seulement un régent, mais encore les principaux officiers de l'état et de la maison du monarque, les administrateurs des revenus, les juges, les titulaires de toutes les places dépendantes de la couronne en Angleterre, en Écosse, en Irlande et dans la Guienne; tous les dons faits par le roi avant le paiement de ses dettes et l'apurement de ses revenus seront annulés, et ceux qui les auront obtenus seront punis d'après un jugement des barons; les titulaires de toutes les charges jureront de se conformer à la nouvelle loi; chaque parlement nommera un évêque, deux comtes et deux barons pour recevoir les plaintes qui pourraient être portées contre les ministres du roi, ou d'autres personnes qui auraient violé cette loi fondamentale, et les punir à discrétion.

(1311) Quel monarque que celui qui, par ses désordres, son impolitique et son asservissement à un insolent favori, a pu faire regarder comme nécessaires plusieurs des articles de cette fameuse ordonnance parlementaire! Mais à toutes les dis-

positions législatives que nous venons de rapporter étaient jointes des mesures judiciaires dont l'ensemble formait un véritable arrêt de haute cour nationale et criminelle; et combien devait être méprisé le roi dont le favori et les autres créatures avaient provoqué cet arrêt solennel!

Rappelons ces clauses judiciaires d'un acte parlementaire que l'on doit considérer comme une nouvelle grande charte, ou comme un complément de l'ancienne.

Tous les dons de châteaux, villes, terres, offices, tutelles et aubaines en Gascogne, dans le pays de Galles, en Irlande, en Écosse et en Angleterre, faits depuis le 16 mars 1310, seront annulés par le roi, et ne pourront être accordés aux personnes qui les avaient obtenus qu'avec le consentement des barons; les mauvais conseillers, et particulièrement Henri de Beaumont et sa sœur la dame de Viscy, qui ont eu de sa majesté des concessions déshonorantes pour la royauté et préjudiciables à la couronne, seront éloignés de la personne du roi; Pierre Gaveston sera banni à perpétuité de tous les états du monarque pour avoir donné à sa majesté de pernicieux conseils, avoir détourné ses trésors, avoir appauvri le royaume par les blancs-seings qu'il avait obtenus du roi, s'être arrogé la dignité royale, et avoir formé des associations illégitimes au mépris de la justice; s'il est retrouvé dans le royaume après le

1er novembre, il sera traité comme ennemi du roi et de l'état.

Édouard convoqua un nouveau parlement dans lequel il comptait trouver moins d'opposition à ses désirs : son espérance fut trompée; plusieurs comtes se plaignirent de ce que Gaveston restait caché dans le comté de Cornouailles. Le roi fut obligé d'ordonner qu'on le cherchât, et rien ne fut changé dans le grand acte parlementaire.

Gaveston eut néanmoins l'audace de revenir de Bruges, où il s'était retiré, et où il avait déployé le faste le plus insolent; il osa se montrer à York, et le roi, entièrement égaré par sa folle passion, ne craignit pas de le recevoir avec des transports de joie, de le déclarer sujet fidèle, de lui rendre tous ses biens, de le combler de nouvelles faveurs.

Les barons s'alarment et s'agitent; la nation entière jette un cri d'indignation; partout on accuse le roi d'avoir violé les lois, dérogé aux coutumes du royaume et méprisé la grande et dernière ordonnance que les Anglais regardaient comme leur palladium. Édouard, par une proclamation solennelle, assure qu'il maintiendra les lois, mais qu'il ne peut observer les actes qui détruisent sa prérogative et renversent les anciennes constitutions de l'état; il charge un évêque de conférer avec des commissaires du parlement au sujet de ces dispositions qu'il regarde comme attentatoires aux droits de sa couronne. Les mécontents ne

veulent traiter qu'avec le roi lui-même; le monarque, pendant la vacance du parlement, avait nommé trésorier Walter, évêque de Lichtfield. Le comte de Pembrock, celui d'Hereford et plusieurs chevaliers se rendent dans la chambre de l'échiquier où l'évêque expédiait différentes affaires. « Avez-vous, lui disent-ils, prêté serment d'observer les derniers actes du parlement? — Oui, répond l'évêque. — Vous avez donc violé votre serment, s'écrient les comtes; nous vous défendons d'exercer les fonctions de trésorier sous peine d'être jugé comme ennemi du royaume; » et l'évêque est excommunié comme parjure par le primat, archevêque de Cantorbéry.

Bientôt les mécontents demandent que Gaveston soit remis entre leurs mains; le roi les refuse: le primat lance les foudres de l'Église contre le favori; les barons prennent les armes, nomment le comte de Lancastre leur général, et marchent vers Newcastle, où était le monarque (1314). Édouard s'enfuit vers le port voisin de Firmouth, s'embarque avec Gaveston, le fait descendre à Scarborough, qui était alors une des plus fortes places de l'Angleterre, débarque lui-même un peu plus loin et se rend à York.

La destinée de Gaveston va s'accomplir; un gros corps de l'armée des barons investit Scarborough; et le comte de Lancastre intercepte toute communication entre cette ville et le roi. Gaveston demande à capituler; on lui promet de lui rendre

le château qu'il vient de défendre s'il ne consent pas aux résolutions que les barons réunis prendront à son égard. Le comte de Pembrock le laisse à Dedington auprès d'Oxford; le comte de Warwick l'emmène dans son château; les comtes de Lancastre, d'Hereford et d'Arundel s'y rendent; ils délibèrent sur le parti qu'ils doivent prendre; ils faussent leur foi; ils violent les lois pour lesquelles ils ont pris les armes. Au lieu de ramener Gaveston à Scarborough, au lieu de le faire juger suivant les lois du royaume, ils décident qu'il sera mis à mort : un soldat lui tranche la tête.

Le roi apprend à Berwick l'assassinat de Gaveston; sa douleur est extrême; ses agitations sont si violentes qu'on craint pour sa vie. Les transports de la colère succèdent à ceux de la douleur : il jure une haine éternelle aux meurtriers de son favori, reçoit le serment des barons des cinq ports, fortifie Douvres, demande des secours à la France, assemble un gros corps de troupes auprès de Londres, somme tous ceux qui jouissent d'un revenu de quarante livres en fond de terres de se faire recevoir chevaliers, et nomme des commissaires pour traiter avec le prochain parlement au sujet des dispositions législatives auxquelles il refuse son adhésion.

Le comte de Lancastre s'avance vers la capitale, à la tête de l'armée des mécontents, devenue plus nombreuse que celle du roi. Les terribles orages de la guerre civile vont éclater; heureuse-

ment le comte de Glocester, celui de Richemont, l'ambassadeur de France et le nonce du pape négocient avec succès auprès du roi et des insurgés : trois des lords mécontents obtiennent des saufconduits pour venir à la cour ; le comte de Lancastre y vient lui-même. La jeune reine met au monde un garçon ; le roi, transporté de joie, paraît avoir oublié Gaveston, et montre les dispositions les plus favorables pour la paix. Les barons demandent la confirmation de toutes les ordonnances parlementaires et le pardon de la mort du favori ; le roi consent à tout : les barons viennent trouver le roi dans la grande salle de Westminster ; ils lui demandent pardon à genoux ; ils conviennent avec le monarque qu'un acte du parlement sanctionnera la grâce des meurtriers et des partisans de Gaveston ; que Henri de Percy sera rétabli dans tous ses biens et dans tous ses honneurs ; qu'une loi empêchera les barons de venir au parlement avec des suites trop nombreuses, et qu'un subside sera accordé pour soutenir la guerre en Écosse.

Robert Brus avait pendant ce temps travaillé à organiser l'administration de son royaume, à répandre le goût de l'instruction parmi ses braves montagnards, à discipliner son armée ; il s'était emparé de plusieurs châteaux, et particulièrement de celui d'Édimbourg, de Buter, de Perth, de Roxburgh, de Dumfries ; il avait soumis l'île de Man ; il avait fait une irruption en Angleterre,

brûlé plusieurs villes, mis le pays à contribution, et obligé les habitants à promettre de ne jamais prendre les armes contre les Écossais.

Son frère assiégeait Stirling; Édouard se hâta de rassembler un grand nombre de guerriers, ordonna aux cinq ports et aux autres villes maritimes d'envoyer leurs vaisseaux à Berwick, indiqua cette dernière ville comme le rendez-vous de tous les vassaux militaires de la Grande-Bretagne, et de tous les *chieftains* de l'Irlande, y arriva bientôt lui-même, et pénétra en Écosse à la tête d'une armée composée, suivant plusieurs historiens, de près de cent mille combattants, et suivie d'un nombre immense de chariots chargés de bagages.

Ses guerriers étaient si pleins de confiance dans leur nombre qu'ils s'avançaient sans ordre, marchaient comme à une victoire assurée, et avaient déjà fait le partage des terres des vaincus.

Robert Brus, en grand capitaine, les laisse s'engager en Écosse sans leur opposer aucun obstacle; il occupe auprès de Stirling un poste avantageux: il n'a sous ses ordres que trente mille hommes; mais ils sont endurcis à toutes les fatigues de la guerre, pleins de confiance en leur chef, et décidés à vaincre ou à mourir pour leur patrie et pour leur roi; ils ont d'un côté un vaste marais, et de l'autre une montagne escarpée: un ruisseau, nommé Barnock-Burn, coule sur le front de l'armée; Brus en a rendu le passage presque impraticable; il a fait enfoncer dans le milieu du canal

des pieux forts et aigus ; de larges fossés ont été creusés entre le ruisseau et le camp; on a hérissé de pieux énormes l'intérieur de ces fossés, qu'on a recouverts de branchages et de gazon.

L'avant-garde d'Édouard approche ; les comtes de Glocester et d'Hereford la commandent. Henri de Bohun attaque des Écossais qui bordent un bois ; avec quelle peine on voit les descendants de ces généreux Gallois qui ont défendu avec tant de gloire la liberté de leurs montagnes marcher sous les étendards de Bohun et suivre des anciens ennemis de leur patrie contre ces Écossais qui veulent imiter leur immortel dévouement, et défendre l'indépendance de l'antique et noble Calédonie!

Robert Brus attire Henri de Bohun dans une embuscade, se précipite sur lui, et lui fend la tête d'un coup de haché d'armes ; l'arrière-garde d'Édouard soutient son avant-garde ; la mêlée devient terrible : le comte de Glocester est démonté; le lord Cliffort est repoussé avec une grande perte; la nuit qui survient empêche le combat de devenir une bataille générale. Les Anglais la passent sous les armes ; ils sont si fatigués de la marche qu'ils ont faite et du combat qu'ils avaient soutenu qu'on propose de différer une nouvelle attaque : les jeunes chevaliers s'y opposent ; leur avis l'emporte, et il est décidé que la bataille commencera avec le jour.

La cavalerie du comte de Glocester et celle du comte d'Hereford sont disposées sur les ailes, et

le roi prend lui-même le commandement du centre des Anglais : Robert Brus forme son armée sur trois lignes, se place au corps de bataille, donne le commandement de l'aile droite à son frère, celui de la gauche à Randolf, et confie un corps de réserve au comte de Douglas et au lord Steward d'Écosse.

Le comte de Glocester fait partir impétueusement ses cavaliers; leurs chevaux sont culbutés dans les tranchées et percés par les pieux; les Écossais tombent sur eux avec fureur et les taillent en pièces. Le comte de Glocester périt sous les pieds des chevaux.

Les archers anglais cependant s'avancent contre la droite des Écossais, l'accablent de flèches et l'ébranlent; mais le comte de Douglas et lord Steward accourent avec le corps de réserve, prennent les Anglais en flanc, les mettent en déroute et en font un grand carnage; les deux corps de bataille se choquent avec violence; Robert Brus fait des prodiges de valeur. Les Anglais, découragés par la défaite de leurs ailes et par la mort de leurs plus braves officiers, entendent de grands cris qui les frappent de terreur; les valets et tous ceux qui avaient suivi le camp de Brus, voyant d'une hauteur le succès de Douglas et de lord Steward, étaient accourus sur le champ de bataille pour dépouiller les morts, et leurs clameurs retentissaient au loin : les Anglais du centre croient que les Écossais reçoivent de nouveaux secours, et

prennent la fuite en désordre; Édouard, entraîné par ses soldats, ne s'arrête qu'à Dunbar, apprend que Douglas le poursuit, est saisi de frayeur, promet à Dieu de fonder à Oxfort un couvent de carmes s'il échappe au danger qui le menace, et s'embarque sur un petit bâtiment qui le porte à Berwick.

La victoire des Écossais est complète; le comte d'Hereford et un grand nombre de barons, de baronnets et de chevaliers sont faits prisonniers; sept cents lords, chevaliers ou écuyers et plus de vingt mille soldats sont tombés sur le champ de bataille. Robert Brus se conduit en digne chef d'un peuple valeureux qui combat pour son indépendance; il traite les prisonniers avec humanité, fait panser avec soin les blessés, délivre sans rançon son ancien ami lord Mounthermer, ordonne qu'on rende aux morts les honneurs funèbres, renvoie au roi d'Angleterre les corps du comte de Glocester et de lord Cliffort, et lui fait proposer des conditions de paix très-modérées (1314).

Édouard, toujours entraîné vers sa perte par de funestes conseils, refusa de reconnaître la royauté de Brus et l'indépendance de l'Écosse : il demanda un subside au parlement convoqué à York; les barons se plaignirent de plusieurs violations des ordonnances parlementaires, et rejetèrent les malheurs de la guerre sur les conseillers du roi Hugues. Spencer avait remplacé Gaveston

dans la faveur du monarque; il fut obligé de se cacher; le lord Beaumont fut banni de la cour; des créatures des barons remplacèrent le chancelier, le trésorier, les shérifs et plusieurs autres officiers; on échangea un grand nombre de prisonniers anglais contre la femme, la fille, la sœur de Robert Brus et plusieurs grands vassaux écossais. Le roi d'Écosse n'en entra pas moins dans le Northumberland, le comté de Durham, le Westmoreland et le comté d'York, soumettant les villes à ses armes, et exigeant de fortes contributions (1314). L'état de l'Angleterre était devenu d'autant plus déplorable que le fléau de la disette s'était joint à celui de la guerre: un acte du parlement fixa le prix des denrées nécessaires à la vie; il fut ordonné qu'un bœuf gras ne serait pas vendu au-dessus de vingt schellings, ni un mouton au-dessus de vingt sous: cet acte impolitique fit cesser d'approvisionner les marchés, et la disette augmenta. Les barons détestaient si fortement Spencer, pour lequel le roi avait conçu une passion encore plus forte que pour Gaveston, qu'ils l'accusèrent de trahir l'état et de s'entendre avec le roi d'Écosse. Édouard effrayé confirma les grandes chartes, renouvela les fameux actes parlementaires, nomma des commissaires pour la visite des forêts, objets à cette époque d'un si grand nombre d'intérêts. Le parlement satisfait lui accorda le vingtième des propriétés mobilières; Édouard obtint d'ailleurs un don gratuit des cor-

porations religieuses; et, ayant levé une nouvelle armée, il s'avança jusques à Berwick, et convoqua tous les vassaux militaires; mais la plupart de ces vassaux ne s'étant pas rendus au lieu de rassemblement qu'il leur avait indiqué, il n'osa pas pénétrer en Écosse. Chaque jour d'ailleurs les Irlandais ajoutaient à ses inquiétudes. On ne peut concevoir la conduite aussi impolitique qu'injuste du gouvernement anglais envers l'Irlande, et quels abîmes creuse autour de lui un prince assez barbare ou assez inepte pour réduire un peuple au désespoir!

Depuis long-temps les Irlandais se plaignaient en vain de l'oppression sous laquelle ils vivaient; aucun Irlandais ne pouvait faire de testament pour disposer de ses biens ; les Irlandaises qui épousaient un Anglais n'avaient pas de douaire ; les naturels de ce malheureux royaume d'Irlande ne pouvaient entrer dans aucun ordre religieux ; les *chieftains* et les nobles n'avaient pu obtenir de jouir du bénéfice des lois anglaises ; on leur enlevait leurs biens ; on outrageait leurs personnes, et un Anglais assassin d'un Irlandais ne pouvait être poursuivi : les opprimés avaient réclamé sans aucun succès l'intervention du pontife de Rome. Les victoires de Brus retentissent jusque dans le centre de l'Irlande asservie ; on y parle avec enthousiasme de l'héroïsme du roi d'Écosse ; les Irlandais espèrent que le libérateur de la Calédonie pourra aussi briser leurs fers : ils offrent à Brus

de le reconnaître pour leur souverain ou de donner la couronne à son frère Édouard.

Cet Édouard, brave jusques à la témérité, avide de gloire et de conquêtes, obtient du roi son frère la permission d'accepter le trône que les Irlandais veulent élever pour lui : il rassemble six mille hommes, réunit plusieurs vaisseaux et arrive dans la province d'Ulster, où un grand nombre d'Irlandais l'accueillent avec transport. Il chasse les Anglais de toute la province, défait près de Coleraine les guerriers que le comte d'Ulster lui oppose, prend Carrick-Fergus, taille en pièces, dans la province de Meath, une nouvelle armée commandée par Roger de Mortimer, soumet le comté de Kildare, massacre ou disperse près de Skitheries les guerriers rassemblés par le justicier, et, trois fois victorieux, achève de briser le joug de presque toute l'Irlande (1315).

Le roi d'Écosse répond aux chants de victoire des Irlandais et des Écossais réunis sous les enseignes de son frère en entrant dans le Cumberland.

D'un autre côté Llewellyn Bren fait soulever les Gallois du comté de Glamorgan ; leur insurrection est bientôt apaisée : mais Édouard modère les droits payés par les Gallois à leurs seigneurs pour les mariages de leurs filles, permet aux possesseurs des francs fiefs de faire entrer leurs enfants dans la cléricature sans la permission du roi, et d'aliéner leurs terres pour trois ans, et prescrit de faire observer les ordonnances de Kennington dans toute

la principauté de Galles; il est aussi obligé, pour éviter une guerre avec la France dans des circonstances aussi alarmantes que celles où il se trouve, de renvoyer tous les Flamands de ses états, et de faire cesser les relations commerciales de l'Angleterre avec la Flandre.

La France était alors gouvernée par Louis X dit le Hutin, et fils aîné de Philippe-le-Bel; il avait été roi de Navarre à la mort de Jeanne, sa mère, héritière de ce royaume, et s'était fait sacrer à Pampelune en 1307.

Son règne avait commencé sous de malheureux auspices : les peuples accablés d'impôts se plaignaient avec amertume; le trésor royal était épuisé. Pendant la plus grande partie du règne de Philippe-le-Bel les finances avaient été administrées par Enguerrand de Marigny; cet Enguerrand avait joui de toute la confiance de son roi : Philippe-le-Bel l'avait nommé châtelain du Louvre, et lui avait donné le comté de Longueville et d'autres grands domaines. Appelé *le coadjuteur au gouvernement du royaume*, Enguerrand avait blessé l'orgueil et excité l'envie des grands; ses nombreux ennemis étaient parvenus à faire retomber sur lui la haine des mécontents dont la France était remplie.

Nous avons vu que Charles, comte de Valois, avait dans le temps fait une promesse solennelle à Guy de Dampierre, comte de Flandre; il avait accusé Enguerrand d'avoir conseillé à Philippe-le-

Bel de ne pas tenir cette promesse, et de retenir Guy de Dampierre prisonnier; il avait juré de se venger de cet avis, qu'il avait ressenti comme un outrage : son courroux ne s'était pas apaisé, et lorsque son neveu Louis X fut monté sur le trône il résolut de se servir du grand ascendant qu'il avait sur ce prince faible et sans expérience pour punir le ministre qui lui était odieux.

L'embarras des finances du royaume fut l'objet d'un conseil particulier; on représenta à Louis l'extrême pénurie du trésor : « Que sont donc de- » venus, dit le jeune monarque, les décimes du » clergé, les produits de l'altération des monnaies, » les subsides dont on a surchargé les peuples ?— » C'est le surintendant, dit Charles, qui doit en ren- » dre compte. — Je le ferai, répondit Enguerrand, » dès qu'il plaira au roi de l'ordonner. — Tout-à- » l'heure, répliqua Valois. — Je vous en ai donné, » Monsieur, une grande partie, s'écria Marigny; le » reste a été employé aux dépenses de l'état. — Vous » en avez menti! — C'est vous-mêmes. » Le comte de Valois tira son épée avec fureur; Enguerrand mit la main sur la poignée de la sienne : ils allaient se battre malgré la présence du monarque : on se hâta de les séparer.

Le roi ordonna que le surintendant fût arrêté; il fut enfermé dans la tour du Louvre et ensuite dans ce Temple où tout lui rappela la gloire et les malheurs de deux illustres victimes, Jacques de Molay et Guy d'Auvergne : ceux qui avaient en-

censé sa fortune se turent et l'abandonnèrent ; le mépris a été la juste punition de leur lâche ingratitude ; mais quel sentiment réserver à la tyrannie qui va se déployer sans contrainte, et porter sa coupable audace jusques à placer la violence à la porte du temple de la justice pour en interdire l'entrée au droit le plus sacré, à celui de défendre l'innocence réelle ou présumée? les hommes vertueux ont regardé Marigny comme innocent, puisque ses ennemis étouffèrent sa voix.

Ces ennemis implacables portèrent la persécution jusques à imputer des crimes aux parents d'Enguerrand, à les éloigner par la terreur, à les contraindre au silence : un avocat célèbre, nommé Raoul de Presles, était l'ami d'Enguerrand; aucune considération n'aurait pu arrêter son zèle : il allait défendre le ministre inculpé ; son éloquence aurait fait triompher son ami : on osa le mettre en prison, l'accuser d'un délit et le dépouiller de ses biens, qu'on ne lui rendit pas lorsque son innocence eut été reconnue.

Malgré tous les efforts de la haine on n'avait pu recueillir contre le surintendant que de vagues imputations. On publia dans tout le royaume une proclamation : « Riches et pauvres, portait cette » proclamation, que tous ceux auxquels Enguer- » rand de Marigny aurait méfait viennent à la cour » du roi faire leurs complaintes; on leur fera très- » bon droit. » Personne ne parut.

L'envie et la haine qui ne se lassent jamais, et

la bassesse servile, toujours prête à servir d'instrument au pouvoir, parvinrent néanmoins, en réunissant des reproches sans preuve, à former un acte d'accusation.

Enguerrand fut amené devant un tribunal rassemblé dans le château de Vincennes. Les idées sur la dignité royale, sur l'indépendance de la justice, sur la liberté que l'absence du prince doit laisser aux suffrages des juges, sur cette admirable prérogative des monarques dont la seule présence, même imprévue, est un signe de clémence et de grâce, étaient encore trop obscures. Louis VIII présidait le tribunal, composé de prélats et de seigneurs.

Que les temps avaient changé! Auprès de ce château fortifié où des passions haineuses allaient profaner le nom sacré des lois, étaient encore ces arbres antiques à l'ombre desquels le bisaïeul du monarque, saint Louis si vénéré et si chéri, rendait, assis sur un trône de gazon, et au milieu des bénédictions de ses sujets, ou plutôt de ses enfants attendris, les oracles de la justice éternelle.

Enguerrand parut devant le tribunal : un avocat se leva, non pas pour le défendre, mais pour accuser le ministre proscrit. Valois l'avait amené ; ne livrons pas au mépris de la postérité le nom de cet homme si indigne de sa noble profession. Avec quel acharnement il entasse les imputations contre le surintendant ! « Je vous reproche, lui

» dit-il avec audace, l'altération des monnaies, les » impôts dont les peuples ont été accablés, les » dons immenses arrachés à Philippe par vos lâches » artifices, le vol des sommes destinées au pape, » les lettres en blanc et scellées que vous avez » surprises au chancelier, la dégradation des fo» rêts, les affaires dans lesquelles vous avez sacri» fié les intérêts du roi à votre intérêt particulier, » les ordres que vous avez donnés sans un man» dement du monarque, la correspondance que » vous avez entretenue avec les Flamands révol» tés, l'argent avec lequel ils ont payé votre tra» hison, les manœuvres que vous avez multipliées » pour rendre vains les armements du roi, et en» fin l'insolence que vous avez eue de placer votre » statue dans votre palais à côté de celle de votre » maître. » Marigny demanda à répondre; on le lui refusa : il supplia qu'on lui remît la liste des griefs qui lui étaient imputés; il ne put l'obtenir. On le ramena dans sa prison du Temple; on le chargea de fers.

Le jeune roi cependant, frappé de l'injustice de l'accusation, voulait l'absoudre et lui rendre la liberté; mais il tremblait devant son oncle : il proposa de l'exiler dans une terre étrangère, de l'envoyer à Henri II de Lusignan, roi de Chypre, de le faire garder dans cette île jusques au moment où son affaire pourrait être examinée avec calme. Mais Valois détestait Enguerrand; il redoutait qu'une procédure régulière ne fît connaître les

sommes énormes qu'il en avait reçues : la mort de Marigny tombant sous la hache d'une commission partiale pouvait seule satisfaire sa haine et détruire ses alarmes.

Il imagina d'employer pour achever de soumettre Louis à sa volonté le moyen le plus propre à subjuguer un esprit faible ; il eut recours à la superstition, que l'ignorance du plus grand nombre rendait encore si forte : on croyait aux sortiléges ; on était persuadé que des sorciers pouvaient par un art magique blesser et immoler des victimes en perçant ou brûlant des figures de cire faites à l'image de ceux qu'ils voulaient faire périr ; on donnait le nom d'*envoûtement* à cette opération magique. On répandit le bruit que la femme et la sœur de Marigny avaient *envoûté* le roi, le comte de Valois, et plusieurs barons, et que le supplice du surintendant pouvait seul détruire le sortilége et sauver les barons, le comte et le monarque. On porta la scélératesse plus loin encore : on fit arrêter un prétendu sorcier ; on montra au roi des figures de cire percées et sanglantes ; on lui dit qu'on les avait trouvées chez le sorcier arrêté. Le prétendu magicien, effrayé du bûcher dont on le menaça, se pendit dans sa prison, ou fut étranglé secrètement. Sa mort fut proclamée comme un aveu de ses crimes. Le roi, saisi de terreur, n'osa plus résister ; il abandonna Marigny au comte de Valois.

Charles, impatient d'assouvir sa haine, réunit

à Vincennes quelques barons et quelques chevaliers : on renouvela devant Enguerrand toutes les accusations dont il avait été l'objet; on ajouta à tous les crimes qu'on lui avait imputés ceux de maléfice et de sortilége. Marigny se récria avec horreur; on refusa de l'entendre : le tribunal de sang le condamna au supplice de la potence. Enguerrand honora ses derniers moments; il alla à la mort avec fermeté. «Bonnes gens, priez pour moi,» disait-il à la foule qui bordait les chemins. Le peuple fut touché de son malheur. Marigny périt sur le gibet de Montfaucon, qu'il avait fait élever.

L'atroce illégalité de sa condamnation avait cependant rempli ses ennemis même d'une sorte de crainte profonde et religieuse. Leur ressentiment s'arrêta : on déclara innocentes la femme et la fille d'Enguerrand, qu'on avait accusées de sorcellerie. Ses frères l'archevêque de Sens et l'évêque de Beauvais furent déchargés du crime d'avoir empoisonné le roi, qu'on leur avait imputé pour les empêcher de défendre Marigny. Mais bientôt la justice éternelle atteindra le grand coupable : une terrible maladie saisira Charles de Valois; étendu sur un lit de douleur, en proie à de cruels tourments, il confessera son crime; il voudra l'expier; il proclamera son repentir; il reconnaîtra que la main de Dieu s'est appesantie sur lui pour le punir de l'assassinat d'Enguerrand : il fera conduire avec pompe le cadavre de l'infortuné Marigny dans l'église de Marcoussis, où le surinten-

dant avait fondé un chapitre de célestins; il répandra d'abondantes aumônes, et les voix suppliantes de ses officiers rediront tristement dans les rues de Paris : « Priez pour Enguerrand de Ma» rigny, et pour Charles de Valois. »

Les Flamands cependant, bien éloignés de redouter le jeune monarque, refusèrent de payer les sommes qu'ils avaient promises à Philippe-le-Bel. Louis résolut de les y contraindre par les armes; mais où trouver l'argent nécessaire pour payer les troupes qu'il désirait de faire marcher contre les Flamands? il craignit de convoquer les états généraux : il imagina de réunir dans chaque sénéchaussée les nobles et les députés du peuple; il envoya un commissaire dans chacune de ces assemblées particulières; il leur fit demander des subsides extraordinaires; et, ce qui est remarquable, ces subsides ne devaient être qu'un prêt, et il promit d'en rembourser le montant sur le revenu de ses domaines.

Il donna le droit de bourgeoisie aux marchands des républiques et des autres états commerçants et riches de l'Italie, et il leur fit payer la faculté de commercer en France. Les juifs obtinrent, en comptant de fortes sommes, la liberté de revenir en France. Le clergé consentit à payer un décime; on gardait à Lyon l'argent levé pour le passage à la Terre-Sainte, Louis l'emprunta. Il ordonna que dans chaque province la conduite des juges fût examinée, et des amendes considérables furent

imposées aux prévaricateurs ; d'autres amendes furent payées par des financiers dont on rechercha les exactions ou les infidélités.

Louis céda aussi au conseil funeste de vendre des charges de judicature ; mais cette détermination, dont l'imitation devait produire tant de maux, fut réunie avec une mesure qui pouvait faire naître les plus grands avantages : il proposa aux serfs de ses vastes domaines d'acheter leur affranchissement; le prix de l'émancipation fut tenu trop haut, peu de serfs se présentèrent pour le payer; on décida qu'ils y seraient forcés ; la mesure devint tyrannique : mais un grand nombre de serfs furent émancipés, non-seulement dans les domaines du roi, mais encore dans ceux de plusieurs seigneurs qui s'empressèrent d'imiter le monarque.

Nous avons vu que Marguerite de Bourgogne, épouse de Louis X, avait été, sous le règne de Philippe-le-Bel, convaincue d'adultère, et renfermée dans un château de Normandie; Louis en avait eu une fille nommée Jeanne, mais il désirait un fils et une compagne: il ordonna un assassinat. Marguerite fut étranglée dans sa prison, et peu de jours après il épousa Clémence, fille de son parent Charles Martel, descendant d'un frère de saint Louis, et roi de Hongrie. Il fut sacré avec elle dans l'église de Reims.

(1315) D'épouvantables fléaux précédèrent et suivirent ce mariage et ce sacre. Des pluies exces-

femmes. D'après les avis d'Amédée, Philippe se mit en possession de l'autorité souveraine en attendant les couches de la reine, et convoqua un parlement; cette assemblée décida que, si la reine accouchait d'un prince, Philippe aurait la régence et la tutelle du jeune monarque, et qu'il serait roi de France s'il naissait une fille; elle confirma la régence provisoire du comte, et l'investit de tous les droits régaliens dans toute leur plénitude (1316).

Philippe, reconnaissant envers le comte de Savoie, lui donna la terre de Maulevrier en Normandie.

Dans les premiers moments de cette régence de Philippe, commence une affaire d'autant plus importante qu'elle devait être une des plus grandes causes de cette guerre qui pendant plus d'un siècle arma l'une contre l'autre la France et l'Angleterre.

Le mariage d'Isabelle de Hainaut avec Philippe-Auguste avait porté le comté d'Artois dans la maison de France. Saint Louis l'avait donné en apanage à son frère Robert; nous avons vu comment ce frère du grand roi avait péri en Égypte dans la Massoure. Son fils, Robert II, avait eu deux enfants, Philippe et Mahaud, épouse d'Otton, comte de Bourgogne; Philippe était mort avant son père, et avait laissé un fils nommé Robert III. Lorsque Robert II avait cessé de vivre, sa fille Mahaud, comtesse de Bourgogne, s'était mise en

possession de l'Artois, comme seule héritière de son père, la *représentation* n'ayant pas lieu d'après les coutumes du comté, et par conséquent le petit-fils ne pouvant pas représenter son père mort avant l'ouverture de la succession; Robert III avait réclamé néanmoins la succession de son grand-père : l'affaire avait été jugée par la cour des pairs de France avant la mort du roi Louis X, et l'Artois conservé à Mahaut.

Lorsque le jeune Robert III apprit la mort de Louis, il prit les armes contre sa tante, et fut soutenu par un parti puissant; Philippe le battit, le força à se rendre, le mena à Paris, le garda prisonnier. Le procès recommença devant le parlement devenu sédentaire : Mahaut conserva le comté; mais on l'obligea à créer des pensions en faveur de Robert III, de sa mère et de sa sœur; on fit épouser au jeune prince Jeanne, fille du comte de Valois et cousine germaine du régent; on érigea en pairie le comté de Beaumont-le-Roger, que Robert III avait reçu en indemnité de Louis X. Quatre princes du sang royal, le comte de La Marche, frère du régent, le comte de Valois, son oncle, le comte d'Evreux et Louis de Bourbon, dit Monsieur, qui portait le titre de comte de Clermont depuis la mort de son père Robert de France, s'engagèrent d'après un droit qui subsistait encore, quelque contraire qu'il fût à l'unité de la monarchie, à l'autorité royale, à la paix publique, aux libertés de la nation, à

défendre par les armes l'arrêt du parlement, et Robert III parut avoir renoncé à ses prétentions.

Peu de temps après la reine accoucha d'un fils que l'on nomma Jean, et qui ne vécut que huit jours. Philippe-le-Long prit le sceptre, et voulut se faire sacrer à Reims avec sa femme Jeanne de Bourgogne. Quel aveuglement peuvent produire les passions! Le comte de La Marche, frère de Philippe, et Eudes IV, duc de Bourgogne et prince du sang de France, si intéressés à soutenir la loi qui excluait les femmes de la succession à la couronne, n'écoutèrent que leur ressentiment contre Philippe, dont ils croyaient avoir à se plaindre : ils prétendirent que le trône appartenait à Jeanne, fille de Louis X et de Marguerite, sœur du duc de Bourgogne; ils s'opposèrent au sacre; ils défendirent aux évêques d'y procéder; ils protestèrent contre cette cérémonie. Philippe se crut obligé d'entourer de troupes la ville de Reims; et les portes de la métropole ne furent ouvertes qu'à la fin du sacre.

Le monarque désigna ceux qui devaient remplacer le comte de La Marche et le duc de Bourgogne, et on a remarqué que Mahaut, comtesse d'Artois, y remplit les fonctions de pair de France, et soutint la couronne royale avec les autres pairs sur la tête du roi et sur celle de la reine sa fille.

Dès que Philippe fut de retour à Paris il convoqua les états généraux où parurent les prélats,

les nobles et les députés du troisième ordre : ils prêtèrent serment de fidélité au monarque, et, par une loi solennelle, décrétèrent à l'unanimité qu'*au royaume de France les femmes ne succèdent pas* (1317).

Le duc de Bourgogne ne réclama plus pour Jeanne, sa nièce et sa pupille, que la couronne de Navarre, dont Louis X avait hérité comme fils de Jeanne, femme de Philippe-le-Bel. Un arrangement remarquable eut lieu entre le roi et Eudes IV : le duc, en qualité d'oncle et de tuteur de la fille de Louis X, céda à Philippe-le-Long non-seulement la Navarre, mais les comtés de Champagne et de Brie; plusieurs comtés, plusieurs baronnies, des rentes et une somme considérable destinée à acheter d'autres domaines furent donnés à Jeanne et acceptés par son tuteur. Il fut stipulé que, si Philippe-le-Long mourait sans enfants mâles, la Navarre, la Champagne et la Brie reviendraient à la princesse; on régla que, lorsqu'elle serait plus âgée, elle épouserait Louis, comte d'Évreux, prince du sang royal et petit-fils de Philippe-le-Hardi (1318). Les nobles de Navarre acquiescèrent à cet arrangement, et Eudes IV, duc de Bourgogne, épousa peu de temps après une autre Jeanne, fille de Philippe-le-Long et héritière du comté de Bourgogne par sa mère, fille du comte Othon IV.

Philippe, dont les historiens ont loué la bonté, la justice, la politique et l'habileté, était trop con-

vaincu des maux qu'avait faits à la France la grande altération des monnaies pour ne pas chercher tous les moyens d'y remédier et d'en prévenir le retour : il eut la noble hardiesse d'avoir recours à ce sujet à une mesure que presque tous ses prédécesseurs auraient craint d'employer; mais il avait l'esprit trop élevé pour ne pas voir combien l'introduction des députés des communes dans les états généraux avait affaibli la puissance des vassaux, et fortifié l'autorité du monarque. Les barons, usurpateurs dans leurs domaines de tous les droits régaliens, faisaient fabriquer des monnaies d'or et d'argent : Philippe commença par suspendre cette fabrication. Les vassaux les plus puissants et même le roi d'Angleterre, en qualité de duc de Guienne et d'Aquitaine, n'osèrent pas lutter contre le pouvoir royal secondé par l'assentiment de la nation : ils se soumirent à la volonté du monarque; ils reconnurent la suspension; et, lorsque ensuite Philippe résolut d'abolir entièrement leur usurpation, ils adoptèrent avec empressement les indemnités qu'il leur offrit. Louis de Bourbon, comte de Clermont, leur en donna l'exemple, et reçut 15,000 liv. pour ne plus user du privilége que ses prédécesseurs s'étaient arrogé de faire frapper des monnaies d'or et d'argent dans ses états du comté de Clermont et du Bourbonnais.

Il est curieux, sous plusieurs rapports, de voir de quelle manière le pape Jean XXII écrivait à un

prince qui, malgré sa jeunesse, avait ajouté à ses états, agrandi ses domaines, obtenu le respect de ses peuples, mérité la confiance des nations voisines, et imposé des limites à l'autorité des vassaux les plus puissants. On a conservé une lettre qu'il adressa peu de temps après son exaltation au jeune monarque dont il était né le sujet. « Nous » avons appris, lui dit-il dans cette lettre, que, » lorsque vous assistez à l'office divin, particulièrement à la messe, vous parlez tantôt à l'un, tantôt à l'autre, sans faire l'attention requise aux » prières qui se font pour vous et pour le peuple; » vous devriez aussi depuis votre sacre prendre » des manières plus graves, et porter le manteau » royal comme vos ancêtres. On dit que dans vos » états le dimanche est profané, et que dans ce » saint jour on rend la justice, on fait les cheveux » et la barbe; ce que nous vous avertissons de ne » pas souffrir. »

Philippe cependant poursuivait avec constance l'exécution du grand plan de Hugues Capet, de Louis VI, de Philippe-Auguste, de saint Louis, de Philippe-le-Bel, pour l'établissement de l'autorité royale sur sa véritable base, les droits et les libertés de la nation. Rapportons les paroles des lettres par lesquelles il confirma celles que Louis X, son frère, avait données pour l'affranchissement des serfs de ses domaines : « Considérant que notre royaume est dit et nommé le » royaume des Francs, et veuillant que la chose

[redacted]

» en vérité soit accordante au nom, et que la con» dition des gens amende de nous en la venue de » notre nouvel gouvernement....., ordonnons que » généralement par tout notre royaume de tout » comme il puet appartenir à nous et à nos suc» cesseurs, tèles servitutes soient remanées à fran» chise à tous ceux qui de orine ou ancienneté, » ou de nouvel par mariage, ou par résidence des » lieux de la serve condition, sont incheux ou » pourroient inchéir en lieu de servitutes, et di» verses conditions, franchises soient données o » bonnes et convenables conditions. »

Et quelle n'est pas la force du fanatisme et de la superstition ! C'est sous le roi qui a signé l'ordonnance dont nous venons de rappeler le considérant que les inquisiteurs du Languedoc osent plus que jamais poursuivre et faire brûler les Albigeois, les Vaudois, et les Bégards, connus aussi sous les noms de *fratricelles* et d'*apostoliques* (1319).

Ce fanatisme et cette superstition si difficiles à détruire avaient entretenu dans l'esprit des Français une très-grande ardeur pour les croisades : les confesseurs les prescrivaient à leurs pénitents; les juges y condamnaient les criminels; les grands seigneurs, les prélats, les abbés, et même les abbesses ne croyaient pouvoir racheter leurs péchés qu'en arborant la croix. Louis-le-Hutin, dans le même testament où il avait déploré la mort de Marigny et donné des sommes très-considérables

à la famille de ce surintendant, avait fait un legs en faveur d'une expédition dans la Palestine. Philippe-le-Long, sa femme et plusieurs grands personnages du royaume se croisèrent, et, ce qui est très-digne d'attention, ils seraient partis pour la terre sainte, malgré les conseils de la plus sage politique, si le pape Jean XXII, parlant bien différemment d'un grand nombre de ses prédécesseurs, n'avait représenté à Philippe combien sa présence était nécessaire en France.

Plusieurs habitants des campagnes, cédant à ce penchant fanatique et superstitieux auquel leur ignorance les livrait en proie, se persuadèrent qu'ils étaient appelés par le ciel pour délivrer la terre sainte du joug des musulmans; ils quittèrent leurs terres, partirent, disent-ils, pour Jérusalement, voyagèrent armés, et mendièrent les secours qui leur étaient nécessaires; bientôt peu satisfaits de ce qu'on leur donnait, ils enlevèrent ce qu'ils trouvaient à leur convenance; appelés *pastoureaux* comme ceux qui avaient ravagé la France sous saint Louis, ils pillèrent les villages; furieux contre les juifs, auxquels ils reprochaient la mort du Sauveur dont ils voulaient conquérir le tombeau, ils immolaient ceux de ces juifs qui ne voulaient pas recevoir le baptême; leur barbarie allait jusques à faire précéder par des tortures la mort qu'ils leur destinaient. Et combien d'actes qui font frémir la nature le désespoir commanda à ces malheureux Israélites! Une troupe de ces pastou-

reaux osa marcher sur Paris, prit de vive force le petit Châtelet et traversa la ville. Quelle peine n'eut pas le gouvernement à soustraire les juifs à la rage de ces forcenés, et à dissiper leurs nombreux attroupements !

Vers le même temps les mœurs françaises présentèrent une folie moins dangereuse que la démence des pastoureaux ; il se forma une société d'hommes et de femmes qui prirent le nom de *galois* et de *galoises* : ils s'imposèrent l'obligation de se prouver l'excès de leur amour en bravant la rigueur des saisons ; on les voyait pendant l'hiver le plus rude se dépouiller de presque tous leurs vêtements, se couvrir de glaçons, et pendant les chaleurs les plus vives de l'été s'exposer au soleil le plus ardent, au milieu des plus grands feux ; plusieurs périrent victimes de leur démence.

Pendant que ce singulier délire durait encore, un crime horrible fut commis dans Paris : le prevôt devait faire exécuter un coupable très-riche ; on le gagna à prix d'argent ; il prit dans le Châtelet un pauvre prisonnier, lui donna le nom du riche, et le fit pendre à la place de ce dernier, qu'il fit sauver. Son forfait fut découvert ; il fut pendu au même gibet que sa victime, et ses biens furent donnés à la famille du malheureux qu'il avait assassiné.

Cet attentat affligea profondément Philippe-le-Long ; il redoubla le zèle du bon et sage monarque pour la prompte et impartiale administration de

la justice. N'omettons pas les dispositions les plus remarquables des ordonnances qu'il rendit à ce sujet, et dont un des préambules comprend la phrase suivante, si honorable pour Philippe : « Messire Dieu, qui tient sous sa main tous les » rois, ne les a établis en terre qu'afin qu'ordon» nés premièrement en leurs personnes, ils gou» vernent ensuite dûment, et ordonnent leur » royaume et leurs sujets. — Nous déclarons, dit » aussi le monarque, que tous les jours, avant » de commencer à besogner à des choses tempo» relles, nous voulons entendre la messe, défen» dant à toutes personnes de nous présenter des » requêtes pendant le saint sacrifice, ou de nous » adresser la parole. »

Les juges devaient se rendre au palais à l'heure où l'on chantait la première messe dans la chapelle basse du bel édifice religieux élevé par saint Louis, et nommé la Sainte-Chapelle; il leur était défendu d'interrompre les séances pour s'occuper de nouvelles ou se livrer à d'autres *esbattements ;* les prélats ne devaient pas assister aux audiences, pour n'être pas détournés du gouvernement de leurs *spiritualités;* les magistrats ne pouvaient entendre les plaideurs qu'au tribunal; il leur était interdit d'en recevoir des lettres ou des messages; on avait prohibé tout ce qui pouvait les séduire; on ne devait passer ni conseiller au monarque aucune lettre patente contraire aux anciens règlements; le chancelier ne pouvait, sans prévarica-

tion, sceller celles qui renfermaient cette clause : *Nonobstant les anciennes ordonnances.*

Philippe sanctionna d'ailleurs des lois relatives aux rentes perpétuelles ou viagères : voulant demander le moins de subsides possible aux Français, il réforma dans sa maison tout qui n'était pas nécessaire à l'éclat du trône; il proscrivit les grâces trop peu méritées qui, sous les rois ses prédécesseurs, avaient tant diminué le domaine de la couronne; il révoqua plusieurs de ces aliénations; il déclara *ennemis de l'état* ceux qui solliciteraient de ces dons héréditaires.

Il eut cette grande idée si importante, si nécessaire, et qui néanmoins n'a pu être réalisée qu'après le cours de quatre siècles; il voulut établir l'uniformité des poids et des mesures dans tout le royaume : la puissance et le nombre des seigneurs furent pour ce projet un obstacle invincible.

Cette résistance redoubla le zèle avec lequel il avait déjà combattu cette puissance rivale si dangereuse pour le trône, si funeste pour la nation; il imagina d'établir dans les villes qu'il voulait garantir de trop grandes vexations seigneuriales des *capitaines d'armes* dont il laissa le choix aux habitants; ces capitaines d'armes, qui avaient sous leurs ordres des fantassins et des cavaliers, devaient repousser la violence à la réquisition des habitants; et cette institution devint bientôt d'autant plus utile que la nomination du capitaine exigeait des assemblées dans lesquelles le peuple

apprenait à discuter ses intérêts, à reconnaître ses droits, à sentir sa force, à chercher un protecteur dans le roi, à respecter, à chérir, à défendre l'autorité paternelle du monarque.

Ajoutons que Philippe, en favorisant les savants et les hommes de lettres, en les attirant auprès de lui, en leur conférant les distinctions les plus flatteuses, employa un des moyens les plus sûrs de consolider ses institutions et celles de ses prédécesseurs, auxquelles il voulait donner la plus grande durée; il se montra digne de l'honneur de descendre de saint Louis; sa mémoire doit être chère à la postérité.

(1322) Ce grand roi fut trop tôt enlevé à la France; il mourut à l'âge de trente ans, après avoir subi une longue maladie. Un article de son testament ordonnait de distribuer certaines sommes d'argent aux voisins de ses forêts, en compensation *des dommages à eux faits par les bêtes rousses et noires.*

Le roi d'Angleterre Édouard II avait continué de s'abandonner à une politique bien différente de celle de Philippe-le-Long et de ses prédécesseurs. Ne cherchant pas sa force dans la nation, quel pouvoir pouvait-il opposer aux grands vassaux, qui avaient toujours eu le bon esprit de défendre les libertés du peuple? Obligé néanmoins de céder à l'opinion générale, et voulant paraître décidé à ne gouverner que d'après les lois fondamentales du royaume, non-seulement il s'était

réconcilié avec le comte de Lancastre, mais encore il l'avait nommé président de ses conseils et général en chef de toutes les troupes destinées à combattre contre l'Écosse. Le parlement avait réglé que chaque village ou hameau fournirait un soldat d'élite armé et habillé, avec des provisions pour sa subsistance pendant soixante jours; les villes dites *de marché*, et qui ne faisaient pas partie des domaines du roi, furent obligées de fournir un plus grand nombre de soldats : les chevaliers et les bourgeois promirent le quinzième de la valeur de leur mobilier; tous ceux qui possédaient un *fief de chevalier* ou un domaine de cinquante livres de revenu furent sommés de se présenter, afin de recevoir l'ordre de chevalier, pour lequel il y avait toujours des taxes à payer au monarque. Toute la milice d'Angleterre eut ordre de se réunir vers la fin du mois de juin à Newcastle, sur la Tyne, auprès des frontières écossaises; mais la Grande-Bretagne gémissait sous un fléau trop déplorable pour qu'on pût penser à poursuivre une guerre étrangère; la famine la plus cruelle avait rendu l'Angleterre entière un théâtre d'horreurs et de désolations. On frémit en lisant dans les historiens quel spectacle présentaient les campagnes et les villes; on voyait de toutes parts un grand nombre de malheureux tomber de faiblesse et mourir faute de nourriture, des pères et des mères expirer en entendant les cris déchirants de leurs enfants qui demandaient du pain :

des tombes furent violées et des cadavres dévorés; on brisa les portes de quelques prisons; les détenus, mis en pièces, assouvirent pour un moment la faim d'une populace au désespoir; des mères, dans un affreux délire, détruisirent et mangèrent leurs enfants.

Ce fut au milieu de cette épouvantable calamité que le roi Robert Brus pénétra jusque dans le comté d'York, ravagea les contrées qui auraient pu fournir des subsistances aux soldats anglais, retourna en Écosse chargé d'un butin immense, et mit le comble à la misère de l'Angleterre.

Peu de temps après il passa en Irlande, fit couronner son frère roi de cette île; mais, arrêté dans ses succès par la famine qui régnait en Irlande comme en Angleterre et dans presque tout le reste de l'Europe, il revint dans ses états.

Édouard n'avait trouvé à Newcastle ni le comte de Lancastre, ni les partisans de ce prince; irrité de son absence et le soupçonnant de favoriser secrètement les Écossais, il avait envoyé de nouveaux ordres aux vassaux et aux possesseurs de francs-fiefs, était entré en Écosse et avait été battu plusieurs fois par Douglas, que Robert Brus avait nommé régent pour le temps de son expédition en Irlande.

Le pape voulut faire cesser cette guerre d'Écosse: deux cardinaux arrivèrent auprès d'Édouard, et partirent pour le nord de l'Angleterre; ils envoyèrent des députés à Robert. Leurs lettres ne

[redacted]

lui donnaient que le titre de gouverneur; ce prince leur fit dire que s'ils ne voulaient pas changer l'intitulé de leurs lettres, il ne leur permettrait pas d'entrer dans son royaume : ils lui adressèrent un franciscain de Berwick qui lui présenta les bulles du pape (1317). Le pontife ordonnait, sous peine d'excommunication, qu'une trève eût lieu entre l'Angleterre et l'Écosse. Le franciscain ne put rien obtenir; les cardinaux lancèrent les foudres de l'Église contre Robert et les Écossais; ces foudres furent vaines. Le roi Robert prit Berwick et plusieurs forts du Northumberland; Douglas brûla plusieurs villes du comté d'York ou des contrées voisines; tous deux se retirèrent en Écosse avec un riche butin et un grand nombre de prisonniers. Un événement extraordinaire ralluma cependant, dans la malheureuse Angleterre, les feux de la guerre civile. Un chevalier attaché au comte de Surrey, estropié, bossu, d'une figure hideuse, réclama la comtesse de Lancastre comme sa femme, cita un contrat de mariage antérieur à celui du comte, prétendit avoir habité avec elle comme son mari, l'enleva, et demanda à la cour du roi les comtés de Lincoln et de Salisbury, dont elle était héritière. La comtesse avoua sa honte, et joignit sa demande à celle de son ravisseur : le comte de Lancastre ne put retenir sa brûlante colère; il ne douta pas que le chevalier si disgracié par la nature ne fût guidé par le comte de Surrey, et que le roi lui-même ne fût entré dans le com-

plot. Ne respirant que vengeance, il assembla une armée de dix-huit mille hommes : Édouard, incapable de lui résister, eut recours aux négociations; elles furent inutiles. L'orage approchait et paraissait devoir tout embrâser : la reine conjura les cardinaux d'être médiateurs; un accommodement eut lieu à Leicester; mais la haine du monarque, du prince et de leurs partisans ne perdit rien de sa violence : on prétendit qu'Édouard avait formé le projet de faire périr le comte. Le roi, méprisé et détesté, avait manqué si souvent à ses engagements que les Anglais ne pouvaient plus croire à sa bonne foi; au milieu de cette méfiance générale, le plus grand des malheurs qui puissent menacer un prince, on engagea les cardinaux à demander au roi de confirmer, *sans restriction*, la grande charte et les ordonnances parlementaires; il les amusa par des réponses vagues; ils repartirent pour l'Italie (1318).

Édouard néanmoins, effrayé par les succès des Écossais, désespéra de pouvoir résister à l'influence immense de l'opinion publique; non-seulement il confirma les ordonnances parlementaires, mais encore il consentit à composer son conseil de huit évvques, de quatre comtes et de quatre barons qui lui furent désignés, et dont les avis devaient diriger sa conduite dans l'intervalle d'un parlement à un autre : le comte de Lancastre fut déclaré, ainsi que ses adhérents, absous de toute infraction de la paix publique et de toute

[redacted]

félonie, et pardonna de son côté à tous ceux qui avaient pu lui faire injure; le parlement sanctionna cette espèce de pacification. La puissance exécutive du monarque fut altérée dans son essence; la méfiance de la nation ne lui laissa pas l'autorité la plus compatible avec la grande charte et même avec les ordonnances parlementaires. Et voilà où le conduisirent sa mauvaise foi et la violation si souvent répétée de ses paroles royales et de ses protestations solennelles.

Une victoire importante vint relever ses esprits abattus par sa nouvelle humiliation; il apprit qu'en Irlande Édouard Brus, n'ayant pas voulu attendre les secours que lui amenait son frère le roi d'Écosse, avait marché contre les Anglais, à la tête de cinq ou six mille Écossais ou Irlandais, s'était laissé emporter par son audace, avait attaqué l'armée nombreuse commandée par Jean Bermingham, et avait péri glorieusement dans la bataille; ses guerriers avaient été taillés en pièces: le roi Robert, informé de ce désastre, s'était rembarqué pour l'Écosse avec ses soldats; et la guerre d'Irlande était terminée.

Édouard crut devoir profiter de l'influence d'un événement aussi important pour entrer en Écosse; il tint un nouveau parlement à York: les nobles, les possesseurs de francs-fiefs, les villes et les bourgs lui accordèrent un subside considérable. Le clergé, plus jaloux de ses priviléges que des droits de la nation, ne voulut rien accorder au roi sans la per-

mission du pape ; mais dès qu'il eut reçu cette permission il donna le dixième de ses revenus.

Le rendez-vous de l'armée fut fixé à Newcastle ; les barons s'y rendirent avec de nombreuses suites de cavaliers, et les fantassins furent d'autant plus nombreux qu'une proclamation royale avait accordé à chaque soldat le butin qu'il pourrait faire jusqu'à la concurrence de cent livres.

L'armée royale investit Berwick, et la flotte des cinq ports le bloqua ; le grand Steward d'Écosse, beau-fils du roi Robert, défendit la place avec le plus grand courage : le monarque écossais sut que la reine d'Angleterre était auprès d'York, dans un village où elle se croyait trop loin des ennemis pour courir aucun danger ; Douglas par son ordre partit à la tête d'un corps d'élite pour enlever cette princesse : sa marche fut découverte ; la reine se réfugia à Nottingham. L'archevêque d'York voulut suspendre Douglas ; il rassembla ses vassaux, ses tenanciers et une partie de son clergé ; il s'avança jusqu'à Milton : Douglas, prévenu par ses éclaireurs, avait rangé ses soldats en bataille ; le vent soufflait contre les Anglais : Douglas fit mettre le feu à une si grande quantité de paille mouillée que les troupes de l'archevêque, aveuglées par une fumée épaisse, furent facilement taillées en pièces par les Écossais. Le roi d'Angleterre, informé de cette défaite, leva le siége de Berwick, divisa son armée en deux corps, et crut pouvoir aisément couper les soldats de Douglas qui ne pouvait re-

venir en Écosse qu'en traversant plusieurs comtés anglais ; mais Douglas conduisit ses guerriers avec tant d'habileté qu'il échappa aux deux corps d'Édouard, et rentra dans sa patrie chargé de butin.

(1319) Encouragés par leurs victoires, les Écossais firent une nouvelle irruption dans le nord de l'Angleterre, et achevèrent de le ravager : Édouard se crut obligé de proposer une trève de deux ans qui fut acceptée par le roi Robert.

Tant d'événements avaient amené une sorte d'anarchie pendant laquelle la paix publique avait été troublée dans les comtés occidentaux : on y avait formé des associations, méprisé l'autorité des jurés, empêché l'administration de la justice, volé, tué et brûlé avec impunité : un parlement réuni à Westminster adopta plusieurs ordonnances pour la répression de ces coupables et dangereux excès.

(1320) Les Flamands avaient fourni aux Écossais des armes et des provisions; ils avaient fait des courses sur mer contre des vaisseaux d'Angleterre : le parlement déclara que, le roi de la Grande-Bretagne étant seigneur des mers britanniques, les marchandises et autres effets que l'on prendrait dans ces mers seraient considérés comme pris dans l'intérieur du royaume ; que les procès relatifs à ces captures seraient jugés conformément à la loi et à la raison, et que ceux qui y auraient pris part ou qui se seraient chargés sciemment

des marchandises enlevées seraient poursuivis et punis.

Spencer devenait chaque jour plus odieux aux Anglais : beau, spirituel, adroit, insinuant, il avait entièrement remplacé Gaveston auprès du monarque ; abusant de son influence, il devint l'adversaire du comte de Lancastre, qui l'avait protégé ; il n'inspirait au roi que les mesures les plus contraires aux libertés qu'Édouard avait tant de fois juré de défendre ; saisissant avec audace les plus légers prétextes, usant avec habileté de promesses et de menaces, obtenant du monarque qu'il avait subjugué la concession de domaines dont il avait eu l'art de faire prononcer la confiscation, il avait dépouillé plusieurs grands vassaux du pays de Galles ou des Marches galloises de leurs propriétés.

Les lords de ces Marches s'assemblent pour la défense de leurs domaines et de leurs priviléges contre les entreprises toujours plus hardies de l'avide favori ; le comte de Lancastre leur promet son assistance : ils prennent les armes, et font demander au roi que Hughes Spencer soit arrêté pour répondre sur les spoliations et les crimes dont il est accusé. « Si le roi refuse la justice qu'il » doit à ses barons, ajoute le héraut, il n'aura » plus de droits à leur obéissance, et ils poursui» vront eux-mêmes le criminel qu'ils dénoncent. » Le roi irrité leur ordonne en vain de se rendre auprès de lui : ils prennent avec d'autant plus de

facilité toutes les forteresses du pays de Galles, possédées par Spencer, que ses propres vassaux le détestent : ils se rendent dans le comté d'York, se confédèrent avec le comte de Lancastre et ses adhérents, s'avancent avec une armée nombreuse jusques à Saint-Albans, font demander de nouveau au roi le bannissement de Spencer et de son père, et réclament une amnistie pour tous ceux qui ont pris les armes. « Spencer le père, répond Édouard, » est employé en pays étranger ; le fils est embar- » qué pour la garde des cinq ports, il ne peut être » banni avant d'avoir été entendu : les barons in- » surgés doivent se préparer eux-mêmes à répon- » dre ; qu'ils se souviennent que j'ai juré à mon » couronnement de ne pardonner ni aux rebelles » ni aux perturbateurs de la paix publique. »

Les barons marchent vers Londres ; le roi était sans défense dans Westminster, où le parlement était réuni. Une longue accusation contre les Spencer est lue en présence du monarque et de l'assemblée : ils étaient environnés d'hommes armés dévoués aux barons ; le parlement prononce le bannissement des Spencer, la confiscation de leurs biens et l'amnistie des insurgés : les barons retournent dans leurs terres, mais restent en état de défense.

La reine fait un voyage de dévotion à Cantorbéry ; elle fait demander un logement dans le château de Lèdes, dont le propriétaire s'était joint aux barons insurgés. Ce propriétaire était absent ;

sa femme refuse le logement demandé pour la reine : cette princesse se présente elle-même ; non-seulement les ponts-levis ne se baissent pas devant elle, mais les flèches de la garnison tuent six personnes de sa suite. Transportée de colère, elle demande vengeance : le roi assemble un corps de troupes et investit le château ; les barons des marches galloises s'avancent jusqu'à Kington. Le comte de Lancastre fait une de ces fautes qui peuvent être les plus funestes à un parti : il haïssait le seigneur du château ; sa passion l'aveugle ; il sacrifie à son ressentiment ses plus grands intérêts, il refuse de se réunir aux barons : réduits à leurs propres forces, ils craignent le combat, font des propositions qu'on rejette, et se retirent. Le château se rend à discrétion ; le gouverneur et onze officiers sont exécutés comme traîtres, et la femme du seigneur de la forteresse est renfermée dans la Tour de Londres.

Ce succès devait achever de perdre Édouard ; il ne sait pas voir qu'il ne doit s'en servir que pour recouvrer son autorité constitutionnelle, et faire succéder l'estime et l'affection des Anglais à leur haine et à leur mépris, en exécutant avec loyauté la promesse de maintenir des lois fondamentales qui lui sont si chères. Il conçoit de nouveau le fol espoir de conquérir le pouvoir absolu.

(1321) Le père de Spencer ose revenir auprès du roi malgré la loi qui l'exile, et le monarque l'accueille avec joie. Le comte de Lancastre ne

doute plus de la perfidie du roi. « On ne peut plus » compter, s'écrie-t-il, ni sur les promesses ni » sur les serments d'Édouard. » Il répand dans toute l'Angleterre des lettres dictées par le plus vif ressentiment; il convoque les lords des Marches galloises et plusieurs autres barons. On prend les armes; on s'empare du château de Warwick; Lancastre, ne ménageant plus rien, imagine même d'appeler les Écossais à son secours.

Le jeune Spencer revient en Angleterre, se plaint de la sentence qui l'a banni. Les évêques de la province ecclésiastique de Cantorbéry se rassemblent à Londres par l'ordre d'Édouard; le monarque leur renvoie la requête de Spencer, et, par un renversement d'idées qui prouve combien d'absurdes préjugés régnaient encore à cette époque, un synode casse un bill du parlement, comme un acte injuste et abusif, et ce sont des évêques qui rendent au roi l'objet de sa délirante et si honteuse passion.

Les comtes de Kent, de Richemond, de Pembrock, d'Arundel, de Norfolk, de Surrey, d'Athol et plusieurs autres grands personnages se rangent cependant dans le parti du roi. Édouard rassemble une nombreuse armée, et, malgré l'hiver, s'avance vers les frontières du pays de Galles. Glocester était tombé au pouvoir de lords mécontents; ils avaient brûlé plusieurs villes, ravagé plusieurs contrées, taillé en pièces un détachement des troupes du roi : effrayés néanmoins par le grand

nombre des guerriers d'Édouard, ils n'osent pas livrer une bataille; plusieurs d'eux se soumettent même au monarque; les autres vont dans le nord de l'Angleterre se réunir au comte de Lancastre.

Édouard fait saisir tous les châteaux et tous les domaines des confédérés; il ordonne aux prélats d'envoyer leurs contingents de cavalerie et d'infanterie à Coventry. La trève conclue avec les Écossais était expirée. Thomas Randolf, comte de Murray, et le lord Jacques Douglas, pénètrent dans le Northumberland et le ravagent à la tête de troupes écossaises. Le comte de Lancastre, celui d'Hereford et leurs partisans, peut-être ligués contre le roi d'Écosse, se portent à Burton, sur le Trent, pour disputer à Édouard le passage de ce fleuve : maîtres du pont, ils soutiennent pendant trois jours les attaques de l'armée royale; Édouard traverse le fleuve à une grande distance au-dessus de ce pont si vaillamment défendu. Lancastre résout alors de livrer une bataille générale; il va reconnaître l'armée du roi : elle était de trente mille hommes; il est frappé d'étonnement : son audace l'abandonne; il se retire avec précipitation vers le nord. Le lord Holland venait le joindre avec un renfort : il ne le trouve pas; il le croit battu; il se rend à Édouard. Lancastre voit quelle faute ont faite les confédérés en commençant leurs opérations avant la réunion de toutes leurs forces. Le découragement trouble sa raison; il ne cherche plus qu'à échapper aux royalistes :

nommé comte de Winchester; et André d'Hercla, celui qui avait arrêté Lancastre, avait reçu le comté de Carlisle.

Édouard prépare une nouvelle expédition contre l'Écosse. Pendant que ses troupes se rassemblent, Robert de Brus et ses deux généraux Mowbray et Douglas entrent en Angleterre sur plusieurs points, et recueillent un riche butin dans le comté de Carlisle et dans celui de Lancastre. Bientôt après Édouard pénètre en Écosse : il va jusques à Édimbourg sans obstacle. Robert de Brus avait fait passer au nord de la Forth tous les habitants de l'Écosse méridionale : ils avaient emporté tous leurs effets. Le pays avait d'ailleurs été ravagé par ordre de Brus; l'armée d'Édouard ne trouve aucune subsistance; la flotte anglaise, retardée par les vents, ne peut lui fournir aucune provision : l'embarras d'Édouard devient extrême; il est obligé de repartir pour l'Angleterre. Robert de Brus le suit, le harcelle dans sa marche, lui enlève ses convois, prend ses détachements, lui livre une bataille auprès de l'abbaye de Byeland, met en déroute son armée, fait prisonnier le comte de Richemont, s'empare de la vaisselle et de tout l'argent du roi anglais, brûle plusieurs villes d'Angleterre, en met d'autres à contribution, ravage tout le nord Riding, et va insulter Édouard jusque sous les murs d'York, où ce roi fugitif n'était parvenu à se retirer qu'avec beaucoup de peine.

Les habitants des comtés septentrionaux de la

Grande-Bretagne n'espèrent plus trouver dans leur souverain un protecteur contre les armes des Écossais, font une trève avec le roi d'Écosse. Édouard apprend qu'André d'Hercla, comte de Carlisle, a pris part à cet arrangement; il lui ordonne de venir rendre compte de sa conduite. Hercla n'obéit pas : il détestait Spencer; et son ambition était devenue sans bornes. Il imagine de se liguer avec le roi d'Écosse; il lui demande la main de sa sœur; il s'engage à le soutenir contre tous ceux qui l'attaqueront; il convient d'un traité de paix entre les deux nations, le rédige et promet de forcer Édouard à l'accepter. Les articles de ce traité sont bientôt connus : ils plaisent à la nation anglaise; mais, au milieu de ces démarches hardies, son ami intime, le grand shérif de Cumberland, l'arrête et le remet aux juges du roi d'Angleterre, qui le condamnent à mort comme coupable de haute trahison (1322) : il est dégradé de la chevalerie à Carlisle, pendu, écartelé, et on lui arrache les entrailles.

Une trève de treize ans fut néanmoins conclue peu de temps après entre Robert de Brus et Édouard.

Mais une guerre nouvelle ajoutera bientôt aux embarras d'Édouard.

Charles IV, dit le Bel, avait succédé sur le trône de France et sur celui de Navarre à son frère Philippe-le-Long. Son épouse Jeanne de Bourgogne était depuis long-temps renfermée comme con-

vaincue d'adultère dans ce Château-Gaillard où Louis X avait fait périr d'une mort violente Marguerite sa femme. Charles-le-Bel n'eut pas recours à un assassinat pour rompre ses premiers nœuds, et pouvoir en contracter de nouveaux : on trouva qu'il y avait entre Jeanne et le roi des alliances pour lesquelles on n'avait pas demandé dans le temps les dispenses nécessaires; le mariage fut déclaré nul. Jeanne sortit de Château-Gaillard pour entrer dans l'abbaye de Maubuisson, où elle prit le voile. Charles épousa Marie de Luxembourg, fille de l'empereur Henri VIII; et cette princesse étant morte d'une fausse couche, il se remaria avec sa cousine germaine Jeanne, fille de Louis, comte d'Évreux et frère de Philippe-le-Bel.

Cherchant à faire verser quelques sommes dans son trésor, il voulut, comme ses derniers prédécesseurs, qu'on recherchât avec soin la conduite des juges, fit condamner les prévaricateurs à des amendes. Si la justice seule avait dicté ses ordres, ces amendes auraient dû être payées comme dédommagement à ceux qui avaient perdu injustement leurs procès. Les gestions des financiers, presque tous à cette époque Italiens, et particulièrement Lombards, furent examinées avec la plus grande sévérité; leurs biens furent confisqués; le receveur général des revenus de la couronne, Gérard Laguelte, fut appliqué à la question. On voulait le forcer à déclarer où il avait caché ses trésors : il persista à soutenir qu'il n'en

avait aucun; et, à la honte du siècle et du gouvernement de Charles, il mourut dans les douleurs de la torture. Son corps fut attaché à ce gibet de Montfaucon qu'il avait fait réparer, et que le supplice d'Enguerrand de Marigny avait rendu fameux.

Jourdain de L'Ile, seigneur de Casaubon et neveu par sa femme du pape Jean XXII, ne cessait de se rendre odieux par ses atrocités : fier de son alliance avec le pontife suprême, il avait réuni dans son château des vagabonds, des scélérats, des assassins, ravageait les campagnes, massacrait les voyageurs, incendiait les hameaux. Charles-le-Bel lui avait souvent pardonné à la prière du pape; mais à la fin, ne pouvant plus laisser ses crimes impunis, il le livra au parlement, qui le condamna à être traîné attaché à la queue d'un cheval, et ensuite pendu. Le chef du chapitre de Saint-Merri écrivit à Jean XXII (1323) : « A peine votre neveu » a-t-il été exécuté que nous sommes allés avec un » grand luminaire, mon chapitre et moi, le pren» dre à la potence; nous l'avons porté dans notre » église, et nous l'avons enterré honorablement et » gratis. »

Vers le même temps Louis, fils d'un autre Louis, comte de Nevers et de Rhétel et époux de Marguerite de France, voulut se mettre en possession du comté de Flandre comme héritier de son grand-père Robert de Béthune, son contrat de mariage portant qu'il succéderait à ce comté

de Flandre ainsi qu'à ceux de Rhétel et de Nevers, quand même son père mourrait avant son aïeul. Robert de Cassel, son oncle, prétendit qu'il n'avait consenti que par force à cette clause du contrat, et réclama le comté de Flandre, dans lequel la représentation n'était pas reconnue. Les deux contendants prirent les armes; Robert s'empara de quelques forteresses: Charles-le-Bel évoqua cette affaire à sa cour. Les communes de Flandre déclarèrent que, si elles n'avaient pas Louis pour leur comte, elles se réuniraient en république : le jeune prince, enchanté de l'affection des Flamands, reçut leurs hommages sans attendre la décision du roi. Charles irrité le manda, et le fit enfermer dans la tour du Louvre; mais bientôt après la cour des pairs de France prononça en faveur de Louis, et il repartit pour ses états après avoir renoncé à la Flandre appelée française.

Tel était l'état de la France lorsque Charles-le-Bel fit sommer Édouard II de lui rendre hommage pour la Guienne et le Ponthieu. Le parlement d'Angleterre décida que, dans les circonstances où se trouvait la Grande-Bretagne, Édouard devait envoyer des ambassadeurs pour demander que cet hommage fût différé. Le comte de Kent et l'archevêque de Dublin arrivèrent à Paris; Charles se plaignit vivement de ce qui s'était passé dans la Guienne. L'abbaye de Sarlat, qui ne relevait en aucune manière du duc d'Aquitaine, avait donné son temporel en *pariage* au roi de France; le pro-

cureur du prieuré de Saint-Sacerdos, qui dépendait de cette abbaye, avait fait élever sur un poteau les armes du monarque français. Les Anglais étaient venus piller et brûler la *bastide* du prieuré : Raoul Basset, sénéchal d'Aquitaine, avait fait pendre le procureur à côté du poteau qui présentait les armes du roi; et le seigneur de Montpezat avait recélé les objets emportés après le pillage. Les coupables de cet attentat ayant été cités par ordre de Philippe-le-Bel devant le parlement de Toulouse ou du Languedoc, un grand nombre de seigneurs de Guienne avaient demandé grâce; d'autres avaient été condamnés au bannissement par contumace, et leurs biens confisqués. Le grand maître des arbalétriers de France, chargé de s'emparer du château de Montpezat et fait prisonnier par le sénéchal Raoul Basset, n'avait obtenu sa liberté qu'en payant une forte rançon; et Charles, irrité de cette insolence, avait commandé au sénéchal du Périgord de rassembler des troupes et d'entrer dans la Guienne.

Les ambassadeurs d'Édouard promirent que leur roi concourrait à la saisie du château de Montpezat, à la punition des coupables arrêtés, et à la poursuite de ceux qui étaient en fuite; ils obtinrent une suspension d'armes : mais Édouard les ayant désavoués, Charles-le-Bel ordonna au comte de Valois de partir pour la Guienne à la tête d'une armée. Louis de Bourbon, comte de Clermont, accompagna le comte; et Ferry, duc

de Lorraine, ami de Charles-le-Bel, voulut aller combattre les soldats d'Édouard avec les deux princes du sang de France. Les Anglais qui étaient en France furent arrêtés, les vaisseaux qu'ils avaient dans les ports français furent saisis, et Charles fit armer une flotte pour faire une descente en Angleterre. Il pressa d'autant plus vivement toutes ces mesures qu'il détestait les Spencer, si insolents envers sa sœur la reine Isabelle, à laquelle ils avaient enlevé l'affection du roi son époux.

Édouard, de son côté, confisqua tous les vaisseaux et tous les effets qui appartenaient, en Angleterre, à des Français; il reprit le comté de Cornouailles et toutes les terres de la reine, que les Spencer accusaient de vouloir favoriser la descente des troupes de Charles; il fit sommer tous ceux qui jouissaient de quarante livres de rente en terre, de recevoir l'ordre de la chevalerie, et de payer la taxe fixée pour être armé chevalier; mais, malgré ses efforts, il ne put faire embarquer que sept mille hommes pour la Guienne.

(1324) Le comte de Valois avait cependant soumis presque tout l'Agénois et démoli le château de Montpezat; le comte de Kent, qui d'ambassadeur était devenu général, rendit la ville de la Réole. Valois investit Penne et Puymirol, que leur position et leurs murailles rendaient très-forts; une suspension d'armes arrêta pour quelque temps les hostilités.

Des négociations furent résolues : deux lords

et deux évêques arrivèrent à Paris ; le pape envoya deux nonces pour hâter la conclusion de la paix. Charles paraissant peu disposé à l'accepter, les ambassadeurs anglais et les nonces imaginèrent d'avoir recours à l'entremise de la reine Isabelle ; ils pressèrent Édouard de l'envoyer en France ; le roi d'Angleterre adopta leurs avis. Isabelle partit pour sa patrie, résolue à tâcher de réconcilier son frère avec son époux, mais décidée à ne plus supporter l'arrogance des Spencer. La paix fut conclue ; il fut arrêté que la Guienne serait remise à Charles jusques au moment où Édouard lui aurait rendu hommage, que la cour des pairs de France prononcerait au sujet des terres occupées dans la Guienne par Charles-le-Bel, que les prisonniers des deux côtés seraient rendus, et que la liberté du commerce serait rétablie entre la France et l'Angleterre.

Le jeune Spencer frémit en apprenant que son roi irait en France : il n'osait pas l'accompagner dans un pays où la vengeance d'Isabelle pouvait l'atteindre si aisément, et il osait encore moins rester sans l'égide de la présence du roi dans cette Angleterre où tant d'ennemis désiraient sa perte.

Édouard assemble un conseil à Winchester : on délibère sur le voyage de France ; le favori, hors de lui-même, s'écrie : « Celui qui conseillera au » roi de se confier à ses ennemis est un traître » déclaré. » Aucun conseiller n'ose répondre :

Édouard convoque un parlement; l'assemblée est d'avis que l'exécution entière du traité est le seul moyen de conserver la Guienne. Le monarque annonce aussitôt qu'il traversera la mer, et nomme régent le prince Édouard son fils; il part en effet pour Douvres, mais il tombe malade à l'abbaye de Langton; il se hâte d'informer Charles de sa maladie, et lui demande de changer le jour marqué pour l'hommage.

La reine Isabelle avait déjà concerté un grand projet avec les Anglais réfugiés à Paris pour perdre le favori qui lui avait ôté l'affection du roi et l'avait accablée sous tant d'humiliations; parmi ces Anglais était Roger de Mortimer, avec lequel elle avait commencé de vivre dans une familiarité qui fit naître bien des soupçons; n'ayant pour son époux ni estime ni attachement, délaissée par ce prince pour un orgueilleux avare et cruel qui n'avait cessé de l'offenser, belle, jeune, spirituelle, vive, excitée par Mortimer, qui lui témoignait au moins le plus grand zèle, elle adopte avec ardeur les plans que lui présentent les ennemis de celui dont elle brûle de se venger.

D'après ses conseils, Charles-le-Bel répond à Édouard que s'il veut céder à son fils ses états du continent, il suffira que ce jeune prince vienne en France rendre l'hommage dû pour la Guienne et le Ponthieu. Les Spencer, ravis d'un expédient qui détourne Édouard d'un voyage qu'ils redoutent, le pressent de l'accepter; l'archevêque

de Cantorbéry et plusieurs autres prélats les secondent. Édouard cède le Ponthieu et la Guienne à son fils ; le jeune prince s'embarque à Douvres sous la conduite de l'évêque d'Exeter, arrive à Beauvais, et rend hommage à Charles-le-Bel. Isabelle comble son fils de caresses ; elle lui inspire la tendresse la plus vive. Édouard rappelle auprès de lui et sa femme et le jeune Édouard : « Jamais » je ne reparaîtrai en Angleterre, dit Isabelle, à » moins que Hugues Spencer n'en soit banni hon» teusement. » Édouard lui adresse les sollicitations les plus vives, il rappelle à son fils la fidélité qu'il lui doit, il lui ordonne de quitter la France ; il invite Charles-le-Bel à favoriser ses démarches. Isabelle reste inflexible. Édouard convoque un parlement à Westminster ; l'assemblée charge les évêques d'engager la reine à faire cesser le scandale causé par ses familiarités avec Mortimer, à n'avoir plus de liaisons avec des rebelles fugitifs, et à revenir auprès de son mari. Isabelle prétend que les intrigues des Spencer ont mis sa vie en danger ; Charles-le-Bel dit qu'il ne doit pas chasser sa sœur de ses états ; le jeune prince ne veut pas quitter celle à laquelle il doit le jour. L'évêque d'Exeter, qu'Isabelle et Mortimer parviennent à effrayer, se rend auprès du roi d'Angleterre : il lui dévoile tout ce qu'il a pu apprendre des projets de la reine et des réfugiés.

Une proclamation du roi ordonne à tous ses sujets de se préparer à marcher contre les étran-

[redacted]

gers ; on enjoint d'arrêter les émissaires de la reine ; on fait revivre un statut d'Édouard Ier contre ceux qui répandraient de faux bruits tendants à semer la division entre le roi et le peuple; et le roi prie le pape d'employer son crédit pour obtenir de Charles-le-Bel le renvoi d'Isabelle et de son fils.

Les Anglais réfugiés en France annoncent que le roi de la Grande-Bretagne a fait mettre à mort les Français qui étaient en Angleterre ; Charles le croit, fait arrêter soixante mille Anglais qui sont dans son royaume, ordonne que leurs effets soient confisqués, et envoie des troupes dans la Guienne.

(1326) Édouard donne alors des ordres pour l'arrestation des Français qui sont en Angleterre; leurs vaisseaux sont saisis dans tous les ports anglais.

Le pape menace Charle-le-Bel de l'excommunier s'il garde plus long-temps en France Isabelle et l'héritier de la couronne d'Angleterre; Charles envoie à sa sœur une copie de la lettre du pape, et lui ordonne de sortir de ses états.

Robert d'Artois avait déjà négocié un traité entre Isabelle et Guillaume, comte de Hainaut et de Hollande; on était convenu du mariage du jeune Édouard avec une des filles du comte. Isabelle et son fils partent pour Valenciennes; Guillaume les reçoit avec la plus grande joie; le prince Jean son

frère, plein d'ardeur et de courage, se déclare le chevalier de la reine d'Angleterre; le jeune Édouard est enchanté des grâces de Philippine, seconde fille de Guillaume, et on célèbre leurs fiançailles avec solennité.

La reine commence alors une bien plus grande entreprise; elle s'embarque à Dordrecht avec son fils, quelques lords, le prince Jean de Beaumont, frère de Guillaume, trois mille hommes d'armes, un gros corps d'infanterie, et, ce qui est plus remarquable, avec le frère d'Édouard, le comte de Kent, qui, ne pouvant plus souffrir les Spencer, s'était déclaré en faveur d'Isabelle, dont il était d'ailleurs cousin germain par sa mère Marguerite, sœur de Philippe-le-Bel; ils descendent sur les côtes de Sussex. Édouard fait en vain arrêter quelques seigneurs qu'il soupçonne; il ne va que trop éprouver où conduisent les conseils perfides, la violation des droits des peuples, le mépris de l'opinion, le pouvoir arbitraire et la tyrannie.

Tous ceux qui avaient été engagés dans le parti du comte de Lancastre, et particulièrement ceux dont les parents avaient perdu et leurs biens et la vie, embrassent avec transport la cause d'Isabelle: l'archevêque de Cantorbéry, presque tous les autres prélats, le comte de Leicester, fils du comte de Lancastre, un grand nombre d'autres comtes, ne déguisent plus leur haine contre Spencer; ils abandonnent Édouard. Robert de Warville, chargé par le roi de rassembler les troupes de plusieurs

[redacted]

comtés, les réunit en effet, mais les conduit à la reine.

Cette princesse publie un manifeste; elle déclare qu'elle n'en veut qu'aux Spencer et à leurs adhérents. « Il ne sera fait aucun tort à personne, » ajoute la proclamation; le peuple sera soulagé » des impôts qui l'accablent, la liberté de l'Église » anglicane maintenue, et l'administration ré» formée. »

Le bruit se répand que le pape a délié les Anglais de leur serment de fidélité envers Édouard, et menacé de l'excommunication ceux qui porteraient les armes contre Isabelle.

Le roi demande des soldats à la ville de Londres; les magistrats répondent que, d'après leurs priviléges, les citoyens armés de la capitale ne doivent servir qu'un jour hors de leurs murs. Édouard ne se voit plus en sûreté dans une ville qui lui refuse de le secourir; il laisse dans la Tour, sous la garde de l'évêque d'Exeter, le plus jeune de ses fils et sa nièce, femme de son favori, et il part pour Bristol.

A peine est-il sorti de Londres que les habitants prennent les armes; ils arrêtent le lord-maire, qui était resté attaché au roi, jurent de donner la mort à tous ceux qui s'opposeront à la reine ou attenteront à leurs libertés, massacrent une créature de Spencer, pillent la maison de l'évêque d'Exeter, le poursuivent, l'arrachent de

dessus son cheval, lui coupent la tête, s'emparent de la Tour et délivrent les prisonniers.

Édouard s'embarque à Bristol pour le pays de Galles. Le père de Spencer veut défendre la ville et le château; la garnison le force à se rendre à discrétion. La reine arrive : on amène le vieux Spencer devant un grand justicier que nomme Isabelle; on l'accuse, en présence des comtes de Norfolk et de Kent, frères du roi, du comte de Leicester, prince du sang, de Roger Mortimer et de plusieurs autres lords, d'avoir fomenté la division entre le roi et les barons, d'avoir introduit la coutume de condamner sans jugement, d'avoir porté Édouard à faire mettre à mort le comte de Lancastre sans aucune forme de procès : on le condamne à subir le supplice des traîtres. Et quelle barbarie peut naître du délire des discordes civiles! ce vieillard, âgé de quatre-vingt-dix ans, est pendu à un gibet; on déchire son corps; on en jette les morceaux aux chiens; on expose sa tête.

Édouard est sommé, par une proclamation, de venir reprendre les rênes de son gouvernement, en se conformant à l'avis de ses barons; il ne répond pas : son fils est déclaré gardien et régent du royaume; on lui prête serment de fidélité : il prend le timon des affaires.

L'infortuné Édouard, suivi de ce jeune Spencer la cause de tous ses malheurs, fait sommer les vassaux militaires du Gallois occidental de s'armer pour sa défense; personne ne se lève : il s'em-

barque pour l'Irlande. De nouvelles calamités fondent sur sa tête : on dirait que les éléments sont, comme les Anglais, conjurés contre lui; pendant huit jours son vaisseau est battu par la tempête; les vents le repoussent de cette Irlande où il avait espéré d'obtenir un asile. La violence de l'orage le repousse dans un petit port du comté de Glamorgan, dans ce même pays de Galles où il n'a pu trouver un défenseur; il se réfugie dans le monastère de Neath; il charge son neveu Édouard de Bohun, qui lui est resté fidèle, d'aller traiter avec la reine et son fils.

Isabelle s'avance à la tête de son armée jusques à Hereford; le comte de Leicester et quelques seigneurs gallois sont détachés avec quelques troupes pour découvrir la retraite du monarque : la pitié qu'inspire le malheur ne peut sauver Édouard; les habitants, qui le haïssent et le méprisent, découvrent eux-mêmes à Leicester l'endroit où se cache l'infortunée victime des passions aveugles d'un favori et de quelques courtisans. Édouard est pris dans un château avec le comte d'Arundel, le chancelier Robert de Baldock et Simon de Reding : Spencer est arrêté dans un bois. On mène Édouard au château de Kenilworth sous la garde de Leicester, qui avait pris le titre de Lancastre; on le force à faire remettre le grand sceau à son fils.

Spencer, conduit à Hereford, est condamné par les mêmes juges et au même supplice que son

père : il subit la mort avec courage ; sa tête, portée à Londres, y est reçue avec une joie cruelle. Son fils aîné, âgé de dix-huit ans, se défend avec tant de valeur dans un château qu'il obtient pour lui et pour sa garnison d'avoir la vie sauve et de conserver leurs effets ; mais Arundel a la tête tranchée ; le chevalier Boldock périt de misère dans une prison. La populace de Londres ne respire que le sang ; elle pille les trésors ou les maisons du comte d'Arundel, du chancelier Boldock, de ceux qui avaient tenu une banque pour Spencer, et de plusieurs autres négociants ; on ferme les cours ecclésiastiques ; le maire et les shérifs n'osent plus paraître sur leur tribunal ; le cours de la justice est interrompu ; l'anarchie, le pillage et le meurtre s'étendent à plusieurs grandes villes du royaume. Le prince, en qualité de régent, convoque au nom du roi un parlement qui s'assemble à Westminster ; une multitude immense environne le lieu de ses séances ; de grands cris s'élèvent contre le roi et ses adhérents. L'évêque d'Hereford déclare que la reine ne peut plus habiter avec Édouard sans que la vie de cette princesse ne soit exposée au plus grand danger. « Voulez-vous, dit-» il, être gouvernés par le père ou par le fils ? » Le parlement ajourne sa décision.

Le lendemain cette grande question est renouvelée ; le parlement prononce que le fils d'Édouard doit être élevé sur le trône.

Le jeune prince paraît dans l'assemblée ; les lords

lui rendent hommage ; on le présente au peuple comme le roi de l'Angleterre; l'archevêque de Cantorbéry prononce un discours solennel et prend pour texte ces paroles des livres saints : « La voix » du peuple est la voix de Dieu. »

La reine cependant conserve quelque inquiétude : le sort d'Édouard II n'est pas encore entièrement décidé ; elle forme avec Mortimer le projet de le faire déposer. L'évêque de Winchester présente au parlement six chefs d'accusation contre le roi prisonnier à Kenilworth : il rappelle la conduite que ce prince a tenue depuis son avénement au trône ; il demande qu'on le dépose. Le parlement ordonne que le jeune Édouard jouira de toute la puissance royale, et que son père ne sera plus appelé qu'*Édouard de Caernarvon*, *père du roi*.

La reine croit devoir donner des signes d'une vive douleur: elle répand des larmes; elle témoigne une grande colère. Le jeune Édouard déclare même qu'il ne veut pas exercer l'autorité royale sans le consentement de son père.

Le parlement députe auprès d'Édouard II trois évêques, deux comtes, deux barons, deux abbés, deux justiciers et des représentants de comtés et de bourgs : ils arrivent à Kenilworth ; les trois évêques voient le roi ; ils lui disent que s'il résigne volontairement sa couronne il sera traité honorablement, mais que son refus serait suivi des plus grands malheurs pour sa famille, que l'on

priverait du trône : Édouard consent à tout. Les députés se présentent devant lui : l'infortuné monarque est près de s'évanouir. « Je suis vivement » affligé, dit-il d'une voix affaiblie, de tout ce que » mon peuple a souffert de ma mauvaise conduite; » j'en demande pardon à tous ceux qui m'entendent : je ne puis réparer le passé ; mais je prie » le parlement de souffrir que ma couronne passe » sur la tête de mon fils aîné. » Il remet aux députés les marques de la royauté ; et Guillaume Trassel, procureur du parlement, élevant la voix, « Le parlement, dit-il, renonce à l'hommage et à la » fidélité qu'il avait jurés à Édouard; il ne veut » plus rien tenir de lui ; il ne lui rendra aucune » obéissance. »

La paix et l'avénement d'Édouard III sont proclamés dans tout le royaume; le jeune roi est armé chevalier par le prince Jean de Hainault, et le primat archevêque de Cantorbéry le sacre dans l'abbaye de Westminster.

Une amnistie générale est accordée par le parlement pour tous les délits ou crimes politiques commis avant le sacre ; mais des scènes horribles vont succéder à ce grand événement.

Le comte de Lancastre traitait avec égard le roi dont on lui avait confié la garde ; le malheureux monarque paraissait résigné à son sort. On a écrit qu'il trouvait quelques consolations dans la composition d'élégies relatives à sa captivité. La reine et Mortimer conçoivent des craintes, soupçon-

nent les intentions de Lancastre et redoutent la compassion des Anglais pour un infortuné tombé de si haut : Édouard est transféré au château de Berkeley dans le comté de Glocester ; il est remis à la garde de sir Jean Gurnay et de Jean de Montravers. Ici commencent les traitements les plus barbares envers le monarque déposé.

On fait entendre autour de lui des bruits horribles pour empêcher ou du moins pour troubler son repos ; on le force de manger les aliments les plus dégoûtants ; on le loge dans une tour froide, humide et souvent inondée ; des carcasses infectes sont déposées sur le toit de sa chambre ; des valets le traitent avec indignité. L'histoire accuse l'évêque d'Hereford d'avoir imaginé ces outrages et ces tourments : les espérances des ennemis d'Édouard II sont néanmoins trompées ; son tempérament résiste aux plus mauvais traitements. L'évêque d'Hereford craint qu'on ne puisse pas dérober plus long-temps à la connaissance du jeune roi le supplice perpétuel de son père ; il redoute la colère d'un fils trop justement irrité : la mort du vieux monarque est résolue.

Vers le milieu d'une nuit du mois de septembre ses deux infâmes gardiens entrent dans la chambre où il dormait : ils ne veulent laisser aucune trace de leur violence ; on attache le monarque dans son lit, on lui enfonce un fer rouge dans le corps, malgré les cris et les hurlements que lui arrachent ses horribles souffrances. Un grand nombre de

personnes entendent de loin ces cris déchirants ; les assassins espèrent cependant que leur attentat ne sera pas découvert : ils annoncent la mort du roi ; ils osent montrer au public son cadavre sur lequel on ne peut voir aucune blessure ni aucune contusion, mais dont les muscles du visage, horriblement retirés, décèlent les affreuses convulsions éprouvées par la royale victime. Le silence de la terreur règne autour de ses déplorables restes ; on se hâte de les enterrer dans l'église de Saint-Pierre de Glocester.

Le parlement, en plaçant Édouard III sur le trône, avait nommé un conseil privé ; le comte de Lancastre avait été chargé de la garde du jeune roi ; on lui avait rendu la place de grand-maître d'Angleterre. Les jugements relatifs à Roger Mortimer avaient été annulés ; on lui avait accordé de grands domaines ; on avait donné plusieurs terres à Edmond, comte de Kent, une pension considérable à Jean de Hainault et vingt mille livres à la reine. Cette princesse devait avoir d'ailleurs une pension de vingt mille livres pour son douaire. Reine d'Angleterre et sœur du roi de France, elle avait néanmoins accepté les trésors des Spencer, du comte d'Arandel, du chancelier Robert de Baloch ; et telles étaient les idées du siècle sur les confiscations encourues pour un délit politique qu'une charte, confirmée par le parlement, accorda à la ville de Londres, avec plusieurs autres droits, la propriété de tous les biens de ceux qui

seraient déclarés coupables de félonie dans l'étendue de ses franchises.

Tous les Français prisonniers en Angleterre furent mis en liberté, et la paix fut conclue avec Charles-le-Bel.

Les Écossais ayant essayé pendant l'extrême agitation de l'Angleterre de surprendre un château, le conseil d'Édouard III envoya des ambassadeurs à Robert de Brus pour se plaindre de la violation de la trêve : Robert leur déclara que, bien loin de laisser échapper une occasion aussi favorable d'affranchir son royaume de toute crainte de l'Angleterre, il allait envoyer un défi à la cour d'Édouard et commencer une invasion.

On se hâta dans la Grande-Bretagne de prendre les plus grandes précautions; tous les vaisseaux militaires reçurent l'ordre de se réunir à Newcastle, sur la Tyne; la flotte des cinq ports mit à la voile; on leva des troupes dans Londres et dans plusieurs autres villes; on assembla la milice du comté d'York, voisin de la frontière. Le jeune roi, plein d'ardeur et de courage, parut à la tête des guerriers, et Jean de Hainaut lui amena cinq cents chevaliers et quinze cents cavaliers armés de toutes pièces. Ces hommes d'armes et ces chevaliers étaient étrangers; la reine et son fils les reçurent si bien que les Anglais en devinrent jaloux; de sanglantes querelles s'élevèrent entre les étrangers et les nationaux. Les archers anglais et les troupes du Hainaut se chargèrent avec fureur; plusieurs

furent tués, et le roi ne parvint qu'avec beaucoup de peine à faire cesser cette discorde sanglante, si nuisible à ses intérêts.

Édouard apprit à Durham que vingt mille Écossais avaient passé la Tyne, et ravageaient plusieurs contrées du comté. Son armée était de soixante mille hommes; il la divisa en trois corps, et se dirigea vers Carlisle. Ses troupes souffrirent beaucoup dans un pays coupé de montagnes, de bois et de marais: ne trouvant pas les Écossais, et ne voyant que les débris encore fumants des villages qu'ils avaient brûlés, il tourna vers la Tyne; il voulut que la marche de ses soldats fût moins embarrassée; ils reçurent l'ordre de laisser derrière eux leurs tentes, leurs bagages et leurs provisions.

Édouard arriva à l'endroit où les ennemis avaient passé la Tyne pour entrer en Angleterre: il imagina qu'ils s'en retourneraient par la même route, il résolut de les attendre.

Il passa plusieurs jours le long du rivage du fleuve; combien ses troupes ne souffrirent-elles pas du défaut d'abri et de subsistances! Les Écossais, plus expérimentés que le jeune roi, se réunirent dans une position avantageuse. Ils étaient à une distance assez petite des Anglais, et néanmoins telles étaient la nature et la situation du pays qu'Édouard n'avait aucune connaissance de l'endroit où ils s'étaient rassemblés. Lassé de les attendre en vain, il côtoya le fleuve en descendant,

et promit par une proclamation les honneurs de la chevalerie et une terre de cent livres de rente à celui qui découvrirait le camp des Écossais. Un Anglais, les cherchant avec zèle, arriva si près d'eux sans les découvrir qu'il fut fait prisonnier : ils étaient avantageusement postés sur une haute montagne, au pied de laquelle coule la rivière de Were. On le conduisit au général; il lui avoua le but de sa recherche; on le met en liberté. « Allez » dire à Édouard, dit le général, que nous sommes » prêts à le combattre. »

Le roi d'Angleterre s'avance : il voit les Écossais rangés en bataille sur la montagne; mais la rivière de Were le sépare des ennemis, et elle est si embarrassée de grosses pierres, et devenue si rapide par l'abondance des pluies qu'il ne peut la traverser en présence des Écossais sans courir le plus grand danger. Les deux armées sont toujours en présence; Édouard occupe la rive septentrionale : on l'instruit que les Écossais manquent de sel, de gruau et de pain; il espère les obliger à combattre ou à se rendre.

Les Écossais décampent pendant la nuit; ils suivent le bord méridional de la rivière en remontant, et s'emparent d'une montagne flanquée d'un bois, près du château et du parc de Stanhope. Les Anglais, informés de leur mouvement, les suivent en côtoyant la rive opposée; ils se postent sur le penchant d'une seconde montagne vis-à-vis celle des Écossais. Lord Douglas, avec un

détachement de deux cents chevaux, traverse la rivière au-dessus des deux armées, entre pendant la nuit dans le camp des Anglais, pénètre jusqu'à la tente du roi, et l'aurait enlevé si les gardes et la cavalerie étrangère n'avaient pris les armes et ne l'avaient forcé à se retirer.

Les Écossais cependant se décident à retourner dans leur patrie : ils se retirent au commencement de la nuit en silence; et, cachés par un bois, ils traversent un vaste marais sur des claies qu'ils avaient préparées; ils se dirigent vers Carlisle, et leur diligence est si grande que le second jour ils arrivent dans leur pays chargés d'un riche butin.

Édouard n'ose les y poursuivre : il passe dans le camp que les ennemis viennent d'abandonner; il y trouve trois cents cuirs frais de bêtes fauves attachés à des pieux, destinés à soutenir à une certaine hauteur au-dessus du feu les aliments qui devaient être bouillis, mille broches de bois chargées de bœufs, et dix mille paires de chaussures faites avec du cuir non corroyé; il admire la simplicité des mœurs des braves montagnards qui défendent avec tant de constance la liberté d'un pays que la nature a si peu favorisé, mais qui n'en est pas moins cher à leurs cœurs généreux : il regarde la campagne comme terminée, et congédie la plus grande partie de ses troupes.

(1327) Ce fut au retour de son expédition qu'il apprit la mort de son père; on lui cacha le crime horrible qui avait terminé ses jours.

Peu de temps après il épousa Philippine, fille de Guillaume III, comte de Hainaut et de Hollande, dont les guerriers l'avaient suivi lors de sa rentrée triomphante en Angleterre. Le prince Jean, frère de Guillaume, alla chercher sa nièce, et la conduisit en Angleterre : le mariage fut célébré à York avec beaucoup de magnificence, et cette solennité fut suivie d'un événement bien plus important.

Des commissaires anglais et écossais étaient réunis à Newcastle pour traiter de la paix entre les deux royaumes : les difficultés furent facilement écartées ; trois commissaires anglais désiraient de rentrer dans leurs anciens domaines d'Écosse ; Mortimer, redoutant l'inconstance du sort, et se rappelant la destinée de Gaveston et de Spencer, voulait s'assurer un asile dans un royaume où il pût se réfugier sans être arrêté par les tempêtes ; Robert de Brus était vieux, et attaqué d'une maladie incurable ; son fidèle et valeureux ami le lord Douglas avait promis avec serment de partir pour la Palestine. On a écrit que Brus avait fait distribuer secrètement à la reine Isabelle, à Mortimer et à plusieurs Anglais une partie des richesses qu'il avait conquises dans ses invasions en Angleterre. Le traité fut promptement conclu : le royaume d'Écosse fut déclaré séparé à jamais de l'Angleterre ; il devait avoir les mêmes limites que sous le règne du monarque écossais Alexandre III. Robert de Brus fut dé-

chargé de toutes les obligations contractées envers l'Angleterre par ses prédécesseurs; on le reconnut roi légitime d'un royaume indépendant; son fils David devait épouser Jeanne, sœur aînée d'Édouard; le monarque anglais devait lui remettre les attributs de la royauté, lui donner l'acte par lequel Jean Balliol et les possesseurs des francs-fiefs de l'Écosse avaient reconnu la supériorité des rois de l'Angleterre, et presser le pape d'annuler les censures lancées contre le roi et le royaume d'Écosse; les Anglais seraient rétablis dans leurs terres d'Écosse, et les Écossais dans leurs domaines d'Angleterre; et Robert de Brus ferait compter à Édouard 30,000 marcs d'argent.

Un grand nombre d'Anglais désapprouvèrent un traité qui enlevait à l'Angleterre un royaume, ou du moins une suprématie pour laquelle tant de sang avait été répandu. Ces sentiments, inspirés par un courage belliqueux et un ardent patriotisme, furent partagés par plusieurs membres du parlement, qui ne voulurent pas assister à la séance où les représentants de la nation ratifièrent le traité (1328); mais Édouard III avait alors un projet bien plus vaste que celui de soumettre les Écossais.

Charles-le-Bel, son beau-frère et son cousin germain, avait cessé de vivre; sa femme Jeanne d'Évreux était enceinte : Charles, sentant sa fin prochaine, avait appelé à son lit de mort les grands qui étaient à sa cour. « Je déclare, leur avait-il

» dit, mon cousin Philippe de Valois régent du » royaume. »

Philippe était fils du feu Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel et oncle des trois derniers monarques : il prit en effet la régence. Isabelle, reine d'Angleterre et sœur des trois derniers rois, la réclama avec instance; mais sa demande fut rejetée dans une assemblée des principaux seigneurs.

Quelque temps après Jeanne d'Évreux mit au monde une fille. La loi salique donnait la couronne à Philippe; le roi d'Angleterre demanda néanmoins de succéder à Charles-le-Bel. Il envoya des ambassadeurs en France : ils furent introduits dans l'assemblée des états généraux; ils reconnurent qu'en vertu de la loi salique Isabelle, mère d'Édouard et sœur de Charles-le-Bel, était exclue du trône; mais ils prétendirent que l'exclusion des femmes prononcée par cette loi antique et fondamentale ne s'étendait pas jusques à leur descendance masculine. « La mère d'Édouard, di» rent-ils, n'a personnellement aucun droit au dia» dème de France; mais elle donne à son fils le » droit de proximité en vertu duquel il doit suc» céder en qualité de mâle et comme neveu du » dernier roi des Français, dont Philippe de Va» lois n'est que le cousin. » Édouard avait trop d'envie de réunir le beau royaume de France à celui d'Angleterre pour que ses ambassadeurs n'employassent pas tous les moyens de séduire les

membres des états généraux. « Élisez un prince, » ajoutèrent-ils, qui vous sera obligé de la dignité » que vous lui conférerez; choisissez-le généreux, » libéral, qui se ressouvienne que vous l'avez fait » et non reçu, et qui partage avec vous, sans in- » gratitude et sans orgueil, la puissance que vous » lui aurez donnée. » Leurs discours touchent quelques membres des états : ils ne voient pas que le grand résultat de la loi salique est non-seulement de ne confier le sceptre qu'à un homme, mais encore d'en interdire l'accès à toute famille étrangère; une portion de l'assemblée paraît un moment hésiter. Des représentants n'avaient pas rougi d'accepter une part de l'or que prodiguaient les ambassadeurs; on redoutait et leur résolution et leur influence. Robert, comte d'Artois, se lève. « Nous n'avons pas besoin de récompense, dit-il » avec chaleur, pour faire notre devoir. Ambassa- » deurs d'Édouard, vos présents et vos offres ne » serviront qu'à montrer votre mauvais droit : les » Français n'ont pas l'âme mercenaire; ils ne veu- » lent pas se vendre et devenir esclaves. Nous ne » demanderons à Philippe qu'une bonne et sage » administration; nous le reconnaissons tous pour » roi de France, véritable et légitime héritier du » feu roi Charles d'heureuse mémoire ; nous lui » prêtons serment de fidélité; nous vouons notre » sang et nos biens à son service; nous sommes » prêts à l'accompagner dans l'église de Reims, où » nos rois reçoivent l'onction de l'huile céleste, et

» à y porter nos vœux et nos prières pour la pro» spérité de son règne....... Édouard ne représente » qu'une femme, continua-t-il; il ne peut recevoir » d'elle un droit qu'elle n'a ni ne peut avoir. Cette » proximité qu'il veut tant faire valoir, n'étant » fondée que sur celle de sa mère, *ne peut sentir » que chose féminine*, et par conséquent exclusive » du trône. »

Louis de Bourbon, qui avait reçu du feu roi la dignité de duc et pair de France à l'égal des ducs de Bourgogne, d'Aquitaine et de Bretagne, se fait entendre après le comte d'Artois dans l'auguste assemblée qui va prononcer sur de si grands intérêts : il parle avec la même éloquence que Robert; il exprime avec énergie les mêmes sentiments. Les discours de Robert et de Louis entraînent tous les suffrages; une acclamation générale s'élève en faveur de Philippe : la loi salique reçoit une nouvelle et solennelle sanction.

Quelques jours après cette grande et universelle adhésion à la loi des Franco-Saliens Philippe est sacré à Reims : Édouard, invité au couronnement comme pair de France et duc de Guienne, ne quitte pas l'Angleterre; il était bien loin d'avoir renoncé au plus cher de ses projets; il ne veut pas reconnaître la royauté d'un rival dont il jure la perte; il médite profondément sur les moyens d'arracher par la force des armes le diadème qu'il n'a pu obtenir de l'assentiment des Français.

D'après les arrangements faits avec Eudes IV, duc de Bourgogne et tuteur de sa nièce Jeanne, héritière du royaume de Navarre, en qualité de fille de Louis-le-Hutin, Philippe-le-Long était devenu roi de Navarre comme son frère Louis; et Charles-le-Bel, en vertu d'une nouvelle convention adoptée par Jeanne et son époux, avait, comme ses frères Louis et Philippe-le-Long, réuni la couronne de Navarre à celle de France.

Jeanne s'était mariée avec son cousin germain Philippe, comte d'Évreux et petit-fils de Philippe-le-Hardi.

Philippe de Valois ne forma aucune prétention sur cette couronne de Navarre, que ses trois cousins avaient portée : Jeanne et son mari le comte d'Évreux furent proclamés, reçus avec empressement, et couronnés à Pampelune par les états du pays.

C'est dans une des belles contrées françaises les plus voisines de ce royaume de Navarre que s'établissait, vers le commencement du règne de Valois, la première de ces réunions littéraires distinctes des colléges et des universités, et destinées à favoriser les progrès des sciences, des lettres et des arts, à l'imitation d'une société presque semblable que Charlemagne réunissait dans son palais cinq siècles auparavant. Cinq Toulousains, amis des lettres et particulièrement de la poésie, et animés par cet esprit chevaleresque qui s'était montré successivement sous tant de formes différentes,

se réunissaient sous des ombrages frais, dans des jardins agréables situés à la porte de la ville où ils avaient reçu le jour : la gaieté vive et gracieuse, heureux effet du beau climat des provinces méridionales de France, influa puissamment sur la nature de leur association; ils s'intitulèrent la *gaie société des sept troubadours;* ils publièrent une sorte de proclamation en vers provençaux; ils promirent une violette d'or au poète dont la pièce de vers serait jugée la meilleure : ce fut Arnaud Vidal de Castelnaudari qui mérita la violette; on lui donna le titre de *docteur en la gaie science.* La société s'accrut; ses travaux prirent le nom de *jeu d'amour*, et le nom de *lois d'amour* fut donné à ses statuts; les membres de la société s'engageaient à assister à l'assemblée où on adjugeait la *principale joie.*

La guerre détruisit les jardins fréquentés à Toulouse, comme ceux d'Académus à Athènes; le jeu d'amour fut transporté dans le *Capitole* de Toulouse, et la société prit le nom de *collége de rhétorique.*

Dans ce temps où l'on retrouvait partout cette devise si renommée *Dieu et les dames*, parut en France et dans une grande partie de l'Europe cette mode que tant d'historiens se sont plu à faire remarquer, cette coiffure des femmes, qui s'élevait en cône à une très-grande hauteur, et qui, malgré sa bizarrerie, a duré pendant près de deux cents ans; cette coiffure si élevée était souvent

ornée de dentelles que les dames aimaient à voir flotter au gré des vents.

Les plus belles de ces dentelles, objet d'un grand commerce, étaient fabriquées en Flandre; les habitants de cette province si industrieuse et si riche s'étaient plusieurs fois soulevés contre leur comte Louis Ier, comte de Nevers et époux de Marguerite de France (1324). Leurs mouvements se renouvelèrent avec plus de force que jamais; ils n'avaient pu supporter plus long-temps les exactions des percepteurs des impôts. Louis accourut de Nevers; il voulut non-seulement soumettre par les armes les Flamands insurgés, mais encore il fit subir divers supplices à ceux qu'il fit prisonniers: l'insurrection n'en devint que plus violente. Les Gantois étaient restés fidèles au comte; mais les Brugeois, commandés par Nicolas Zanequin, montrèrent la plus grande audace. Battus par le comte, ils acceptèrent une convention, et bientôt après ils reprirent les armes (1325). Six députés qu'ils envoyèrent à Courtrai auprès du comte furent arrêtés; cinq mille Brugeois partent pour les délivrer: Louis, obligé de soutenir un siége, met le feu à un des faubourgs pour empêcher les Brugeois de s'y loger; le vent porte les flammes jusque dans la ville. Les ravages de l'incendie mettent en fureur les habitants de Courtrai; les hommes et les femmes, armés de bâtons et de maillets, se jettent sur les nobles qu'ils croient favorables au comte, en massacrent une

[redacted]

grande partie, se saisissent de Louis et le livrent aux Brugeois, qui l'emmènent dans leur ville lié et garrotté sur un cheval (1326). Les Gantois battent les Brugeois, et délivrent Louis; la paix est conclue de nouveau, et la ville de Bruges donne au comte soixante mille florins. Mais les Brugeois rompent bientôt cette paix que la victoire des Gantois leur avait dictée : Louis réclame le secours de son suzerain; Valois se prépare à partir à la tête d'une forte armée; il va prendre solennellement l'oriflamme à Saint-Denis; et, quoique le mois de septembre approchât, il s'avance vers la Flandre, malgré l'avis de ses généraux, qui croyaient la saison trop avancée pour aller porter la guerre dans un pays que les pluies de l'automne allaient rendre impraticable, surtout pour la cavalerie. On remarque dans son armée son oncle le comte d'Alençon, frère de Philippe-le-Bel, le roi de Bohême, Philippe d'Évreux, roi de Navarre, le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon à la tête neuf compagnies d'hommes d'armes ses vassaux, le comte d'Artois, Ferri, duc de Lorraine, ami de Valois, comme il l'avait été de Charles-le-Bel, un parent de Ferri, chevalier renommé, Androin, sire de La Ville-sur-Illon, le comte de Bar, le comte de Savoie, le comte de Flandre, le duc de Bretagne, le comte de Hainaut, le dauphin de Viennois.

Les Flamands, bien loin de redouter les armes de Philippe, accourent en foule sous les drapeaux

de l'insurrection; leur ardeur devient de l'enthousiasme; ils bravent par des chansons satiriques les forces de Valois; ils font flotter sur les tours de la ville de Cassel un étendard sur lequel brille une devise des plus fières; ils se retranchent sur une hauteur auprès de la ville; les nobles de leur province n'ayant pas voulu se joindre à eux, ils ne forment qu'un corps d'infanterie, et indépendamment de ses fantassins, Valois peut compter autour de lui plus de seize mille hommes d'armes; ils n'en demandent pas moins la bataille, et Philippe en fixe le jour.

Zanequin pénètre dans le camp des Français sans y être connu, et sous le prétexte d'y vendre du poisson, il observe que la discipline militaire y est très-négligée, que les repas y sont très-longs, que presque toute la nuit est employée en danses et en concerts, qu'on dort le jour, et que vers midi toute l'armée est livrée au sommeil; il forme le projet audacieux d'enlever le roi de France.

Il divise en trois corps l'armée qu'il commande: le premier doit attaquer sans bruit l'avant-garde confiée au roi de Bohême; le second doit s'avancer vers le corps de bataille qui est aux ordres du comte de Hainaut; Zanequin se mettant à la tête du troisième, entre en silence dans le camp de Valois vers deux heures après midi. Ceux qui le voient passer croient qu'il amène un renfort des communes voisines; un chevalier nommé Renaud

de Lard le gronde de ce qu'il trouble le sommeil de ses amis ; un javelot renverse mort le chevalier français. Les soldats de Zanequin commencent alors le massacre; de grands cris parviennent jusques au pavillon du roi: un dominicain, son confesseur, l'avertit du danger; Valois le plaisante sur sa frayeur : les cris redoublent; les ennemis renversent tout ce qui leur résiste, ils approchent de la tente royale. Le roi demande ses armes que les clercs de sa chapelle s'empressent de lui donner; il monte à cheval ; il veut se précipiter au milieu des Flamands : Miles de Noyers le retient, élève l'oriflamme, l'agite en signe de détresse. Un grand nombre de chevaliers et d'hommes d'armes accourent auprès du monarque ; le duc de Bourbon, tous les princes, tous les chefs combattent avec la plus grande valeur; la bataille devient générale. Les Français font des prodiges; les Flamands sont enveloppés, enfoncés, taillés en pièces. Mais, dit Froissard, « tous sont tués l'un sur l'autre sans » sortir de la place où ils étaient lorsque la bataille » avait commencé. » Plus de quatorze mille insurgés restent sur le champ de bataille ; un grand nombre de Français y périssent ; le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne, le comte de Bar, le comte de Savoie sont blessés ; et le duc de Lorraine meurt glorieusement dans les bras du valeureux Androin de La Ville-sur-Illon. . . . . . .

Les Français victorieux prennent Cassel, et le réduisent en cendres ; les fortifications des prin-

cipales villes sont abattues ; on ravage les campagnes ; on impose des amendes ; on enlève des otages. Un massacre plus épouvantable que celui qu'on a tant reproché à Charlemagne ensanglante la Flandre : plus de dix mille insurgés sont mis à mort ; plusieurs perdent la vie au milieu d'affreux supplices, et Valois dit au comte en lui rendant ses états : « Peut-être avez-vous occasioné la ré» volte par votre négligence à rendre la justice que » vous devez à vos peuples. »

Ce fut après son retour de cette Flandre, où la hache de la vengeance venait d'entasser tant de monceaux de cadavres, que Philippe voulut recevoir du roi d'Angleterre l'hommage que ce monarque lui devait comme duc de Guienne.

Mortimer, profitant de l'ascendant irrésistible qu'il avait sur l'esprit de la reine-mère et sur celui du roi, avait dirigé seul toute l'administration ; il avait eu l'inconcevable audace d'entrer au parlement de Salisbury à la tête d'hommes armés, et de menacer les membres de cette auguste assemblée de les faire mettre à mort à l'instant s'ils osaient parler ou agir contre ses intentions. Distribuant toutes les places à ses créatures, prodiguant les trésors de son roi pour satisfaire son orgueil, affectant une magnificence au-dessus de celle des monarques, traitant ses égaux et même ses supérieurs avec mépris, il avait persécuté tous ceux qui avaient eu la hardiesse de blâmer sa conduite, et il avait laissé approcher du monarque

que ses partisans les plus dévoués. Le comte de Lancastre, ne pouvant supporter l'arrogance de ce favori devenu odieux à toute la nation, s'était réuni à plusieurs pairs pour attaquer avec force ce criminel violateur de la liberté parlementaire, et le citer pour ses crimes devant cette même cour dont il avait osé outrager les membres. Le nouvel archevêque de Cantorbéry, les évêques de Londres et de Winchester, le comte de Norfolk, celui de Kent et un grand nombre de barons puissants confédérés avec eux avaient décidé qu'on informerait contre Mortimer sur la mort du feu roi, la correspondance avec les Écossais, la renonciation à la souveraineté de l'Écosse, les biens et les châteaux confisqués en faveur du favori et au préjudice des revenus de la couronne devenus insuffisants pour l'entretien de la maison du roi. L'archevêque primat, l'évêque de Londres et les comtes de Kent et Maréchal, oncles du roi, députés auprès du monarque pour lui demander de nouvelles ordonnances favorables aux libertés de la nation, n'avaient rien obtenu. Mortimer et Lancastre ayant pris les armes, Édouard avait enfin promis de faire cesser dans le plus prochain parlement tous les sujets de plainte.

(1324) La sommation de Philippe de Valois donne à Édouard un délai qu'il désirait vivement. Il part pour la France; il arrive à Amiens, où Valois était avec toute sa cour; la cérémonie de l'hommage a lieu avec le plus grand appareil dans la

belle cathédrale arabe ou arabo-gothique de cette ville. On y élève un superbe trône : Philippe s'y assied, vêtu d'une longue robe de velours violet semé de fleurs de lis d'or; un diadème enrichi de pierreries est sur sa tête, et un sceptre d'or dans sa main. Le valeureux ami de Valois, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, le roi de Navarre, celui de Majorque, le duc de Bourgogne, le duc de Lorraine, si attaché à Philippe, le duc de Bourbon, les comtes de Flandre, d'Alençon et de Beaumont-le-Roger, les grands officiers de la couronne et un grand nombre de prélats sont debout autour du monarque. Édouard paraît avec un nombreux cortége; sa longue robe de velours cramoisi est semée de léopards d'or; il a la couronne sur la tête, l'épée au côté et des éperons dorés. Il s'approche du trône; le grand chambellan lui dit d'ôter sa couronne, son épée, ses éperons, et de se mettre à genoux sur un carreau qu'on lui prépare. Édouard obéit; mais il ne peut cacher le dépit secret qu'il éprouve. Le chancelier lui dit: « Sire, vous devenez, comme duc de Guienne, » homme *lige* du roi mon seigneur qui ci est, et » lui promettez foi et loyauté porter. » Édouard refuse le mot de *lige*; il ne doit, dit-il, que l'hommage simple : au reste, il fera consulter ses archives, et il enverra des lettres scellées de son grand sceau, qui exposeront la nature de l'hommage. Le chancelier lui dit alors: « Sire, vous » devenez homme du roi de France, mon seigneur:

» vous reconnaissez tenir de lui la Guienne et
» ses appartenances, comme pair de France, selon
» la forme des paix faites entre ses prédécesseurs
» et les vòtres, et selon ce que vous et vos an-
» cêtres avez fait pour le même duché à ses devan-
» ciers. — Édouard répond : *Voire* (*vraiment*). —
» S'il est ainsi, reprend le chancelier, le roi notre
» sire vous reçoit, sauf ses protestations et rete-
» nues. » Philippe de Valois dit : *Voire*, et baise à
la bouche le roi d'Angleterre, dont il tient les
mains entre les siennes.

Édouard se retira dans la Grande-Bretagne la rage dans le cœur ; il jura une haine implacable à Philippe.

Le roi de France désire cependant qu'il s'explique, ainsi qu'il l'a promis, sur la nature de l'hommage qu'il lui a rendu ; il envoie à Londres le duc de Bourbon pour lequel il a autant d'affection que d'estime : le duc est accompagné des évêques de Chartres et de Beauvais, des comtes d'Harcourt et de Tancarville et des jurisconsultes les plus éclairés. Il obtient d'Édouard une déclaration solennelle par laquelle le monarque anglais reconnaît qu'il est homme *lige* du roi de France, comme duc d'Aquitaine et comte de Ponthieu, s'oblige à acquitter les sommes au paiement desquelles son père a été condamné, et promet de faire raser les châteaux des nobles de la Guienne déclarés criminels de lèse-majesté par Charles-le-Bel.

Mortimer avait conçu une haine violente contre le comte de Kent, qu'il avait toujours trouvé opposé à ses projets ambitieux ; il porta l'audace jusques à résoudre la mort de cet oncle de son roi : il l'attaqua avec perfidie ; il fit répandre le bruit qu'Édouard II vivait encore, qu'il était retenu secrètement dans le château de Corfe. Le comte de Kent avait toujours beaucoup aimé son frère : il s'empressa de questionner le gouverneur de Corfe au sujet de ce frère chéri : le gouverneur, dévoué à Mortimer, lui dit que le bruit répandu au sujet d'Édouard était fondé, et plusieurs autres complices de la scélératesse de Mortimer confirmèrent l'assertion de l'indigne gouverneur; on a écrit même qu'un moine envoyé par le prince avait été introduit dans le château, et avait vu à table un satellite de Mortimer si ressemblant au feu roi que le religieux avait cru être auprès de ce prince. Le comte de Kent ne put résister à la tendresse fraternelle; il écrivit au monarque qu'il avait vivement regretté : « Les pre-
» miers seigneurs du royaume, lui dit-il, se joindront
» à moi pour vous rendre la liberté et le trône. »
La lettre fut confiée à un homme dont le comte était bien éloigné de soupçonner la trahison, et portée à Mortimer. Un parlement fut convoqué à Winchester ; la crainte qu'inspirait le favori écarta de cette assemblée presque tous ceux qui n'étaient pas ses créatures ou ne dépendaient pas de lui. Il présenta au roi la lettre du comte de Kent : le prince fut mandé ; on l'arrêta dès qu'il parut. Des

complices de Mortimer interrogèrent le comte dans sa prison, et produisirent de faux aveux; leur rapport et la lettre furent lus au prétendu parlement; on le déclara convaincu de haute trahison; il fut condamné à perdre la tête. Mortimer et la reine douairière arrachèrent au roi un ordre qui pressait l'exécution du jugement: le bourreau refusa de porter ses mains sur l'oncle du monarque; on fut obligé de promettre à un criminel le pardon de ses forfaits pour le faire consentir à lever la hache sur la tête du prince.

La mort du comte de Kent excita un cri général d'indignation; Mortimer irrité s'abandonna à la pente qui entraîne les grands coupables dans l'abîme: il voulut rendre ses forfaits impunis par une tyrannie plus cruelle, il fit accuser l'archevêque d'York, l'évêque de Londres, plusieurs autres prélats et plusieurs lords qui avaient témoigné quelque satisfaction en apprenant qu'Édouard II vivait encore; le comte de Lancastre fut arrêté; plusieurs religieux carmes ou dominicains furent exilés; on menaça des peines les plus rigoureuses tous ceux qui oseraient dire que le père du roi était encore vivant. Les amendes et les confiscations ne cessaient de se multiplier; mais la haine et le désir de la vengeance brûlaient dans le cœur des Anglais, et la foudre était suspendue sur la tête du favori.

(1330) La jeune reine accoucha d'un prince auquel on donna le nom d'Édouard, et auquel celui de *prince noir* devait un jour être donné. Cet évé-

nement fut une époque importante pour l'Angleterre : le roi avait déjà dix-huit ans ; son esprit se développait ; sa prévoyance s'étendait ; son caractère acquérait de la force : devenu père, il rougit de dépendre d'un tuteur ; il consulta des conseillers fidèles ; il écouta leurs avis : le voile qui lui cachait la véritable position du royaume fut déchiré ; il vit l'orgueil, l'audace et l'avarice de Mortimer ; il ne reconnut que trop les familiarités scandaleuses de sa mère avec cet insolent ambitieux ; il soupçonna tous ses crimes ; il frémit en pensant à la mort de son père ; il se rappela avec douleur celle du comte de Kent : bientôt il sut combien la nation avait Mortimer en horreur, et résolut d'arracher les rênes du gouvernement à ses indignes mains.

De grandes difficultés s'opposaient cependant au succès de cette entreprise; toute la puissance du royaume était entre les mains de l'usurpateur; un corps de chevaliers ne cessait d'entourer sa personne ; un grand nombre d'espions dévoués à ses intérêts surveillaient toutes les démarches du monarque.

Le roi convoqua un parlement à Nottingham : son projet était de s'assurer du château de cette ville; mais la reine et son favori le prévinrent ; ils y étaient établis avec une suite nombreuse lorsque le jeune monarque arriva. Il n'y fut reçu qu'avec un petit nombre de domestiques ; les barons et les chevaliers qui l'accompagnaient furent logés à

une petite distance de la ville : ils sondèrent les dispositions de sir Guillaume Éland, gouverneur du château ; ils le trouvèrent très-dévoué aux intérêts du roi, et comme la reine avait fait changer les gardes des serrures, et que chaque soir les clefs étaient portées dans son appartement, il leur révèle l'existence d'une caverne abandonnée depuis long-temps, et qui par un passage souterrain conduisait jusques au logement du comte de La Marche. Toutes les mesures sont prises pour l'exécution du projet d'Édouard : plusieurs barons et chevaliers fidèles à Édouard montent à cheval et s'écartent de Nottingham ; Mortimer croit qu'ils veulent se dérober à son ressentiment. Lorsque la nuit est venue ils reviennent sur leurs pas : le gouverneur les conduit ; ils s'enfoncent dans le souterrain ; ils arrivent dans la principale tour du château ; ils marchent sans bruit à la chambre de Mortimer ; ils tuent deux partisans du favori qui veulent prendre sa défense : Mortimer est arrêté. La reine, dont la chambre était voisine, entend du bruit, croit reconnaître la voix d'Édouard, s'écrie : « Beau fils, aie pitié du beau Mortimer ; » s'élance de son lit, se précipite au milieu des barons, et les conjure de ne faire aucun mal à Mortimer, son digne chevalier, son cher ami, son cousin bien-aimé. Ses prières sont vaines ; on se saisit des deux fils et de plusieurs partisans du favori. Tous les prisonniers sont conduits à la Tour de Londres, et le roi, après avoir annoncé par une procla-

tion qu'il se met à la tête du gouvernement, convoque un parlement qui recevra à Westminster les réclamations de tous ceux qui ont éprouvé quelque tort.

Mortimer est accusé de plusieurs crimes devant ce parlement : il a allumé la guerre entre la reine-mère et son mari, dissipé les trésors et les joyaux du roi, conspiré pour la perte des plus fidèles sujets du monarque, obtenu le pardon de deux cents assassins, forcé les chevaliers des comtés à fournir des soldats, imposé des taxes arbitraires sur les vassaux militaires pour les dispenser de servir dans l'armée de Guienne, usurpé l'autorité suprême, affecté la puissance royale, insulté le parlement réuni à Salisbury, engagé le roi à marcher contre le comte de Lancastre et les autres pairs retirés à Winchester, violé les articles de la capitulation de Bedfort, dépouillé plusieurs barons de leurs terres, causé la mort du comte de Kent par une noire perfidie, envoyé le feu roi au château de Berkeley, et fait massacrer ce prince d'une manière horrible par ses complices.

Le parlement regarde tous ces faits comme si prouvés qu'il transgresse les lois les plus sacrées de la justice ; il blesse les droits imprescriptibles des plus grands coupables; on ne veut admettre aucun témoin, on interdit toute défense à l'accusé; on refuse de l'entendre, et, par un jugement que ce refus rend l'acte judiciaire le plus tyrannique, on le condamne à être pendu et écartelé. Combien

il est remarquable de voir en si peu d'années trois favoris subir le même supplice !

Le parlement promet ensuite des récompenses à ceux qui livreront à la justice les assassins du feu roi; on annule les confiscations prononcées contre les lords qui s'étaient réunis avec le comte de Lancastre, et les bills *d'atteinder* rendus contre le comte de Kent et le comte d'Arundel; les shérifs nommés par Mortimer sont destitués; on révoque les concessions des terres, des châteaux et des gardes nobles, faites depuis l'avénement du jeune roi au trône; la reine-mère est dépouillée de ses biens; on ne lui laisse qu'une pension de quatre mille livres, et l'on adopte des règlements utiles pour maintenir la paix intérieure et réformer l'administration (1330).

Pendant ces tragiques événements Philippe de Valois s'occupait avec zèle du bonheur de la France, établissait l'ordre dans les tribunaux, prévenait les crimes par de sages lois, donnait l'exemple des vertus. Il nomma gouverneur de son fils Bernard de Mareuil, maréchal de France; il fixa le titre et le poids des monnaies de la manière qu'il crut la plus propre à dissiper toute crainte de changement à cet égard.

Voyant augmenter chaque jour de vives contestations entre les juges ecclésiastiques et les tribunaux séculiers, il convoqua les évêques, les pairs, les barons du royaume; il parut au milieu d'eux sur son trône. Pierre de Cugnières, écuyer, con-

seiller du roi, et faisant les fonctions d'avocat général du monarque, parla avec beaucoup de force en latin et en français contre les prétentions du clergé; il l'accusa de soumettre toutes les affaires à sa juridiction sous le prétexte que tout acte juridique était accompagné d'un serment. Pierre Roger, archevêque de Sens, et Pierre Bertrandi, évêque d'Autun, soutinrent la doctrine du clergé, qui seul, dirent-ils, pouvait connaître de ce serment fait sous l'autorité de l'Église, et dont, suivant les prélats, les contrats de mariage, les testaments et les autres actes tiraient toute leur valeur. Le roi fit dire aux évêques que, s'ils ne corrigeaient pas eux-mêmes ce qui devait être changé dans la conduite de leurs tribunaux, il y apporterait un remède qui serait agréable à Dieu et au peuple; et dès ce moment l'*appel comme d'abus* des actes ecclésiastiques, devant les tribunaux du roi, devint plus que jamais une partie essentielle de la jurisprudence française (1330).

Bientôt commença le procès du comte d'Artois, prince du sang de France; il ne cessait de regretter le riche héritage qu'on avait adjugé à sa tante Mahaut; il s'en regardait comme injustement dépouillé. Aimé et estimé du roi, dont il avait épousé la sœur, il jouissait du plus grand crédit: il était comme le premier ministre du monarque; il lui parlait souvent et avec chaleur de ses regrets et de son désir d'obtenir la révision du procès qui l'avait privé des états de Robert, son grand-père.

fils du monarque et duc de Normandie, est émancipé par son père, déclaré pair, et siége avec la cour; le roi lui-même la préside. On était bien éloigné encore de connaître ces principes salutaires d'après lesquels la majesté royale n'intervient dans les jugements que pour exercer la plus touchante de ses prérogatives, et faire grâce à ceux qui lui paraissent la mériter : on examine scrupuleusement les actes soupçonnés; un arrêt déclare que les pièces présentées par Robert d'Artois sont fausses, et doivent être déchirées. Le procureur-général demande au comte s'il prétend en user; le comte consulte son conseil, déclare qu'il renonce à ces titres : l'arrêt est exécuté, et, par égard pour le prince, on ne prononce le nom ni de la Divion ni d'aucun de ses complices.

Robert cependant éclate en plaintes amères contre ce qu'il appelle l'ingratitude de son beau-frère; il ourdit des trames que l'on croit criminelles. Philippe lui fait sentir tout le poids de son indignation; il disgracie sa propre sœur, la femme du comte; il la fait arrêter ainsi que ses enfants et tous ceux que l'on croit portés à embrasser le parti de Robert, et il ordonne qu'on continue le procès contre la Divion.

Le comte voit le danger qui le menace : il cherche à se cacher; il va de château en château; il erre de province en province. On le cite devant la chambre des pairs : il apprend que la Divion

et ses complices l'ont déclaré instigateur du crime; on l'a condamnée au feu ainsi que sa servante; les complices vont subir diverses peines : il n'ose paraître devant la cour. Le procureur-général plaide contre lui, et, conformément aux conclusions de ce magistrat, le roi prononce l'arrêt par lequel la cour bannit Robert d'Artois du royaume de France, et confisque ses biens

Le comte devient furieux; il ne peut supporter l'arrêt qui le condamne; sa raison se trouble; il tombe de crime en crime. Il veut perdre Philippe; il soudoie des assassins; mais ces satellites n'osent exécuter un forfait dont la grandeur les effraie : il a recours aux plus ridicules et aux plus coupables maléfices; il tâche d'*envoûter* le monarque; il conçoit l'espoir de le faire périr en perçant au cœur une figure de cire qui ressemble à Philippe.

Le roi le poursuit d'asile en asile; il menace de la guerre les princes qui l'accueilleront. Le duc de Brabant veut continuer de braver la colère de Philippe. « Non, lui dit Robert, je ne vous entraînerai pas dans ma disgrâce; vous avez donné à » l'amitié plus que vous ne deviez; rendez à vos » sujets le repos que mon malheur leur a ôté. La » guerre et la désolation me suivent; elles me » poursuivent jusques dans les antres les plus » écartés : mon sort est de fuir la France et toutes » les terres amies de ma patrie; je vais chercher » un prince assez puissant pour ne pas craindre » mes ennemis. Un jour je reviendrai vers Phi-

» lippe, et lui rendrai tous les maux que vous » avez soufferts pour moi. » Il l'embrasse hors de lui-même, s'embarque, va porter en Angleterre son désespoir, sa rage et les remords qui le déchirent.

Édouard III venait d'y déployer un grand caractère.

Il était entré dans la politique du pape Jean XXII de porter de nouveau la plus grande partie des forces européennes dans les contrées occidentales de l'Asie; il avait désiré de voir les plus grands princes et les chevaliers les plus renommés de la chrétienté déployer leurs brillantes bannières dans cette Palestine où tant de sang avait coulé autour d'un si grand nombre de trophées éclatants; mais l'esprit du siècle avait changé; aucune puissance ne peut vaincre l'opinion générale des peuples; le temps et la force de la raison peuvent seuls la changer : on ne devait plus revoir de grandes croisades. En vain Jean XXII avait-il nommé Philippe généralissime des armées qui devaient porter en Orient l'étendard de la croix; en vain avait-il adressé à tous les souverains de l'Europe les plus pressantes exhortations; en vain leur accorda-t-il des décimes sur les biens du clergé; en vain plusieurs monarques parurent-ils se concerter pour l'exécution du grand projet conçu par le pontife, les efforts du pape ne devaient obtenir aucun succès. Le parlement anglais engagea Édouard à ne pas quitter la Grande-Bretagne avant que les

troubles qui ensanglantaient l'Irlande fussent apaisés, et qu'on eût cessé d'avoir de l'inquiétude du côté de l'Écosse.

C'était principalement vers cette Écosse que se portait l'attention du monarque : les Écossais différaient toujours d'exécuter l'article du dernier traité qui rendait aux barons anglais les domaines que ces barons avaient possédés en Écosse; Édouard désirait avec ardeur de pouvoir rompre ce traité qu'il regardait comme honteux pour la couronne d'Angleterre; il crut néanmoins devoir contenir son impatience : mais les barons anglais qui avaient réclamé en vain leurs domaines ayant résolu de les recouvrer par la force des armes, il n'opposa aucun obstacle à leur projet.

Un Édouard, fils de Jean Balliol, était resté en Angleterre après la mort de son père. Ce prince était jeune, brave et entreprenant; le roi d'Écosse David de Brus était en bas âge; le fameux Jacques Douglas était mort; le régent Thomas Randolph était infirme. Les barons engagèrent Balliol à tenter de recouvrer la couronne; ils lui promirent de le seconder : Balliol accepta avec joie leur proposition; ils réunirent un grand nombre de guerriers, s'embarquèrent avec Balliol dans le comté d'York, descendirent à Kinghorn, taillèrent en pièces la milice de Five, s'emparèrent d'un magasin d'armes et s'avancèrent jusques à Gladsmuir, où le nouveau régent Donald, comte de Marre, avait rassemblé une nombreuse armée.

Balliol apprit que le régent, trop confiant dans le nombre de ses soldats et dans la profondeur de la rivière sur le bord de laquelle il était campé, était fort peu sur ses gardes : on lui indiqua un gué; il se hâta, à la faveur de la nuit, d'y faire passer la rivière à ses troupes, et tombant à l'improviste sur un corps d'Écossais il le mit en déroute. Le comte de Marre ne doutait pas que le défaut de vivres n'obligeât bientôt les Anglais à se retirer; il voulut éviter un combat général; mais le comte de Carrick, fils naturel du feu roi Robert de Brus, regardant cette résolution comme une lâcheté, une vive querelle s'éleva entre ces deux chefs. Dans l'impétuosité de leur colère, ils s'élancèrent tous les deux avec précipitation contre les troupes de Balliol; leurs soldats les suivirent avec ardeur, mais arrivèrent en désordre dans un défilé où les hommes et les chevaux, violemment pressés, se renversèrent les uns sur les autres; les Anglais les taillèrent en pièces. De Marre, Carrick, un grand nombre d'autres lords, de chevaliers, de nobles et plus de douze mille soldats furent massacrés, et Balliol victorieux entra dans la ville de Perth.

Les Écossais luttèrent contre le malheur avec un admirable courage. Patrice, comte de Dunbar, et Archibald Douglas assiégèrent cette ville de Perth que Balliol venait de fortifier; dix vaisseaux écossais eurent ordre d'attaquer l'escadre anglaise qui était à l'embouchure du Tay, et qui fournis-

sait à Balliol les vivres nécessaires à ses soldats; ils l'attaquèrent avec furie; mais presque tous furent pris ou brûlés. Douglas et Dunbar renoncèrent à leur entreprise : Balliol fut couronné à Scone; très-peu de seigneurs écossais assistèrent à la cérémonie. Les partisans de Brus proposèrent une trève que Balliol accepta; et le jeune roi David Brus ainsi que Jeanne, sœur du roi d'Angleterre, à laquelle il était fiancé, furent envoyés en France, où Valois les reçut avec une grande bienveillance (1322).

Balliol, désirant vivement de n'avoir rien à craindre du roi d'Angleterre, se hâta de lui rendre hommage pour le royaume d'Écosse, de se déclarer son homme lige, de lui engager le château et le comté de Berwick, et de lui promettre d'épouser Jeanne, sa sœur, si l'on pouvait obtenir le consentement de cette jeune princesse, et faire annuler son contrat avec David de Brus. Ne croyant plus avoir d'ennemis bien redoutables à combattre, il congédia les troupes des barons anglais, et partit pour Arras, où il devait tenir un parlement écossais. Les brussiens résolurent de profiter de son voyage pour se saisir de lui et de ceux qui l'accompagnaient : ils se conduisirent avec tant de promptitude et de secret qu'ils surprirent Balliol. Ce prince eut à peine le temps de se jeter sur un cheval et de se sauver à Carlisle; son frère Henri perdit la vie en se défendant avec un courage extraordinaire; les gens de sa suite furent

[redacted]

faits prisonniers; et les Écossais, animés par ce succès et conduits par Guillaume Douglas, se jetèrent dans le Cumberland et le ravagèrent.

Le roi d'Angleterre s'empressa de se plaindre aux cours de France, de Rome et de Flandre des hostilités que les Écossais avaient commises : il ne voulut plus reconnaître le dernier traité qu'il avait fait avec l'Écosse; il envoya des ambassadeurs demander l'hommage au jeune David de Brus. Cet hommage fut refusé; Édouard déclara la guerre à David comme à un vassal rebelle, se mit en campagne, et forma le siége de Berwick.

Les brussiens avaient mis dans cette ville une forte garnison et de braves généraux : sir Guillaume de Keith commandait dans la ville, et Dunbar, comte des Marches, dans le château. La défense fut si belle qu'Édouard convertit le siége en blocus, en laissa la conduite à Balliol, et s'avança vers Édimbourg. Archibald Douglas, régent d'Écosse au nom de David de Brus, harcela l'armée d'Édouard pendant sa marche, mais évita avec beaucoup de prudence et d'habileté une affaire générale. Le roi d'Angleterre, ne trouvant qu'un pays dénué de tout et abandonné par ses habitants, revint devant Berwick; les brussiens continuèrent de se défendre avec la plus grande vigueur; leurs fortifications furent cependant presque entièrement ruinées : ils demandèrent et obtinrent une trêve de cinq jours.

Douglas assiégeait le château de Banborough,

dans lequel la reine d'Angleterre faisait sa résidence. Sir Guillaume de Keith part avec un sauf-conduit, et va trouver Douglas; il l'engage à marcher au secours de Berwick : Douglas et Keith arrivent près de l'armée anglaise. Édouard, suivant les historiens écossais, furieux de voir une armée écossaise qui peut lui arracher la victoire, veut forcer Séton, gouverneur par intérim de Berwick, de rendre la ville, quoique la trève ne soit pas expirée. Dans un accès de démence et de barbarie, ajoutent ces historiens, il menace le gouverneur de faire pendre à ses yeux ses deux fils qu'il a reçus en otage. Séton reste fidèle : les deux fils de ce malheureux père, auquel l'ancienne Rome aurait rendu tant d'hommages, expirent sur un gibet.

Douglas cependant range ses troupes en bataille à Bothville, auprès de Lalidowne-Hill : il les partage en quatre divisions; à leur tête sont les principaux de l'Écosse. Les Anglais occupaient la hauteur; Édouard place ses archers sur leurs ailes. Les Écossais, emportés par leur valeur, font la grande faute de gravir contre la montagne avec trop d'impétuosité : ils arrivent près du sommet hors d'haleine, et accablés sous leurs pesantes armes. Des nuées de flèches tombent sur eux; leur général est tué d'un coup de lance : le désordre commence à se mettre dans leurs rangs; Édouard les fait attaquer en flanc par des Irlandais armés à la légère, et lui-même se précipite sur eux à la

tête d'un corps d'hommes d'armes d'élite et d'archers à cheval. Les hommes d'armes écossais avaient quitté leurs chevaux pour gravir contre la hauteur : ils ne peuvent plus se défendre; on les entoure; on en fait un grand carnage; vingt mille Écossais périssent pendant la bataille ou la poursuite; presque tous les nobles de cette nation si digne d'un meilleur sort, sont tués ou faits prisonniers; la ville et le château de Berwick se rendent au vainqueur (1333).

Édouard, après ce grand succès, laissa vingt-six nille hommes à Balliol, congédia son armée, et revint dans l'Angleterre méridionale.

L'Écosse était si affaiblie par les batailles qu'elle avait perdues que Balliol la parcourut sans éprouver de résistance : il soumit tous les châteaux forts excepté quatre ou cinq que l'on regardait comme imprenables. Le parlement qu'il tint à Édimbourg ratifia l'hommage rendu au roi d'Angleterre; plusieurs barons anglais recouvrèrent les domaines écossais qu'ils réclamaient; on donna à d'autres barons ou à des chevaliers d'Angleterre des terres dont on dépouilla des Écossais; on cassa tous les statuts et toutes les ordonnances rendus sous les règnes de Robert et de David de Brus, et on annula toutes les donations que ces princes avaient faites.

Combien ces lâches mesures firent d'ennemis implacables à Balliol! Les Écossais, trop faibles encore pour reprendre les armes, gardaient ce silence sinistre qui précède les orages. L'humilia-

tion qu'on leur faisait subir les remplissait d'un désespoir farouche; et, détestant le prince qui avait si bassement renoncé à l'indépendance pour laquelle tant de sang avait été versé, ils conservaient une vive affection pour le fils du roi qui leur avait rendu la liberté.

Balliol d'ailleurs mécontenta un grand nombre de ses partisans; plusieurs de ses amis l'abandonnèrent, et se rangèrent du côté des brussiens.

Des prélats et des barons, fidèlement attachés au fils de Robert de Brus, étaient passés en France : ils avaient sollicité des secours de Philippe de Valois en faveur du jeune David. Philippe renouvela l'alliance qu'il avait contractée avec le roi Robert de Brus : il envoya un corps de troupes en Écosse. Les brussiens se rassemblèrent au milieu de leurs montagnes; le lord André Murray, régent du royaume, venait de finir sa captivité : il se mit à la tête des brussiens réunis; leurs enseignes flottèrent bientôt dans toutes les parties septentrionales de l'Écosse.

(1334) Balliol, ayant reçu d'Édouard un renfort considérable, parcourut l'Écosse occidentale : il fut près de se rendre maître du jeune Robert Steward du royaume et neveu du roi David. Édouard, ayant rejeté un plan de pacification proposé pour l'Écosse par des ambassadeurs de France, entra dans l'Écosse méridionale par la route de Carlisle à la tête des principaux nobles d'Angleterre, et d'un grand nombre de chevaliers étrangers com-

mandés par le comte de Juliers. Une autre armée, sous les ordres de Balliol, y pénétra par le chemin de Berwick, et une flotte de cent soixante vaisseaux commença de croiser le long des côtes écossaises.

Les brussiens ne cherchèrent pas à combattre contre les corps d'Édouard et de Balliol en bataille rangée; ils se réfugièrent avec leurs effets les plus précieux dans des retraites presque inaccessibles situées au milieu des montagnes, des bois et des marais, toujours prêts à s'élancer sur les convois et les détachements de leurs ennemis. Édouard et Balliol ravagèrent tout le pays qu'ils traversèrent, et se réunirent à Perth : le jeune comte de Namur voulut aller les joindre à la tête d'un corps d'étrangers ; le comte des Marches, celui de Murray, et sir Guillaume Douglas le surprirent dans un marais auprès d'Édimbourg, et l'obligèrent à se rendre à discrétion. Le comte de Murray, cédant à une générosité trop imprudente et à une grandeur d'âme chevaleresque que ses ennemis imitèrent bien mal, non seulement donna la liberté sans rançon au comte de Namur, mais voulut le conduire lui-même, et veiller à sa sûreté jusques aux frontières de l'Angleterre. Attaqué à son retour par la garnison de Roxburgh, il fut fait prisonnier, et la liberté ne lui fut pas rendue.

Édouard détacha son frère Jean Deltham et sir Antoine Lucy pour aller ravager les comtés de

Galloway, de Carrick, de Kyle et de Cuningham. Le comte des Marches et sir Henri Douglas voulurent les défendre; mais malgré leur valeur ils furent défaits.

(1335) Cet échec découragea plusieurs brussiens. Robert Steward et le comte d'Athole demandèrent la paix : l'hiver approchait; Édouard ne rejeta pas leurs propositions. Il fut convenu que les seigneurs écossais jouiraient d'une amnistie générale, de leurs terres, de leurs dignités, de leurs honneurs; des biens situés en Angleterre qu'on avait confisqués sur eux, que l'Église et tous les bourgs de l'Écosse conserveraient leurs franchises et leurs priviléges, et que les charges du royaume ne seraient données qu'à des Écossais. Le comte de Five et quelques autres seigneurs d'Écosse accédèrent à cet arrangement sous la condition que David de Brus succéderait de droit à Balliol; mais le régent André Murray ne prit aucune part à cette convention, que la plus grande partie des Écossais refusèrent de reconnaître. Conservant toujours l'espérance d'être secourus par la France, ils ne suspendirent pas un seul moment leurs hostilités contre les Anglais et les adhérents de Balliol; ils remportèrent même d'assez grands avantages pour qu'Édouard conclût une trève avec le régent, et lui donnât des sauf-conduits ainsi qu'à d'autres barons brussiens et à six commissaires du jeune roi David de Brus.

Ces barons et ces commissaires se réunirent

à Newcastle pour traiter de la paix avec les envoyés d'Édouard : mais ils ne purent s'accorder. Le régent d'Écosse s'empara de plusieurs châteaux ; Édouard s'avança jusques à Perth, à la tête d'une armée ; les Écossais levèrent le siége de Stirling, et se retirèrent dans les bois, pour éviter une bataille générale. Édouard traversa le comté d'Athole, celui d'Aberdeen, celui de Murray, arriva sur les bords du golfe de Murray et de la mer du Nord, soumit Elgin, Inverness, parvint presque jusques à l'extrémité septentrionale de l'Écosse, et ne revint vers l'Angleterre qu'après avoir ravagé les campagnes, rasé des villes, détruit des châteaux, brûlé des maisons, laissé partout de hideux monuments de sa vengeance et des féroces usages militaires du siècle, pendant que son frère Jean d'Eltham, remplissait de carnage et d'horreur les comtés occidentaux de l'Écosse particulièrement attachés aux brussiens.

Tant de cruautés cependant furent vaines : Édouard pouvait saccager mais non pas garder les comtés de l'Écosse. Les habitants du pays dont il venait d'être le fléau n'en détestaient que davantage et le guerrier barbare qui avait porté le fer et la flamme dans leur patrie, et le monarque qu'il voulait leur imposer.

Le roi d'Angleterre apprit d'ailleurs que Philippe de Valois venait de réunir deux puissantes armées, une de terre et l'autre de mer, pour secourir les Écossais ; le commandement de la flotte

avait été donné au jeune roi David. Les vaisseaux français parcoururent la Manche; les îles de Jersey, de Guernesey et de Whit furent ravagées; un corps de troupes considérable menaçait d'envahir la Guienne, et l'on préparait des armements considérables en Hollande, en Danemarck et en Norwège en faveur de l'Écosse. La position d'Édouard était critique; il en vit le danger sans en être effrayé: il fit venir tous les vaisseaux qu'il put réunir dans le port de Bayonne ou dans les autres ports de ses états de France; il se rendit à Nottingham, où le parlement fut convoqué. Voulant conserver l'affection des Anglais, il proposa des lois somptuaires, et en même temps propres à favoriser les manufactures d'Angleterre; il fut défendu aux prélats et aux nobles d'avoir plus de deux services à leurs repas, excepté les jours de grandes fêtes; les fourrures et les étoffes de soie des manufactures étrangères furent interdites à ceux qui n'avaient pas cent livres de rente; l'usage des draps étrangers ne fut permis qu'aux membres de la famille royale. Le parlement satisfait accorde au monarque, non-seulement un subside considérable, mais encore une augmentation de droits sur les laines des troupeaux si nombreux dans la Grande-Bretagne, et objets d'un commerce si important.

Le régent d'Écosse s'était remis en campagne d'abord après le départ d'Édouard; il avait repris plusieurs châteaux, notamment ceux de Dunotter,

[redacted]

de Kinnet et de Lauriston. Jean d'Eltham était mort sur les bords de la rivière du Tay. Édouard se hâta de repartir pour l'Écosse; à peine parut-il à Perth que le régent, fidèle au plan que la sagesse avait inspiré aux Écossais, se retira dans la vaste forêt de Platen. Édouard ne pouvant pas le suivre dans cet asile impénétrable à une armée ennemie, ravagea de nouveau le plat pays, et irrita les Écossais plus que jamais. Il chargea Geoffroy de Say, un de ses amiraux, d'armer une flotte considérable; il engagea ses alliés le comte de Hainaut, de Hollande et celui de Juliers, à lui procurer de nouvelles alliances; il traita avec le duc d'Autriche, l'archevêque de Cologne et l'évêque de Liége, et, pour attacher à ses intérêts le duc de Brabant, il consentit, malgré le grand intérêt qu'il devait prendre aux manufactures anglaises et le soin avec lequel il avait attiré dans la Grande-Bretagne des ouvriers des Pays-Bas, à laisser établir à Bruxelles un dépôt de laines d'Angleterre.

(1336) Édouard résolut bientôt après de poursuivre avec la plus grande vigueur la guerre contre Philippe; mais ce n'était pas seulement pour repousser ses attaques, l'empêcher de secourir l'Écosse, et recouvrer les provinces de la Guienne, dont les Français venaient de s'emparer; ses prétentions s'étaient bien agrandies. Vivement sollicité par le comte d'Artois, qui, dans ses complots parricides, avait juré la perte de Philippe, son roi et son beau-frère, il oublie qu'il a rendu hom-

mage à Valois comme roi des Français, qu'il s'est reconnu son homme lige, qu'il a juré de lui être fidèle comme à son suzerain, et il se prépare à réclamer la couronne de France, malgré la loi des Francs-Saliens et la volonté de la nation française, si énergiquement et si souvent exprimée par les états généraux, et si vivement proclamée par le comte Robert d'Artois lorsqu'il était aussi bon Français qu'il était devenu citoyen indigne. Pressé cependant par le pape de s'arranger avec Valois, afin que ce monarque pût se mettre à la tête de la grande croisade que le pontife de Rome paraissait désirer ardemment, il envoie des ambassadeurs à la cour de Philippe : les conférences commençent; Valois exige que David de Brus soit rétabli sur son trône; Édouard jure de détruire l'Écosse entière plutôt que de consentir au rétablissement de David (1337).

Il conclut de nouveaux traités; il se lie avec le comte palatin, les comtes de Gueldre, de Loos, de La Marck et plusieurs autres princes de l'empire germanique; l'empereur Louis de Bavière s'engage à lui fournir des troupes.

Le comte de Flandre était fidèle à Philippe; mais il avait irrité ses sujets en ordonnant ou permettant de nouvelles exactions; il avait été obligé de se réfugier en France. Gand s'était soulevé contre son prince avec la plupart des autres villes de la province. A la tête de l'insurrection des Gantois était un brasseur nommé Jacques d'Artevelle: cet

[redacted]

homme, d'un génie entreprenant, aimé du peuple, assez riche pour entretenir autour de lui un grand nombre de soldats dévoués, et prêt à tout sacrifier à son ambition, entretenait des émissaires dans la plupart des cités flamandes; les têtes de ceux qui voulaient s'opposer à ses desseins tombaient sous le fer de ses satellites, ou étaient livrées à la fureur du peuple. Plusieurs nobles, attachés à leur comte, avaient été bannis et leurs biens confisqués; personne n'osait plus résister à la volonté du tyran populaire. L'évêque de Lincoln et les autres ambassadeurs d'Édouard attirent dans le parti du roi d'Angleterre Artevelle, Gand, Bruges et Ypres; une flotte anglaise s'empare de deux bâtiments qui portaient l'évêque de Glascow, cent cinquante nobles écossais, une grosse somme d'argent et quelques troupes que Philippe envoyait aux brussiens : on massacre tous ceux qui montaient ces vaisseaux; les comtes de Derby et de Suffolk, plusieurs barons et chevaliers, cinq cents hommes d'armes et trois cents archers attaquent cinq mille guerriers du comte de Flandre dans l'île de Cadsant et les taillent en pièces. Édouard obtient des subsides extraordinaires : les prélats, les nobles et les possesseurs de francs-fiefs lui accordent la moitié de leurs laines, qu'il vend quatre cent mille livres sterling; on augmente d'ailleurs de deux schellings par tonneau de vin les droits ordinaires payés par les marchands étrangers; et le clergé consent à donner un second dixième de ses revenus.

Ces impôts sont énormes; et néanmoins ils ne peuvent suffire aux frais de l'armement ordonné par le roi et au paiement des sommes promises par les traités aux princes d'Allemagne.

Philippe de son côté confisque la Guienne et le Ponthieu, emprunte de l'argent à plusieurs abbayes; et rassemble son armée et ses vaisseaux.

Édouard nomme son fils régent du royaume, met à la voile sur une flotte de trois cents bâtiments, entre dans l'Escaut, et descend à Anvers. Artavelle vient le joindre; il lui conseille de prendre le titre de roi de France, pour que les Flamands se croient obligés de le suivre contre leur comte, et se regardent comme dispensés de payer les deux millions de florins qu'ils se sont engagés à faire remettre au pape s'ils faisaient la guerre au monarque français : Édouard adopte son avis; il ordonne à l'archevêque de Cantorbéry, à l'évêque de Durham et à trois autres ambassadeurs qu'il avait envoyés à Paris, par déférence pour le pontife de Rome, de ne rien faire qui pût être considéré comme une reconnaissance du titre royal de Philippe de Valois; et il désavoue l'hommage qu'il a rendu à Philippe, comme dicté à un prince mineur par la crainte de perdre la Guienne.

Les alliés diffèrent cependant de remplir leurs engagements. Son cousin germain Jean, duc de Brabant, paraît peu disposé à se mettre en campagne : Édouard lui accorde de grands priviléges pour le commerce; Jean lui promet de renoncer à

toute alliance avec Philippe et réunit ses guerriers; les autres alliés rassemblent aussi leurs troupes; mais, soumis à l'autorité impériale, ils veulent avoir obtenu, avant de commencer la guerre, la sanction du chef suprême de l'empire.

Édouard va trouver à Coblentz l'empereur Louis V de Bavière. Louis monte sur le trône impérial qu'on élève au milieu de la grande place; il condamne Philippe de Valois à restituer les terres et les villes dépendantes de l'empire pour lesquelles Philippe n'a pas rendu hommage dans les délais prescrits; il adjuge à Édouard la Normandie, l'Aquitaine et l'Anjou, comme anciens domaines de la couronne d'Angleterre; il déclare que le royaume de France tout entier appartient à Édouard comme au fils et à l'héritier d'Isabelle; il le nomme vicaire général de l'empire dans les Pays-Bas ainsi que dans les provinces situées entre Cologne et la mer; il ordonne à tous les vassaux de la couronne germanique, dont les fiefs sont situés dans ces contrées, de suivre Édouard dans la guerre qu'il va entreprendre contre Philippe de Valois, *soi-disant roi de France*.

Cependant le trésor du roi d'Angleterre était déjà épuisé, et la guerre n'était pas encore commencée. La princesse Marguerite, fille du duc de Brabant, avait été fiancée avec Édouard, duc de Cornouailles et fils du roi; le monarque avait touché cinquante mille livres sterling que le duc de Brabant avait avancées pour la dot de Margue-

rite; et néanmoins il fut obligé d'emprunter de très-grosses sommes à un intérêt très-onéreux, et même à mettre en gage les joyaux de la reine pour la sûreté des paiements : ces opérations l'empêchèrent de se mettre en campagne avant les derniers jours de septembre; il partit enfin de Valenciennes, et ravagea le Cambresis (1339). Le comte d'Artois, emporté par sa haine parricide, parcourut le fer et la flamme à la main la Thiérache et le Laonnais; Édouard entra dans le Vermandois; les comtes de Hainaut et de Namur déclarèrent qu'ils ne voulaient pas le suivre au-delà du territoire de l'empire, et se retirèrent avec leurs troupes. Édouard, malgré la diminution de ses forces, commença le siége de Cambray; mais il l'abandonna bientôt pour aller au devant de Philippe: les deux rois se rencontrèrent auprès de la Capelle et d'un endroit nommé *Vironfosse*. Édouard offrit la bataille; Philippe était près de l'accepter; le duc de Bourbon, les autres princes et les conseillers du monarque les plus éclairés et les plus fidèles l'engagèrent à la refuser : Édouard décampa; Philippe ne le poursuivit pas, plaça de fortes garnisons dans les places frontières, et repartit pour Paris. Édouard congédia les Allemands et se retira à Bruxelles avec ses propres troupes.

Rien ne l'avait dédommagé des grandes dépenses qu'il avait faites pour son armement et pour ses alliances ; il n'attendait aucune nouvelle somme d'Angleterre, et il devait, en Flandre ou en

[redacted]

Brabant, trois cent mille livres sterling, qu'il avait promis, sur son honneur, de payer avant son retour en Angleterre. Plusieurs comtés de la Grande-Bretagne étaient en proie à des bandes de brigands; le régent d'Écosse avait réduit toutes les places fortes situées au nord de Tay, et défait un corps de quatre mille Anglais; Guillaume Talbot et lord Richard Montague avaient été battus dans le comté d'Angus; Talbot avait été fait prisonnier; Robert Steward, nommé régent à la place de sir André Murray, que la mort venait d'enlever aux Écossais, s'était emparé de la ville de Perth et du château de Couper; il ne restait de places importantes à Balliol qu'Édimbourg et Stirling; et les Écossais venaient de ravager les comtés septentrionaux de l'Angleterre. Édouard fit demander au parlement de nouveaux subsides; les comtes et les barons consentirent à donner le dixième de leurs blés et de leurs troupeaux; mais les chevaliers des comtés déclarèrent qu'ils ne pouvaient faire une semblable concession qu'après avoir consulté leurs commettants: malgré ce retard les alliés d'Édouard le pressaient de leur faire compter ce qu'il leur avait promis; désirant vivement de les calmer, il donna quinze cents livres de rente au duc de Brabant, et promit un comté anglais au marquis de Juliers.

Il fit une alliance plus étroite que jamais avec les Flamands, qu'il devait aider à reprendre Lille, Douai et Béthune, cédées dans le temps à Philippe,

comme gage de leur fidélité; et malgré l'embarras de ses finances, il écartela les armes d'Angleterre avec celles de la France, substitua le grand sceau du roi des Français à celui du duc d'Aquitaine, et prit pour devise *Dieu et mon droit.*

A peine revenu en Angleterre, il tint à Westminster un parlement dont les délibérations furent remarquables: on accorda au monarque, pour deux ans, le neuvième des toisons et des agneaux des prélats, des comtes, des barons, des possesseurs de francs-fiefs, des vassaux du royaume; le neuvième des effets et marchandises des citoyens et bourgeois; le quinzième du mobilier des commerçants et de ceux qui habitaient au milieu des forêts et des pays incultes, et enfin un droit de quarante schellings par sac de laine et par chaque *last* de cuir. On confirma les deux grandes chartes ainsi que les priviléges et les franchises des bourgs. L'uniformité des poids et mesures fut établie pour tout le royaume; on fit des règlements pour réprimer les vexations des geôliers envers les prisonniers, prévenir les trop longs délais dans les procédures, obvier aux fraudes des shérifs; et le parlement déclara que le royaume d'Angleterre ne devait aucune soumission à Édouard en sa qualité de roi de France, et ne pouvait dépendre de la France en aucune manière.

(1340) Les Français venaient de remporter un avantage considérable auprès de Lille; le comte de Salisbury et le fils aîné du comte de Suffolk

avaient été faits prisonniers. Édouard apprend que Philippe est à la tête d'une nombreuse armée sur les frontières des Pays-Bas, et qu'une flotte de quatre cents vaisseaux, montée par des Normands, des Picards et des Génois, l'attend vers les côtes de Flandre pour le faire prisonnier; il rejette les conseils de son chancelier l'évêque de Chichester, qui veut l'empêcher de partir avant d'avoir réuni une flotte considérable; le chancelier lui renvoie les sceaux : deux de ses amiraux le conjurent aussi de différer son départ; il cède à leur avis, remet les sceaux à l'évêque, rassemble deux cent soixante vaisseaux, emprunte vingt mille marcs de la ville de Londres et s'embarque avec un grand nombre de nobles, d'hommes d'armes et d'archers.

Il découvre les pavillons et les banderoles de la flotte française auprès du port de l'Écluse. Les Français se rangent en bataille, et forment trois grandes divisions : il divise comme eux son armée navale en trois corps; il ordonne qu'on remorque ses vaisseaux pour gagner le vent, et le combat commence.

On fait de part et d'autre des prodiges de valeur; les vaisseaux vont à l'abordage; on se bat homme à homme avec une ardeur sans cesse renaissante; la bataille dure neuf heures. Édouard combat en héros : blessé à la cuisse, il ne cesse de donner des ordres, et d'encourager ses guerriers. Malgré tous ses efforts et l'agilité de ses vaisseaux, plus faciles à gouverner que les caraques montées

par les Français, la victoire est encore incertaine; mais une division commandée par le lord Morley et à laquelle se sont réunis les vaisseaux flamands, se précipite sur la flotte française, et cette dernière attaque fait triompher Édouard : la victoire est complète; plus de vingt-cinq mille Français périssent les armes à la main; un grand nombre de vaisseaux de Philippe sont pris, coulés bas ou brûlés. Le vainqueur descend à l'Écluse, et va à Gand joindre la reine qui venait de donner le jour, sous les plus brillants auspices, à Jean, duc de Lancastre.

Cette victoire célèbre de l'Écluse donne une audace nouvelle aux Anglais et à leurs alliés; Édouard forme deux armées. Le comte d'Artois, à la tête de soixante mille Flamands ou archers anglais, va investir Saint-Omer, dont la garnison était commandée par le comte d'Armagnac et par Eudes IV, duc de Bourgogne, qui avait hérité avec sa femme, fille de Jeanne, du comté de Bourgogne et de celui d'Artois. Le roi dirige la seconde armée, beaucoup plus nombreuse que la première, et va faire le siége de Tournai (1340). A peine le comte d'Artois paraît-il devant Saint-Omer qu'une de ces terreurs imprévues que les causes les plus légères ont si souvent imprimées aux hommes les plus valeureux saisit les Flamands et les disperse. Les Anglais avaient fait plusieurs descentes en Normandie, et brûlé la ville de Tréport. Le prince Jean, le fils de Philippe de Valois, le duc de Nor-

[redacted]

mandie, avait de son côté mis en cendres la capitale du Hainaut. Il assiége le château fort de Trin-l'Évêque, situé près de Cambrai; il emploie des canons et des canonnades, ces nouvelles et terribles machines, destinées à déplacer les forces des peuples et à changer la face des empires : entraîné par les barbares habitudes militaires du quatorzième siècle, il ne se contente pas de faire tonner contre les remparts du château fort les nouvelles foudres de la guerre; il fait jeter par-dessus ces mêmes remparts, et par le moyen d'*engins* ou machines particulières de projection, les cadavres des chevaux et des autres animaux qui étaient morts dans son camp, et l'infection que répandent ces corps corrompus et putréfiés oblige la garnison à se rendre.

Cependant la garnison de Tournai se défend avec un grand courage, et Philippe s'approche pour la secourir. On voyait dans son armée le roi d'Écosse, David de Brus, Philippe, roi de Navarre; Jean, roi de Bohême; le duc de Lorraine, celui de Bretagne; l'évêque de Liége, qui avait embrassé le parti des Français, ceux de Metz et de Verdun; les comtes de Bar, de Montbéliard et de Savoie. Le duc de Bourbon, fidèle compagnon de son cousin et de son roi, conseille à Philippe de ne pas hasarder d'événement décisif, mais de serrer de près l'ennemi, de le harceler sans cesse, de lui couper les vivres, d'enlever ses détachements : l'avis de ce sage et valeureux guerrier est suivi par

Philippe; l'armée d'Édouard dépérit de jour en jour; il sait qu'il va être obligé de lever le siége de Tournai comme il a levé celui de Cambrai: il envoie un cartel à Philippe auquel il ne donne que le titre de *Philippe de Valois;* il le défie à un duel ou à un combat de cent chevaliers à la tête desquels il combattrait, contre cent chevaliers que Philippe commanderait en personne, ou à une bataille générale. « Vous avez oublié, lui répond » Philippe, que vous écriviez à votre roi: on ne peut » provoquer son suzerain à un combat singulier: » j'accepterai néanmoins le duel avec vous si la » couronne d'Angleterre doit être comme celle de » France le prix de la victoire. » Quelle supériorité avaient alors les idées chevaleresques sur les vrais principes des droits des peuples et de la nature des gouvernements!

Édouard garde le silence; mais les fatigues, la disette et la désertion continuent d'affaiblir son armée: sa belle-mère, Jeanne de Valois, sœur de Philippe et comtesse douairière du Hainaut, conçoit le projet de réconcilier son frère et son gendre, sort du couvent de Fontenelle et parvient à obtenir une trève d'un an.

Des commissaires se réunissent à Arras pour travailler à la paix; le duc Louis de Bourbon, aussi habile négociateur que brave capitaine, s'y rend de la part de Philippe; mais malgré ses efforts il ne peut parvenir qu'à faire prolonger la trève.

Philippe profite de cette suspension d'hostilités

[redacted]

pour diminuer le nombre des alliés d'Édouard : il détache des intérêts de son ennemi non-seulement le comte de Hainaut, mais encore l'empereur et les princes d'Allemagne, dont les états avaient fourni tant de guerriers aux Anglais.

Jean-le-Bon, duc de Bretagne et issu de la branche royale de Dreux, venait de mourir sans enfants : il avait marié Jeanne, dite la Boiteuse et fille de Guy, un de ses frères mort avant lui, avec Charles de Blois, neveu par sa mère du roi des Français. Les états de Bretagne avaient, sur sa proposition, reconnu Charles de Blois pour son héritier; mais le duché avait été réclamé par un fils d'un frère cadet de Jean-le-Bon et de Guy. Ce jeune prince se nommait le comte de Montfort, et avait épousé une autre Jeanne, princesse de Flandre.

A peine Jean-le-Bon eut-il cessé de vivre que le comte de Montfort s'empara de ses trésors, gagna plusieurs des principaux seigneurs bretons, prit hautement le titre de duc de Bretagne, réclama des secours du roi d'Angleterre, et peut-être même se déclara secrètement vassal d'Édouard. La cour des pairs de France le somma de paraître devant elle : il se présenta à la tête de quatre cents nobles (1341), mais disparut avant le jugement qui adjugea le duché à Jeanne, comtesse de Blois.

Les partisans des deux rivaux avaient pris les armes; Philippe envoya son fils le duc de Normandie au secours de son neveu Charles, et le roi

d'Angleterre fit passer des troupes au comte de Montfort.

Tout l'héroïsme de la chevalerie se déploie dans cette guerre : les chevaliers des deux partis renouvellent dans les campagnes de la Bretagne tous les faits d'armes merveilleux, tous les prodiges de valeur qui avaient répandu tant d'éclat sur les plus fameux paladins et sur les plus valeureux des croisés armés pour la conquête de la terre sacrée. Pourquoi la férocité des guerriers du quatorzième siècle a-t-elle terni tant de courage, de loyauté, de grandeur d'âme?

La guerre de Bretagne a aussi ses héroïnes comme celles de Syrie et de la Palestine. Pierre, duc de Bourbon, digne fils de Louis Ier, son frère Jacques de Bourbon, comte de La Marche, et le comte d'Alençon avaient accompagné le jeune duc de Normandie; l'armée royale assiége Nantes, et la prend; le comte de Montfort, fait prisonnier, est conduit à Paris et renfermé dans la tour du Louvre : sa femme Jeanne de Flandre se retire dans la ville d'Hennebond; Charles de Blois l'assiége : Jeanne repousse toutes ses attaques avec la plus grande intrépidité. A son exemple, les femmes et les filles d'Hennebond pansent les blessés, soignent les malades, portent sans crainte des rafraîchissements aux guerriers qui combattent sur la brèche. Jeanne, pendant un assaut, aussi calme que brave, remarque qu'une partie des soldats préposés à la garde du camp ennemi ont quitté

[redacted]

leur poste : elle se met à la tête de trois cents cavaliers, sort par une porte opposée à l'attaque, fond sur le camp de Charles de Blois, renverse tous les obstacles, met le feu aux tentes ennemies, force les assaillants à courir à la défense de leur camp embrasé, reprend victorieuse le chemin de la ville, est coupée par un corps supérieur, ordonne à ses guerriers de se disperser, et de se réunir ensuite dans une ville voisine, se présente peu de temps après devant les retranchements des assiégeants, les force, et rentre triomphante dans Hennebond. La place cependant est attaquée avec plus d'ardeur; des machines plus puissantes ébranlent les murailles; les brèches s'élargissent; le découragement s'empare des habitants : ils demandent à capituler. La comtesse leur rappelle en vain qu'elle attend à chaque instant du secours; les assiégés ne voient que le danger qui les menace; les assiégeants leur accordent des conditions avantageuses; on va les signer : la comtesse désespérée s'élance au plus haut d'une tour très-élevée; elle porte sur la mer ses regards inquiets, aperçoit plusieurs voiles dans le lointain, descend transportée de joie, s'écrie : *Voilà le secours, nous sommes sauvés*, court au port, reçoit les Anglais, sort des murs à leur tête, détruit les travaux, brûle les machines, met en fuite les assiégeants, et délivre la ville.

Charles de Blois était soutenu par toutes les forces de la France; la comtesse ne recevait d'É-

douard que de faibles secours : elle passe en Angleterre. Un grand nombre de chevaliers anglais veulent la suivre au milieu des combats; Édouard y consent; et c'est le comte d'Artois qui doit commander cette troupe d'élite. La comtesse, Robert d'Artois et leurs chevaliers s'embarquent : ils rencontrent une flotte française; le combat s'engage avec violence; Jeanne, par sa valeur, donne l'exemple aux plus braves : la tempête sépare les deux flottes, les écarte l'une de l'autre, et les Anglais parviennent à débarquer.

Le comte d'Artois emporte Vannes d'assaut; quatre chevaliers de la garnison échappent au carnage, rassemblent plusieurs guerriers, et viennent attaquer la ville. Les brèches n'étaient pas réparées; ils pénètrent dans la place. D'Artois défend vaillamment sa conquête : mais, blessé dangereusement, il ordonne qu'on le transporte en Angleterre; il y meurt loin de la patrie qu'il a voulu soumettre à l'étranger; il subit un grand et juste supplice; il prévoit le terrible jugement de la postérité.

Lorsque Édouard était revenu dans la Grande-Bretagne, après avoir laissé en Flandre Henri de Lancastre, comte de Derby, comme caution des paiements qu'il devait faire à ses alliés, il avait privé de leurs emplois le chancelier, le trésorier, le garde-du-sceau privé, les shérifs des comtés, les collecteurs de taxes, plusieurs autres officiers, et établi une commission pour rechercher toutes

[redacted]

les malversations qui avaient pu avoir lieu dans la perception et l'administration des revenus publics. Bientôt après il appela auprès de lui Jean Strafford, archevêque de Cantorbéry : il voulait que ce prélat, chargé de faire payer les dettes contractées par le monarque envers les villes et les marchands de Flandre et du Brabant, lui rendît compte de la conduite de ceux à qui il avait donné l'ordre d'exécuter à ce sujet les intentions du roi. L'archevêque, au lieu de se rendre à la cour, assembla dans la cathédrale le clergé et des laïques, donna les plus grands éloges à la conduite de l'un de ses prédécesseurs, Thomas Becquet, déclara qu'à son exemple il soutiendrait les droits du clergé, prononça une sentence d'excommunication contre tous ceux qui, violant les libertés de l'Église, saisiraient les personnes, les terres ou les effets du clergé, et écrivit au roi pour l'exhorter à convoquer les prélats et les pairs d'Angleterre, qui ordonneraient une enquête au sujet de l'emploi des revenus publics.

En vain Édouard le fit-il presser de venir auprès de lui; en vain, pour dissiper toutes ses craintes apparentes ou réelles, lui envoya-t-il un sauf-conduit : l'archevêque non-seulement n'obéit pas, mais encore manda à ses suffragants de publier ses censures, et défendit aux membres du clergé de payer le neuvième accordé par le parlement, attendu qu'ils avaient eux-mêmes accordé au roi le dixième de leurs revenus.

Édouard écrivit aux prélats pour leur défendre de publier les censures de l'archevêque (1341).

Des marchands du Brabant, munis d'un pouvoir de leur duc, sommèrent le prélat de se présenter devant la cour ducale de leur prince, d'y répondre au sujet des dettes qu'il avait été chargé de faire payer, et de demeurer en otage dans les Pays-Bas jusques au moment où elles seraient acquittées. Strafford, du haut de sa chaire épiscopale, osa traiter la lettre adressée par le roi aux prélats de libelle scandaleux; publia une apologie de sa conduite, et, ce qui est remarquable, compta parmi les services qu'il avait rendus au royaume trente-deux voyages qu'il avait faits à ses dépens sur le continent. Le roi, oubliant cette dignité royale à laquelle il s'était très-souvent montré si attaché, répondit à l'apologie, la traita de fausse et d'insolente, et, reprenant ensuite son rôle de monarque, non-seulement défendit à l'archevêque ainsi qu'à tous les autres prélats de publier des censures semblables à celles que leurs prédécesseurs s'étaient permises contre les prérogatives du trône, mais encore fit sommer le primat de paraître devant la cour de l'échiquier, chargée de prononcer sur les affaires relatives aux finances.

L'archevêque ne voulut reconnaître que la juridiction des lords spirituels et temporels assemblés en parlement; le roi convoqua à Westminster ce parlement réclamé par l'archevêque. Le prélat, muni d'un sauf-conduit, arriva accompagné d'une

suite nombreuse d'évêques et d'autres ecclésiastiques : on lui remit une copie des accusations portées contre lui devant la cour de l'échiquier; il promit de les examiner. Il voulut prendre sa place de premier pair du royaume; mais on ne voulut pas le lui permettre avant qu'il eût répondu aux accusations dirigées contre lui : tenant alors sa grande croix achiépiscopale, il déclara sa résolution de soutenir les droits de l'Église, et sortit de l'enceinte.

Le parlement décida solennellement que les pairs du royaume ne pouvaient être jugés que par leurs pairs, et en parlement; que leurs bénéfices, terres et effets ne pourraient être saisis, ni leurs personnes arrêtées pour aucune cause relative aux offices qu'ils tiendraient de la couronne, sauf les droits du roi et des parties; mais que les pairs qui seraient shérifs ou fermiers des comtés, ou qui auraient reçu de l'argent ou des effets pour le roi, en rendraient compte par eux-mêmes ou par leurs procureurs devant les cours ou juridictions ordinaires.

L'archevêque déclara qu'il était prêt à répondre au parlement; il fit sa soumission au roi dans la chambre nommée *chambre peinte;* on lui promit de l'entendre lorsque les grandes affaires de l'état seraient réglées, et on lui permit de reprendre sa place : mais le temps de Thomas Becquet n'était plus. L'archevêque s'efforça de recouvrer les

bonnes grâces du roi; il y parvint, et son procès fut annulé.

Le clergé néanmoins s'empressa de profiter de l'embarras extrême dans lequel étaient les finances d'Édouard pour accroître sa puissance; il ne voulut consentir aux subsides dont Édouard avait un besoin si pressant qu'aux conditions suivantes : les membres du clergé seront exempts de la saisie de leurs personnes, de celle de leurs effets, et des amendes ordonnées par des juges séculiers sans le concours des juges ecclésiastiques; les officiers du roi ne pourront entrer dans leurs églises, dans leurs maisons ni dans leurs granges; les affaires relatives aux usuriers, au change d'argent, à la reddition des comptes testamentaires ou matrimoniaux ne ressortiront que de la juridiction ecclésiastique. La superstition n'était plus assez forte pour soutenir de pareilles prétentions; mais cette même opinion était trop peu favorable à la guerre contre la France pour s'opposer aux efforts des prélats. Édouard fut obligé de céder : il revêtit du grand sceau le statut qui consacrait les prérogatives réclamées par le clergé, et il ne fit qu'un acte illégal et dont ses conseillers auraient dû être punis en déclarant nul, dans un grand conseil tenu quelque temps après la clôture de la session parlementaire, un statut adopté par le parlement et devenu loi de l'état.

Ce parlement, dont il viola ainsi les prérogatives, lui avait accordé un subside digne d'une

attention particulière ; il lui avait donné vingt mille sacs de laine qui devaient être transportés en Flandre avant la saint Michel, époque après laquelle personne ne pouvait envoyer de la laine dans cette même Flandre, sous peine d'en payer trois fois la valeur, et même de perdre un membre ou la vie.

Mais les fonds que produisit ce monopole arrivèrent trop tard. L'empereur Louis, ne recevant pas du roi d'Angleterre les sommes qu'il lui avait promises, gagné par l'or de la France et entraîné par les conseils de sa femme, nièce de Philippe de Valois, ôta le vicariat de l'empire à Édouard, et se lia avec le roi des Français. L'archevêque de Mayence, celui de Cologne et d'autres princes de l'empire embrassèrent aussi le parti de Philippe; et le pape ayant ménagé un arrangement entre l'archevêque de Cambrai et le comte de Hainaut, la garnison française sortit de cette ville, et le duc de Brabant, le duc de Gueldre, le marquis de Juliers et d'autres princes n'eurent plus de prétexte pour faire la guerre contre la France, et refusèrent de continuer leur alliance avec le roi d'Angleterre, à moins qu'on ne leur comptât des sommes que le monarque anglais n'était plus en état de leur faire payer.

De nouveaux succès des Écossais obligèrent d'ailleurs Édouard à porter la guerre vers l'Écosse; il rassembla soixante mille hommes à Newcastle, et mit en mer une flotte nombreuse. De si grands préparatifs alarmèrent le régent Robert Steward,

Guillaume Douglas et plusieurs autres barons écossais; ils envoyèrent des ambassadeurs à Édouard; ils demandèrent une trève de six mois; ils promirent même de se soumettre à son gouvernement si avant le premier mai David de Brus ne leur amenait pas un puissant secours.

Une tempête très-violente venait de détruire ou de disperser les vaisseaux sans lesquels l'armée d'Édouard devait manquer de provisions dans les contrées incultes ou ravagées où il voulait la faire pénétrer : le roi d'Angleterre consentit à la trève.

Peu de temps après David de Brus arriva en Écosse. Des rivalités et des haines particulières firent naître de déplorables discordes parmi les Écossais, et ensanglantèrent leurs vallées et leurs montagnes. David de Brus désira de suspendre les hostilités contre l'Angleterre; Édouard fut bien aise de pouvoir s'occuper avec plus de succès des affaires de Bretagne : on consentit à une trève de deux ans.

Édouard partit pour le continent, débarqua auprès de Vannes, déclara qu'il n'arrivait pas comme ennemi de la France, mais comme allié du comte de Montfort, bloqua la ville, prit quelques autres places, et s'avança vers Nantes dans l'espérance de combattre Charles de Blois avant que ce prince eût reçu les secours que le roi de France lui avait promis: il mit le feu aux faubourgs, et rangea son armée en bataille. Charles de Blois eut la sagesse de refuser le combat; Édouard retourna

sous les murs de Vannes, qui était toujours bloquée. Le duc de Normandie, à la tête de quarante mille hommes et aidé des conseils du duc de Bourbon, parut bientôt auprès des Anglais fortement retranchés. Les Français se retranchèrent aussi, et les deux armées demeurèrent en présence pendant une partie de l'hiver : l'une et l'autre souffrirent beaucoup des rigueurs d'une saison qui devint très-froide; mais celle d'Édouard manqua d'ailleurs de provisions. Louis de La Cerda d'Espagne, à la tête de cent galères et de trente vaisseaux, croisait sur la côte et interceptait toutes les communications de l'armée anglaise avec les bâtiments chargés de lui apporter des vivres et des secours. Deux cardinaux arrivèrent, chargés par le nouveau pape Clément VI de réconcilier Charles avec Montfort, ou plutôt Philippe avec Édouard : on signa une trève pour trois ans. Il fut convenu par cet arrangement, que l'on a reproché à Valois en l'accusant de n'avoir pas su profiter des faveurs de la fortune, que le pontife de Rome serait médiateur entre les contendants comme un particulier et un ami commun; que la ville de Vannes serait en séquestre entre les mains des deux légats, qui pourraient en disposer après l'expiration de la trève; que les Flamands seraient absous des censures du siége apostolique; que les prisonniers qui paieraient leur rançon seraient rendus de part et d'autre.

Édouard eut beaucoup de peine à regagner les

côtes de l'Angleterre; le vaisseau qu'il montait fut agité par la tempête pendant plusieurs semaines, et il fut plusieurs fois en danger de périr (1343).

Le parlement s'assembla à Westminster pour s'occuper de la trève qui venait d'être conclue, de la paix, de l'état de la nation et de la conduite du gouvernement; les prélats et les barons se réunirent dans la chambre blanche; les chevaliers des divers comtés et les députés des communes délibérèrent dans la chambre peinte : la trève fut approuvée comme honorable et avantageuse; le parlement témoigna le désir de la voir remplacée par un traité de paix conclu à des conditions raisonnables, mais promit de soutenir son roi par les plus grands efforts si ce traité lui était refusé. On défendit l'importation de la monnaie étrangère à bas titre; on prescrivit une refonte des monnaies; on ordonna la fabrication de florins d'or et de sterlings d'argent semblables à ceux de la Flandre, avec laquelle on avait de si grands rapports commerciaux; et le roi écrivit au nouveau pape et aux cardinaux pour les engager à faire cesser les actes nommés *provisions*, et les autres usurpations du siége apostolique, qui appauvrissaient le royaume et irritaient le peuple.

Mais de quelle indigne trahison et de quelle tyrannie va se rendre coupable un descendant de saint Louis ! Il semble que Valois n'a consenti à la trève que pour satisfaire sa vengeance : il annonce un superbe tournoi; il veut que rien ne

manque à la pompe des noces de son second fils Philippe avec Blanche, fille posthume de Charles-le-Bel. Les grands seigneurs de France et des pays étrangers y accourent; Olivier de Clisson et dix autres barons de Bretagne veulent se distinguer dans cette fête, et arrivent à Paris sans méfiance et sans crainte : Valois les fait arrêter ainsi que trois chevaliers normands, soupçonnés d'avoir voulu faire duc de Normandie, sous la suzeraineté d'Édouard, Godefroid Harcourt, les condamne, sans l'intervention d'aucun tribunal, sans observer aucune forme judiciaire, sans les avoir entendus, et les fait jeter nus sur une charrette, et monter sur un échafaud où leurs têtes tombent sous le fer des boureaux.

Jeanne de Belleville, épouse d'Olivier de Clisson, apprend la mort de son mari : elle ne respire que vengeance; elle rassemble quatre cents hommes; elle va vers un château fort qui tenait pour Charles de Blois; laissant sa troupe en embuscade, elle s'approche des portes avec quarante hommes : le châtelain ignorait l'assassinat de Clisson; il croit Jeanne de Belleville en partie de chasse; le pont-levis se baisse : un cor donne le signal à la troupe embusquée; elle accourt; le château est pris et la garnison passée au fil de l'épée. Jeanne s'embarque ensuite, court la mer, immole aux mânes de son mari les marchands français qu'elle rencontre; et, après avoir conjuré le ciel de faire retomber sur la tête de Philippe tout le sang qu'elle a versé,

elle se retire à Hennebond avec son jeune fils, nommé Olivier comme son père, et qui devait acquérir un jour tant de gloire.

Les esprits d'un grand nombre de Bretons s'aigrissent plus que jamais; le baron de Lohéac abandonne les bannières de la France; les habitants de Vannes chassent la garnison établie par les légats du pape, et se déclarent pour le comte de Montfort.

Édouard, pour augmenter le nombre de ses partisans et inspirer une nouvelle ardeur à ses chevaliers, avait fait publier dans toutes les parties de l'Europe qu'il tiendrait *une table ronde* à Windsor, à l'imitation du roi Arthur et de plusieurs autres monarques anglais; il avait fait construire une immense rotonde, où trois cents chevaliers et un grand nombre de dames avaient assisté au banquet royal : il parle avec une grande chaleur dans le premier parlement, qu'il convoque après cette solennité, des actes cruels de Philippe, obtient des subsides considérables, rassemble un grand nombre de guerriers, joint à ses vaisseaux un grand nombre de galères génoises, fait parvenir des troupes à la comtesse de Montfort, charge le jeune comte de Salisbury de se joindre à Balliol pour défendre les frontières septentrionales de l'Angleterre contre les Écossais alliés de Philippe, envoie en Guienne, sous les ordres des comtes Derby et d'Arundel, cinq cents chevaliers, deux mille archers et un gros corps d'infanterie, et croit devoir rompre la trêve.

Philippe, aussi imprudent que tyrannique, avait pris bien peu de précautions pour défendre ses états contre un prince aussi entreprenant qu'Édouard; le comte Derby s'empare de Bergerac sur la Dordogne, malgré tout le courage de Bernard, comte de l'Ile-Jourdain. Bernard rassemble douze mille hommes, investit Auberoche, en ruine les fortifications. Derby part de Bordeaux pendant la nuit avec un corps de lanciers et d'archers, et tombe si à l'improviste sur les Français que le comte de l'Ile, celui de Périgord et celui de Valentinois sont faits prisonniers dans leurs tentes; le comte de Comminges rallie une partie de l'armée française et s'avance contre les Anglais: Derby l'attaque avec vivacité; il est reçu avec une valeur égale. La bataille devient furieuse; les succès sont égaux des deux côtés; mais la garnison anglaise d'Auberoche fait une sortie, se jette sur l'arrière-garde française et décide la victoire; un grand nombre de Français sont tués ou faits prisonniers. Derby soumet ensuite plusieurs villes et châteaux forts; et, de toutes les places qu'il attaque, celle de Blaye, défendue par Guillaume de Rochechouart et Guichard d'Angle, est la seule à la conquête de laquelle il soit obligé de renoncer (1345).

Les Anglais victorieux menaçaient toutes les provinces françaises situées au midi de la Loire: Philippe effrayé eut recours au duc de Bourbon. La grandeur du danger et l'estime qu'il avait pour

son cousin le portèrent à donner à Bourbon les plus grands pouvoirs qu'un monarque puisse confier; non-seulement le duc reçut l'autorité nécessaire pour lever de l'argent et des troupes, mais encore le roi lui conféra le droit d'accorder des lettres de grâce, de légitimation et d'anoblissement, de donner des franchises et des priviléges aux villes et aux communautés, d'établir des foires, d'évoquer à lui les affaires civiles et les procès criminels.

Il est à remarquer que plusieurs autres lieutenants du roi, que l'on nommait *capitaines souverains*, furent investis du pouvoir suprême comme le duc de Bourbon. Si les progrès de l'industrie et du commerce n'avaient pas déjà donné une grande force aux villes et à un grand nombre d'habitants des campagnes, un de ces capitaines souverains, doué d'un grand caractère, aurait pu perpétuer sa puissance, étouffer le pouvoir royal sous une féodalité renaissante, et perdre la monarchie fondée par Hugues Capet; les institutions de Louis VI, de saint Louis et de Philippe-le-Bel sauvèrent la couronne de Philippe de Valois.

Le duc de Bourbon usa de sa vice-royauté en Français dévoué et en sujet fidèle: il arriva à Cahors sans troupes, sans argent, et n'ayant pour lui que son nom, sa renommée, sa sagesse et son intrépidité; ne négligeant rien de ce qui était en son pouvoir pour calmer les ressentiments des nobles et des peuples, il racheta Roger de Comminges

et plusieurs autres barons faits prisonniers au combat d'Auberoche. A sa voix l'amour de la patrie se ralluma dans tous les cœurs; il réunit autour de lui les nobles et tous les autres Français en état de combattre; il leur donna des armes, leur parla, les remplit d'enthousiasme, reprit toutes les places situées sur la Dordogne, et se préparait à faire le siége de Bordeaux lorsque le duc de Normandie désira de l'avoir auprès de lui pour le siége de l'importante ville d'Aiguillon, située au confluent du Lot et de la Garonne.

Mais quelle puissante diversion va appeler en Normandie les armes françaises ! Jean de Montfort s'était échappé de la prison du Louvre déguisé en marchand; il avait reconnu Édouard comme roi de France, pris Dinan, et cessé de vivre à Hennebond, où il était mort d'une fièvre violente. Le comte de Northampton avait défait Charles de Blois, et pris d'assaut Roche-Darien; Godefroi de Lascourt qui avait été banni de France pour avoir tiré l'épée contre le maréchal de Bricquebec en présence de Philippe, et dont les amis avaient péri sous la hache des bourreaux, était passé en Angleterre, y avait rendu hommage à Édouard, pour ses terres de Normandie; et, brûlant du désir de se venger de Philippe, avait juré de mourir pour le roi de la Grande Bretagne. Édouard avait publié un manifeste, déclaré Philippe son mortel ennemi, infracteur de la trève, usurpateur de la couronne de France, et il était descendu à

L'Écluse avec un gros corps de troupes et son fils le prince de Galles. Les députés des principales villes de Flandre y étaient venus auprès de lui : Artevelle, tout dévoué à Édouard, leur avait proposé d'ôter le gouvernement de leur paroisse à leur comte s'il ne voulait pas renoncer à son alliance avec Philippe, et de donner la souveraineté de leur pays au prince de Galles, dont le père érigerait leur comté en duché, et ferait fleurir leur commerce au-dessus de celui des autres nations de l'Europe; les députés, en demandant de consulter leurs commettants, n'avaient pu cacher le ressentiment que leur avait inspiré la proposition d'Artevelle; de retour à Gand, ils en avaient parlé de manière à exciter contre lui la plus vive indignation. Ses rivaux et ses envieux ayant répandu le bruit qu'il avait dissipé les revenus du pays, et fait passer de très-grosses sommes d'argent en Angleterre, la multitude qui l'avait tant aimé était devenue furieuse contre lui; elle s'était précipitée dans sa maison, l'avait massacré et avait mis à mort un grand nombre de Gallois qu'Édouard lui avait donnés pour le garder, et dont la présence n'avait fait qu'augmenter l'irritation de la multitude. Le roi d'Angleterre, malgré cet outrage, avait renouvelé son alliance avec les Flamands, était revenu dans la Grande-Bretagne, avait réuni une armée nombreuse, et, d'après l'avis et les instances de Geoffroy d'Harcourt, était descendu en Normandie, cette province si mécontente de Philippe

et à la sûreté de laquelle Valois n'avait pas mieux pourvu qu'à celle de la Guienne française. Le roi d'Angleterre s'avance en quelque sorte sans obstacle; les habitants des villes qui détestaient Valois se hâtent d'ouvrir leurs portes : le comte d'Eu, connétable de France, et le comte de Tancarville, veulent défendre la ville de Caen; elle est emportée d'assaut. Philippe, réunissant à la hâte les vassaux et les guerriers des communes de Picardie, de Champagne et de Bourgogne, fait rompre tous les ponts de la Seine, parcourt la rive droite du fleuve, place des troupes à tous les gués, met Rouen en état de défense, et observe avec soin les Anglais. Édouard le trompe par ses manœuvres, s'avance rapidement vers Poissy, refait le pont, passe la rivière malgré la résistance des milices de la Picardie, s'empare de Pontoise et pénètre jusques aux portes de Paris, portant le fer et le feu dans toutes les campagnes. La honte et le ressentiment se joignent aux remords qui déchirent le cœur de Philippe depuis que sa tyrannique cruauté a immolé tant de victimes : il voit du haut des murs de sa capitale les flammes qui dévorent les châteaux et les villages; il rougit, il s'indigne, il se repent; il veut tout réparer : il se hâte d'appeler auprès de lui la plus grande partie des troupes de la Guienne, le duc de Bourbon, le comte de La Marche, le maréchal de Montmorency; il envoie des députés à Jean-l'Aveugle, roi de Bohême, à Charles, fils de Jean, roi des Ro-

mains, au roi de Majorque, au duc de Lorraine, au comte de Flandre et à ses autres alliés; il les presse de réunir leurs forces aux siennes.

Édouard se retirait vers les Pays-Bas chargé des dépouilles de la Normandie et de l'Ile de France: le duc de Bourbon le harcelle avec habileté, l'inquiète et le retarde. Les habitants des contrées que traversent les Anglais, n'écoutant plus que leur patriotisme, prennent les armes, rompent les chemins, bordent les rivières, interceptent les convois.

Édouard passe sous les murs de Beauvais, met en déroute des milices d'Amiens et un parti de cavalerie du roi de Bohême, s'avance au-delà de Poix, parvient à Ayraines et ensuite à Oisemont: sa position devient de plus en plus dangereuse; il commence à manquer de vivres; il a devant lui la Somme, dont tous les passages sont gardés, tous les ponts rompus, excepté celui d'Abbeville et ceux de Pequigny et de Pont-de-Remi, trop bien fortifiés pour être emportés d'assaut, et derrière lui est la grande armée française forte de cent mille hommes, et qui arrive pleine d'ardeur et de confiance. C'est dans cette situation si périlleuse qu'Édouard va être forcé de livrer bataille. Une insigne trahison décide de la destinée de deux grandes monarchies; un prisonnier français, à qui on promet sa liberté et cent pièces d'or, indique aux Anglais le gué de Blanquetade, situé au-dessous d'Abbeville, et le seul du comté de Ponthieu.

Godemard du Fay gardait ce gué inconnu des Anglais et qui n'était praticable que pendant les basses mers: la marée continuait de descendre; Édouard entre le premier dans la rivière, et ordonne à ses soldats de le suivre : ils se précipitent dans le fleuve; la cavalerie française se jette sur eux; on se bat au milieu de l'eau; les archers anglais accablent de leurs flèches les guerriers de Godemard; des soldats de nouvelle levée l'abandonnent; il ne peut plus défendre le passage. Philippe arrive, voit l'armée d'Édouard sur la rive droite, et, transporté de colère, veut la poursuivre; mais la marée remonte; le fleuve n'est plus guéable; il est forcé de revenir à Abbeville, où est le gros de son armée.

Édouard continue sa route vers Calais; il envoie des partis brûler le Crotoy et d'autres villes voisines, campe à Crécy sur une hauteur, au-devant d'un bois, et fait placer les chariots des bagages sur les ailes de son armée : Philippe le suit. Édouard range son armée en bataille; le prince de Galles, âgé de seize ans, commande la première ligne; il a sous ses ordres un grand nombre de comtes, de barons et de chevaliers; huit cents hommes d'armes, quatre mille archers et six mille fantassins du pays de Galles; les comtes d'Arundel et de Northampton sont à la tête de la seconde ligne, où l'on compte un grand nombre de nobles, huit mille hommes d'armes, quatre mille hallebardiers et deux mille archers; la troisième ligne

est sous les ordres immédiats d'Édouard : elle comprend sept cents hommes d'armes, plus de cinq mille hommes armés de haches et six mille archers. Des fossés avaient été creusés pour garantir les ailes ; les trois lignes étaient rangées sur la montagne, de manière à se défendre mutuellement, et des vivres abondants avaient été distribués aux soldats.

(1346) Philippe était parti d'Abbeville au lever du soleil vers la fin mois d'août : il envoie des chevaliers reconnaître la position de l'ennemi ; ils la trouvent formidable ; ils reviennent auprès de Philippe, qui brûle de commencer le combat : « Différez la bataille jusques à demain, disent-ils au » monarque ; n'exposez pas des troupes fatiguées » de trois lieues de marche sous un soleil brûlant » à des soldats frais et bien retranchés. — Ils n'é» chapperont pas, dit Philippe. — Non, sire, de » fortes escarmouches les retiendront dans leur » camp. » Le roi cède à leurs raisons : il ordonne qu'on fasse arrêter l'avant-garde.

Mais la plaine était couverte de soldats nouvellement levés, téméraires et sans expérience ; persuadés que les Anglais ne pouvaient se défendre, ils agitaient leurs armes en signe de triomphe, et criaient *point de quartier* ; la plus grande insubordination régnait d'ailleurs parmi les vassaux et les alliés ; chacun des princes étrangers voulait attaquer l'ennemi le premier : les ordres du roi ne sont pas exécutés ; de tous les côtés on demande le

combat. A peine Philippe a-t-il le temps de ranger sa nombreuse armée; le roi de Bohême commande le premier corps, le duc d'Alençon le second, Philippe le troisième : dans le premier corps était un grand nombre d'archers génois. Un violent orage était survenu ; une pluie abondante était tombée : les cordes des arcs des Génois étaient mouillées; celles des arcs des Anglais avaient été garanties. La bataille commence : les archers génois ne peuvent ni attaquer ni se défendre ; ils sont renversés et prennent la fuite ; le comte d'Alençon les soupçonne de trahison; il ordonne à ses hommes d'armes de tomber sur eux et de les écraser : la confusion se met dans les rangs des Français; elle augmente. D'Alençon parvient néanmoins jusques au corps commandé par le prince de Galles et l'attaque avec force: le prince lui oppose la plus grande valeur; trois escadrons de chevaliers français et allemands, soutenus par un corps d'hommes d'armes, se jettent sur son flanc droit; le prince de Galles est vivement pressé entre deux troupes ennemies. Le comte de Warwick envoie demander du secours à Édouard. « Laissez à mon fils, » répond le monarque, la gloire de gagner ses » éperons. » Le comte d'Arundel et celui de Northampton étaient accourus vers le prince de Galles avec des troupes fraîches; ils avaient tourné les guerriers du comte d'Alençon, et malgré leurs valeureux efforts, les Français, commandés par le comte, avaient été repoussés et taillés en pièces.

Le prince de Galles s'avance victorieux vers le corps à la tête duquel est le roi Philippe; le désordre toujours croissant dans les premiers rangs des Français n'a pas permis à leur roi de soutenir le comte d'Alençon, mais à l'approche du prince anglais la bataille se renouvelle avec une fureur nouvelle. Philippe, le roi de Bohême, le roi des Romains, le duc Raoul de Lorraine, les princes français, les princes alliés, les grands vassaux, les chevaliers, tous les soldats de France se battent en héros malgré leur lassitude extrême, la confusion des corps et les terribles désavantages de leur position. Des prodiges de valeur signalent des deux côtés cette fameuse journée; la victoire paraît favoriser les Anglais; une sorte de désespoir magnanime s'empare des Français et de leurs alliés. Le roi des Romains blessé dangereusement est obligé de quitter le combat; son père le roi de Bohême veut le venger ou périr: aveugle et vieux, il ordonne aux chevaliers qui l'entourent de le guider vers l'endroit où le combat est le plus animé, de le diriger vers le prince de Galles; ils placent le cheval du roi de Bohême au milieu des leurs, entrelacent les brides, s'élancent dans les rangs les plus serrés des Anglais, et se font jour jusques au fils d'Édouard; le jeune prince et le vieux roi se portent plusieurs coups: des flots de combattants les séparent; le monarque et ses chevaliers terminent glorieusement leur vie. Il avait pris pour cri de guerre ces mots allemands, *ich*

[redacted]

dien (*je sers*); il le répète avec force en attaquant le fils du roi d'Angleterre. Le prince de Galles veut rendre hommage à l'héroïque guerrier qu'il vient de vaincre, et dont la bravoure et le dévouement vont laisser un souvenir immortel; il prend pour sa devise ces mots consacrés par le sang royal de Jean, roi de Bohême; elle devait être conservée par ses successeurs.

Mais rien n'égale la valeur que le roi de France déploie: deux chevaux sont tués sous lui; il est blessé dangereusement à la cuisse; il reçoit au cou une blessure plus dangereuse encore: il ne veut pas cesser de combattre pour la France et pour les Français; il se précipite partout où le péril est le plus grand. Le duc de Bourbon, son frère le comte de La Marche, Jean de Hainaut, Montmorency, Montfort et d'Aubigny veulent vaincre avec lui, ou mourir à ses yeux. Il combat jusques à la nuit; Bourbon est mis hors de combat; le champ de bataille est jonché de cadavres; les soldats, les chevaliers, les vassaux de Philippe sont morts ou dispersés: il ne distingue autour de lui que les amis fidèles, qui ont toujours voulu lui faire un rempart de leurs corps, et quelques hommes d'armes: voilà tout ce qui reste de cette armée si nombreuse qui couvrait, le matin, les plaines du Ponthieu. Il ne veut pas survivre à une si grande défaite; il veut trouver la mort au milieu des escadrons ennemis. Jean de Hainaut, le comte de La Marche, Montmorency, Monfort et

d'Aubigny arrêtent son cheval par la bride et l'arrachent tout sanglant du milieu de ce champ de carnage où tant de glorieuses victimes viennent de s'immoler pour leur pays ; il marche au milieu des ténèbres seul avec ceux qui, malgré lui, ont sauvé ses jours. Un noble sentiment s'élève dans son âme ; une grande pensée remplace son héroïque désespoir, il luttera contre le sort, il sauvera sa patrie. Il arrive au château de Broye : « Qui vive ? lui crie la sentinelle. — Ouvrez, lui » répond Philippe, ouvrez, c'est la fortune de la » France ! »

La mort venait cependant de moissonner l'impétueux comte d'Alençon, Raoul, duc de Lorraine, l'un des plus vaillants et des plus sages princes, qu'on avait surnommé un autre Roland, et dont le corps fut trouvé au-delà des escadrons anglais qu'il avait percés, le comte Louis de Blois, neveu du roi Philippe, et qui avec le duc de Lorraine s'était fait remarquer par d'admirables faits d'armes, les comtes de Flandre, de Vaudemont, de Salm, de Sancerre, d'Auxerre, plus de douze cents barons ou chevaliers et des milliers de soldats.

Le corps du comte d'Harcourt était aussi gisant sur le champ de bataille. Son frère Geoffroy avait combattu avec les Anglais, que dans ses ressentiments il avait si vivement excités contre sa patrie : il parcourt avec les vainqueurs la campagne couverte de morts et de blessés ; il voit le cadavre de

[redacted]

son frère, le reconnaît, se précipite sur les restes inanimés du héros mort pour son pays, le couvre de baisers et de larmes : son désespoir le rend à l'honneur, à sa patrie, à son roi; il abandonne la cause injuste de ceux dont les armes ont immolé son frère; il court vers Philippe, se jette à ses pieds, hors de lui-même, et obtient son pardon.

C'est au milieu de ce champ de carnage où Geoffroy vient de serrer dans ses bras le corps de son frère, mort avec tant de gloire, qu'Édouard embrasse le prince de Galles, dont la victoire va proclamer au loin le nom devenu si fameux. « Mon » brave fils, lui dit-il, Dieu vous fasse la grâce de » continuer comme vous avez commencé; vous » vous êtes montré digne de votre race, et vous » méritez le royaume qui sera votre héritage. »

Il ordonne ensuite qu'on renvoie le corps de Jean, roi de Bohême, à la famille de ce prince; il fait consacrer le champ de bataille; il assiste aux funérailles des chevaliers; il veut que les soldats soient enterrés avec décence. Quel contraste que celui de ce respect religieux avec les ordres barbares que la postérité lui a reprochés! et quel déplorable mélange est produit et maintenu dans les mœurs de ce siècle, par la lutte de l'antique férocité des Celtes, des Germains et des autres hommes du nord contre la civilisation toujours croissante

On a écrit que les Anglais avaient fait jouer à

cette célèbre bataille de Crécy six canons ou pièces d'artillerie : la poudre était encore bien peu perfectionnée ; les canons n'étaient composés que de planches de cuivre liées avec des cercles des fer, et présentant une forme conique qui s'évasait depuis la culasse jusques à la bouche. Ces pièces pouvaient effrayer par la nouveauté, mais non pas par la nature de leurs effets. Les Français ne devaient pas se presser d'en adopter l'usage, eux qui, ne voulant combattre qu'avec l'épée et la lance, avaient eu tant de peine à employer les arbalètes introduites en Angleterre dès le douzième siècle, et avaient préféré si souvent de soudoyer pour ces armes de trait, des étrangers accoutumés à les manier avec autant d'adresse que de force.

Édouard, cependant, connaît le courage des Français ; il craint qu'ils ne se rallient : il recommande à ses troupes la plus grande vigilance, et dès le point du jour qui suit sa victoire il détache un corps de lanciers et d'archers pour suivre les vaincus. Ces archers et ces lanciers rencontrent près d'un marais les milices de Rouen et celles de Beauvais qui venaient joindre l'armée de Philippe ; ces milices ignoraient la défaite de leurs compatriotes ; elles ne s'attendaient pas à combattre ; elles sont dispersées. L'archevêque de Rouen et le grand-prieur de l'ordre de Saint-Jean s'avançaient aussi vers l'armée de Philippe, à la tête de deux mille guerriers ; ils sont massacrés

[redacted]

avec leurs soldats. Les Anglais élèvent sur une hauteur les étendards de France qu'ils ont trouvés sur le champ de bataille; les Français errants dans les bois ou dans les champs voisins, voient de loin les couleurs qui leur sont chères : ils ne peuvent soupçonner aucune perfidie; ils courent se rallier autour de ces étendards qui les ont si souvent conduits à la gloire; ils reçoivent la mort au pied de ces bannières sacrées. Édouard, avant la bataille et au moment où il venait de recevoir d'un ministre de Dieu l'absolution et l'eucharistie, avait ordonné qu'on ne fît aucun quartier aux Français; les historiens anglais ont eux-mêmes dénoncé à la postérité cet acte de barbarie.

Philippe de Valois n'a jamais montré plus de véritable courage qu'après sa défaite : il brave le malheur comme il avait bravé la mort; il rallie auprès d'Amiens les restes de son armée; il garde les bords de la Somme; il se prépare à livrer une nouvelle bataille, et à forcer la victoire de revenir sous ses enseignes. Étrange et misérable effet du plus funeste des gouvernements! la puissance féodale règne encore et sur le roi et sur le peuple.

Les forces de Philippe étaient restées supérieures à celles d'Édouard. La plupart des barons, oubliant leur valeur, leur devoir, leur patrie et l'honneur, rappellent leurs vieux priviléges, déclarent qu'ils ne veulent plus combattre, et se retirent dans leurs châteaux; quelques autres de ces barons qui avaient survécu à la journée de Crécy

se couvrent au contraire d'une gloire immortelle : ils n'abandonnent dans le danger ni la France ni son roi; ils restent auprès du monarque avec les soldats levés dans leurs domaines; et, à la tête de ces preux dévoués et fidèles, brillent d'un nouvel éclat le duc de Bourbon, le comte de La Marche et le maréchal de Montmorency.

Pendant ces événements le duc de Normandie continuait ce siége d'Aiguillon que les historiens ont raconté comme un des plus mémorables du quatorzième siècle. De formidables machines de guerre avaient été élevées contre la place; plusieurs assauts avaient été donnés; la garnison, commandée par le comte de Pembrock, avait par sa valeur rendu tous ces efforts inutiles : le jeune duc, désesperant d'emporter la ville de vive force, avait résolu de la réduire par la famine; le corps de troupes anglaises commandé par le comte de Lancastre, trop faible pour livrer bataille au duc de Normandie, s'était emparé de presque tous les convois des assiégeants : le jeune prince avait livré un assaut général; et le courage des Anglais avait résisté à toute l'impétuosité française. Le duc de Normandie apprend les malheurs de son père, et reçoit de ce monarque l'ordre de lever le siége et de venir le joindre avec toutes ses troupes : il vole au secours de son roi et de la France, qu'il doit gouverner un jour. Le comte de Lancastre, délivré par le départ du duc du seul obstacle qu'il pût craindre, s'empare de presque toutes les

[redacted]

places de l'Agénois, de la Saintonge, de l'Angoumois et du Poitou.

Le parlement d'Angleterre cependant apprend avec des transports de joie la victoire de Crécy : il oublie le poids des taxes dont le peuple est chargé ; il accorde au roi, pour continuer la guerre, deux dixièmes et deux quinzièmes payables pendant deux ans. Chacun des lords et des vassaux paie au monarque les quarante schellings dus au roi lorsqu'il armait son fils aîné chevalier.

Le parlement demande néanmoins et obtient un statut d'après lequel les marchands qui feront entrer de fausses monnaies dans le royaume seront punis comme de faux monnayeurs ; ceux qui contribuent à la défense des côtes ne seront tenus de rien fournir pour le service de terre ; aucun office de shérif ou de juge de paix ne pourra être accordé pour la vie ni concédé à titre de fief, ni donné qu'à un des principaux possesseurs de francfief du comté, et, par une disposition très-remarquable et conforme au vœu des communes, les moines étrangers sont obligés de quitter le royaume ; les pensions accordées aux cardinaux et aux abbés de Cluni sont abolies ; les tailleurs, les cordonniers, les valets des cardinaux et les autres étrangers promus à des bénéfices sont exilés d'Angleterre, et leurs bénéfices donnés à de pauvres écoliers anglais.

Édouard, pour pouvoir disposer d'un plus grand nombre de forces contre la France, avait proposé

à l'Écosse une paix définitive, la cession de Berwick et l'abandon des intérêts de Balliol. David de Brus avait refusé un traité d'après lequel il aurait dû rompre son alliance avec le roi de France, qui l'avait secouru dans son adversité : il était entré en Angleterre à la tête de cinquante mille hommes, et en avait ravagé les contrées septentrionales ; mais la reine d'Angleterre avait réuni à York une armée divisée en quatre corps, dont il est à remarquer que l'évêque de Durham commandait le premier avec le lord Henri de Percy, l'archevêque d'York le second, l'évêque de Lincoln le troisième, et l'archevêque de Cantorbéry le quatrième avec Édouard Balliol.

Les deux armées se rencontrèrent près de Durham : l'armée écossaise se forma sur une seule ligne; le grand Steward et le comte des Marches étaient à la tête de la droite; la gauche obéissait aux comtes de Murray et de Douglas, et le roi, entouré d'une grande partie des nobles d'Écosse et d'auxiliaires français, commandait lui-même le centre de l'armée. Les archers anglais commencèrent le combat : ils lancèrent avec leur habileté ordinaire une nuée de flèches; l'aile droite des Écossais les chargea l'épée à la main; culbutés sur la division de l'évêque de Durham et de lord Percy, ils y portèrent le désordre et la confusion; les Écossais l'attaquèrent avec impétuosité : ils étaient vainqueurs lorsque Balliol, les voyant trop avancés et les prenant en flanc à la tête de quatre

[redacted]

mille cavaliers d'élite, les sépara du centre où était le roi David, les força à se retirer, et, tombant sur le centre ennemi dont le côté droit venait d'être découvert, l'attaqua avec impétuosité. Le combat fut terrible; le sort favorisa les Anglais; les soldats Écossais se débandèrent; David de Brus ne voulut pas néanmoins abandonner le champ de bataille; les nobles résolurent de mourir pour le défendre : ils firent des prodiges de valeur; mais presque tous succombèrent sous le fer des Anglais.

David, ne voyant autour de lui que des monceaux de cadavres, n'en continua pas moins de combattre avec une valeur héroïque; percé de deux flèches, perdant tout son sang, près de périr, il ne voulut se rendre que lorsque sa faiblesse fit tomber son glaive de sa main. L'aile gauche combattait encore; Murray fut tué, Douglas fait prisonnier; leurs guerriers furent taillés en pièces; plus de quinze mille Écossais restèrent sur le champ de bataille : l'aile droite, commandée par le grand Steward, s'était retirée en bon ordre; elle rallia un grand nombre d'Écossais. Les vainqueurs n'osèrent la poursuivre : elle sauva l'Écosse.

David de Brus fut conduit à la tour de Londres.

Édouard cependant continuait le siége de Calais. La garnison, commandée par Jean de Vienne, faisait la plus belle défense : elle avait repoussé tous les assauts. Édouard, n'espérant plus de les réduire par la force, résolut de les obliger par la famine à se rendre : il fit construire de grandes et

nombreuses baraques pour mettre ses soldats à couvert pendant la mauvaise saison, et le port fut bloqué par une flotte anglaise considérable.

Les habitants de la ville commençaient à éprouver les horreurs de la faim; mais leur grand courage les soutenait : Philippe imagine, pour les sauver, de faire une grande diversion dans les Pays-Bas. Le duc de Bourbon, à qui il avait donné le comté de Ponthieu, confisqué par Édouard, part pour la Flandre, taille en pièces les troupes flamandes qui couvrent la frontière, prend d'assaut la ville de Cassel, la livre aux flammes, ravage une grande partie des riches et populeuses plaines de la Flandre: les Flamands invoquent Édouard; mais, insensible à leur détresse, il aime mieux laisser périr ses alliés que de renoncer à la conquête de la ville qu'il assiége.

La situation des braves habitants de Calais devient de jour en jour plus déplorable : les assiégés avaient déjà dévoré les chevaux, les chiens, les chats et les rats. Jean de Vienne est forcé de faire sortir de la ville cinq cents habitants incapables de contribuer à la défense; Édouard refuse de les laisser passer; ils périssent de faim sous les murs de leur patrie, à la honte éternelle d'Édouard, ont écrit des historiens anglais.

Philippe, résolu de tout tenter pour délivrer des assiégés si dignes de son admiration, part d'Amiens à la tête de son armée, et vient camper auprès de Wissant : il voit le camp des Anglais

[redacted]

entouré de marais impraticables ou de dunes que défendent des navires à l'ancre auprès de ces côtes sablonneuses; il fait dire à Édouard qu'il est prêt à lui livrer bataille; il l'engage à sortir de ses retranchements : Édouard refuse le défi. Deux cardinaux envoyés par le pape comme médiateurs arrivent auprès des deux camps; ils obtiennent une trève de quatre jours. On allait dresser les préliminaires d'un traité; Édouard reçoit un renfort de dix-sept mille Flamands ou Anglais; il accepte alors le combat; mais il exige que Valois promette de ne pas faire entrer pendant la bataille des vivres dans Calais. Toute négociation est rompue : Philippe veut donner un assaut au camp des assiégeants; tous les chefs des Français, le duc de Bourbon à leur tête, le supplient de ne pas livrer aux hasards d'un combat la destinée de la France, dont l'armée du roi est la seule ressource : il rejette leurs conseils; il veut délivrer Calais ou périr : les plus braves des guerriers ne cessent pendant deux jours de renouveler les plus vives instances; ils le pressent; ils le conjurent; ils font entendre la voix de la patrie : Philippe se retire navré de douleur.

Les Calaisiens, du haut de leurs murailles et de leurs tours, voient les enseignes françaises s'éloigner et disparaître à leurs yeux : le désespoir les saisit; exténués, sans force, abattus, ils laissent tomber leurs armes; ils demandent qu'on capitule. Jean de Vienne monte sur les créneaux; il fait signe

de la main; Gautier de Mauny s'approche. « Je de-
» mande, dit Jean de Vienne, qu'on nous laisse
» aller tous ainsi que nous sommes. — Jean, ré-
» pond Mauny, mettez-vous à la bonne volonté du
» roi pour rançonner ceux qu'il lui plaira, ou
» pour faire mourir. — Nous nous défendrons, dit
» de Vienne avec une chaleur héroïque, plutôt
» que de nous rendre à discrétion. » Mauny va
trouver Édouard; il le supplie de traiter moins
durement les Calaisiens : le monarque reste in-
flexible. « Vous donnez un mauvais exemple, » lui
dit Mauny. Les lords et les chevaliers qui sont
auprès du roi joignent d'instantes prières à celles
de Mauny. « Eh bien! dit Édouard, que six des
» plus notables bourgeois sortent de la ville la
» tête et les pieds nus, la corde au cou, et por-
» tant les clefs de la ville et du château; j'en dis-
» poserai à ma volonté; je ferai grâce à tous les
» autres. » Les Calaisiens attendaient leur arrêt
dans la place publique : on leur apprend la volonté
d'Édouard. « Non! s'écrient-ils en frémissant d'hor-
» reur et d'indignation; nous ne choisirons pas six
» victimes parmi nos pères, nos frères, nos pa-
» rents ou amis. » Et un morne silence succède aux
accents de la douleur et de la rage.

Eustache de Saint-Pierre, un des principaux
habitants, élève la voix. « Je veux être le premier,
» dit-il, à mourir pour mes concitoyens. » On
l'admire, on le bénit; on ne veut pas accepter son
généreux dévouement. Sa résolution est prise; elle

[redacted]

est inébranlable; il mourra pour sauver son pays. Son cousin Jean d'Aire, Jacques et Pierre de Wissants et deux autres citoyens dont les noms auraient dû être aussi consacrés par l'histoire, partagent l'enthousiasme patriotique d'Eustache. Combien de vœux les Calaisiens adressent au ciel pour leurs libérateurs! De Vienne les embrasse, les remet à Mauny, les recommande à la miséricorde du roi, et détourne la vue. Ils paraissent devant Édouard; ils présentent les clefs de leur ville : les Anglais contemplent avec terreur et respect ces grands et magnanimes citoyens; Édouard lance sur eux des regards farouches; il va décider de leur sort; il va prononcer sur sa gloire. « Qu'on » fasse venir le coupe-tête, » dit-il avec courroux. La reine était française; elle arrive tout en larmes; elle se précipite aux genoux du monarque. « Grâce! » grâce! » s'écrie-t-elle. La voix touchante de la reine éplorée rappelle dans l'âme d'Édouard la première vertu des rois; il pardonne; il laisse la reine maîtresse absolue du sort des six héros de Calais. Elle les emmène, ordonne qu'on les habille, les comble de bienfaits, les renvoie avec une escorte. Les Calaisiens les reçoivent avec transport, et le nom de Philippine est à jamais sacré pour eux et pour leur postérité (1347).

Édouard cependant chassa de leur ville ces braves et malheureux Calaisiens qui, par leur courage et leur persévérance à défendre leur patrie, avaient tant de droits à son estime. Il la

peupla d'Anglais, et y établit un entrepôt pour l'étain, le plomb et les laines d'Angleterre.

Valois ne négligea rien pour adoucir le sort de ces Calaisiens si valeureux et si fidèles; il leur accorda par une ordonnance non-seulement toutes les sommes qui devaient lui être payées pour des forfaitures, mais encore tous les bénéfices séculiers à sa nomination qui vaquaient ou qui vaqueraient, avec la faculté de les vendre ou de les faire exercer par ceux qu'ils désigneraient; et ce fut en vertu de cette ordonnance, qui rappelle une partie singulière des usages de ce siècle, que cinquante de ces généreux proscrits possédèrent des offices vacants dans la sénéchaussée de Carcassonne.

La comtesse de Montfort avait repris les armes d'abord après l'expiration de la trève conclue pour la Bretagne; elle s'était emparée de la forteresse de Roche-d'Erien. Charles de Blois rassembla une armée et investit la forteresse qu'il venait de perdre : ses quartiers furent enlevés; il fut blessé grièvement et fait prisonnier par Tanneguy du Châtel et Garnier de Cadoudal, auxquels un corps d'Anglais s'était réuni; il fut conduit en Angleterre. Ses partisans et un gros corps de Français reprirent Roche-d'Erien; mais le pape parvint à faire adopter aux deux rois une trève dans laquelle furent compris tous leurs alliés de Bretagne, de Guienne, de Flandre et d'Écosse.

Ce fut pendant cette trève qu'Édouard refusa

[redacted]

le royaume de Germanie et l'empire romain, que nous avons vu l'archevêque de Mayence et plusieurs autres princes d'Allemagne le presser d'accepter (1348).

Cette suspension des hostilités durait encore lorsque, à l'insu de Philippe de Valois, Geoffroy de Charni, gouverneur de Saint-Omer, conçut le projet de séduire un Italien nommé Aimery, et auquel Édouard avait confié le gouvernement de Calais. Aimery consentit à livrer à Charni la ville et le château pour vingt mille écus d'or. La trahison d'Aimery fut révélée au roi d'Angleterre, qui était de retour dans ses états; Édouard lui promit sa grâce à condition que, paraissant fidèle à l'engagement qu'il avait contracté, il attirât Geoffroi dans un piége; et, après s'être assuré d'Aimery, il partit avec le prince de Galles et une troupe d'élite, et débarqua secrètement à Calais. Le jour et l'heure dont on était convenu, cent hommes d'armes français parurent sous les murs du château avec les vingt mille écus; pendant qu'Aymery les recevait et les faisait prisonniers, Édouard sortit de la place comme un simple chevalier, sous la bannière de Mauny, et se jeta sur la troupe que Charni conduisait : les Français, quoique surpris , se défendirent vaillamment. Édouard, au milieu de la mêlée, défia, toujours déguisé, un chevalier français nommé Eustache de Ribaumont; Eustache le frappa violemment : ils étaient tous les deux à pied; Édouard tomba

deux fois sur ses genoux. Pendant qu'ils combattaient, les Français furent battus; Charni et plusieurs autres furent faits prisonniers : Ribaumond reconnut Édouard, et lui présenta son épée.

L'esprit de la chevalerie fut plus puissant sur le roi de la Grande-Bretagne que ne l'avaient été, quelque temps auparavant, et sous les murs de la même ville, la justice, la clémence et la saine politique : il admit les prisonniers à sa table, sur laquelle le prince de Galles posa le premier service, s'entretint familièrement avec eux, vanta leur courage, donna à Ribaumond le chapelet orné de perles qu'il avait sur sa tête, le pria de le porter pendant un an pour l'amour de lui, et lui rendit la liberté.

Philippe désavoua le gouverneur de Saint-Omer, et la trève ne fut pas rompue.

Mais si les calamités de la guerre étaient suspendues en France et en Angleterre, un fléau bien plus redoutable couvrait de deuil les deux royaumes : cette peste horrible, la plus funeste peut-être de toutes celles qui ont ravagé la terre, et que nous avons vue s'étendre, et frapper tant de victimes, depuis la Chine et l'orient de l'Asie jusque dans l'Asie-Mineure, l'Afrique, la Grèce, l'Espagne, l'Italie et la Germanie, répandait l'effroi et amoncelait les cadavres dans les villes et les campagnes de la France et de l'Angleterre; l'ancien monde tout entier voyait chaque jour d'immenses rangs de sa population consternée tomber sous

les coups de la mort; près de soixante mille personnes moururent en moins de six mois à Londres ou dans les environs; la contagion immola aussi les bœufs et les troupeaux si précieux pour la Grande-Bretagne; leurs restes demeurèrent infects sur la surface de la terre dont on n'avait pu recueillir les moissons, et qu'on n'avait plus assez de bras pour cultiver.

A peine l'Angleterre commençait-elle à respirer après tant de désastres, lorsque Édouard institua un nouvel ordre de chevalerie : il le dédia à saint Georges, patron de l'Angleterre; une jarretière de velours bleu, sur laquelle on lisait la devise *honni soit qui mal y pense*, fut une décoration de cet ordre auquel on donne en conséquence le nom d'ordre de la Jarretière : le roi s'en déclara le chef souverain, et nomma vingt-cinq chevaliers. Le roi et les chevaliers, décorés de la jarretière et revêtus de manteaux bleus de la laine la plus fiue de l'Angleterre, se rendirent en procession solennelle à la chapelle de Saint-Georges qu'Édouard avait fait élever dans le château de Windsor, où il était né et qu'il affectionnait beaucoup. Les cérémonies religieuses furent suivies d'un banquet magnifique et d'un tournoi où l'on donna la permission d'assister à David de Brus ainsi qu'à d'autres prisonniers écossais ou français.

La reine de France Jeanne de Bourgogne était morte victime des vertus les plus touchantes : la crainte de la contagion n'avait pu arrêter ni sa

bienfaisance ni sa piété; elle n'avait cessé d'aller dans les réduits de la misère soulager, consoler, soigner de pauvres familles expirant dans les horreurs de la peste, cette bonté céleste ne la garantit pas du fléau destructeur: la couronne immortelle du martyre devait être le prix d'un dévouement aussi rare, et remplacer sur son front le bandeau royal de France; elle mourut de la contagion qu'elle avait tant bravée. La duchesse de Normandie sa belle-fille ne lui survécut que très-peu. Son fils avait plusieurs enfants; Philippe de Valois désira néanmoins de le remarier; il choisit Blanche de Navarre, jeune princesse d'une grande beauté. Les travaux, les combats, les soucis, les chagrins et les malheurs avaient flétri l'âme de Valois; et cependant lorsqu'il vit Blanche de Navarre, il en devint si épris qu'il voulut l'épouser; il donna à Jean son fils une jeune veuve, nommée Jeanne, et comtesse de Boulogne; et un troisième mariage vint ajouter une belle province au beau royaume de France.

Humbert de La Tour du Pin, dauphin du Viennois, n'avait pas d'enfants : il résolut de donner ses états à la France; il les destina au duc d'Orléans, frère cadet du duc de Normandie; il lui préféra ensuite Charles, fils aîné de ce même duc de Normandie, et petit-fils du roi. Ce projet parut renversé par l'envie qu'il eut d'épouser une princesse à peine âgée de quatorze ans, dont la douceur et la modestie rendaient la beauté si touchante,

[redacted]

et dont on devait un jour chérir la bienfaisance et admirer le génie élevé; cette princesse était Jeanne de Bourbon, fille aînée de Pierre Ier, duc de Bourbon, et d'Isabelle de Valois, sœur de Philippe. Le roi se hâta de prévenir Humbert; il donna Jeanne de Bourbon, sa nièce, à son petit-fils Charles, qui n'avait encore que douze ans ou environ, et qui devait un jour être appelé le plus grand des Valois. Le dauphin abdiqua en faveur de l'heureux époux de Jeanne, demanda que les fils aînés de la France portassent le nom de dauphin, et se retira dans un couvent de l'ordre des dominicains.

Une autre réunion importante eut lieu vers le même temps; don Jayme, roi de Majorque, vendit la seigneurie de Montpellier à Philippe de Valois pour cent vingt mille écus d'or.

La peste et la famine n'avaient pas empêché les hostilités de recommencer dans la Guienne; une nouvelle trève les suspendit; on ne voulut pas déplaire au pape, qui avait proclamé un jubilé, et qui se plaignait de ce que les guerres de la Guienne empêchaient le passage des pieux pèlerins qui désiraient d'aller obtenir à Rome les grâces spirituelles du pontife suprême. La terreur que la contagion avait inspirée rendit immense le nombre des étrangers qui visitèrent la ville apostolique. Édouard néanmoins, craignant de voir sortir une trop grande quantité d'argent de son royaume, défendit aux Anglais d'aller dans la ca-

pitale du monde chrétien ; et vers le même temps le bon esprit de la nation anglaise, son mépris et les risées de la multitude firent bientôt retourner sur le continent des bandes de ces fanatiques *flagellants* que la superstition et l'effroi de la peste avaient fait naître, et qui parcouraient les campagnes en prêchant, chantant, et faisant ruisseler le sang de leurs corps frappés à coups de verges.

Édouard eut bientôt un nouvel ennemi à combattre : des vaisseaux partis des bords de la Biscaye avaient pillé et détruit plusieurs bâtiments anglais qui allaient acheter dans le port de Bayonne ces vins de la Gascogne dont la fabrication commençait à se perfectionner, et que recherchaient les habitants de la Grande-Bretagne. Encouragés par leurs succès, les Espagnols équipèrent une flotte de quarante-quatre vaisseaux de guerre, dont Charles de La Cerda prit le commandement, et qui, parcourant le golfe de Gascogne et la Marche, s'avança au-delà du détroit de Calais jusques à L'Écluse, et détruisit tous les bâtiments anglais qu'elle rencontra. Édouard, voulant s'emparer des vaisseaux espagnols à leur retour, s'embarqua à Sandwich sur une flotte de cinquante voiles, avec un corps nombreux d'archers choisis : les deux flottes se rencontrèrent auprès de Winchelsée; le combat fut opiniâtre; mais les archers anglais firent pleuvoir une si grande quantité de flèches sur les ponts ennemis que, malgré la supériorité des vaisseaux espa-

gnols, Édouard remporta la victoire et prit vingt-quatre bâtiments : le reste de la flotte de La Cerda se sauva à la faveur de la nuit. Les Espagnols demandèrent une trève de vingt ans ; Édouard s'empressa d'accepter une proposition qui devait être si avantageuse au commerce de l'Angleterre (1350).

Il n'y avait pas un an que Philippe de Valois était marié avec la jeune et belle princesse de Navarre lorsqu'il tomba malade auprès de Chartres, et y succomba à sa maladie.

La famine régnait dans le royaume ; les campagnes étaient ravagées, les finances en désordre, les esprits très-aigris ; le trône chancelait ; Édouard menaçait de le renverser : Philippe ne laissa aucun regret.

Au milieu des plus grandes calamités sous lesquelles un peuple puisse être accablé, les Français, familiarisés avec le malheur, jouaient pour ainsi dire au milieu des ruines, donnaient des tournois au milieu des tombeaux, s'entouraient de jongleurs, et, paraissant ne s'apercevoir de la faux de la mort suspendue sur leurs têtes que pour jouir avec plus de vivacité des moments qui pouvaient leur rester, se livraient à toutes les bizarreries de la mode, au luxe des habits, à des joies folles, à des danses lascives, à des spectacles obscènes, aux habitudes les plus dépravées.

Jean remplace son père. A peine a-t-il pris les rênes du gouvernement qu'il montre plus de pré-

somption, de témérité et de violence que son prédécesseur.

Malgré la trève les hostilités avaient recommencé dans la Bretagne. Jeanne de Penthièvre, épouse de Charles de Blois, combat pour son mari prisonnier comme Jeanne de Flandre pour la cause de Montfort : l'esprit de la chevalerie anime plus que jamais leurs partisans; mais il est altéré et rendu barbare par la férocité du siècle. Le maréchal de Beaumanoir, attaché au parti de Charles, provoque Richard Bembrough, capitaine anglais de Ploermel : le défi est accepté; les deux adversaires se rendent dans le champ clos qu'ils ont choisi; trente champions accompagnent chacun des deux chevaliers. « Cette journée montrera, » s'écrie Beaumanoir, qui a la plus belle maîtresse. » Ils se battent à outrance; Beaumanoir, blessé et près de succomber à la soif, demande à boire. « Beaumanoir, bois ton sang, » lui crie Geoffroy du Bois, un de ses champions. Ces mots deviennent la devise des Beaumanoir. Presque tous les Anglais restent sur le champ de bataille; ceux qui respirent sont égorgés ou assommés par les vainqueurs (1351).

Dans ce temps, où la civilisation avait encore tant de progrès à faire, les discordes civiles avaient exalté les têtes jusques au délire et aigri les cœurs jusques à la cruauté. Ce noble courage et cette généreuse pitié qui, dans les premiers siècles de la chevalerie, étaient le touchant apanage des preux,

[redacted]

ne garantissaient plus les faibles contre le fort; les droits sacrés des femmes, des enfants, des vieillards, des hommes sans défense n'étaient que trop souvent méconnus par les plus braves guerriers.

Jean lui-même, un arrière-petit-fils de Louis IX, n'imite que trop son père : il se rend coupable d'un grand attentat; il fait arrêter sur de vagues soupçons Raoul de Nesle, comte d'Eu et de Guines, connétable de France, prisonnier des Anglais, et auquel Édouard avait permis de passer quelque temps en France; il le fait conduire à l'échafaud sans aucun jugement. Et quel siècle que celui où le duc de Bourgogne, le duc de Bourbon, le comte d'Armagnac et le duc d'Athènes, beau-frère de Raoul, ont la barbare impudeur d'assister à l'assassinat nocturne du malheureux connétable!

Cette violence tyrannique irrite et les Français, qui se rappellent plus que jamais le supplice des barons décapités sous le règne de Philippe, et le roi d'Angleterre, à qui la mort de Raoul enlève une des plus fortes rançons. L'indignation des Français s'élève au plus haut degré lorsque le roi Jean donne la charge de connétable, la première de l'état, à Charles d'Espagne ou de La Cerda, son jeune favori; on le voit avec haine et mépris s'abandonner à tous les caprices de Charles, ne suivre que ses conseils, dédaigner les avis des plus grands personnages et des princes de son sang, le combler de bienfaits, le marier à Marguerite de

Blois, dame de L'Aigle, et lui donner le comté d'Angoulême, promis à Charles d'Évreux, roi de Navarre, pour le dédommager de ses droits sur les comtés de Champagne et de Brie.

En vain institua-t-il dans le château de Saint-Ouen, auprès de Paris, un ordre de chevalerie destiné à attacher plus étroitement au monarque les plus grands personnages de France, et qui doit porter le nom de *chevalerie de Notre-Dame de la noble maison*, et de l'ordre de l'Étoile. Il n'imite pas la prudente réserve montrée par Édouard lors de la création de l'ordre de la Jarretière : au lieu de ne donner le nouvel ordre qu'à vingt-cinq chevaliers, il en décore cinq cents de l'Étoile, qui, ainsi prodiguée, devait bientôt avoir très-peu de prix aux yeux même de ceux qui l'auraient obtenue.

Charles d'Évreux cependant ne se souvenait que trop qu'il était roi et petit-fils de Louis-le-Hutin par sa mère Jeanne de France. On vantait sa beauté, ses grâces, son esprit, ses talents, son éloquence, son courage et même sa libéralité. Il était né pour la gloire; mais ses passions étaient ardentes, et sa raison trop faible; l'impétuosité de son caractère pouvait l'entraîner dans tous les crimes, et même dans une perfide dissimulation : il devait être surnommé *le Mauvais*.

Jaloux de La Cerda, impatient de sa faveur, ne voyant dans ce favori qu'un injuste détenteur de ses domaines, il ne peut résister au désir de la

[redacted]

vengeance; il jure la mort de l'étranger. Il apprend que La Cerda allait à L'Aigle sans escorte voir sa jeune épouse; il le fait investir dans une auberge : les satellites qu'il a envoyés assassinent La Cerda dans son lit; ils lui donnent la mort d'une manière barbare. On apprend au roi de Navarre que son ennemi a cessé de vivre : son cœur n'était pas encore endurci au crime; il donne des larmes à son rival. Mais bientôt il fait paraître devant lui les scélérats qui ont frappé sa victime; il les loue, les remercie, leur assure sa protection, et leur promet de n'accepter aucune lettre de pardon dans laquelle ils ne seraient pas compris.

Il porte l'audace bien plus loin encore : il écrit aux princes, aux grands seigneurs du royaume, à plusieurs villes de France; il justifie sa conduite. « Je n'ai fait, leur dit-il, que prévenir les mauvais » desseins du connétable, et j'y ai été forcé pour » ma sûreté. »

Le duc de Lancastre était en Flandre : toujours empressé de susciter des ennemis à Jean, il offre au roi de Navarre tous les secours du roi d'Angleterre. Charles d'Évreux signe avec lui un traité qui règle combien d'Anglais seront reçus dans les places des domaines de Charles situées en Normandie.

Jean, en apprenant la mort tragique de son favori, s'était livré à la douleur la plus vive : retiré pendant quatre jours dans l'intérieur de son ap-

partement, il n'avait voulu y admettre personne; son affliction avait été profonde; et le remords, en s'unissant à ses regrets, avait commencé de punir le monarque qui avait ordonné l'assassinat de Raoul de Nesle.

Les courtisans étaient bien loin de partager la douleur du monarque : ils avaient détesté le favori; ils n'épargnent pas sa mémoire. « La Cerda, » disent-ils, a mérité son malheur par son orgueil » et par son insolence. » Le roi de Navarre, encouragé par ces discours, presse ses parents et ses amis de solliciter sa grâce : ils la demandent avec les instances les plus vives; Jeanne d'Évreux, veuve de Charles-le-Bel et tante du roi de Navarre, Jeanne de France, femme de Charles, et Blanche de Valois conjurent le roi des Français de pardonner à Charles d'Évreux; un cardinal est envoyé par le pape pour intercéder Jean en faveur d'un prince jeune et qui promet de se corriger. Un envoyé du roi de Navarre arrive : il est admis auprès de Jean; il parle avec adresse. « Ne réduisez pas au » désespoir, dit-il au roi de France, un prince qui » possède en Normandie et près des côtes tant de » villes et de forteresses où il pourrait recevoir les » Anglais. Combien Philippe de Valois n'a-t-il pas » attiré de malheurs sur la France en n'écoutant » qu'une justice sévère, et en refusant toute clé- » mence à ce comte d'Artois, que l'indulgence » royale aurait pu ramener à ses devoirs! »

Jean avait été cruel; il devait être faible. Il pro-

met d'accorder la grâce de Charles, si le prince se soumet aux conditions qu'il charge le duc de Bourbon et le cardinal de Boulogne de régler. Le roi de Navarre ose réclamer des otages pour sa sûreté; Jean a l'inconcevable faiblesse de lui donner son second fils. Charles vient alors à Paris; il se présente devant la cour des pairs, que le roi de France préside; et quelle indigne comédie va, sans tromper personne, dégrader le roi et la royauté! Charles, qui tient en son pouvoir le second fils du monarque, sait bien qu'il ne peut avoir rien à craindre. « Je suis l'auteur du meutre » du connétable, dit-il avec une froide fierté; » mais, sire, j'ai eu pour l'ordonner des raisons » puissantes que je ferai connaître à votre majesté » si elle veut m'entendre, et je n'ai pas cru man» quer au respect que je vous porte. » Le roi donne un ordre au connétable Jacques de Bourbon; c'est le premier officier de la couronne qui arrête lui-même Charles de Navarre, et le conduit dans une salle voisine. Les princesses se jettent aux pieds du roi, et implorent sa clémence; le roi feint pendant quelques moments de résister à leurs prières; il paraît bientôt néanmoins se laisser toucher. Il veut qu'on fasse rentrer le coupable; les princesse vont le chercher, elles le ramènent devant le trône. Le cardinal de Boulogne, en qualité de chancelier de France, lui adresse la parole, lui parle peu de son crime, lui annonce sa grâce, l'exhorte à se mieux conduire à l'avenir, et ter-

mine ce drame ridicule, dont les conséquences devaient être si funestes, par ces mots, qui ne peuvent cacher ni l'ascendant de Charles ni la crainte de Jean : *Qu'aucun du lignage du roi ou autre ne s'aventure d'oresenavant de faire de tels faits comme le roi de Navarre ; quand ce serait le fils du roi, envers le plus petit officier, il en serait fait justice.*

Édouard, pendant ces agitations du royaume de France, avait tenu un parlement auquel l'importance et la sagesse de ses délibérations ont fait donner, par les Anglais, le nom de *parlement béni;* on y détermina les délits qui seuls pouvaient être considérés comme des crimes de haute trahison; on déclara exclus de la chambre des communes les *praticiens* ou hommes de loi, dont on redoutait l'habileté dans l'art si dangereux des chicanes judiciaires, et les chevaliers ou écuyers soupçonnés d'actions honteuses ou de procès injustes.

Les Anglais qui combattaient dans la Bretagne avaient battu les troupes du maréchal de Nesle, qui était resté sur le champ de bataille avec le vicomte de Rohan et un grand nombre de barons, de chevaliers, de nobles et de soldats (1352); des négociations infructueuses avaient ensuite eu lieu entre les plénipotentiaires de France et ceux d'Angleterre, en présence du légat du pape Innocent VI, dont le désir était de réconcilier les deux rois. L'ambition et le génie inquiet de Charles dé

Navarre le rendirent chaque jour d'autant plus dangereux aux yeux du roi de France que la guerre avec Édouard paraissait près de recommencer et qu'on connaissait les liaisons secrètes de Charles avec les Anglais. Jean commençait à se repentir vivement de la grâce qu'il avait accordée à un gendre dont l'impunité avait si fort augmenté l'audace. Charles fut accusé de nouveaux complots ; Jean décida dans son conseil qu'il serait arrêté. Charles, averti à temps, se sauva à Avignon, alla dans ses états de Navarre et reparut bientôt après à Cherbourg à la tête de deux mille hommes.

La trève avec l'Angleterre venait d'expirer ; le duc de Lancastre était en mer avec quarante gros vaisseaux et un gros corps de troupes ; le prince de Galles allait s'embarquer à Plimouth avec un corps beaucoup plus considérable. Jean redouta plus que jamais le roi de Navarre : il céda de nouveau à ce caractère pusillanime qui s'est allié plus d'une fois avec le courage que l'on montre les armes à la main ; il sacrifia de nouveau sa dignité et sa puissance ; il accorda non-seulement une amnistie générale pour Charles et tous ses partisans publics et secrets, à celui qui devait être l'éternel ennemi de sa couronne et de la tranquillité publique ; le connétable Jacques de Bourbon et le duc d'Athènes allèrent le chercher ; ils le ramenèrent à la cour. Jean regarde sa nouvelle dégradation comme une victoire ; et quelle terreur

secrète il dut concevoir lorsque Charles déployant la liste de tous ceux auxquels devait s'appliquer l'amnistie qu'on lui avait accordée, on vit sur cette liste de mécontents ou plutôt de rebelles trois cents personnes des plus distinguées du royaume, et à la tête ce duc de Bourbon, l'oncle du roi, le beau-père du dauphin, et qui devait expier sa faute par un si noble repentir!

On dirait que Charles de Navarre croit non pas avoir reçu deux fois le pardon, mais l'avoir accordé deux fois: il connaissait le roi de France; il connaissait les grands du royaume; il savait tout ce qu'on pouvait oser, et il lui était impossible de calmer la soif de pouvoir qui dévorait son âme.

Il conçoit le projet le plus audacieux; il imagine de se servir du fils du roi contre le roi lui-même, de les asservir l'un par l'autre, de les enchaîner tous les deux à son char, et peut être de monter sur le trône dont il les aurait précipités. Le dauphin, Charles de France, n'a que seize ou dix-sept ans : il avait éprouvé quelques refus de son père; il était mécontent. Charles de Navarre va le trouver : il flatte son ressentiment secret, il l'augmente, il l'aigrit, il remplit de soupçons son âme facile à séduire. « Votre père, lui dit-il, ne vous aime pas;
» il se méfie de vous; il vous préfère vos cadets;
» demain votre perte peut être résolue; vous ne
» pouvez vous sauver qu'en parvenant à vous
» faire craindre. Retirez-vous auprès du frère de
» votre mère, l'empereur Charles IV de Luxem-

» bourg, je vous réponds de votre sûreté; cent » de mes hommes d'armes vous conduiront dans » le noble asile d'où vous pourrez dicter des lois. » Le jeune prince ne peut résister à l'ascendant du génie infernal de son beau-frère; il embrasse avec ardeur le parti que lui propose Charles dé Navarre. L'escorte promise attend le dauphin à Saint-Cloud, et, dans le même moment, à l'insu du dauphin et par une combinaison aussi profonde que criminelle, des hommes armés du roi de Navarre attendent sur la route de Normandie le roi Jean, qui doit aller à l'abbaye de Grand-Pré tenir sur les fonts baptismaux le fils du comte d'Eu. Le roi et l'héritier présomptif de la couronne vont tomber entre les mains de l'homme le plus ambitieux, et dont l'énormité des crimes ne peut arrêter la constante et perfide audace.

Une de ces circonstances imprévues qui décident presque toujours du succès des grands complots, et souvent du destin des empires, fait découvrir le terrible projet du roi de Navarre. Jean, cédant ou à ses terreurs secrètes, ou à la tendresse paternelle, ou à une sage politique, pardonne à son fils, lui montre l'abîme dans lequel Charles de Navarre allait l'entraîner, lui témoigne autant de confiance que d'affection, lui donne le duché de Normandie, lui permet d'aller tenir sa cour à Rouen, et se contente de jeter un voile sur la coupable entreprise de son gendre.

Il ne peut se dissimuler le danger dont la France

est menacée; le roi d'Angleterre a formé contre lui une grande entreprise : Édouard presse les préparatifs les plus formidables; Jean veut opposer la plus grande résistance aux armes étrangères; il a besoin de l'assentiment de tous les Français; il convoque les états généraux.

L'assemblée commence ses importantes opérations par consolider les bases de la constitution du royaume; le premier article de ses décrets est remarquable : « Ce qui sera proposé, porte cet ar-
» ticle, n'aura de validité qu'autant que les trois
» ordres réunis y concourront unanimement, et la
» voix de deux ordres ne pourra lier le troisième
» qui aura refusé son consentement. »

Les états décident ensuite qu'on opposera à l'ennemi trente mille hommes d'armes, ce qui devait former un corps de quatre-vingt-dix mille combattants, chaque homme d'arme conduisant deux guerriers avec lui.

Pour procurer à l'état les fonds nécessaires à la levée et à l'entretien de ces quatre-vingt-dix mille combattants on établit une gabelle sur les sels et une imposition de huit sous pour livre sur tous les comestibles et tous les objets mobiliers qui seront vendus. Tous les Français sans exception, et même le roi, la reine, les enfants de France et les princes du sang, seront soumis à cette imposition générale; et, ce qui est remarquable, les états se réservent le choix de ceux qui seront chargés de la levée de cette imposition, et, malgré les récla-

mations des ministres et des courtisans, le roi sanctionne cette disposition.

Les sommes qui proviendront de l'impôt sur les ventes et la gabelle ne pourront être employées qu'à payer les dépenses de la guerre; les préposés jureront de désobéir aux mandements contraires à cette volonté des états, que l'on pourrait surprendre au monarque; ils résisteront à toute violence à ce sujet, et les procédures qui pourraient avoir lieu à cet égard ne seront jugées que par le parlement, le conseil du roi ne pouvant se mêler que d'inspecter l'exactitude des comptes.

Si les dépenses de l'armée sont plus fortes que les produits des impôts affectés à leur paiement, les états généraux se rassembleront pour y suppléer.

Le roi, d'ailleurs, sur la demande des états, fixe le taux et le titre des monnaies d'or et d'argent, leur refonte, les droits de monnayage, les fonctions des employés et les peines des prévaricateurs.

Le *droit de gîte* est aboli : en conséquence personne, ni même le roi, ne pourra exiger des blés, des vins, des vivres, des chevaux, des charrettes, des lits, des tables, des siéges, ni d'autres meubles qu'en les payant dans le jour, ou au plus tard le lendemain; les préposés aux fournitures qui retarderont plus long-temps les paiements seront punis comme voleurs et perturbateurs du repos

public ; et il sera permis de leur résister à main armée.

Le roi ne pourra contraindre personne à prêter de l'argent à l'état.

Aucune affaire ne sera soustraite à ses juges naturels ; les causes personnelles des officiers de la maison du roi pourront seules être portées au tribunal des requêtes de l'hôtel ; et les nouvelles garennes seront détruites comme nuisibles à l'agriculture.

Ces sages et importantes dispositions sont suivies d'une défense qui ne prouve que trop combien étaient fausses et funestes les idées qu'on avait sur le commerce, et combien dominait encore l'esprit des Francs, de ces anciens et sauvages habitants des vastes forêts de l'antique Germanie ; sous le prétexte de la liberté de ce commerce dont les immenses avantages étaient si méconnus, toute espèce de négoce et de trafic fut interdit à tous les officiers de la maison du roi et à tous les membres des tribunaux, depuis le premier président du parlement jusques au dernier huissier, comme le préjugé en avait éloigné tous les nobles.

Pendant ce temps le prince de Galles était descendu à Bordeaux avec une armée nombreuse, et y avait été joint par un grand nombre de nobles de la Gascogne ; marchant à la tête de soixante mille hommes, il porta le fer et le feu dans l'Armagnac, l'Estarac, le comté de Comminges, les environs de l'île Jourdain, pillant les habitants, dé-

mantelant les forteresses, réduisant en cendres les villages et les villes : il s'approcha de Toulouse, sous les murs de laquelle était campée l'armée française commandée par le connétable Jacques de Bourbon, les comtes d'Armagnac et de Foix, le prince d'Orange et le maréchal de Clermont; ayant essayé inutilement de l'attirer au combat, il passa la Garonne, détruisit un grand nombre de villes, ravagea de riches et fertiles contrées. Les habitants de Montpellier, résolus de se défendre, brûlèrent leurs faubourgs. Le pape qui était à Avignon lui envoya des ambassadeurs; le prince de Galles ne voulut pas leur donner audience, et les renvoya au roi son père; le pontife, aussi alarmé qu'irrité, fortifia le château d'Avignon, et détacha cinq cents hommes d'armes pour observer les mouvements des Anglais; s'étant approchés trop près de l'armée du prince de Galles, ils furent battus, pris ou dispersés.

L'armée française ne pouvant pas risquer de bataille générale à cause de l'infériorité du nombre de ses soldats, mais manœuvrant avec habileté, inspirant des craintes au prince de Galles pour ses détachements, ses convois et ses subsistances, et ayant jeté de fortes garnisons dans les places les plus capables de se défendre, les Anglais, malgré leurs succès, furent obligés de revenir vers Bordeaux.

Édouard, le père du prince de Galles, s'était porté à la tête d'une armée d'Anglais, d'Allemands,

de Brabançons et de Flamands, vers Saint-Omer, où le roi Jean était campé. Le roi de France, aussi brave à la tête de ses troupes que facile à effrayer ou despote cruel sur son trône, lui envoya un maréchal et plusieurs chevaliers pour le défier au combat corps à corps, avec tel nombre de guerriers qu'il voudrait: Édouard refusa le défi, se retira vers Calais; et, rappelé en Angleterre, par les mouvements des Écossais, y convoqua un parlement.

Les communes lui accordèrent pour six ans un subside sur les laines, les peaux de mouton et les cuirs, plus fort qu'aucun de ceux que les rois d'Angleterre eussent obtenus jusques à cette époque; on a évalué ce subside à un million cinq cent mille livres sterling.

Édouard se hâta d'entrer en Écosse, et brûla les villes et les villages sans rencontrer d'obstacles: les troupes écossaises s'étaient retirées dans les montagnes et dans les bois après avoir enlevé toutes les provisions des plaines et des vallées facilement accessibles; un ennemi que les flottes de cette époque ne pouvaient guère braver seconda les mesures des Écossais : la tempête dispersa les vaisseaux d'Édouard, et malgré son audace et ses grands talents militaires il ne put procurer à ses soldats les vivres nécessaires à leur subsistance, fut obligé de se retirer à Roxburgh, et bientôt après conclut une trève avec les Écossais. Ce fut dans cette ville de Roxburgh qu'Édouard Balliol,

[redacted]

accablé d'années et d'infirmités, résigna en faveur d'Édouard les droits qu'il prétendait avoir à la couronne de cette Écosse dont Édouard ni lui n'avaient pu s'emparer : le roi d'Angleterre ne paya pas chèrement cette cession ; il se contenta de se charger des dettes du vieillard, de lui remettre cinq mille marcs et de lui assurer une pension de deux mille livres. Mais quels avantages auraient pu dédommager le vieux Balliol de la honte d'avoir voulu sacrifier l'indépendance de sa patrie !

Quelque temps après la mémorable session des états généraux de France, ils se rassemblèrent, reconnurent que les impôts auxquels ils avaient consenti n'étaient pas suffisants, et accordèrent au roi une capitation générale d'une livre pour les revenus de quarante livres, et de deux pour les revenus supérieurs, jusques à ceux de cent livres, et de quatre pour chacune des centaines de livres des revenus plus considérables. Les nobles, le clergé et même les princes du sang furent soumis à cette capitation; et un grand nombre de nobles ayant demandé d'être dispensés du service personnel, qui les obligeait à de grandes dépenses, et que remplacerait la nouvelle taxe à laquelle ils allaient être assujettis, le roi promit de ne convoquer l'*arrière-ban* de la noblesse ou les arrière-vassaux et les nobles que lorsqu'il y serait forcé par les circonstances les plus pressantes (1356).

Combien cette concession des états généraux,

donnant au roi l'argent nécessaire pour commencer à organiser une armée permanente et soldée par la couronne, au lieu de ces corps irréguliers, éphémères, presque indépendants, si souvent dangereux, et dont la courte existence et la faible subordination pouvaient disparaître, suivant le caprice des vassaux ambitieux, si fiers et si faciles à mécontenter, qui les conduisaient, donna une nouvelle force à l'autorité du monarque, et affaiblit le pouvoir redoutable et rival de la féodalité!

Le roi Jean cependant, dans les circonstances si graves où se trouve la France, ne pense qu'avec effroi à la grande influence et au caractère plus dangereux encore du roi de Navarre: la grandeur du péril lui inspire une résolution à laquelle on est loin de s'attendre; il va devenir un tyran audacieux.

Le roi de Navarre tenait à Évreux la cour la plus brillante et la plus nombreuse; il y attirait un grand nombre de seigneurs puissants; il les gagnait par ses caresses; il témoignait la plus grande confiance à tous ceux qui montraient de la haine contre le gouvernement du roi; ne voulant laisser échapper aucune occasion de se donner sur l'esprit du dauphin un ascendant qui pouvait devenir nécessaire à ses projets, il voyait souvent ce prince, dont le séjour était à Rouen; il lui donnait des fêtes, il assistait à celles que donnait l'héritier de la monarchie: dans une de ces fêtes, où le dauphin avait réuni un grand nombre de sei-

gneurs normands, et dont le roi de Navarre partageait les plaisirs, on était livré à la joie au milieu d'un festin splendide lorsque les portes s'ouvrent ; le roi paraît accompagné de son second fils, de son frère, des principaux seigneurs de la cour, et d'un grand nombre de guerriers. « Que « personne ne remue, sous peine de mort, » s'écrie-t-il. Il va droit au roi de Navarre, le saisit lui-même, ordonne qu'on le conduise dans un château fort de la Picardie, fait charger de chaînes le comte d'Harcourt et trois autres chevaliers normands, confidents de Charles de Navarre, les fait placer sur un chariot, les escorte accompagné du dauphin et de tous ceux qui l'ont suivi, arrive hors des murs, et fait tomber leurs têtes.

Bientôt après l'assassinat des quatre seigneurs normands, les hostilités recommencèrent en Normandie entre les Français et les Anglais : le duc de Lancastre s'empara de Verneuil; Robert de Clermont, maréchal du duc de Normandie, prit Tillères et Breteuil, se jeta dans Cotentin, tailla en pièces Godefroi d'Harcourt, qui avait reconnu Édouard comme roi légitime de France, et obligea le Pont-de-l'Arche à se rendre (1356).

Mais des événements militaires d'une bien plus grande importance vont se passer vers le midi de la France. Le prince de Galles, qu'on a nommé le prince Noir, qui avait acquis tant de renommée à la bataille de Crécy, et qu'on a regardé comme un des plus grands capitaines du quatorzième siècle,

part de Bordeaux à la tête de deux mille hommes d'armes, de six mille archers et de quatre mille fantassins : il traverse l'Agénois, dont il avait soumis la plus grande partie, ravage le Quercy, le Limousin, l'Auvergne, entre dans le Berri, et prend d'assaut la ville de Vierzon. Le roi Jean était campé auprès de Chartres : ne doutant pas que l'intention du prince Noir ne soit de passer la Loire et de se réunir au duc de Lancastre, il fait garder par ses troupes tous les passages de ce fleuve et toutes les villes situées sur ses bords. Le prince de Galles change alors de projet : il se décide à se porter vers le Poitou, qu'il veut ravager, et à revenir à Bordeaux par l'Angoumois et la Saintonge. Trois cents lanciers, commandés par le seigneur de Craon et par celui de Boucicault, essaient de couper son avant-garde : ils sont battus, obligés de se renfermer dans le château de Romorentin, et contraints de se rendre à discrétion. Les Anglais ravagent une grande partie de la Touraine et de l'Anjou, font un grand nombre de prisonniers, les envoient à Bordeaux, et viennent camper près de Poitiers entre Beauvoir et Maupertuis.

Le roi de France avait passé la Loire à la tête d'une grande armée et surtout d'une cavalerie très-nombreuse; il avait manœuvré de manière à gêner les communications des Anglais, à les circonscrire, à les serrer de près : ils commençaient à manquer de vivres; ils étaient harassés. Les Fran-

[redacted]

çais arrivent auprès de Maupertuis : la disette aurait forcé les Anglais à se rendre avant peu de jours; mais les Français, irrités des ravages commis par leurs ennemis, demandent la bataille à grands cris. Jean ne fait que peu d'efforts pour calmer leur ardeur, que la position des Anglais peut rendre si dangereuse : il partage son armée en trois corps; il donne le commandement du premier à son frère le duc d'Orléans, celui du second au dauphin, auprès duquel vont combattre ses frères Louis, duc d'Anjou, et Jean, duc de Berri, et, conservant auprès de lui le plus jeune de ses fils, Philippe, duc de Touraine, qu'on devait surnommer le Hardi, et qui devait être duc de Bourgogne, il garde le troisième corps sous ses ordres immédiats. Le duc de Bourbon, Jacques de Bourbon, comte de La Marche, d'autres princes du sang et un nombre immense de chevaliers français font briller leurs enseignes dans les différents rangs de l'armée.

Les chevaliers que le roi avait envoyés pour reconnaître de près les dispositions de l'ennemi viennent lui dire que les Anglais sont postés sur un monticule entouré de buissons épais, de vignes et de haies touffues, et qu'on ne peut parvenir jusques à eux que par un passage étroit et bordé de haies derrière lesquelles sont placés les archers d'Édouard. D'après leur avis Jean ordonne que trois cents cavaliers armés de toutes pièces s'engagent dans le défilé, et ouvrent la route aux

autres cavaliers qui doivent tous mettre pied à terre, excepté des escadrons allemands destinés à former une espèce de réserve.

Édouard, trop habile pour ne pas sentir tout le danger de sa position, voit avec joie que Jean va l'attaquer au milieu de ses retranchements. Les Français ne peuvent douter de la victoire : ils vont élever un grand monument de gloire sur les trophées de Crécy renversés; ils attendent le signal avec la plus vive impatience.

Le cardinal de Périgord, que le pape avait chargé de renouer les négociations entre les deux rois, arrive auprès du monarque français. « Épargnez, » sire, lui dit-il, la vie de tant de valeureux guer» riers; souffrez que je passe au camp du prince » de Galles : il est impossible que je ne parvienne » pas à l'engager à se rendre. » Il obtient la permission qu'il sollicite avec tant d'instance; il se rend auprès du prince Noir. « J'accepterai, lui dit » le prince, toutes les conditions compatibles avec » mon honneur et celui de ma patrie. » Le cardinal court porter à Jean la réponse du prince de Galles. Le roi de France fait retirer ses troupes dans leurs quartiers, et la négociation commence par l'intermédiaire du cardinal.

Le prince Noir offre de rendre toutes les places prises et tous les prisonniers faits depuis le commencement de la campagne; il promet de ne point porter les armes pendant sept ans contre le roi de France; il ne demande que de pouvoir se retirer

[redacted]

en sûreté à Bordeaux. Jean exige que le prince de Galles et cent chevaliers anglais se rendent prisonniers. « On ne me prendra, dit le prince de Galles, » que sur le champ de bataille. — J'ai juré, répond » le roi de France, de le combattre et de le faire » repentir des horreurs qu'il vient de commettre » contre mes sujets. »

Pendant les courses du cardinal, Édouard avait ajouté à ses retranchements des fossés et des palissades; il fait ranger les chariots de son armée devant les endroits les plus exposés.

Jean harangue ses guerriers et donne le signal: les hommes d'armes français choisis pour commencer le combat entrent avec audace dans le défilé; la moitié de ces braves périt sous les flèches des archers placés derrière les haies; les autres sont taillés en pièces par lord Audelay. Les maréchaux de Clermont et d'Andreghen marchent fièrement à la suite des hommes d'armes d'élite; ils ne peuvent s'avancer que lentement au milieu des cadavres : et les archers du prince Noir ne cessent de tirer sur eux; ils parviennent néanmoins jusques à l'avant-garde anglaise, où ils sont reçus vaillamment par les comtes de Warwick, de Salisbury et de Suffolk. Clermont est tué; Andreghen est fait prisonnier; le désordre se met parmi les guerriers qu'ils commandaient : ils se jettent sur ceux qui les suivent; les hommes et les chevaux se renversent les uns sur les autres; leur courage ne peut les défendre dans la confusion

extrême de leurs rangs; les Anglais et surtout les archers en font un grand carnage. Le dauphin, à la tête du second corps, s'avance pour soutenir le premier : il ne peut ni se faire jour au travers des mourants, des blessés et des soldats étonnés qui ont perdu leurs chefs, ni ramener l'ordre dans la multitude de guerriers qui l'environne. En vain leur donne-t-il l'exemple de l'intrépidité : le découragement s'empare d'eux. Jean de Greilly, captal ou seigneur de Buch, sort de l'embuscade où le prince Noir l'avait placé, tombe avec fureur sur les rangs déjà si rompus des Français : la consternation les saisit; une sorte de terreur panique succède à la consternation; les soldats des deux corps se précipitent les uns sur les autres, se débandent, se dispersent. Les seigneurs chargés de veiller à la sûreté du dauphin l'emmènent malgré lui hors du champ de bataille, le conduisent à Chauvigny escorté de huit cents lances; et, par une fatalité funeste, le duc d'Orléans perd la tête, croit la défaite des Français assurée, et s'enfuit vers Chauvigny avec une grande partie de ceux qu'il commandait.

Le prince de Galles voit du haut d'une éminence la défaite des deux corps. « La victoire est à » nous, lui dit Jean Chandos, qui était auprès de » lui. Reconnaissez Jean à sa cotte d'armes semée » de fleurs de lis; il s'engage dans le défilé; voyez » comme il se bat; quelque grand que soit le dan» ger, il ne fuira pas : avec l'aide de Dieu et de

Édouard témoigne au roi le plus grand respect. « *Cher sire*, lui dit-il, *quoique la journée ne soit* » *pas vôtre, vous avez acquis la plus haute répu-* » *tation de prouesse, et avez passé aujourd'hui* » *tous les mieux combattants : tous ceux de notre* » *parti vous donnent le prix de la vaillance.* — » Je ferai tout auprès de mon père, ajoute-t-il, » pour hâter une paix honorable aux deux na- » tions. » Il refuse de s'asseoir à la table *d'un si grand prince et d'un si vaillant homme;* il ne cesse de témoigner tous les égards de l'hospitalité la plus attentive et même la plus affectueuse au roi, au jeune duc de Touraine, au comte de La Marche, dont la mère, Marie de Hainaut, était cousine germaine de celle du prince anglais; il les conduit à Bordeaux comme s'il avait escorté la famille de son père. Jamais vainqueur ne s'est montré plus grand; mais Jean paraît plus grand encore : sa noble résignation, son héroïque constance l'élèvent même au-dessus d'Édouard.

Les cardinaux de Périgord et de Saint-Vital arrivent auprès du prince Noir : ils parlent au nom d'Innocent VI; ils obtiennent une trève de deux ans.

Édouard part pour l'Angleterre avec le roi, le duc de Touraine et le comte de La Marche : il arrive à Londres; des arcs de triomphe sont élevés sur son passage. Le lord maire, les aldermen et mille citoyens montés sur de superbes chevaux viennent le recevoir : les rues sont bordées d'un

peuple immense, les maisons tapissées, les fenêtres et les balcons ornés. Le prince de Galles, vêtu très-simplement et sur un petit cheval noir, suit le roi de France, dont le cheval blanc est magnifique et dont l'habit est des plus riches. On descend à Westminster : le roi d'Angleterre était sur son trône ; il se lève dès qu'il aperçoit le roi de France, et l'accueille comme le valeureux monarque d'une grande nation ; il embrasse le prince Noir. « Je vous félicite, mon fils, lui dit-il ; vous » avez pu soutenir les faveurs de la fortune. » On loge le roi prisonnier dans un appartement du palais d'Édouard III ; on lui rend les plus grands honneurs (1357).

La France cependant avait perdu à la journée de Poitiers ses soldats, ses généraux, ses chevaliers, l'élite de sa noblesse, son roi et sa renommée. Le dauphin restait seul pour l'arrêter sur le bord de l'abîme ; mais il n'avait que dix-neuf ans. On l'accusait d'avoir abandonné le champ de bataille, d'avoir donné l'exemple de la fuite, d'avoir causé les malheurs de la France ; on ne lui accordait pas plus de prudence et d'habileté que de valeur ; on lui reprochait de s'être lié avec le roi de Navarre pour trahir le roi son père, et ensuite avec le roi son père pour trahir le roi de Navarre. Les soldats échappés au glaive et aux fers des Anglais erraient dans les campagnes consternées, et arrachaient les armes à la main aux malheureux cultivateurs les aliments nécessaires à leur subsis-

tance. Le dauphin ne pouvait d'ailleurs compter sur la fidélité d'aucun de ceux qui l'entouraient; mais il avait reçu de grandes qualités, de la perspicacité, de la prévoyance, du calme, de la modération, de la fermeté et de la persévérance : il ne perdit pas l'espoir; il voulut ne cacher aucun danger; il résolut d'avoir recours à la nation toujours si généreuse quand on lui montre de la confiance; il convoque les états généraux.

Les circonstances ne permettaient pas que tous les représentants de la nation se réunissent à Paris ; le comte d'Armagnac, gouverneur du Languedoc, assembla à Toulouse, par ordre du dauphin, les députés de la France méridionale ou de la *langue d'oc*, c'est-à-dire des provinces où le mot *oui* était prononcé *oc*. Profondément pénétrés des malheurs de leur patrie, ces états de la France méridionale exprimèrent leur douleur, défendirent les danses, les concerts, les spectacles, les fêtes, les fourrures précieuses, l'or, les perles, les diamants, jusques après la délivrance du roi, et votèrent une levée d'hommes et une perception d'impôts.

Les députés de la *langue d'oil*, c'est-à-dire des provinces septentrionales du royaume où l'on disait *oil* pour *oui*, s'étaient réunis à Paris. Ils y étaient venus au nombre de huit cents; les familles les plus puissantes étaient dans le deuil; les esprits étaient plus agités que jamais; le malheur les avait irrités. On rappelait avec le plus grand mé-

contentement les usurpations de l'autorité royale, les condamnations aussi arbitraires que cruelles de plusieurs grands personnages, l'emprisonnement illégal du roi de Navarre. Les membres les plus passionnés, et par conséquent les plus influents, paraissaient oublier la nécessité de défendre le royaume près d'être envahi par l'étranger, pour ne s'occuper que de leurs droits ; ils ne parlaient que de saisir une occasion favorable d'empêcher le retour du despotisme et de la tyrannie. L'absence du roi et le faible pouvoir du dauphin semblaient ouvrir une vaste carrière à toutes les ambitions ; on pouvait croire tout possible, parce qu'on ne voyait pas devant soi d'obstacle imposant ; l'absence du roi semblait avoir brisé le sceptre capable de contenir les factions, et le champ était comme devenu libre pour tous les audacieux.

Un homme d'un talent remarquable était alors à la tête de la ville de Paris, sous le nom de prevôt des marchands ; on le nommait Étienne Marcel ; il avait présidé le troisième ordre dans la dernière assemblée des états généraux. Il s'y était rendu célèbre par son opposition à l'établissement de nouvelles contributions ; et depuis cette époque, son crédit et sa popularité n'avaient cessé de s'accroître : sa tête était forte, son éloquence entraînante, son ambition cachée, mais immense ; son audace sans bornes ; il fut nommé de nouveau président du troisième ordre des états.

Robert Le Coq, évêque de Laon, que l'intrigue avait porté sur son siége, et que son caractère, son esprit et sa place rendaient très-dangereux, se dévoua au prevôt des marchands, et les députés les plus portés à tout sacrifier à leur élévation, se hâtèrent de se réunir à Étienne et à Robert, et de former avec eux un parti redoutable.

Marcel commença par un coup de maître la grande entreprise qu'il paraissait méditer, dont on soupçonnait la nature, et dont on craignait d'autant plus le danger qu'on n'en voyait que confusément le but et les limites. « Il est impossible, » dit-il, qu'une assemblée aussi nombreuse que » celle des états prononce convenablement sur les » grandes affaires qui doivent lui être soumises si » elles ne sont méditées, classées et préparées de » manière à empêcher que la confusion et le dés- » ordre ne règnent dans les délibérations. Les » états devraient demander au dauphin la per- » mission de nommer une commission qui serait » chargée de ce travail. »

L'assemblée adopta la proposition de Marcel; le dauphin consentit à la formation de la commission, aux séances de laquelle il décida que des membres de son conseil assisteraient. Elle fut composée de cinquante députés; on les choisit dans les trois ordres; mais l'influence de Marcel, de l'évêque de Laon et de leurs amis était si grande que les commissaires furent pris presque tous parmi les partisans du président du tiers-état.

La commission voulut commencer par s'occuper de la réforme des abus et de la garantie des libertés publiques. Les membres du conseil du dauphin demandèrent qu'avant tout on prît les mesures nécessaires pour la délivrance du roi. La commission les exclut de ses délibérations.

Suivant alors sans obstacle le plan qu'elle venait d'adopter, elle dressa une liste de vingt-deux magistrats ou officiers chargés de l'administration des finances, qui lui paraissaient devoir perdre leurs emplois; quelques-uns, d'ailleurs, devaient être poursuivis devant les tribunaux comme prévaricateurs ; les biens de ceux que l'on condamnerait seraient confisqués et vendus , et le produit des ventes serait employé à hâter la liberté du monarque.

L'évêque Robert Le Coq porta ces propositions à l'assemblée des états ; elles furent reçues avec d'autant plus de faveur, indépendamment de la disposition générale des esprits, du mécontentement et de la défiance de la nation, que plusieurs députés conçurent l'espérance de remplacer les officiers ou les magistrats dont on demandait la destitution. Le dauphin présidait l'assemblée ; étonné, troublé et très-ému, « Et que donnerez-» vous, dit-il aux députés, pour prix de ce sacri-» fice? — Trente mille hommes d'armes, répond » l'évêque de Laon, et l'argent nécessaire pour les » entretenir. » Le dauphin se retire , et annonce qu'il va prendre l'avis de son conseil: les opinions

[redacted]

des conseillers sont partagées. Les proscrits seuls s'opposent à l'adoption de la demande de la commission : le dauphin reconnaît ce que peuvent l'intérêt, la crainte ou une confiance aveugle dans ces moments de trouble, de désordre et de délire qui annoncent les grands bouleversements. Sa sagesse que développent les circonstances terribles où il se trouve placé, l'éclaire mieux que les terreurs et l'avidité de ses conseillers ; son caractère s'élève à mesure que le danger s'accroît ; il montre une noble fermeté. Il mande à l'hôtel de Saint-Paul, où il demeure, une députation des états : « J'ai écrit » à mon père, leur dit-il, j'attends ses ordres ; je » ne puis rien décider que par sa volonté : j'or» donne que jusques à l'arrivée de la réponse du » roi, les états suspendent leurs délibérations. » Plusieurs membres des trois ordres, fatigués de leur séjour dans la capitale, se retirent dans leurs foyers ; le dauphin use alors de sa prérogative royale, et dissout les états.

Charles a écarté le danger le plus pressant ; mais toutes les préventions subsistent, aucun ressentiment n'est calmé, aucune crainte n'est dissipée, aucun désordre n'est réprimé, aucune mesure n'est prise pour la délivrance de Jean, aucune troupe n'est levée, aucune nouvelle taxe n'est établie, et Marcel, l'évêque Robert Le Coq et leurs adhérents conçoivent l'espoir et ont même l'assurance de voir les embarras du dauphin toujours croissants le forcer bientôt à recourir à

une nouvelle convocation des états généraux du royaume, et à se retrouver plus que jamais sous leur terrible dépendance.

Le dauphin voulant différer le plus qu'il pourrait cette nouvelle convocation que l'influence des factieux lui faisait tant redouter, ordonna une refonte des monnaies, espérant trouver dans cette opération, comme plusieurs de ses prédécesseurs, une ressource considérable, et se dissimulant qu'elle ne pouvait être avantageuse au fisc, qu'en étant injuste, nuisible à la nation, destructive du commerce, de la propriété et de la foi publique.

A peine eut-il pris cette fausse mesure qu'il crut devoir aller à Metz conférer sur sa position si difficile et si dangereuse avec son oncle l'empereur Charles IV. Quelle joie secrète n'éprouva pas Marcel en apprenant l'ordonnance du dauphin et le départ de ce prince pour Metz! Ses émissaires animèrent le mécontentement que les résultats de l'ordonnance avaient fait naître parmi le peuple. On se plaignit hautement du titre et du poids de la nouvelle monnaie; on refusa de la recevoir; il y eut du tumulte dans plusieurs rues de la capitale. Le prevôt des marchands, premier magistrat du peuple, voulant, disait-il, prévenir de plus grands désordres, osa défendre le cours des nouvelles espèces, et aller à la tête d'un rassemblement à l'hôtel Saint-Paul, faire confirmer sa défense par Louis, duc d'Anjou, second fils de

[redacted]

France, et que le dauphin avait chargé de tenir pendant son absence les rênes du gouvernement.

Le dauphin, étant revenu de Metz, et ayant repris les fonctions de lieutenant-général du royaume, avait bien voulu réprimer la conduite de Marcel; mais il était sans force armée, et l'opinion était contre lui.

Il envoya au prevôt des marchands Simon de Bussi, premier président, et plusieurs autres magistrats pour l'engager à ne pas s'oppossr à la circulation dela nouvelle monnaie; Marcel avait trop d'esprit pour ne pas voir toute l'influence que cette démarche pouvait lui donner, et trop d'ambition pour ne pas en profiter; il reçut les députés du roi au milieu du conseil de la ville de Paris: leurs propositions ne pouvaient lui convenir; une multitude égarée faisait retentir les avenues de l'hôtel-de-ville d'imprécations contre les envoyés. Marcel, fier de traiter d'égal à égal avec son souverain, rejeta les désirs du dauphin, rompit la conférence, donna le signal de l'alarme et de la résistance, suspendit tous les travaux, fit fermer les boutiques, ordonna de prendre les armes, et se trouva, presque dans un instant, à la tête d'une armée d'enthousiastes irrités, qui regardaient leur prevôt comme leur sauveur, et le dauphin comme leur ennemi. Que pouvait lui opposer le lieutenant-général? il fut contraint de céder; il supprima la nouvelle monnaie, ne put refuser aux factieux la destitution et la saisie des biens des officiers et

des magistrats dont Marcel donna la liste, et, privé de tout secours, convoqua de nouveau les états généraux de France (1357).

Marcel, maniant avec facilité des esprits aussi prévenus et aussi aigris que ceux des membres des états, fit valoir la nécessité de pourvoir à leur sûreté, effraya les uns, flatta l'amour-propre des autres, et fit régler que quatre hommes armés veilleraient sur chaque député.

Ces gardes, réunis au nombre de quatre mille, furent mis sous les ordres d'officiers choisis par Marcel et les autres factieux; il parvint à ne faire confier qu'aux personnes qui lui étaient entièrement dévouées la levée et l'administration d'un impôt que les états votèrent pour la délivrance du roi; il obtint la suspension du parlement, de la chambre des comptes et des autres cours de justice, et leur remplacement par des tribunaux que les factieux remplirent de leurs créatures.

Le dauphin vit avec terreur Marcel maître de la force armée, du trésor et de la terrible hache qui devait remplacer le glaive sacré des lois; il imagina de se faire écrire une lettre par laquelle le roi Jean, annonçant qu'il était près de signer la paix, et de recouvrer la liberté, défendait l'établissement du nouvel impôt. Marcel lève alors tout-à-fait l'étendard de la rébellion; il tient le langage le plus audacieux et le plus perfide : « L'impôt ne sera pas pour le roi, dit-il, puisqu'il » n'en a pas besoin; mais le dauphin assemble des

[redacted]

» troupes; il veut les faire entrer dans Paris, et » disposer en maître des biens et de la vie des ha» bitants; prévenons ces sinistres projets. » Le délire des esprits est dans toute sa force; Marcel s'est servi habilement des fautes du roi, du mécontentement général et des malheurs qui ont accablé la France, pour séduire la majorité des membres des états, dénaturer les sentiments les plus nobles, et changer en dispositions funestes et coupables l'amour de la patrie et de la liberté, et le courage ardent avec lequel on défend ses biens, sa vie, ses proches, son pays et ses droits. Les Parisiens paient la nouvelle taxe, se soumettent au service militaire le plus régulier, tendent des chaînes au bout des rues, démolissent leurs faubourgs, construisent des fortifications, exaltent leur prevòt et maudissent le dauphin.

Heureusement pour Charles, Marcel et ses adhérents abusent d'un pouvoir que rien ne limite; un grand nombre de Parisisns, révoltés de l'insolence et des crimes du prevôt, et craignant pour leurs vies et leurs propriétés, commencent à regretter le règne de l'ordre, des lois et de la constitution; la majorité des membres des états s'éclaire; elle voit son asservissement, s'indigne et se prépare avec prudence, mais avec zèle, à briser le joug qu'elle ne peut plus supporter. Le dauphin apprend ces heureux changements, les seconde, et lorsqu'il est sûr de leurs progrès, il frappe un coup d'éclat, mande au Louvre Marcel et les éche-

vins, leur reproche leurs complots, et sort de la capitale.

Les habitants de Paris craignent de voir le dauphin transporter à une autre ville les avantages attachés au séjour de la cour, du parlement, d'autres grands tribunaux et des administrations supérieures. Malgré tous les efforts des partisans de Marcel, ils envoient des députés au prince, le conjurent de revenir parmi eux, et lui promettent tous les secours qu'ils pourront lui offrir.

Charles reparaît au milieu des Parisiens. La plupart des membres des états avaient quitté la capitale après le départ du dauphin; les états généraux s'étaient en quelque sorte dissous eux-mêmes. Marcel, qui ne cessait de chercher tout ce qui pourrait favoriser ses vues si ambitieuses, imagina de proposer au dauphin de ne pas convoquer de nouveaux états, mais de réunir avec les députés de la capitale des représentants de trente ou quarante principales villes du royaume: il ne craignit pas de se dépopulariser en enlevant ainsi les droits politiques à la plus grande partie de la nation; il se croyait sûr de plaire non-seulement aux factieux dont il était le chef, mais encore à tous les habitants de la capitale; il ne doutait pas que, par ses adhérents et ses émissaires, il ne dirigeât le choix des représentants des villes, et il était convaincu que la nouvelle assemblée, entièrement dévouée à ses volontés, lui donnerait le pouvoir sans bornes qu'il désirait si ardem-

[redacted]

ment; mais il voulut en vain persuader au dauphin que ce prince trouverait dans les représentants de Paris et des autres grandes cités un zèle, une condescendance et des ressources bien supérieurs à tout ce qu'il pouvait attendre des états généraux. Charles, qui chaque jour acquérait plus d'expérience, de prévoyance et d'habileté, découvrit facilement le piége qui lui était tendu; il vit combien les avis de Marcel étaient perfides: son intérêt seul aurait dû l'empêcher de les suivre; mais d'ailleurs, obéissant franchement au devoir le plus sacré des rois, à celui de maintenir les lois fondamentales de la nation et de défendre les droits de tous, il ordonna la réunion des états. Marcel, ne pouvant pas s'opposer à cette mesure, voulut tâcher d'en profiter; et ce qui est remarquable, indépendamment des lettres de convocation envoyées par le lieutenant général du royaume, le conseil municpal de Paris, toujours dominé par la faction du prevôt des marchands, adressa des lettres d'invitation aux villes les plus considérables du royaume. C'était un commencement d'une sorte de fédération des villes qui pouvait devenir d'autant plus dangereuse que de nombreux actes de tyrannie, auxquels se livraient si impolitiquement les possesseurs des fiefs, avaient fait naître une irritation des plus effrayantes dans les cœurs des membres des communes; une fermentation sourde régnait non-seulement dans ces communes, que leurs lumières et leurs richesses

commençaient à rendre redoutables, mais encore parmi les habitants des campagnes, les serfs et toutes les victimes du régime féodal. Les seigneurs ne voyaient pas qu'ils couraient à leur perte : ils provoquaient chaque jour de terribles explosions; et les signes les plus alarmants présageaient aux esprits que les passions ou une confiance présomptueuse n'aveuglaient pas l'approche des orages les plus funestes. Dans ces circonstances sinistres, de quelle sagesse et de quelle prudente fermeté n'avait pas besoin le dauphin pour se défendre contre un homme aussi actif, aussi adroit, aussi politique, aussi entreprenant que Marcel, et aussi décidé à n'être arrêté par aucun forfait!

L'assemblée des états venait d'être rouverte. L'audace de Marcel se troubla un moment devant la sagesse du dauphin et la majesté du trône, que les états pouvaient être disposés à soutenir : il imagina de se donner le plus puissant des appuis; et, se confiant assez dans la force de son caractère pour croire qu'il disposerait à son gré du chef le plus élevé, il conçut le projet de délivrer le roi de Navarre, et de le donner à la faction.

Ce prince était toujours renfermé dans un château sur la frontière de Picardie; son arrestation n'avait pas été légalement ordonnée; il n'avait pas été jugé; plusieurs grands du royaume avaient réclamé vivement contre l'acte arbitraire qui lui avait ôté la liberté. Marcel proposa aux états gé-

[redacted]

néraux de demander au dauphin l'élargissement de Charles d'Évreux; mais, pendant qu'il fait cette démarche si remarquable, des seigneurs de Normandie, parents ou amis de ceux dont le roi avait fait tomber les têtes à Rouen, attaquèrent la prison du roi de Navarre, en rompirent les portes, enlevèrent le prince, et lui rendirent la liberté. Quel événement pour le dauphin et pour la France!

Le roi de Navarre, impatient de jouer un grand rôle dans l'état si déplorable où est le royaume, fait demander un sauf-conduit au dauphin: le lieutenant général pressent tous les dangers que peut entraîner la présence du roi de Navarre ; il hésite à donner le sauf-conduit; mais la sœur du dauphin, femme du roi de Navarre, Jeanne d'Évreux, tante de ce prince et veuve du roi Charles-le-Bel, et Blanche de Valois, qui avaient obtenu la grâce de Charles après l'assassinat du connétable, sollicitent vivement son retour. Les Parisiens, excités par les partisans de Marcel, réclament avec force le sauf-conduit ; le dauphin croit devoir se rendre à leurs instances.

Quelle n'est pas cependant la hardiesse du roi de Navarre ! Dans toutes les villes où il passe il fait ouvrir les portes des prisons ; il écrit au prevôt des marchands: « Vous mettrez en liberté *les » larrons, meurtriers, voleurs de grands chemins, » faux monnayeurs, faussaires, coupables de viol, » ravisseurs de femmes, assassins, sorciers, sor-*

» *cières, empoisonneurs.* » C'est au milieu des cris de joie de ces hommes couverts de crimes qu'il rentre dans Paris : il en convoque les habitants, dans leur promenade favorite ; ils s'y rendent en grand nombre : il y monte sur un trône. « Avec » quel plaisir, leur dit-il, je revois cette capitale, » cette métropole du monde, cette cité invincible, » inépuisable, et qui pourrait donner la loi à l'u» nivers ! C'est à vous que je dois cet avantage, » Parisiens ; vous êtes mes sauveurs ; c'est votre » zèle qui a brisé mes lourdes chaînes ; c'est vous » qui m'avez arraché au noir cachot où la mort » était sans cesse suspendue sur ma tête ; et pour» quoi ai-je souffert cet indigne traitement ? parce » que seul, parmi tous les princes, j'ai résisté à la » mauvaise administration du roi et de son con» seil, j'ai réclamé contre leurs exactions sans » cesse renaissantes : des impôts excessifs rédui» saient le peuple à la misère ; des pères, des » mères de famille, des veuves, des orphelins, » gémissaient dans des prisons infectes. » Il s'arrête à ces mots, comme si tant de douloureux souvenirs avaient étouffé sa voix : il essuie les larmes qui coulent de ses yeux, et tout d'un coup paraissant faire un grand effort sur lui-même, « Ce n'est » que par ma tolérance, s'écrie-t-il, que Jean porte » la couronne : si je ne la réclame pas, c'est que » votre tranquillité m'est plus précieuse qu'un » trône ; mais du moins je vous aiderai de toutes » mes forces : opposez vos généreux efforts à la

» servitude qui vous menace; soyez les libérateurs » de la patrie; je n'épargnerai ni mes biens, ni » mon royaume, ni ma personne, pour vous as- » sister dans une si noble entreprise; jamais, non » jamais je ne vous abandonnerai; je me lie irré- » vocablement à vous; je m'attache à votre for- » tune : je mourrai, s'il le faut, pour vous servir. » Les Parisiens répondent au discours du prince par les applaudissements les plus vifs et les plus prolongés. L'audace et le succès de Charles confondent Marcel; l'ascendant du prince écrase son génie : il sent qu'il s'est donné un maître; mais il est trop tard, il ne peut plus reculer : il consent dans son âme à n'être que le second; il servira le roi de Navarre.

Charles, qui ne doute plus de la faveur populaire, demande au dauphin qu'on réhabilite la mémoire des seigneurs normands mis à mort à Rouen; qu'on lui donne à lui-même l'absolution la plus honorable; qu'on lui rende ses villes et ses fiefs de Normandie et qu'on lui paie les frais de la guerre qu'on l'a forcé à soutenir. Le lieutenant général refuse une rétractation solennelle qui serait un outrage contre le roi son père. « Vos fiefs » de Normandie, ajoute-t-il, ont été confisqués et » réunis à la couronne; je ne puis ni ne dois les » en détacher. — *Monseigneur*, lui dit alors le » prevòt des marchands, *contentez d'amitié le roi* » *de Navarre, car il le faut ainsi.* » Le dauphin n'ose plus refuser.

Le roi de Navarre part pour Rouen : il va lui-même, en cérémonie, détacher du gibet les corps des seigneurs normands, leur fait faire des obsèques solennelles, prononce leur éloge, les appelle martyrs, et dit qu'ils ne sont morts que pour avoir voulu protéger le peuple contre un tyran.

Il veut ensuite se mettre en possession des places qui lui ont appartenu; mais les gouverneurs de ces villes refusent de le recevoir; des troupes levées pour son service par Geoffroy d'Harcourt sont défaites, et Geoffroy est tué en combattant pour lui.

Le roi de Navarre se rapproche alors de Paris, à la tête de ses guerriers : Marcel, décidé à tout faire pour le seconder, imagine de donner un signe de reconnaissance à tous les partisans du roi de Navarre ; ce signe consiste dans les couleurs du chaperon qui doit être mi-parti de bleu et de rouge. Ceux qui ne portent pas ce chaperon sont insultés et courent des dangers pour leur vie : Jean Baillet, trésorier de France, est une des premières victimes. Le dauphin fait arrêter et pendre le meurtrier ; mais le tumulte n'en devient que plus terrible : Pierre d'Arcy, avocat général, tâche de l'apaiser ; il est massacré dans la cour du palais. Marcel, suivi d'une troupe de furieux, se présente chez le dauphin, pénètre dans son appartement, fait arrêter Jean de Conflans, maréchal de Champagne, et Robert de Clermont, maréchal de Normandie, qui avaient fait saisir et livrer au supplice

le meurtrier de Jean Baillet ; il ordonne qu'on les massacre : leur sang rejaillit sur le dauphin. « En » voulez-vous à ma vie ? leur dit le prince. — Non, » lui répond Marcel en lui mettant sur la tête, comme pour le garantir de tout danger, un chaperon mi-parti, et en plaçant insolemment sur la sienne celui qu'il vient d'ôter au lieutenant général.

Le dauphin ne voyant plus dans Paris que des habitants consternés ou des séditieux en délire, se retira à Compiègne : un grand nombre de membres des états l'y suivirent. Le roi de Navarre était à Mantes ; le chevalier Jean de Pecquigny alla par son ordre demander au dauphin la restitution des places et fiefs de Normandie, et cinquante mille écus pour les bagues et joyaux qu'on avait enlevés à Rouen, au roi de Navarre, en le faisant prisonnier ; il défia au combat tous ceux qui diraient que le roi de Navarre n'avait pas accompli ses promesses : le dauphin dédaigna cette insolente démarche, et revint à Paris, où ses amis venaient de lui faire espérer qu'on lui proposerait un arrangement convenable. Marcel parvint à faire rompre toutes les négociations ; le dauphin quitta de nouveau la capitale, et le roi de Navarre y arriva.

Charles d'Évreux avait fait un traité avec le roi d'Angleterre, et en avait reçu des troupes qu'il fit entrer dans Paris : Marcel avait d'ailleurs sous ses ordres près de quatre mille hommes armés qu'il payait avec soin, et qui lui étaient entièrement

dévoués; il leur avait fait creuser un fossé et élever un rempart qui, partant de l'endroit de la Seine où l'on a bâti le pont Louis XVI et s'étendant jusques au terrain sur lequel les fortifications de la Bastille devaient être construites, renfermait les faubourgs de la rive droite du fleuve, et comprenait particulièrement le Louvre et le château fortifié du Temple.

Le dauphin ne tarda pas à s'approcher de Paris pour en former le siége. Il avait atteint sa vingt-unième année. Les états qu'il avait convoqués à Compiègne l'avaient déclaré majeur, l'avaient nommé régent, lui avaient accordé des subsides: il s'était hâté de lever des troupes, et Louis, second duc de Bourbon, à la tête de trois cent cinquante hommes d'armes, et plusieurs autres grands vassaux étaient venus le joindre.

Ayant pris Charenton, il empêcha les provisions nécessaires aux habitants de la capitale d'y arriver en suivant le cours de la Seine; de nombreux détachements de son armée battaient d'ailleurs la campagne aux environs de Paris, et interceptaient tous les convois qu'on y voulait faire pénétrer. Le roi de Navarre faisait des sorties pour écarter les soldats du régent, et protéger les convois; mais sa troupe était toujours battue. Les Parisiens commencèrent à craindre la famine, et le roi de Navarre, redoutant un soulèvement du peuple, laissa les Anglais dans Paris, et se retira à Saint-Denis.

C'est là que maniant avec habileté les ressorts de l'intrigue, il soutient le courage et le zèle des Parisiens. Il leur annonce de grands secours qu'il va, dit-il, recevoir des provinces; connaissant néanmoins la crainte qu'ils ont de voir leurs maisons pillées si la ville est prise d'assaut, il persuade aux plus riches de lui envoyer à Saint-Denis leur argent et leurs meubles les plus précieux, et cependant il négocie avec le régent.

Le dauphin consent à lever le siége à condition que les habitants de la capitale donnent cent mille écus pour la délivrance du roi : cette condition déplaît aux Parisiens ; ils murmurent de ce que le roi de Navarre dispose ainsi de leur argent. Charles d'Évreux s'irrite, traite les Parisiens d'ingrats, menace de les abandonner, et ordonne que les Anglais sortent de la capitale et viennent le joindre à Saint-Denis. Les Anglais veulent obéir au roi de Navarre; la populace se jette sur eux et en massacre plusieurs : Marcel ne peut les sauver qu'en les renfermant dans des prisons dont il les fait sortir lorsque la populace est dispersée ; les Anglais s'échappent : ils veulent venger la mort de leurs camarades; ils ravagent les champs, tuent ceux qui ne peuvent pas se dérober à leur furie, pillent les maisons, les brûlent. Les plus braves des Parisiens demandent à tomber sur eux : Marcel imagine une combinaison infernale ; il forme un corps de douze cents hommes; il y incorpore avec le plus grand soin tous ceux dont il

redoute la haine contre son parti et l'attachement au régent; il les divise en deux corps. Cruellement perfide, il prévient secrètement les Anglais de toutes ces dispositions; à la tête du premier corps des Parisiens, il cherche les Anglais dans les endroits où il est sûr de ne pas les trouver; le second, trompé par de faux avis, donne dans une embuscade auprès du bois de Boulogne, et presque tous ceux qui le composent tombent sous le fer des étrangers. Le lendemain il persuade à ceux qui ont survécu au combat ou qui n'ont pas rencontré l'ennemi d'aller enlever les corps de leurs concitoyens ; les Anglais, prévenus par Marcel, les surprennent, les accablent par leur nombre, et immolent de nouvelles victimes de la noire trahison du prevôt des marchands.

Pendant qu'un grand nombre de Parisiens déplorent la perte de leurs parents ou de leurs amis, Marcel s'applaudit du succès de son horrible machination ; il médite de nouveaux crimes; il se concerte avec le roi de Navarre.

Charles d'Évreux se rapproche de la capitale avec les Anglais et les scélérats dont il a rompu les fers, et qu'il n'a pas rougi de garder auprès de lui. Un jour fatal est choisi ; il est convenu, suivant plusieurs historiens, que lorsque la nuit aura succédé à ce jour funeste, le roi de Navarre sera introduit dans Paris, que tous les partisans du régent seront massacrés avec leurs femmes et leurs enfants , et que Charles d'Évreux sera pro-

[redacted]

clamé roi de France ; les conjurés porteront une bande d'étoffe blanche pour se reconnaître, et un petit drapeau blanc suspendu à une fenêtre, indiquera les maisons dont les habitants devront être épargnés. Marcel donne tous les ordres nécessaires ; les portes de la ville ne sont confiées qu'à des hommes dévoués.

La nuit du 30 au 31 juillet arrive; minuit sonne: Marcel sort de chez lui ; il s'avance vers la porte Saint-Honoré, qu'il doit ouvrir aux soldats du roi de Navarre. Deux hommes, fidèles au régent, le voient, l'observent, le suivent sur le rempart; l'un se nomme Simon Maillard, et l'autre Simon Desessarts, chevalier: ils ne doutent pas que Marcel ne soit près de commettre un nouveau forfait; tous les dangers qui menacent la capitale se présentent à leur imagination ; leur courage s'exalte; ils abordent Marcel, ils osent l'interroger. La réponse de Marcel les irrite. Maillard lui fend la tête d'un coup de hache. « Aux armes ! aux » armes ! s'écrient à l'instant Maillard et Deses- » sarts. » Les Parisiens accourent en foule. « Marcel » est mort, dit Maillard avec enthousiasme, il vient » de tomber sous mes coups. Il allait livrer Paris » aux Anglais et au roi de Navarre ; voyez-vous » ses complices qui s'avançaient pour ouvrir les » portes à vos ennemis ? emparez-vous de leurs » personnes. » Les conjurés effrayés fuient sans se défendre ; on les poursuit, on les saisit, on les renferme dans des prisons. Le jour paraît ;

Maillard harangue le peuple; il peint les crimes de Marcel. « Sans la mort de ce traître, dit-il avec » force, Paris serait en proie aux flammes, et » presque aucun de vous n'aurait vu le jour qui » nous éclaire. » L'évêque de Laon s'était échappé. Plusieurs notables Parisiens forment un tribunal; ils jugent les conjurés; ils les condamnent à la mort: la sentence est exécutée. « Vive le régent! » s'écrie Maillard. Ce cri retentit dans toute la capitale; la bannière royale est déployée; elle flotte sur toutes les tours. Une députation court vers Charenton: elle supplie le régent de rentrer dans Paris; le dauphin y est reçu avec transport.

Mais combien de sang la vengeance avait fait répandre dans les provinces, et particulièrement dans la Brie, dans la Picardie et dans l'Artois! Les habitants des campagnes y étaient depuis longtemps traités par un grand nombre de seigneurs comme de viles bêtes de somme; depuis longtemps leurs âmes nourrissaient un ressentiment héréditaire: au milieu des désastres de la France, leurs maux parviennent à leur comble; le dauphin ne peut ni les protéger contre une féodalité plus puissante que lui, ni prévenir ou arrêter leurs mouvements. Le désespoir s'empare d'eux; ils se comptent; ils voient leur grand nombre; ils sentent la force de leurs bras; ils n'obéissent plus qu'à la fureur qui les transporte. Ils saisissent en tumulte les pieux, les fléaux, les fourches, les faux, les haches qu'ils sont accoutumés à manier:

[redacted]

leur oppression a été extrême; leur rage va être sans limites : ils ont vu leurs corps courbés sous les travaux les plus durs, leurs femmes et leurs filles insolemment enlevées; ils vont devenir barbares. On ne lit qu'en frémissant le récit de leurs cruautés. Ils sont bientôt au nombre de plus de cent mille; le plus accrédité de leurs chefs se nomme *Jacques* Bonhomme, et *jacquerie* est le nom terrible qui annonce leur approche. Ils attaquent les châteaux, les pillent, les détruisent, massacrent les seigneurs, les poursuivent jusque dans le fond des forêts; de vastes incendies et des cadavres sanglants marquent leur funeste passage.

Une troupe de ces furieux s'avance jusques à Meaux; la populace de Paris l'apprend, et court se joindre à eux. Les femmes et les filles d'un grand nombre de seigneurs s'y étaient réfugiées; la dauphine et la duchesse de Bourbon y avaient aussi cherché un asile: la consternation est dans la ville; un hasard inattendu amène auprès des murs de la ville menacée le captal de Buch, le comte de Foix et un corps de guerriers sous leurs ordres; ils parviennent à tailler en pièces la troupe redoutable qui voulait s'emparer de Meaux.

Un grand nombre d'autres furieux, qu'aucune discipline ne maintient ensemble, et que l'avidité pour le pillage et le besoin de pourvoir à leur subsistance divisent en très-petites troupes, suc-

combent en différents endroits sous les coups des hommes d'armes couverts de fer, accoutumés à manier la lance, montés sur de grands chevaux, rassemblés en compagnies nombreuses, et commandés par des seigneurs qui ne peuvent sauver leurs familles et éviter la mort que par la victoire.

Insensiblement ces orages qui s'étaient étendus sur tant de contrées et qui avaient lancé leurs foudres contre tant de donjons s'écartent, s'éloignent, se dissipent; et un calme sinistre succède à leur violence, au milieu des cendres, des ruines et des tombeaux.

Le dauphin cependant ne cessait de travailler à la délivrance du roi; le jeune duc de Bourbon partit pour Londres, chargé par le dauphin de presser les négociations commencées. Depuis longtemps deux cardinaux étaient arrivés en Angleterre pour réclamer, au nom du pape, la paix entre les deux monarques : Édouard III avait rejeté leurs propositions; mais conservant toujours le désir le plus vif de régner sur la France, et voulant pouvoir disposer contre ce royaume de toutes ses forces, il avait consenti à signer un traité avec David de Brus.

David avait été reconnu roi d'Écosse et monarque indépendant. Il avait recouvré sa liberté en donnant des otages pour le paiement de dix mille marcs d'argent qu'il devait faire compter chaque année pendant dix ans; une trève de dix années avait été établie, et le roi David de Brus, revenu

[redacted]

dans la patrie dont il avait si bien mérité, avait fait déclarer, par un acte du parlement écossais, Robert Stuart son successeur à la couronne d'Écosse.

(1359) Édouard III, n'ayant plus de guerre à soutenir dans le nord de la Grande-Bretagne, ne portait plus ses regards que sur la France : il continua néanmoins de traiter ; il commença par demander que Jean lui fît hommage de sa couronne. « Plutôt mourir, répondit Jean indigné, que de » rentrer deshonoré dans mon royaume. » Il propose alors un arrangement dont il espérait que les Français rejetteraient les conditions, mais dont le refus lui servirait de prétexte pour recommencer la guerre avec une armée des plus belles et des plus nombreuses contre un royaume épuisé et déchiré par les plus cruelles discordes civiles.

Les factions régnaient en effet dans les villes, les haines dans les familles, le brigandage dans les campagnes ; les chefs des différents partis arrachaient les villageois à leurs travaux, forçaient les habitants des villes à suivre leurs enseignes ou à payer de fortes sommes. Non-seulement ils abandonnaient les bannières du dauphin ou celles du roi de Navarre, dans l'espérance d'avoir une solde plus forte ; mais encore quelles étaient les personnes qui avaient quelque chose à perdre et qu'ils ne regardaient pas commes leurs ennemis ? La misère et la désolation étaient dans les cités comme dans les champs, dans les chaumières comme dans

les châteaux, et pour ne rien omettre de ce qui peut caractériser les mœurs du siècle, rappelons, d'après Guillaume de Nangis, qu'on ne voyait plus dans Paris et dans les autres grandes villes que des abbés, des abbesses, des clercs et des religieuses occupés à chercher les moyens de subsister. « Les prélats et les autres grands bénéficiers, » continue Guillaume, qui auraient rougi de se » montrer en public sans un fastueux cortége » d'écuyers et de domestiques, allaient à pied, » suivis seulement d'un moine ou d'un valet, et » étaient réduits à la nourriture la plus frugale. »

Le récit de tous les malheurs de la France parvenait chaque jour au roi Jean; il apprenait en même temps les immenses préparatifs d'Édouard contre ce royaume si divisé et si affaibli. Son âme, accablée sous une infortune déjà trop longue, avait perdu cette énergie qui avait tant illustré sa défaite; il crut voir sa patrie hors d'état de résister aux armes de l'étranger; il crut voir sa belle France conquise et asservie. Dans son abattement il oublia ce que peut le courage des Français; il consentit à un traité que l'on devrait regarder comme le plus honteux, s'il ne l'avait adopté que pour obtenir sa délivrance. Il céda au roi d'Angleterre, *en toute souveraineté*, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, la Saintonge, la Guienne, Calais et son territoire, les comtés de Boulogne, de Montreuil, de Guines, de Ponthieu, et il promit pour sa rançon la somme

[redacted]

énorme de quatre millions d'écus. Le duc de Bourbon eut le malheur de signer avec le prince Noir cette convention, monument d'autant plus triste des désastres de la France, des fautes de ceux qui l'avaient gouvernée et de l'abattement de son roi prisonnier, qu'Édouard s'y qualifia de roi des Français, et n'appela son captif que roi français (*regem francum*).

Le traité arrive en France : le régent avait convoqué à Paris les états généraux. Le dauphin et tous les membres de l'assemblée se montrent dignes de l'antique renom des Français ; ils ne consacreront pas la honte de la France. Le traité est lu, discuté, rejeté à l'unanimité : le duc de Bourbon qui l'a apporté déclare qu'il ne l'a signé que pour en constater l'authenticité ; et la France entière, oubliant tous ses maux, applaudit à la noble et courageuse résolution de ses représentants.

La fermeté du dauphin et celle des états redonnent une grande force à leur patrie. Le roi de Navarre, lui-même, avait partagé leur admirable fermeté ; il avait vu d'ailleurs qu'Édouard ne voulait le secourir que pour entretenir les troubles de la France, et, trop fier pour être l'instrument et le jouet du roi d'Angleterre, sans aucun avantage pour son ambition, il s'était réconcilié avec le dauphin.

Les Français vont attendre Édouard ; ils péri-

ront plutôt que de consentir au déshonneur de la France.

La nouvelle de leur dévouement parvient bientôt à Édouard ; il fait renfermer dans la Tour de Londres son royal prisonnier et le duc de Touraine, donne le titre de régent à son cinquième fils Thomas de Woodstock, malgré sa très-grande jeunesse ; confie à un conseil le gouvernement de l'Angleterre, s'embarque avec ses troupes sur une flotte de onze cents voiles, arrive à Calais et déploie dans les plaines de l'Artois et de la Picardie une armée de cent mille hommes.

(1359) Le prince de Galles, ses trois frères Lionel d'Anvers, comte d'Ulster, Jean de Gand, comte de Richemond, et Edmond de Langelai, sont auprès de leur père. Édouard entre dans la Champagne ; il avance vers Reims ; il a résolu de s'y faire sacrer roi de France, et les évêques de Lincoln et de Durham, qui l'accompagnent, doivent répandre l'huile sainte sur sa tête. La France ne verra pas le diadème de ses rois placé sur le front d'un Anglais, par deux évêques d'Angleterre ; la ville de Reims est si fortifiée et si bien défendue qu'Édouard ne peut que la bloquer.

Le dauphin cependant adoptant le système de défense le plus sage, avait mis dans les principales villes de fortes garnisons ; il y avait rassemblé des provisions abondantes. Les habitants des pays menacés avaient reçu l'ordre de se retirer

[redacted]

dans les châteaux forts avec tout ce qu'ils pourraient emporter, et les généraux devaient éviter toute action décisive.

Toutes les routes, pour ainsi dire, étaient libres devant Édouard; il prit quelques bourgades, quelques petites villes, quelques châteaux mal défendus par leur position ou par leurs murailles; il leva quelques contributions; mais son armée, observée dans sa marche, était côtoyée et resserrée par des partis nombreux qui ne cessaient de la harceler; ses communications étaient interceptées, ses convois enlevés, ses détachements massacrés ou faits prisonniers. Il alla de la Champagne dans la Bourgogne, marcha vers Troyes, prit Tonnerre, Avallon et quelques autres villes, enleva au régent un appui important en forçant la mère du jeune Philippe, duc de Bourgogne, et les états de cette province à demander une trève de trois ans, entra dans le Nivernais, ravagea le Gâtinais, traversa la Brie, et vint camper au Bourg-la-Reine, auprès de Paris : il offrit la bataille au régent. Le dauphin se ressouvint de la réponse qu'Édouard avait faite devant Calais à Jean son père. « Je suis ici, dit-il, pour défendre Paris; » qu'il le prenne s'il peut. »

Vers ce temps trois scélérats, anciens partisans de Marcel, formèrent le projet d'assassiner le dauphin : le complot fut découvert; on les prit; ils chargèrent le roi de Navarre : ce prince prit la fuite; les trois coupables subirent le dernier sup-

plice. Le roi de Navarre revint alors, envoya un défi au dauphin, lui reprocha insolemment de lui avoir imputé un crime, et, s'abandonnant à son ambition et à ses penchants criminels plus encore qu'à sa légèreté, trahit son souverain et sa patrie dans le moment où ils avaient le plus besoin de lui, déclara la guerre au régent, et commença les hostilités dans la Normandie.

Cependant le roi d'Angleterre continuait de porter le fer et le feu dans les environs de Paris; il brûlait les maisons, empêchait les vivres d'entrer dans la capitale, ne cessait d'employer les promesses et les menaces pour déterminer les Parisiens à se révolter contre le régent. Les nombreux partisans du roi de Navarre ne laissaient d'ailleurs échapper aucune occasion d'accuser le régent d'indifférence pour les malheureux habitants de Paris. « Quels maux ne vous laisse-t-il pas souffrir! » disaient-ils avec audace; à quels dangers ne vous » laisse-t-il pas exposés pour éviter la bataille que » lui offre le roi d'Angleterre! » Ces perfides reproches ne réussirent que trop auprès des Parisiens, qui éprouvaient tant de fléaux : du mécontentement on passa à de violents murmures. Le régent assembla le peuple dans la place de Grève, monta sur les degrés d'une croix, parla avec tant de force, exposa avec tant de chaleur la véritable situation du royaume et de la capitale, montra un si noble dévouement aux intérêts des Français et particulièrement des Parisiens, fit retentir si

[redacted]

vivement dans tous les cœurs les noms de France et de patrie, que les acclamations et les applaudissements les plus prolongés lui prouvent combien il venait d'inspirer de confiance et de zèle aux habitants de Paris.

Édouard, ayant perdu l'espérance de les séduire, et ne pouvant plus faire subsister son armée dans un pays ruiné, gagna la Beauce, pour conduire ensuite ses troupes en Bretagne, où elles se referaient pendant les premiers mois de la belle saison. Il tenait plus fortement que jamais au projet de réunir sous son sceptre les différentes contrées de la France si misérablement divisées par toutes les calamités de la guerre, les fléaux bien plus terribles des discordes civiles, l'irritation des peuples, l'indépendance des grands, leurs passions funestes, leurs prétentions sans bornes et leur dévouement à leurs intérêts privés; toujours prêt à leur sacrifier le bonheur du royaume, il ne doutait pas qu'il ne parvînt bientôt à réduire les campagnes par la crainte du pillage, les habitants des villes par la famine, et les garnisons, que le dauphin pouvait si peu payer, par la promesse d'une solde considérable et régulièrement acquittée; et, dans cette persuasion, il rejetait toutes les propositions de paix que lui faisaient les légats.

Tous ses généraux et tous ses conseillers ne partageaient pas néanmoins son assurance. Le duc de Lancastre, son cousin, dont il estimait la sagesse, lui disait même très-souvent : « Quelquefois

» on perd tout quand on veut tout avoir. Votre » entreprise n'est pas aussi facile que vous le pen- » siez; vous l'avez appris devant Reims : la France » n'est pas si épuisée qu'un événement imprévu » ne puisse la rétablir; la fatigue des marches, » des convois interceptés, plusieurs détachements » successivement enlevés, la disette, des maladies » contagieuses peuvent ruiner votre armée. Vous » le savez, sire, la grandeur des dangers a tou- » jours animé le courage des Français; ils peuvent » vous couper la retraite, vous enfermer vous et » vos enfants, votre superbe espérance. La fortune » est si inconstante; de vainqueur vous pouvez » devenir prisonnier : vous avez ravagé une grande » partie de la France, mais l'avez-vous conquise? » et la posséderiez-vous tout entière, pourriez- » vous la conserver? »

De si fortes raisons avaient ébranlé Édouard; il avait résolu de consentir à la paix.

Il était auprès de Chartres lorsqu'une des plus violentes tempêtes dont on ait conservé la mémoire vint fondre sur son camp : des tourbillons impétueux arrachèrent les tentes et en dispersèrent les débris; le tonnerre retentissait avec un fracas effroyable; la foudre éclatait de toutes parts; des torrents se précipitaient des nuées amoncelées; les champs étaient inondés, des morceaux de grêle d'une grosseur extraordinaire écrasaient les hommes et les chevaux; les vents furieux et les eaux agitées roulaient les cadavres de plus de mille

[redacted]

victimes. La terreur entra dans l'âme d'Édouard : la superstition, si puissante dans ce siècle, augmenta sa terreur ; il crut voir le ciel conjuré contre son entreprise : on a écrit que dans son trouble extrême il avait levé vers l'arbitre suprême de la nature ses mains suppliantes, et promis de ne plus refuser la paix.

L'orage se dissipa : Édouard se ressouvint des conseils de Lancastre ; sa résolution ne s'évanouit pas avec le danger ; il nomma des commissaires qui se réunirent à Bretigny, village voisin de Chartres, avec ceux que le dauphin chargea de négocier la paix. Le traité, rédigé au nom du régent et du prince de Galles, fut signé le 8 du mois de mai (1360). D'après un manuscrit conservé en Angleterre de cet acte devenu si célèbre, le traité, suivant l'historien Brades, commence ainsi : « Édouard, fils aîné du roi de France et » d'Angleterre, prince de Galles, duc de Cornouailles et comte de Chester, à tous ceux qui » ces présentes lettres verront, salut. Nous faisons » savoir que tous les différends entre notre seigneur et père le roi de France et d'Angleterre » d'une part, et nos chers cousins le roi de France » et son fils aîné, régent du royaume, d'autre » part, ont été terminés par le présent traité de » paix conclu à Bretigny le 8 mai. » Et voici les principales conditions de ce traité, que la dure nécessité imposa au courage du dauphin.

On cède au roi d'Angleterre la souveraineté et

les domaines que le roi de France possède dans le Poitou, l'Angoumois, la Saintonge, le Périgord, l'Agénois, le comté de Bigorre, le Querci, le Limousin, la ville de Calais, la terre d'Oye, le comté de Guignes et les terres adjacentes à ce comté. Le roi d'Angleterre et son fils renoncent à tout ce qu'ils ont ou peuvent prétendre dans la Flandre, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, la Bretagne; ils renoncent à tous les droits qu'ils prétendent avoir sur la couronne de France et sur les parties non cédées à l'Angleterre; trois millions d'écus seront payés pour la rançon du roi Jean; six cent mille seront comptés à Calais dans quatre mois, et six cent mille seront envoyés chaque année à Londres jusques à la fin du paiement, pour la sûreté duquel quarante otages seront donnés; le roi d'Angleterre renonce à l'alliance du duc de Bretagne et du comte de Flandre, et le roi de France à celle du roi d'Écosse; Jean de Montfort et Philippe, frère du roi de Navarre, rentreront dans toutes leurs terres : une amnistie générale est accordée. La forme des cessions et des renonciations sera réglée par une convention entre les deux rois, lorsqu'Édouard III aura ramené le roi de France à Calais. Les deux monarques, leurs fils aînés et les principaux seigneurs des deux royaumes jureront l'exécution des articles du traité.

Les ducs d'Anjou, de Berri, d'Orléans et de Bourbon, vingt vassaux des plus puissants, et quarante-deux citoyens des principales villes du

royaume, devaient être remis au roi d'Angleterre comme cautions de la rançon du roi de France.

Édouard conduisit à Calais le roi Jean, son fils le duc de Touraine, Jacques de Bourbon, comte de La Marche, et les autres prisonniers de Poitiers que le prince de Galles avait menés en Angleterre. Quatre mois s'écoulèrent avant qu'on eût fini d'expliquer ou de réformer quelques articles du traité; le régent allait conférer avec son père; et toutes les fois qu'il se rendait auprès de Jean, deux fils du roi d'Angleterre étaient livrés aux Français pour garants du retour du dauphin.

Toutes les difficultés furent enfin aplanies; les deux rois jurèrent sur l'Évangile et sur une hostie consacrée; ils s'embrassèrent; Jean rentra dans son royaume, et Édouard partit pour la Grande-Bretagne avec les otages qu'on était convenu de lui donner (1361).

Les Parisiens reçurent leur monarque avec de grandes démonstrations de joie; ils mirent à sa disposition des bijoux, des meubles et mille marcs d'argent; les prélats et les seigneurs du royaume offrirent aussi au roi des dons plus ou moins considérables; mais ces secours étaient bien loin de suffire aux divers paiements relatifs à la rançon du roi, et, en attendant de nouveaux subsides, on permit le retour des juifs, qui donnèrent de fortes sommes d'argent.

Le roi de Navarre s'était empressé de venir se jeter aux pieds du roi son beau-père, et de lui

jurer fidélité; mais combien d'obstacles n'opposa pas à l'exécution du traité de Bretigny ce sentiment si noble, si juste, si nécessaire, cet amour de la patrie, qui inspire tant d'actions héroïques, qui enfante tant de prodiges, qui fait supporter avec joie tant de sacrifices, sans lequel il n'y a pour une nation ni indépendance, ni gloire, ni bonheur, et que les anciens comparaient à l'affection la plus vive du fils le plus dévoué pour la plus tendre des mères! Les seigneurs, les vassaux, les bourgeois des villes, les habitants des campagnes, les serfs même des provinces cédées en toute souveraineté à l'Angleterre, s'indignaient de n'être plus Français : « On nous sépare malgré nous de notre pa- » trie, » s'écriaient-ils de tous les côtés; les citoyens des villes fortifiées refusaient de recevoir les Anglais dans leurs murs. Combien de prières le roi Jean ne fut-il pas obligé d'employer auprès d'eux! combien de fois ne fut-il pas obligé de leur faire dire que de leur soumission à leur nouvelle destinée dépendaient le repos et le salut du reste du royaume! *Ils obéirent*, dit Froissard, *mais ce fut bien ennui;* et l'histoire a conservé la réponse touchante des habitants de La Rochelle : « *Eh bien* » *donc, sire, puisque pour témoigner que nous* » *sommes bons Français vous voulez nous con-* » *traindre à ne plus l'être, nous reconnaitrons* » *l'Anglais des lèvres seulement; mais soyez as-* » *suré que nos cœurs demeureront fermes en votre* » *obéissance.* » Le dauphin, ému de tant de dé-

[redacted]

vouement, et irrité contre Édouard, qu'il accusait d'envahir des pays ou des châteaux auxquels il devait renoncer d'après le traité de Bretigny, désirait que son père, assuré du secours des Français et de ceux surtout qui allaient cesser de l'être, ne fût pas plus fidèle à sa promesse qu'Édouard à la sienne; rapportons avec respect la belle réponse de Jean, dont la loyauté lui commandait comme un devoir sacré ce que la politique la plus éclairée montre comme indispensable pour la sûreté des trônes : « Si la justice et la bonne foi étaient ban- » nies du reste du monde, elles devraient se re- » trouver dans la bouche et dans le cœur des » rois. »

Cependant combien la France était éloignée d'être dédommagée de tant de sacrifices par les douceurs de la paix! elle ne cessait d'éprouver tous les maux de la guerre; des généraux et des seigneurs français et anglais, voulant réparer de grandes pertes, ne pouvant pas s'accoutumer à l'idée de déposer les armes, et plus avides de pillage que de renommée, s'étaient mis à la tête des soldats licenciés de la France et de l'Angleterre; ils les conservaient d'autant plus facilement sous leurs bannières qu'ils leur abandonnaient une grande part du butin, et que ces soldats, entraînés par un esprit et des habitudes bien différents des sentiments, des opinions et des mœurs des guerriers d'anciennes républiques ou des pays les plus civilisés de l'Europe moderne, ne voulaient

pas aller déposer leurs lances dans leurs foyers paternels, et reprendre les travaux des champs; ces bandes formaient ces troupes d'aventuriers connus sous le nom de *tard-venus*, ainsi que sous plusieurs autres noms, et que nous avons vus porter le ravage sur les bords du Rhône et dans plusieurs autres contrées; une horde formidable de ces brigands dévastait la Champagne, la Bourgogne, la Franche-Comté; les peuples de ces provinces réclamaient la protection du monarque; mais Jean n'avait ni argent, ni troupes, ni autorité : il eut recours au comte de La Marche.

On s'empressa de se ranger sous les bannières d'un prince qui avait reçu des blessures si glorieuses aux batailles de Crécy et de Poitiers, dont la bravoure était célébrée dans toute l'Europe, et qu'on avait surnommé *la fleur des chevaliers français*. En peu de jours il eut dix mille hommes sous ses ordres; son fils aîné Jacques de Bourbon et son neveu le comte de Forez étaient avec lui : il se hâta de marcher contre les brigands; il les rencontra à la montagne de Brignais, à peu de distance de Lyon.

Les chefs des tard-venus eurent l'habileté de dérober la plus grande partie de leurs forces aux chevaliers trop peu attentifs qui vinrent les reconnaître; ceux qui se laissèrent voir parurent troublés, inquiets, incertains. Le comte de La Marche, trompé par les rapports qu'il reçoit, veut attaquer à l'instant les retranchements des brigands; il or-

[redacted]

donne l'assaut, et se met à la tête de son armée. Le corps des aventuriers était composé de seize mille vieux soldats intrépides, expérimentés, et décidés à mourir les armes à la main plutôt que sur un échafaud; les guerriers du comte de La Marche se précipitent sur les retranchements : mais à l'instant ils sont enveloppés par une troupe d'aventuriers qui s'étaient mis en embuscade, et qu'on n'avait pas découverts. Le comte de La Marche, son fils, son neveu, ses chevaliers et tous ses soldats se battent en désespérés; mais ils succombent sous le nombre; le prince et son fils tombent percés de coups, sont faits prisonniers, expirent peu de jours après, et sont renfermés à Lyon dans le même tombeau.

Les hostilités n'avaient pas cessé dans la Bretagne; et déjà la renommée citait parmi les plus braves chevaliers qui combattaient dans cette province ce Bertrand Duguesclin qui devait faire retentir l'Europe du bruit de ses exploits, et dont les hauts faits devaient être chantés sous les lambris dorés des palais et des châteaux et sous le chaume du pauvre laboureur.

Cependant le jeune duc de Bourgogne, Philippe dit de Rouvre, le dernier rejeton mâle des ducs de Bourgogne issus de Robert, roi de France et fils de Hugues Capet, était mort à l'âge de seize ans (1361) sans laisser d'enfants de sa femme Marguerite, fille et héritière de Louis de Male, comte de Flandre. Jean donne le duché de Bourgogne à

son quatrième fils Philippe, duc de Normandie, qui s'était battu avec tant de valeur à la bataille de Poitiers, et avait partagé et adouci par sa présence la captivité de son père; les lettres patentes par lesquelles il lui conféra le duché portèrent que les nobles et le peuple de Bourgogne avaient demandé le jeune prince pour leur duc, et attachèrent à cet apanage le titre de premier pair de France, que l'on avait donné jusques à cette époque au duc de Normandie. Marguerite de France, fille de Philippe-le-Long et de Jeanne, fille d'Otton ou Ottenin, comte de Bourgogne, succéda comme la plus proche parente à son petit-neveu Philippe de Rouvre dans le comté de Bourgogne, qui par là se trouva de nouveau séparé du duché : elle était veuve de Louis Ier, comte de Flandre, lorsqu'elle hérita de ce comté, que Philippe, duc de Bourgogne et de Touraine, devait lui disputer.

Les ducs d'Anjou, de Berri, d'Orléans et de Bourbon, et les autres otages remis à Édouard pour l'exécution du traité de Bretigny, montraient la plus grande impatience de revoir leur patrie. Édouard leur avait proposé des arrangements pour leur délivrance : ils lui abandonnaient des terres, des châteaux, de fortes sommes d'argent à compte de ce qu'il exigeait. Il leur permit d'aller à Calais, et de s'en éloigner même de temps en temps à une petite distance : la vue des campagnes françaises rendait encore plus vifs leurs désirs de se retrouver libres dans la patrie qui leur était si

[redacted]

chère. Édouard avait promis par le traité de Bretigny de payer les troupes qui sortiraient des villes qu'il devait évacuer : elles n'avaient pas reçu leur solde. Les désordres qu'elles avaient commis dans une grande partie de la France étaient immenses; le roi Jean réclamait de grandes indemnités; ces dédommagements surpassaient ou du moins égalaient ce qui restait à payer de la rançon du roi : Édouard les refusa; et néanmoins, reconnaissant la dette qu'il ne voulait pas payer, il fit avec les otages un traité par lequel ils s'obligèrent à lui rapporter, après leur délivrance, une décharge du montant de toutes ces indemnités.

Ce nouveau traité fut envoyé en France. Jean était allé à Avignon, où résidait le pape Urbain V; Pierre de Lusignan, roi de Chypre, y était venu réclamer les secours du pontife et du roi de France contre les sultans d'Égypte. Jean, se souvenant que son père Philippe de Valois avait promis d'aller en Asie combattre les musulmans, avait cédé bien légèrement à son esprit chevaleresque, aux instances du pape, à des idées du onzième siècle qui existaient encore dans le quatorzième : il avait pris la croix, l'avait fait prendre aux seigneurs qui l'avaient accompagné; et le pape, enchanté de faire un acte de chef suprême de la chrétienté armée contre les musulmans, l'avait nommé généralissime de toutes les troupes de la nouvelle croisade.

Il se hâta de renvoyer à son fils le dauphin le

traité qu'on lui apporta : le prince et son conseil le rejetèrent. Les otages crurent d'autant plus voir s'éloigner la fin d'une captivité qui leur était devenue insupportable qu'ils ne doutèrent pas que le refus du dauphin, confirmé par celui de son père, ne fît bientôt recommencer la guerre entre les deux nations. Le duc d'Anjou ne put résister au désir de revoir son pays ; il s'échappa de Calais, et vint dans la capitale : malgré toutes les instances du roi et du dauphin, il ne voulut jamais retourner en otage. Jean montra de nouveau une bonne foi qui doit lui faire pardonner par la postérité la plus sévère les actes tyranniques du commencement de son règne ; il ne voulut pas qu'on pût attribuer à ses conseils la fuite du duc d'Anjou, qu'on l'accusât d'avoir été infidèle à sa parole, et de n'avoir pas rempli les conditions du traité de Bretigny ; il demanda à Édouard un sauf-conduit pour lui et pour deux cents chevaliers, et partit pour l'Angleterre, où il voulait conférer lui-même avec Édouard, et lever tous les obstacles qui s'étaient opposés à l'entière exécution du traité.

Le roi d'Angleterre le reçut avec les plus grands honneurs : on lui donna des fêtes brillantes, auxquelles assistèrent le roi d'Écosse et le roi de Chypre ; mais il tomba bientôt malade, et mourut au bout de quelques mois à Londres dans le palais de Savoie.

Édouard ordonna que des services funèbres fussent faits dans toutes les églises de son royaume ;

il assista à l'office solennel qui fut célébré dans la cathédrale de Londres, et accompagna les restes du monarque français jusques au vaisseau qui devait les transporter en France: ils furent déposés dans la basilique de Saint-Denis.

(1364) Le dauphin avait vingt-sept ans; il monta sur le trône sous le nom de Charles V; il confirma la cession de la Bourgogne donnée par son père à son frère Philippe. Le roi de Navarre réclama de nouveau cette province, dont il se prétendait le plus proche héritier, et prit les armes pour l'obtenir : il comptait dans ses domaines les villes de Mantes et de Meulan, qui, situées sur la Seine, interceptaient le commerce entre Rouen et Paris. Les Rouennais, secondés par Charles V, s'emparèrent de ces deux villes. Louis, frère du roi de Navarre, chargé de défendre en Normandie les possessions de ce prince, appela à son secours ce Jean de Grailly, captal de Buch, qui avait acquis une grande réputation dans les troupes d'Édouard, et que nous avons vu se distinguer à la bataille de Poitiers; Charles V lui oppose un capitaine qui devait être bien plus fameux encore, l'intrépide Bertrand Duguesclin. Les Anglais et les autres guerriers du roi de Navarre occupaient une hauteur auprès de Cocherel et d'Évreux; Duguesclin parvient par ses ruses de guerre à les attirer dans la plaine. « Le filet est bien tendu; nous aurons les » oiseaux, dit-il à un chevalier; » et se tournant vers ses soldats, « Souvenez-vous, s'écrie-t-il, que nous

» avons un nouveau roi, et que vous devez étren- » ner sa couronne. » Sa victoire est complète; le captal de Buch est fait prisonnier; la nouvelle de ce succès arrive à Reims le lendemain du sacre de Charles V; la confiance renaît dans le cœur des Français : Duguesclin avait sauvé la France.

Et combien ne s'empresse-t-il pas de profiter de sa victoire ! Aidé par Philippe, le nouveau duc de Bourgogne, que l'on nommait déjà le Hardi, il soumet la plus grande partie des villes que le roi de Navarre possédait en Normandie; mais bientôt il est obligé de conduire en Bretagne ses troupes victorieuses.

(1364) Charles de Blois et Montfort y combattaient de nouveau pour la possession du duché; les Anglais échappés à la défaite de Cocherel avaient joint les bannières de Montfort, sous le commandement de Jean Chandos : l'armée qui obéit maintenant aux ordres de ce digne et fameux rival de Duguesclin continue d'assiéger Aurai. Charles de Blois, auprès duquel étaient le comte d'Auxerre, le comte de Joigny et plusieurs barons de France, croit pouvoir tout entreprendre avec l'aide de Duguesclin ; il veut faire lever le siége d'Aurai : il part des environs de Vannes. Les deux armées se rencontrent dans les Landes de Beaumont, près de Bécherel; la bataille allait commencer lorsque les légats du pape et quelques autres prélats obtiennent qu'elle soit suspendue, et qu'on tienne des conférences pour la paix.

On convient d'un arrangement auquel on a donné le nom de *traité des Landes* : le duché sera partagé entre les deux rivaux ; la capitale de Montfort sera Rennes, et celle de Charles sera Nantes.

Mais Charles de Blois tient de sa femme Jeanne de Penthièvre, la nièce de Philippe de Valois, ses droits au duché de Bretagne ; il est nécessaire que le traité soit ratifié par elle : Charles le lui envoie. « Dites au duc, répond-elle, qu'il fait trop bon » marché de ce qui n'est pas à lui ; il ne devrait » pas mettre mon patrimoine en arbitrage. » — *Vous ferez ce qu'il vous plaira*, écrit-elle à Charles; *je ne suis qu'une femme et ne puis mieux ; mais plutôt j'y perdrais la vie, ou deux si je les avais, avant que de consentir à chose si reprochable à la honte des miens.*

Charles voit sur la lettre de sa femme les traces de ses pleurs ; il court vers elle : il lui promet de combattre. « Conservez-moi votre cœur, lui dit» elle ; mais conservez mon duché, et, quelque » chose qui arrive, faites que la souveraineté me » reste tout entière. » Il la serre dans ses bras et s'élance sur son coursier.

Montfort était toujours sous les murs d'Auray : Charles annonce la résolution de sa femme ; on se dispose au combat. Montfort fait lire à haute voix et devant son armée le traité refusé. « Prononcez » sur mes prétentions, dit-il aux chevaliers qui » l'entourent ; je renonce à tout si vous me con» damnez. » On ne lui répond que par les accla-

mations les plus vives ; il se jette alors à genoux, élève ses mains vers le ciel, le prend à témoin de la bonté de sa cause, et rend Charles responsable de tout le sang qui va être versé.

Charles de Blois dont la dévotion était extrême, qui vivait dans son camp comme au milieu d'un cloître, et qui portait sous sa cuirasse une haire et une ceinture de cordes, veut qu'on célèbre trois fois devant lui les saints mystères : le signal va être donné lorsqu'on voit arriver un courrier du roi de France. Charles V ordonne que Montfort lève le siége d'Aurai, que Charles remette la ville assiégée à Olivier de Clisson et à Charles de Beaumanoir, chevaliers de Montfort, et que les deux contendants partent pour Paris, où ils trouveront *justice* et *contentement.*

Montfort consent à partir pour la capitale de France ; Charles de Blois refuse d'obéir : la bataille commence. Charles attaque le centre de l'armée ennemie avec tant d'impétuosité que les bannières de Montfort sont renversées et ses guerriers repoussés ; Chandos se hâte alors de faire avancer un corps de réserve commandé par sir Hugues de Calverli : Charles, obligé de combattre Calverli, ne peut poursuivre le centre qui se rallie. Le comte d'Auxerre, un des chefs de l'aile gauche de Charles, est blessé et fait prisonnier ; ses soldats reculent. Olivier de Clisson se précipite sur eux, les charge avec furie, les met en déroute et en fait un grand carnage ; Calverli, voyant le centre

de l'armée de Charles de Blois découvert par la défaite de son aile gauche, l'attaque en flanc, en rompt les rangs, les disperse; et Charles de Blois tombe mort sur le champ de bataille.

Duguesclin cependant, qui commande l'aile droite, soutient le combat avec une valeur héroïque; couvert de blessures, épuisé par la perte de son sang, il effraie encore les ennemis qui l'entourent, et donne la mort à ceux qui ont l'audace de l'approcher. Chandos arrive, l'admire, lui montre qu'il lui est impossible d'échapper, le conjure de se rendre: Duguesclin s'indigne et veut combattre; mais son bras défaillant ne peut plus soutenir son épée, il la remet à Chandos.

Montfort, accouru au milieu du champ de bataille, voit le corps de Charles de Blois étendu sur la poussière au milieu des chevaliers qui sont morts pour le défendre : il ne peut retenir ses larmes. *Beau cousin*, dit-il, *votre opiniâtreté a été cause de beaucoup de maux en Bretagne; Dieu vous le pardonne : je regrette bien que vous êtes venu à cette malfin.*

Deux fils de Jeanne, veuve de Charles de Blois, étaient prisonniers en Angleterre; son troisième fils, Henri, était encore bien jeune : le duc d'Anjou qui avait épousé Marie, sa fille, s'efforçait d'engager Charles V, son frère, à protéger sa trop courageuse belle-mère, à exercer ses droits de suzerain, et à contraindre par les armes Jean de Montfort à rendre le duché à Jean, fils aîné de

Charles de Blois; mais Charles V connaissait bien la situation de son royaume : la France était surchargée d'impôts; il n'avait pu ni les diminuer, ni mettre de l'ordre dans les finances; toutes les provinces étaient inondées de ces anciens soldats licenciés réunis en *grandes compagnies*, commandés par des capitaines expérimentés, prêts à servir le premier prince qui pourrait les solder, et il était hors d'état de payer leurs services. Édouard III, resté à Douvres, paraissait chercher une occasion favorable de faire passer sous ses bannières ces grandes compagnies, et de porter de nouveau le ravage dans les provinces françaises. Jean de Montfort s'attachait les seigneurs de Bretagne par son affabilité; presque toutes les villes de son duché s'empressaient de lui ouvrir leurs portes : Charles V était trop sage pour ne pas voir quel vaste incendie la plus légère imprudence pouvait rallumer; il refusa au duc d'Anjou les forces militaires qu'il réclamait pour sa belle-mère, dirigea avec habileté des négociations, servit de médiateur entre les deux maisons de Montfort et de Blois, et parvint à leur faire adopter le traité de Guerrande, d'après lequel la veuve du comte de Blois renonça au duché en faveur de Jean de Montfort et de ses descendants mâles; la Bretagne devait revenir à la maison de Blois si les lignes masculines venaient à s'éteindre dans la maison de Montfort; la veuve de Charles de Blois aurait le duché de Penthièvre, le comté de Limoges et dix mille livres de rente

[redacted]

viagère; Jean de Montfort devait obtenir la liberté des enfants de Charles de Blois, payer cent mille écus pour la rançon de l'aîné, lui donner la main de sa fille, et Jean de Montfort rendit hommage au roi de France.

Charles V connaissait trop le caractère de ceux qui jouaient à cette époque un grand rôle en Europe pour compter sur une très-longue durée de la paix qu'il venait de donner à la Bretagne; mais il avait, par le traité de Guerrande, procuré à la France le commencement d'un repos nécessaire à son royaume.

Il voulait maintenant mettre fin à la guerre qui durait encore avec le roi de Navarre; indépendamment des succès de ses armes dans la Normandie, Charles V, dont le génie se développait chaque jour davantage, embrassait de plus vastes combinaisons, s'était attaché par ses bienfaits non-seulement deux célèbres chevaliers bretons, Olivier de Clisson et Tanneguy du Châtel, mais encore le captal de Buch, à qui il avait accordé la liberté sans rançon, et à qui il avait même donné la seigneurie de Nemours; il avait contracté des alliances particulières avec le comte de Foix, le sire d'Albret et plusieurs autres seigneurs puissants de la Gascogne et des provinces voisines; ces alliances avaient inspiré de vives inquiétudes à Charles de Navarre, non-seulement pour sa province de Béarn, mais encore pour son royaume : il demanda la paix au roi de France, son beau-frère; la reine

Jeanne, veuve de Charles-le-Bel, et la reine Blanche, veuve de Philippe de Valois, s'intéressèrent vivement en sa faveur. La sage politique de Charles V le porta à n'être pas difficile sur les conditions de l'arrangement. Le roi de Navarre obtint une amnistie générale pour tous ses partisans; on lui rendit ses villes de Normandie; on lui donna en pairie la ville et la baronnie de Montpellier; il renonça au comté de Longues, à la ville de Mantes, à celle de Meulan; il renouvela ses renonciations et celles de son père et de sa mère à la Champagne et à la Brie; il rendit hommage au roi, et prêta un nouveau serment de fidélité.

A peine la guerre avec ce prince si dangereux fut-elle terminée que Charles V chercha à diminuer le désordre des finances en supprimant un grand nombre de percepteurs, de commis, de contrôleurs et d'autres employés qui s'étaient multipliés pendant les calamités publiques de manière à porter la plus grande confusion dans la levée et dans l'administration des deniers publics, en ordonnant une refonte générale des monnaies, et en faisant rapprocher, le plus possible, le prix de l'or et de l'argent de la valeur que ces métaux avaient avant le règne de Philippe de Valois; ses règlements donnant une valeur nouvelle aux domaines royaux, dont les produits faisaient encore une grande partie des revenus de la couronne, il put, avec le concours des états, non-seulement rendre les contributions moins onéreuses par une

[redacted]

distribution plus juste, et par une direction mieux ordonnée, alléger par des lois sages le joug sous lequel les seigneurs tenaient courbés les habitants des campagnes, favoriser l'agriculture et ramener l'abondance, mais encore diminuer la masse des impôts que les peuples devaient payer (1365).

Quel éminent et nouveau service Charles-le-Sage va rendre à la France! Duguesclin était toujours prisonnier de Chandos : l'Anglais demande cent mille livres pour la rançon du héros français; les amis de Duguesclin ou plutôt de la France paient sa rançon; Charles V en fournit une grande partie.

Nous avons vu Duguesclin traiter, par l'ordre de son roi, avec les grandes compagnies, leur proposer de le suivre dans la Castille, d'y combattre pour Henri de Transtamare, d'y venger l'horrible assassinat de Blanche de Bourbon, leur promettre l'absolution du pontife suprême pour tous leurs brigandages, leur montrer les immenses récompenses qui attendaient leurs services, leur remettre de fortes sommes données par Charles V, traverser les Pyrénées avec le comte de La Marche, réunir son armée, à laquelle le pape et les cardinaux avaient été obligés de compter beaucoup d'argent, à celle de Henri, placer ce prince sur le trône que don Pèdre effrayé se hâte d'abandonner, déployer la valeur la plus héroïque dans une bataille livrée, malgré ses avis, au prince de Galles, qui voulait remettre la couronne sur la

tête de don Pèdre, l'ennemi des Français, payer au prince Noir, qui s'indigne des nouvelles cruautés de don Pèdre et rougit de soutenir un monstre, la rançon dont il a reçu la valeur de son roi et de la généreuse princesse de Galles, et que tous les hommes et toutes les femmes de la Bretagne auraient voulu payer de leur sang, accourir avec un grand nombre de chevaliers français au secours de Henri, et tailler en pièces l'armée des Maures de Grenade, venus pour combattre sous les indignes bannières de don Pèdre.

Henri de Transtamare nomme connétable de Castille ce Duguesclin qui vient de lui rendre son diadème; il lui donne cinq grandes terres, et il y ajoute cent mille florins d'or, que Duguesclin devait bientôt distribuer, comme tant d'autres sommes dont il avait pu disposer, aux chevaliers et autres guerriers plus favorisés par la gloire que par la fortune.

De grands événements vont l'appeler dans la patrie qu'il honore, et qui va, plus que jamais, avoir besoin du secours de son bras.

[redacted]

DIX-NEUVIÈME ÉPOQUE.

DEPUIS 1369 JUSQUES EN 1430.

Un grand drame va commencer dans une des plus belles parties de l'Europe. Quel rôle terrible vont jouer les passions et les faiblesses des princes sur ce théâtre ensanglanté ! Un grand et beau royaume sera prêt de disparaître sous des monceaux de ruines et de cadavres : un événement extraordinaire, la valeur la plus héroïque, l'amour de la patrie exalté par tout ce qui peut agir sur des cœurs généreux, et l'horreur de la domination étrangère, sauveront ce royaume, réservé pour les plus glorieuses destinées.

La chevalerie, cette noble et touchante institution qui avait donné tant de puissants défenseurs à la justice, tant de zélés protecteurs à la faiblesse, au malheur et à l'innocence, et que la politique des rois et les vœux des peuples opprimés n'avaient cessé d'invoquer contre les usurpations et les tyrannies hiérarchiques du système féodal, ne présentait plus que dans quelques hommes privilégiés la pureté de son origine et l'éclat de ses premières vertus : prodiguée par la fiscalité ou l'impré-

voyance, elle s'était avilie; on n'avait pas rougi de la prostituer au vice et de l'abandonner au crime. Les chevaliers étaient toujours braves; mais, oubliant leurs serments, et trop indignes de la gloire de leurs devanciers et de quelques guerriers à jamais illustres qui brillaient encore parmi eux, ils étaient devenus brutaux, indisciplinés, avides, pillards, cruels, sanguinaires, brigands, et s'étaient plongés sans honte dans la plus sale débauche. Tels étaient les déplorables effets des circonstances politiques où se trouvaient l'Europe et particulièrement la France depuis le treizième siècle.

Des souverains, vivement affligés de perdre ces nobles auxiliaires dont ils avaient un si grand besoin pour se défendre contre d'orgueilleux et redoutables vassaux, et pour préserver du plus odieux brigandage les villes et les campagnes désolées, avaient voulu épurer cette chevalerie si nombreuse et si dégradée; ils avaient imaginé de créer des ordres particuliers qu'ils retiraient du milieu de ces chevaliers si corrompus, et qu'ils élevaient au-dessus de tous les autres, pour faire briller plus au loin et sans obstacle l'éclat de leur gloire sans tache et de leurs vertus devenues si rares : ils les donnaient comme des modèles et d'admirables restes de l'ancienne chevalerie à ceux qu'ils voulaient essayer de ramener vers cet amour du devoir, ce dévouement à tous les sacrifices, cette fidélité à sa parole, cette humanité compatissante et

[redacted]

cet honneur antique qui avaient fait bénir dans toute l'Europe les noms des premiers chevaliers.

L'ordre de la Jarretière et celui de l'Étoile avaient été établis : de grands princes imitèrent les rois. Amé, comte de Savoie, surnommé le *comte Vert*, et l'un des plus grands hommes de son siècle, avait institué celui de l'Annonciade; Louis II, duc de Bourbon, digne descendant de saint Louis, valeureux chef de sa branche royale surnommé le Bon et le Grand, partagea leurs motifs et voulut suivre leur exemple; il entreprit de créer une nouvelle fraternité d'armes dont tous les membres pussent être cités à tous les chevaliers et à tous les nobles de France comme des exemples d'honneur et de vertus chevaleresques; il en rédigea lui-même les statuts : combien ils honorent son cœur, son esprit et sa politique en rappelant les anciens devoirs et les plus beaux jours de la chevalerie! Le travail et la bienfaisance sont des obligations des nouveaux associés; on leur présente l'amour de Dieu et de la patrie, la franchise, la bonté, le respect, l'attachement et la fidélité pour les dames, le zèle le plus ardent pour protéger les faibles, les veuves, les orphelins et les vieillards : on ne leur dit pas d'être braves; mais on leur recommande tout ce qui peut rehausser l'éclat de cette valeur si naturelle à tous les Français.

Bourbon convoque ensuite à Chantel-le-Châtel les nobles les plus illustres du Bourbonnais et des

autres contrées comprises dans ses domaines ; il voit réunis autour de lui les La Tour, les La Palisse, les Montaign, les Damas, les Châtellux, les Lespinasse, les Saligny, les Vichy, les La Fayette, les Lamothe, les Fontenai, les Busset et plusieurs autres chefs de maisons chevaleresques et puissantes. « Me voici enfin, leur dit-il, en la compa-
» gnie où je désire le plus de vivre et de mourir :
» tous mes vœus tendent au bonheur de mes vas-
» saux et à la défense du royaume; aidez-moi de
» vos secours et de vos lumières; après Dieu, je
» n'ai de confiance qu'en vous. » Il retient pendant plusieurs jours auprès de lui ses nouveaux frères d'armes : on voit se succéder par ses ordres les tournois, les joutes, les bals, les parties de chasse, les récits des troubadours, les repas somptueux.

Le premier de l'an arrive; les nouveaux chevaliers se rassemblent dans l'appartement du duc. *Pour le bon espoir que j'ai en vous*, leur dit-il, *je porterai avec vous pour devise une ceinture où il y aura écrit un joyeux mot*, ESPÉRANCE. Il leur distribue des ceintures dorées et des écus dorés sur lesquels on lit *allez*. Il va avec eux à l'église principale; il invoque la protection du ciel, et, avant de prêter avec ses nouveaux chevaliers un serment solennel, *Messeigneurs*, leur dit-il d'une voix émue, *je vous mercie tous de mon ordre qu'avez pris : ledit ordre signifie que tous nobles qui l'ont et le portent doivent être tous comme frères, et vivre et mourir l'un avec l'autre en tous*

[redacted]

leurs besoins, c'est à savoir en toutes bonnes œuvres que chevaliers d'honneur et nobles hommes doivent mener. Je prie à tous ceux de l'ordre qu'ils veuillent honorer dames et damoiselles, et ne souffrir en ouïr mal dire; car ceux qui mal en dient font petit de leur honneur, et dient d'une femme, qui ne se peut revancher, ce qu'ils n'oseroient dire d'un homme, dont plus en accroît leur honte; et des femmes après Dieu vient une partie de l'honneur de ce monde. Le second article de cet ordre, si est que ceux qui le portent ne soient jongleurs et médisants l'un de l'autre, qui est une chose laide à tout gentilhomme, mais pour porter foi l'un à l'autre comme il appartient à tout honneur et chevalerie. Mes amis, à travers de mon écu d'or est une bande où il y a écrit ALLEZ, *c'est-à-dire allons tous ensemble au service de Dieu, et soyons toujours en la défense de nos pays, et là où nous pourrons trouver ou conqueter honneur par fait de chevalerie.*

Louis jure ensuite de défendre la religion, la patrie, l'innocence, la faiblesse et l'infortune; tous les chevaliers du nouvel ordre prêtent le même serment; et Guillaume de Damas remercie le duc au nom de ses nouveaux frères d'armes. Mais soyons attentifs à ce qui suit cette touchante et noble solennité. La plupart des barons et des nobles des terres de Louis avaient, pendant son absence, pillé ses domaines. Hugmin Chauveau, son procureur-général, se présente devant lui au

milieu de tous ceux qu'avait réunis la fête du nouvel ordre; il lui remet à genoux le registre des informations qu'il a cru devoir prendre en secret. *Très-redouté seigneur*, lui dit-il, *les forfaits et désobéissances des chevaliers, écuyers et nobles d'arrière-fiefs sont si grands qu'ils ont confisqué leurs biens, et aucuns en y a le corps.* La plupart des nobles dont la salle est remplie pâlissent à ces mots. « Chauveau, dit Bourbon, avez-vous » aussi tenu registre des services qu'ils m'ont ren- » dus? » Il prend le registre, le jette sans l'ouvrir dans un grand brâsier; et dès ce moment il n'y eut pas un seul noble dans les états du duc qui ne fût prêt à donner sa vie pour lui.

Les Anglais conservaient, malgré le traité de Bretigny, trois forteresses du Bourbonnais : elles pouvaient résister long-temps; Louis, malgré les rigueurs de l'hiver, se met à la tête de ses chevaliers, et emporte les trois forteresses.

Cependant le prince de Galles, dont la guerre d'Espagne avait épuisé le trésor, avait eu l'impolitique de lever dans la Guienne des taxes excessives; il avait ajouté à cette faute celle de ne donner qu'à des Anglais les places les plus importantes du duché : un grand nombre de barons, de prélats, de communes et de chapitres ne peuvent supporter plus long-temps le gouvernement du prince; ils ont recours à cette autorité tutélaire du roi de France, qui, en qualité de suzerain de l'Aquitaine, les avait si souvent protégés contre

[redacted]

leurs ducs; ils protestent contre le traité de Bretigny, qui leur a enlevé des droits dont la force seule a pu les priver; ils sentent plus que jamais le besoin d'être Français; ils réclament avec chaleur l'intervention souveraine de Charles; ils assurent que tout le duché est prêt à prendre les armes pour secouer le joug des Anglais; ils promettent de soutenir à leurs frais la guerre de leur delivrance; ils veulent vivre et mourir sous la puissance protectrice du roi des Français; plusieurs barons, plusieurs députés des villes accourent auprès du monarque qu'ils implorent.

Quelque agréables que pussent être à Charles V leurs résolutions et leurs vœux, sa prudence ne l'abandonna pas; ce ne fut qu'après les sollicitations les plus pressantes qu'il permit aux barons et aux députés des communes de la Guienne de présenter une requête au parlement : elle fut admise; le parlement décida que les plaintes formées contre le duc de Guienne devaient être portées à la cour des pairs. Charles ordonna qu'un chevalier et le juge criminel de Toulouse citassent le prince de Galles; il fut sommé de paraître devant les pairs de France : « J'irai à Paris, répondit » Edouard, mais à la tête de soixante mille hom» mes. »

Le prince de Galles avait conservé son courage et sa fierté ; mais la maladie sous laquelle il languissait depuis son retour d'Espagne lui avait ôté une grande partie de sa force et de son activité; il

ne se prépara que faiblement à soutenir la guerre contre les barons et les communes de la Guienne.

Les retards que le roi d'Angleterre avait apportés à l'exécution de plusieurs articles du traité de Bretigny, les prétentions de ce prince, la protestation qu'il avait faite dans le temps contre l'hommage qu'il avait rendu, comme duc de Guienne, au roi des Français, sa négligence à donner la renonciation formelle au trône de France, qu'il avait promise et pour laquelle il s'était engagé en vain à envoyer des députés à Bruges, ont paru justifier les soupçons de Charles, ses démarches, ses précautions, ses préparatifs, sa manière d'accueillir les réclamations des contrées françaises mécontentes des Anglais, aux yeux de grands publicistes, même avant l'époque où, recherchant les vrais principes des droits des peuples, on a discuté la grande question de savoir si de grandes portions d'un empire pouvaient être cédées par un traité sans le consentement libre et formel des peuples de ces provinces.

Les habitants de Ponthieu partageaient les désirs de ceux de la Guienne; des compagnies en apparence encore indociles et entraînées par l'amour du pillage, mais conduites réellement par des chefs soumis au roi de France, entrèrent dans le Ponthieu, et tout ce comté eut bientôt arboré les enseignes de Charles.

La sommation faite au prince de Galles de se présenter devant les pairs de France et la défec-

[redacted]

tion du Ponthieu irritèrent Édouard III. Des ambassadeurs français étaient depuis quelque temps auprès de lui; Charles V les avait envoyés pour aplanir les difficultés qu'éprouvait si souvent l'exécution de quelques articles du traité de Bretigny : Édouard les traita durement. « Hâtez-vous, » leur dit-il, d'écrire à votre roi qu'il rentre au » plus tôt dans les bornes du traité qu'il a violé en » protégeant les révoltés de Guienne et de Pon- » thieu. » Charles chargea le parlement d'examiner les plaintes d'Édouard; le parlement les déclara non fondées, et la guerre fut résolue.

Le prince de Galles avait fait emprisonner le chevalier et le juge qui l'avaient cité devant la cour des pairs; Charles n'envoya à Édouard, pour lui déclarer la guerre, qu'un simple valet de l'hôtel.

Il s'empressa d'adresser un manifeste au pape, à l'empereur, aux autres princes de l'Europe.

Édouard apprend cependant que la France sollicite les Écossais d'attaquer le nord de l'Angleterre pendant qu'une flotte française en menace le midi : il assemble le parlement; il lui demande s'il ne doit pas reprendre le titre et les armes de France, le traité par lequel il y avait renoncé venant d'être rompu par Charles V; les prélats, les lords et les communes décident qu'il le doit, et lui accordent un subside extraordinaire sur les cuirs et sur les laines, objets d'un si grand commerce dans un pays qui nourrissait une si grande quantité de bœufs et de troupeaux.

Deux corps d'armée sont levés : l'un est envoyé au prince de Galles; l'autre débarque à Calais, sous les ordres du duc de Lancastre, second fils d'Édouard. Charles charge ses frères les ducs d'Anjou et de Berri d'aller combattre le prince de Galles ; il leur donne le plus puissant des secours : Duguesclin, rappelé de Castille, paraît à la tête de l'armée des princes. Sir Hugues Calverly, revenu aussi d'Espagne, conduit au prince de Galles six mille hommes des grandes compagnies; et l'on voit parmi les chefs des Anglais Jean de Chandos, Guichard d'Angle, deux frères du prince de Galles, le comte de Pembrock et celui de Cambridge.

Charles oppose au duc de Lancastre le plus jeune de ses frères, le duc de Bourgogne ; ce duc venait, par les soins de Charles, de devenir le plus puissant des princes qui ne portaient pas de couronne royale. Marguerite, fille unique et héritière de Louis II, dit de Marle et comte de Flandre, devenue veuve de Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne, avait été recherchée par Édouard III pour le comte de Cambridge, l'un de ses fils : le comte de Cambridge et la princesse étaient parents; Urbain V, pour obliger le roi de France, avait refusé les dispenses nécessaires; Charles, croyant devoir faire les plus grands sacrifices pour empêcher les états du comte de Flandre de passer dans des mains étrangères et ennemies, avait comblé de présents les nobles de Flandre, fait

[redacted]

compter deux cent mille écus d'or au comte Louis de Marle, cédé à ce prince, en paiement d'anciennes dettes, Hesdin, Douai, Bethune, Lille, Orchies et quelques autres villes; et la main de Marguerite avait été accordée au duc de Bourgogne.

Charles, voulant diriger lui-même le courage impétueux de Philippe, part pour Rouen; on voit arriver auprès du monarque son beau-frère le duc de Bourbon à la tête de deux cents chevaliers et de six cents hommes d'armes. L'armée royale, par les ordres de Charles, oppose à celle de Lancastre la plus grande vigilance et la plus grande circonspection; elle la suit en Normandie, en Picardie, la harcelle, lui coupe les vivres, bat ou fait prisonniers ses détachements, et, rendant vaines toutes ses tentatives, la force à revenir vers Calais.

Bientôt le duc de Bourbon apprend que sa mère, restée au château de Belle-Perche dans le Bourbonnais, et loin du théâtre de la guerre, vient d'être faite prisonnière par un de ces corps d'aventuriers indociles même aux ordres des princes pour lesquels ils ont promis de combattre. Le noble prince de Galles, aussi généreux chevalier que brave guerrier, s'indigne en vain de cette espèce de félonie; les aventuriers gardent la princesse.

Le duc de Bourbon accourt avec ses troupes; les milices du Bourbonnais le joignent devant

Belle-Perche ; il l'attaque avec furie ; il en abat les remparts avec ses machines de guerre ; mais sa mère lui fait dire que s'il ne fait retirer ces machines sous lesquelles les murs du château vont s'écrouler, elle a tout à craindre pour sa vie. Le duc, en frémissant, convertit le siége en blocus ; Les comtes de Pembrock et de Cambridge arrivent avec huit mille hommes ; malgré tous ses efforts, le duc ne peut empêcher les aventuriers de mettre le feu au château et d'emmener, sous ses yeux, sa mère et les dames de sa suite au château de La Roche-Vauclaire en Auvergne ; le duc, le désespoir dans l'âme et brûlant du désir de venger la captivité de sa mère, rejoint les enseignes de son roi.

Charles convoqua les états généraux ; ils s'empressèrent de lui accorder la gabelle du sel, quatre livres par feu dans les villes, une livre et demie par feu dans les campagnes, une aide sur les vins, proportionnée à leurs qualités, et douze deniers pour livres sur tous les autres impôts. Ayant reçu des états généraux des subsides considérables et les témoignages les plus formels de leur assentiment à la guerre contre l'Angleterre, il entra au parlement ; on déclara solennellement Édouard, son fils et ses adhérents, rebelles au roi de France, et on proclama la réunion de la Guienne à la couronne.

Bertrand Duguesclin avait conclu une ligue of-

[redacted]

fensive et défensive avec le roi de Castille, et ce prince avait promis d'entretenir une flotte sur les côtes de la Guienne et du Poitou; le duc de Berri était entré dans Limoges et dans plusieurs châteaux du Limousin; Cahors et plusieurs autres villes s'étaient déclarées en faveur de la France; Duguesclin et le duc d'Anjou avaient soumis la plus grande partie de l'Agénois; le prince de Galles avait assemblé son armée à Cognac; son frère Jean de Gand, duc de Lancastre, était venu le joindre avec un renfort considérable : sa maladie devenait de plus en plus dangereuse; il se mit néanmoins à la tête de ses troupes, se fit porter dans une litière, et conduisit son armée sous les murs de Limoges. Il la somma en vain de rentrer sous l'obéissance de son père; ses soldats travaillèrent à miner les remparts; les fondements des murs n'étaient plus soutenus que sur des bois : on mit le feu à ces étais; une grande partie des murailles s'écroulèrent et comblèrent le fossé. Un grand nombre d'Anglais se jetèrent dans la brèche, ouvrirent les portes à Édouard, et ce prince, dont l'Europe célébrait la valeur, la bonté, la modération et la clémence, irrité de la résistance de ceux qu'il regardait comme des sujets rebelles, aigri par sa longue et douloureuse maladie, oubliant sa gloire et la postérité, devenu tout d'un coup bien différent de lui-même, et malheureux de n'avoir pas terminé à Bordeaux sa brillante carrière, fit massacrer tous les habitants de Limoges sans

distinction d'âge ni de sexe, et brûler la ville sous ses yeux.

Bientôt Robert de Knoles descendit à Calais avec une nouvelle et grande armée; il traversa l'Artois, la Picardie, le Vermandois, la Champagne, la Brie; il put à peine y lever quelques contributions. Charles, toujours fidèle au plan de défense que sa sagesse lui avait inspiré, l'avait fait suivre par des corps de troupes qui veillaient sur tous ses mouvements, et, sans s'engager dans une action générale, enlevaient ses détachements, et détruisaient ses convois. De Knoles brûla quelques villages dans les environs de Paris. Un gros corps de troupes françaises était dans les murs de la capitale; les chevaliers et les soldats français demandaient à grands cris le combat : Charles fut inébranlable. Cette noble résistance, si difficile et par conséquent si admirable dans un cœur français, et cette constance imperturbable ont achevé de consacrer le nom de Charles V.

Ce que ce prince avait prévu arriva promptement. Le général anglais, manquant de provisions, prit le chemin de Montlhéri, parcourut la Beauce, marcha vers le Maine, et voulait établir ses quartiers d'hiver vers les frontières de la Bretagne : Charles crut alors devoir frapper de plus grands coups; il donna au grand Duguesclin l'épée de connétable; la France enchantée applaudit au choix du monarque. Duguesclin rassemble un corps d'armée, s'avance vers Caen, y est joint par le

[redacted]

maréchal de Blainville, qui lui amène les milices de la Normandie, va vers le Maine, surprend l'armée anglaise près de Pontvillain, l'attaque, la bat, la disperse. Robert de Knoles se retire en Bretagne avec un petit nombre des siens, et le connétable, ayant congédié ses troupes victorieuses suivant les règles militaires ou plutôt féodales qui existaient encore, vient à Paris faire hommage de ses nouveaux trophées au monarque si digne de commander à un aussi grand homme (1370).

La nouvelle de succès aussi importants remplit d'amertume le cœur d'Édouard. Le bonheur fuyait loin de lui : il venait de perdre sa femme Philippine de Hainaut, pour laquelle il avait toujours eu une tendre affection; il apprit que la gloire et l'espoir de sa maison et de son royaume, le prince de Galles, forcé par la maladie à laquelle il était près de succomber de quitter la Guienne, qui aurait eu un si grand besoin d'un général aussi habile et aussi renommé, allait débarquer sur les côtes d'Angleterre : il accourut éploré au-devant de son fils, et de noirs pressentiments agitèrent son âme.

Il voulut que le duc de Lancastre remplaçât le prince de Galles dans la Guienne; mais ce prince ne put opposer à Duguesclin et au duc d'Anjou que de faibles efforts.

(1371) Bientôt Édouard apprit que Charles méditait une bien plus grande entreprise. Le roi de France préparait, disait-on, une descente en An-

gleterre. Édouard se hâte de convoquer le parlement : il en obtient un subside de 50,000 liv. pour la sûreté du royaume menacé par les Français. Le comte de Montfort lui devait le duché de Bretagne; il était son gendre, il veut néanmoins se l'attacher par de nouveaux liens; il lui envoie Thomas de Woodstock, le plus jeune de ses fils; il conclut avec lui une nouvelle alliance; il reçoit son hommage; il lui cède quelques villes du Poitou et le comté de Richemont, dont le duc de Lancastre se démet en faveur de Montfort.

Ses sollicitations n'avaient pas eu le même succès auprès de Louis, comte de Flandre. Il n'avait pu ébranler son attachement aux Français; mais Jean Peterson, commandant d'une flotte flamande chargée de vins et de sel et venant de Bayonne et de Blaye, ayant rencontré une escadre anglaise, avait été battu et pris avec tous ses bâtiments malgré le courage avec lequel tous les Flamands avaient combattu ; d'autres escadres anglaises avaient bloqué les ports de Flandre, et les Flamands, craignant la perte totale de leur commerce, avaient demandé la paix.

Le duc de Lancastre amène en Angleterre sa nouvelle femme Constance de Castille, fille aînée du cruel don Pèdre; Édouard nomme Jean Hastings, comte de Pembrock, pour le remplacer. La flotte sur laquelle Pembrock s'est embarqué s'approche de la rade de La Rochelle, dont la garnison est anglaise : la flotte castillane de Henri, l'allié

[redacted]

fidèle de Charles, atteint celle des Anglais; elle est composée de quarante grosses caraques et de plusieurs autres bâtiments. Le commandement en avait été confié à un Gallois, nommé Owen ou Yvain, que l'on disait descendu d'un ancien chef ou roi du pays de Galles, et qui était entré au service de France. Les caraques castillanes portaient des machines qui lançaient non-seulement des traits redoutables, mais encore des pierres et des masses de plomb. Des historiens anglais ont même écrit que ces machines étaient des espèces de canons. Le combat dure tout le jour; les succès sont d'autant plus balancés que le sénéchal de La Rochelle s'embarque sur quatre petits vaisseaux avec un petit corps de troupes et les seigneurs de Tournai, de Boulogne, de Surgères et de Limers, accourt au secours de Pembrock: la nuit sépare les combattants; mais la bataille recommence avec le jour; et, vers trois heures après midi, la victoire se déclare pour les Castillans. Pembrock est fait prisonnier; le vaisseau qui portait la caisse militaire, dans laquelle étaient 20,000 liv., est coulé à fond; tous les autres sont pris et conduits en Espagne.

Ce désastre répand la consternation parmi les Anglais de la Guienne: le connétable Duguesclin entre dans le Poitou, s'empare de Poitiers et de plusieurs autres villes.

Soubise est investie par le seigneur de Pons. Le célèbre captal de Buch, comblé de bienfaits par Charles V, lui avait rendu hommage, et était de-

venu son vassal; mais il n'avait pu revoir, pendant une suspension d'hostilités, le prince de Galles, sous les ordres duquel il avait cueilli tant de lauriers, et qui lui avait reproché avec les plus grands éloges et la plus touchante affection de l'avoir abandonné, sans se déterminer à remettre au roi de France la seigneurie de Nemours, renoncer à son vasselage et reprendre les enseignes de son ancien général. Le captal apprend le siége de Soubise : il tombe à l'improviste sur le seigneur de Pons, l'attaque pendant la nuit et le fait prisonnier; mais le vainqueur Owen avait débarqué sur les côtes de La Rochelle avec un corps de troupes. Il vole vers Soubise, et, aussi heureux sur terre que sur mer, il délivre le seigneur de Pons, fait prisonnier le captal de Buch et l'envoie à Charles V (1372). Le roi d'Angleterre offre en vain la plus forte rançon pour la délivrance du captal : Charles fait traiter son prisonnier avec les plus grands égards; mais il a une trop haute idée de la valeur et de l'habileté du captal pour lui rendre la liberté.

Les progrès du connétable devenaient chaque jour plus rapides. Angoulême, Saint-Jean d'Angeli, Taillebourg se rendirent à ses armes ; l'évêque et le peuple de Saintes forcèrent les Anglais d'abandonner leur ville ; les citoyens de La Rochelle surprirent leur citadelle ; Marans et Surgères s'empressèrent de se soumettre ; Fontenai soutint en vain plusieurs assauts.

Les Anglais et leurs partisans se réfugièrent dans Thouars ; Duguesclin les assiégea ; il fit fondre à La Rochelle et à Poitiers de grands *engins*, canons ou *bombardes*. Les murs de Thouars furent foudroyés, disent les historiens ; ils s'écroulèrent en grande partie. Les assiégés demandèrent une suspension d'armes, et promirent de se rendre s'ils n'étaient secourus avant la fête de saint Michel par le roi d'Angleterre ou par un de ses fils.

Édouard résolut d'aller lui-même les secourir ; il assembla les lords, les prélats, les chevaliers, les députés des communes, leur fit jurer de conserver la couronne à Richard, fils du prince de Galles, si son père et son grand-père venaient à mourir, donna à ce jeune prince le titre de régent du royaume, et s'embarqua à Sandwich avec son armée, trois de ses fils et un grand nombre de lords ou de chevaliers sur une flotte composée de quatre cents vaisseaux. Les vents contraires le retinrent long-temps sur la mer ; la fête de saint Michel arriva ; Thouars fut obligé de se rendre, et le roi d'Angleterre revint à Winchelsey.

Un parlement fut convoqué ; le lord Gui Brian déclara que le prince de Galles avait remis le duché de Guienne à son père, parce que les revenus de cette province, bien loin de pouvoir payer les frais de la guerre, ne suffisaient pas aux dépenses ordinaires du gouvernement de ce duché. Le parlement accorda au monarque, non-seule-

ment la continuation pour deux ans du subside sur les cuirs et les laines, mais encore le quinzième des revenus et de la valeur des mobiliers des comtés, et le dixième de ceux des bourgs.

Le connétable attendit à peine la fin de l'hiver pour investir Civrai, tailla en pièces les troupes anglaises qui osèrent l'attaquer, et acheva de réduire la Saintonge et le Poitou.

Jean de Montfort était haï des Bretons à cause de son attachement pour Édouard; le vicomte de Rohan et le sire de Laval l'avaient menacé de le chasser de la Bretagne s'il soutenait le parti des Anglais. Le comte de Salisbury, amiral d'Angleterre, avait brûlé devant Saint-Malo sept grosses caraques castillanes : les Bretons soupçonnèrent Montfort d'avoir averti secrètement son beau-père de l'arrivée de ces caraques; ils ne le regardèrent plus que comme un ennemi de la patrie.

Charles V le fit sommer en vain de réunir ses armes aux siennes contre l'ennemi commun de la France; Duguesclin eut ordre d'entrer dans la Bretagne.

Presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au héros dont la Bretagne réclamait la gloire; ses compatriotes accouraient au-devant de lui. Il entra dans Rennes, Dinan, Guingamp, Quimper, Vannes et plusieurs autres villes, au milieu des acclamations de ses concitoyens; il s'empressa d'accorder à Nantes une capitulation des plus honorables; il prit Hennebond et le Conquêt, et à

[redacted]

l'exception de Brest et de deux autres places, il eût arboré les enseignes françaises dans toute la Bretagne avant la fin du mois de juin.

(1373) Jean de Montfort, abandonné de ses sujets, nomma sir Robert Knoles son lieutenant et partit pour l'Angleterre.

Le connétable investit Brest à la tête de six mille hommes, convertit le siége en blocus, et alla sur les frontières du Poitou joindre Olivier de Clisson, qui avait obligé la garnison de La Roche-sur-Yon à se rendre si elle n'était secourue dans treize jours, et faisait le siége du château de Derval : le château fut si vivement pressé que la garnison capitula; elle promit de se rendre si avant deux mois elle n'était pas secourue par le duc de Bretagne ou par un autre général en état de tenir la campagne contre les Français, et on donna pour otages deux chevaliers et un écuyer.

Le château de Derval appartenait à sir Robert Knoles, qui s'était renfermé dans Brest; ce lieutenant de Montfort ne vit d'autre moyen d'aller secourir et par conséquent de sauver son château qu'en capitulant pour la ville de Brest; en promettant de la rendre dans quarante jours et en donnant des otages. Le comte de Salisbury, informé par Knoles de cet arrangement, débarqua des troupes dans le voisinage de la ville assiégée, envoya un héraut au connétable, lui déclara qu'il allait secourir Brest, et demanda qu'on lui rendît les otages ou qu'on lui livrât bataille. « Je suis prêt

» à combattre, lui répondit Duguesclin; mais ve» nez vers Nantes, où la capitulation a été conclue. » Le comte de Salisbury promit de s'y rendre si Duguesclin lui fournissait des chevaux pour ses troupes; le connétable refusa : Salisbury entra dans Brest avec un secours d'hommes et de munitions de guerre et de bouche, et sir Robert Knoles vint à Derval; il prétendit que, le château lui appartenant, la capitulation faite sans son consentement était nulle, les deux mois expirèrent. Le duc d'Anjou, qui était à l'armée du connétable, menaça de faire périr les otages anglais si la place n'était pas rendue; Knoles jura que les prisonniers français qu'il avait entre les mains seraient traités comme les otages anglais. Les otages furent conduits sur le bord du fossé; on leur trancha la tête; et à l'instant celles de quatre prisonniers français tombèrent du haut des remparts. Horrible catastrophe que la fausse prétention de Knoles ne peut lui faire pardonner.

Cependant le duc de Lancastre était parti de Calais avec trente mille hommes; il ne put faire aucune entreprise contre les places fortifiées, que l'habile Charles V avait garnies de troupes et pourvues de munitions; il parcourut l'Artois, la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, le Beaujolais, le Forez, les frontières de la Guienne, toujours cherchant à piller les villages, à ravager les campagnes, à brûler les hameaux, mais toujours suivi par un corps de Français qui n'acceptait

jamais la bataille, et ne cessait de le harceler et de lui enlever ses convois. (1373) Des froids rigoureux et des pluies abondantes se succédèrent d'ailleurs pendant l'automne; les escarmouches, la disette, les fatigues et les maladies firent périr un si grand nombre d'Anglais que lorsque le duc de Lancastre arriva à Bordeaux, son armée, suivant plusieurs historiens, se trouva réduite à six mille hommes.

Charles voit que le moment est arrivé d'attaquer à son tour et de reprendre les pays que les Anglais ont conquis : le duc d'Anjou, le connétable Duguesclin et le duc de Bourbon se mettent en campagne ; l'Agénois, le Condomois, le Bigorre, une grande partie du Béarn, cèdent d'autant plus facilement à leurs armes que les habitants de ces provinces se voient avec plaisir réunis à une ancienne patrie qu'ils ont toujours regrettée, et protégés par un monarque dont ils connaissent la justice et la modération. Les Anglais n'ont plus dans l'Aquitaine que Bordeaux et Bayonne.

Le comte de Montfort, profitant de l'absence du connétable, descend à Saint-Malo avec plusieurs lords et un grand nombre de guerriers ; il prend d'assaut la ville et Saint-Pol-de-Léon; Morlaix, Lannion et quelques autres places se soumettent; il investit Saint-Brieux. Il apprend qu'Olivier de Clisson assiége un fort voisin de Quimperley : il détestait Olivier; il le regardait comme l'auteur de ces résolutions si cruelles qui avaient répandu

dans la Bretagne la désolation et l'horreur. C'est par l'avis d'Olivier, dit-il, que les otages de Derval ont été décapités; c'est lui qui en entrant dans le château de Benon, qui venait de se rendre, a violé la capitulation, poursuivi dans une tour et immolé de sa main quinze Anglais; c'est lui qui a juré de ne jamais accorder aucun quartier à un guerrier d'Angleterre; c'est lui qu'on a surnommé le boucher de la Bretagne : Montfort, transporté de colère, quitte Saint-Brieux, et se dirige en toute hâte vers le camp de Clisson; il espère le surprendre : Olivier n'a que le temps de se jeter dans Quimperley. Montfort ordonne l'assaut; la valeur des assiégés le repousse : Olivier, néanmoins, le vicomte de Rohan et le seigneur de Beaumanoir, renfermés dans la place, désespèrent de résister aux forces de Montfort; ils offrent de se rendre à condition qu'ils ne perdront ni la vie ni aucun membre, et qu'ils pourront se racheter par une rançon; le comte exige qu'ils se rendent à discrétion. Ils réclament une suspension d'armes de huit jours; elle leur est accordée : elle est près d'expirer; Montfort va tenir en sa puissance son plus mortel ennemi. Un courrier arrive; il annonce qu'une trève vient d'être conclue à Bruges entre la France et l'Angleterre, et que la Bretagne y est comprise. Montfort congédie les troupes anglaises, et se retire à Aurai.

La trève avait été signée sous la médiation du

[redacted]

légat du pape par les ducs d'Anjou et de Bourgogne, les évêques d'Amiens et de Bayeux, le duc de Lancastre, le comte de Salisbury, l'évêque de Londres et le lord Jean Coblam : des plénipotentiaires devaient se réunir avant peu de mois pour traiter de la paix.

Ils se réunirent en effet : Édouard voulait conserver Calais, et demandait la restitution de la Guienne et de ses dépendances, apportées à son quatrième aïeul par la célèbre Éléonore ; Charles exigeait que les fortifications de Calais fussent démolies, qu'on lui rendît les quatorze cent mille livres données pour la rançon de son père, qu'il regardait comme mort en prison, et que le roi d'Angleterre ne possédât la Guienne et ses dépendances que comme un fief dont il rendrait hommage : on ne put s'entendre sur ces conditions ; on convint d'une nouvelle trève qui durerait deux ans.

(1375) Les Anglais n'apprennent cette trève qu'avec beaucoup de mécontentement ; la guerre de France avait anéanti quatre armées florissantes ; la constance de Charles avait rendu vains tous les efforts de ses ennemis ; le peuple de la Grande-Bretagne n'avait retiré aucun avantage de tant de sang répandu, de tant de trésors prodigués : le prince Noir était sur le bord de sa tombe ; un ministère pervers tenait les rênes de l'état, et cet Édouard III que les Anglais avaient surnommé le Grand était devenu l'esclave avili d'une femme méprisable

nommée Alix Perrers, qui, attachée à la maison de la vertueuse reine Philippine, avait épousé Guillaume de Windsor, lieutenant d'Irlande; honteusement asservi aux charmes de cette favorite, ne se dirigeant que par ses avis, ne consultant que ses caprices, ne pouvant opposer de résistance ni à son avarice ni à son avidité, il avait été assez faible pour lui donner les meubles et les joyaux de la feue reine; nommant et déplaçant les ministres à son gré, écartant des places les hommes vertueux, elle avait eu l'audace de présider en public une cour de justice; cette honteuse oppression s'étendait sur tout le royaume: des plaintes amères s'élevèrent de tous les comtés. Le roi d'Écosse, pour se conformer au traité qu'il avait fait avec la France, rappelle les Écossais qui faisaient partie de l'armée d'Angleterre: Édouard en conçoit de l'ombrage; il imagine que Robert Stuart veut faire une invasion dans les comtés septentrionaux; il ordonne qu'on en rassemble les milices. Robert, de son côté, croit devoir faire des préparatifs de défense; il réunit ses troupes; les hostilités commencent: sir Jean Gordon met en déroute le corps de sir Jean Liburn, qu'il fait prisonnier, celui de lord Percy et celui de sir Thomas Musgrave, qui ne peut échapper au vainqueur.

Le trésor de l'état s'épuise de plus en plus: Édouard avait emprunté des sommes immenses à un intérêt excessif; le gouvernement force ses créanciers à se contenter du dixième, du vingtième

[redacted]

et même du centième denier. Le parlement s'assemble ; le chancelier expose les préparatifs des Français pour la guerre ; il demande de nouveaux subsides : les lords et les communes confèrent ensemble ; ils accordent pour trois ans la continuation de la taxe établie sur les laines et sur les cuirs, malgré les pertes de grains et les maladies contagieuses qui ont désolé le royaume ; mais ils se plaignent avec force de la mauvaise administration des finances, de la dissipation du trésor public ; ils demandent que douze lords ou prélats soient adjoints au conseil du roi, et qu'aucune affaire ne puisse être décidée sans l'avis de quatre de ces nouveaux conseillers ; ils veulent qu'on défende aux ministres et aux autres officiers du monarque de recevoir des présents ; ils exigent qu'on juge lord Latimer, chambellan et conseiller privé du roi, un marchand de Londres, nommé Richard Lyon, fermier de la douane royale et tous ceux qu'on accuse d'être coupables de concussion, d'avoir levé de l'argent sans y être autorisés, d'avoir fait passer frauduleusement des laines et d'autres marchandises à des ports différents de celui de Calais, où l'entrepôt était établi ; et enfin le faible Édouard reçoit le coup le plus sensible ; il est défendu aux femmes de solliciter aucune affaire dans les cours judiciaires, et Alix Perrers, sa favorite, pour laquelle cette défense est faite, est bientôt après bannie du royaume (1376).

Édouard, accablé par le départ d'Alix, éprouve

la plus vive douleur qu'il puisse encore ressentir; il perd son fils le prince de Galles; ce prince succombe à sa longue maladie à l'âge de quarante-cinq ans: son courage indomptable, ses succès, les faveurs constantes de la victoire, sa libéralité, sa politesse, sa modération, sa piété, l'avaient rendu le héros des Anglais. Les deux chambres veulent accompagner son cercueil jusques à Cantorbéry, où ses obsèques sont célébrées avec magnificence. Édouard nomme son petit-fils Richard prince de Galles, duc de Cornouailles, comte de Chester; il lui confère tous les honneurs dont jouissait le prince Noir, le père de Richard; et le jeune fils de ce prince Noir que l'on voudrait voir revivre en lui est reconnu héritier présomptif de la couronne.

Le parlement cependant n'avait pas terminé sa session; il demande que les juges de paix soient nommés par les lords et les chevaliers représentant les comtés, qu'on ne puisse pas les déplacer sans le consentement du parlement, et que des appointements leur soient accordés: le roi se refuse à cette innovation; l'opposition du parlement devient de jour en jour plus tumultueuse: le duc de Lancastre, à qui le roi confie toute son autorité, dissout la chambre des communes et ajourne le parlement.

(1377) Le roi, toujours absorbé dans sa douleur, et devenant de plus en plus incapable de gouverner l'Angleterre, se retire à Eltkam dans le

[redacted]

comté de Kent ; le duc de Lancastre est déclaré régent du royaume. La veuve du prince de Galles, Jeanne de Kent, résidait à Kennington avec son fils Richard ; le régent s'insinue dans son esprit ; il se ligue avec Alix Perrers, qui, malgré son bannissement, était revenue auprès d'Édouard, et avait plus d'empire que jamais sur le malheureux monarque. Sir Peter de la Mère, le comte de La Marche et l'évêque de Winchester avaient dans le dernier parlement parlé avec beaucoup de force contre la favorite ; le régent fait emprisonner sir Peter, ôte le bâton de maréchal au comte de La Marche, et, sous divers prétextes, fait saisir le temporel du prélat. Il prend, de concert avec Alix, les mesures les plus propres à faire élire pour le parlement qu'il veut convoquer des députés disposés bien différemment que ceux de la dernière session : il y parvient, et convoque les deux chambres.

Le nouveau parlement non-seulement accorde une capitation que les religieux nommés mendiants seront seuls exempts de payer, mais encore il révoque un grand nombre de résolutions que le parlement précédent avait prises ; il annule les jugements rendus contre lord Latimer, contre Lyon et contre la favorite.

Les besoins de la cour deviennent cependant très-pressants ; les ministres demandent à la ville de Londres un prêt de quatre mille livres : la ville les refuse ; le gouvernement s'irrite ; on destitue le

lord maire. Les citoyens de Londres présentent plusieurs pétitions relatives à leur commerce ou au choix d'un coroner: le régent n'y a aucun égard; toute la ville retentit alors de cris de mécontentement. Le lord maréchal fait emprisonner un citoyen de la capitale, dans sa propre maison, quoiqu'elle fût renfermée dans les franchises de la ville : on s'écrie que le régent veut abolir le gouvernement et les priviléges de Londres; on se rassemble; on court en tumulte à la maison du lord maréchal, on la pille et on la démolit. Le peuple, toujours plus animé, se précipite vers le palais du duc de Lancastre: on veut l'immoler, et délivrer sir Peter de la Mère: on ne trouve ni l'un ni l'autre; on détruit les riches ameublements du palais; on massacre un prêtre qui blâme cette destruction; on suspend les armes du régent renversées comme celles d'un traître: l'évêque de Londres, dont la personne était très-respectée, peut seul calmer un peu la terrible agitation de la multitude.

Le duc de Lancastre et le maréchal s'étaient retirés à Kennington, auprès de la veuve du prince de Galles; Jeanne de Kent était révérée dans Londres: quatre des chevaliers de sa maison vont représenter aux mécontents quels funestes effets peut avoir leur conduite; le peuple s'arrête par respect pour la princesse. « Mais dites au régent, » s'écrie-t-on de toutes parts, que l'évêque de Win- » chester et sir Peter de la Mère doivent être ju- » gés suivant les lois du pays. »

des commissaires furent nommés pour terminer tous les différends, et dès lendemain le jeune Richard fit son entrée dans la capitale, accompagné du duc de Lancastre, son oncle, de Jean de Montfort, époux de Marie d'Angleterre, sœur du prince Noir, de l'archevêque de Cantorbéry, de l'évêque de Winchester, du comte de La Marche, du comte de Warwick et de plusieurs autres lords.

Une flotte française et castillane était entrée dans la Manche; au lieu de rassembler comme ses prédécesseurs des bâtiments marchands, et de louer des bâtiments plus forts et plus grands aux Génois, que l'on regardoit comme les plus habiles navigateurs, Charles avoit fait construire des vaisseaux uniquement destinés à la guerre, et qu'on nommait *galées*. Les Français et leurs alliés étaient descendus à Hastings, avaient ravagé l'île de Wight, et levé des contributions sur les côtes; aucun vaisseau n'osait sorti des ports d'Angleterre. Le duc de Lancastre ordonna qu'on rassemblât des troupes et des milices, fit élever de nouveaux signaux, et prescrivit même aux ecclésiastiques de prendre les armes pour la défense du pays, partout où l'on serait menacé d'une invasion.

Le duc de Bourgogne et le maréchal de Blainville prirent la ville d'Ardres, au siége de laquelle ils employèrent quarante *bombardes;* ils s'emparèrent de villes qu'ils fortifièrent pour tenir en échec la garnison de Calais. Le duc d'Anjou et le maréchal de Sancerre investirent Bergerac sur les

bords de la Dordogne, et Jean de Beuil, chargé d'amener au duc d'Anjou l'artillerie qui était à La Réole, battit et fit prisonnier Felton, gouverneur de la Guienne.

Ce fut pendant ces hostilités que l'on prépara le couronnement du jeune Richard. Son oncle, Thomas de Woodstock, fut nommé connétable pour le temps de la minorité du comte d'Hereford, connétable héréditaire d'Angleterre. Le conseil trouva justes les réclamations du duc de Lancastre, qui rappela le droit qu'il avait de remplir les fonctions d'écuyer tranchant en qualité de comte de Lincoln, de porter l'épée d'état, nommée *curtana,* comme duc de Lancastre, et d'être revêtu de la dignité de sénéchal, comme comte de Leicester. Richard prêta le serment ordinaire, fut sacré et couronnné par le primat, reçut l'hommage de tous les nobles, nomma son oncle Thomas de Woodstock comte de Buckingham, et conféra plusieurs autres titres.

Le chancelier, le trésorier et quatre chevaliers bacheliers furent nommés, avec le consentement des lords et des prélats, membres du conseil du monarque, et le duc de Lancastre, déclarant qu'il ne voulait plus continuer de présider le conseil, se retira dans son château de Kenilworth.

Mais le parlement fut bientôt convoqué ; le duc de Lancastre y vient prendre sa place : les députés des communes ne veulent s'occuper d'aucune délibération qu'après avoir entendu l'avis d'un co-

[redacted]

mité composé de quatre évêques, quatre comtes, quatre barons, et présidé par le duc de Lancastre. Le roi consent à leur demande. « Daignez, sire, » s'écrie le duc de Lancastre en se précipitant aux » genoux du monarque, me dispenser de présider » ce comité : ma conduite a été diffamée ; on a feint » de me soupçonner de haute trahison : que l'on » m'accuse ouvertement ; je suis prêt à prouver la » fausseté de toute imputation dans un combat sin- » gulier ou de telle autre manière qu'il plaise à votre » majesté et aux lords d'ordonner. » Les lords et les prélats se lèvent et l'interrompent. « Qui ose- » rait, disent-ils, avancer une accusation aussi » mal fondée ? — Nous venons de montrer, disent » les députés des communes, quels sont nos sen- » timents sur l'honneur du duc de Lancastre en le » désignant pour principal conseiller. » Le prince demande alors une loi contre les inventeurs et les propagateurs des diffamations.

Les lords, sur la proposition des communes, nomment neuf personnes pour administrer pendant un an les affaires publiques avec les grands officiers de la couronne, et diriger l'emploi des sommes destinées à la guerre contre la France : elles jurent de n'accepter pendant la durée de leurs fonctions aucun don du monarque ; on décide que pendant la minorité de Richard les lords nommeront le chancelier, les conseillers du roi, le grand-maître de la maison du monarque ; un subside considérable est accordé pour la défense

du royaume; les produits de ce subside doivent être déposés entre les mains de deux personnes dignes de la confiance de la nation. On choisit à cet effet deux marchands de Londres, Jean Philpot et Guillaume Walworth; on obtient le remplacement de plusieurs conseillers en faveur sous le dernier règne. Alix Perrers est condamnée au bannissement, et tous ses biens sont confisqués.

Avant la fin de la session les députés des communes firent entendre des plaintes très-vives contre les continuelles usurpations des papes, la nomination des étrangers aux bénéfices du royaume, la commutation à prix d'argent des pénitences ou peines spirituelles; on rappela les plaintes semblables portées par un des derniers parlements du règne d'Édouard III: avec quelle force ce parlement indigné contre la cour de Rome n'avait-il pas montré l'opiniâtreté de cette cour et des porteurs de bulles que les lois n'avaient pu réprimer! « C'est l'avidité insatiable de *la cité pécheresse*, avait » dit ce parlement en parlant de la ville d'Avignon » où les papes résidaient encore, qui absorbe les » revenus destinés par de pieux fondateurs à la » nourriture des pauvres, à l'instruction de la jeu- » nesse, à l'édification des peuples. » Un bill intitulé *contre le pape et les cardinaux* avait été dressé, approuvé par les deux chambres, sanctionné par le roi. Édouard, malgré l'état de nonchalance et de faiblesse dans lequel il était tombé,

avait donné des ordres pour maintenir les droits de sa couronne, de la nation, de l'Église anglicane, et pour empêcher les entreprises des pontifes romains contre sa *régale* et les libertés anglaises. Il était aisé de prévoir d'après la disposition générale des esprits que bientôt une loi nouvelle, précise, énergique, exécutée avec franchise et maintenue avec fermeté, arrêterait ces entreprises réprouvées par l'opinion publique.

Cette animosité de la nation anglaise contre les usurpateurs de Rome n'avait pas peu contribué au succès des idées religieuses d'un homme dont l'histoire a du remarquer avec soin l'influence, et que l'on doit compter parmi ceux qui ont le plus contribué à préparer l'affaiblissement de la puissance spirituelle des papes, la destruction de leur suprématie temporelle, et la renonciation d'une grande partie de l'Europe chrétienne à leur autorité, à leur communion et à un grand nombre des dogmes et des rites de l'Église romaine; cet homme se nommait Wiclef; le duc de Lancastre, qui le protégeait, lui avait fait donner la cure de Lutterworth, dans le diocèse de Lincoln. Il avait commencé de répandre sa doctrine quelque temps avant l'avénement de Richard II au trône; il prétendait que le pain et le vin de l'Eucharistie n'étaient pas la substance réelle, mais la figure du corps de Jésus-Christ, que l'Église de Rome n'avait pas de suprématie sur les autres Églises, que Jésus n'avait pas donné plus de pouvoir à saint Pierre qu'aux

autres apôtres, qu'un patron laïque devait priver de son temporel l'ecclésiastique dont la conduite était peu convenable, que l'Évangile suffisait pour régler la doctrine et les mœurs des chrétiens, que le pape ni aucun prélat n'avaient le droit d'arrêter ni de punir les criminels, et que chacun pouvait faire ce qui lui paraissait bien, jusques à ce qu'il en fût empêché par les magistrats civils.

Les mœurs sévères de Wiclef lui donnaient une grande autorité parmi le peuple; et sa doctrine, favorable aux prétentions des nobles, jaloux depuis long-temps des richesses et de la puissance du clergé, augmentait chaque jour le nombre de ses partisans parmi les plus grands seigneurs. Le pape, dont les opinions de Wiclef détruisaient entièrement le pouvoir, adressa une bulle à l'archevêque de Cantorbéry et à l'évêque de Londres; il les exhorta à faire arrêter un novateur aussi dangereux pour le trône pontifical. Les deux prélats se contentèrent de le citer devant un synode, qu'ils convoquèrent à Londres dans l'église de Saint-Paul: Wiclef s'y présenta. Le duc de Lancastre et lord Percy voulurént l'accompagner; ils exigèrent qu'on donnât un siége à Wiclef; ils parlèrent en sa faveur avec emportement; ils menaeèrent l'évêque de Londres de le faire tirer hors de l'église par les cheveux. La populace, qui aimait beaucoup l'évêque, se réunit en tumulte dans les environs de Saint-Paul. Le duc de Lancastre, lord Percy, Wiclef et ceux qui étaient venus avec eux se reti-

[redacted]

rèrent en désordre : le synode défendit à Wiclef de publier ses opinions.

Le duc, bientôt occupé d'intérêts d'un genre bien différent, obtint des lords du conseil un ordre d'après lequel il retira les sommes accordées par le parlement des mains de ceux à qui on les avait remises en dépôt ; il engagea au service de l'Angleterre neuf gros vaisseaux de Bayonne, avec lesquels il s'empara de quatorze vaisseaux français chargés de vin. Dans le même temps, un Écossais, nommé Mercer, parvenu à réunir sous ses ordres quinze vaisseaux espagnols, infestait les côtes septentrionales de l'Angleterre. L'alderman Philpot arma une petite escadre à ses frais, chercha Mercer, l'attaqua, le fit prisonnier, et s'empara de ses quinze vaisseaux. Cet exploit donna de l'ombrage au gouvernement : les Anglais l'applaudirent ; mais le conseil le réprimanda pour avoir entrepris une expédition contre les lois.

Des aventuriers écossais surprirent la ville et le château de Berwick. Percy, comte de Northumberland, rassembla dix mille hommes, investit les aventuriers, et les somma de se rendre. Ramsay, qui les commandait, répondit qu'il avait une commission du roi de France, et refusa de capituler ; la place fut prise d'assaut, et la garnison passée au fil de l'épée. Percy, accusant le gouvernement écossais d'avoir secrètement favorisé les aventuriers, voulut pénétrer en Écosse ; mais le comte de Douglas l'obligea à retourner en Angleterre.

Le duc de Lancastre préparait cependant une attaque d'une bien plus grande importance; il avait résolu de faire en France une grande invasion.

Le sage Charles V avait profité de la trève pour donner à son royaume l'usage de tous ses forces en établissant de l'ordre dans les différentes branches de l'administration; il sentit que sa santé dépérissait; son fils était très-jeune: il craignit pour la France les malheurs d'une longue minorité; il fixa à quatorze ans la majorité des monarques français; il régla comment serait composé le conseil de régence de celui qui devait lui succéder; il sépara la tutelle de la régence, et décida qu'elle appartiendrait à la reine Jeanne de Bourbon, dont la France admirait les vertus touchantes et les grandes qualités qu'il chérissait si tendrement, et auquel il était bien éloigné de se croire condamné à survivre.

Il publia des règlements utiles pour la compétence des tribunaux, l'administration de la justice et les frais de procédure; il rendit les levées des hommes de guerre plus faciles et moins onéreuses pour le peuple; il prépara les éléments d'une solde permanente si nécessaire pour réprimer les entreprises des grands vassaux, et repousser les invasions étrangères; il exigea des juifs qu'ils payassent la permission de résider en France: par cette impolitique violation du droit des gens, il paya un tribut aux préjugés de son

[redacted]

ordre du roi; il assista à la discussion d'une thèse de théologie; le roi l'invita à une séance de son conseil, et fut bien aise de lui faire connaître lui-même les motifs de sa rupture avec l'Angleterre.

Après le départ de l'empereur, son chancelier présenta au dauphin des lettres de vicaire général de l'empire dans le royaume d'Arles, que les empereurs de Germanie et de Rome voulaient qu'on regardât toujours comme mouvant de leur couronne.

Peu de temps après, Charles V éprouva la douleur la plus vive; il perdit Jeanne de Bourbon, la compagne qui lui était si chère : toute la France mêla ses pleurs à ceux du roi.

Le roi de Navarre cependant avait toujours conservé une haine profonde contre le roi des Français. Les succès de Charles V lui avaient inspiré une jalousie qui le rendait furieux.—*Je n'aime pas le roi*, disait-il à ses confidents; *quelques belles paroles qu'il m'ait dites, j'ai toujours entendu, par toutes les manières que j'ai pu, lui faire grief et dommage, et si je pouvais, je mettrais volontiers peine à sa destruction.* Toutes les fois qu'on lui parlait de Charles la rage était dans son cœur. Jeanne de France, son épouse, était morte subitement; la mort de son fils aîné avait été aussi très-prompte : on l'avait accusé d'avoir empoisonné et la mère et le fils. Ces deux crimes épouvantables n'avaient pas paru au-dessus de sa scélératesse; sa haine et sa jalousie lui inspirent un

autre forfait; il dévoue Charles V à la mort : il avait auprès de lui un médecin juif nommé Angel, et né dans l'île de Chypre; il espère le déterminer à force d'argent à servir sa fureur implacable; il le fait venir; il lui propose d'empoisonner le roi. « Vous pouvez aisément vous introduire auprès » de Charles, lui dit-il; vous savez comme il accueille » les savants; il vous recevra d'autant mieux que » vous parlez bien latin, et que vous êtes *moult* » *argumentatif.* » Angel a horreur du forfait; il parvient à s'échapper de la cour du roi de Navarre. Quelque temps après le prince dit à un de ses confidents : *Le physicien de Chypre a été noyé dans la mer.*

L'affreux projet du Navarrois est toujours dans son âme; un de ses valets de chambre avait un parent officier dans les cuisines du roi de France : « Allez à Paris, lui dit-il, introduisez-vous dans » les cuisines de Charles, parvenez à jeter sur les » plats le poison que je vous remets. » Le poison avait été préparé sous ses yeux par une Juive. Un agent du roi de Navarre était à la cour du roi de France; il se nommait du Ruc; depuis long-temps on le soupçonnait : Charles V le fait arrêter; on saisit ses papiers; on y trouve les preuves du crime : du Ruc avoue tout. Pierre du Tartre, secrétaire du roi de Navarre, est arrêté en Normandie; on trouve dans ses papiers le plan de la conspiration; on devait profiter du trouble que causerait la mort subite et imprévue du roi pour

[redacted]

se saisir du dauphin; le roi de Navarre s'emparerait du gouvernement; les Anglais, avec lesquels il avait un traité, lui enverraient des troupes; il leur livrerait ses villes de Normandie; il donnerait une de ses filles en mariage au jeune roi Richard.

Le Navarrois, pour écarter les soupçons, avait envoyé à la cour de Charles V le comte de Beaumont, un de ses fils, sous le prétexte d'y solliciter la terminaison de quelques affaires; ce jeune prince ignorait les complots machinés par son père : il était allé en Normandie; il apprend l'arrestation des agents du roi de Navarre; il accourt auprès du roi de France; il demande leur élargissement. Charles lui découvre toute la conspiration; Beaumont est consterné.

Charles ne veut pas cependant cacher les forfaits du Navarrois : du Ruc et du Tartre sont traduits devant la cour des pairs, à laquelle se réunissent les magistrats du parlement; on leur lit l'accusation; ils la confirment par leur aveu; ils sont condamnés à mort, conduits aux halles et exécutés. Les troupes du roi, que commandent le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon, et que le comte de Beaumont accompagne, s'emparent des places de Normandie qui appartenaient au roi de Navarre; on trouve dans l'une de ces places le trésor de cet indigne monarque; on rencontre dans une autre Pierre de Mortain, son fils puîné, et une sœur de

Mortain : le roi de France accueille avec tendresse ces enfants de sa sœur.

Le duc d'Anjou occupe Montpellier; il prend possession, au nom du roi, de toutes les terres que le Navarrois avait dans le Languedoc. Henri, roi de Castille, toujours fidèle allié de Charles V, se jette dans la Navarre : Charles-le-Mauvais se sauve en Angleterre; on le voit avec une horreur secrète : la politique néanmoins engage Lancastre à lui promettre des secours; mais il est obligé de livrer Cherbourg, la seule place qui lui reste en Normandie, et les Anglais se trouvent ainsi maîtres de quatre ports de France, tous importants à cette époque où les vaisseaux étaient encore si éloignés des énormes dimensions qu'ils présentent aujourd'hui, de Bordeaux, de Brest, de Cherbourg et de Calais.

Peu de temps après l'arrivée du Navarrois en Angleterre le duc de Lancastre parut avec une flotte nombreuse devant Saint-Malo, s'empara de plusieurs vaisseaux espagnols ou français chargés de vins, débarqua ses troupes et investit la ville : le connétable Duguesclin était en Bretagne ; il s'avança à la tête de seize mille hommes, et campa vis-à-vis des Anglais; il s'était placé si avantageusement que les assiégeants ne pouvaient tenter aucune attaque contre la ville sans être pris à dos ou en flanc par son armée. La garnison, encouragée par l'arrivée de Duguesclin, fit une sortie, donna la mort à un grand nombre d'An-

[redacted]

glais, détruisit leurs ouvrages; le connétable ne cessant de les harceler, Lancastre fut obligé d'abandonner le siége et de faire rembarquer ses troupes.

Le peu de succès du duc augmente la haine du peuple anglais contre lui; on le regardait comme le seul auteur des entreprises militaires qui ruinaient la nation. Un nouvel événement augmenta l'animosité des habitants de Londres contre l'oncle du roi : un seigneur Castillan, nommé le comte de Denia, et prisonnier des Anglais, avait obtenu de retourner dans sa patrie, en laissant son fils aîné otage pour sa rançon; le comte était mort, et la rançon n'avait pas été payée : Lancastre, qui avait épousé la fille de Pierre-le-Cruel, conservait toujours le désir et l'espoir de remonter sur le trône de Castille, que son beau-père avait occupé; il imagina de gagner l'amitié du jeune comte de Denia, dont la famille jouissait d'un grand crédit parmi les Castillans; il obtint un ordre d'après lequel le jeune Espagnol devait être renvoyé sans rançon. Deux chevaliers, anglais Hawley et Shakel, qui avaient pris le comte de Denia, représentèrent à son fils combien leur serait préjudiciable la perte de la rançon qui leur était due : le jeune Denia ne voulut pas de la liberté aux dépens de son honneur; il disparut, alla chez Shakel, s'y cacha sous l'habit de page, et résolut d'y rester à sa disposition jusques au moment où il aurait pu payer la rançon du père qu'il avait perdu. On soupçonna plusieurs person-

nes d'avoir favorisé son évasion; on les renferma dans la Tour de Londres : on voulut arrêter Hawley et Shakel; ils se réfugièrent dans l'abbaye de Westminster; des hommes armés envoyés par le roi, à la prière de Lancastre, entrèrent dans l'abbaye. Le service divin était commencé; Hawley et Shakel y assistaient : les soldats voulurent les arracher de l'autel; ils se défendirent; Hawley et un prêtre furent tués; Shakel fut pris et conduit à la Tour. Le clergé réclama avec force contre la violation de ses priviléges; l'archevêque de Cantorbéry et cinq de ses suffragants lancèrent des excommunications. Lancastre obtint de Shakel qu'il rendît la liberté à son noble et généreux prisonnier en recevant cinq cents marcs d'argent et une pension de cent marcs; mais le mécontentement des Londonnais ne fut pas apaisé, et il devint bien plus vif encore lorsqu'ils apprirent que, pour les punir de leur animadversion contre lui, le duc de Lancastre avait engagé son neveu à convoquer le parlement à Glocester et non à Londres. Les communes exigèrent qu'on leur rendît compte de l'emploi des subsides qui avaient été accordés, se plaignirent de ce que les forteresses étrangères n'avaient pas été entretenues sur les revenus particuliers et sur les biens paternels du roi, et néanmoins elles accordèrent de nouveau un subside considérable.

Les Anglais pillèrent quelques villes de Normandie, brûlèrent les faubourgs de Saint-Omer, surprirent un convoi destiné pour la ville d'Ar-

[redacted]

dres; les Français prirent Aurai; le comte de Montfort, ne possédant plus que Brest, le céda au roi Richard en échange de plusieurs terres qui lui furent données dans la Grande-Bretagne.

Les Anglais n'avaient plus que Brest dans le duché que Montfort venait d'abandonner. Charles V conçut un projet important : il convoqua la cour des pairs, voulut la présider lui-même, s'y assit sous un dais et sur le trône qu'on nommait, dans l'enceinte de cette cour, le haut siége royal ou le *lit de justice*, y exposa lui-même tous les sujets de plainte qu'il avait contre Jean de Montfort, et demanda que la cour procédât contre lui. Le duc fut sommé de comparaître ; il ne répondit pas : le roi, du haut de son trône, prononça *la confiscation de la personne et des biens de Jean de Montfort, chevalier, naguère duc de Bretagne.*

Il appela à Paris quatre des principaux seigneurs bretons; il connaissait leur opposition à Montfort et leur attachement à la France; il voulut leur exposer lui-même les motifs de la sentence prononcée contre le duc : « Je ne doute pas de votre affection, ajouta- » t-il; j'espère que vous recevrez dans vos places » mes troupes chargées de les défendre contre les » Anglais. » Les quatre seigneurs virent à l'instant que l'intention du roi était de réunir le duché de Bretagne à la couronne; l'idée de voir leur patrie perdre l'espèce d'indépendance dont elle avait toujours joui les affecta vivement. « Nous ferons

» toujours tout ce que nous pourrons pour votre » service, répondirent-ils; mais quant à nos forte» resses, n'en soyez pas inquiet; nous saurons les » défendre nous-mêmes; » et ils repartirent avec précipitation.

Les pairs avaient été mécontents de la procédure; ils remontrèrent au roi que, d'après les lois féodales, le suzerain plaidant contre son vassal ne pouvait prendre aucune part, ni même assister à la délibération. « Le vassal ne peut être jugé » que par ses pairs, dirent-ils, et si cette loi » n'était pas maintenue, quels risques la présence » et l'opinion du monarque ne pourraient pas » nous faire courir et pour nos pairies et pour nos » priviléges, au moindre mécontentement que l'i» nimitié ou l'envie aurait inspiré contre nous au » souverain! »

D'un autre côté la duchesse de Penthièvre rappelle au roi le traité de Guerrande d'après lequel ses enfants devaient posséder la Bretagne après l'extinction de la famille de Montfort. « Si la con» damnation du duc Jean pour crime de félonie » ôte le duché non-seulement à ce duc, mais en» core à sa postérité, n'est-ce pas, disait-elle, » comme si une mort naturelle avait éteint sa fa» mille? » Et le duc d'Anjou son gendre appuyait avec force sa réclamation auprès du roi son frère.

Les seigneurs bretons, de retour dans leur patrie, assemblèrent secrètement leurs parents et leurs amis; ils rejetèrent avec chaleur toute idée

de réunion de la Bretagne à la couronne de France. « Un roi commande toujours, disaient-ils; un duc » prie souvent. » Ils formèrent en conséquence une puissante confédération, résolurent de rappeler Montfort, et lui envoyèrent des députés. Les Rohan et les Laval étaient eux-mêmes à la tête de la confédération; Montfort leur promit de se montrer à leur tête dès qu'il aurait reçu le secours que venait de lui promettre la régence d'Angleterre.

Dans cette circonstance critique, la sagesse de Charles V ne le préserva pas d'une nouvelle et grande faute : il mit un impôt sur la Bretagne. Cette mesure si impolitique et si contraire aux droits de la province est le signal d'une insurrection générale. De nouveaux députés vont chercher Jean de Montfort; les Anglais lui donnent des troupes et des munitions; il arrive à la vue de Saint-Malo. A peine aperçoit-on ses vaisseaux, que les acclamations de la joie la plus vive se font entendre sur la rive; les Bretons tendent leurs mains vers lui, s'avancent dans la mer pour le voir plus tôt, versent des larmes d'affection, s'écrient : *Combien nous avons été trompés!* et maudissent ceux qui les ont armés contre lui.

Montfort est bientôt à la tête d'une armée considérable : les officiers et les soldats bretons abandonnent les enseignes de Charles V pour voler sous celles de leur patrie; les seigneurs accourent vers le duc; les villes lui ouvrent leurs portes;

presque toute la province le reconnaît avec transport : il entre alors en Normandie. Le duc d'Anjou, accompagné du duc de Bourbon et du connétable, s'avance contre lui : les deux armées sont en présence; la bataille paraît inévitable; mais en peu de moments le duc de Bretagne et le duc d'Anjou conviennent d'une trève pendant laquelle l'affaire de Jean de Montfort sera réglée par l'arbitrage du duc d'Anjou, du comte de Flandre et de quatre seigneurs bretons des deux partis. La duchesse de Penthièvre adopte cet arrangement, et le duc d'Anjou, le duc de Bourbon et Duguesclin sont garants de la sanction que le roi de France donnera à la décision des arbitres.

On retrouve la prudence de Charles V dans les instructions secrètes données à son frère le duc d'Anjou; il avait reconnu sa faute, et l'avait habilement réparée : mais cette prudence et cette habileté ne peuvent l'empêcher de se laisser séduire par les insinuations perfides d'indignes courtisans.

Duguesclin avait assisté à l'audience dans laquelle Charles avait en vain proposé aux quatre seigneurs bretons de lui remettre leurs places; il avait gardé le silence : retiré ensuite dans sa patrie, il n'avait pris aucune part à la confédération; mais se trouvant à Saint-Malo lors de l'arrivée du duc, il avait vu du haut des remparts la belle manœuvre par laquelle l'Anglais Kaverli avait tenu en échec des vaisseaux castillans destinés à em-

pêcher le retour de Montfort, et avait sauvé le trésor du duc de Bretagne. Plein d'un noble enthousiasme pour toutes les belles actions de guerre, il avait applaudi à l'habileté de l'Anglais. Les paroles de Duguesclin, sa retraite en Bretagne, sa présence à Saint-Malo furent représentées au roi par l'envie la plus artificieuse comme des signes de trahison; on rappela jusques au silence qu'il avait gardé pendant l'audience donnée à ses quatre compatriotes. Charles eut la faiblesse de concevoir des soupçons : ennemi de toute dissimulation, il fit des reproches au connétable. Duguesclin ne put supporter l'idée que le prince qu'il chérissait tendrement, et pour lequel il avait montré un dévouement sans bornes, pût douter de sa fidélité; profondément blessé, il renvoya au roi son épée de connétable, résolut de quitter la France, et se décida à aller trouver en Castille ce Henri de Transtamare qui lui devait sa couronne.

Tous les Français amis de l'honneur et de leur pays déploraient en secret l'erreur du roi et la perte immense que la France allait faire; mais le duc de Bourbon ose seul élever la voix en faveur du grand homme calomnié par une basse et lâche envie. Charles V reconnaît son erreur; il veut la réparer; il n'a jamais été plus grand. Le duc d'Anjou et le duc de Bourbon vont par ses ordres à Pontorson, où était Duguesclin : l'âme du guerrier était profondément blessée; il persiste à vouloir quitter la France. *Monseigneur de Bourbon,* dit-il

au prince son ami, *j'ai été en votre compagnie dans les plus grands faits du royaume, et vous et moi avons déchassé le duc de Bretagne de son pays, qu'il n'y avoit qu'un châtel: il est mal à croire que je me fusse rallié à lui, et quant à ce que vous me requerez de demeurer, vous êtes le sieur du royaume qui plus m'avez fait de plaisir et que je croirois plus volontiers, et à qui je suis plus tenu après le roi; mais je vous jure et promets par ma foi de ce que je vous ai dit vous n'en trouverez pas le contraire, vous suppliant que l'amour que vous avez toujours eu pour moi vous ne vouliez pas oublier; car où que je sois, je vous servirai de corps et de chevance, et n'oublierai jamais les plaisirs que me avez faits.* La résolution de Duguesclin paraît inébranlable : d'Anjou et Bourbon reviennent à Paris. *Monseigneur*, dit le duc de Bourbon au roi, *vous faites aujourd'hui une des plus grandes pertes que vous fîtes pieçà long-temps; vous perdez le plus vaillant chevalier et le plus prud'homme que je connaisse oncques.*

Duguesclin cependant ne peut résister plus long-temps aux instances de son roi; il va trouver le monarque dont il ne veut plus quitter la bannière; il reprend cette épée de connétable qu'il a portée avec tant de gloire. Charles ne veut pas qu'il combatte contre ses compatriotes; il le charge d'aller délivrer les provinces méridionales des Anglais, qui les ravagent; il reçoit les adieux de Duguesclin : ils sont affectueux, mais tristes. *Je ne sais,*

lui dit-il, *si je retournerai du lieu où je vais; je suis vieilli et non pas las. Je vous supplie très-humblement que vous fassiez la paix avec le duc de Bretagne, et aussi que vous le laissiez en paix se soumettant à son devoir; car les gens de guerre du pays vous ont très-bien secouru à toutes vos conquêtes, et pourront encore faire, s'il vous plait de vous en servir.*

Il passe par Moulins; le duc de Bourbon le presse dans ses bras, lui met un collier d'or au cou, le décore de son ordre, lui présente un *hannap* ou une grande coupe d'or émaillée de ses armes, le prie de s'en servir pour l'amour de lui, et lui donne dix chevaliers de son hôtel : Bourbon et Duguesclin ne se séparent qu'avec douleur; on dirait qu'ils se voient pour la dernière fois.

Le connétable fait dans le Gévaudan le siége de Châteauneuf de Randon; la garnison anglaise promet de se rendre si elle n'est pas secourue au bout d'un certain nombre de jours. Le connétable tombe malade; le héros de la France est près de cesser de vivre; les compagnons de ses victoires se pressent consternés autour de lui : Duguesclin tend vers eux sa main défaillante : *N'oubliez pas, en quelque pays que vous fassiez la guerre, que les gens d'église, les femmes, les enfants et le menu peuple ne sont pas vos ennemis.*

Se tournant vers Clisson et lui montrant cette épée de connétable qu'il ne peut plus soutenir, *Portez-la au roi,* lui dit-il; *il saura bien la donner*

au plus digne. Sa grande âme s'exhale avec ces derniers mots : les Anglais viennent avec respect déposer sur son cercueil les clefs de Châteauneuf; ils mêlent leurs larmes à celles des Français.

On va, d'après la dernière volonté du héros, porter sa dépouille périssable dans une église de Dinan : un ordre du monarque arrive; il veut, dans sa douleur amère, que les restes du connétable soient déposés dans la basilique de Saint-Denis auprès du tombeau qu'il préparait pour lui-même. Le convoi se met en marche; les routes sont bordées de Français qui déplorent la perte de leur libérateur; le char funèbre traverse Moulins; Bourbon arrose de larmes le cercueil de son ami : il le suit à Saint-Denis; et c'est au milieu des tombes royales que les trois frères du roi, les ducs d'Anjou, de Berri et de Bourgogne et le duc de Bourbon rendent les derniers devoirs au plus grand capitaine de son siècle (1379). J'ai vu dans ma jeunesse de vieux guerriers baiser avec respect la tombe où Duguesclin reposait depuis plus de quatre cents ans.

Sir Jean Arundel partit quelque temps après d'Angleterre pour la Bretagne à la tête d'une flotte chargée de troupes : la tempête dispersa ses vaisseaux, et lui-même fut englouti dans la mer. La guerre civile, qui désolait la Flandre, avait empêché les Flamands de tirer de l'Angleterre autant de laines qu'à l'ordinaire pour leurs fameuses manufactures; le subside accordé par le parlement n'a-

[redacted]

vait rapporté que très-peu : le gouvernement anglais se trouva dans le plus grand embarras; les garnisons les plus importantes, celles de Calais, de Cherbourg et des frontières d'Écosse n'étaient pas payées : le roi fut obligé de mettre en gage les joyaux de la couronne.

Un parlement fut convoqué à Westminster. Les communes, mécontentes de la grandeur des taxes et de la conduite du conseil, demandèrent que le roi fût déclaré majeur et gouvernât sous la direction du chancelier, du trésorier, du garde du sceau privé, du chambellan et du grand maître de sa maison, qui seraient choisis par le parlement : leur demande ne fut pas accordée; mais elles obtinrent le renouvellement de la commission, composée de pairs ecclésiastiques et séculiers, et chargée d'examiner les revenus de l'état, les dépenses de la maison du roi, la direction de la guerre et la conduite des officiers. On régla de nouveau les fonctions du juge de paix; on publia un statut contre les nominations de plusieurs étrangers à des bénéfices, faites par le pape sous le nom de *provisions;* on accorda un aide et une confirmation du subside sur les laines, et le clergé consentit à donner le dixième de ses revenus.

Le gouvernement put avec ces secours rassembler une armée composée de trois mille hommes d'armes, de trois mille archers et d'un grand nombre de fantassins. Le commandement en fut donné à Jean de Woodstock, duc de Buckingham et qua-

trième frère du prince Noir; mais ce duc eut si peu de vaisseaux à sa disposition qu'il fut obligé d'avoir recours à plusieurs trajets successifs de Douvres et de Sandwich à Calais. Les troupes furent retenues si long-temps sur le rivage d'Angleterre, et les ministres avaient pris de si mauvaises mesures pour la nourriture de l'armée qu'un grand nombre de soldats mirent leurs armes en gage pour subsister. Le zélé patriote Jean Philpot et quelques autres marchands de Londres payèrent les dettes des soldats, retirèrent leurs armes, et louèrent des vaisseaux pour les transporter sur le continent; le duc de Buckingham partit enfin de Calais. Les ducs de Bourgogne et de Bourbon furent chargés par Charles V d'opposer leurs armes à celles des Anglais. Buckingham ravagea la Picardie, la Champagne, le Gâtinais, la Beauce, et arriva dans le Maine : les ducs de Bourgogne et de Bourbon n'avaient cessé de le harceler; ils avaient envoyé demander au roi la permission de combattre les Anglais. Charles, ne voulant pas abandonner la manière de faire la guerre qui lui avait valu de si grands avantages, n'avait voulu rien donner au hasard. La disette, la fatigue, le mauvais temps et les combats particuliers avaient cependant fait perdre à l'armée anglaise un grand nombre de soldats : elle était engagée dans des marais et des défilés; les ducs français ne pouvaient plus contenir l'ardeur de leurs guerriers, et, malgré la défense royale, ils allaient être obligés

de livrer une grande bataille, dont le succès ne paraissait pas douteux, lorsqu'ils apprennent que le monarque est près de cesser de vivre, et qu'il les appelle auprès de lui. Ils se hâtent de se rendre au château de Beauté-sur-Marne. Charles V, succombant à une maladie qui depuis long-temps le faisait languir et qui était devenue rapidement mortelle, serre dans ses bras les ducs de Berri, de Bourgogne et de Bourbon, leur confie la tutelle du fils qui va régner sous la régence du duc d'Anjou, supprime plusieurs impôts, et termine par ce grand acte de justice et de bienfaisance une vie des plus glorieuses (1380).

La France, dans la même année, perd le plus vaillant des capitaines et le plus sage des monarques. « Je ne trouve les rois heureux, disait souvent » Charles V, qu'en ce qu'ils ont le pouvoir de faire » du bien. » Ajoutons à ces admirables paroles, que les monarques devraient sans cesse avoir sous les yeux, deux sentences mémorables qu'il aimait à répéter et qui honoreraient les plus grands philosophes : *On doit premier nourrir en vertu les enfants des princes, si qu'ils surmontent en mœurs ceux qu'ils doivent surmonter en honneurs. — La sapience l'on ne peut trop honorer, et tant que sapience sera honorée en ce royaume il continuera à prospérité ; mais quand déboutée y sera, y déchoira.*

C'était pour faire honorer cette *sapience* ou science, qu'il regardait comme si nécessaire au

au bonheur de la France, qu'il avait enrichi la bibliothèque royale de neuf cents volumes manuscrits, engagé son ancien précepteur Nicolas Oresme, grand maître du collége de Navarre et ensuite évêque de Lisieux, à traduire la Bible en français, chargé Raoul de Presle, maître des requêtes de son hôtel, de travailler à la traduction des vingt-deux livres de la Cité de Dieu de saint Augustin, et ordonné qu'on lui comptât chaque année pour ce travail la somme de *quatre mille francs d'or*, dans un temps où le marc d'or comprenait soixante-trois livres dix-sept sous six deniers, et celui d'argent cinq livres seize sous.

C'est sous ce prince ami et protecteur si zélé du bien public, des arts et de l'industrie, que Hugues Aubriot, prevôt de Paris, avait élevé ou augmenté le petit Châtelet, rebâti le Pont-au-Change, qu'une grande inondation avait emporté, et fait construire les premiers égouts, ces conduits souterrains si nécessaires à la propreté et à la salubrité d'une grande ville. Il est à remarquer qu'un monarque aussi renommé pour sa sagesse se plaisait à avoir auprès de lui une sorte de *fou* ou de plaisant plus ou moins spirituel, payé pour le divertir.

Ce fut sous son règne que l'on porta plus que jamais des habits mi-partis de deux couleurs, du velours, du satin, d'autres étoffes de soie, des robes traînantes, suivant le rang des personnes, et des armoiries brodées sur ces robes, au-dessus desquelles on mettait souvent un manteau.

[redacted]

Charles VI n'avait que douze ans lorsqu'il eut le malheur de perdre son père. A quels terribles orages sa jeunesse va être livrée! La rivalité des ducs d'Anjou, de Berri et de Bourgogne remplit la cour des plus effrayantes dissensions. Le duc d'Anjou, comme l'aîné des oncles du roi, réclame non-seulement la régence, mais encore la tutelle du monarque et l'autorité souveraine tout entière; les ducs de Berri et de Bourgogne veulent tempérer ou plutôt partager sa puissance par un conseil à la tête duquel ils seraient avec le duc de Bourbon, oncle maternel de Charles VI : chacun des frères du feu roi rassemble des troupes pour soutenir ses prétentions; les environs de Paris se remplissent de guerriers; la guerre civile menace d'ensanglanter la France.

Le sage Desmarets, que l'estime de Charles V avait porté à la place d'avocat du roi, a le bonheur de persuader aux princes de s'en rapporter à des arbitres. Le duc d'Anjou, aussi avide qu'ambitieux et mauvais citoyen, s'était emparé des bijoux, de l'argenterie et des meubles du feu roi : il est convenu qu'il conserverait ces meubles, cette argenterie et ces bijoux, et qu'il serait régent jusques à la majorité du feu roi. Cette sentence arbitrale est confirmée par la cour des pairs, convoquée au Louvre et présidée par le jeune Charles VI, qui y paraît monté sur son trône ou son lit de justice (1380); mais la cour des pairs décide en même temps que le roi, d'abord après son sacre,

serait émancipé, déclaré majeur, et gouvernerait par l'avis et le conseil de ses oncles.

Tout se prépare pour le sacre du jeune Charles; la cour se met en route pour la ville de Reims, où le couronnement doit avoir lieu. Le duc d'Anjou savait que le roi son frère avait, dans sa sage prévoyance, rassemblé dix-sept millions : il ne peut résister à l'envie de s'emparer d'un trésor qui lui paraît devoir consolider à jamais sa puissance; il pensait déjà à se procurer de grandes sommes d'argent pour se mettre en état d'aller prendre possession du royaume de Naples, que la reine Jeanne Ire lui avait légué par son testament du 23 juin 1380. On lui avait dit que le trésor qu'il convoitait était gardé dans le château de Melun; mais il ignorait dans quel endroit du château on l'avait caché : il se rend à Melun. Il avait mené avec lui Philippe de Savoisi, chambellan et confident de Charles VI; il lui ordonne de lui montrer l'endroit où le riche dépôt a été placé. Savoisi dit qu'il n'en a aucune connaissance; le duc d'Anjou fait entrer des bourreaux; ils déploient les instruments d'une horrible torture : Savoisi effrayé indique la muraille épaisse dans laquelle le trésor avait été scellé. Le duc d'Anjou s'en saisit, et, possesseur de l'objet de ses avides désirs, il se hâte de se rendre à Reims.

Il veut, pendant la cérémonie du sacre, prendre la première place à côté de son neveu comme régent du royaume et comme l'aîné des oncles du

roi; mais le duc de Bourgogne, quoique le plus jeune des trois frères, réclame cette place en qualité de premier pair de France, s'élance entre son frère et le roi, et s'empare de la droite du monarque.

Pendant le banquet royal qui suit la cérémonie les grands barons, dit Froissard, ne servent les plats que montés sur de hauts *destriers* couverts drap d'or.

La cour est à peine de retour à Paris qu'on s'occupe de l'organisation du gouvernement. Il est arrêté que le conseil du roi sera composé des quatre oncles paternels ou maternels du monarque et de douze autres personnes que les quatre princes choisiraient; le duc d'Anjou devait présider le conseil; rien d'important ne pourrait être traité pendant son absence, mais dans les plus grandes affaires son opposition n'empêcherait pas l'exécution de l'avis de la majorité; les arrêtés du conseil ne pourraient être confirmés par la délibération d'aucun conseil secret; les princes donneraient toutes les charges et surtout les offices de finances de l'avis du conseil; l'unanimité de ce conseil serait nécessaire pour l'aliénation ou l'engagement des domaines de la couronne; la garde de la personne du roi et celle de Louis de Valois, son frère, seraient confiées aux ducs de Bourgogne et de Bourbon; ils nommeraient les personnes employées auprès de ces jeunes princes avec l'agrément du duc d'Anjou et du duc de Berri; et enfin les quatre

princes feraient un inventaire *secret* des finances et des joyaux du roi.

Vers le même temps les princes éloignèrent des affaires le cardinal de La Grange, évêque d'Amiens, que les peuples dans leurs malheurs avaient accusé non- seulement d'avoir conseillé l'établissement ou la conservation de plusieurs impôts, mais encore d'en avoir diverti une grande partie à son profit ; il se retira auprès du pape à Avignon, chargé d'or et de la haine publique.

La nouvelle administration du royaume ne diminua pas le mécontentement ; des plaintes s'élevaient de tous les côtés ; il s'y mêlait en beaucoup d'endroits de violents murmures. On reprochait au duc d'Anjou, président du conseil, de ne s'occuper qu'à verser dans ses coffres les deniers publics, de vider sans cesse le trésor royal qu'il avait frustré du trésor de son frère, et d'être la principale cause de la création ou de l'accroissement de plusieurs contributions et du maintien des impôts que Charles V avait supprimés avant de cesser de travailler au bonheur de la France. S'abandonnant à son avidité toujours croissante, il s'était emparé des fonds destinés à la subsistance des troupes, et, par une mesure que le conquérant le plus barbare aurait craint d'adopter, il avait livré aux soldats, à la place de leur paie qu'il retenait, les biens des malheureux habitants des campagnes.

Le duc de Berri, bien loin de s'opposer à ces brigandages, s'était emparé en Languedoc du gou-

vernement, des redevances, des domaines, des taxes, de toute l'autorité suprême; le duc de Bourgogne avait de même usurpé en Normandie et la puissance et les revenus du monarque; la France était en proie à la cupidité et à l'avarice des trois frères de Charles V: au milieu de ces désordres le duc de Bourbon avait seul conservé son désintéressement, sa modération et sa fidélité.

Une étincelle allume un vaste incendie lorsqu'elle tombe sur un immense amas de substances combustibles. Une imprudence est commise au milieu d'un marché de Paris; un collecteur des contributions exige qu'une femme qui vend des herbes paie à l'instant la place qu'elle occupe: la femme refuse; le percepteur veut employer la force: elle crie; on accourt; tout le marché prend avec violence le parti de la vendeuse d'herbes. Le percepteur n'échappe qu'avec peine à la fureur du peuple; à l'instant l'agitation et tous les signes du mécontentement se répandent dans la capitale. Les ouvriers et les artisans se rassemblent par groupes dans les rues et dans les carrefours; les murmures les plus forts sont proférés contre le gouvernement. Jean Culdoé, prevôt des marchands, se hâte de convoquer les notables de Paris dans le lieu ordinaire de leurs assemblées qu'on nommait *parlouer aux bourgeois*. Le peuple s'y rend en foule: un artisan prend la parole; il déplore avec chaleur sa misère et celle de ses camarades, que l'accumulation des impôts a

réduits aux plus dures extrémités; il se plaint avec véhémence du luxe fastueux des riches, des déprédations des seigneurs, du brigandage des princes; il reproche aux notables leur insouciance et leur lâcheté. « Que n'imitez-vous les braves » Gantois? leur dit-il. Avec quel courage ils ont » pris les armes contre leur duc pour secouer les » impôts qui les accablent! »

Toutes les têtes s'exaltent; l'enthousiasme est au comble. On entoure le prevôt; on le force de marcher au palais à la tête du peuple; on demande à grands cris le duc d'Anjou: il paraît avec le chancelier. Culdoé lui parle du malheur de ses concitoyens: « Ils sont tous résolus, Monseigneur, à tout braver » pour obtenir la suppression des impôts. » Le duc d'Anjou voit tout le danger qui le menace; il se montre pénétré de pitié pour le pauvre peuple. « Re» tirez-vous jusques à demain, leur dit-il avec » douceur; vous pourrez peut-être obtenir ce que » vous désirez. » Le peuple le croit, s'apaise et s'écoule. Dès le lendemain paraît en effet un édit du roi, qui, *touché de la misère de son peuple, de son obéissance et de sa fidélité*, abolit toutes les taxes imposées en France depuis Philippe-le-Bel.

Mais les maux du peuple avaient été trop grands et ses ressentiments trop profonds pour que l'édit pût calmer son agitation; il se méfie des promesses du duc d'Anjou, pour lequel il n'a ni affection ni estime; ses inquiétudes s'accroissent. On comptait plusieurs juifs parmi les receveurs des impôts;

tous les préjugés superstitieux dont ils avaient été si souvent les victimes se réveillent avec force : on les recherche; on brûle leurs registres; on les frappe; on en tue plusieurs; on les poursuit jusque dans les cachots du Châtelet, où ils s'étaient précipités comme dans un asile; on arrache leurs enfants à leurs femmes pour les porter au baptême; on n'arrête qu'avec peine les effets de cet odieux fanatisme.

Les mouvements populaires paraissaient chaque jour plus à craindre. Les princes ont recours aux états généraux; ils les convoquent à Paris : les députés sont convaincus que les trésors du feu roi auraient suffi pour tous les besoins de l'état. Indignés de ne voir faire aucune restitution de ces trésors enlevés par le duc d'Anjou, et ne doutant pas que l'argent qu'ils pourraient accorder ne fût prodigué aux courtisans et aux favoris des princes, ils réduisent les contributions à celles qui existaient avant Philippe-le-Bel, et exigent la confirmation de toutes les *franchises*, *libertés* et *immunités* obtenues depuis cette époque.

Lorsque la maladie et les ordres de Charles V avaient obligé les ducs de Bourgogne et de Bourbon à quitter l'armée française, qui avait suivi les Anglais jusque vers les bords de la Sarthe, et à renoncer à une victoire presque certaine, un grand nombre de vassaux puissants avaient aussi abandonné cette armée, plus occupés des événements que présageait un nouveau règne que de triom-

pher des ennemis. Le duc de Buckingham ne s'échappa néanmoins qu'avec beaucoup de peine du milieu des marais dans lesquels il s'était engagé, et ne conduisit pas en Bretagne la moitié de l'armée avec laquelle il avait débarqué; il se présenta, malgré la grande diminution de ses troupes, devant Nantes, où Montfort avait des intelligences : Château-Morand et Le Barrois, deux chevaliers envoyés par le duc de Bourbon, se jetèrent dans la place avec six cents hommes d'armes, et repoussèrent les étrangers (1381).

Les Anglais se conduisirent bientôt de manière à déplaire aux Bretons. Montfort, les voyant diriger leurs forces vers les villes maritimes, les soupçonna de vouloir plutôt conquérir que secourir la Bretagne : il ne put supporter l'idée de les avoir pour maîtres; il aima mieux dépendre de la France. Les propositions de paix qu'il fit faire secrètement aux princes furent promptement accueillies; mais quelle lâche dissimulation que celle de Montfort, et quelle déplorable condition que celle d'un état du second ordre placé entre deux grandes puissances!

Avant que les conférences pour le traité commençassent, Montfort avait protesté en secret, pardevant un notaire, contre tout ce qu'il accorderait par *la crainte de la mort et de la perte de ses états,* contre les engagements qu'il avait avec les Anglais : il promit néanmoins par le traité qu'il signa d'assister le roi de France contre tous ses en-

[redacted]

nemis, et notamment contre les rois d'Angleterre et de Navarre. Le duc de Buckingham lui ayant reproché sa défection, il lui donna secrètement un écrit qu'il avait fait signer par les principaux seigneurs bretons, et par lequel ils s'engageaient à ne jamais se déclarer pour la France contre l'Angleterre; et il n'en vint pas moins à Paris jurer soumission et fidélité au jeune fils de Charles V.

La tranquillité de la capitale était souvent troublée par les jeunes et nombreux étudiants de l'université, dans les écoles de laquelle on accourait non-seulement des provinces de France, mais de plusieurs royaumes étrangers. Le prevôt Hugues Aubriot les traitait avec sévérité; il faisait arrêter ceux de ces jeunes élèves que ses agents surprenaient troublant l'ordre public, et on les renfermait dans les prisons du petit Châtelet. L'université prétendait avoir seule le droit d'inspecter et de corriger ses élèves et ses affiliés : la querelle devint vive entre ce corps puissant et le prevôt. Les principaux membres de l'université résolurent sa perte; la cour n'osa pas le soutenir : il fut cité devant l'officialité, tribunal ecclésiastique de l'évêque. On le mit en prison; on instruisit son procès; on ne trouva que trop de témoins favorables à l'université : une sentence absurde le déclara mauvais catholique, débauché, *juif* et *hérétique*. On voulait le condamner au feu; mais les princes qui avaient craint de le défendre sollicitèrent néanmoins en sa faveur : on lui fit grâce de la vie. Il

monta sur un échafaud devant l'église de Notre-Dame, sans chapeau, sans ceinture et coiffé d'une mitre ridicule; il se mit à genoux; l'évêque, en habits pontificaux, lui adressa un sermon; il demanda pardon au recteur de l'université, qu'entouraient les régents et les élèves; il se soumit à la pénitence ecclésiastique : on l'enferma pour sa vie dans *la fosse* des prisons de l'évêché.

Avec un gouvernement si faible, un monarque si jeune, des princes si ambitieux, des citoyens si mécontents, des soldats si indisciplinés, des généraux si peu soumis, des finances si dilapidées et des éléments si nombreux des discordes les plus funestes, comment la France aurait-elle pu se défendre contre les Anglais si elle avait été attaquée avec force? Mais l'Angleterre n'était ni mieux gouvernée, ni moins agitée que la France : on voyait dans les deux royaumes ces orages politiques qui deviennent terribles lorsqu'aucun homme de génie ne peut en découvrir les véritables causes, s'élever au-dessus des préjugés et des passions, et se donner la seule grande force à laquelle rien ne résiste, celle de la justice, de la raison et de la constance. Les deux pays étaient ébranlés par la lutte violente des classes dominatrices contre les plus nombreuses, des privilèges arrachés par la force des armes contre des droits imprescriptibles, des tyrannies contre les libertés, des habitudes contre l'équité, de l'ignorance contre les lumières, des restes de la bar-

barie contre la civilisation. Les gouvernements ne peuvent affronter les tempêtes que lorsque les nations sont libres, éclairées, et par conséquent heureuses.

Charles V n'existoit plus en France, ni le prince Noir en Angleterre : Charles VI et Richard II étaient trop jeunes pour tenir le sceptre. L'ambition dévorait les oncles de Richard, comme ceux de Charles VI ; le duc de Lancastre amassait des trésors comme le duc d'Anjou ; il aurait tout sacrifié à son désir d'être roi de Castille, comme le duc d'Anjou à son espoir d'être roi de Naples ; des deux côtés les impôts étaient excessifs, exigés avec rigueur, et les peuples décidés à tout braver pour les faire disparaître.

Le duc de Lancastre avait fait avec les Ecossais une trève de trois ans ; un parlement avait été tenu à Northampton ; on y avait trouvé que les dettes contractées au nom du roi, depuis la concession du dernier subside, étaient de cent soixante mille livres sterling. Les communes proposèrent, et le parlement établit que pour payer ce qui était dû à l'armée ramenée de la Bretagne par le comte de Buckingham, défendre le royaume, et équiper une flotte, une capitation de douze sous par tête serait levée dans tout le royaume, et qu'à ce sujet, les personnes aisées assisteraient les pauvres, selon la valeur de leurs biens.

Mais quels effrayants résultats va produire ce bill du parlement !

Depuis long-temps les vassaux nommés *copiholders*, et qui tenaient des terres en servitude ou *villenages*, soit des ecclésiastiques, soit des seigneurs laïques, avaient réclamé leur liberté auprès du trône; ils avaient acheté dans la cour du roi des exemptions de toute servitude; ne voulant souffrir aucune saisie soit des gens de leurs seigneurs, soit des officiers de justice, ils avaient formé des associations, s'étaient engagés à se soutenir mutuellement, et avaient menacé leurs seigneurs de les massacrer ou de piller leurs biens. Des plaintes avaient été portées contre eux au premier parlement, tenu sous le règne de Richard II; un statut avait déclaré nulles les exemptions achetées, et ordonné des poursuites judiciaires contre ceux des associés qui troubleraient la tranquillité publique; la capitation de douze sous par tête renouvela le mécontentement des tenants en villenages. Des idées religieuses exaltèrent leurs têtes; des prédicateurs leur dirent avec force : « Tous les » hommes sont égaux par la nature; la servitude est » une injustice contraire à la volonté de Dieu. Votre » devoir est de secouer le joug qu'on vous a im- » posé. Maintenez les droits de votre naissance. » Le gouvernement a un si grand besoin d'argent qu'il ne peut pas attendre que la capitation soit payée; il en vend les produits présumés. Les fermiers ou plutôt les acheteurs accablent de vexations les contribuables : le désespoir s'empare du

[redacted]

de Lancastre, est attaqué, les meubles sont brisés, la vaisselle et les joyaux mis en pièces, et le palais est livré aux flammes. Les bâtiments du temple et ceux du prieuré de Saint-Jean de Clerkenwell sont démolis; on met le feu aux registres, aux actes, à tous les papiers.

Les insurgés se partagent ensuite en trois corps: le premier va brûler à Heybury la maison des chevaliers de Saint-Jean, le second se place à Mile-End-Green, le troisième s'empare de l'enceinte de la Tour. Ils font dire au roi que, s'il ne vient pas les trouver sans délai, ils détruiront la Tour et le mettront à mort; ils demandent la tête du chancelier et celle du trésorier; ils arrêtent les provisions destinées pour le jeune monarque. La terreur s'empare des archers et des hommes d'armes qui sont dans la Tour; à peine, suivant plusieurs historiens anglais, peuvent-ils tenir leurs armes.

FIN DU TOME HUITIÈME.

TABLE

DU HUITIÈME VOLUME.

H.

I.

J.



L.

M.

N.

O.

P.



FIN DE LA TABLE DU TOME HUITIÈME.



